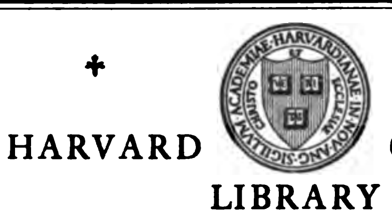




HISTOIRE

DU

R. P. DE CLORIVIÈRE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PAR

LE P. JACQUES TERRIEN

DE LA MÊME COMPAGNIE



PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

—

1892

HISTOIRE

DU

R. P. DE CLORIVIÈRE

PROPRIÉTÉ DE



Dubouchet sc.

Imp Devalois Paris

LE R. P. PIERRE-JOSEPH PICOT DE CLORIVIÈRE

9 JANVIER 1820



HISTOIRE

DU

R. P. DE CLORIVIÈRE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PAR

LE P. JACQUES TERRIEN

DE LA MÊME COMPAGNIE



PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

—

1892

HISTOIRE

DU

R. P. DE CLORIVIÈRE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PAR

LE P. JACQUES TERRIEN

DE LA MÊME COMPAGNIE



PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

—

1892

HISTOIRE

DU

R. P. DE CLORIVIÈRE

PROPRIÉTÉ DE



Dubouchet sc. Imp Devalois Paris

LE R. P. PIERRE-JOSEPH PICOT DE CLORIVIÈRE

9 JANVIER 1820

PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE



HISTOIRE

DU

R. P. DE CLORIVIÈRE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PAR

LE P. JACQUES TERRIEN

DE LA MÊME COMPAGNIE



PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

—

1892

L'auteur anonyme d'une notice manuscrite sur le P. de Clorivière terminait ainsi les quelques pages consacrées à sa mémoire : « Ce serait à ceux qui ont le plus vécu avec l'abbé de Clorivière à raconter beaucoup de choses édifiantes et peut-être étonnantes qui tourneraient à la gloire de Dieu... Ils pourraient raconter lc détail de ses vertus et beaucoup de traits qui prouveraient son humilité, sa pauvreté, son courage, la ferveur de son zèle, sa mortification, la prudence et la décision de ses mesures, bien mieux que ne peut le faire l'écrivain de cette notice... qui n'a pu recueillir des matériaux suffisants. Il conviendrait donc que ses associés et confrères, afin d'édifier et d'instruire, songeassent à tirer sa mémoire de l'obscurité où son humilité le fit constamment se tenir. »

Un vœu si légitime nous a paru digne d'être écouté. Nous n'avons pas, il est vrai, vécu avec le P. de Clorivière; mais nous avons connu plusieurs

des derniers survivants de la génération qu'il a reçue dans la Compagnie, et nous avons respectueusement et fidèlement recueilli leurs souvenirs; nous avons eu surtout la bonne fortune de rencontrer les matériaux dont l'auteur de la notice déplorait l'absence. Nos archives privées nous ont fourni pour la plus grande part les documents qui entrent dans ce travail. D'autres, non moins utiles, des lettres surtout, nous ont été libéralement communiqués par des personnes qui les conservaient comme autant de reliques précieuses. Qu'elles reçoivent ici l'expression de notre sincère reconnaissance.

Sans être une de ces carrières qui étonnent par leur éclat, la vie du P. de Clorivière ne manque ni de mouvement, ni d'intérêt. D'abord religieux, puis chargé comme curé du soin d'une paroisse importante, directeur d'une maison d'éducation, premier supérieur de la Compagnie renaissante en France, il a passé successivement par les situations les plus diverses, et s'est vu mêlé aux évènements les plus extraordinaires. Jeune Jésuite, il a dû assister à la coalition de tous les ennemis de l'Eglise contre l'Ordre où il s'était enrôlé; il l'a vu supprimer d'abord en France par les arrêts des Parlements, puis dans l'univers presque tout entier par le Bref de Clément XIV. Exilé volontaire pour rester fidèle à sa vocation, il a connu les rigueurs ou les ennuis d'une vie plus ou moins errante. Plus tard, il fut le témoin et dans une certaine mesure la victime des

fureurs de la Révolution et pleura grand nombre des siens frappés par elle. La fin de cette ère sanglante fut pour lui le commencement de nouvelles épreuves; car il ne quitta guère l'humble réduit qui l'avait abrité, au milieu de Paris même, sous le règne de la Terreur, que pour être en butte à d'autres dangers et partager enfin, durant de longues années, dans la Tour du Temple, le sort des prisonniers d'Etat.

Ce qui est surtout admirable, c'est de voir le P. de Clorivière, dans cette multiplicité de positions si différentes, rester toujours égal à lui-même et travailler avec une constance infatigable au double but qu'il s'était proposé, sa sainteté personnelle et le salut et la perfection du prochain. Peu d'hommes, ce nous semble, ont réalisé d'une manière plus éclatante la maxime de saint Ignace : « L'homme ne sait pas où il pourrait atteindre, s'il se laissait faire à la grâce. » Daigne le Dieu qui l'a conduit parmi tant de traverses à ce haut degré de sainteté nous donner d'imiter ses exemples et de reproduire en nous quelques-unes de ses vertus !

L'auteur de ce livre, soumis de cœur à toutes les prescriptions du Saint-Siège, déclare en particulier vouloir pleinement obéir aux ordonnances du Pape Urbain VIII par rapport à la vie, aux vertus et aux miracles des saints personnages sur lesquels l'Eglise romaine n'a pas encore porté de jugement.

LIVRE I

DE LA NAISSANCE DU P. DE CLORIVIÈRE
A LA FIN DE SA TROISIÈME PROBATION

1735-1766



CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRES ANNÉES - VOCATION - NOVICIAT - PHILOSOPHIE

1735-1759

Pierre-Joseph Picot de Clorivière appartenait à une ancienne famille de Saint-Malo dont les titres de noblesse remontent au XV[e] siècle et dont les membres ont honoré toutes les carrières libérales[1].

En 1481, nous trouvons un Pierre Picot, servant à la garde de la ville avec « bonne brigandine, dit le Rôle de l'archidiaconé de Dinan, salade, hocqueton, épée, dague, arbalestre, garnies de bons traits et un bon cheval. » Un autre Picot, Alain, est chanoine de Saint-Malo et Recteur des paroisses de Plouballay, Saint-Père et Pleumangat. L'aïeul de celui dont nous écrivons la vie, Pierre Picot, second du nom, se fait pourvoir en 1692 d'un office de conseiller secrétaire du Roi, audiencier en la chancellerie de Bretagne, et meurt dans l'exercice de ses fonctions au commencement de l'année 1710[2].

1. Les armes de la famille Picot de Clorivière étaient « d'azur à trois haches d'argent posées en pal deux et une ; écartelé d'argent, à trois léopards de gueules, passant l'un au-dessus de l'autre. »

2. *Appendice*. Généalogie du P. de Clorivière.

La famille de sa mère, Thérèse Trublet de Nermont, habitait aussi Saint-Malo. Quelques-uns en font remonter l'origine et le nom jusqu'aux temps où le saint évêque Maclou évangélisait la cité bretonne; mais elle n'a point besoin de cette généalogie douteuse; ses titres réels lui suffisent. Elle apparaît mêlée à l'histoire de Saint-Malo dès le XIVe siècle, et plus tard on la retrouve associée aux expéditions de la Nouvelle-France. Joseph Trublet, archidiacre de Saint-Malo, était membre de l'Académie française. En un temps où les beaux esprits étaient aux pieds de Voltaire, il avait osé tenir tête à l'orgueilleux despote et lui déclarer une guerre ouverte. A la même époque, d'autres Trublet couraient les mers sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, ou sur ceux de la marine royale, et faisaient la campagne de l'Inde sous les ordres du Bailli de Suffren. Aucune famille n'était plus considérée dans la bourgeoisie malouine.

Toutes les traditions d'honneur, de probité, de travail, et surtout d'inébranlable attachement à la foi catholique s'y étaient transmises d'âge en âge comme le plus précieux patrimoine. C'était aussi l'héritage de la famille de Clorivière. Les deux maisons se trouvaient ainsi naturellement rapprochées. En 1732, l'Eglise vint apporter à cette communauté de sentiments et de principes une consécration plus intime et plus solennelle, en bénissant le mariage de Michel-Alain Picot, sieur de Clorivière, et de Thérèse Trublet de Nermont. C'est le père et la mère du P. de Clorivière.

Nous ne savons qu'un mot de la vie de M. de Clorivière. Ses parents l'avaient envoyé faire ses

études au collège Louis-le-Grand, dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus. Il y rencontra Voltaire qui fréquentait alors les mêmes classes. Le futur porte-drapeau de l'irréligion et de l'incrédulité ne s'y faisait déjà que trop deviner, et il n'était pas sans exercer quelque influence malsaine dans son entourage. Ses maîtres suivaient d'un œil inquiet les enfants que les jeux, le hasard et peut-être de dangereuses sympathies mettaient en rapport avec le jeune Arouet; mais ils étaient tranquilles quand ils le voyaient en compagnie de Picot de Clorivière : les jours de sortie, ils les plaçaient toujours ensemble[1]. La solidité d'esprit du jeune breton, la tenacité naturelle à ceux de sa race ne laissaient pas craindre qu'il fût entamé par les subtilités ou les railleries du sophiste.

C'est tout ce que nous connaissons d'une existence qui s'ouvre d'une manière si ferme; nous en savons moins encore sur celle de Mme de Clorivière; le temps et la Révolution, plus meurtrière que le temps, ont emporté ou détruit tous les souvenirs. Cinq enfants furent le fruit de cette union bénie : Michel-Alain qui resta dans le monde et prit à l'époque de son mariage, le nom de Limoëlan; Pierre-Joseph dont nous commençons l'histoire; Jeanne-Rose-Michelle qui épousa M. Desilles de Cambernon, et fut la mère de ce jeune homme que la France salua du nom de *héros de Nancy;* Thérèse qui suivit l'exemple de Pierre-Joseph et se fit religieuse au troisième monastère de la Visitation, à Paris, et enfin Marie, fleur

1. *Exeunti in urbem impio juveni perennem assignabant socium...* Notice ms. sur le P. de Clorivière.

délicate et pure, qui n'eut pas le temps de s'épanouir, et que les anges se hâtèrent de cueillir et d'emporter au ciel dans sa deuxième année.

Pierre-Joseph naquit le 29 juin 1735, fête de l'apôtre saint Pierre, un peu moins d'un an après son frère Michel-Alain. Il fut baptisé le même jour, ainsi que le remarque expressément l'acte de baptême, conservé à l'état civil de Saint-Malo[1] : touchante sollicitude de parents chrétiens qui avaient hâte de faire entrer le nouveau-né dans la famille de Jésus-Christ et de procurer à son âme la riche parure de la grâce sanctifiante.

Dès qu'il put parler, on s'aperçut que malheureusement il était bègue : cette infirmité eut un contre-coup fâcheux sur son caractère et gêna l'épanouissement des riches qualités dont il était doué ; il parut timide, embarrassé, défiant de lui-même. La grâce corrigera peu à peu la nature ; mais il lui faudra donner bien des combats.

Les parents de Pierre-Joseph ne furent pas témoins de cette transformation. Suivant une petite notice qui parut quelque temps après la mort du P. de Clorivière, ils moururent l'un et l'autre pendant que leurs enfants étaient encore en bas âge. C'est un

1. « Pierre-Joseph Picot, fils d'Ecuyer Michel-Julien, sieur de Clos-Rivière et de dame Thérèse Trublet, son épouse, né en ce jour vingt-neuvième de juin 1735, a été baptisé le même jour par moi soussigné subcuré ; a été parein le sieur Louis Girodroux, et mareine Delle Hélenne Guillaume qui ont signé et le père.

Signé : Louis Girodroux   Hélenne Guillaume

Picot de Clorivière

F. Pain *baptisavi.* »

grand malheur quand la place du père et de la mère devient déserte au foyer. Mais la Providence n'abandonna pas les orphelins. Ils retrouvèrent dans le reste de la famille la sollicitude et la tendresse qui avaient veillé sur leurs premières années. Michel-Alain et Pierre-Joseph étaient à peu près du même âge. Ils furent initiés ensemble aux premiers éléments des connaissances et commencèrent ensemble le cours des belles-lettres; mais il ne paraît pas que jusque-là ils aient quitté la maison paternelle ou du moins leur ville natale.

Les Bénédictins anglais, chassés de leur patrie par l'intolérance anglicane, avaient ouvert sur le continent un certain nombre de collèges. Celui de Douai était un des plus florissants. La famille de Clorivière comptait quelques-uns de ses membres dans cette ville : les deux frères y furent envoyés pour mettre le couronnement à leur formation littéraire : Alain avait quinze ans et Pierre-Joseph quatorze.

Les années de collège passèrent vite. Dans un petit journal écrit plus tard lorsqu'il était déjà religieux, Pierre-Joseph s'accuse d'avoir retiré peu de fruit de ses études. Il est permis de croire qu'il se juge avec sévérité : les nombreuses compositions en prose et en vers laissées dans ses cartons prouvent qu'il avait amassé un fonds de littérature très convenable; et quant à l'anglais, il l'apprit assez pour le parler et l'écrire correctement.

Le caractère semble n'avoir pas suivi la même marche progressive; après deux ou trois ans passés à Douai, il est toujours dans les entraves, incertain

et irrésolu. Au milieu d'une jeunesse toujours prompte au rire, on peut bien penser que son bégaiement avait été pour Joseph la cause de plus d'un ennui : ces petites tracasseries n'étaient pas faites pour lui donner du courage et pour exalter son ambition. Il revint en Bretagne disposé à faire tout ce qu'on voudrait, mais sans attrait spécial pour aucune carrière.

La marine est la gloire de Saint-Malo. C'est du port de Saint-Malo que sortit en 1534 le navigateur qui donna à François Ier la colonie de la Nouvelle-France; c'est de là que s'élancèrent les Surcouf, les Duguay-Trouin, les Tréhouart, les La Bourdonnais, et toute cette pleïade de hardis croiseurs et d'intrépides marchands qui furent si redoutés de nos ennemis, et portèrent si haut la prospérité du commerce et l'honneur de notre pavillon. Les parents de Pierre-Joseph l'engagèrent dans la marine, probablement dans la marine à la fois militaire et marchande de la Compagnie des Indes. Les protections ne devaient pas lui manquer. Un Trublet, peut-être un de ses oncles maternels, commandait à cette époque un vaisseau de la puissante Compagnie. Il serait intéressant de suivre notre jeune marin sur cette route nouvelle, de voir son caractère se fortifier au milieu des dangers de l'Océan et au rude contact des gens de mer. Les détails nous font défaut, et du reste l'épreuve ne fut pas longue. Au bout d'une année environ, après quelques courtes expéditions, dont la plus lointaine n'alla pas au delà de Cadix, Pierre-Joseph renonça pour toujours à la carrière maritime, et se mit en quête d'une autre position. Différentes maisons de commerce, raconte-t-il dans son journal,

essayèrent de l'engager; mais la Providence avait d'autres desseins en vue; toutes les négociations échouèrent. Cependant il ne convenait ni à lui-même ni à sa famille qu'il restât inoccupé : de quel côté orienter sa voile? « Ne sachant que faire, dit-il, et étant dans ma dix-neuvième année, j'allai à Paris, la tête remplie de mille projets. C'est là que Dieu m'attendait. »

Une de ses tantes, Mme de Nermont, demeurait chez les Filles de l'Instruction chrétienne, rue du Pot-de-Fer. C'était une personne très adonnée à la piété et aux œuvres de charité. Il se fixa dans son voisinage pour être plus à portée de recevoir ses bons conseils et pour se garder plus sûrement contre les périls d'une vie indépendante. Il se mit aussitôt à l'étude du droit, et à l'étude il joignit la prière qui la féconde en la sanctifiant. Il ne date toutefois sa pleine conversion que de sa seconde année. « Je tombai, dit-il, entre les mains d'un excellent prêtre séculier. Il me fit faire une retraite en entrant dans ma vingtième année, et c'est alors que ma conversion fut complète. A partir de cette époque, je fus tout à fait un autre homme; je commençai à m'adonner de cœur à l'oraison mentale, à ressentir une soif ardente pour la sainte communion. Et même comme la grâce de Dieu s'accroissait sans cesse dans mon âme, j'obtins pendant une année et plus la permission de communier tous les jours... »

Dès à présent, nous pouvons le dire, nous écrivons l'histoire d'un saint. Le prêtre dont la Providence s'était servie pour opérer cette transformation, gage et prélude d'une vie nouvelle, était M. l'abbé Grisel, grand pénitencier de l'église de Paris, ennemi déclaré

des Jansénistes, propagateur ardent de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, guide spirituel d'une expérience consommée, confesseur infatigable, enfermé quelquefois douze et quatorze heures de suite au saint tribunal. Il eut bien vite distingué le mérite de notre jeune étudiant, et il prit à cœur de seconder en lui l'action de la grâce. La physionomie spirituelle de son disciple se dessine dès ce premier jour : il sera l'homme de la prière et l'homme de la sainte Eucharistie : toute sa vie s'écoulera entre le Tabernacle et le prie-Dieu.

Les desseins d'en haut commencent aussi à se laisser entrevoir, la vocation de Pierre-Joseph se prépare peu à peu : déjà d'insurmontables répugnances l'éloignent du monde et d'irrésistibles attraits le rapprochent de Dieu. Cette *soif ardente* de la sainte communion qu'il étanche tous les jours et qui se rallume tous les jours, éveille dans son âme de secrets et ardents désirs. Quel bonheur s'il pouvait, non plus seulement une heure chaque matin, goûter la consolation de posséder son Seigneur Jésus, mais fixer sa tente dans le sanctuaire, monter lui-même à l'autel, faire descendre entre ses mains la sainte Victime, et n'avoir enfin d'autre partage que Dieu pour le temps et pour l'éternité !

Une seconde retraite lui apporta la réponse désirée : « En ce temps-là, dit-il, en parlant de l'époque où il fut admis à la communion quotidienne, je fis une retraite de dix jours avec la permission de mon confesseur. A la fin des exercices, je ressentis une douce et forte impression que Dieu m'appelait au sacerdoce, ce qui me donna une extrême consolation.

Mon confesseur n'hésita pas à me dire que cet attrait venait de Dieu et il m'avertit de me préparer à l'état ecclésiastique. A partir de ce moment, toutes mes pensées furent dirigées de ce côté. »

Il sera donc prêtre : il en savoure d'avance les ineffables consolations. Mais où s'exercera son sacerdoce ? Presque en face de la maison des Filles de l'Instruction chrétienne, où demeurait sa tante, s'élevait le noviciat de la Compagnie de Jésus. Malgré ce voisinage, on ne voit pas que Pierre-Joseph ait eu aucun rapport avec les enfants de saint Ignace. Il entrait rarement dans leur église ; il avait pour confesseur un prêtre du clergé séculier ; la pensée de revêtir un jour leur habit ne s'était jamais présentée à son esprit. Deux années s'étaient passées de la sorte sans faire naître aucun attrait, ni provoquer aucune confidence. Mais l'heure était venue où Notre-Seigneur allait parler de nouveau et lever tous les voiles. Entendons Pierre-Joseph raconter de quelle manière soudaine et imprévue il fut appelé à l'honneur de faire de lui-même un sacrifice plus parfait.

« Un jour, c'était le 23 février 1756, j'allai, contre ma coutume, entendre la messe au Noviciat. Après ma communion et mon action de grâces, comme je sortais de l'église, une personne me suivit à la porte et me dit en propres termes : *Dieu vous appelle sous la protection de saint Ignace et de saint François-Xavier ; voici le noviciat ; entrez-y*[1]. J'écoutai cette personne avec beaucoup de calme ; aussitôt qu'elle m'eut quitté, je rentrai dans l'église,

1. Le P. de Clorivière cite lui-même ces paroles en français, tandis que tout le reste du journal est en anglais.

et me mis à prier avec une très grande ferveur. L'effet de ma prière fut la persuasion que Notre-Seigneur m'appelait à la Compagnie. »

Quelle était cette personne? Le *Journal* ne le dit point. Une tradition ancienne et qui repose sur des témoignages contemporains permettrait de supposer que c'était la Mère de Dieu elle-même, qui daignait ainsi se montrer au pieux jeune homme et lui ouvrir les portes du noviciat, comme autrefois à Stanislas Kostka, à Louis de Gonzague et à plusieurs autres. Il est du moins certain que dans la suite, Pierre-Joseph, devenu religieux de la Compagnie, aimait à faire honneur de sa vocation à la très Sainte Vierge, et qu'au milieu des épreuves les plus délicates, il se servait de ce souvenir pour relever son courage et s'exciter à la persévérance.

Cependant, une communication si grave faite d'une manière si extraordinaire avait besoin d'être contrôlée pour prévenir l'illusion. Pierre-Joseph s'en ouvrit à son confesseur. « M. Grisel, dit-il, prit quelques semaines pour réfléchir et pour éprouver ma vocation. Après cela, il me donna son consentement, ce qui me remplit de la plus grande joie. »

Dès ce moment, toutes les incertitudes et les irrésolutions de Pierre-Joseph s'évanouissent : ce n'est plus ce jeune homme qui frappe à toutes les portes avec la même indifférence, erre sur tous les chemins sans trouver où se fixer. La lumière s'est faite, il marche vers son but avec assurance. Il se hâte d'aller au noviciat, et sollicite son admission. Son défaut de langue pouvait lui inspirer des inquiétudes; mais il se présentait avec trop de marques d'une

vocation véritable et sous un patronage trop puissant, pour essuyer un refus : après les épreuves ordinaires, il fut agréé.

Restait à obtenir le consentement de sa famille. Sa famille était chrétienne, et en état de comprendre que cette vocation était un honneur pour elle, et qu'elle avait le devoir de la seconder. Mais il y a loin de la thèse générale et abstraite à l'application particulière et pratique. Pendant plusieurs mois, il trouva la volonté de ses proches rebelle à toutes ses prières, à toutes ses importunités. Qui les retenait? Ce qui retient, hélas! plus d'un père, plus d'une mère, même animés d'une foi sincère; la tendresse qui se réveille alors plus vive et resserre les liens de la nature; les espérances et les projets d'avenir longtemps caressés et qui vont se briser; peut-être, sans qu'on s'en rende compte, le préjugé du monde qui regarde comme compromis ou perdu tout ce qui se donne à Dieu.

Pierre-Joseph prit le chemin de Saint-Malo pour tenter de près un assaut plus efficace. Il plaida sa cause avec déférence, mais aussi avec fermeté; il montra que sa résolution n'était point le fait d'un entraînement irréfléchi ni de l'enthousiasme d'un moment : la longue épreuve à laquelle il venait d'être soumis et sa persistance dans les mêmes desseins en étaient un témoignage non douteux; il parla de l'obligation d'obéir à la volonté divine; son bonheur présent et sa félicité à venir dépendaient également de sa fidélité à répondre à l'appel d'en haut. Dans les familles où domine l'esprit chrétien, de pareilles raisons sont toujours assurées d'être écoutées : les

larmes coulent, le cœur saigne; mais Dieu a le dernier mot. Toutes les oppositions tombèrent enfin; le sacrifice une fois accepté, se fit pleinement et sans arrière-pensée. Pierre-Joseph, au comble de ses désirs, s'empressa de retourner à Paris, et toujours conduit par la très Sainte Vierge, il entra au noviciat le 14 août 1756, veille de la fête de l'Assomption.

Le moment était-il bien choisi pour s'enrôler sous un drapeau qui pouvait avoir eu ses jours de gloire, mais qui semblait ne plus guère promettre que les mépris et les persécutions? La Compagnie de Jésus était devenue le point de mire de toutes les attaques : philosophes, incrédules, jansénistes avaient juré sa perte; ils avaient recruté des alliés dans les plus hautes régions du pouvoir et jusque dans les conseils du monarque. Mais la croix de Jésus-Christ a toujours joui d'une efficacité merveilleuse pour séduire et attirer les âmes; où qu'elle soit, les grands cœurs courent à elle, et plus elle est délaissée et honnie, plus ils se pressent autour d'elle et l'embrassent avec amour.

Le noviciat de la Compagnie de Jésus, à Paris, était alors dirigé par le P. Étienne de la Croix. Au jugement du P. Ricci, Général de la Compagnie, le P. de la Croix réunissait toutes les qualités d'un excellent Maître des novices, la bonté du cœur et la facilité d'abord, jointes à la prudence et à la discrétion, une grande union avec Dieu par la prière et une connaissance étendue de la doctrine des saints et des maîtres de la vie spirituelle. Le P. Provincial de France, le P. Claude Frey de Neuville ne le tenait pas en moindre estime. Ecrivant au P. Général pour

lui rendre compte de la visite qu'il venait de faire au noviciat de Paris. « Ce compte rendu sera court, lui disait-il, mais, je l'espère, il sera plein de consolation pour votre Paternité. Nous avons dans cette maison de probation 42 novices scolastiques et 8 novices coadjuteurs que le P. Etienne de la Croix forme merveilleusement. C'est un homme, à mon avis, qui pour ses talents, sa doctrine, ses exemples d'une vie religieuse parfaite, ne saurait être assez recommandé... Quelques Pères le trouveraient peut-être un peu sévère; mais ils lui pardonnent cet excès, en faveur de l'excellente formation des novices dont ils font hautement l'éloge. »

D'ordinaire, le passage du monde à la vie religieuse ne laisse pas que de paraître un peu brusque : il y a si loin du bruit et des préoccupations du dehors au silence et à la tranquillité qui habitent ces demeures du ciel! Mais le F. de Clorivière ne fut point étonné, et du premier coup, il parut dans son élément. A vrai dire, il en avait à peine changé. N'apportait-il pas avec lui l'habitude du recueillement, la pratique de l'oraison mentale, la soif de la communion et toutes les vertus qui s'épanouissent à l'oratoire et à la sainte table? Mais à ses yeux, ce qu'il avait fait n'était encore que jeu d'enfant : il résolut de commencer une vie nouvelle. Il se jeta dans la carrière avec une ardeur tranquille, fruit de la réflexion et de la détermination d'une âme qui ne veut rien refuser à Dieu. Quelques-uns de ceux qui vécurent alors avec lui ont conservé jusque dans la plus extrême vieillesse le souvenir de ce généreux élan; dès le début, le F. de Clorivière s'était mis à la tête de tous

par sa ferveur, sa régularité, les saintes industries de son zèle apostolique[1].

Après les consolations qu'il avait goûtées dans le monde, que n'était-il pas en droit, ce semble, d'attendre dans la religion? Mais par une conduite assez ordinaire de sa Providence, Dieu cessa de se montrer caressant dès que son serviteur eut laissé toutes choses pour se donner à lui. La vertu du novice n'en fut ni scandalisée, ni étonnée. Il savait à merveille que nous plaisons à Dieu par le cœur et par la volonté, que la consolation sensible est un bien extérieur à l'âme et n'ajoute rien au mérite de nos œuvres et au trésor de la grâce sanctifiante.

Tout le secret de la perfection consiste à se dépouiller de soi-même pour se revêtir de Jésus-Christ. En dehors du renoncement il n'est aucune vertu solide et durable. Et comme la tendance à la perfection doit être de tous les jours et de tous les moments, ainsi la recherche de tout ce qui combat et contrarie la nature ne doit connaître aucun relâche. C'est cette abnégation généreuse, cette mortification totale et continuelle que prescrit saint Ignace dans une des règles fondamentales de son Institut, règle d'une observation nécessaire autant que difficile qui a fait tous les saints et tous les vrais ouvriers de la Compagnie. C'est vers elle que le F. de Clorivière, comme il le déclare lui-même dans une de ses lettres, se sentit tout d'abord incliné;

1. « *Supersunt hodiedum* PP. Simpson *et* Fontaine *coætanei* P. Petri *in novitiatu, sancte affirmantes illum brevi alios tirones, fervore, exacta legum disciplina et industria socios ad bonum promovendi superasse.* » Notice ms. sur le P. de Clorivière.

c'est sur elle, comme sur le point capital, qu'il concentra tous ses efforts. En attendant les occasions solennelles de se signaler, il s'exerce sur un théâtre moins vaste, et dans les petites luttes journalières, il apprend l'art de remporter de glorieuses victoires.

Le noviciat terminé, le F. de Clorivière, dans la joie de son âme, consomma son sacrifice et se lia pour toujours à la Compagnie de Jésus par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance perpétuelle. C'était le 17 août 1758[1]. De novice il devenait scolastique approuvé de la Compagnie. Il fut envoyé au collège Louis-le-Grand pour y suivre pendant une année les cours de philosophie.

Les jeunes religieux au milieu desquels il venait se mêler formaient dans ce grand collège une petite communauté à part. Le P. Recteur et le P. Préfet des études, absorbés par les soucis de la direction générale, se faisaient aider par l'un d'eux pour le gouvernement intérieur de cette portion de leur famille. Le *Bidelle*, c'est le nom de ce dignitaire, transmet aux scolastiques les recommandations des supérieurs; il veille au maintien de l'ordre du jour, distribue les petits emplois, entretient la bonne entente, l'esprit de dilatation et de ferveur.

Le F. de Clorivière en arrivant à Louis-le-Grand, y fut nommé Bidelle. La charge n'est pas si considérable qu'elle puisse inspirer un grand orgueil: mais l'humble Frère était ennemi de tout ce qui sentait la distinction; peut-être aussi sa timidité répugnait-elle à ce qui le mettait en avant. Ce fut sa

1. C'est la date indiquée dans le catalogue imprimé par arrêt du Parlement.

première épreuve : d'autres la suivirent bientôt plus intimes et plus douloureuses.

Il avait passé tout le temps de son noviciat dans un grand calme et « sans aucune tentation. » Mais une fois qu'il eut consommé son sacrifice, le démon parut avoir puissance contre lui. Dieu n'a pas épargné ces assauts redoutables aux plus grands saints. L'orage gronda longtemps; pendant plusieurs années encore, nous en retrouverons l'écho dans ses notes spirituelles.

Le défaut de langue fut une autre source d'épreuves. Les étudiants de la Compagnie ont l'habitude de débattre entre eux dans des réunions privées ou *cercles* les questions de philosophie ou de théologie traitées en classe par les professeurs. C'est une sorte de tournoi où chacun est appelé à rompre une lance à son tour, et doit successivement soutenir le rôle de l'attaque ou de la défense. Le F. de Clorivière était mal secondé par sa parole; les meilleures raisons s'arrêtaient sur ses lèvres, et il avait à recueillir plus de confusion que d'honneur. « Pendant l'année de ma philosophie, dit-il, mon bégaiement s'accrut au point que je fus incapable de donner un seul argument. »

Il ne pensa jamais à s'autoriser de cette infirmité pour demander une exemption qui aurait profité à son amour-propre, mais dont ne pouvait s'accommoder son respect de la vie commune, et beaucoup moins son désir de se vaincre et de se mortifier. Mais la croix ne laissait pas d'être rude, et il confesse en toute simplicité qu'il eut beaucoup à souffrir. Une autre peine s'ajoutait à celle-là : les deux choses

qu'il aimait le plus au monde, sa vocation et le sacerdoce, étaient du même coup en péril. Quelle place en effet pouvait lui rester dans un Ordre tout apostolique, parmi des hommes dont le principal ministère est d'enseigner, de confesser, d'annoncer la parole de Dieu? On comprend combien devaient lui peser ces pénibles problèmes. Il les résolut à la manière des saints : « Je me décidai, dit-il, à être Frère coadjuteur, plutôt que de laisser mon état de vie; et quant au sacerdoce, je gardai toujours présente dans mon cœur la pensée que Dieu malgré tout, daignerait m'y élever un jour. »

Ainsi se passa cette laborieuse année. Avant d'appeler son serviteur aux grandes choses qu'il lui réserve, Dieu commence par l'affermir dans l'humilité. C'est le fondement nécessaire. « Il veut nous établir si parfaitement dans la connaissance de notre faiblesse et de notre néant, comme l'écrira quelques années plus tard le P. de Clorivière devenu directeur des âmes, qu'il puisse dans la suite nous confier ses plus riches trésors, sans que nous songions jamais à nous les approprier par la vaine complaisance que nous pourrions y prendre. »

L'œuvre de formation s'avance : les collèges vont la continuer.

✠

CHAPITRE II

COMPIÈGNE - LA RÉGENCE - PERSÉCUTIONS CONTRE LA COMPAGNIE
FERMETURE DES COLLÈGES

1759-1762

La Compagnie de Jésus, bien qu'elle fût à la veille de sa ruine, dirigeait encore en France un grand nombre de collèges. La confiance des familles persistait à recourir au dévouement de ses maîtres et envoyait chaque année une jeunesse florissante autour de ses chaires. Alors, comme aujourd'hui, ce n'était pas un des moindres griefs de ceux qui lui faisaient la guerre. Tous ces collèges n'avaient pas le même éclat ni la même importance. Un des plus modestes était celui de Compiègne, déclaré de fondation royale par Lettres patentes en date du mois d'août 1651. A l'époque où nous sommes arrivés, trois professeurs suffisaient au travail des classes; celles-ci étaient même assez peu considérables pour qu'on pût en réunir deux ensemble sous un seul régent.

C'est là que fut envoyé le F. de Clorivière. Il y avait lieu d'espérer que dans une enceinte moins vaste, au milieu d'un petit cercle d'écoliers, il pren-

drait plus de confiance en lui-même et s'exprimerait avec plus de liberté.

Cette disposition de l'obéissance allait le séparer de son meilleur ami. Le F. Charles Fleury était entré presque en même temps que lui au noviciat : une communauté de pensées et de sentiments avait rapproché les deux jeunes gens l'un de l'autre, et ils avaient formé sous les regards du maître des novices, une sainte amitié fondée sur le désir de s'entr'aider dans le service de Dieu. Le noviciat terminé, ils avaient été envoyés ensemble au collège Louis-le-Grand; mais le F. Fleury, plus jeune de quatre années, devait y poursuivre plus longtemps ses études de philosophie. Il demeura donc à Paris, pendant que le F. de Clorivière prenait la route de Compiègne. C'est nous qui bénéficierons de cette séparation, car les deux amis vont rester en communication et la plume va reprendre et continuer les épanchements du tête-à-tête.

Une moitié de cette correspondance est venue jusqu'à nous. Pendant plus de soixante ans, le P. Fleury garda avec un soin jaloux les lettres qu'il reçut alors, comme on garde un souvenir béni. A sa mort, ce précieux dépôt fut retrouvé dans ses papiers et recueilli avec respect par des mains fraternelles. C'est à cette correspondance que nous allons emprunter l'histoire des années qui vont suivre. Il nous suffira de classer et de grouper ensemble les détails de même nature qui se trouvent dispersés çà et là dans les lettres.

Peu de jours après l'ouverture des classes, le F. de Clorivière fait part à son ami de ses débuts et de ses premières impressions.

« A Compiègne, 25 octobre 1759.

« Mon très cher Frère,
P. C.

« ....Cette maison-ci me plaît beaucoup. On y jouit d'une grande paix, et Dieu y est bien servi. L'entrée de classe se fit lundi dernier.... Je vous dirai que pendant nos huit jours, je fis à la demande du P. Recteur une petite pièce de quarante vers latins distiques, que je lus à table, et qui m'attira bien des louanges... Je me tire aussi passablement bien de ma classe; ma difficulté de parler me gêne très peu, et j'espère que l'exercice journalier la fera passer considérablement. Remerciez-en Dieu avec moi. »

Ces heureux commencements ne devaient pas se soutenir; mais Dieu ménage son serviteur. Le Recteur du collège était le P. Poncet, « homme bien saint et bien intérieur, » disait le F. de Clorivière. Du reste il ne découvrait autour de lui que des exemples de vertu. « Ce collège me semble bien composé, je trouve dans mes collègues tout l'agrément possible et beaucoup d'édification. Nos Pères sont tous d'excellents jésuites. Le P. de la Tour, entr'autres, notre prédicateur, est plein de ferveur; nous sympathisons parfaitement. »

L'humble emploi de régent est un apostolat qui étend son action bien au delà de l'étroite sphère dans laquelle il semble renfermé. « Les enfants qui nous sont confiés pour recevoir l'éducation de la Compagnie, dit la première règle des professeurs, doivent être instruits de telle sorte qu'avec les lettres

ils puisent avant toutes choses des mœurs chrétiennes dans les enseignements de leur maître. »

Ainsi entendue, la classe s'ennoblit, elle devient une partie de ce champ où le Père de famille envoie ses ouvriers, afin qu'ils y fassent des fruits qui demeurent et dont la vertu soit féconde. C'est pourquoi le F. de Clorivière, faisant taire les désirs de missions et de courses apostoliques qui parlaient déjà dans son âme, se renferma joyeusement dans son obscur labeur.

« Je vois maintenant de mes yeux, écrivait-il le 1er janvier 1760, que le temps de la régence est un temps propre à faire beaucoup de bien, quand on est un peu rempli de Dieu, et vivement touché du désir de sauver les âmes. » Et un peu plus tard, répondant à son ami qui venait d'être nommé professeur à Louis-le-Grand : « Oui, un régent peut faire beaucoup de bien quand il joint la vertu à la science; mais cette alliance n'est pas aisée. Je sais maintenant par expérience qu'il faut être bien rempli de Dieu pour en remplir les autres, et qu'il est difficile de prendre bien à cœur l'affaire de sa perfection, quand on désire vivement avancer dans la connaissance des lettres. »

Le F. de Clorivière savait faire cette alliance : il était tout à sa classe et tout à Dieu. Pouvait-il aller trop loin dans l'étude? Saint Ignace n'a-t-il pas dit qu'elle réclame en quelque sorte l'homme tout entier? Il s'y portait par goût et par inclination autant que par devoir. La préparation immédiate de sa classe terminée, il se livrait à la lecture des grands auteurs et il les parcourait dans toute leur étendue. Il lisait

le grec en compagnie du professeur de rhétorique, et il écrit que ses auteurs de prédilection en cette langue étaient Homère et saint Jean Chrysostome.

Le travail de la composition s'ajoutait à celui de la lecture et le complétait. Un attrait spécial le portait vers la poésie pour laquelle il avait une facilité marquée. En toute occasion il était prêt à chanter; il donnait un cantique, une pièce joyeuse pour relever une fête; d'autres fois, à l'imitation de sainte Thérèse et de plusieurs saints, il exhalait dans une poésie simple les tristesses ou les joies de son âme, et quand il était seul, il répétait doucement ces pieuses mélodies, et il sentait les pensées de tristesse s'évanouir ou les flammes du divin amour s'allumer dans son cœur.

De temps à autre, il mettait la main à des œuvres de plus longue haleine. Il nous reste de lui un petit poème latin intitulé : *Ros matutinus*, plein de grâce et de fraîcheur. Plusieurs pièces mordantes contre les philosophes sortirent aussi de sa plume à cette époque et coururent non sans succès dans le public. Son application au travail était presque excessive. On lui avait donné le conseil, pour combattre son bégaiement, de déclamer souvent à haute voix dans sa chambre; mais il s'accuse d'y manquer souvent, « de peur de dérober du temps à l'étude. »

Il annonce avec simplicité ses petits succès :

« Je n'ai pas voulu vous écrire avant d'avoir dit mon entrée en classe, afin de vous en donner des nouvelles. Je l'ai dite, et grâce à Dieu, je n'ai presque point eu d'embarras en la disant. Ce qui vous surprendra même un peu, je l'ai dite deux fois,

le matin et le soir, et j'ai eu, pour la ville, un assez joli auditoire. Aimons le bon Dieu de tout notre cœur, et soyons à lui sans réserve. »

Soyons à Dieu sans réserve! Voilà sa pensée dominante : la perfection l'attire encore plus que l'étude, et il est plus jaloux d'être excellent religieux que bon littérateur. Dès le commencement de sa régence, il déclare à son ami, en lui parlant de la tiédeur, qu'il ne veut pas « croupir dans ce misérable état. » Et un peu plus tard : « Souvenez-vous que vous m'avez dit que vous vouliez travailler à votre perfection avec plus de ferveur que jamais. Il me semble que j'ai aussi la même envie... Aidons-nous l'un l'autre. » C'est au foyer de la sainte Eucharistie qu'il attise ces ardents désirs : « J'ai gardé ici fort exactement, dit-il, le 12 août 1760, le conseil que le P. Brotier m'avait donné quelque temps avant mon départ, de communier tous les jeudis. Le P. Recteur m'en a volontiers accordé la permission, et j'y ai trouvé un grand secours. Je vous conseillerais cette pratique, si elle pouvait s'observer à Paris; elle vous serait plus profitable, quoique moins nécessaire qu'à moi. »

Après la sainte Eucharistie, l'oraison faisait ses plus chères délices. Pendant les vacances, il s'abandonne davantage à son attrait. « Je suis maintenant fort libre, ayant mon entrée de classe prête. Cela me donne un peu plus de loisir d'élever davantage mon esprit à Dieu. Ah! si notre esprit pouvait s'en occuper toujours, que nous serions heureux! » Et comme il n'est point de vraie tendance à la perfection sans la dévotion à Marie, il ajoute aussitôt : « N'oublions pas aussi notre bonne Mère. »

En effet, le F. de Clorivière avait voué à la sainte Vierge une affection toute filiale. Il saisit toutes les occasions de parler « de Celle qui après Jésus doit le plus nous occuper. » En prenant « la houlette, » il déclare qu'il a jeté tous ses soucis dans le sein de son aimable protectrice. Quand parut en 1760 le décret qui supprimait les Congrégations, « cette portion chérie du troupeau de Jésus-Christ et cette pépinière de saints, » il en verse des larmes de douleur, et il invite son ami à joindre ses prières à celles de toutes les âmes pieuses, « afin, si c'était encore possible, de détourner un coup si funeste. »

Il s'inspire de toutes les circonstances, des fêtes de l'Eglise, du renouvellement de l'année, pour se retremper dans la ferveur; souvent même il n'a point d'autres raisons d'écrire que le besoin de parler de Dieu, et de faire part des trésors de saintes pensées et de saints désirs dont son cœur est rempli.

A lire ses lettres, on pourrait croire qu'il n'avait qu'à suivre une pente facile; mais l'axiome des saints reste toujours vrai : la perfection est le prix de la violence et nul ne marche à la suite de Notre-Seigneur, s'il ne porte vaillamment la croix. Nous ne parlons pas encore des épreuves auxquelles la persécution soumettra bientôt sa constance, mais de ces luttes secrètes et silencieuses qui se livrent au plus profond de l'âme sous le seul regard de Dieu. Le calme de sa correspondance ne laisse rien percer de ces agitations douloureuses. Une seule fois, sa plume s'échappe à dire : « Priez plus spécialement pour moi; depuis quelque temps le diable me harcelle bien vivement. » C'était assez pour éveiller une utile commisération

et répondre aux exigences de l'amitié; la discrétion ne permet pas d'introduire les amis plus avant. Le F. de Clorivière réservait pour son supérieur et pour son directeur la pleine manifestation de ses combats et de ses angoisses.

Ce sont d'abord les dures et humiliantes tentations du temps de sa philosophie qui le poursuivent avec plus d'importunité; mais surtout, car cet ennemi domestique lui donna quelque répit vers la fin de sa régence, ce sont les tentations de la défiance et presque du désespoir qui le réduisent parfois à une sorte d'agonie. Elles provenaient surtout, on le devine assez, de son défaut de langue. Par moments, le mal avait paru faire trêve, et tout joyeux, le F. de Clorivière s'empressait d'annoncer la bonne nouvelle à son ami. Mais la trêve était de courte durée, et le combat recommençait bientôt, plus violent et plus acharné. Il nous semble retrouver la trace de ces luttes dans quelques-uns des cantiques composés à cette époque. Il se plaint de la guerre que le démon a soulevée dans son âme; un voile épais s'est étendu sur ses yeux, et lui dérobe la vue du ciel et de Dieu. Mais le généreux athlète se relève; il se fortifie par les grandes pensées de la foi, et loin de se laisser abattre, il se jette à corps perdu dans les bras de Dieu. Etrange condition de l'infirmité humaine prompte à subir toutes les impressions! Ces élans rapides ressemblaient à des éclairs dans un ciel ténébreux; l'instant d'après, la même réalité et les mêmes ennemis ramenaient la même tristesse et le même découragement. Il en vint à « croire, dit-il, que le plus grand service qu'il pût rendre à la Compagnie, c'était de la quitter. »

Il était encore sous le coup de ces désolations intérieures quand la persécution du dehors depuis longtemps menaçante, vint en quelque sorte combler la mesure et inonder son âme de douleur. Par arrêt du Parlement de Paris, les classes de tous les collèges de la Compagnie de Jésus situés dans son ressort furent fermées le 1er avril 1762. Le F. de Clorivière se réfugia avec ses frères dans les exercices de la retraite, auprès de Dieu, l'auteur de toute force et de toute consolation. A la suite de cette retraite, il écrivait à son ami : « J'ai conçu le désir d'être à Dieu sans aucune réserve. » Il ne s'expliquait pas davantage; mais on a retrouvé dans ses papiers une petite note qui achève sa pensée; on lit en tête de cet écrit : « Vœu fait le jour de Pâques de l'année 1762. — *Ad majorem Dei gloriam Virginisque Deiparæ.* »

Ce vœu que nous pouvons sans témérité appeler héroïque a sa place marquée dans ces pages. Il porte sur un objet qui pourrait paraître de peu de conséquence, si nous ne savions que l'apôtre saint Jacques appelle parfait celui qui ne pèche point en paroles. C'est ce moyen de perfection que le F. de Clorivière aborde hardiment; et pour mieux protéger sa résolution contre l'inconstance et le laisser-aller, il la place sous la garde d'un vœu. Peut-être aussi, malgré le défaut qu'il tenait de la nature, avait-il besoin de surveiller les saillies d'une humeur un peu maligne et mordante.

Voici ce vœu traduit du latin : « Dieu Tout-Puissant et éternel, moi Pierre-Joseph de Clorivière, quoique je sois en toute façon très indigne de me présenter devant vous, appuyé néanmoins sur votre

bonté et sur votre miséricorde infinie, et pressé du désir de vous servir avec plus de perfection, je fais vœu à Votre divine Majesté, en présence de la sacrée Vierge Marie et de toute votre cour céleste, de garder attentivement ma langue, c'est-à-dire que je m'engage à ne proférer avec advertance et délibération aucune parole mauvaise, inutile ou oiseuse. Je ne suis rien, Seigneur, mais avec vous, je suis capable de tout. Daignez m'accorder une grâce si abondante que je ne me rende jamais coupable d'aucune infraction, si légère qu'elle soit, contre ce vœu sacré, formé sous votre inspiration. O mon Seigneur Jésus-Christ, je vous demande cette grâce au nom de votre sainte Passion et Résurrection, au nom de votre Cœur sacré transpercé par l'amour, non moins que par le fer de la lance, au nom de votre très sainte Mère, que j'ose bien appeler aussi la mienne, au nom de tous vos anges et de tous vos saints, et j'en ai la confiance, Seigneur, vous me l'accorderez, malgré mon extrême indignité. *Amen, Amen, Amen.* »

Un vœu de cette nature pouvait ouvrir facilement la porte au scrupule. Saint Ignace, dans ses Exercices, a tracé des règles sûres autant que sages sur l'usage de la langue. Le F. de Clorivière s'en inspira pour expliquer l'objet et l'étendue de son engagement.

« Par paroles mauvaises, j'entends toutes paroles contre la foi, contre la charité, contre la pureté, contre la vérité, dites avec advertance. — Par paroles oiseuses et inutiles, j'entends toutes celles qui ne peuvent avoir aucune bonne fin, telles que sont des paroles de raillerie, de bouffonnerie, de vanité qui n'auraient d'autre but que de faire voir de l'esprit et

de donner bonne opinion de soi. Je comprends aussi sous ce nom les chansons trop peu chrétiennes et religieuses, certaines nouvellès tout à fait étrangères à mon état... mais je ne compte pas au nombre des paroles inutiles et oiseuses les paroles de civilité, ou celles que je dirais pour entretenir ou réveiller une conversation languissante... je ne compte pas non plus celles que je dirais pour répondre à une question, même en temps de silence... »

Dans ces explications, la part, comme on le voit, était faite entière aux devoirs de la bienséance et de la charité. Le religieux ne sacrifiait que les rècherches de l'amour-propre. C'était assez pour avoir occasion de se renoncer souvent.

Ainsi le F: de Clorivière couronnait-il le temps de sa régence, en homme épris de la perfection, que les obstacles ne peuvent arrêter, et que la perspective de luttes nouvelles et plus redoutables aiguillonne, au lieu de le décourager.

Nous devons revenir un moment sur nos pas, et reprendre certains évènements que nous avons omis de raconter à leur date, pour ne pas entraver l'ordre et la suite de notre récit. Evidemment, il n'est pas question de faire ici le tableau détaillé de la proscription de la Compagnie de Jésus en France. Nous nous bornerons à placer sous les yeux du lecteur l'histoire intime du F. de Clorivière pendant ces tristes jours. La Providence a voulu qu'elle fût conservée pour notre édification. Elle nous révèlera quels étaient dans le secret les sentiments de ces hommes sur qui pesaient tant de calomnies, et que les arrêts des Parlements condamnaient comme des misérables

traîtres à tous les devoirs. C'est à l'époque où le F. de Clorivière vint à Compiègne que la persécution, depuis longtemps commencée, s'accentue davantage. Les exploits de Pombal avaient stimulé le zèle des philosophes unis aux jansénistes et aux Parlements, et exalté leurs espérances. En vain les évêques avaient essayé de défendre l'Ordre incriminé; en vain dans leurs grandes assemblées ils avaient confirmé, d'une voix presque unanime, le témoignage qui lui avait été décerné à sa naissance par le concile de Trente; sa perte était jurée.

Le 18 avril 1760 le Parlement de Paris fit paraître un arrêt contre les Congrégations de la Sainte Vierge. Personne jusqu'alors ne s'était avisé de voir un danger pour le repos public et pour la sûreté de l'Etat dans ces pieuses associations, où le désir d'honorer en commun la Mère de Dieu enrôlait seul une élite de chrétiens. Mais la haine est habile à forger des périls imaginaires. Cet épouvantail sera soigneusement conservé, et quelque demi-siècle plus tard, il sera remis au jour, pour provoquer les mêmes terreurs hypocrites et les mêmes rigueurs réelles.

L'arrêt de suppression ne fut signé qu'au bout de six mois, comme si le Parlement lui-même avait rougi de ses feintes alarmes. Ce n'était qu'un prélude. Le procès du P. de la Valette vint bientôt fournir aux ennemis de la Compagnie le prétexte dont ils avaient besoin pour ouvrir une campagne décisive.

A la suite d'un violent réquisitoire de l'abbé Chauvelin, le Parlement ordonna qu'il serait déposé au greffe un exemplaire des Constitutions de la

Compagnie. Quelques mois plus tard, le 6 août 1761, le Procureur général au Parlement fut reçu appelant comme d'abus de toutes les Bulles ou Brefs des souverains Pontifes en faveur de la Compagnie. Défense fut faite de recevoir aucun novice, et vingt-quatre ouvrages, sortis de la plume des Jésuites, furent condamnés à être lacérés par la main du bourreau et brûlés sur la place publique, comme séditieux, destructifs de la morale chrétienne et enseignant une doctrine meurtrière[1].

Pendant ce temps-là, s'élaborait avec une fiévreuse activité la grande machine des *Assertions*, monument de haine et de mensonge, où l'on a relevé plus de sept cents textes falsifiés. C'était manifestement une guerre à mort.

Toutes ces nouvelles arrivaient coup sur coup dans les collèges et maisons de la Compagnie; elles y causaient plus de tristesse que de surprise et d'épouvante. Le 19 août, deux semaines après le fameux arrêt du Parlement, le F. de Clorivière écrit au F. Fleury :

« C'est à présent que nous pouvons montrer notre courage et notre foi : prions avec ferveur pour ceux

1. L'opinion se passionnait outre mesure à ces débats, et comme toujours, elle prenait surtout parti pour le scandale et pour la violence. « L'empressement à se procurer l'arrêt du 6 août, racontent les *Nouvelles ecclésiastiques*, fut incroyable. Le vendredi, à dix heures du soir, les carrosses remplissaient encore l'étroite rue de la Harpe, où demeurait Simon, l'imprimeur du Parlement, à l'enseigne de l'Hercule. On enlevait les feuilles aux ouvriers à mesure qu'elles sortaient de dessous la presse; on les arrachait pour ainsi dire aux colporteurs. Le dimanche, Simon les vendait encore 24 sols; on les vendit dans les rues jusqu'à 3 livres. Simon gagna plus de 30,000 livres. » (*Cf.* EMOND. *Histoire du collège de Louis-le-Grand.*)

qui nous procurent l'avantage de souffrir quelque chose sans l'avoir mérité; c'est l'unique récompense que Notre-Seigneur étant sur la terre a reçue de ses travaux, et c'est pour nous le comble de la gloire d'avoir un partage semblable au sien. Je me souviens encore que dans le temps où nos affaires de Portugal faisaient le plus de bruit, lorsque nous en parlions ensemble, nous enviions, et avec raison, le sort des jésuites de ce pays-là; il me semble qu'à présent tout fervent chrétien doit envier le nôtre. Que cela nous attache de plus en plus à notre vocation; je l'ai toujours aimée, par la miséricorde de Dieu; mais tout ceci me la rend de jour en jour plus aimable; et je crois que je m'estimerais fort heureux de mourir plutôt mille fois que de lui manquer jamais de fidélité... »

Toutefois, la Compagnie n'était pas privée de défenseurs. De tous les points du royaume, les évêques adressèrent au roi de solennelles protestations contre l'ignominieux arrêt du 6 août 1761. Emu par la vigueur et l'ensemble de ces témoignages, le roi fit tenir le 30 novembre de la même année une assemblée extraordinaire d'évêques, et soumit à leur examen quatre questions sur lesquelles il voulait avoir leur avis. Cinquante-et-un prélats prirent part à cette assemblée, et continuèrent leurs délibérations pendant un mois. Un seul d'entr'eux, celui de Soissons, condamna les Jésuites, et encore fit-il des réserves qui contredisaient la signification de son vote. Cinq se contentèrent de réclamer quelques modifications dans le gouvernement intérieur de la Compagnie. Tous les autres lui donnèrent

une approbation pleine et entière, la vengèrent avec éclat des reproches et des calomnies amoncelées contre elle, et représentèrent sa destruction comme un malheur public pour l'Eglise et pour l'Etat.

Ce n'est pas le lieu de parler d'une tentative imaginée alors par quelques défenseurs imprudents et patronnés par le roi, qui consistait à placer les Jésuites du royaume sous l'autorité d'un Vicaire général, résidant en France, et plus ou moins indépendant du Général de Rome dans l'exercice de son pouvoir. Cette combinaison, qui cachait un schisme, fut repoussée avec indignation par les Jésuites de France[1], par le P. Général et par le Souverain Pontife :

1. « Il n'est personne, écrit dès le 5 mai 1761 au R. P. Général le P. de la Croix qui n'ait ce projet en horreur... Tant que je gouvernerai la Province, je serai à vous; j'obéirai à vos ordres : « *Nullus est e* « *Societate qui non penitus ab ejusmodi consilio abhorreat...* « *Quamdiu Provinciam administrabo, vester ero, vestris parebo* « *imperiis...* »

Tous les jeunes gens du collège Louis-le-Grand déclarèrent qu'ils étaient résolus à sortir de la Compagnie s'il y avait un Vicaire général; ce Vicaire général était une innovation qui attaquait la substance de l'Institut auquel ils s'étaient liés, et cette substance changée, ils se croiraient libres de leurs engagements. — *Lettre du P. Salvat, Procur. de la Prov. d'Aquitaine au P. Général, 25 janvier 1762.* — Le P. Nectoux, Provincial de la Province d'Aquitaine, disait à son tour au nom de tous les siens : « Mon très Révérend Père, de nouvelles prières ont été ordonnées dans cette Province, afin que Dieu dans sa miséricorde veuille à jamais éloigner de nous le très grave malheur qui nous menace. Nous demandons en grâce à votre Paternité de ne pas se refuser à porter à notre Père le souverain Pasteur de toute l'Eglise nos vœux, nos craintes, nos anxiétés, notre tristesse et notre désolation, et de lui dire que tous ensemble, prosternés à ses pieds, nous prions, nous conjurons, nous supplions Sa Sainteté de ne pas se laisser fléchir, sachant à n'en pouvoir douter que sur cette proposition d'un Vicaire général, le Roi très chrétien, ne recevra point son refus de mauvaise grâce;

Sint ut sunt aut non sint, s'était écrié Clément XIII à la première nouvelle de cet étrange projet. Enhardi par cet échec d'une politique irrésolue et timide, le Parlement reprit sa marche en avant.

Que restait-il donc, sinon de se tourner du côté de Dieu, de faire provision de force et de vertu pour l'heure des suprêmes périls, et en attendant, de rester fidèle à son poste et à la règle, pour mériter la grâce de la persévérance? Le 18 février 1762, le F. de Clorivière écrivit :

« Mon très cher Père,

P. C.

« Je vous remercie des deux lettres que vous m'avez écrites, il y a quelque temps, au sujet des affaires de la Compagnie, notre bonne mère, que nous pouvons justement appeler une mère de douleurs. Depuis ce temps, ces peines ont encore augmenté, et elle se voit tourmentée de tous côtés. Que le nom du Seigneur en soit béni! Mais s'il lui plaît de la tenir dans l'humiliation et l'affliction, il veut aussi que nous n'oublions rien de ce que peuvent des enfants tendres et reconnaissants pour la soulager et la consoler. Où les choses aboutiront-elles? Nous ne pouvons pénétrer dans les secrets profonds du Seigneur, ni percer dans l'avenir; mais toutes les réflexions semblent convaincre qu'il faut faire un grand fonds de vertu, et s'armer de courage et de

que fidèle à sa constante bienveillance pour notre Compagnie, Elle veuille bien s'employer en notre faveur, afin que nous puissions demeurer à l'avenir ce que nous avons été jusqu'à ce jour. » — Bordeaux, 26 janvier 1762.

fermeté contre des évènements et des occasions qui pourraient être bien dangereuses à ceux qui manqueraient de force et de générosité. Unissons toujours nos prières. Dites-moi si l'on croit que les classes soient fermées en avril. »

Le Parlement allait se charger de la réponse. Il avait lui-même fixé cette date trop lointaine pour ses impatiences, et il l'avait fait malgré l'ordre absolu du roi. Cependant, à la veille du jour où l'arrêt devait être exécuté, le monarque qui aimait les Jésuites, et dont l'équité naturelle s'était révoltée à la pensée de servir une si criante injustice, essaya de sauver les victimes, à la faveur d'un compromis. Au mois de mars 1762, il fit publier un édit par lequel il les maintenait dans son royaume, mais tout en écartant l'innovation d'un Vicaire général, il modifiait en plusieurs points leurs Constitutions. Il cassait en même temps tout ce qui avait été fait contre eux depuis le 1er août précédent.

Le Parlement ne s'alarma point d'une mesure qui, sous couleur de fermeté, cachait la faiblesse. Il refusa d'enregistrer l'acte royal et Louis XV, accoutumé à fléchir, retira son édit. Tous les obstacles étant donc levés, et la date du 1er avril étant arrivée, le décret du 6 août 1761 fut exécuté de plein droit.

L'expulsion des Jésuites et la fermeture de leurs collèges avait eu lieu le jeudi de la semaine de la Passion. Le souvenir des humiliations et des injustices dont leur Maître avait été abreuvé consola ses serviteurs. C'était à peu près l'époque où les Jésuites de Compiègne avaient l'habitude de vaquer aux

exercices de la retraite annuelle. Ils ne changèrent rien à leur pieux usage.

L'épreuve appelle la bénédiction de Dieu. Le F. de Clorivière fut inondé de grâces dans cette retraite, et sa générosité grandissant avec la tribulation, il prononça le jour de Pâques ce vœu dont nous avons parlé, digne d'un P. de la Colombière. Le surlendemain, 13 avril, il écrivait à son ami de Louis-le-Grand :

« Vous savez la situation où nous sommes ici, comme ailleurs. D'autres ont pris notre place. Pour nous, nous sommes dans l'incertitude sur ce que nous deviendrons. Qu'il est doux parmi tout cela de s'abandonner à la Providence! Je me rappelle une parole du R. P. Le Roi que m'a dite le P. du Pérou, « qu'il ne connaissait pas d'état plus délectable que « celui d'un homme qui ne voit ce qu'il pourra devenir. » En effet, c'est alors que l'on peut marquer à Dieu qu'on le regarde comme un bon Père, en se reposant paisiblement dans son sein, et en s'abandonnant pleinement à la conduite de son aimable Providence. Demandez pour moi ce parfait abandon... Ma retraite est finie depuis quelques jours. Remerciez le bon Dieu des grâces que j'y ai reçues; j'ai conçu le désir d'être à lui sans aucune réserve. »

La situation devenait extrêmement critique surtout pour les jeunes religieux que la fermeture des collèges, et la dispersion forcée qui en était la conséquence, allait jeter malgré eux au milieu du monde et exposer peut-être au hasard de perdre leur vocation. Dès ce moment, le F. de Clorivière n'a point de préoccupation plus vive que d'assurer la garde

de son trésor. Il s'en remet à Dieu avec une confiance admirable pour le choix des moyens ; mais il ne néglige rien de son côté pour se ménager la faveur et l'appui du Ciel.

✠

CHAPITRE III

LE F. DE CLORIVIÈRE EST ADMIS DANS LA PROVINCE D'ANGLETERRE
ARRÊT DU 6 AOUT 1762

A quelques journées de Compiègne, s'élève l'antique et illustre sanctuaire de Notre-Dame de Liesse. La sainte Vierge en avait elle-même consacré l'origine plusieurs siècles auparavant par un prodige extraordinaire, et depuis lors elle n'avait cessé de répandre des grâces abondantes et souvent miraculeuses sur la multitude des pèlerins, que la dévotion amenait de toutes parts au pied de son autel. Le F. de Clorivière obtint la permission d'aller s'y recommander à son puissant patronage. Il partit le 14 avril. Sa pieuse excursion dura huit jours entiers. De retour à Compiègne, il se hâta d'écrire à son ami :

« Mon pèlerinage est fini ; j'y ai eu de la consolation et beaucoup de fatigue... Je vous ai recommandé ainsi que moi à Notre-Dame de Liesse ; et j'ai une ferme espérance que notre bonne Mère aura pitié de ses enfants. Je ne sens rien, je ne vois rien, Dieu ne m'inspire rien au sujet de ce que je dois faire, sinon une résolution qui est, à ce qui me semble, inébranlable avec le concours de sa grâce, de mourir plutôt

mille fois que d'abandonner ma sainte vocation. Oh! qu'elle m'est chère, et que je souffrirais de bon cœur tout au monde plutôt que de la démentir!

« J'ai maintenant le bonheur de recevoir tous les jours le pain des forts et des faibles, des riches et des indigents; je crois que dans ce temps, j'ai besoin de cette nourriture si capable de donner à mon âme la vigueur qui lui est nécessaire, et dont sans cela elle serait privée. On m'a accordé cette permission, et il me semble que nos supérieurs l'accorderaient à ceux qui se sentiraient portés à la leur demander.

« Adieu, mon très cher Père.

« P.-J. DE CLORIVIÈRE, *jésuite*.

« 23 avril 1762, Compiègne. »

Le jour même où le F. de Clorivière écrivait cette lettre, le Parlement publiait un nouveau décret qui confirmait et complétait la mesure du 1er avril. Il ordonnait que tous les biens situés dans le ressort de la Cour seraient « sans délai saisis, arrêtés et mis sous la main du Roi et de Justice, » et il en confiait l'administration à des économes nommés par lui. On se promettait merveille de ces biens : ils devaient couvrir les dépenses de la guerre, fournir une pension alimentaire aux religieux expulsés, indemniser leurs créanciers, et de plus entretenir les nouveaux maîtres, leurs successeurs. On sait comment ces belles promesses ont été tenues.

Par une disposition pleine d'injustice et de perfidie, les Parlements ne firent qu'une promesse dérisoire de subsides aux religieux qui n'avaient pas encore

atteint l'âge de trente-trois ans, et prononcé leurs vœux solennels : c'était les condamner à la misère, ou les contraindre à rompre leurs engagements. L'embarras des supérieurs était grand. Ils ne pouvaient consentir à renvoyer contre leur gré des hommes qui s'étaient donnés à la Compagnie pour vivre et mourir dans son sein. D'autre part, les ressources des collèges étant taries, comment pourvoir à l'entretien d'un si grand nombre de religieux? Les plus dures privations de la pauvreté étaient donc en perspective.

Dans cet état de choses, il importait de ne retenir que des caractères déterminés et des vertus à toute épreuve. C'est pourquoi ils laissèrent à tous ceux qui n'avaient pas fait les vœux solennels le choix, ou de rester dans la Compagnie en acceptant sa mauvaise fortune, ou de rentrer dans le monde, libres de leurs engagements.

Le F. de Clorivière n'était pas exposé à céder aux conseils de la crainte; mais il avait à se garder d'une autre tentation plus délicate et non moins dangereuse. Ne pouvait-il pas voir dans ces évènements une occasion ménagée par la Providence pour se retirer d'un Ordre auquel il se croyait inutile, et que dans ses heures de découragement, il avait eu déjà la pensée de quitter?

Nous allons entendre sa réponse.

« Mon très cher ami,

P. C.

« Je ne comptais vous écrire que vers les fêtes de la Pentecôte; le P. d'Hervillé m'a engagé à le faire

aujourd'hui[1]... Que nous sommes heureux d'avoir encore notre saint engagement, et que je plains ceux qui ne sont plus dans le corps de bataille!... Je conçois maintenant la conduite admirable de la Providence et ses secrets jugements. C'était lui-même qui faisait agir nos supérieurs. C'est l'exécution de cette loi que Dieu avait donnée à son peuple, de donner la veille d'un jour de bataille permission de s'en aller à tous ceux qui le voudraient, et même de le faire publier à haute voix dans tout le camp. Le Seigneur nous compte encore parmi ses soldats; ne déshonorons pas un si glorieux titre.

« Je vous envoie un cantique que j'ai fait sur les souffrances, à l'imitation du P. Surin; je l'ai fait

1. Au mois de décembre 1793, le P. de Clorivière écrivait : « J'ai appris par les journaux qu'un des hommes que j'estimais le plus pour sa vertu, le P. d'Hervillé, vient d'être guillotiné. Je n'ai pas balancé à l'honorer comme un martyr... » Au moment de la suppression des collèges, le P. d'Hervillé était à Compiègne; il obtint alors de se retirer en Lorraine, et il y resta jusqu'à la suppression de la Compagnie dans cette province en 1768, occupé tout entier aux œuvres de sa vocation. Les missions avaient surtout pour lui un attrait particulier; il poursuivit ce pénible et fructueux ministère jusqu'à ce que la Révolution vint enchaîner son zèle. Il reçut alors l'hospitalité à Orléans, chez une généreuse femme, ancienne religieuse, qui avait transformé sa demeure en une sorte de communauté où les vierges chassées comme elle de leurs couvents, et les prêtres fugitifs étaient assurés de trouver un asile toujours ouvert. Cette retraite ayant été découverte, le P. d'Hervillé y fut arrêté, le 26 novembre 1793, avec son hôtesse et la domestique de celle-ci. C'était peu de temps après la nouvelle loi portée contre ceux qui recèleraient des prêtres (21 octobre 1793). Il fut condamné à mort, et les deux chrétiennes qui l'avaient accueilli partagèrent sa condamnation et son martyre. L'exécution eut lieu le 21 décembre. — CARRON, *Les Confesseurs de la foi*, T. I, p. 215. — Le R. P. dom PIOLIN, l'*Eglise du Mans durant la Révolution*, T. III, ch. IX, p. 61.

spécialement pour vous et pour moi, engagé par les circonstances où il me semble que nous serons bientôt. Je sens bien qu'il serait matière de risée à plusieurs personnes; mais aussi ce n'est pas pour elles qu'il est fait[1].

« A Compiègne, ce 22 mai 1762.

« P. J. D. C. J. »

(Pierre-Joseph DE CLORIVIÈRE, *jésuite*).

1. Voici ce cantique : On nous permettra de le transcrire. Ce n'est point un modèle de poésie, bien que la couleur et l'entrain n'y fassent pas défaut. Nous n'y voulons voir que l'expression des sentiments qui remplissaient le cœur de notre jeune religieux.

« Du vin que donne le Sauveur
A ceux qu'il veut par sa faveur
Distinguer du vulgaire,
Ami, connaissons bien le prix;
C'est de ses plus chers favoris
La boisson la plus chère.
Pour mériter un si grand don,
Chantons tous deux du même ton :
Bon, bon, bon, que ce vin est bon!
Heureux qui peut en boire!

« L'homme n'en faisait point de cas,
Ou même n'en connaissait pas
La vertu salutaire.
Le Fils du Très Haut plein d'amour,
Afin de nous l'apprendre, un jour
Descendit sur la terre.
Ayant donc reçu sa leçon,
Disons tous de cette boisson :
Bon, bon, bon, que ce vin est bon!
On ne peut trop en boire!

« Jésus lui-même en ces bas lieux
Reçut ce vin délicieux
De la main de son Père;
Toujours il en fut altéré
Jusqu'à ce qu'il eût expiré
En croix sur le Calvaire.
Ce vin paya notre rançon,
Et nous délivra de prison.
Bon, bon, bon, que ce vin est bon!
Mortels, venez en boire.

« Pour cette divine liqueur,
A son exemple, tout grand cœur
Sent une soif ardente.
Il faut, dit-il, boire ou mourir;
Hors ce vin, rien ne peut guérir
L'amour qui me tourmente.
Viens, amour, sois mon échanson.
Verse sans cesse à plein flacon,
Bon, bon, bon, que ce vin est bon!
Ah! sa douceur m'enchante.

« Le monde, aveugle pour le bien,
A ce discours ne connait rien;
Il lui semble un mystère,
Mais quoi qu'il dise de ce vin,
Je lui trouve un goût tout divin,
Je ne saurais le taire.
Dût-on me croire sans raison,
Je veux chanter à ma façon :
Bon, bon, bon, que ce vin est bon!
On ne peut trop en boire

Après l'expulsion de leurs collèges, les Jésuites avaient été obligés de se disperser : quelques-uns s'étaient retirés chez leurs parents, d'autres avaient trouvé un refuge dans des familles chrétiennes ; plusieurs attendaient la fin de l'orage dans des séminaires ou des maisons religieuses. « Le supérieur du séminaire de la Sainte-Famille, autrement appelé des Trente-Trois, lisons-nous dans une note se rapportant à cette époque, Sulpicien vénérable, recevait dans sa maison tous ceux qui se présentaient : il y attirait même les novices, et quoique son établissement ne fût pas richement doté, il ne fixait aucune pension[1]. « Mon but en agissant ainsi, disait-il,

« Par sa force il nous rend vainqueurs
De ce qui peut souiller nos cœurs,
Les fixer à la terre.
Jamais un cœur n'est épuré
Que quand, en étant enivré,
A Dieu seul il veut plaire.
Il se rit du : qu'en dira-t-on?
Et répète à tous sa leçon :
Bon, bon, bon, que ce vin est bon!
Quand pourrons-nous en boire?

« Que le monde par ses attraits,
Par ses caresses, ses bienfaits,
Attaque son courage;
Que l'enfer des bûchers ardents
Allume les feux menaçants,
Fasse éclater sa rage;
Ces efforts sont hors de saison,
Il chante encore d'un plus haut ton :
Bon, bon, bon, que ce vin est bon!
Versez-en davantage.

« Jésus est son unique amour,
Il ne s'occupe nuit et jour
Que du soin de lui plaire.
Pour s'unir à ce Roi des rois,
Il veut, étendu sur la croix,
Mourir dans la misère.
Il n'a point d'autre ambition
Que d'entonner cette chanson :
Bon, bon, bon, que ce vin est bon!
Jésus m'en a fait boire.

« Qui désire savoir aimer,
Et veut tout de bon s'enflammer
D'un amour véritable,
Doit aller aux pieds du Sauveur
Lui demander avec ferveur
De ce jus délectable.
S'il vient lui-même en présenter,
Il le faut boire, et puis chanter :
Bon, bon, bon, que ce vin est bon!
Rien n'est plus agréable. »

1. « Le séminaire des Trente-Trois écoliers fut institué d'abord en 1633, pour un nombre bien plus petit, savoir de cinq, puis de douze. Ils ne se sont placés à la Montagne Sainte-Geneviève que depuis l'an 1657. » (LEBEUF, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, T. I, 2e part. *Eglise Saint-Etienne-du-Mont*).

« est que, si, comme je l'espère, les Jésuites sont « bientôt rétablis, je rendrai à leur Ordre en France « un fondement bon et solide, en lui rendant de « jeunes religieux, et moi-même alors avec eux, « j'entrerai dans cette sainte et vénérable Société. »

C'est dans ce séminaire que l'ami du F. de Clorivière, le F. Fleury, trouva d'abord un refuge; il n'y resta que peu de temps; car dès les premiers jours de mai, il est à Rouen, chez un Monsieur de la Biffe, rue de la Vicomté.

Quant au F. de Clorivière, il avait hâte de sortir au plus tôt d'une situation précaire, et d'aller renouer quelque part que ce fût, même au bout du monde, les liens de fraternité et de vie commune violemment brisés sur la terre natale. L'exécution de ce projet n'était pas sans difficulté. Le P. Provincial, pour des raisons dont le détail ne nous a pas été laissé, ne s'y prêtait qu'avec peine. Le jeune religieux voyait donc peu de jour à ses espérances. Il fit ce qu'il avait coutume de faire dans ses embarras et ses perplexités; il se tourna du côté du ciel, et conjura Notre-Seigneur avec instances, de disposer lui-même les évènements et de lever tous les obstacles. Il fut exaucé.

« La volonté du Seigneur s'est déclarée d'elle-même, écrit-il le 6 juin, sans aucun mouvement de ma part. J'ai reçu samedi matin, c'est-à-dire hier, une disposition pour Lille, mais on me marque que j'irai plus loin. On dit que l'Impératrice nous ouvre ses Etats; c'est sans doute là qu'on nous envoie. Mais il n'y a pas de temps à perdre. La Cour qui nous donne apparemment permission de sortir de France, pourra changer d'avis. »

En arrivant à Lille, le F. de Clorivière n'y trouva pas la fin de ses épreuves. Le 26 juin il écrit de nouveau : « Les circonstances ne sont plus les mêmes; peut-être vous reverrai-je encore... Car je n'ai qu'une faible espérance de rester ici. Hier matin, le R. P. Recteur de ce collège m'a dit qu'il avait ordre du R. P. Provincial de Flandre de me renvoyer dans ma Province. Après avoir recommandé cette affaire à Notre-Seigneur, j'ai cru devoir lui faire par moi-même les plus vives instances pour qu'il m'accorde la grâce de demeurer. Je lui ai écrit pour cela une lettre pleine des motifs les plus capables de l'intéresser en ma faveur; le R. P. Recteur qui paraît avoir conçu quelque affection pour moi, doit appuyer mes prières des siennes. Cependant, en attendant la réponse du P. Provincial qu'il doute fort m'être favorable, il m'a dit de me rendre à Douai, où je demeurerai au collège. Je me regarde maintenant comme une boule que le Seigneur aime à voir rouler de côté et d'autre, et le bon plaisir du Seigneur fait ma satisfaction, et le mouvement même est mon repos.

« Je ne dois pas manquer de vous dire que j'ai écrit au R. P. de la Croix l'état où je suis, afin qu'il me donne ses ordres. Mais je l'ai conjuré instamment de ne pas penser à me renvoyer de la Compagnie; j'ai dit que tous les risques qu'on peut courir en y restant, je les prévois, que j'en prévois même de plus grands, que j'envisage et que j'embrasse tout avec joie. J'ai fini ma lettre par ces mots : « Je vous « développe mon cœur comme à mon père; c'est vous « dont le Seigneur s'est servi pour m'inspirer ces

« sentiments et cette affection tendre et filiale pour « la Compagnie; ne m'arrachez pas, je vous en prie, « d'entre les bras de la meilleure de toutes les mères; « elle m'a souffert jusqu'à présent malgré toutes mes « misères; je ne crois pas qu'elle prît plaisir à voir « qu'on me séparât d'elle dans le temps de son « affliction. » — Si ma lettre ne tarde pas trop, écrivez-moi au collège à Douai, où je me rendrai le 30 de ce mois, et où je resterai jusqu'à ce que je reçoive réponse du P. Provincial de cette Province. Si elle ne m'est pas favorable, et que le P. de la Croix ne me donne pas d'autre ordre, j'irai comme je lui ai marqué, ou à Arras, ou à Compiègne. »

Un attachement si profond pour la Compagnie persécutée, et une confiance si tranquille en la Providence méritaient de ne pas être trompés. Le 30 juin, selon l'ordre de son supérieur, il se rendit à Douai. La Compagnie de Jésus possédait deux maisons dans cette ville : un séminaire écossais qui y avait été transféré de Pont-à-Mousson en 1590, et un grand collège placé sous la direction des Pères de la Gaule-Belgique et depuis longtemps érigé en Université. C'est là que le P. de Clorivière reçut l'hospitalité[1].

1. Une partie des maisons de la Province Gallo-Belge : Cambrai, Douai, Lille, Valenciennes, Saint-Omer, etc., étaient situées sur le territoire français; c'est peut-être pour cette raison que le F. de Clorivière n'y fut pas admis. Il était facile de prévoir, en effet, que le Parlement de Flandre, quelles que fussent d'ailleurs sa bienveillance actuelle et son équité, devrait un jour ou l'autre céder à la pression venue de celui de Paris. Nous aimons à dire à l'honneur de la Cour de Douai qu'elle résista longtemps; elle laissa les Pères dans leurs maisons et leurs collèges jusqu'au 1er avril 1765, et en les expulsant, elle s'abstint

L'épreuve touche à sa fin. Elle va se terminer d'une façon qu'il n'avait sans doute pas prévue, et qui justifia de la manière la plus éclatante son parfait abandon entre les mains de Dieu. Jusque là, il semble n'avoir eu en vue que de se ménager un abri temporaire en attendant la fin de la tempête; mais il n'avait pas eu la pensée de quitter la Province dont il faisait partie, pour entrer dans une Province étrangère. Il se défendra tout à l'heure d'avoir fait la moindre démarche dans ce sens. Il paraissait plus que jamais oublié du ciel et laissé à sa propre initiative, quand Dieu fixa tout à coup ses incertitudes, en inspirant à un des Pères du collège écossais la pensée de le demander au P. de la Croix pour la Province d'Angleterre. Tout se termina dans l'espace de quelques jours et de la manière la plus heureuse. Le F. de Clorivière se hâte d'en envoyer la nouvelle à son ami :

« Le P. de la Croix me mande que je n'ai qu'à partir au plus tôt pour Liège, parce que ma destination n'est pas pour la Province Gallo-Belgique, mais

de qualifications injurieuses; elle se montra aussi moins inhumaine et moins cupide. Chacun des proscrits eut le droit d'emporter ce qui était à son usage personnel, et reçut une somme d'argent pour subvenir aux premières nécessités. De plus, une pension de 400 livres pour les profès, et de 200 livres pour les autres, fut garantie, sans qu'il fût besoin de l'acheter au prix de l'humiliation et aux dépens de la conscience, à la seule condition que des biens de famille ne créeraient pas par ailleurs des ressources suffisantes. Un intervalle de quinze jours était laissé entre le départ des régents de la Compagnie et l'installation de leurs successeurs, et aucune menace n'était faite aux familles pour les contraindre à donner leurs enfants aux nouveaux instituteurs. (*Cf. Arrêts de la Cour de Flandre*, 19 mars 1765).

pour celle d'Angleterre, où le P. Crooskshanks[1] a obtenu que je fusse reçu, sans que j'aie pour cela dit un seul mot. Si le P. Provincial m'a soupçonné quelque temps d'avoir concerté ce changement de Province, ce que vous lui avez dit, et ce que je lui ai marqué moi-même dans deux lettres, l'a certainement tout à fait détrompé. Je pars lundi, 5 de ce mois (juillet) pour Liège, bien convaincu que c'est Dieu qui m'y envoie... J'ai lieu de croire qu'on me mettra d'abord en théologie; on fera ce qu'on voudra; je ne m'en inquiète plus... Je souhaite me tromper; mais je crois que l'on verra des choses bien violentes...

« *Totus in X^to tuus.* »

La persévérance du jeune religieux avait donc été couronnée de succès : il était au port. Mais la sécurité dont il jouissait ne lui fit point oublier ceux qu'il avait laissés en haute mer exposés aux fureurs de l'orage.

Après un court séjour au séminaire des Trente-Trois, son ami s'était retiré en Normandie. Le Parlement de cette province était resté quelque temps en arrière de celui de Paris; mais bientôt, comme honteux de sa lenteur, il sembla prendre à tâche de se la faire pardonner, et il se signala entre toutes les Cours du royaume par les mesures les plus odieuses contre la Compagnie de Jésus.

Le 12 février 1762, il recevait le Procureur général du roi appelant comme d'abus de toutes les Bulles, Brefs, Lettres apostoliques des Souverains Pontifes

1. En 1748, le P. Crooskshanks était Recteur du collège écossais à Douai. En 1762, il était à la maison professe de Paris, en qualité de procureur des Missions d'Angleterre et d'Ecosse.

concernant la Compagnie de Jésus, condamnait le livre des Constitutions à être lacéré et jeté au feu par la main du bourreau, qualifiait les vœux de « serment impie d'observer une règle impie, » notifiait aux Pères l'ordre de quitter leurs maisons avant le 1er juillet suivant, faisait saisie de tous leurs biens et immeubles. Sur la vente de ces biens, il promettait une pension convenable aux religieux dépossédés; mais bientôt il craignit d'avoir été trop généreux, et il se ravisa; le 21 juin 1762, fête de saint Louis de Gonzague, il arrêta qu'il ne serait accordé de secours qu'aux Jésuites âgés au moins de trente-trois ans, et qui ne pourraient prétendre, à raison de leur profession solennelle, à aucune part dans l'héritage de la famille; et encore cette misérable pension, dont la cour se réservait de fixer plus tard la quotité, était-elle soumise à des conditions si odieusement vexatoires et infamantes, que pas un seul Jésuite ne consentit à les accepter.

« Il nous est impossible, écrivait le P. de la Croix au P. Général, sans manquer à l'honneur et à notre conscience, de faire la déclaration exigée par le Parlement... Aussi nos Pères, qui sont en Normandie, l'ont-ils refusée avec énergie; ils ont déclaré très haut qu'ils aimaient mieux mendier leur pain ou mourir de faim, que de se déshonorer par une pareille déclaration[1].

1. ....*Nostri forti animo recusavere quominus eam (declarationem) ederent, et palam affirmavere sibi satius esse mendicato vivere aut fame emori, quam declaratione id genus commaculari...* 13 juillet 1762.

Voici cette déclaration : « Je jure d'être inviolablement fidèle au

Une rigueur si tenace ne laissait espérer aucun adoucissement à l'exécution de la mesure annoncée pour le 1er juillet. Le F. Fleury n'eut pas le courage d'en être témoin, et il revint à Paris au séminaire des Trente-Trois. C'était pour assister à une catastrophe encore plus complète. En effet, la grande lutte entreprise par le Parlement de Paris contre la Compagnie de Jésus touchait à son dénouement.

Ce dénouement était prévu. Le 20 avril 1762, presque au lendemain de la fermeture des collèges, le P. Berthier renouvelait auprès du T. R. P. Général la demande qu'il avait déjà faite de se retirer dans une maison de la Trappe : « Je ne dirai rien, ajoutait-il, de la ruine de nos affaires en ce pays; c'en est fait de notre Compagnie. Si quelqu'un des Nôtres vous a écrit, ou vous écrit dans la suite, qu'il nous reste encore quelque étincelle d'espérance, laissez-moi dire qu'il ne sait rien de ce qui se passe, ou qu'il se laisse étrangement abuser par ses illusions. Quant à moi, je ne me suis jamais mépris sur cette longue suite et cet enchaînement de misères, et voilà déjà

Roi, de tenir et observer les quatre propositions de l'assemblée du Clergé de 1682, et les libertés de l'Eglise gallicane; de n'entretenir aucune correspondance, en quelque manière que ce soit, avec le Général de la ci-devant Société ou autres supérieurs par lui préposés ou de son autorité; d'abjurer le régime de ladite Société et son enseignement sur le probabilisme favorable à tout crime; de détester et combattre en tout temps et en toute occasion la morale depuis tant de temps soutenue par les écrivains de la dite ci-devant Société, défendue et adoptée en 1657 dans son apologie des casuistes, reprise et résumée récemment, renouvelée en 1757 par l'impression du livre exécrable de la théologie morale de Busembaum et La Croix, notamment en ce qui concerne l'autorité du Roi et la sûreté de leurs personnes sacrées. »

deux ans que j'en ai placé tout le détail sous les yeux des supérieurs.

« Que votre Paternité en soit bien persuadée; notre Compagnie est absolument perdue dans ces quartiers; nous touchons au moment suprême; et quand votre lettre me rapportera de Rome la permission sollicitée, c'est à peine s'il se trouvera encore quelqu'un des Nôtres dans une maison de la Compagnie, sous l'habit de la Compagnie. Si vous m'aviez autorisé à me réfugier dans l'asile de la pénitence, combien de spectacles m'auraient été épargnés qui me percent le cœur : le gaspillage de notre mobilier, la fuite des Nôtres, la cessation de tous nos ministères, le triomphe de nos ennemis, la douleur de nos amis, enfin les périls croissant chaque jour. Car telle, et encore plus triste, est la face des choses; il faut en être témoin pour y croire... »

En prévision de la crise finale, beaucoup, à l'exemple du P. Berthier, se préoccupaient de la situation qui allait leur être faite comme religieux : « Vraisemblablement, écrivait l'un d'eux au P. Général, le Parlement de Paris prononcera y avoir abus dans notre Institut; conséquemment, nous devenons en France non religieux et libres de nos vœux, quant aux effets civils; il portera un arrêt par lequel il nous fournira telle somme, à nous profès, pour servir de vestiaire et d'itinéraire; et ensemble telle autre somme annuelle, plus ou moins grande suivant les âges et qualités dans la Compagnie, pour servir de pension alimentaire, laquelle sera peut-être payée la première année, mais sûrement non les années suivantes. Ces Messieurs en seront quittes pour dire :

Nous avons fait ce que nous avons pu, les fonds manquent; ce n'est pas notre faute[1]. »

Le correspondant avait assez bien deviné ce qui allait se passer ; il continuait en conjurant le P. Général d'accorder lui-même, ou d'obtenir du Souverain Pontife, les dispenses que l'état anormal dans lequel on était sur le point d'entrer rendrait nécessaires. Des instances analogues, sur le conseil des Pères Provinciaux, arrivaient à Rome de toutes les parties des Provinces menacées; les Provinciaux eux-mêmes joignaient leurs prières à celles des profès. Une réponse était indispensable. Le P. Général, après avoir prié et longuement discuté la situation avec son conseil, recourut au chef suprême de la Compagnie et le conjura d'approuver et de sanctionner les dispositions qu'il avait arrêtées. Clément XIII accueillit avec bienveillance la demande trop justement motivée du P. Général; et celui-ci, dans une lettre commune en date du 19 mai 1762, transmit aux Provinciaux de France les concessions obtenues; il en ajoutait quelques autres qu'il pouvait accorder de sa propre autorité.

Permission était donnée aux profès et à ceux qui n'avaient fait que les vœux simples, de revêtir l'habit des prêtres séculiers et de se retirer dans des maisons particulières, d'accepter des bénéfices ecclésiastiques et d'en toucher les revenus, de recevoir des honoraires pour les messes et pour les autres ministères de la Compagnie, de garder de l'argent, de le donner, de l'employer à des usages honnêtes, etc. Il était

1. *Lettre du P. Salvat, Procureur de la Province d'Aquitaine au P. Général*, 24 mai 1762.

seulement défendu de tester. Permission encore de se confesser à tout prêtre approuvé par ses supérieurs religieux ou par l'Ordinaire, sans être obligé de recourir aux supérieurs de la Compagnie, parce que le P. Général entendait déléguer tous les pouvoirs au confesseur qui aurait été choisi.

Cependant, tant que la ruine n'était pas consommée, il restait l'obligation de tenter les derniers efforts pour la conjurer. A défaut des Pères de la Compagnie, qui avaient cru devoir garder le silence dans leur propre cause, les évêques se firent entendre. Le 24 juin 1762, ils adressèrent au Roi les plus vives remontrances au sujet de la conduite tenue par les Parlements de son royaume dans l'affaire des Jésuites; d'une voix unanime, ils lui demandèrent la conservation d'un corps solennellement approuvé par l'Eglise, accueilli en France par les rois ses prédécesseurs, et auquel on ne pouvait reprocher, après plus de deux siècles, que d'être demeuré fidèle à son Institut.

En même temps, le Souverain Pontife faisait arriver jusqu'au monarque la voix de ses plaintes et de ses réclamations. Mais sa parole et les remontrances des évêques, tout devait être sans efficacité. Louis XV avait donné trop de marques de sa faiblesse et de son indécision, pour que des démarches si augustes fissent espérer un retour dans la voie de la justice, ou même un simple arrêt sur la pente des concessions. Il était dominé par de Choiseul, la marquise de Pompadour et les Parlements. La ruine complète de la Compagnie avait été jurée dans les conseils de ces personnages, obéissant à des passions diverses,

mais tous réunis dans une haine commune contre l'Institut de saint Ignace.

Le 6 août 1762, quatre mois après la fermeture des collèges, moins de deux mois après la protestation suprême de l'épiscopat français et du Vicaire de Jésus-Christ, le Parlement prononça qu'il y avait abus dans l'Institut, que par sa nature cet Institut était inadmissible dans tout état policé; il déclara les vœux et serments non valablement émis, enjoignit à tous les Jésuites de sortir de leurs maisons, leur défendit de suivre l'Institut et ses règles, d'en porter l'habit, de vivre en commun et d'entretenir entr'eux aucune correspondance; enfin déclara qu'aucun ne pourrait remplir de place sans prêter le serment annexé à l'arrêt.

Le réquisitoire sur lequel s'appuyait cette sentence entassait les accusations les plus étranges et souvent les plus contradictoires; il aurait dû faire condamner les hommes qui se seraient rendus coupables de toutes ces monstruosités, non pas à une simple sécularisation, que la clémence du Parlement promettait de rendre assez douce à ceux qui prêteraient le serment, mais à une réclusion perpétuelle avec les maniaques malfaisants, ou à la mort la plus infâme avec les scélérats. Véritablement, on se demande comment une assemblée de magistrats qui, dans les autres affaires, avait souci de l'honneur et de la justice, a pu formuler contre toute une société de religieux qui vivaient et enseignaient au grand jour depuis plus de deux siècles, une série d'imputations aussi manifestement absurdes et calomnieuses, et en charger le recueil officiel de ses comptes rendus.

Jusqu'au dernier moment, les Jésuites avaient continué de remplir les devoirs de leur vocation. Nous ne prétendons point dire qu'il n'y eût parmi eux aucune faiblesse. « Nous sommes hommes, et par conséquent pécheurs, écrivait l'un d'eux au P. Général, à la veille de cette catastrophe, et dès lors nous méritons les peines que la divine Providence nous ménage, en les permettant, soit dans des vues d'expiation, soit dans des vues d'épreuve. Cependant nous avons la consolation de voir qu'on ne nous accuse personnellement d'aucun délit, qu'on nous condamne sans nous avoir entendus[1]... »

En effet, les lettres intimes qui datent de cette époque témoignent que la Compagnie de Jésus en France restait digne d'elle-même, et que ses ouvriers n'avaient pas dégénéré. La persécution n'a fait qu'imprimer un nouvel élan à la ferveur. « Nous voyons, écrit le Recteur du Collège de Caen, le zèle de la perfection religieuse, l'amour de l'étude et de la Compagnie, grandir chaque jour dans nos jeunes gens, loin de se relâcher au milieu de ces temps malheureux[2]. » Même ferveur à Quimper. Les œuvres de l'apostolat s'y joignent aux fatigues de l'enseignement. « Les exercices spirituels ont été donnés dans chacune des deux maisons de retraite, celle des hommes et celle des femmes, et jamais le concours n'a été si grand[3]. »

« Ici, dit le Recteur de Vannes, chacun s'applique avec le plus grand zèle à l'œuvre de sa perfection;

1. *Lettre du P. Salvat au P. Général*, 24 mai 1762.
2. *Lettre du P. Michel Mauduit au même*, 15 janvier 1759.
3. *Lettre du P. Jacques de Kerilly au même*, 15 janvier 1759.

la discipline religieuse est très exactement gardée... Les exercices de saint Ignace continuent à se faire avec le même concours et le même fruit dans les deux maisons de retraite[1]. »

« Par la grâce de Dieu, écrit le P. Recteur de Metz, nos régents n'ont jamais paru plus fermes dans leur vocation; jamais ils ne se sont portés avec plus d'ardeur à l'étude et à l'enseignement[2]. » « Rien d'étonnant, dit le Recteur de la Flèche, si au milieu de toutes les tempêtes qui agitent la Compagnie, la discipline religieuse souffrait quelque détente; mais il n'en est rien; la ferveur des Nôtres n'a fait que se ranimer et s'accroître[3]. »

Une multitude d'arrêts vinrent coup sur coup compléter et fortifier celui du 6 août; chaque jour presque en voyait éclore de nouveaux. Toutes les autres affaires s'entassaient à l'entrée des tribunaux sans pouvoir obtenir audience; le Parlement était assez occupé à s'assurer contre les Jésuites une victoire durable et définitive. On remarqua que le 7 septembre, il n'y en eut pas moins de vingt-neuf.

Cependant les Pères avaient dû se disperser. Chassés une première fois de leurs collèges, expulsés aujourd'hui de leurs résidences et maisons professes, il ne leur restait plus, dans le ressort de la Cour de Paris, une seule retraite où il leur fût permis de garder ensemble les observances de la vie commune. C'était l'exil au sein même de la patrie.

Huit jours leur avaient été donnés pour évacuer

1. *Lettre du P. René de Gennes au même,* 29 janvier 1759.
2. *Lettre du P. Claude Jacquemin au P. Général,* 18 janvier 1762.
3. *Lettre du P. Levermé au même,* 24 janvier 1762.

leurs demeures et se pourvoir d'un asile. On vit se renouveler alors les mêmes exemples de charité qui avaient éclaté après l'expulsion du 1er avril. De grands seigneurs, des prélats et parmi tous les autres, l'illustre et généreux archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, des ecclésiastiques en grand nombre, s'empressèrent d'ouvrir leurs portes aux persécutés; la famille royale elle-même qui n'avait cessé, dans ces longues et cruelles épreuves, de leur témoigner ses plus vives sympathies[1], ne fut pas la dernière à

1. Ces faits sont connus : la Reine, le Dauphin, la Dauphine, mère de Louis XVI, Mesdames Louise, Adélaïde, Victoire, filles de Louis XV, étaient tous profondément attachés à la Compagnie de Jésus, et ne négligèrent rien pour obtenir du faible monarque qu'il la défendît contre le Parlement. Ces marques d'intérêt touchaient vivement le P. Général, et dans chacune de ses réponses aux confesseurs de la Cour, il avait soin de les charger pour l'auguste famille de l'expression de sa reconnaissance. Rien n'est touchant comme la joie et la simplicité avec lesquelles étaient accueillis ces messages. « Je me suis empressé, écrivait le P. de Beauvais, de communiquer à Madame Louise ce dont Votre Paternité m'avait chargé pour elle dans sa lettre du 14 janvier. Je ne saurais vous dire avec quel respect sincère, quelle vive expression de joie, quel tendre sentiment de reconnaissance, elle a reçu cette attestation écrite de son amour et de son dévouement pour notre Compagnie... Elle a voulu que je lui rende compte en détail de tout ce qui la concerne dans la lettre de Votre Paternité; bien plus, elle a exigé que je lui en fasse la traduction en français. J'ai dû me rendre à ses ordres. Alors elle a lu et relu ces lignes, avec des protestations multipliées de sa gratitude; puis elle les a mises parmi ses papiers les plus intimes, assurant qu'elle les garderait comme un de ses plus précieux trésors. Elle m'a chargé d'informer de tout cela Votre Paternité, et de lui demander en son nom de prier elle-même, et de faire prier dans toute la Compagnie, pour le Roi, la Reine, le Dauphin et toute la famille royale, et elle a terminé en promettant de nous garder jusqu'au dernier soupir le même attachement, la même bienveillance et la même protection. » *Lettre au P. Général*, février 1761.

les recueillir ou à les aider. C'est alors que le P. Berthier fut appelé à l'honneur de diriger les études des enfants de France et fut nommé bibliothécaire du Roi. D'autres se retirèrent dans leurs familles; quelques-uns obtinrent de passer dans des Provinces étrangères, et on en vit aller jusqu'en Pologne mettre à l'abri leur vocation. Dans les Lettres annuelles de la Grande Pologne, on peut lire le nom d'un religieux, jeune alors, que la Providence destinait à continuer et à compléter l'œuvre de restauration de la Compagnie en France, commencée par celui dont nous écrivons la vie : c'était le F. Louis Sionest, plus tard, car lui aussi viendra demander un asile à la Province d'Angleterre, le P. Louis Simpson, premier successeur du P. de Clorivière. D'autres, et le plus grand nombre peut-être, offrirent leur concours au clergé séculier et partagèrent avec lui les soins du ministère des âmes. Ils sont confesseurs dans les hôpitaux, chapelains dans les communautés religieuses, vicaires dans les paroisses[1].

Les Parlements ont accompli leur œuvre. Les Jésuites sont dispersés, privés de leurs chaires d'enseignement, dépouillés de leurs biens. Il se fait un moment de silence et de calme autour d'eux : la persécution renaîtra bientôt.

1. « M. Thiébaud me marque, écrit le F. de Clorivière, qu'il a un vicariat de village. Il prêche, confesse, porte les sacrements, baptise, enterre, chante des messes, des vêpres, etc. Vingt-cinq écus par an et la table du curé sont sa fortune. Il vit avec cela très content. Sa mission en vaut bien une autre... L'endroit où il est vicaire s'appelle Vittancourt. Vous pensez bien qu'il n'a pour cela changé d'état. » *Lettre du 19 avril 1763.*

✠

CHAPITRE IV

LE SACERDOCE - LE COMPLOT DE VENGEANCE ÉVANGÉLIQUE

1763-1764

Dès le lendemain de la fermeture des collèges, l'archevêque de Paris, Mgr Christophe de Beaumont, s'était offert à conférer le sous-diaconat aux jeunes religieux de la Compagnie, même à ceux qui n'étaient encore que dans la première année de théologie. Grâce à cette ordination anticipée, qui rapprochait la date ordinaire du sacerdoce, ces jeunes gens violemment arrachés à la vie commune devaient avoir la facilité de se rendre utiles, en même temps qu'ils pourraient pourvoir à leur propre subsistance. L'ami du F. de Clorivière, le F. Fleury, avait bénéficié de cette autorisation bienveillante, et dès l'année suivante, à l'âge de moins de vingt-cinq ans, il fut ordonné prêtre.

Le F. de Clorivière ne pouvait pas prétendre à une exception faite en faveur de ceux qui étaient restés en France, et selon la règle en usage, il devait attendre encore deux ans, jusqu'à la fin de sa troisième année de théologie. Un autre obstacle se dressait devant lui et menaçait de lui interdire à jamais l'accès de l'autel. Son défaut de langue était

si invétéré par l'habitude qu'il y avait lieu de se demander s'il pourrait remplir avec la décence convenable les fonctions du sacerdoce. Le pieux scolastique ne se découragea point; il résolut de triompher de cette double difficulté, en intéressant la sainte Vierge à sa cause. Cette bienheureuse Mère avait déjà sauvé sa vocation; il lui confia le soin de son sacerdoce. Il commença par composer en son honneur une pieuse neuvaine pour servir de préparation à la fête de l'Assomption.

C'était au sanctuaire de Notre-Dame de Liesse qu'il avait obtenu de rester religieux; c'est là qu'il voulut solliciter la faveur de devenir prêtre. Il se mit en route avec deux compagnons. A la frontière, un commandant de place voulut faire du zèle, et sous prétexte que les Jésuites étaient supprimés en France, il menaça de les faire arrêter; mais les sentences d'exil n'avaient pas encore été prononcées, et les pèlerins, après quelques mots d'explication, purent continuer en paix leur voyage sous la protection de leurs bons anges. Le F. de Clorivière fut pleinement exaucé; la Reine de toute joie dissipa ses alarmes; et de retour à Liège, il trouva les dispositions de ses supérieurs entièrement changées à son égard. Il se prépara donc à la prêtrise. Il avait reçu les ordres mineurs à Liège le 17 septembre de l'année précédente; les trois ordres sacrés lui furent conférés coup sur coup, à Cologne, à la fin des vacances de cette année 1763 : il fut ordonné sous-diacre le 24 septembre, fête de Notre-Dame de la Merci, diacre le 29, fête de saint-Michel et prêtre le 2 octobre, fête de Notre-Dame du Rosaire et des

Saints Anges Gardiens. Il note avec reconnaissance ces dates bénies, et il se plaît à y voir une attention pleine de délicatesse de la Reine du ciel et des bons anges envers leur dévoué serviteur. Mais le sacrifice se mêle à toutes les joies. La même infirmité qui avait failli le priver à jamais de l'onction sainte enchaîna aussi pour quelque temps les élans de sa piété. Dans cette pénible épreuve, il se souvint de son recours ordinaire, et grâce à Marie, il ne tarda pas à trouver un peu plus de liberté, et il put donner l'essor aux mouvements de son amour. Nous en retrouvons la trace toute brûlante dans la dernière page d'une lettre au P. Fleury; sans y penser, il découvre les merveilles que l'immolation journalière de la sainte victime opère dans son cœur.

« Il est temps d'être tout à fait à Dieu. Notre divin Sauveur offert tous les jours par nos mains en sacrifice, nous rappelle celui que nous devons faire de nous-mêmes. En union avec cette adorable victime, offrons-nous aussi tout entiers; pensées, affections, désirs, actions, que tout soit pour Dieu qui se donne tout à nous. Ne nous affligeons et ne nous réjouissons qu'en Lui. Qu'en Lui soient tous nos plaisirs, toutes nos richesses, tout notre repos, toute notre consolation, toute notre joie. Sa plus grande gloire doit être notre devise et notre cri de guerre; travailler à notre salut et à celui du prochain, notre nourriture; souffrir pour cela, nos mets les plus délicieux; avancer à grands pas dans la perfection, notre occupation de tous les moments; mourir à tout être créé, mourir à nous-mêmes, vivre à Dieu seul, tout ce que nous devons ambitionner sur la terre. Quand pour-

rons-nous dire avec le grand Apôtre que Jésus-Christ vit en nous? Hélas! Quel chemin y a-t-il encore à faire pour arriver là? Ne désespérons pas cependant, puisque tous les jours nous recevons le pain de force et de vie[1]. »

Pendant que le P. de Clorivière savourait les premières joies de son sacerdoce, les hostilités s'étaient ranimées en France contre la Compagnie de Jésus.

Dans cette reprise d'armes contre un ennemi abattu, mais encore redoutable, parait-il, c'est la Cour de Normandie qui voulut avoir l'honneur de porter les premiers coups. Furieuse de voir que les Jésuites n'avaient pas tenu compte de ses ordonnances et qu'ils continuaient, malgré leur dispersion, à se tenir pour religieux et à prendre la direction et les ordres de leurs supérieurs, elle arrêta par un acte, en date du 3 mars 1763, qu'ils seraient tenus de faire en personne, toute équivoque et subterfuge cessant, le serment tant de fois exigé et toujours refusé; sinon les contrevenants devaient... « être pris et emmenés ès-prisons de la Conciergerie du Palais... pour être par la Cour ordonné de leur entière évacuation du royaume. » Mais l'heure de l'exil n'était pas encore venue. Louis XV défendit à la Cour de mettre son arrêt à exécution. Elle obéit à contre-cœur et attendit une occasion plus favorable. Le Parlement de Paris la lui donna bientôt.

La trêve ne lui pesait pas moins qu'au Parlement de Normandie. Le 21 janvier 1764, il recommence ouvertement les hostilités en faisant lacérer et jeter

1. *Lettre du 18 novembre 1762.*

au feu par la main du bourreau l'Instruction pastorale de Mgr Christophe de Beaumont, publiée le 28 octobre de l'année précédente en faveur de la Compagnie de Jésus. Un mois après, le 22 février, il condamnait encore aux flammes différentes apologies de la Compagnie, et il renouvelait l'ordre à tous les Jésuites qui habitaient dans le ressort de la Cour, de prêter le serment plusieurs fois exigé, de ne point vivre désormais en commun ou séparément sous l'empire de l'Institut et des Constitutions de la ci-devant Société se disant de Jésus. Aucune peine n'était édictée contre ceux qui refuseraient de jurer; l'arrêt se contentait de dire que le délai passé, « il serait par la Cour, toutes les Chambres assemblées, statué ce qu'il appartiendrait. » Mais les desseins de la Cour n'étaient obscurs pour personne.

A part trois religieux qui manquèrent de courage ou de conscience, tous les autres repoussèrent avec indignation le serment exigé[1]. Ils subirent dans toute

1. La liste publiée par les soins du Parlement est plus longue; elle comprend vingt-cinq noms. Le Parlement affecta de considérer la démarche des signataires comme une preuve qu'ils abdiquent un Institut pernicieux et *comme un acte par lequel ils renoncent à une obéissance inconciliable avec celle que les Français doivent au Roi et aux lois du royaume*. Ce n'était pas seulement donner au serment prêté par les transfuges une signification qui allait bien au delà du sens de la formule proposée par la Cour, c'était encore étrangement forcer les chiffres pour tromper le public.

En effet, sur les vingt-cinq Jésuites cités par le Parlement, il y en avait vingt, douze scolastiques et huit frères coadjuteurs, qui avaient obtenu du P. Général la dispense régulière de leurs vœux, et ne faisaient plus partie de la Compagnie. Des cinq autres, deux étaient notoirement tombés en enfance, et incapables de tout acte de justice; il en reste trois qui cédèrent à la peur, et ce fut là toute la victoire du Parlement.

sa rigueur la peine de leur résistance. Le 9 mars 1764, la Cour leur enjoignit « de se retirer du royaume dans un mois, à compter de la publication de son présent arrêt... sous peine d'être poursuivis extraordinairement et punis suivant l'exigence des cas. »

La Cour de Normandie était alors en vacances. Mécontente d'avoir été devancée par celle de Paris, mais surtout outrée de colère de voir que *pas un Jésuite n'avait satisfait au serment prescrit par ses arrêts,* elle s'empressa de consacrer à cette affaire les premiers moments de la reprise de ses fonctions. Elle la traita avec sa violence accoutumée. Après avoir entassé dans ses considérants les calomnies les plus atroces, elle porta le 2 mars 1764 une sentence d'exil, exécutoire dans un mois à compter de la publication de son arrêt.

Il n'y avait plus à délibérer, et la questionn était nettement posée. Le P. de Clorivière qui s'était jusqu'alors opposé de toutes ses forces au départ de son ami, n'hésite plus : « Point de serment, lui écrit-il, quel qu'il puisse être; ne souffrez pas qu'on rompe le moindre des nœuds qui vous lient à Notre-Seigneur. Je ne m'arrête point à vous donner des raisons pour vous y engager; vous êtes trop bien disposé pour en avoir besoin, et d'ailleurs vous ne pouvez pas ne pas les voir. Dans l'alternative où vous êtes, ne balancez pas sur le parti que vous avez à prendre; partez. Vous faites peut-être du bien où vous êtes; mais c'est un bien que Dieu ne veut pas que vous fassiez. »

Mais où se réfugier? Le P. de Clorivière indique au P. Fleury sa propre retraite; il y trouvera des

compagnons, « MM. du Pérou, de la Croix, Dervillé. Vous pourrez y former ensemble une petite communauté sous les auspices de la divine Providence qui certainement ne vous manquera pas. »

Le P. Fleury céda à des instances si fraternelles, et rompant sans hésiter les liens qui pouvaient le retenir, il prit la route de la Belgique[1].

Les Parlements de Toulouse et de Pau imitèrent bientôt ceux de Rouen et de Paris, et les Jésuites des quatre ressorts quittèrent le royaume. Ils se dispersèrent de tous côtés, au midi, au septentrion, à l'orient, partout où les circonstances et les ordres des supérieurs dirigeaient leurs pas. Quelques Provinces, celles de Lyon et de Champagne, avaient échappé en partie aux sentences d'ostracisme et les florissantes maisons situées en Lorraine et dans le Comtat-Venaissin sous l'autorité du roi de Pologne

1. A Liège, il trouva effectivement le P. Etienne de la Croix, Provincial de France, et autrefois son maître des novices et celui du P. de Clorivière. Ce fut une grande consolation pour les deux amis de retrouver celui dont les leçons les avaient formés à la vie religieuse. Du fond de cette retraite, le P. de la Croix continua de gouverner sa Province dispersée, et il le fit avec un dévouement, une sagesse et une charité qui lui méritèrent de la part du P. Général de la Compagnie, vers la fin de cette année 1761, le plus haut témoignage d'estime et de confiance. A la mort du P. Le Tallic, assistant de France, arrivée au mois de novembre, le P. Ricci jeta les yeux sur lui pour occuper sa place, et le 10 décembre 1764, il soumit son choix à l'approbation de tous les Pères Provinciaux. Mais sur ces entrefaites, la nouvelle du décret par lequel Louis XV supprimait a perpétuité la Compagnie de Jésus dans ses Etats, étant arrivée à Rome, le P. Général, de l'avis de son conseil, crut devoir suspendre cette nomination jusqu'à des temps meilleurs. Ces temps meilleurs ne vinrent pas, le P. de la Croix demeura à Liège, et il y resta jusqu'à la suppression de la Compagnie.

et du Souverain Pontife, étaient des oasis encore tranquilles; une multitude de proscrits y trouvèrent un refuge; les autres prirent le chemin de la Suisse, de l'Allemagne, de la Pologne, de la Belgique, de l'Espagne; quelques-uns se retirèrent en Italie, mais en moindre nombre, parce que les décrets de Pombal y avaient déjà jeté plus de mille Jésuites portugais.

Sur toutes les plages où la tempête les avait dispersés, le P. Général consolait et soutenait ses enfants par des lettres où respiraient toute la tendresse et toute l'affliction de son cœur. Un groupe assez nombreux s'était retiré à Fribourg en Suisse : « J'ai reçu les lettres de Votre Paternité, écrivait au nom de tous, le 24 juin 1764, le P. Frélaut, ancien Recteur du collège de Louis-le-Grand. Nous savions que Votre Paternité prenait part aux souffrances des exilés; mais combien ce témoignage écrit de votre paternelle bonté et charité nous a été plus agréable ! Nous avons lu vos lettres bien-aimées, et je vous le dis, ce n'a pas été sans larmes. Ainsi dans les premiers temps de l'Eglise, les chrétiens exilés pour la foi lisaient et baisaient avec respect les lettres que leur adressaient les évêques, pour les exhorter à la constance et adoucir leurs maux... »

En France, le deuil et les sympathies de tous les gens de bien avaient accompagné les exilés. On ne peut lire sans attendrissement la lettre publique d'adieu que leur adressa au lendemain de l'exécution de la sentence, une personne avec laquelle le P. de Clorivière avait été plus d'une fois en relation, la présidente de Langle. Après avoir versé des larmes

sur leur dispersion, elle s'élève par la foi au-dessus de ces impressions d'une tristesse trop humaine, et félicite les fils de saint Ignace d'avoir recueilli l'héritage de persécutions désiré pour eux et demandé comme une grâce par leur Père. Elle voit dans ces épreuves la plus magnifique apologie de leur Institut et le témoignage le plus solennel rendu à la sagesse de l'Eglise qui l'a consacré par son approbation; enfin c'est un spectacle fortifiant pour leurs amis, et une preuve évidente que Dieu n'a vraiment point de meilleur trésor en ce monde que la croix.

Au milieu de ces épreuves, quels étaient à l'égard de leurs persécuteurs les sentiments intimes des Jésuites, et en particulier de celui dont nous écrivons l'histoire?

La secte qui les avait fait bannir avait affecté de leur prêter des doctrines menaçantes pour la sécurité des princes; les déclarations les plus expresses n'avaient pas réussi à dissiper ses craintes calculées. Si elle avait été plus vigilante et plus perspicace, elle aurait pu découvrir en effet un projet de complot qui courait alors en grand secret parmi eux, et qui mieux que des thèses théoriques, lui aurait révélé leurs véritables pensées. Le P. de Clorivière était un des principaux organisateurs de ce complot. Voici comment il en raconte l'origine dans une lettre au P. Fleury, en date du 2 février 1764, quelques semaines avant le décret d'expulsion.

« Il faut que je vous fasse part de ce que m'a mandé un de nos Pères. Je ne vous déguiserai rien. Quelque temps après la neuvaine, me dit-il (une neuvaine qui s'était faite pour l'Immaculée-Concep-

tion), il a été montré à une grande âme que si une centaine seulement de ceux qu'elle appelle les vrais imitateurs de Jésus crucifié, se rendaient fidèles à leur Institut : 1° en recevant avec actions de grâces les parcelles de la vraie croix qui leur sont envoyées pour de très hautes fins ; 2° en dirigeant toutes leurs actions, prières, bonnes œuvres, à la plus grande gloire de Dieu et de sa sainte Mère, sans se permettre aucune vue d'intérêt personnel; que si, dis-je, une centaine d'hommes dans ce dégagement noble et avec cette pureté d'intention priaient pour les juges, magistrats et autres qui ont contribué à leur destruction, outre qu'ils rempliraient la fin de leur Institut, ils obtiendraient des grâces supérieures et victorieuses pour la conversion et le salut de ces Messieurs qui se perdraient sans cela. Il a été montré que c'étaient les mérites des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, avec les complaisances et la gloire qu'a procurées à Dieu le mystère de l'Immaculée-Conception, qu'on devait offrir pour solliciter la miséricorde divine à l'égard de ces personnes. On a proposé la chose aux Nôtres sans entrer dans le détail de ce qu'elle peut avoir d'extraordinaire et elle a été bien reçue... »

Ce projet une fois admis en principe fut ensuite codifié et « réduit à quelque chose de fixe et de précis pour la pratique. » Il porte dans les papiers du P. de Clorivière le titre de : *Projet de vengeance évangélique*. Le voici traduit du latin avec ses considérants et son dispositif.

« *Projet de vengeance évangélique*. Aimer nos ennemis, faire du bien à ceux qui nous haïssent,

prier pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient, a toujours été cher aux enfants de la Compagnie. Ainsi se montrent-ils les enfants de notre Père qui est au ciel, les disciples et les imitateurs de Jésus crucifié. Ce ne sera donc une chose désagréable pour personne de voir mettre en commun ce que chacun fait à part sous l'inspiration de sa dévotion privée, et tenter un effort d'ensemble. C'est dans ce but qu'a été imaginé ce projet de vengeance évangélique; tous sont invités à prier avec toute la ferveur possible pour le salut de nos ennemis. Nos prières ne retireront pas peu de force de cette union, et il deviendra plus évident que nous ne sommes qu'un cœur et qu'une âme.

« Voici les points principaux de notre pieuse association :

« 1° Prier assidûment pour ceux qui sont hostiles à la Compagnie et qui machinent sa ruine; se proposer toujours aussi purement que possible la gloire de Dieu, le salut du prochain, l'imitation de Jésus-Christ, l'obéissance à notre Institut, sans aucune vue d'intérêt personnel.

« 2° Offrir à Dieu toutes nos prières et toutes nos actions par l'entremise des très saints Cœurs de Jésus et de Marie. Quoi de plus agréable à ces cœurs remplis de bénignité que de nous voir demander pardon pour nos ennemis; quoi de plus propre à les fléchir en leur faveur; enfin quelle autre manière plus excellente et plus parfaite de les honorer?

« 3° Au saint sacrifice de la Messe, les prêtres auront tous les jours un *memento* spécial pour nos ennemis; ils offriront même de temps en temps le saint Sacrifice à leur intention. Ce serait très bien

s'ils pouvaient l'offrir tous les vendredis. Le même jour, ceux qui ne sont pas prêtres pourront, selon les mouvements de leur piété, accomplir différents actes à la même intention, par exemple réciter le chapelet, etc. Il paraît préférable de choisir le vendredi, parce que c'est le jour consacré au sacré Cœur de Jésus, et celui où Notre-Seigneur du haut de sa croix nous a appris par son exemple à prier pour nos ennemis.

« 4° Quelqu'un plus âpre à la vengeance aura peut-être la pensée de ne rien se réserver à lui-même, et de tout offrir pour leur salut. Ne nous lassons pas de répéter ces paroles de notre Maître mourant : *Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.*

« En même temps, tous prieront avec ferveur pour que le culte de la Sainte Vierge qui tombe peu à peu en France, y reprenne son antique splendeur; il sera bon de l'invoquer au nom de la gloire que procure à Dieu son Immaculée-Conception. »

Non content de s'enrôler dans cette sainte conjuration, le P. de Clorivière voulut s'en faire le propagateur et lui recruter des adhérents. C'est aux persécutés et aux proscrits qu'elle faisait surtout appel; mais les douleurs étant communes, et toutes les Provinces de la Compagnie s'abreuvant au même calice d'outrages, personne n'était exclu. Le P. de Clorivière recueille des signatures d'abord à Liège même, parmi ses condisciples et ses professeurs. Il s'adresse ensuite au P. Dennett, Provincial d'Angleterre, et il lui demande son concours; il lui propose l'exemple de ce qui s'est fait en France, où « plusieurs de ceux qui étaient à la tête de la Province

se sont enrôlés. » Il écrit au loin; il multiplie les invitations sans se lasser. Un Père français, le P. Réné-Guillaume Forest, retiré à Lorette en Italie, vante auprès du P. Général son zèle et sa piété (avril 1764). Une note conservée dans nos archives sur les évènements de cette époque dit que ce complot s'étendit surtout dans le Comtat-Venaissin et dans les Pays-Bas.

Nous aimons à espérer que cette croisade de la charité entreprise sous l'inspiration de celui qui a dit : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent; priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient (*Matth.*, v, 44), fut pleinement victorieuse, et qu'elle fit descendre sur les coupables des grâces de parfaite conversion.

Mais laissons pour un temps le récit de ces luttes qui étaient loin d'être apaisées; laissons le faible Louis XV gémir sur le sort des proscrits, et se débattre vainement entre les inclinations de son cœur, les réclamations de sa conscience, et les impérieuses volontés de ses Cours de justice, rappeler indirectement les exilés et leur ouvrir au mois de novembre les portes du royaume qu'un décret avait fermées derrière eux au mois de mars, mais déclarer le même jour, « qu'à l'avenir et à perpétuité, son intention est que la Société des Jésuites n'ait plus lieu dans son Royaume, Pays et Terres de son obéissance. »

Nous devons maintenant nous renfermer avec le P. de Clorivière dans sa solitude du scolasticat de Liège et esquisser rapidement le tableau de sa vie intérieure de prière et d'étude.

✠

CHAPITRE V

LE SCOLASTICAT DE LIÈGE

1762-1766

La Province d'Angleterre était née, pour ainsi dire, dans le sang de ses martyrs. Les premiers Jésuites envoyés dans ce pays par le P. Evrard Mercurian, à la requête du célèbre docteur Allen, sont les Pères Robert Persons et Edmond Campian. Le P. Campian n'eut que le temps de se montrer; il fut saisi au bout d'une année, jeté dans la trop fameuse prison de la Tour et condamné au supplice des traîtres. Mais d'autres accourent prendre sa place : en 1586, cinq années seulement après cette première exécution, quarante ouvriers combattent dans cette arène sanglante. Comme les premiers chrétiens, ils se multiplient sous la hache des bourreaux, et après moins de quarante ans, la petite Mission d'Angleterre est assez considérable pour être érigée en Vice-Province d'abord, et presque immédiatement après en Province.

A l'époque où nous sommes arrivés, elle ne comptait pas moins de trois cents membres. Pendant que les prêtres déjà formés luttaient contre l'hérésie

et soutenaient la foi des catholiques, les jeunes gens venaient sur le continent chercher une sécurité et une liberté que leur refusait le sol natal, et se préparaient par l'étude et la prière à prendre un jour leur part dans ces glorieux combats. Dès les premiers temps de la mission, différentes maisons furent ouvertes à Rome, en France, en Espagne, en Portugal et surtout dans les Pays-Bas. Nous trouvons les Jésuites anglais à Louvain, à Liège, à Gand, et plus tard à Bruges; ils y ont le noviciat, le scolasticat et la maison de la troisième probation[1].

Le scolasticat ou maison d'études était à Liège. Quarante scolastiques environ, philosophes ou théologiens, y suivaient les classes. Le futur archevêque de Baltimore, celui qui eut l'honneur d'être choisi par le Souverain Pontife Pie VI pour fonder la hiérarchie ecclésiastique aux Etats-Unis, le P. John Carroll occupait une des chaires de philosophie. Le P. de Clorivière se lia avec lui d'une amitié respectueuse, que nous retrouverons encore vivante de longues années plus tard. Il noua aussi des rapports d'intimité avec le P. John Howard, professeur de théologie morale et plus tard, Recteur de la maison. Le Recteur était alors le P. Edouard Withie, vénérable religieux qui avait vieilli dans les travaux de l'enseignement et des missions.

1. Le noviciat, originairement établi à Louvain, n'y resta que peu d'années; en 1622, il fut transféré à Watten, près de Saint-Omer, dans une ancienne résidence de chanoines réguliers. A la suppression de la Compagnie en France, il revint en Belgique, et fut fixé à Gand où étaient déjà les Pères de troisième probation. Ce fut aussi à la même époque que les Pères du collège écossais de Douai vinrent s'établir à Bruges.

En arrivant dans cette nouvelle famille, le P. de Clorivière n'eut rien de plus pressé que de se confondre et de s'identifier, autant que possible, avec ceux dont il devait partager le langage, les habitudes et toute la vie. Son nom fut changé et prit une physionomie anglaise. De Picot on fit *Pigot,* et un peu plus tard, de Clorivière devint *Rivers*. La langue ne lui offrit que peu d'embarras; il l'avait parlée dans son enfance, chez les Bénédictins de Douai; il lui suffit de quelques semaines pour en retrouver l'usage.

La grande science du prêtre, c'est la théologie. Dans ses Constitutions, le Fondateur de la Compagnie de Jésus la met au premier rang, et lui rapporte toutes les autres sciences. Quatre années entières sont consacrées à parcourir cette immense carrière, et à recueillir les trésors où le religieux, devenu prêtre et apôtre, devra puiser en faveur des âmes. Le P. de Clorivière se jeta dans cette arène avec ardeur, mais sans fougue, uniquement préoccupé de faire la volonté de Dieu. C'est la règle même tracée par l'Institut à ses étudiants.

« En m'appliquant à l'étude, je ne plais pas moins à Dieu qu'en priant, parce que je le fais par obéissance. Mon application doit être soutenue; la volonté de Dieu doit me faire surmonter courageusement ce que j'y puis trouver de pénible. Autant qu'il est possible, il faut qu'au milieu même de mes occupations, je conserve au fond du cœur un regard paisible pour mon Dieu. »

Voilà toute l'histoire du P. de Clorivière pendant son séjour à Liège; elle se résume dans ces deux mots : la prière et l'étude; l'étude continuant et

préparant la prière; la prière aidant et vivifiant l'étude. Du scolastique ou de l'étudiant proprement dit, nous ne savons rien de plus; nous pouvons parler plus au long du religieux. Grâce à ses notes intimes, il nous est permis de le suivre, année par année, et quelquefois même jour par jour, dans cette voie silencieuse et obscure par laquelle Dieu le mène et le sanctifie.

La sainteté a coutume de nous apparaître toute faite avec sa couronne de vertus; nous ne voyons que le terme où elle est arrivée; la route se cache à nos yeux; et facilement les âmes timides ou peu généreuses se persuadent qu'une si haute perfection n'est point pour elles. La vie des saints dissipe ces faux jugements. Ce sera donc un spectacle instructif et consolant tout ensemble, de contempler le P. de Clorivière gravissant avec effort ce pénible sentier, les yeux sans cesse fixés sur le but à atteindre, le poursuivant à travers les ennuis, les abattements, les chutes même et les désolations; reprenant chaque jour la marche de la veille; comptant pour s'animer les progrès accomplis ou les retours en arrière; prévoyant les obstacles et disposant à l'avance les moyens de les tourner ou de les forcer, jusqu'à ce qu'enfin il parvienne à cette perfection relative où l'invitait la grâce d'en haut. Avec quelle vigueur et quelle magnanimité il entreprit ce travail, nous allons le voir.

Parmi ceux de ses papiers qui se rapportent à cette époque, se trouve un petit écrit en tête duquel on voit ces mots : « Je lirai ceci tous les dimanches matin. » C'est le code en raccourci de la perfection

à laquelle il aspirait, et de toute perfection. Il y ramène tout à la mortification et à l'abnégation. Avant de descendre aux détails, il établit quelques points généraux.

« Ma principale étude doit être celle de la perfection. Il n'y a point de moment où je ne doive y travailler. Je serais parfait si j'étais en tout et sans réserve soumis à l'esprit de Dieu. L'esprit et la chair opposent l'un et l'autre de grands obstacles à l'entière dépendance où je dois être par rapport à Dieu...

« Je surmonterai les efforts de l'esprit en l'humiliant; ceux de la chair, en la crucifiant... »

Ces grandes lignes tracées, le jeune religieux détermine les points qui devront principalement attirer son attention. En voici quelques-uns :

« Me porter avec courage et avec joie à tout ce que je connaîtrai du bon plaisir de Dieu.

« Chercher en chaque chose le plus parfait.

« Parler peu; aimer le silence et éviter plus que la mort toute parole inutile et oiseuse...

« Tenir mes sens dans une exacte dépendance et châtier mon corps par des pénitences et des austérités, autant que l'obéissance me le permettra.

« Lier avec Notre-Seigneur une respectueuse familiarité.

« Me tenir en esprit au-dessous de toutes les créatures, et me regarder sincèrement comme le plus grand pécheur.

« Epouser la croix, c'est-à-dire ne pouvoir vivre sans souffrances; mettre mon plaisir dans la douleur, ma gloire dans le mépris, mes richesses dans la pauvreté...

« De deux choses, choisir toujours la plus désagréable et la plus difficile... »

A côté de ce cahier, le P. de Clorivière en ouvrit un autre qui devait l'aider à faire passer ses résolutions dans la pratique, soutenir et contrôler sa bonne volonté. Il lui donna le nom de *Journal spirituel*. Il y relate chaque jour tout ce qui a trait à son oraison, à son examen particulier, aux lumières, aux bonnes pensées qu'il a reçues du ciel, à ses tentations, à ses désirs de travailler au salut des âmes. Ce *Journal*, avec les comptes de conscience qu'il rendait à ses supérieurs et dont plusieurs ont été conservés, forment son histoire intime et authentique. Il l'a écrite pour lui-même dans le secret, sous le seul regard de Dieu; et si nous y devions craindre quelques infidélités, ce ne pourrait être que de la part de son humilité. Notre tâche se bornera à grouper ensemble les traits de même nature qui se trouvent nécessairement dispersés dans des notes sans suite, jetées sur le papier au jour le jour.

La première condition demandée à ceux qui veulent s'engager dans la voie des parfaits et y marcher à grands pas, c'est le désir même de la perfection. Le désir soutient et multiplie les forces. Tous les saints ont été des hommes de désirs; c'est la véhémence de leurs désirs, animée par le Saint-Esprit, qui les a fait triompher de tous les obstacles. Le P. de Clorivière est cet homme de désirs : « Si je puis en croire mes sentiments intimes, disait-il, j'ai un désir sincère de la perfection, une horreur profonde pour les fautes même les plus légères, et je me trouve dans la ferme détermination de faire et de souffrir

toutes choses pour la gloire de Dieu, pour mon bien spirituel et pour celui du prochain. »

Ce désir une fois enraciné dans son âme, il se dévoue « au grand œuvre de sa perfection, » ainsi qu'il l'appelle. Il place à la base de l'édifice le renoncement et la mortification. Il ne semble occupé que du soin de se mortifier; il en fait le sujet de son examen particulier. On lit dans son *Journal :*

« *Mardi,* 28 *janvier.* N'accorder à la nature aucune des satisfaction que la discrétion me permettra de lui refuser.

« *Mercredi,* 29 *janvier.* Saisir avec joie toutes les occasions de me fortifier.

« *Jeudi,* 30 *janvier.* Je pratiquerai la douzième règle du Sommaire aussi fidèlement que possible, *majorem abnegationem, continuam mortificationem.* »

C'est la guerre déclarée à toutes les inclinations déréglées de la nature, lutte terrible dont la seule pensée faisait frissonner le confident du Sacré-Cœur, le vénérable P. de la Colombière. Le scolastique de Liège l'entreprend avec courage, et pour soutenir sa bonne volonté, il sollicite le concours de son ami, le P. Fleury, qui n'était pas encore venu le rejoindre. Dans les lettres qu'ils échangeront entr'eux, ils se rendront compte de leur fidélité sur ce point.

« Je ne sais trop que vous dire par rapport à notre chère règle, écrit-il le 20 novembre 1762; je suis toujours bien lâche. Notre résolution n'a pas laissé cependant de me servir; j'ai veillé plus que je n'aurais fait. J'ai conçu qu'on pouvait avec l'aide de Notre-Seigneur se mortifier continuellement; j'ai même passé quelquefois jusqu'à la pratique… »

Cependant la nature relevait quelquefois la tête. « Depuis ma dernière lettre, j'ai bien des brèches à notre règle, et j'ai reconnu ma lâcheté dans bien des petites occasions. »

Nous savons par ailleurs quelles étaient ces *brèches*. Rendant compte de sa conscience à son supérieur : « Pour commencer, dit-il, par mes défauts et par mes imperfections, je me suis aperçu dernièrement, à mes craintes qu'on ne se moquât de moi, que l'orgueil me dominait encore avec une grande puissance. J'ai été vivement pressé de dire mes fautes au réfectoire; mais je ne l'ai pas fait dans la crainte de trop hésiter. »

Aux approches du Carême et de la Passion de Notre-Seigneur, il multiplie les actes de renoncement et de pénitence. « *Mercredi*, 5 *février*. Je m'efforcerai pendant ces jours de pratiquer autant que possible la mortification, afin de réparer les injures faites à Dieu. » Au temps du Carnaval : « *Mardi*, 11 *février*. Je serai d'autant plus exact à pratiquer une mortification continuelle en toutes choses, que le monde se laisse plus aller aux plaisirs de la chair et des sens. »

Il dépasse quelquefois la mesure; il le constate avec simplicité : « 28, *vendredi-saint*. Ayant fait usage pour la première fois d'une petite discipline en fer, je me blessai plus que je ne voulais. » La mortification a pour lui des charmes inconnus; il a « épousé la croix, » il n'aspire qu'à la presser toujours plus étroitement. Dans un compte de conscience à son supérieur : « J'ai fait, lui disait-il, les pénitences qui m'ont été permises; j'en faisais davantage autrefois. A présent que ma santé est meilleure, et que mes

occupations ne sont pas de nature à me donner beaucoup de fatigue, je pourrais, ce me semble, conformément à l'esprit de notre vocation, aller plus loin. C'est pourquoi je vous demande la permission de jeûner tous les samedis en l'honneur de la Sainte Vierge et la veille de toutes les fêtes, de prendre la discipline tous les jours, et le soir, de retrancher une heure de mon sommeil pour la donner à la prière; j'aurai soin d'éteindre ma lumière pour ne déranger personne; permettez-moi d'essayer d'abord pendant quinze jours. »

La prière et la mortification sont comme les deux ailes de l'âme; elles la rapprochent de Dieu en l'arrachant aux choses basses et sensibles. Dès les premiers jours de sa conversion, le P. de Clorivière s'était senti un attrait particulier pour la prière. Cet attrait ne fit que grandir dans la religion, et bientôt l'heure que la règle assigne à cet exercice ne suffit plus à ses désirs. Toutes ses notes spirituelles nous le montrent s'ingéniant à se créer des loisirs, pour prolonger ses communications avec Dieu; il s'empare des heures de congé; il dérobe du temps à son sommeil, et il trouve à la fin ce secret admirable qui est celui des saints, de se multiplier sans nuire à rien de ce que le devoir lui impose par ailleurs, et de joindre à l'action d'un homme apostolique la prière d'un contemplatif. Le *Journal spirituel* en est la preuve.

« *Dimanche,* 17 *novembre* 1765 (C'est la première date du *Journal*). Ce matin j'ai fait deux heures d'oraison dans un grand calme, et selon ma méthode ordinaire... » Il explique dans ses comptes

de conscience quelle est cette méthode : elle consiste moins dans les raisonnements de l'esprit, que dans les affections de la volonté; dès qu'il se met à prier, il se trouve recueilli et pénétré du sentiment intime de la présence de Dieu; sa volonté et son intelligence se tiennent dans la paix et le silence devant Notre-Seigneur; mais pour éviter l'illusion, il ne laisse pas de préparer son sujet, et de chercher à le rendre pratique. Cette méthode, qui lui paraît venir d'en haut et être bien au-dessus de ses efforts, a été pour lui la source des plus grands biens. Elle calme ses passions, tranquillise son esprit et le fixe en Dieu; elle lui donne une grande facilité pour la prière même vocale; enfin elle est une source abondante de lumières et d'affections, qui reviennent ensuite d'elles-mêmes au temps opportun.

« 10 *décembre, mardi*. Après la messe, j'avais l'intention de consacrer seulement une demi-heure à la prière; mais au bout de ce temps, je me trouvai tellement uni à Dieu, que je fus comme forcé de continuer; la même chose m'advint au bout de la seconde demi-heure; en sorte qu'au lieu d'une demi-heure que je me proposais de rester en prière, j'y demeurai une heure et demie. »

Presque chaque jour, il ajoute quelque chose à l'heure prescrite par la règle. Les jours de fête il s'abandonne davantage à son attrait. « 27 *mars, jeudi-saint*. Le matin, deux heures; ferveur bien plus grande qu'à l'ordinaire. — 28 *mars, vendredi-saint*. J'ai passé la nuit en prière devant le Saint Sacrement... Dans l'après-midi une heure et demie de prière, dans un doux et intime recueillement. »

Il ne cache point les imperfections qui lui échappent.

« 29 *novembre.* Distractions; omission de la partie pratique. — 30 *novembre.* Mon esprit fut occupé d'un cantique que je suis en train de composer. — 15 *décembre.* Pendant l'oraison et l'heure de récollection qui a suivi ma messe, j'ai été très occupé de ce qu'on avait dit de moi et très en peine de ce que j'avais à faire. »

Voilà des imperfections sans aucun doute. Nous pourrions en relever d'autres avec le *Journal spirituel.* Elles sont une preuve de l'infirmité humaine et de la mobilité de notre esprit, prompt à se laisser emporter au moindre souffle. Mais au fond elles sont légères, plus importunes que nuisibles; et elles ont ce bon résultat d'exercer la patience et de protéger l'humilité.

Ce n'est rien de soutenir les assauts de l'ennemi quand l'âme jouit de l'abondance des consolations; la vertu éclate surtout au milieu des épreuves. « Je ne suis pas encore libre, disait-il dans un compte de conscience, des tentations de la chair; mais elles ne sont plus si violentes qu'autrefois. Ce qui me trouble à présent, ce sont mes propres frayeurs, et un certain esprit de découragement qui s'est emparé de moi. »

C'est le défaut de langue qui est la source de ces pensées de découragement. Il suit avec une attention inquiète les phases multiples de ce mal opiniâtre, et tour à tour il est triste ou joyeux, selon qu'il le voit grandir ou diminuer : « Aujourd'hui j'ai éprouvé une plus grande difficulté à parler; j'ai pu dire à peine quelques mots. » Il note aussi ses bonnes journées :

« Aujourd'hui j'ai dit la Messe avec une grande facilité, à part quelques mots en commençant... — *Samedi, 1er mars.* Tout le mois dernier, j'ai eu une plus grande facilité qu'à l'ordinaire à dire la sainte Messe. »

Ce n'était qu'une amélioration momentanée, dont le malade était reconnaissant à Dieu, mais à laquelle il n'osait pas se fier entièrement. Il résolut d'essayer d'un grand coup, et, s'il était besoin d'un miracle, de solliciter un miracle. La Sainte Vierge avait été son refuge en d'autres circonstances difficiles; c'est à elle qu'il s'adressa.

On lit dans son *Journal,* à la date du 8 décembre 1765 : « Ce matin, deux heures d'oraison. Après avoir baisé la relique de la Sainte Vierge (un de ses cheveux), je tombai en un profond et doux recueillement. Le souvenir de la fête excita ma confiance, et je présentai à Notre-Dame une requête très pressante pour obtenir d'elle, par le mystère de son Immaculée-Conception, d'être entièrement délivré de mon défaut de langue. Je renouvelai fréquemment cette requête pendant une heure que dura mon recueillement, avec une grande confiance, mais aussi avec résignation, et même avec le désir de rester comme j'étais, si je pouvais ainsi également plaire à Dieu, procurer sa gloire et contribuer au salut du prochain. Je renouvelai aussi les différentes promesses que j'avais antérieurement faites à Dieu, au cas où ce serait son bon plaisir de me donner le libre usage de ma langue : 1° demander avec instances à mes supérieurs la mission du Canada; 2° garder ma langue avec un soin encore plus grand; 3° réciter chaque jour le petit office de

l'Immaculée-Conception; 4° jeûner tous les samedis en l'honneur de la Sainte Vierge et la veille de toutes ses fêtes solennelles; 5° tous les ans, au jour de l'Immaculée-Conception, dire ma messe en action de grâces; 6° m'efforcer toute ma vie de promouvoir la dévotion à ce mystère, et propager le culte des saints Cœurs de Jésus et de Marie; 7° commencer par faire un sermon en anglais sur l'Immaculée-Conception et le prêcher. » Quelques mois plus tard, ces promesses furent changées en vœux.

C'était le zèle des âmes, avons-nous dit, qui le pressait surtout de demander le libre usage de sa langue. Entre toutes les missions que la Compagnie de Jésus avait dirigées, une des plus fécondes en travaux et en souffrances de toutes sortes, avait été celle du Canada. Plus d'une fois le sang des missionnaires avait rougi ce sol longtemps inhospitalier. Mais la persécution sanglante avait été peut-être leur moindre martyre. Il faut lire les lettres qu'ils ont écrites de la Nouvelle-France, si l'on veut se faire une idée des travaux qu'ils eurent à soutenir pour amener au bercail de Jésus-Christ, et policer d'une certaine manière les peuplades de ces régions. Mais rien ne lassa la patience et la charité des apôtres de Jésus-Christ, et plus d'une fois, les terres qui bordent les grands lacs virent des spectacles pareils à ceux qu'on admirait encore à cette heure sur les rives du Paraguay. Les guerres de tribu à tribu, et l'hérésie non moins funeste, amenèrent la ruine presque totale de ces admirables institutions. L'occupation anglaise en 1760 et, trois ans après, l'humiliant traité de Paris qui cédait le Canada à l'Angleterre, leur portèrent le

dernier coup. Un certain nombre de Jésuites repassèrent en France; ceux qui restèrent au Canada s'éteignirent peu à peu, laissant leurs anciennes missions les unes après les autres[1].

Le P. de Clorivière conçut le désir de voler au secours de ces peuples abandonnés et même, s'il était possible, d'ouvrir au zèle de la Province d'Angleterre ce champ magnifique désormais fermé aux Jésuites de France. C'est au temps de son noviciat que remontent ses premières aspirations vers cette laborieuse mission. Ce désir un peu endormi pendant les années de sa régence, et pendant la période qui la suivit, se réveilla avec plus d'ardeur dans la solitude de Liège. Le 10 décembre 1765, dans cette action de grâces mémorable qu'il ne pouvait se résoudre à finir, ajoutant demi-heure à demi-heure, son esprit fut saisi tout à coup par la pensée de la mission du Canada.

A partir de ce moment, cette pensée ne le quitte plus. « 13 *janvier, lundi.* Aujourd'hui dans l'oraison, à la messe et à d'autres moments de la journée, grand désir de la mission du Canada... — 18, *samedi.* Dans la soirée, après une heure d'oraison où j'eus beaucoup de distractions, j'étais sur le point de me retirer, quand je me trouvai profondément recueilli en Dieu et rempli du sentiment de sa présence. J'eus alors un extrême désir d'aller au Canada, et d'y verser mon sang pour le nom de Jésus-Christ. — 21 *janvier, mardi.* Une heure et demie d'oraison après-midi. Beaucoup de distractions pendant une heure; mais après, sentiments très doux de dévotion,

1. Le dernier de tous fut le P. Jean-Joseph Casot : il mourut à Québec le 16 mars 1800.

causés par la pensée que j'aurais à travailler au Canada, à y supporter de grandes fatigues pour la conversion des sauvages, et à y donner ma vie pour Jésus-Christ. — 25, *samedi*, jour de la rénovation des vœux. Désir de passer au Canada, de faire connaître aux barbares Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de verser mon sang pour son amour. Ce désir ne m'a pas quitté pendant ces trois jours. »

Plusieurs fois déjà le P. de Clorivière s'était ouvert aux supérieurs de ses bonnes pensées. Mais à l'époque où nous sommes, le mouvement de la grâce était devenu si impérieux, qu'il jugea nécessaire de parler de nouveau. Il composa donc un petit mémoire destiné à être remis au P. Recteur du collège de Liège; c'est toute l'histoire de sa vocation à la mission du Canada.

L'autorisation du gouvernement étant nécessaire pour passer dans ce pays, et s'y consacrer au salut des sauvages, il avait préparé une requête en ce sens. Elle n'est peut-être pas dans le style en usage dans les chancelleries; elle a une qualité meilleure ; elle jaillit d'un cœur uniquement désireux de se dévouer.

Cette supplique ne fut pas présentée. Les supérieurs encouragèrent les bons désirs dont elle était l'expression, mais ils furent d'avis qu'il convenait d'abandonner à la Providence et le choix et l'heure de l'apostolat. Le religieux s'inclina devant cette réponse tout en gardant de ses désirs ce qu'ils avaient de bon; le zèle, l'esprit de prière, la pratique de la mortification et de toutes les vertus qui préparent l'apôtre; et il se remit tout entier à l'étude de la

théologie. Il touchait du reste au terme de cette longue carrière. Il était alors dans sa trentième année : science, vertu, il possédait dans un degré peu commun tout ce qu'on est en droit d'attendre d'un religieux et d'un homme apostolique. Cependant dans la pensée de saint Ignace et aux termes de son Institut, une chose manquait encore à sa formation complète. Avant d'être engagé dans le ministère des âmes et admis à se lier par les vœux solennels envers la Compagnie, il devait retourner à l'école du noviciat, et laissant toute préoccupation d'étude, se livrer uniquement au travail de sa perfection intérieure.

✠

CHAPITRE VI

GAND — TROISIÈME PROBATION

1766

Saint Ignace, avec une sagesse merveilleuse, a placé la troisième probation à la fin des études et à l'entrée de la carrière apostolique. Elle a pour objet de réparer les brèches que le temps aurait pu faire à l'édifice de la perfection, d'établir le religieux dans un renoncement absolu à lui-même, d'en faire un homme consommé dans la vie spirituelle, et un instrument d'une aptitude parfaite entre les mains de Dieu et de la Compagnie.

A cette *école du cœur* (c'est aussi le nom qu'on lui donne), le futur apôtre apprend à devenir saintement familier avec Notre-Seigneur, à traiter avec lui comme avec un ami, de tous ses intérêts ; c'est là qu'il puise cette générosité et cet élan de l'âme qui lui feront accepter résolument et joyeusement tous les sacrifices, et supporter tous les travaux.

Une année presque entière est ordinairement consacrée à cette grande entreprise. Le P. de Clorivière semble avoir craint qu'on ne lui laissât pas toute la mesure, et il demanda en grâce qu'on voulût bien ne

lui en rien ôter. Les supérieurs ne lui donnèrent point d'abord de réponse précise. En toute hypothèse, il ne pensa qu'à multiplier le temps par sa diligence, et à recueillir en quelques semaines, s'il le fallait, les fruits de toute une année. Une de ses premières pensées fut d'aller mettre cette trop courte carrière sous le patronage de Notre-Dame de Montaigu. Notre-Dame de Liesse avait sauvé sa vocation dans la grande tourmente de 1762; plus tard, presque contre toute espérance, elle lui avait ménagé l'honneur du sacerdoce et l'accès de l'autel; il appartenait à Notre-Dame de Montaigu de couronner l'œuvre et de répandre de maternelles bénédictions sur son second noviciat. Il fit le voyage en grande partie à pied et en pèlerin; mais ces fatigues étaient le gage de grâces plus abondantes. Sa dévotion largement satisfaite, il se remit en route; et après divers incidents à travers les populations flamandes, dont il ne comprenait pas la langue, il arriva sans trop d'encombre à Gand, terme de son voyage. C'est là que se trouvait la maison du troisième an; le noviciat de la Province d'Angleterre s'y était aussi transporté, depuis son expulsion de Watten par les Parlements français.

Entre toutes les épreuves de la troisième probation une des plus importantes est sans contredit celle des grands exercices. Elle a pour but de former à la fois le religieux et l'homme apostolique, en pénétrant le fils de saint Ignace de l'esprit de sa vocation, qui est un esprit de prière et d'abnégation, de zèle et de dévouement.

Le P. de Clorivière entra dans cette glorieuse

carrière le 28 mai 1766, et il en sortit le 19 juin suivant. A l'exemple de plusieurs saintes âmes, jalouses de protéger contre les dangers de l'ingratitude et de l'oubli le souvenir des grâces qu'elles ont reçues du ciel, il écrivit le Mémorial de sa retraite, pratique salutaire dont saint François-Xavier n'a pas craint de dire, qu'en elle « réside le principal des progrès accomplis dans les âmes qui servent Dieu dans la vérité[1]. » Ces notes sont le miroir dans lequel l'âme du P. de Clorivière s'est reflétée fidèlement, il nous suffira de regarder. Elles commencent ainsi :

« Je mets cette retraite sous la protection des sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, sous celle de saint Joseph, de saint Pierre, de saint François Régis et de saint Louis de Gonzague.

« Je m'y tiendrai comme renfermé dans le sacré Cœur de Jésus; je m'étudierai à conserver avec Jésus la plus intime union; union de sentiments et d'affections, union d'actions et de souffrances. O mon Dieu! que le désir que vous me donnez de m'acquitter avec fidélité de tous les exercices de cette retraite, ne soit pas inefficace comme tant d'autres... Je veux commencer une nouvelle vie; je désire me revêtir de Jésus-Christ. Que votre divin Esprit me dirige en tout; je m'abandonne à lui. Aridités, désolations, peines, consolations, je m'offre à souffrir, recevoir et faire tout ce qu'il vous plaira. »

Les souffrances vinrent les premières; l'humilité,

1. *Lettre de saint François-Xavier au P. Antonio Heredia; Cf. Lettres de saint François-Xavier*, T. II, l. VII, lettre 8, p. 263. Trad. Léon PAGÈS.

le sentiment profond de sa misère et de sa bassesse sont la meilleure préparation de l'âme aux grâces privilégiées de Dieu.

« *Second jour*[1]. Beaucoup de tentations. J'ai recours au B. Louis de Gonzague, et les tentations s'éloignent... Faites que je vous aime, ô mon Dieu, que je vous aime. Plutôt souffrir les plus horribles tourments, que de vous causer le plus léger déplaisir... O cœur de Jésus, soyez-moi un asile toujours ouvert, où je puisse me cacher et me reposer en assurance... »

Les consolations viennent bientôt prendre la place de ces pénibles combats; il en est inondé au milieu même de la méditation des plus effrayantes vérités; Dieu est le maître; il entre dans l'âme comme il lui plaît et quand il lui plaît.

La deuxième semaine des Exercices s'ouvre par la méditation du règne de Jésus-Christ. C'est le Roi éternel qui se présente à l'âme purifiée de ses fautes, et qui l'invite à s'engager à sa suite, lui promettant en échange des mêmes fatigues et des mêmes combats, les mêmes triomphes et la même félicité. Le P. de Clorivière répond avec entraînement à cet appel de son divin Roi, et s'emparant de la formule de consécration que saint Ignace met sur les lèvres de celui qui vient de contempler la royauté du Fils de Dieu, et se dévoue corps et âme à son service, il la commente avec enthousiasme. Deux jours après, l'Église célébrait la fête du sacré Cœur de Jésus; cette solennité était particulièrement chère à sa piété. On

1. A partir de ce second jour, le Mémorial est en latin.

se rappelle les promesses qu'il avait faites quelques mois auparavant, le jour de l'Immaculée-Conception, dans le cas où il plairait à Notre-Seigneur de lui rendre le libre usage de sa langue. Ses désirs n'ayant pas été exaucés, il eut la pensée de tenter un nouvel et plus décisif assaut, et avec la permission de son supérieur, il changea en vœu les simples engagements de l'année précédente.

« O Dieu, disait-il, soyez à jamais béni de m'avoir laissé jusqu'ici avec ce défaut; si c'est votre divine volonté, je suis prêt à rester ainsi toujours. Mais puisque, par une grâce toute spéciale de votre miséricorde, vous m'avez appelé à un état de vie où il semble nécessaire d'avoir le libre usage de sa langue, humblement prosterné en présence de votre infinie Majesté, je vous en conjure, ô Père très clément, au nom du Cœur sacré de votre Fils Notre-Seigneur, au nom de la Bienheureuse Vierge, mère de ce même Fils et ma protectrice bien-aimée, au nom de mon Ange gardien, de mes saints patrons, Pierre, Joseph, Ignace, Xavier, Louis de Gonzague et de tous les bienheureux habitants de la céleste patrie, accordez-moi ce libre usage, et donnez-moi de me servir toujours de ma langue pour les intérêts de votre gloire. »

Suit l'énumération des pratiques que nous avons citées plus haut et auxquelles il s'engage par vœu. Cet acte inspiré par des motifs si purs, accompli avec une générosité si désintéressée, fut agréé de Notre-Seigneur. Il en eut dès le lendemain un témoignage sensible : « A l'oraison du soir, après beaucoup de sentiments d'amour et de parfaite conformité avec la

volonté de Dieu, la pensée de la maladie du P. N. se présenta tout à coup à mon esprit. Je me sentis en même temps détourné de prier pour sa guérison. Il me paraissait qu'il serait meilleur pour ce Père de s'en remettre complètement à Dieu du soin de sa santé... Je me mis alors à me demander à moi-même, si je ne pourrais pas bien prendre le même conseil pour moi. Mais le Seigneur Jésus me répondit, comme il me semble : *Quant à toi, je te guérirai lorsque le temps en sera venu.* Je dis : *comme il me semble,* car je n'oserais pas affirmer que la chose m'ait été dite en effet... »

A partir de ce moment, le P. de Clorivière nourrira plus que jamais l'inébranlable confiance qu'il serait un jour guéri de son mal. Cette confiance sera plus d'une fois combattue; elle aura ses épreuves et ses vicissitudes; mais elle demeurera toujours vivante au fond de son cœur, et à la fin, la parole de Dieu aura son accomplissement.

Les méditations de la troisième semaine, sur les souffrances de la Passion de Notre-Seigneur ont pour but de fortifier l'élection, d'enchaîner l'âme à son Sauveur par les liens de la reconnaissance et de l'amour, et de lui communiquer une énergie et une générosité capables de résister à toutes les attaques, et d'accepter tous les sacrifices. Le P. de Clorivière qui depuis longtemps a formé la résolution « d'épouser la croix » s'abandonne à tous les transports de son amour. C'est une sorte d'ivresse, qu'il ne serait point téméraire de comparer à celle de saint André. Transcrivons quelques-unes de ces lignes brûlantes; nous saurons mieux ce que c'est que d'aimer.

« 17[e] *jour*. O mon Jésus, je connais à cette heure le prix des souffrances et des opprobres ; depuis que vous vous en êtes revêtu, je les préfère à tous les plaisirs de cette vie, même spirituels, et aujourd'hui en présence de votre divine Majesté, je les choisis pour mes biens... Oui, Seigneur, dans le cas même où je pourrais me sauver par une voie moins ardue, cependant pour avoir avec vous plus de conformité, c'est cette voie que j'embrasse, c'est elle que je choisis pour toujours. »

« 18[e] *jour*. J'ai le monde en abomination, comme votre ennemi ; qu'il me soit un crucifié, et que je sois pour lui un crucifié. Tout ce qu'il aime, je l'abhorre ; tout ce qu'il abhorre, je l'embrasse ; s'il me méprise, s'il me hait, s'il me charge de calomnies, d'injures et d'opprobres, suivant l'exemple et les leçons de mon Maître, je veux m'en réjouir et en triompher ; sa gloire, ses richesses, sa prudence et sa bonne renommée, je veux tout fouler aux pieds comme la boue des chemins. O Jésus, vous avez été méprisé par le monde, condamné, attaché à la croix ; qui vous aime, il faut de toute nécessité qu'il déclare la guerre au monde. Cette guerre, je l'entreprends à votre suite, avec les mêmes armes que vous... »

« 19[e] *jour*. O mon bien-aimé Jésus, quand me serez-vous un petit faisceau de myrrhe ? Quand le souvenir de votre très amère Passion changera-t-il pour moi toutes les douceurs de la vie en cette amertume tant désirée ! O croix très aimante ; gage infiniment précieux de l'amour de mon Jésus, combien de fois t'ai-je prise pour mon épouse ? Mais hélas ! malheureux infidèle, combien de fois t'ai-je délaissée !

Reçois aujourd'hui un repentant; je me réfugie près de toi; je te promets et te jure une éternelle fidélité. Oh! que tu es belle, parée du sang de Jésus; que tu es riche, que tu es noble, honorée de cette divine compagnie! Oh! sois l'unique fin de mes désirs, toutes mes délices, tout mon bien, toute ma sagesse et ma science, toute ma force et ma joie. Fasse le ciel que je te sois toujours attaché, et qu'auprès de mon Jésus, je vive et je meure entre tes bras! »

N'est-ce pas la folie de la croix? Dieu la récompense par les plus ineffables consolations; mais l'amant de la croix n'oublie pas pour cela sa bien-aimée, et c'est au milieu même du triomphe et des splendeurs de la Résurrection, qu'il affirme de nouveau sa résolution de ne jamais s'en séparer : « Vous avez, dit-il à Notre-Seigneur, vous avez les saints dans le ciel pour imiter votre vie glorieuse; notre unique désir, à nous qui sommes sur la terre, doit être d'entrer en participation de vos souffrances. »

Les Exercices se consomment dans la charité, dont le Saint-Esprit est l'inspirateur, et dans l'union avec Dieu, dont il est le lien. Le P. de Clorivière appelle ce divin Esprit de toute l'ardeur de ses désirs. « Venez, divin Esprit, venez, visitez votre indigne créature; vivifiez-la, réchauffez-la, dirigez-la, possédez-la vous seul tout entière. Vous vous reposez sur les humbles; eh bien! je briguerai toujours la dernière place; je me laisserai, comme la boue des chemins, fouler aux pieds de tout le monde. Vous aimez la pureté : je mettrai à mon cœur, à ma langue et à tous mes sens, une garde très étroite, afin que rien ne souille mon cœur. Vous avez horreur

des voies tortueuses : je marcherai devant vous avec droiture et simplicité de cœur, comme un enfant. Vous vous plaisez dans la paix : je m'appliquerai, par la mortification intérieure et extérieure, à dompter toutes mes passions... Vous êtes le Dieu de la charité ; voici mon cœur ; allumez en lui le feu divin ; il n'a d'autre désir que de vous aimer, de brûler d'amour et d'être consumé pour vous et par vous. »

Le P. de Clorivière voyait ainsi se renouveler en lui-même les merveilles des Exercices. Car quel autre nom donner à cet amour passionné de la croix, à ce mépris du monde et de l'estime, à cette horreur de tout ce qui flatte les sens et la nature, à ces désirs véhéments d'établir dans son âme le règne de la divine charité ?

Restait à compléter le travail des résolutions qui n'avait été qu'ébauché pendant la grande retraite. Le P. de Clorivière consacra à cette œuvre capitale tout le temps qui s'écoula entre sa grande retraite et la rénovation des vœux. Il médita, il pria, il fit pénitence, et le 28 juin, veille de la rénovation et de la fête de saint Pierre, son patron, il mit par écrit ces règles pratiques qui devaient ordonner sa vie.

Il passe en revue ses vœux, ses règles et tout le détail de sa vie. Pour la pauvreté, il aura « en horreur toute superfluité. » Il laissera le supérieur disposer pleinement de la pension qu'il reçoit de sa famille, sans regarder « s'il y a plus de titres qu'un autre. » Pour la chasteté, il s'efforcera d'imiter la pureté des anges ; il se tiendra en garde contre les dangers même les plus éloignés, jusqu'à fuir une « lecture simplement distrayante. » L'obéissance

aura ses prédilections, « parce qu'elle est la plus grande des vertus, la plus agréable à Dieu et le vrai caractère des enfants de la Compagnie. »

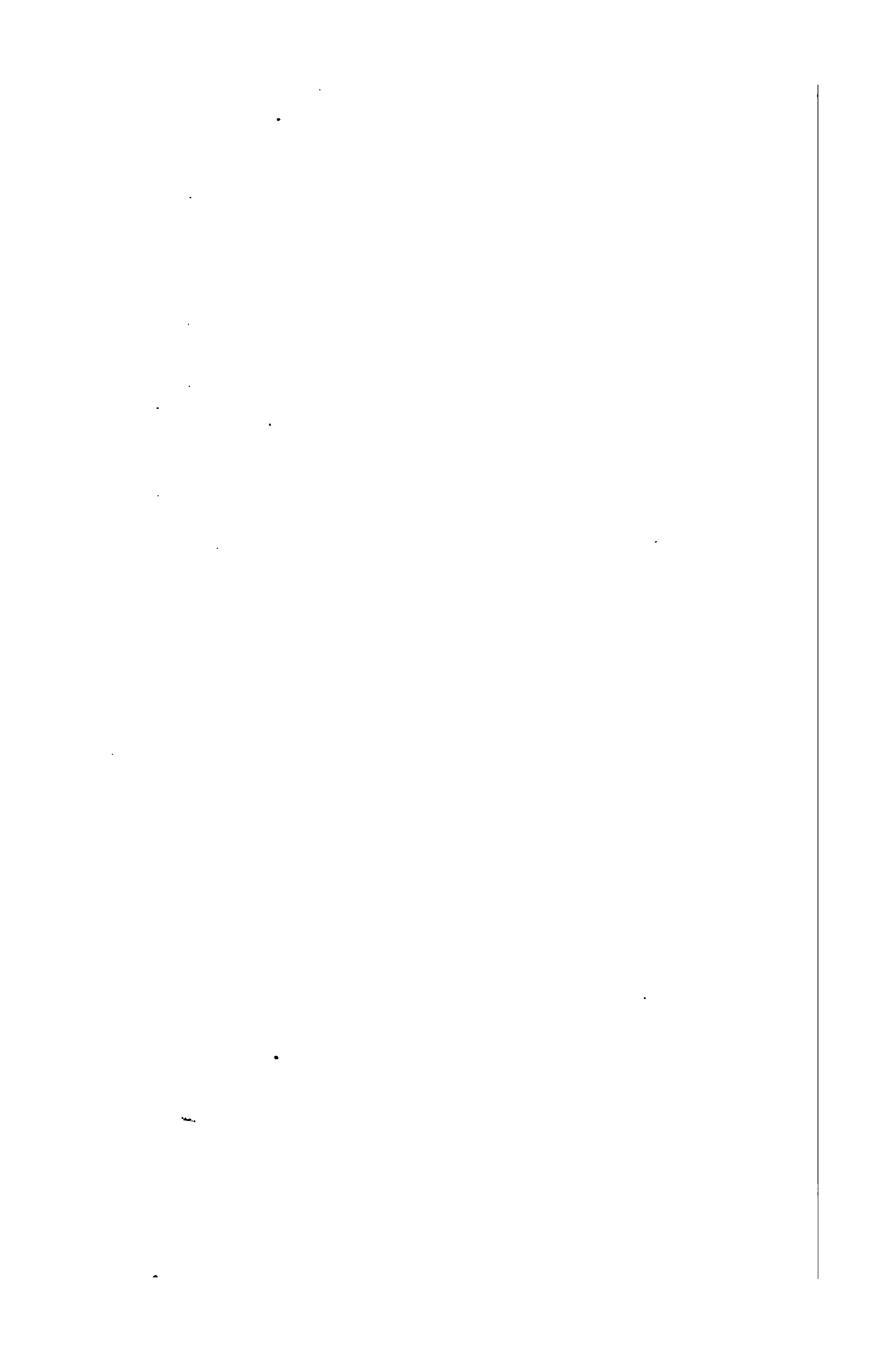
Après les vœux c'est la prière et la mortification qui « demandent ses principaux soins. » Il s'y arrête avec complaisance. « Je donnerai tous les jours plusieurs heures à l'oraison, au moins trois, quand j'en trouverai le loisir; et je le trouverai souvent, si je suis attentif à éloigner toutes les vaines distractions. » Sa mortification sera rigoureuse : « La nature ne doit trouver son compte à rien. A table, je garderai une sévère abstinence; si je puis l'obtenir, je ne boirai jamais de vin. Je jeûnerai tous les samedis. Je prendrai la discipline tous les jours et porterai quelque instrument de pénitence; je demanderai la permission de garder continuellement le cilice. »

Il fixe ensuite divers points de détail : la garde de sa langue, car « il n'est point de vertu possible sans la retraite et le silence; » l'emploi de son temps dont « il sera avare, » et qu'il donnera « tout entier à la prière, à l'étude et au bien du prochain. » Enfin il règle ses dévotions : « Après les trois adorables personnes de la très sainte Trinité, il aura une dévotion particulière à la sainte Humanité de Notre-Seigneur et à sa sainte Mère... Jésus et Marie seront toujours présents à sa pensée... Il veut prier, souffrir, travailler en union avec Jésus et Marie... leurs Cœurs sacrés seront son lieu de repos, son oratoire, son école, son refuge, son centre... » Viennent ensuite les dévotions secondaires. « Les saints Anges, particulièrement celui qui veille à sa

garde; saint Joseph, saint Pierre, saint Ignace, saint François-Xavier, saint Louis de Gonzague, saint François Régis, sainte Thérèse, saint François de Sales, et tous ceux qui se sont particulièrement distingués par leur amour pour Jésus et Marie, ont un titre spécial à ses hommages et à son amour. »

Le soldat de saint Ignace est couvert de son armure et prêt à entrer dans la lice. Déjà les supérieurs lui ont marqué son poste. Au premier jour, il doit quitter la Belgique et aller se joindre aux vaillants apôtres qui combattent, en Angleterre, pour l'Eglise et pour la vérité.

✠



LIVRE II

DE LA FIN DE LA TROISIÈME PROBATION DU P. DE CLORIVIÈRE A SON RETOUR EN FRANCE

1766-1775



CHAPITRE PREMIER

LE P. DE CLORIVIÈRE EN ANGLETERRE
ESSAI D'UN TRAITEMENT POUR LA GUÉRISON DE SON DÉFAUT DE LANGUE
INSUCCÈS DE LA CURE - LONGUE ET DANGEREUSE MALADIE

1766 - 1767

Le P. de Clorivière ne s'attendait pas à quitter sitôt la douce et féconde retraite du troisième an. Mais en homme qui se gouverne par les principes de la foi, il fit taire ses regrets, et ne pensa plus qu'à s'abandonner joyeusement à la Providence.

Le 24 juin 1766, il écrit au P. Fleury, redevenu son correspondant depuis qu'il a quitté Liège :

« Mon cher Père,

P. C.

« Ceci vous surprendra un peu : au commencement de la semaine prochaine, je pars pour l'Angleterre. Je me trouve très mal équipé pour une pareille expédition; mais Dieu est tout-puissant. J'avais conçu l'espérance de trouver dans cette année une année de prière et de communication continuelle avec Dieu; mes espérances sont ruinées de fond en comble. Dénué de vertus, comme je suis, il me faut

déployer mès voiles et m'exposer aux périls des flots; priez pour moi, afin que je ne me perde pas. Il est vrai, j'ai conçu pendant ma grande retraite un ardent désir d'être entièrement à Dieu. Mais que tout cela est en péril de s'évanouir rapidement, au milieu des distractions dans lesquelles je vais être engagé! Courage! allons, plongeons-nous tous les jours de plus en plus dans le sacré Cœur de Jésus, pour y prier, nous y rafraîchir, nous y fortifier, nous y consumer entièrement dans les flammes du divin amour. »

Le départ eut lieu le 2 juillet, fête de la Visitation de la sainte Vierge. En arrivant à Londres, le P. de Clorivière et son compagnon de voyage, le P. Clarkson, se rendirent à la petite résidence que la Compagnie possédait dans cette ville, rue Glocester, Queen's Square, n° 9.

Les catholiques jouissaient dans le Royaume-Uni d'une certaine tolérance : toutefois, si l'ère des persécutions sanglantes paraissait fermée, la méfiance et les tracasseries du pouvoir étaient loin d'avoir disparu; à cette époque même, il y eut encore des prêtres emprisonnés pour le simple exercice de leurs fonctions, et au mois de juillet 1767, par ordre exprès de la cour, il fut enjoint aux archevêques d'York et de Cantorbéry et à leurs suffragants « de dresser une liste complète de tous les papistes ou réputés tels, qui se trouveraient dans leurs diocèses. »

Aux premiers temps de la persécution religieuse, les Pères de la Compagnie avaient dû vivre isolés les uns des autres, cachés pour l'ordinaire dans les châteaux de quelque riche famille catholique. Ils se répandaient de là dans les campagnes environnantes

pour y exercer le saint ministère, et à la première alarme sérieuse, ils couraient se renfermer dans leurs retraites. En 1620, le P. Mutius Vitelleschi, Général de la Compagnie, érigea la Mission d'Angleterre en Vice-Province, et trois ans après en Province, et nomma le P. Richard Blount Vice-Provincial d'abord, et ensuite Provincial. La situation anormale et difficile dans laquelle se trouvaient, par suite des circonstances, les membres de la Compagnie, attira tout d'abord l'attention du nouveau supérieur, et il chercha les moyens de leur procurer, autant que possible, les avantages de la vie commune et de la discipline religieuse. Dans ce but, il partagea tout le pays en un certain nombre de régions ou districts, mit à la tête de chaque district un supérieur, et désigna un lieu spécial où les missionnaires devraient se réunir à des temps réglés, pour se voir, s'encourager et conférer ensemble des intérêts de leur commun ministère.

Ces districts furent d'abord au nombre de trois; ils reçurent le nom de collèges de la Compagnie, et ils en eurent les droits; un revenu leur fut assigné. Ce furent les collèges de Saint-Ignace dans le territoire de Londres, de Saint-François-Xavier dans le pays de Galles, et de Saint-Louis de Gonzague dans le comté de Lancastre. D'autres collèges, comprenant un ou plusieurs comtés, se fondèrent ensuite successivement : le collège des Saints-Apôtres, de l'Immaculée-Conception, etc. Au XVIII[e] siècle, la rigueur des lois pénales s'étant adoucie, plusieurs stations fixes commencèrent à s'établir; mais tout s'y faisait encore en grand secret, et on veillait soigneu-

sement à ne donner aucune apparence extérieure aux chapelles publiques et oratoires. Avec le temps, une petite communauté se groupait autour du lieu saint; les protestants du voisinage s'habituaient à voir les catholiques fréquenter leur église, et les ombrages s'évanouissaient peu à peu, en même temps que tombaient les haines. Bientôt même, il ne fut plus nécessaire de s'entourer de tant de précautions; les missionnaires purent acheter des terrains dans quelques-uns des grands centres du royaume, à Bristol, à Liverpool, à Preston, etc., et bâtir des maisons et des chapelles, qui devinrent avec le temps des résidences régulièrement constituées.

Tel était le champ vers lequel le P. de Clorivière venait d'être envoyé. Il y apportait tout son zèle et tout son dévouement : la pensée de ramener au giron de l'Eglise quelques-uns des enfants de cette noble nation qui, depuis les temps de Grégoire et d'Augustin, avait peuplé le ciel de tant de héros, le consolait de ne pouvoir aller dépenser sa vie parmi les peuplades du Canada. Le P. John Tichbourne était alors Vice-Provincial; il le reçut à bras ouverts; mais au lieu de lui confier tout de suite un ministère actif, il le retint quelque temps auprès de lui.

Il y avait alors, à Londres, un habile médecin, qui appliquait à la guérison des bègues une méthode nouvelle, et qui passait pour avoir opéré un grand nombre de cures heureuses. Le P. Tichbourne le remit entre ses mains. Les premiers essais dépassèrent toutes les espérances. Le P. de Clorivière est tout à la joie. « Il n'y a pas encore cinq semaines que je suis chez mon docteur, écrit-il le 22 août 1766, et dans ce

court espace de temps, au jugement de tous et au mien, ma manière de parler s'est grandement améliorée. Je ne dis pas que je sois tout à fait guéri; je suis encore arrêté ici ou là, surtout au début d'une conversation; mais ce n'est rien auprès de ce que c'était auparavant. Je parle haut et sans me forcer; je lis d'une manière assez nette pour être entendu, même dans une nombreuse assemblée. Ainsi je ne doute pas que je ne puisse prêcher et remplir toutes les autres fonctions d'un missionnaire anglais... » Il écrivit même à un de ses parents, M. l'abbé Trublet, membre de l'Académie française, en le priant de rendre sa lettre publique, « afin, disait-il, que tous ceux qui seraient sujets à quelque embarras de langue, puissent se procurer, ainsi que moi, l'avantage de s'en voir délivrés, et afin de donner une preuve éclatante de ma reconnaissance à la personne à qui je me reconnais redevable d'un service si important. »

La cure devait durer trois mois; mais longtemps avant ce terme, le mal reparut aussi profond qu'auparavant. On se souvient du vœu qu'il avait fait pendant sa grande retraite; ce vœu devait cesser d'être obligatoire si le nouveau supérieur, sous les ordres duquel il serait placé, ne lui permettait pas de le renouveler. Or, sur ces entrefaites, le P. Nathanaël Elliott, ancien Recteur des collèges de Saint-Omer, de Rome et de Bruges, avait été nommé Provincial. Le P. de Clorivière s'empressa de lui soumettre ses engagements, et le pria de les ratifier. C'était le temps où la méthode du docteur de Londres paraissait tout à fait triomphante. Le P. Provincial ne crut pas devoir se prêter à ses désirs; l'humble religieux se soumit sans mot dire.

Il se contenta d'écrire en *post-scriptum* au bas de son *Journal* : « La permission de renouveler mon vœu ne m'a pas été accordée, et mon bégaiement m'a repris aussitôt avec la même violence. » A partir de ce jour, ses lettres furent muettes sur l'état de sa langue ; n'ayant point de bonnes nouvelles à donner, il aima mieux laisser croire que la guérison se soutenait, que d'attrister ses amis ou de les occuper plus longtemps de sa personne.

Il avait eu occasion, pendant les premiers mois de son séjour en Angleterre, de rendre un grand service au P. Fleury. Celui-ci se trouvait en effet dans une situation assez mal définie : depuis deux ans qu'il était mêlé aux Pères Anglais, il ne savait pas encore s'il devait se considérer comme faisant partie de leur Province. Il pria son ami d'éclaircir ses doutes, et de lui obtenir du P. Provincial une solution nette et précise. Le P. de Clorivière n'avait pas besoin d'être pressé pour se charger de cette mission ; elle répondait trop bien aux désirs de son amitié ; son intervention officieuse fut bien accueillie, et quelques jours plus tard, le P. Provincial annonçait lui-même au P. Fleury qu'il « agréait ses offres, et l'embrassait comme un ange envoyé du ciel par la Providence pour le bien et le salut des âmes. »

Les trois mois que le P. de Clorivière devait consacrer au traitement de son mal finirent avec le mois de septembre. Ce long espace de temps soustrait au ministère extérieur, n'avait pas été sans profit ; il lui avait servi à mieux connaître le peuple au milieu duquel il était venu, à se mettre au courant de ses habitudes, de ses nécessités particulières, des moyens

les plus propres à fortifier les catholiques dans la vraie foi, ou à ramener les dissidents. Il avait pu aussi donner de longues heures à l'étude de l'Ecriture-Sainte et de la controverse, double connaissance absolument nécessaire, et sans laquelle on ne peut espérer aucun fruit, ni même tenter aucune conversion, dans un pays où l'on a la prétention de tout rapporter à la parole de Dieu et au libre examen.

Son défaut de langue ne lui permettait d'attendre qu'un poste modeste; il ne demande qu'à se rendre utile : « Je vois immensément à faire dans cette grande ville pour Notre-Seigneur et pour les âmes qui lui sont si chères; bientôt, je l'espère, j'aurai autant de travail que j'en pourrai désirer. Si je reste ici, je me mettrai prochainement à faire le catéchisme à tous les enfants que je pourrai rassembler. J'ai ce ministère extrêmement à cœur; la seule pensée de m'y dévouer me remplit de joie. »

L'obéissance lui confia un autre emploi : ce fut de diriger une école à Hammer-Smith, petite ville aux environs de Londres, en attendant l'arrivée du titulaire; et ensuite de mettre en ordre la bibliothèque de la résidence. C'étaient de bien humbles fonctions; encore ne les exerça-t-il pas longtemps; une longue et dangereuse maladie vint l'assaillir et le conduisit bientôt aux portes du tombeau.

Cette maladie occupe une place considérable dans cette période de sa vie. Il y supporta toutes les souffrances du corps et de l'esprit, jusqu'à passer pour fou aux yeux de presque tous ses frères, et il y fut inondé de toutes les grâces du ciel : ces grâces furent si extraordinaires qu'il n'ose pas, dit-il, les confier au

papier, et si nombreuses qu'il lui faudrait un volume pour les énumérer. Elles ont laissé dans son cœur une impression ineffaçable; plus d'une fois, il y fait allusion dans ses lettres soit au P. Provincial, soit au P. Howard qui paraît avoir été le confident de tous ses secrets; il leur parle des « grandes choses » que Dieu se propose de faire par son moyen, et dont le secret lui aurait été alors révélé.

Entré en convalescence, il fut envoyé à Hammer-Smith pour y respirer l'air de la campagne et se fortifier. C'est de là que le 6 mai 1767, après un silence de plus de six mois, il écrit la lettre suivante au P. Fleury; ce sont les effusions d'un cœur de frère.

« Hammer-Smith, 6 mai 1767.

« Mon cher ami et bien-aimé serviteur de Jésus-Christ et de sa très aimable Mère,

P. C.

« C'est avec une incroyable joie de mon âme que je reprends aujourd'hui la plume, pour vous donner une preuve de l'amour sincère que je vous porte. Pendant ma maladie, Dieu sait comment, mon estime et mon affection pour vous se sont merveilleusement accrues; je ne puis vous dire tout ce que je pense de vous; mais il me semble qu'à l'avenir nous serons encore plus étroitement unis, et que c'est la volonté de Dieu. »

Puis il joue agréablement sur leurs nouveaux noms; en effet, le P. Fleury vient d'être nommé Forester, et lui-même s'appellera prochainement Rivers, au lieu de Pigot.

« Vous êtes appelé Forester, et moi, je recevrai bientôt le nom de Rivers; ce nom, si ce que je prends pour la vérité n'est pas l'effet de mon imagination, est celui qui me convient le mieux; il a une foule de significations mystérieuses, dont les unes, je puis le dire, sont très étonnantes et je n'ose pas les confier au papier. Votre nom me plaît beaucoup aussi. Le charme mutuel que se prêtent dans la nature les *forêts* et les *rivières* me fournit des idées et des réflexions qui me plaisent extrêmement. Sous l'ombrage des *forêts*, les *rivières* coulent plus calmes et plus pures; les *forêts* arrosées par les *rivières* sont plus agréables et plus fécondes : *Tanquam lignum quod plantatum est...* C'est longtemps m'appesantir sur des riens; je ne puis pas cependant finir ce chapitre sans mentionner aussi le nom de notre *Fontaine*[1]. La limpidité, la pureté, le calme d'une fontaine conviennent si bien au caractère de notre ami, que je l'en aime davantage, et maintenant plus que jamais... »

Le P. de Clorivière exprime ensuite sa reconnaissance pour la charité dont il a été l'objet pendant sa maladie. « Ici, Dieu lui-même, ce semble, a inspiré à un grand nombre de personnes du simple peuple de prier pour moi; cependant elles n'avaient eu aucun rapport avec moi, et je ne les connaissais pas davantage. Il s'est passé à ce sujet des choses assez étranges; je vous les conterai peut-être quelque jour.

1. Le P. de Clorivière parle ici du P. Jean-Baptiste Fouet de la Fontaine, retiré aussi dans la Province d'Angleterre, d'où il reviendra en 1816 pour travailler avec lui au rétablissement de la Compagnie en France.

Les soins qu'on a pris pour ma pauvre personne, la charité qu'on m'a témoignée ne se peuvent dire; on n'a rien épargné, pas même des dépenses considérables; on ne m'a rien refusé; disons mieux : on m'a prodigué toutes choses avec profusion. Les supérieurs n'hésitèrent même pas à dire que, si c'était nécessaire, ils feraient fondre les calices et les vases sacrés pour subvenir à mes besoins...

« Eh bien, ajoute-il, voilà mon papier rempli et tout mon temps envolé, et je n'ai encore rien dit de ce que je voulais vous dire. Une autre lettre pourra suppléer au défaut de celle-ci, laquelle ne doit pas être indifféremment montrée à tout le monde. Je ferais, j'imagine, un gros volume, si je voulais mettre par écrit tout ce que j'ai éprouvé pendant cette maladie, les grâces, les faveurs que j'ai reçues de Dieu, comme aussi peut-être les illusions et les subtiles tromperies du malin esprit... Je suis convaincu que saint Louis de Gonzague a une grande part dans ma guérison, bien qu'on en attribue la gloire à un médecin protestant, à la conversion duquel je me suis attaché, et pour lequel je vous demande vos prières. Notre bienheureuse Mère (je ne parle pas ici de Notre-Seigneur et de Dieu lui-même), a été bonne pour moi au delà de tout ce que je pouvais espérer ou imaginer. Je me rappelle confusément tout cela, et j'en remercie Dieu; car si tout m'était présent aujourd'hui comme c'était alors, je ne sais ce que je deviendrais... Il est grand temps de finir cette lettre... J'aurais mille choses à dire au P. Howard; mais elles sont de telle nature que le papier ne les souffre pas... »

Ces pages écrites, le P. de Clorivière délibéra longtemps s'il les laisserait partir. Dans l'intervalle, il avait quitté Hammer-Smith et était retourné à Londres. Le 16 mai suivant, il prit de nouveau la plume : « Mon cher Forester, voici la seconde lettre que je vous écris depuis que je suis en convalescence; vous les recevrez toutes deux ensemble. Oui, ma maladie a été vraiment extraordinaire. J'en juge de la sorte, et par ce que j'éprouvai dans le temps même, et par les effets que j'en ressens encore. Je suis comme né à nouveau. La grâce surabonde. Les faveurs qu'on appelle gratuites, remplissent mon âme. Je n'ai pas encore trouvé un homme, catholique ou protestant, à qui j'aie pu parler et qui m'ait résisté. Mais comme je n'ai pas toujours agi ni parlé selon que la sagesse humaine semblait le dicter, j'ai eu la bonne fortune d'être considéré pendant un temps comme légèrement illuminé (*lightheaded*). Tous les Nôtres ici ont eu cette opinion, à la réserve du P. Tichbourne, qui a toujours soutenu que rien dans mes paroles et dans mes actions ne donnait occasion de formuler un pareil jugement. A présent, ce me semble, tous sont du même avis, et me font l'honneur de me prendre pour un homme qui est dans son bon sens... Ma santé continue de se fortifier; j'ai passé huit jours à la campagne, à respirer le grand air et à boire du lait. Me voici maintenant de retour à Londres, où j'ai repris le soin de mon petit troupeau. Dans votre dernière lettre, vous me demandiez des nouvelles de ma langue. Longtemps déjà avant ma maladie, j'étais retombé dans mon ancien défaut... Depuis, je vais beaucoup mieux; et surtout quand le

discours est de Dieu, je parle avec une aisance et une liberté que je ne connaissais point. J'ai donné en anglais, devant les fidèles, un sermon d'une demi-heure sans autre préparation que la lecture attentive de l'Evangile du jour... Je sens une très grande facilité toutes les fois que je dois entretenir quelqu'un des choses de piété. C'est une grâce, me semble-t-il, que Notre-Dame m'a faite pendant ma maladie. J'espère que cette amélioration sera durable; mais je n'en ai aucune assurance... J'ai vu des choses merveilleuses que Dieu doit faire par mon moyen comme par son instrument. Priez bien pour moi, et de nouveau, mettez M. Howard au courant de tout; car je crains l'illusion... »

Le P. de Clorivière sortait donc consolé et fortifié de cette terrible maladie, plus que jamais sous la main de Dieu et, malgré son impuissance absolue, intimement convaincu qu'il était réservé à de grandes choses. Sa modestie ne nous a point livré, même dans ses notes les plus intimes, le secret de ces « grandes choses » : il en gardait la communication orale pour ses supérieurs et pour les guides de sa conscience. Mais nous ne pouvons guère douter, et c'était l'opinion commune autour de lui, que le rétablissement de la Compagnie en France, après la catastrophe finale, n'y tînt une des premières places.

En effet, la guerre venait de se ranimer avec une nouvelle ardeur contre la milice d'Ignace. Les lettres de ses correspondants lui apportaient de toutes parts le récit des attentats et des iniquités qui se préparaient ou venaient de se consommer en Lorraine et dans tous les états de la couronne d'Espagne. Tout

paraissait se précipiter vers un dénouement fatal et prochain; les limites dans lesquelles la Compagnie de Jésus pouvait encore se mouvoir avec liberté se resserraient de plus en plus. La Lorraine qui, sous le gouvernement du pieux roi Stanislas, avait vu avec joie les proscrits des Parlements de France accourir en foule chercher un asile dans les florissants collèges de Nancy et de Pont-à-Mousson, était à la veille de les perdre. On sait que cette province constituait alors un gouvernement, et comme un état à part, sous la souveraineté de Stanislas Leczinski, qui l'avait reçue en échange de son royaume de Pologne. Grâce à cette indépendance, les Jésuites avaient pu continuer à vivre et à faire le bien, lorsque tout s'écroulait autour d'eux[1]. Mais une triste catastrophe mit fin aux jours de Stanislas, le 23 février 1766[2]. Dès lors, la Lorraine fit retour à la France, et l'expulsion de la Compagnie ne fut plus qu'une question de temps. Choiseul eut soin de ne rien précipiter; il avait à compter avec la Cour de Lorraine, héritière des sympathies du roi défunt pour les Jésuites et chargée par lui de tout mettre en œuvre auprès de Louis XV, auprès de la reine Marie

1. Les collèges de Nancy et de Pont-à-Mousson comptaient toute une pléiade d'hommes illustres par la vertu autant que par le savoir : les Pères Beauregard, Lenfant, Grou, Couturier, Grosier, Bourgeois, de Menoux, etc.

2. Le 5 février, le prince s'était levé comme à l'ordinaire de grand matin; il se tenait debout devant sa cheminée pour se réchauffer, lorsque le feu prit à ses vêtements. En essayant de l'éteindre, il tomba dans le feu ; on accourut à ses cris et on le retira couvert d'horribles brûlures. Après de cruelles souffrances, héroïquement et chrétiennement supportées, Stanislas Leczinski mourut le 23 février.

Leczinska, sa fille, et auprès du dauphin pour sauvegarder leur existence et leurs droits. Rien ne parut donc changé d'abord; mais après deux ans de ces hypocrites ménagements, un décret de dissolution fut signifié aux Pères, et la Compagnie de Jésus cessa d'exister en Lorraine.

Une tempête bien autrement effroyable s'était abattue sur les Jésuites en Espagne, et avait, en un seul jour, entassé plus de ruines peut-être que toutes les persécutions de la France et du Portugal. Il n'entre pas dans notre sujet d'exposer les misérables causes qui firent changer subitement les dispositions d'un prince, renommé jusque-là pour sa droiture, sa sagesse, sa piété, son amour de l'Eglise et de la Compagnie, et lui imposèrent la signature de cette Pragmatique par laquelle Charles III, d'un trait de plume, sans instruction préliminaire, sans aucune forme de procès et sans jugement, enlevait brusquement à leurs œuvres plus de six mille religieux, les arrachait par la force de leurs demeures et de leur patrie elle-même, et les jetait, contre toute foi et toute justice, sur le territoire d'un prince étranger.

Il est facile de s'imaginer quel écho devaient éveiller dans l'âme de tous les enfants de la Compagnie ces lamentables nouvelles. « Vous voyez combien la rage des puissances infernales est enflammée contre nous, écrivait le P. de Clorivière à son ami; elles ont résolu notre ruine, et pour atteindre ce but, il n'est mouvement qu'elles ne se donnent... Ma résolution est prise, ajoutait-il; je suivrai Jésus jusqu'au dernier soupir de ma vie; puissé-je répandre pour sa cause jusqu'à la dernière goutte de mon

sang!... Dieu sait que de nouvelles persécutions nous menacent encore, et j'attends quelque chose de plus... prions et souffrons avec patience! *Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent.* »

Son zèle pour la perfection redouble; il veut justifier la parole de l'Apôtre : *Diligentibus Deum, omnia cooperantur in bonum.* « Bénissons la divine Providence de toutes choses, et soyons plus attentifs que jamais au grand œuvre de notre perfection. Les épreuves extraordinaires auxquelles est soumise la Compagnie font voir que Dieu a quelque grand dessein sur nous... »

Toutes les puissances humaines étaient donc déchaînées contre les enfants de saint Ignace. Les moins hostiles assistaient en silence à cette guerre à mort et laissaient faire. Seul le Vicaire de Jésus-Christ opposait une résistance indomptable à tous les efforts conjurés; et aux clameurs de malédiction et de mort contre l'Ordre persécuté, il répondait par des paroles de bénédiction et de vie. Dans cette détresse suprême, il ne restait plus qu'à lever les mains et les yeux vers le ciel et à prier.

Un siècle auparavant, de concert avec l'Ordre fondé par le bienheureux évêque de Genève et par sainte Chantal, la Compagnie de Jésus avait reçu mission de répandre dans le monde la dévotion que Notre-Seigneur réservait aux derniers âges pour y ranimer la ferveur attiédie. C'est justice de dire que les enfants de saint Ignace, — leurs œuvres le proclament, — avaient été fidèles à cette mission glorieuse, et avaient contribué, pour une large part, à propager partout ce culte de réparation et d'amour.

Il était donc naturel qu'au milieu d'une si furieuse tempête, sur le seuil d'un avenir encore plus sombre, ils se retournassent avec angoisse, comme les Apôtres près de périr, vers celui qui, après leur avoir donné sa Croix et son Nom, avait daigné leur confier encore son Cœur.

Sur l'ordre du P. Général, de solennelles supplications se firent à Rome, dans toutes les maisons de la Compagnie, en l'honneur du sacré Cœur de Jésus. Un des correspondants du P. de Clorivière lui envoie le récit de ce qui fut pratiqué à cette occasion.

Après l'avoir entretenu de différentes nouvelles : « J'en viens maintenant, dit-il, à l'objet de vos délices. Je ne sais si je vous ai écrit que, l'année dernière, la fête du sacré Cœur se célébra avec quelque solennité dans les quatre principales églises de vos amis de cette ville. Depuis ce temps-là, le tableau de ce Cœur adorable a été placé d'une manière fixe à une des chapelles de chacune de ces églises. Ce tableau commandé, et commencé par le plus fameux peintre de cette ville, représentera le Sauveur tenant son divin Cœur à la main et l'offrant aux hommes; la croix, la plaie, la couronne d'épines s'y verront[1]. Je pensais bien qu'on aurait fait cette

1. Voici l'histoire de ce tableau, telle qu'on la trouve dans les notes du P. de Clorivière : « Un P. Calvi, jésuite, qui a été plus de dix ans directeur de la maison de la retraite, est revenu ici, il y a deux ans, avec le dessein d'étendre cette dévotion, dont il avait vu souvent de prodigieux effets dans la conversion et la sanctification de plusieurs. Il n'y a pas longtemps qu'il s'adressa au meilleur peintre de Rome (Pompée Batoni), le priant de retoucher un ancien tableau, qui, quoique mal dessiné et fort imparfait, avait cependant quelque chose de l'idée qui paraît dans l'estampe que je vous envoie. Le bon Père

année, pour ce Cœur sacré, plus encore que la précédente; en effet l'orage que l'on éprouve, et ceux que l'on appréhende, vont augmenter sa gloire et son triomphe chez vos amis, j'en ai déjà des preuves certaines. Jugez-en vous-même : celui qui est le maître (le R. P. Général) nous fit intimer, le 26 du mois dernier, un *Triduo* à commencer le lendemain, lequel devait être et fut en effet spécialement dirigé à la gloire et vénération du sacré Cœur, ainsi qu'il fut annoncé formellement. Jeûne, discipline en commun et exhortation domestique le dernier jour; une demi-heure au moins d'oraison extraordinaire et en commun, chaque jour du *Triduo*, devant le tombeau du saint Patriarche (Ignace), au-dessus duquel était

lui dit qu'il ne pouvait donner que trois sequins, mais qu'il espérait qu'il voudrait bien faire le reste comme une œuvre de charité. La simplicité et la dévotion de ce Père plurent au peintre; il entreprit ce qu'il demandait, et après peu de jours, il lui remit la peinture qu'il avait faite sur l'ancienne toile, mais telle qu'elle surpassait tout ce qui a jamais été fait sur le même sujet. Elle représente Notre-Seigneur ouvrant sa poitrine et découvrant son cœur tout enflammé. L'auteur déclare qu'en y travaillant, il se trouvait si touché, qu'il ne peut autrement exprimer ce qu'il ressentait, lorsqu'il y mettait la dernière main, qu'en disant qu'il était extraordinairement assisté de Dieu pour le faire. Grand nombre de personnes sont accourues en foule pour voir ce tableau; toutes l'ont admiré, et je crois qu'il en est peu qui n'aient ressenti de la dévotion en le voyant. Il y en a un grand nombre de copies tirées par les meilleurs peintres; mais aucune n'approche de l'original. La gravure que je vous envoie... a été faite aux frais du Recteur du Noviciat, et les premières estampes qui en ont été tirées ont été portées dans tous les collèges de cette ville par le P. Martin Zalowski, ci-devant évêque de Pologne, maintenant novice de la Compagnie, qui les a distribuées à chaque Jésuite, suivant les intentions du P. Général. L'original est placé dans la chapelle de la retraite, au noviciat, dans un magnifique cadre de cuivre doré; il est environ dix fois aussi grand que la gravure... »

exposée une relique de la très Sainte Vierge et le tableau du sacré Cœur; enfin l'oraison propre de ce Cœur divin récitée à la fin de la demi-heure. Les prêtres durent célébrer ces trois jours, et les non-prêtres dire le chapelet à l'intention du *Triduo*. Le Saint Père daigna accorder à la communion générale, qui se fit le dernier jour, une indulgence plénière; on l'annonça applicable aux âmes du Purgatoire, et j'ai su d'un supérieur qu'on l'avait demandée telle, parce qu'on s'était persuadé que tous, ou du moins la plupart, appliqueraient en effet la dite indulgence à ces pauvres âmes, lesquelles par là se trouveraient plus fortement engagées à solliciter auprès du Cœur de Jésus le secours désiré. »

Nous osons dire que, malgré les suprêmes malheurs qui assaillirent la Compagnie et parurent consommer sa ruine, ni cette confiance ni ces prières ne furent trompées; et aujourd'hui, plus d'un siècle après des catastrophes inouïes et qui semblaient irrémédiables, nous en voyons les preuves les plus éclatantes. Grâces éternelles en soient rendues au divin Cœur!

Cependant le P. de Clorivière était sur le point de quitter l'Angleterre. Après sa longue et mystérieuse maladie, il avait repris à Londres ses œuvres apostoliques. Le petit troupeau dont il avait la charge répondait à son zèle : « Je prévois même, écrivait-il, qu'il s'augmenterait considérablement; mais je dois l'abandonner bientôt. La Providence m'a désigné pour être *Socius* à Gand. »

Le P. Fleury, auquel s'adressaient ces détails, venait de terminer sa théologie et de commencer à Gand sa troisième probation. C'est là que le P. de

Clorivière, parti de Londres le 15 juillet, vint le rejoindre. Leur entrevue fut courte; le P. Fleury était lui-même à la veille de passer à son tour en Angleterre.

Avant de prendre congé de lui, qu'il nous soit permis de l'accompagner un moment dans son voyage. Il s'y rattache plusieurs particularités qui jetteront du jour sur la situation où se trouvaient alors les prêtres catholiques dans le Royaume-Uni[1].

Le P. Fleury arriva le samedi 3 août à Ostende, avec le P. Edouard Howard. Le lendemain, avant de s'embarquer, les deux Jésuites voulurent dire la sainte messe. Leur hôte, excellent catholique, la leur servit lui-même; mais il les prévint qu'un ministre anglican épiait toutes leurs démarches. Ce clergyman, sectaire passionné, avait laissé son hôtel et quitté le navire où il avait déjà pris passage, afin de pouvoir s'embarquer avec eux à Douvres. Ses dénonciations leur firent subir, de la part de la douane, une visite extrêmement sévère; heureusement le P. Fleury avait eu la précaution de diriger par une autre voie tous les effets suspects, livres, reliques, etc. Le ministre continua de s'acharner après eux; il les suivit à Cantorbéry, à Rochester, et c'est là seulement qu'il perdit leur trace. Un ami ayant fait partir en avant une chaise de poste pour les attendre sur la route, le P. Fleury se hâta d'y monter, et courut droit sur Linstead Lodge, résidence de Lord Tenyham

1. Les détails qui suivent sont empruntés à l'intéressant recueil du chanoine Georges OLIVER, *Collections towards illustrating the biography of the scotch, english and irish membres S. J.*

et lieu de sa destination, où il arriva sans autre mésaventure.

Il y travaillait depuis deux ou trois ans, quand une jeune dame protestante vint s'adresser à lui et le pria de l'instruire, car elle désirait se faire catholique. A cette nouvelle, le pasteur de la localité, un M. Fox, prend l'alarme et se hâte d'en référer à Sa Grâce, l'archevêque de Cantorbéry. L'archevêque lui ordonne d'arrêter le mal au plus tôt. En conséquence, M. Fox devra se transporter à l'improviste à Linstead Lodge, et faire entendre au Lord propriétaire combien c'est une chose inconvenante de laisser un chapelain catéchiser dans la demeure d'un gentilhomme anglais, pair du royaume. Le ministre arrive et demande M. Forester. Le P. Fleury se présente, et le dialogue suivant s'engage entre les deux interlocuteurs :

Le Pasteur. — Votre serviteur, monsieur.

Le P. Fleury. — Monsieur, votre serviteur.

Le Pasteur. — Vous êtes prêtre papiste, je crois.

Le P. Fleury. — J'ai l'honneur d'être le chapelain de Lord Tenyham.

Le Pasteur. — Vous prêchez, à ce que j'entends dire, monsieur.

Le P. Fleury. — Je fais mon possible pour donner à ceux qui s'adressent à moi toutes les satisfactions en mon pouvoir.

Le Pasteur. — Et, dites-moi, parlez-vous à ces personnes en latin ou en anglais ?

Le P. Fleury. — Comme je m'efforce de parler pour être compris, je manquerais mon but, et j'agi-

rais comme un fou, si je parlais latin à des personnes illettrées et de la basse classe.

Le Pasteur. — Oh! parfaitement, monsieur; libre à vous de parler comme il vous plaira à ceux qui pensent comme vous; mais j'apprends que vous vous occupez aussi de N. N. Je vous préviens que, si vous essayez de faire des prosélytes, je poursuivrai contre vous l'application des lois pénales. J'ai pleine autorité, et même des ordres, pour agir ainsi.

Le P. Fleury, *se levant et tendant la main avec cordialité à son visiteur.* — En ce cas, mon cher monsieur, permettez-moi d'ajouter à mon respect pour vous les plus vives assurances de ma gratitude, et de vous tenir en toute sincérité pour mon bienfaiteur.

Le Pasteur. — Que voulez-vous dire, monsieur?

Le P. Fleury. — Exactement ce ce que je dis, monsieur; car, si vous exécutez vos menaces, j'aurai part, grâces à vous, aux bénédictions promises par Notre-Seigneur à ceux qui souffrent persécution pour la justice.

Le Pasteur, *étonné et un peu confus.* — Je ne vous comprends pas; que voulez-vous dire? Je n'ai jamais entendu parler de la sorte; parlez-vous sérieusement?

Le P. Fleury. — Très sérieusement. Je vous assure, monsieur, que ce sont bien là mes sentiments.

Le champion de l'intolérance se calma peu à peu, mit la conversation sur un autre sujet, et prit congé du Père d'une façon très civile; quelques semaines plus tard, il envoyait la plus gracieuse invitation à Lord et à Lady Tenyham, les priant d'honorer de

leur présence une fête qu'il avait préparée; il demandait surtout avec instances que le Révérend Forester fût de la partie. Enfin, pour conclusion, il envoya quelques mois plus tard ses deux enfants au collège de Saint-Omer.

Le P. Fleury resta huit ans à Linstead Lodge; il échangea alors cette mission contre celle de Wardour. confiée depuis plus d'un siècle aux Pères de la Compagnie de Jésus et abritée sous le noble manoir des Lords Arundell. C'était le foyer du catholicisme dans toute la contrée : aucune autre n'était plus fervente et mieux constituée. Plusieurs années même avant l'adoucissement des lois pénales, Lord Arundell avait fait bâtir une magnifique église pour remplacer l'ancien oratoire devenu trop insuffisant. La bénédiction solennelle en fut faite, le 31 octobre 1776, par Mgr Walmesley, et le jour suivant, fête de tous les Saints, elle fut ouverte avec une pompe et un éclat que l'on n'avait point vus depuis le rétablissement du culte catholique en Angleterre, sous le règne de Marie Tudor[1].

Le P. Fleury fut chargé de cette nombreuse et florissante communauté catholique. Il n'interrompit ses travaux que pour accompagner sur le continent Lord Arundell et sa famille, dans un voyage qui dura deux ans; il les reprit à son retour, mais pour peu de temps, et il resta simple chapelain du château.

En 1810, il quitta Wardour pour suivre la douai-

1. Oliver, *Collections illustrating the history of the catholic Religion in the counties of Cornwall. London,* 1857, ch. ix, p. 72 et *passim.*

rière Lady Arundell à sa résidence d'Irnham, dans le Lincolnshire. A la mort de cette pieuse dame, arrivée le 20 juin 1813, il se retira à New-hall, dans le comté d'Essex. C'est là que nous le retrouverons, lorsque le P. de Clorivière, après tant de vicissitudes, fera appel à son dévouement pour l'aider à relever en France la Compagnie de Jésus.

CHAPITRE II

GAND - LE P. DE CLORIVIÈRE SOCIUS DU MAITRE DES NOVICES
QUELQUES ŒUVRES DE ZÈLE

1767 - 1770

Le noviciat de la Province d'Angleterre, établi sur le continent, avait eu des fortunes diverses. D'abord fixé à Louvain dans une maison que la libéralité d'une dame espagnole, Aloisia de Caravajal, avait permis de louer, il fut transporté à Liège, en 1614, dans un local plus vaste et mieux approprié, dont l'acquisition était due aux actives démarches du P. Gerard et de Georges Talbot, plus tard comte de Shrewsbury. Le prince Maximilien, duc de Bavière, prit le nouvel établissement sous sa protection, et le dota avec une magnificence digne de sa grandeur d'âme et de sa piété. Toutefois les novices ne restèrent pas longtemps à Liège; ils laissèrent la place aux étudiants de la Compagnie, philosophes et théologiens, et en 1622, ils émigrèrent à Watten, dans une ancienne collégiale de chanoines réguliers, que Mgr Jacques Blaze, évêque de Saint-Omer, à qui appartenait cette collégiale, venait de céder à perpétuité pour servir de noviciat aux Pères de la

Province d'Angleterre. La donation fut agréée successivement par les Pères Claude Aquaviva et Mutius Vitelleschi. Dans cette paisible retraite de Watten, qui les abrita pendant un siècle et demi à peu près, se formèrent à la vie religieuse, à l'apostolat et au martyre ces glorieuses légions dont l'histoire a raconté les luttes pour le maintien et la propagation de la foi catholique dans leur pays, et auxquelles la 14ᵉ Congrégation générale a rendu cet illustre témoignage « qu'elles avaient bien mérité de l'Eglise et de la Compagnie. »

Les décrets du Parlement de Paris, dans le ressort duquel se trouvait Watten, mirent un terme à cette heureuse période. Rien ne put sauver les Jésuites anglais et fléchir les inexorables rigueurs de la Cour, ni cette longue possession reposant sur les titres les plus légitimes et consacrée par tant de vénérables souvenirs, ni les égards dus à des étrangers, ni les droits de l'hospitalité; ils durent quitter Watten et s'établirent à Gand, où se faisait déjà la troisième probation. Un même supérieur fut chargé de cette double communauté. C'est pour lui venir en aide que le P. de Clorivière avait quitté Londres au mois de juillet 1767.

Il entra dans sa charge de *Socius* avec un mélange de frayeur et de joie; de frayeur parce qu' « il avait peu d'aptitude pour cet emploi, » de joie, parce qu'il y voyait un moyen de reprendre son noviciat : « A la considérer de ce côté, écrivait-il, ma charge ne m'offre pas peu de charmes. Ce sera ma sollicitude d'imiter les vertus des novices, leur obéissance, leur modestie, leur ponctualité. Je ne puis trop bénir la

divine Providence de me présenter une occasion si favorable de commencer enfin une vraie vie religieuse[1]. »

Mais les tentations ordinaires de défiance et de découragement ne tardent pas à l'assaillir. Il se prosterne aux pieds de son crucifix : « O mon Dieu! vous voyez combien je suis impropre à tous les ministères de ma vocation. » Puis il se relève par la pensée de cette vocation elle-même : « Pour m'inspirer de la confiance, c'est assez que ma vocation vienne de vous... Donc je jette toutes mes sollicitudes dans votre sein paternel. Vous pouvez me rendre capable de remplir tous mes devoirs; votre bonté me persuade que vous le ferez... » A tous les retours de la pusillanimité, il oppose cette généreuse confiance, et au moment de mettre la main à l'œuvre, il résume toutes ses résolutions en une seule : « Je me propose de remplir avec tout le soin possible mon emploi actuel de *Socius,* faisant toutes mes actions dans un esprit de liberté chrétienne, de joie et d'abnégation, ne prêtant pas l'oreille à mes frayeurs, et estimant non seulement possible, mais doux et aisé, tout ce que pourra m'enjoindre la sainte obéissance. »

L'épreuve dura plus de trois mois, avec des alternatives diverses. Quelquefois il est abattu et comme accablé sous le poids de son impuissance : « J'en suis venu bien souvent, disait-il, à désirer que Dieu m'eût appelé à Lui dans ma dernière maladie, et eût

1. Parmi les novices qui lui étaient confiés, on remarque les noms du P. Marmaduke Stone, premier Provincial de la Province d'Angleterre restaurée, et celui du P. Léonard Neale, successeur de Mgr Carroll sur le siège archiépiscopal de Baltimore.

mis un terme à une vie si peu utile; car, en vérité, dans de telles conditions, la mort me semblait bien préférable à la vie. » Mais la volonté domine ces impressions, et enfin la victoire lui reste. Il a même retrouvé le goût de son emploi, et il déclare qu'il lui « plaît extrêmement. »

Les notes qu'il a laissées sur cette période de sa vie se rapportent à quatre points principaux : les grands Exercices ou la retraite d'un mois, les conférences spirituelles, les catéchismes et la manière de passer le temps des récréations.

Les Exercices sont la première épreuve à laquelle l'Institut soumet ses candidats. C'est là qu'on leur imprime les traits de la famille, et cette direction particulière qui est celle de leur vocation. Le P. de Clorivière eut une part considérable dans cet important travail. Le Père-Maître se réserva la direction intérieure; mais il laissa à son *Socius* le soin de proposer les sujets de méditations et d'expliquer les prescriptions qui, dans les Exercices, accompagnent et complètent les méditations proprement dites.

Avec cette promptitude et cette générosité qu'il apportait à toutes choses, celui-ci se mit à l'œuvre sur-le-champ. Il s'imposa l'obligation d'écrire en entier tout ce qu'il avait à dire. Cette méthode avait l'inconvénient de nuire à l'animation et à la spontanéité de la parole; mais elle avait l'avantage de lui inspirer une confiance absolument nécessaire; bientôt même, il fut obligé de renoncer à cette simple lecture, et d'emprunter l'organe moins hésitant d'un novice. L'humble religieux raconte lui-même la petite mésaventure qui le détermina à se taire

tout à fait, et à passer la parole à son auditoire.

« On vous aura mis, dit-il à son supérieur, au courant de mon incapacité ;... je vous dirai, en manière de confirmation, que quand il fut question de donner les Exercices aux novices de première année, je voulus essayer de le faire moi-même de vive voix ; et je continuai ainsi cinq ou six jours ; mais mon bégaiement et ma prononciation étant pour eux une source perpétuelle d'hilarité, je jugeai plus profitable de faire lire à ma place, et c'est le parti que j'ai suivi tout le reste de la retraite. »

Malgré ces petits accès de gaîté, les novices n'en goûtaient pas moins la spiritualité vigoureuse de leur instructeur. Tout y respire la force, l'esprit de sacrifice, l'amour et l'imitation de Jésus-Christ crucifié, et se rapporte à cette victoire sur soi-même que saint Ignace propose au retraitant dès le premier mot de son livre. Le P. de Clorivière se fait leur guide dans cette route difficile. Il les conduit de méditation en méditation, de semaine en semaine, leur rendant compte chaque jour de l'espace parcouru, leur donnant raison de chaque pas nouveau, et leur découvrant la merveilleuse et puissante chaîne qui relie les unes aux autres toutes les parties des Exercices. De temps à autre, pour reposer leur esprit et compléter son enseignement, il se jette à la suite de saint Ignace, sur des points de doctrine spirituelle, l'examen, la confession, les différentes méthodes d'oraison, les règles du discernement des esprits, la sainte communion, la dévotion à la sainte Vierge.

Dans la Province d'Angleterre, un usage particu-

lier marquait la fin de la première semaine. Les novices qui avaient gardé jusque-là leurs vêtements séculiers prenaient alors l'habit de la Compagnie. Le changement se faisait du reste sans aucun apparat; mais les jours de retraite qui l'avaient précédé, la participation au banquet eucharistique, ne laissaient pas de l'entourer d'une certaine solennité. Le P. de Clorivière s'unit à la joie de ces jeunes gens; il exalte la gloire de leur vocation et du vêtement béni dont ils vont se parer. « C'est un gage de notre éternelle prédestination, un signe que nous appartenons à Jésus-Christ... Quels sentiments ne doit pas éveiller la pensée que nous allons revêtir le même vêtement qu'un saint Ignace, un saint François-Xavier, un saint Louis de Gonzague, tant de saints qui peuplent aujourd'hui le ciel!.. »

Et faisant allusion aux épreuves sous lesquelles gémissait alors la Compagnie : « C'est sur ces livrées que l'enfer se plaît aujourd'hui à décharger les plus rudes coups de sa haine contre Dieu et contre l'Eglise; motif pour vous, ajoutait-il, de redoubler votre joie et votre ferveur; car il n'est point de plus grande marque de l'amour de Dieu que la persécution... Oh! combien je voudrais vous inspirer les sentiments dont je suis moi-même pénétré, et rendre sensibles à vos yeux les vérités dont j'ai l'évidence! L'enfer écume de rage, et les anges du ciel sont dans l'allégresse, en voyant votre généreuse résolution. Heureux êtes-vous, plus heureux que vous ne pouvez le comprendre, d'être entrés dans la Compagnie en un temps où elle est attaquée de toutes parts, et menacée même par ses ennemis d'une ruine entière. Mais ne

craignez rien, elle ne tombera pas; Jésus-Christ est son appui... »

Ces belles leçons servaient de préparation aux enseignements de la seconde semaine. Après avoir engagé l'âme sur les pas de Notre-Seigneur et avoir fait passer sous ses yeux les mystères de l'Incarnation, de la naissance et des premières années du Verbe de Dieu, saint Ignace lui propose les méditations capitales des deux Etendards, des trois classes et des trois degrés d'humilité. C'est là que le solitaire de Manrèse a résumé le véritable esprit de la Compagnie, « esprit, dit après lui le P. de Clorivière, qui consiste dans une haine déclarée de tout ce que le monde aime et embrasse, dans un désir sincère et une franche acceptation de tout ce que Notre-Seigneur a aimé et embrassé. » Le P. de Clorivière appuie sur ces enseignements; on voit qu'en parlant d'humiliations, d'opprobres, de mépris, de souffrances, il traite un sujet aimé, et que la règle où saint Ignace convie ses enfants à cet idéal de perfection, est toujours sa *chère* règle. « O Verbe Incarné, très humble Jésus, pénétrez-moi de votre esprit, afin que je puisse aimer ces vertus que vous avez tant aimées, et dont vous avez fait, dès le premier moment de votre Incarnation, vos inséparables compagnes. Humiliation, abjection, mépris, je ne pourrais vous fuir qu'en fuyant loin de Jésus; mais si je vous rencontre, si je vous embrasse, je suis sûr de trouver Jésus; soyez donc, à compter de ce jour, le plus tendre objet de mes désirs et de mes affections. Vous avez perdu toute votre difformité, depuis que vous avez été déifiés dans la personne du Fils de

Dieu, et mon cœur sera pour jamais épris de vos charmes. »

Mais c'est dans la troisième semaine des Exercices, consacrée à la méditation des souffrances et de la mort de Notre-Seigneur, qu'il s'abandonne à toute la véhémence de son amour. Nulle part, il n'a plus de chaleur, de force et d'élan. Dès le premier jour, il entraîne son auditoire à la suite du divin Crucifié. « Prêterons-nous plus longtemps l'oreille à la nature et ne ferons-nous pas notre devoir de généreux soldats de Jésus-Christ? Le laisserons-nous seul porter sa croix...? Notre Roi s'avance à notre tête; allons après lui en hommes de cœur, et que pas un ne s'épouvante : ne laissons pas notre gloire se déshonorer en fuyant la croix[1]. » La vue des chaînes dont les soldats chargent les mains du Sauveur au jardin des Oliviers le fait tressaillir. Le futur captif de la Tour du Temple salue ces liens bénis, et célèbre la félicité de celui qui a l'honneur de les porter. « O précieuses chaînes qui avez lié les mains du Tout-Puissant, je vous baise avec le respect le plus profond, et je vous embrasse. Puisque mon Jésus a été traîné captif, qui ne voit que c'est une gloire d'être chargé de chaînes pour l'amour de la justice? »

Citons encore ces belles paroles qui jaillissent de son cœur. Jésus est attaché à la croix : « Avec quelle promptitude et quelle joie il s'étend sur l'instrument de son supplice! Jamais un époux embrassa-t-il son épouse avec autant de tendresse et d'amour!

1. *Imitat.*, III, 56.

Cette croix est une couche nuptiale, si délicieuse et si aimable qu'il a quitté le sein de son Père éternel pour y prendre son repos. Les clous, voilà ce qui la rend si belle à ses yeux; les épines sont le coussin sur lequel il repose sa tête; les affronts, la nudité, les ignominies, forment ses riches et magnifiques atours; les insultantes moqueries et les blasphèmes qui éclatent autour de lui sont l'harmonie qui charme ses oreilles... Viens, ô mon âme, tu trouveras en lui tout ce qui t'est nécessaire : vertus héroïques, ardent amour, pures joies, vraies richesses, lumières célestes, vie sans fin, consolations, force et gloire. Viens, et contemple à loisir la beauté de celui que tu aimes. Il est exposé aux yeux de tous, afin que tous puissent le voir; ses bras sont étendus et sa tête est inclinée pour t'embrasser; il est fixé à la croix afin que tu sois sûre de le trouver. »

L'ordre du jour au noviciat ramène sans cesse des lectures, des conférences, des catéchismes et tous ces exercices par lesquels le Maître des novices façonne à la vie religieuse les jeunes gens qui lui sont confiés. Le devoir du P. *Socius* est de l'aider dans cette tâche, qui demande beaucoup de tact et de prudence, une application et un dévouement de tous les jours et de toutes les heures.

Les enseignements du P. de Clorivière sont, avant tout, substantiels et pratiques. Il ne cherche pas à exciter l'imagination ou le sentiment, ni à conduire dans des voies extraordinaires. Il s'applique à éclairer l'esprit, et en l'éclairant, à échauffer la volonté et à mener à l'action. Ce caractère de simplicité et de vigueur pratique se retrouve dans

toutes ses conférences sur l'oraison, sur la vie intérieure et même dans ses explications sur le catéchisme; il ne manque presque jamais d'y joindre à l'enseignement de la religion quelques considérations plus particulières à la vie spirituelle.

Les entretiens des novices pendant leurs récréations attirèrent particulièrement son attention ; c'est un point au reste qui lui était recommandé par une règle spéciale. Il avait beaucoup réfléchi sur ce sujet, et plus qu'un autre peut-être il appréciait cet art si nécessaire de converser joyeusement et saintement, de dilater les cœurs et d'entretenir la charité, sans nuire au recueillement de l'esprit. « Soyez-en bien persuadé, écrivait-il à un Père qui lui avait demandé quelques conseils sur la manière de passer avec fruit le temps des récréations, les entretiens spirituels sont la source des plus précieux avantages. Par eux le recueillement se garde, l'âme demeure toujours prête à la prière..., pour ne rien dire du contentement intérieur qu'ils produisent toujours. De plus, c'est un des meilleurs moyens de faire du fruit dans les âmes; en prenant l'habitude de parler entre nous de choses spirituelles, il nous sera facile d'en parler avec les personnes du monde, et de leur faire par là un bien immense. »

Il rappelle l'exemple de saint Augustin et de saint Bernard qui ne trouvaient de goût à aucun livre, à aucun entretien, si le nom de Jésus ne s'y trouvait mêlé. « Mais à quoi bon, poursuit-il, invoquer l'autorité des saints? Qui jamais fut touché de Dieu et ne fit pas la même expérience? J'ai connu des personnes du monde qui l'ont éprouvé; et si vous me permettez

de dire un mot de moi-même, je vous avouerai que, lorsque je n'étais pas aussi tiède qu'aujourd'hui, je ne pensais pas d'une autre manière; et même à présent, quand je me trouve dans une compagnie où je puis agir plus librement, le discours n'est pas longtemps sur des futilités... »

Avec de tels principes, on comprend que le P. de Clorivière, — sa règle ne lui en eût-elle pas fait un devoir, — se soit préoccupé des entretiens des novices. Saint Ignace, que quelques-uns se représenteraient trop exclusivement sous les traits de la sévérité, ne souffrait au noviciat ni tristesse, ni gravité excessive : « C'est bien, mon fils, disait-il à un jeune homme qu'il avait rencontré l'air joyeux, je veux vous voir rire. » Nous pouvons ajouter tout de suite, pour en avoir été l'heureux témoin, que les enfants n'ont point laissé tomber la recommandation paternelle, et que le temps du noviciat reste toujours celui où s'épanouit la plus franche gaîté de l'âme et du visage. Il ne s'agissait donc point d'assombrir le front des novices, ni de bannir la joie et l'entrain de leurs récréations; mais seulement de les aider à se réjouir *in Domino*. « Il y a quelque temps, lisant dans le P. Lancicius combien c'est une chose importante de bien passer le temps de la récréation et comment on peut le faire, je pensai, dit le P. de Clorivière, à un moyen qui me parut extrêmement utile, et qui, je n'en doute pas, plaira aux novices, en même temps qu'il rendra leurs conversations plus agréables et plus méritoires, et leur donnera une plus grande facilité à s'entretenir de choses pieuses. Ce serait de leur proposer chaque jour à discuter un

petit nombre de points qui seraient de nature à la fois à exercer un peu leur intelligence et à nourrir leur piété; ils pourraient rouler sur l'ancien et le nouveau Testament, sur quelque vertu en particulier, sur la sainte Vierge, etc. Les jours de fête, ce serait sur la fête elle-même. Un petit tableau contenant trois ou quatre de ces questions pourrait être affiché chaque matin, après le déjeuner, dans le quartier des novices. »

Le Père-Maître agréa l'idée; le P. Provincial donna aussi son autorisation, et le P. *Socius* se mit immédiatement à l'œuvre. C'était une chose de rien en apparence; mais il l'entendit de telle sorte qu'elle ne laissa pas d'apporter un surcroît considérable à ses autres occupations; car il s'imposa la tâche de donner la solution de toutes les questions proposées, et cela par écrit. Trois points sont assignés pour chaque jour : la première place est invariablement réservée à l'Ecriture-Sainte; puis viennent des questions sur la sainte Vierge. Le pieux *Socius* ne veut pas qu'aucun jour se passe sans que cette Bienheureuse Mère ait une place dans les entretiens de ses novices. Après quelques considérations générales, il entreprend le commentaire des Litanies; chacune des invocations est un sujet de conversation. Cette matière épuisée, il étudie tour à tour le petit office de l'Immaculée-Conception, l'*Ave Maria,* le *Magnificat;* sa dévotion est ingénieuse à trouver les différents sens d'appellations si multiples adressées à Notre-Dame, à les distinguer les unes des autres.

Malgré la richesse de ces deux premiers points, il pouvait cependant arriver qu'ils fussent épuisés

avant l'heure; la conversation privée d'aliment était alors exposée au péril de tomber tout à fait, ou de glisser dans des futilités. Pour parer à cet inconvénient, et en même temps pour reposer l'esprit de considérations plus sérieuses, le P. de Clorivière avait imaginé le troisième point : recueil de toutes sortes de questions, théologie, philosophie, controverse, morale, spiritualité, où chacun trouvait aisément à dire son mot. Les maximes du philosophisme, qui retentissaient alors partout, y sont aussi souvent discutées et condamnées. C'est ainsi qu'on trouve toute une série de questions sur la certitude de l'histoire évangélique, sur les miracles, les prophéties, la révélation, sa possibilité, sa nécessité au moins relative, et enfin son existence. D'autres roulent sur la tolérance religieuse; elle était alors grandement à l'ordre du jour; mais le thème le plus habituel était emprunté à la spiritualité, aux lectures du noviciat, aux méditations, aux conférences du Père-Maître.

Nous reconnaissons sans peine que tant de questions ne pouvaient être qu'effleurées par de tout jeunes hommes dans une heure de récréation. Mais ce que nous tenions à constater, c'est le zèle du P. de Clorivière à remplir son emploi, c'est sa passion d'être utile, de former dès le premier jour, et par tous les moyens possibles, des religieux dignes de leur vocation, et de les préparer par un long exercice à gagner des âmes à Jésus-Christ.

Ces occupations intérieures du noviciat n'absorbaient pas tellement ses journées qu'il ne trouvât encore du temps pour la prière et pour l'étude, et

même pour quelques œuvres de zèle au dehors. Il allait tous les jours à l'hôpital et durant les trois années de son séjour à Gand, il ne consentit jamais à laisser à d'autres cet exercice de pénitence autant que de charité. Dans un compte de conscience qu'il rendit à cette époque, il s'accuse humblement de n'avoir jamais tant accordé à son corps, depuis qu'il est dans la Compagnie. Ce n'est pas qu'il l'aime davantage; mais, par raison de santé, il a cru devoir se contenter des pratiques communes. Du reste les mortifications ne lui ont pas fait défaut; auprès de celles qu'il rencontre à l'hôpital, les pénitences et les autres austérités sont peu de chose; mais, « je vous en conjure, mon Père, ajoute-t-il, que ce ne soit pas une raison de me retirer la bonne œuvre que j'ai en main. Autant que je puis en juger, elle plaît à Notre-Seigneur, et il y a répandu sa bénédiction. Faut-il laisser des âmes sans secours et sans consolations, pour s'épargner un peu de vermine? Cette petite souffrance, je l'estime un grand gain, et d'autant plus que la cause en est plus méprisable aux yeux des hommes... » Il est prêt à passer toute sa vie dans ces humbles offices. « Aujourd'hui, dit-il dans le *Journal spirituel* de sa retraite de 1769, pensant à ma visite journalière à l'hôpital, je demandai instamment à Notre-Seigneur de vouloir bien m'employer toujours auprès des pauvres, afin de ne recevoir de récompense que de lui dans l'autre monde... » Le plus grand nombre des malades se laissait gagner dès l'abord; mais il arrivait aussi que d'autres s'obstinaient longtemps dans leur indifférence ou leur impiété. C'est auprès d'eux que le

P. de Clorivière multipliait les démonstrations de la charité la plus affectueuse ; mais que leur conversion lui coûtait de peines et d'efforts ! Il ne se rebute jamais. Si les hommes repoussent ses exhortations, il s'adresse à la prière, « et j'expérimente, dit-il, que Dieu donne à mon humble recours auprès de lui ce que je ne puis obtenir par mes conseils. »

A ces conseils donnés en secret et dans le tête à tête, il résolut d'ajouter la parole commune, et pendant quelque temps il prêcha tous les dimanches; mais il dut bientôt renoncer à cette tentative, « ce qui fut, dit-il, une grande peine pour moi, et m'abattit bien pour un temps. »

De retour au noviciat, il trouvait d'autres occupations. Là encore, c'étaient les pauvres et les petits qui avaient ses préférences : des enfants à préparer à la première communion, à initier aux éléments du latin ; quelquefois des hérétiques à instruire. L'étude, la composition, la prière prenaient le reste de ses loisirs. Il était insatiable de travail : « Je perds le moins de temps possible, disait-il encore ; et comme je suis à l'âge où l'esprit et le corps sont dans la plénitude de leur force — il avait alors trente-cinq ans, — je m'efforce d'en tirer tout ce que je puis. » Il professait une sorte de culte pour le temps, ce bien par excellence qui pèse à tant de désœuvrés. Chacune des parcelles du temps lui apparaissait comme teinte du sang de Jésus-Christ, et comme le prix avec lequel nous pouvons acheter l'éternité bienheureuse.

Dans son zèle à tirer profit du temps, il allait au delà du devoir, et presque de la discrétion : il s'était

rigoureusement interdit toutes les distractions, même les plus légitimes, comme la promenade à la campagne ou au jardin. En dehors de ses visites, de ses courses journalières à l'hôpital et des occupations de sa charge, on peut affirmer qu'il ne connaissait vraiment que sa table et son prie-Dieu. Il ne se pardonnait pas là-dessus les plus légers manquements. « Aujourd'hui, dit-il dans son *Journal spirituel* en 1768, j'ai perdu quelque temps à tourner les feuillets d'un livre, en partie par curiosité. » Et quelques jours après : « J'ai perdu une heure environ à feuilleter un livre, par curiosité plutôt que par un motif sérieux. » C'est tout : il est si ferme dans ses résolutions que l'année suivante, à sa retraite du mois d'août, s'interrogeant devant Dieu sur l'emploi de son temps, il est contraint par la force de la vérité de se rendre à lui-même ce témoignage : « Je ne puis pas découvrir en quoi je suis coupable de perte de temps. » C'est la mise en pratique de la recommandation du Sage : *Particula boni doni non te prætereat.*

✠

CHAPITRE III

BRUXELLES - LE P. DE CLORIVIÈRE CHAPELAIN
DES BÉNÉDICTINES ANGLAISES - SA DIRECTION

1770-1775

Les difficultés qui avaient entravé le P. de Clorivière au début de sa charge avaient peu à peu disparu, et il goûtait enfin sans contrainte le bonheur de se dépenser pour le bien de ses frères. Mais l'homme apostolique n'est lié à aucune œuvre, comme il n'est fixé à aucun lieu. L'ordre lui vint subitement de quitter le noviciat de Gand pour aller à Bruxelles prendre la direction des Dames Bénédictines anglaises de cette ville.

Les Bénédictines anglaises étaient établies à Bruxelles depuis l'année 1599. Elles y étaient venues de Reims où la persécution religieuse, après les avoir chassées de leur pays, les avait d'abord obligées de chercher un asile. Grâce aux libéralités de plusieurs familles catholiques, elles avaient acheté près de l'église de Saint-Michel et de Sainte-Gudule une maison qu'elles avaient appropriée à leurs usages, et à laquelle elles avaient donné le nom de Notre-Dame de l'Assomption. Leur communauté

n'avait pas tardé à fleurir et à se multiplier, et plusieurs essaims étaient allés successivement porter la règle de saint Benoît à Gand, à Dunkerque, à Ypres et à Pontoise[1].

En 1770, elles se trouvèrent sans chapelain. Elles firent appel à la charité des Jésuites d'Angleterre, leurs compatriotes. Mais leur demande se heurtait à une grave difficulté; en effet, en vertu d'une disposition de l'Institut, il est interdit aux membres de la Compagnie de se charger de la direction ordinaire des communautés de femmes. Les religieuses firent valoir la difficulté où elles étaient de trouver un homme qui sût leur langue; elles ne prétendaient point d'ailleurs aller contre l'Institut; elles ne demandaient qu'un secours transitoire, en attendant la nomination d'un chapelain définitif. Dans ces conditions, le P. Provincial se laissa persuader, et leur accorda le P. de Clorivière. Le cardinal Franckenberg, archevêque de Malines, délivra le 20 mai 1770, un diplôme dans lequel il nommait *ad tempus*, le P. de Clorivière comme confesseur ordinaire, et lui concédait pour trois ans les pouvoirs de confesseur extraordinaire. Cet état provisoire se prolongea jusqu'à la suppression de la Compagnie; les mêmes interdictions ne subsistant plus alors, le Cardinal lui expédia de nouvelles lettres par lesquelles il l'instituait confesseur ordinaire pour trois autres années.

Le principal ministère du P. de Clorivière auprès

1. *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis... studio...* Cornelli VAN GESTEL, *Hagœ Comitum*, 1725, T. II, p. 44.

des religieuses Bénédictines était celui de la direction; cette direction comprenait les leçons du tribunal de la pénitence, et les conférences ou exhortations adressées à toute la communauté. Un secret impénétrable enveloppe les premières; c'est dans son enseignement public que nous allons connaître le nouveau directeur. Jaloux de ne pas compromettre le fruit de ses instructions par une parole trop embarrassée, il s'imposa, comme à Gand, la tâche de les écrire en entier. Les religieuses devaient ensuite les lire, soit en particulier dans leurs cellules. soit en public au réfectoire, ou dans les autres exercices communs.

La première obligation de la vie religieuse, c'est la tendance à la perfection; c'est aussi la première leçon du P. de Clorivière. On ne tarda pas à voir à ses actes qu'il prenait cette obligation au sérieux. Sans doute, il se montrait plein d'indulgence pour les défaillances involontaires et aussitôt réparées; ce ne sont que de courts instants d'arrêt sur le chemin et qui n'empêchent pas la marche générale en avant; mais il ne voulait rien pardonner à la nonchalance librement entretenue et à la tiédeur, et sous prétexte de s'accommoder à la faiblesse, il ne consentait pas à voiler la doctrine de Jésus-Christ et à ne proposer qu'une perfection amoindrie.

Les Bénédictines anglaises n'étaient-elles pas accoutumées à une direction si ferme? Quelques-unes parurent s'effaroucher et marquèrent de la surprise, comme si on voulait exiger d'elles une perfection exagérée. Le prudent directeur, pour dissiper des préventions qui, en éloignant la con-

fiance, auraient nui à son action, crut devoir donner quelques mots d'explication.

« Plusieurs d'entre vous se sont imaginé, je ne sais sur quel fondement, que j'étais trop sévère et que je portais la perfection trop loin. Je déclare que j'ai toujours eu le plus grand attrait pour la mansuétude et la bénignité de notre Sauveur... Vous ne me verrez jamais traiter de fautes griéves ces petits manquements qui échappent à la fragilité humaine; ni rebuter celles qui montreront de la promptitude à s'amender; ni imposer aucun devoir qui ne soit prescrit par la règle. Je ne serai pas non plus assez irréfléchi pour demander que vous arriviez tout d'un coup au sommet de la perfection. Je sais que la grâce, comme la nature, opère par degrés, et que Dieu lui-même permet souvent qu'il reste des imperfections dans des âmes d'ailleurs très parfaites. Oui, je serais trop sévère, si j'agissais contre ces règles; mais je ne suis pas trop sévère, ce me semble, si j'insiste parfois sur la griéveté des fautes commises contre l'obéissance et la charité fraternelle, parce que de semblables fautes s'en prennent au fondement même de la vie religieuse; si j'expose à vos yeux la grandeur de la perfection à laquelle vous êtes appelées, et si je vous excite à y prétendre. Est-ce que Jésus-Christ trahissait sa douceur, quand il donnait ses enseignements sur l'abnégation et sur le renoncement à toutes choses? Saint Paul cessait-il d'être bon, lorsque, parlant à tous les fidèles en général, il leur enseignait à crucifier leur chair, à mourir à eux-mêmes et à diriger toutes leurs pensées vers le ciel? »

Ces explications et cette franchise firent tomber promptement les préventions et les fausses craintes, et les religieuses, pleinement désabusées, s'empressèrent de rendre justice à leur saint directeur.

Elles lui avaient demandé quelques entretiens sur ces paroles de l'Evangile : *Et relictis omnibus, secuti sunt eum.* Le P. de Clorivière accueillit volontiers cette demande. Dans une suite de conférences, il montra avec quelle générosité et quel dégagement de toutes choses, les âmes vouées à la perfection doivent marcher à la suite de Notre-Seigneur. C'est par les vœux qu'elles opèrent ce parfait dégagement. Par le vœu de pauvreté, elles ont quitté les richesses et les biens du monde ; mais ce n'est là qu'un prélude. La pauvreté religieuse étend son domaine jusqu'au plus intime de l'âme. L'affection aux biens extérieurs est sacrifiée la première; puis tous les liens qui retiennent le cœur sont successivement rompus, l'amour et les souvenirs de la famille, les secrètes recherches de l'amour-propre, les sollicitudes de la santé, le désir même des biens surnaturels; le P. de Clorivière ne fait grâce à aucune attache trop humaine, et il ne permet à l'âme de se reposer qu'en Dieu, lequel est toute sa richesse et toute sa félicité.

Ces leçons pouvaient paraître difficiles et austères; le zélé directeur ne se le dissimule pas; mais il ne juge pas que ce soit une raison de les taire, ni même de les voiler : « Car je n'ai pas pensé, dit-il, qu'il y eût des choses trop élevées pour ceux qui ont embrassé la vie religieuse et qui se sont entièrement consacrés à Jésus-Christ. »

La pauvreté a commencé l'œuvre de la perfection; la chasteté et l'obéissance la couronnent. Par la chasteté, les vierges sont les épouses de Jésus-Christ, titre glorieux qui renferme à la fois leurs privilèges et leurs devoirs. Epouses de Jésus-Christ, elles marchent à la suite de Jésus-Christ, et comme tant d'illustres vierges, les Scolastique, les Claire, les Catherine de Sienne, les Thérèse, elles doivent, par leurs prières et leurs bons exemples, lui amener une multitude d'enfants spirituels. Epouses de Jésus-Christ, elles doivent n'appartenir qu'à Jésus-Christ. « On ne peut concevoir, dit le P. de Clorivière, combien ce divin Epoux est jaloux de tout ce qui concerne ses épouses. Il épie, pour ainsi dire, tous les mouvements de leur cœur, et s'il s'aperçoit qu'elles ont une autre direction que lui-même; qu'elles sont habituellement dominées par la vanité, l'amour-propre, la curiosité, l'oisiveté ou d'autres inclinations vicieuses, il s'en offense comme d'un affront qui lui est fait... » Il se plaint d'abord tout doucement, il fait entendre qu'un cœur divisé lui déplaît et ne mérite point ses privautés, et si sa voix n'est pas entendue, alors il se retire et ne presse plus ces âmes de tendre à la perfection qu'il leur avait d'abord destinée.

L'obéissance complète et perfectionne l'union de l'âme avec Dieu. Le plus grand éloge de l'obéissance, c'est celui que Notre-Seigneur en a fait lui-même par son exemple et par sa doctrine. Le P. de Clorivière esquisse à grands traits les qualités de cette vertu « qui déifie en quelque sorte toutes nos actions. » Avec elle l'âme habite dans une sorte de paradis

anticipé, où elle goûte une paix sereine et une incomparable félicité : « L'hiver est passé pour elle, et à l'exception d'épreuves extraordinaires, elle jouit d'une paix inaltérable. Tout ce que le monde abhorre le plus, la pauvreté, les mépris, les souffrances, lui est une source de délices. Entre cet état et celui de l'âme imparfaite, on trouve la même différence qu'entre l'esclavage et la liberté, la misère d'un mendiant et l'opulence d'un roi, les ténèbres et la lumière, la langueur de la maladie et la vigueur de la santé... »

A ces moyens de perfection qui sont propres à la vie religieuse, il faut ajouter ceux qui sont communs à tous les fidèles, et sans lesquels les vœux eux-mêmes demeureraient sans vertu : la prière, la pratique du renoncement, la participation aux sacrements, surtout la communion fréquente, la Passion de Notre-Seigneur, la dévotion à la sainte Vierge. Le P. de Clorivière insiste d'une manière spéciale sur ces trois derniers moyens; avec tous les maîtres de la vie spirituelle, il ne cesse de recommander la méditation de la Passion. La croix est une chaire d'où descendent, pour tous les états et toutes les situations, les leçons les plus persuasives : « Le souvenir du Sauveur souffrant guérit les blessures les plus invétérées; il donne lumière à l'intelligence et force à la volonté; il efface de la mémoire les vaines images; il élève les pensées, enflamme le cœur... » Une âme qui a pénétré le mystère de la croix ne veut pas d'une vie qui soit sans souffrance. « Eh quoi, dit-il après une peinture animée de l'agonie du Sauveur, n'accepterons-nous pas volontiers ce que

notre Maître a embrassé d'un si grand cœur?... Si nous pouvions être délivrés de toutes les peines et de toutes les angoisses, devrions-nous le désirer? S'il était en notre pouvoir de secouer ce lourd fardeau, aurions-nous le courage de le faire? Non, non, souffrons sans nous plaindre à l'exemple de Jésus-Christ. Tenons ferme dans le combat, comme il convient à des enfants de Dieu, à des membres de Jésus-Christ. »

Des hauteurs du calvaire, le sage directeur conduisait son auditoire au tabernacle et à la sainte table. C'est Jésus-Christ reçu dans la sainte communion qui donne aux âmes la force de consommer le sacrifice d'elles-mêmes prêché par la croix. Ces nouvelles leçons tempéraient et complétaient les premières. Elles étaient d'autant plus opportunes que les religieuses Bénédictines anglaises ne paraissaient pas les avoir suffisamment comprises jusque là. Avaient-elles subi l'influence du Jansénisme, de cette hypocrite doctrine qui, sous prétexte de respecter le sacrement de l'autel, méprise les intentions les plus expresses de Notre-Seigneur, les invitations les plus pressantes de l'Eglise, la doctrine unanime des saints et des docteurs, et l'expérience constante des fidèles? Toujours est-il que quelques-unes, loin de ressentir pour le divin Sacrement cette faim et cette soif qui est le caractère des âmes ferventes, laissaient même quelquefois passer les jours marqués par la règle sans y participer. Le P. de Clorivière ne put voir cette négligence sans douleur, et il ne se donna point de repos qu'il ne l'eût fait disparaître. Que ceux qui sont retenus par les affaires du monde

et par les plaisirs refusent, comme les conviés de l'Evangile, de s'asseoir à ce banquet; mais « vous, leur disait-il, louanges éternelles en soient au Dieu Tout-Puissant, vous avez depuis longtemps échappé à ces pièges du monde. Tous vos liens sont rompus, vous êtes libres de toute attache, et semblables à l'aigle, rien ne vous empêche de prendre hardiment votre vol au-dessus de tout ce qui frappe les sens, et de le diriger vers cette chair délicieuse de votre Sauveur. A moins de graves raisons, vous ne vous éloignez jamais de la sainte table sans vous priver d'un grand accroissement de grâces et de mérites pour le temps présent, et d'un plus haut degré de gloire pour l'éternité. »

Cependant, telle est la force de l'habitude ou du préjugé, quelques-unes tardèrent encore à se rendre. Le P. de Clorivière ne put s'empêcher de s'en plaindre. Quelque temps après, ayant composé une exhortation fort touchante sur la Passion de Notre-Seigneur, il la fit précéder d'une note qu'il intitula *Memorandum* pour attirer davantage l'attention. Après avoir rappelé trois points particuliers sur lesquels il avait insisté au commencement de l'année, et les avoir félicitées de leur ferveur à garder les deux premiers : « Néanmoins, ajouta-t-il, je ne suis pas sans crainte tant que je m'aperçois d'une certaine nonchalance et d'un certain relâchement à l'égard du troisième (c'était la fréquente communion). Je n'ai aucune idée de la ferveur et d'une vraie dévotion, si elle n'est pas accompagnée d'un grand amour de Jésus-Christ; et d'autre part, je ne conçois pas que l'amour de Jésus-Christ puisse exister dans un cœur,

sans y allumer un ardent désir de participer aussi souvent que possible à la sainte communion. Quand ce désir règne dans une communauté, chacun de ses membres s'applique à orner son âme de toutes les vertus pour être en état de communier souvent, et loin de se retirer de la sainte table les jours marqués par la règle, il s'afflige de voir ces jours trop rares au gré de ses vœux. Puisse le divin Esprit mettre ces dispositions dans vos âmes;... j'appellerai alors votre demeure véritablement bénie de Dieu et comblée de toutes les faveurs du ciel. » Des instances si vives furent enfin écoutées et la communion fréquente fut remise en honneur dans le monastère.

L'amour de la sainte Vierge est inséparable de l'amour de Notre-Seigneur. Il y avait longtemps que le P. de Clorivière avait consacré à cette divine Mère et sa langue et son cœur. Nous l'avons entendu soupirer après le jour où il pourrait célébrer librement ses louanges. Plus tard, il a fait le vœu cher à tous ses dévots serviteurs de défendre le privilège de son Immaculée-Conception; il a mêlé son nom et ses gloires à tous les entretiens des jeunes religieux qu'il avait à diriger. Pouvait-il, dans son nouvel emploi, garder le silence et ne pas travailler de toutes ses forces à conduire au pied de son trône des servantes encore plus fidèles et plus dévouées?

Dévotion essentielle à tous les chrétiens, la dévotion à Marie doit être particulièrement chère aux Ordres religieux. C'est elle, conjointement avec son divin Fils, qui leur a donné naissance, qui les a couverts de sa maternelle protection dans leurs développements et leurs épreuves. Les Ordres religieux à leur

tour n'ont pas été ingrats. « Quel est l'Ordre, quelle est la communauté qui ne se reconnaisse redevable de tout à Marie, qui ne la regarde comme sa première Patronne et comme sa Mère bien-aimée, et ne fasse une profession singulière de la servir et de l'honorer? Aussi règne-t-il entr'eux une sainte émulation. Pour l'honorer davantage, chacun d'eux se fait le promoteur de quelque pratique spéciale : le Rosaire, le Scapulaire, les Congrégations, et tant d'autres dévotions, dont la variété tourne à la gloire de Notre-Dame et relève l'éclat de sa parure. Mais ce culte doit passer de l'Ordre tout entier à chacun des membres, parce que chacun lui doit sa vocation, et que la ferveur de toute la communauté s'y trouve intéressée. C'est une vérité d'expérience. « Si la dévotion à Marie vient à se ralentir dans un Ordre ou dans une maison, la régularité tombe dans la même proportion, parce qu'on ne peut négliger un devoir si essentiel sans abandonner la ferveur primitive et l'esprit des saints fondateurs. Oh! heureuse l'âme, s'écrie le P. de Clorivière qui est tendrement dévouée à Marie! Elle se repose en assurance entre les bras de sa maternelle sollicitude et n'a rien à craindre des assauts de l'ennemi. Elle court avec un charme infini dans les sentiers de la perfection, proclamant bien haut dans l'ardeur de sa reconnaissance que tous les biens lui sont venus par Marie. »

Mais dans le cloître aussi bien que dans le monde, la grande affaire est toujours celle du salut de l'âme. A ce titre encore, la dévotion à Marie doit être en honneur parmi les Ordres religieux; elle est un signe de prédestination. Le P. de Clorivière établit à grands

traits cette thèse consolante. Il cite l'axiome des saints, de saint Bernard, de saint Anselme, de saint Antoine et de beaucoup d'autres, qu'*un serviteur de Marie ne saurait périr;* il rappelle les textes de l'Ecriture que la tradition constante de l'Eglise interprète dans le même sens; et quand il a formé ce faisceau imposant de preuves et de témoignages : « Eh bien, dit-il, âmes timorées et craintives, qui vivez dans des alarmes et dans des anxiétés continuelles, qui avez consacré de longues années au service de Dieu, et que tant de bonnes actions faites pendant ce temps, tant de confessions, et le désir même que vous avez de plaire à Dieu ne parviennent pas à rassurer entièrement, embrassez la dévotion à Marie, et toutes vos craintes vont s'évanouir; un calme inconnu va prendre possession de votre cœur et le délivrer de ces vaines inquiétudes et de ces appréhensions sans objet; vous sentirez une douce assurance que vos péchés vous sont pardonnés, et que sous la protection de Marie vous ne devez craindre ni la mort, ni les suites de la mort. »

Donc, conclut le zélé serviteur de Marie, il faut que cette dévotion soit si fortement enracinée dans leurs âmes, « qu'il devienne plus facile de leur ôter la vie que de la leur arracher; » il faut « qu'elles la tiennent pour leur trésor, leur force, leur gloire et leur consolation; qu'elles soient prêtes à se dépenser tout entières pour la propager; » car avec elle « il n'est rien de si excellent et de si sublime qu'elles n'aient le droit d'espérer. »

Telle était dans ses grandes lignes la direction du P. de Clorivière, direction toujours surnaturelle,

également douce et ferme, éloignée et d'une rigidité sans miséricorde qui se contente de montrer le but sans aplanir les voies, et d'une mollesse sans principes qui, sous prétexte de s'accommoder aux âmes, se borne à leur demander des vertus médiocres qui sont trop souvent des vertus de surface, établies sur des passions toujours vivantes. Il ne voyait que des âmes et la gloire de Dieu à procurer par leur sanctification : « Vos âmes, aimait-il à leur dire, me sont aussi chères que la mienne propre; je n'oublierai jamais le prix qu'en a donné Notre-Seigneur, l'amour tout spécial qu'il leur porte, les bénédictions dont il les a comblées, l'excellence et l'intimité des rapports auxquels il les invite... »

Ces nobles protestations furent comprises; et bientôt, aux surprises, ou, si l'on veut, aux froissements des débuts, succédèrent l'estime et la confiance. La Supérieure, Mme Ethelred Manock, ne tarda pas à lui en donner un témoignage non équivoque, en le priant de lui tracer un précis des devoirs et du bon gouvernement d'une Abbesse. Le P. de Clorivière se rendit à ce pieux désir et composa un petit traité où tout est simple, pratique, marqué au coin de l'esprit surnaturel, et qui peut servir de règle à tous ceux qui ont reçu la mission de conduire les autres.

Il commence par donner une haute idée de la charge de supérieure. La supérieure représente Dieu; les inférieures dont elle a le soin sont les épouses mêmes de Jésus-Christ; le but où elle doit les conduire, c'est la perfection. Rien n'est plus grand; mais à cette excellence répondent des devoirs

très rigoureux. Elle représente Dieu et, comme dit la règle, « elle porte dans le monastère la personne même de Jésus-Christ; » il faut donc qu'elle soit supérieure comme Jésus-Christ, et à la manière de Jésus-Christ; c'est-à-dire qu'elle se comporte vis-à-vis de sa communauté, en sa qualité de chef et de tête, de la même manière à proportion que Jésus-Christ, durant sa vie mortelle, s'est comporté vis-à-vis de tous les hommes, en sa qualité de tête du genre humain. »

Les religieuses dont elle est chargée, sont les épouses de Jésus-Christ. « Or quelle vigilance, quels respects ne réclament pas des âmes si chères au divin Epoux, qu'il a choisies et prédestinées pour être des vaisseaux de gloire, dans lesquelles il a déployé les merveilles de sa grâce, et qui forment la portion privilégiée de son troupeau? »

Enfin, elle doit les aider dans l'œuvre de la perfection. « Elle n'a pas été choisie seulement pour éloigner de sa communauté les fautes plus graves, pour se contenter d'une certaine médiocrité de vertu qui, sans se mettre en peine d'une perfection plus élevée, ne se préoccupe que d'assurer une certaine régularité extérieure... Jésus-Christ n'attend point de ses épouses une vertu commune, et elles-mêmes ne sont point entrées dans la religion, et n'ont pas surmonté tant d'obstacles, pour rester avec la foule et s'en tenir à la médiocrité. C'est à l'Abbesse à les aider par ses leçons et surtout par ses exemples. Car de quel droit parlerait-elle de mortification, si elle-même était à la recherche de ses aises? de vie intérieure et recueillie, si elle était livrée à la dissi-

pation, et ne savait pas veiller sur ses sens?... »

Ainsi entendue, la charge de supérieure n'a plus rien qui séduise; les satisfactions de la vanité et les charmes du premier rang s'évanouissent en face de ces grands devoirs et de ces responsabilités. « Considérez, lui disait-il, que les bons ou mauvais effets de votre gouvernement peuvent s'étendre à plusieurs générations; si, grâce à votre vigilance, l'esprit de ferveur et le désir de la perfection animent les sœurs qui vivent maintenant, elles les communiqueront à celles qui leur succèderont, et ainsi le bien se propagera pendant une longue suite d'années; mais si, au contraire, vous laissiez la tiédeur et le relâchement prendre racine dans votre communauté, il serait très difficile ensuite de les extirper, et le mal deviendrait pire avec le temps. »

« La Supérieure, disait-il encore, est la tête de sa communauté, et c'est par elle que Dieu a déterminé de répandre ses bénédictions sur toute la maison. Si la tête est bien disposée pour les recevoir, elles seront riches et abondantes; sinon elles seront rares et les trésors de Dieu paraîtront se tarir. Cette conduite de la Providence est incompréhensible à l'homme; cependant elle est très réelle, et l'expérience la confirme avec éclat. Si une maison semble comme abandonnée, si la grâce ne l'inonde plus comme auparavant, si elle s'en va tous les jours et menace même ruine, faute de sujets, une supérieure a grandement raison de craindre que cela ne provienne en bonne partie de sa faute; elle doit penser que si elle avait eu plus de la vraie sagesse de l'Evangile, et moins de la prudence de la chair; plus de l'esprit de

sa vocation qui est celui de Jésus-Christ, et moins de l'esprit du monde, la piété aurait fleuri dans sa communauté, Dieu aurait été prodigue envers elle de ses faveurs, et comme on s'y serait préoccupé de chercher premièrement le royaume de Dieu, tout le reste, suivant la promesse de Notre-Seigneur, aurait été donné par surcroît. »

Il pouvait y avoir danger à trop insister sur ces pensées. La crainte doit borner sa tâche à protéger l'humilité, à entretenir la vigilance et l'esprit de prière, mais ne doit pas abattre le courage. « Appréhendez les périls de la prééminence, à la bonne heure! parce que vous êtes faible; mais toutefois ayez confiance, parce que Dieu est fort; et que votre confiance dépasse encore vos craintes, parce que Dieu est plus fort que vous n'êtes faible. »

De ces considérations générales, le P. de Clorivière descend à l'examen des vertus qui sont plus particulièrement nécessaires pour rendre le gouvernement à la fois « aimable et fructueux : » la charité, la douceur, l'humilité, le zèle et la prudence. Il en parle avec effusion; il était alors à une époque de sa vie, dont il disait lui-même « qu'en aucun autre temps il ne s'était trouvé si complètement sous la dépendance du Saint-Esprit. »

La première vertu d'une supérieure, c'est la charité, la charité pour Dieu : elle est médiatrice entre Dieu et sa communauté; la charité pour ses inférieures; « son amour doit être celui d'une mère. » A l'égard des malades « cet amour pourra à peine aller trop loin. »

La douceur est le premier fruit de la charité; la

douceur est surtout nécessaire dans la religion où l'obéissance doit procéder de l'amour; elle écarte également la mollesse, qui ne sait pas reprendre et corriger, et la dureté qui rebute et ferme les cœurs. « Que vos inférieures puissent venir à vous comme à une mère; tenez-vous toujours prête à les accueillir, et trouvez du temps pour cela, car c'est une partie essentielle de vos devoirs; que votre tendresse pour elles éclate dans vos regards et dans vos manières, encore plus que dans vos paroles; et que chacune se persuade qu'il n'en est point de plus aimée qu'elle. »

La douceur a pour compagne l'humilité. « Que celui qui est le plus grand parmi vous soit comme le plus petit, a dit le Sauveur, et que celui qui précède les autres, soit comme celui qui sert. » Humilité de pensées, de paroles, d'actions : rien n'est plus efficace pour gagner la confiance et dilater les cœurs.

Le zèle s'accorde très bien avec l'humilité; ils naissent l'un et l'autre de l'estime et de l'amour de Dieu. Le zèle de ceux qui commandent doit être, comme celui de Notre-Seigneur, un zèle plein de sollicitude, fort et courageux, affable, universel, ardent, persévérant, patient. « Une supérieure animée d'un vrai zèle est sans cesse en éveil. S'il naît quelque contestation entre les sœurs; si quelques-unes lient ensemble une amitié particulière capable de porter préjudice à la charité commune; si l'irrégularité commence à s'introduire en quelque point; si le silence est violé fréquemment, l'office divin récité avec moins de respect; si les rapports avec les séculiers sont multipliés plus que de coutume,...

avant que le mal ne se soit fortifié par l'habitude, elle se hâte de le déraciner par de salutaires avis et une sévérité opportune. Voit-elle quelques sœurs se laisser aller à la tristesse ou à l'abattement, ou bien se ralentir de la première ferveur, son zèle aussitôt prend l'alarme. Douceur, exhortations, elle met tout en œuvre pour conjurer le mal... »

Le zèle, comme toutes les autres vertus, doit être accompagné de la prudence; « autrement il est à charge et dangereux. » La prudence examine les choses en elles-mêmes, les personnes et les temps; elle adapte ses conseils, ses encouragements, ses reproches, ses ordres au caractère, à la disposition présente d'esprit, à la vertu de chacun. « C'est elle qui apprend à une supérieure à être douce et prévenante, sans détriment de son autorité, sévère sans préjudice de l'amour de ses inférieures, assidue à ses devoirs sans anxiété, vigilante sans froissement pour les autres et sans trouble pour elle-même, attentive aux choses temporelles sans dommage pour les choses spirituelles... »

La prudence doit surtout régler la langue. Le P. de Clorivière entre sur ce point dans des détails qui pourraient paraître minutieux, mais que les délicatesses ombrageuses et les susceptibilités souvent puériles du cœur humain, même en des âmes qui ont fait d'ailleurs de grands sacrifices, ne justifient que trop; « car il suffit d'un mot qui puisse indiquer du mépris, ou seulement moins de considération pour une inférieure, qui paraisse faire allusion à une parole dite en confidence, qui témoigne de la préférence pour quelqu'une aux dépens des autres, qui

échappe à la vanité, à l'impatience, à la sensualité, à l'immortification; et c'est assez pour causer des maux infinis, pour affaiblir la bonne réputation de la supérieure, lui faire perdre l'estime et l'affection de ses filles, ouvrir dans leurs cœurs une blessure profonde, étouffer en elles la confiance, laisser dans leurs esprits une impression qui ne s'effacera jamais entièrement, et ruinera l'efficacité de tous les bons exemples et de toutes les exhortations. »

Le P. de Clorivière indiquait ensuite quelques moyens de parvenir à la perfection de ces vertus : la considération, la prière, la mortification, le recueillement intérieur. Le plus indispensable de ces moyens, c'est la prière. A la tête de sa communauté, la supérieure est comme le pasteur qui conduit son troupeau dans un pays inconnu, au milieu d'une nuit profonde, ou comme une mère qui porte son enfant dans ses bras. « Si cette mère n'avait point de pain à donner à son enfant, aurait-elle du repos avant de lui en avoir trouvé? Ainsi la supérieure doit sans cesse prier le commun père de toutes ses filles de leur accorder lui-même tous les biens spirituels dont elles ont besoin, puisqu'elle est trop pauvre pour le leur procurer elle-même. »

Ces belles et solides leçons du P. de Clorivière ne furent pas sans fruit; nous en trouvons le témoignage discret dans un de ses comptes de conscience, où il renvoie à Dieu la gloire de tout le bien qu'il a fait à la communauté. Il ne faisait au reste que puiser dans le riche trésor de son cœur, et traduire de vive voix ce qu'il enseignait déjà par l'exemple. L'histoire intime de sa vie va nous le montrer. C'est cette

histoire que nous avons maintenant à raconter; elle s'étend depuis son retour d'Angleterre jusqu'à sa profession solennelle en 1773, et complète celle que nous avons précédemment esquissée de ses premières années religieuses. Tous les traits nous en seront fournis par ses lettres, ses comptes de conscience et son *Journal spirituel*.

✠

CHAPITRE IV

BRUXELLES - VIE INTÉRIEURE - DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR
CONVERSION DE LORD MONTAGUE

1767-1775

« Je ne pense jamais à la perfection, disait le P. de Clorivière en 1771, sans éprouver pour elle le plus ardent des désirs; il me semble que pour y arriver, il n'est rien que je ne sois disposé à faire ou à souffrir. » Les obstacles ne font qu'animer son ardeur : « Pourquoi donc avancé-je si peu? disait-il avec tristesse en considérant les immenses secours qu'il trouvait dans la vie religieuse; oh! que je suis désireux de le connaître! » Il cherche des auxiliaires autour de lui; il fait des appels multipliés à la vigilance et à la charité de ses supérieurs : « Mon Père. dit-il au P. Recteur du noviciat de Gand, j'ai un extrême désir d'être corrigé par vous en tout ce qui regarde mon office ou ma personne; aidez-moi, je vous en conjure, de vos paternels conseils dans l'œuvre de la perfection. » Il écrit au P. Provincial, au P. Howard, avec lesquels il est toujours resté en relation, pour avoir leur avis; il ne termine pas un seul compte de conscience sans conjurer son supé-

rieur de vouloir bien l'avertir de ses défauts, et sans promettre de travailler sincèrement à s'en corriger.

L'ennemi capital, et à vrai dire, le seul ennemi de le perfection, c'est le péché. Saint Ignace, qu'on n'accusera pas d'ignorer l'art de la perfection, ni d'arrêter à mi-chemin l'élan des âmes généreuses, ouvre par la méditation du péché la carrière des Exercices. La haine du péché mortel a fait les martyrs, et tous les jours elle peuple le ciel de nouveaux élus; la haine du péché véniel crée les saints.

En contemplant dans une de ses retraites la malice effroyable du péché mortel, le P. de Clorivière se trouve comme hors de lui d'étonnement et d'épouvante. « Le péché, dit-il une autre fois, est la seule chose que j'aie en horreur. » Il ne poursuit pas d'une moindre haine le péché véniel; on trouve fréquemment dans ses notes sprituelles cette exclamation : « J'aimerais mieux mourir que de commettre un seul péché véniel de propos délibéré. » Nous ne prétendons pas dire qu'il n'ait jamais manqué à cette résolution; nous avons voulu surtout marquer la tendance et les dispositions de sa volonté. Aussi sa marche en avant est-elle rapide. S'interrogeant un jour devant Dieu et comparant le présent au passé : « Il me semble, dit-il, que j'avance plutôt que je ne recule. »

Les obstacles écartés, il faut prendre les moyens. Les premiers de tous, ce sont les vœux. Comment le P. de Clorivière remplissait-il ces devoirs essentiels de la vie religieuse?

Parlant de la pauvreté : « Je l'estime, dit-il, et je désire la pratiquer dans toute sa perfection. » Les

Jésuites de la Province anglaise dispersés çà et là dans les missions, vivant pour la plupart isolés les uns des autres, ayant des œuvres à soutenir, des pauvres à aider, jouissaient, avec l'autorisation des supérieurs, d'une certaine latitude par rapport au vœu de pauvreté; ils pouvaient avoir de l'argent et en déterminer eux-mêmes l'emploi, selon les circonstances et les besoins. Les Pères qui vivaient en communauté et sur le continent participaient, dans une certaine mesure, au même privilège.

En arrivant dans la Province d'Angleterre, le P. de Clorivière trouva cette coutume établie; il ne lui appartenait pas de la modifier. Mais il est vrai pourtant que son cœur l'inclinait vers une pauvreté plus entière et un détachement plus absolu; « sans doute, dit-il à son supérieur, je n'ai rien qui me trouble, rien que je possède avec attache; cependant comme je ne suis pas en fait aussi pauvre que je pourrais l'être, comme j'ai quelques livres et quelque argent à mon usage, je tiens à déclarer à Votre Révérence, que si elle juge que, dans les circonstances où je me trouve, il soit plus parfait pour moi de les laisser, je m'en déferai, avec une grande joie et un grand contentement de mon âme; j'en dis autant de tout ce qui est dans ma chambre. »

Devenu chapelain des Bénédictines de Bruxelles, il dut être forcément un peu plus abandonné à sa propre initiative; mais il porta avec lui le même esprit de détachement et de dépendance; et nous le voyons rendre compte avec une fidélité scrupuleuse de toutes ses dépenses, et même des menus cadeaux qu'il recevait parfois en échange de services rendus.

La pauvreté prête son appui à la chasteté par le retranchement des aises de la vie. Saint Ignace ne propose pas moins à ses enfants qu'une pureté angélique, sachant très bien que pour offrir à Dieu un hommage digne de lui, et pour garder sans défaillance la foi jurée, ce n'est pas trop de travailler avec l'aide de la grâce, à s'élever au-dessus des sens jusqu'à la bienheureuse liberté des esprits célestes. Dieu la donne quelquefois lui-même à certaines âmes privilégiées et l'exempte de combats; mais habituellement elle ne s'épanouit qu'au milieu de la lutte et des orages, d'autant plus belle, plus forte et plus suave qu'elle a soutenu plus d'assauts et remporté plus de victoires. Le P. de Clorivière, comme toutes les âmes habituées à vivre par la foi dans le monde surnaturel, dont elles ont entrevu quelques splendeurs et savouré quelques délices, soupirait après un affranchissement complet de la chair. Il assure lui-même « qu'il avait une horreur sensible de tout ce qui est contraire à la pureté de l'âme et du corps. » Mais sa chasteté, comme celle de l'Apôtre, est une chasteté militante qui s'est perfectionnée dans l'infirmité et a grandi au milieu des épines.

Ces luttes pénibles se prolongèrent pendant de longues anneés, « avec plus ou moins de violence et quelques interruptions; » mais elles ne servirent qu'à purifier sa vertu et à embellir sa couronne. « Si j'ai de quoi m'humilier, disait-il à son supérieur, je n'ai rien qui puisse me troubler. »

Avec le temps et par l'habitude de vaincre, il arriva même à se créer, dans la partie supérieure de son âme, une sorte de sanctuaire où il se renfer-

mait pour vaquer librement à la prière et à ses autres devoirs, pendant qu'au dehors l'imagination et les sens étaient en proie aux plus violentes tempêtes. Après Notre-Seigneur, son recours le plus ordinaire était la Reine des Vierges et son très pur époux, le glorieux saint Joseph. Le plus grand danger de ces sortes de combats, pour les âmes délicates et timorées, c'est de leur inspirer des craintes excessives et des pensées de défiance et de découragement, de leur persuader parfois qu'elles ont perdu la grâce de Dieu et qu'elles sont abandonnées. A ces suggestions mensongères et funestes, que fortifie souvent un secret orgueil, le P. de Clorivière oppose l'humilité qui ne s'étonne d'aucune corruption, le mépris pour un ennemi aussi vil qu'impuissant, une confiance inébranlable en Dieu et la vie de foi.

A ces armes, il ajoutait celles que Notre-Seigneur recommande lui-même et sans lesquelles les autres seraient sans vertu : la prière, la vigilance et la mortification. *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem... Hoc genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium*[1]. Nous parlerons bientôt de sa prière. Quant à sa vigilance, elle allait, nous le savons déjà, jusqu'à se mettre en garde « contre les plus lointaines occasions de chute. »

Dès les premiers jours de son arrivée à Bruxelles, il avait pris la résolution de ne point aller au dehors uniquement pour se distraire, mais de rester dans sa chambre à jouir de la solitude et du recueillement.

1. « Veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation. (*Matth.* XXVI, 41.) — Cette sorte de démon n'est chassé que par la prière et par le jeûne. » (*Matth.* XVII, 20.)

La charité seule pouvait le tirer de sa retraite. « Alors, dit-il, je garde tous mes sens avec le plus grand soin, et j'espère que mon exactitude en ce point est complète. » Ni l'âge, ni le long exercice de la vertu ne lui furent jamais une raison de se relâcher d'une réserve qui pourrait presque paraître excessive. On raconte que, jusque dans ses dernières années, non seulement il ne se permettait pas d'arrêter les yeux sur les femmes du dehors avec lesquelles il avait à traiter, mais qu'il portait la même retenue dans ses relations avec les personnes de sa famille, et qu'il ne reconnaissait ses nièces qu'au son de leur voix, renouvelant ainsi des exemples qu'on admire avec raison dans la vie des saints.

A cette modestie si jalouse, le P. de Clorivière joignait la mortification ; plus d'une fois les supérieurs durent modérer ses pieux excès. Après la grande maladie qui avait failli l'emporter, le P. Recteur de Gand l'avait obligé à se ménager; il en appela de cette décision au P. Provincial, mais sans rien obtenir. Il dut se soumettre et se résigner à prendre quelques précautions. C'est dans cette période de sa vie qu'il s'accuse de n'avoir jamais tant accordé à la nature. Une certaine détente, si nous en croyons son humilité, paraît avoir pris, pendant quelque temps, la place de cette ferveur à laquelle il s'était livré d'abord.

Le P. de Clorivière était-il donc immortifié? Avait-il oublié cette règle de l'abnégation en toute choses qu'il appelait autrefois « sa chère règle, » et pour corriger un excès était-il tombé dans un autre? non, certes : malgré la réserve que lui imposait

l'obéissance, et même, si l'on veut, malgré certains réveils de l'amour-propre, il restait fidèle à lui-même. Ainsi à cette époque, il se levait encore à trois heures du matin, et dormait sur un simple matelas étendu à terre; il jeûnait tous les samedis en l'honneur de la sainte Vierge, et très souvent le vendredi en souvenir de la Passion de Notre-Seigneur; il se flagellait trois fois par semaine, un quart d'heure chaque fois. Il continuait donc à combattre vaillamment, et la mortification achevait ainsi l'œuvre de sa vigilance et assurait le triomphe de sa chasteté.

Nous ne dirons que peu de mots de son obéissance. Il était en ce point le fidèle disciple de saint Ignace, le panégyriste et le docteur de l'obéissance. « Si Dieu m'a donné quelque vertu, disait-il, je crois que c'est l'obéissance. » Et ailleurs : « Je n'ai jamais trouvé de difficulté par rapport à l'obéissance, même par rapport à celle du jugement. » Et encore : « Il ne m'a jamais été difficile de voir Notre-Seigneur dans la personne de mes supérieurs; c'est pourquoi leurs commandements ne m'ont jamais semblé pénibles. » Et il ajoute avec une confiance pleine de simplicité : « Si vous avez la bonté de me mettre à l'épreuve, j'espère, avec la grâce de Dieu, me montrer à vous tel que demandent nos règles. » L'obéissance lui est devenue comme naturelle; il lui remet le soin de tout : « Je me sens très bien disposé vis-à-vis de l'obéissance; j'aime mes supérieurs, dans lesquels je vois Dieu lui-même. Cette pensée, j'en ai la confiance, me fera toujours obéir avec un entrain joyeux, et me conformera sans peine à leurs moindres désirs. Je n'ai pas la plus légère inquiétude sur ce qui pourra

arriver de moi dans les circonstances présentes (il écrivait ces lignes en 1770); car je sais que Dieu disposera toutes choses pour sa plus grande gloire et pour mon propre bien. »

Un attrait irrésistible l'attire toujours vers l'oraison. Comme l'obéissance lui a mesuré les heures qu'il avait l'habitude d'y consacrer, il se dédommage en priant, tout le jour, par la disposition habituelle du cœur, en multipliant les oraisons jaculatoires, en mettant à profit ce qu'on appelle les moments perdus, les allées et venues dans la maison et au dehors. Sa conversation est véritablement au ciel.

C'est dans son compte de conscience de 1771 qu'il expose, d'une manière plus complète, sa méthode et les fruits qu'il en retire. En allant à l'oraison, dit-il, il a d'ordinaire un sujet en vue; « mais il peut bien rarement s'y appliquer... Dès qu'il se présente à son oratoire, il se sent doucement recueilli; il éprouve une impression sensible et une sorte de conscience de la présence de Dieu et de son opération en lui; il l'adore, il l'aime, il s'anéantit devant lui, il se livre à son action. Tout cela se fait simplement, tout à la fois, pour ainsi dire, sans distinction d'actes et presque sans aucun mouvement des facultés de l'âme. Il sait que cette sorte d'oraison n'est pas en son pouvoir, et qu'elle vient uniquement de Dieu; car, sans une grâce spéciale de sa part, il n'aurait jamais été capable d'entrer dans un recueillement si intime, ni d'avoir ce sentiment et comme cette conscience de la présence et de l'opération divines. Cela ne l'empêche pas d'avoir quelquefois l'imagination assiégée par bien des fantômes et même, par

moments, d'être en butte à quelques tentations. Il lui arrive aussi, mais plus rarement, de voir son âme et toutes ses facultés absorbées en Dieu. Notre-Seigneur et la sainte Vierge se manifestent alors d'une manière sensible et comme s'ils étaient véritablement présents; il s'entretient avec eux cœur à cœur et en toute confiance, et il entend ce qu'ils lui disent. Son oraison est toujours pratique, en ce sens qu'il se propose toujours de la faire servir à son avancement dans la perfection. Et de fait, même quand il a été le plus distrait, il ne se relève jamais sans y avoir puisé de nouvelles forces, et une nouvelle résolution de servir et d'aimer Dieu. »

Le journal de ses retraites et de ses oraisons journalières, contient le récit de plusieurs faveurs insignes qu'il dit avoir reçues de Notre-Seigneur et de sa Bienheureuse Mère. La réserve avec laquelle il s'exprime ne nous permet pas de décider si l'on est en droit de les ranger parmi les grâces véritablement extraordinaires; nous nous contenterons de les rapporter simplement après lui.

« Dans une de mes méditations (c'était pendant le triduum de récollection qui précède la rénovation des vœux, au mois de juin 1768), je fus admis, avec une grande douceur de mon âme, à baiser les pieds de Jésus... Pendant la nuit, me sembla-t-il, je fus visité par l'Enfant Jésus, qui me fit les plus douces et les plus aimables caresses... Depuis ce temps, je porte une espèce de feu dans la poitrine. » Les jours suivants, il attise cette flamme au Cœur même du Sauveur. Voici le sujet de quelques-unes de ces méditations : « Le Cœur de Jésus, fournaise d'amour;...

le Cœur de Jésus, prison d'amour;... école d'amour;... le Cœur de Jésus, barque dans laquelle je dois traverser la mer de ce monde... »

Une autre fois (c'était pendant sa retraite de 1771), il méditait sur le baptême de Notre-Seigneur et sur sa solitude dans le désert. « Dès le commencement de mon oraison, dit-il, je me suis trouvé plein de confiance et tout enflammé d'amour. Quand j'étais sur le point de la finir, la promesse de Notre-Seigneur se présenta tout à coup à mon esprit, sans aucune pensée qui ait pu l'amener : *Dum tempus aderit, ego te curabo;* je te guérirai, quand le temps en sera venu. Il me parut alors qu'on me disait, quoique sans aucun bruit de paroles : *Jam adest;* le voici bientôt venu; » puis, un instant après : « *Expedite loqueris,* tu parleras avec facilité. » Je me rappelai à l'instant ce que dit le prophète Isaïe : *Lingua balborum velociter loquetur et plane.* La langue des bègues s'exprimera avec aisance et en courant. « Tout cela, me semble-t-il, me fut souvent répété, et me combla d'une joie extraordinaire. Je reçus ensuite une précieuse faveur de la Bienheureuse Vierge, dont je baisai les mains avec une grande dévotion et beaucoup de larmes; mais ce fut en esprit. »

Cette ferveur n'était pas continuelle; il avait aussi ses moments d'ennui et même son inconstance. Il gémit de l'envahissement des pensées inutiles : « Oh! que je suis loin de servir Dieu sur la terre comme les anges le servent dans le ciel! Oh! quand serai-je dans cette région où Dieu seul est tout à tous! » Et empruntant la parole de saint Ignace :

« Que la terre me paraît vile, quand je regarde le ciel! »

Rien n'échappe à sa vigilance; il a toujours l'œil ouvert pour s'observer. C'est par l'examen particulier qu'il exerce ce contrôle. Il en accommode l'emploi aux nécessités du moment, aux besoins plus urgents de son âme. Pendant un temps, il a surtout pris à partie son amour-propre et les susceptibilités de son humeur. Il signale ses défaites plus que ses victoires, laissant les anges inscrire celles-ci au livre de vie, et marquant les autres pour s'humilier et s'animer à mieux faire. Nous traduisons quelques lignes de son *Livre de conscience*.

« 23 *mai* 1768. Je contredis facilement; cela vient de m'arriver aujourd'hui. A la récréation du soir, je n'ai pas triomphé avec assez de courage d'une certaine répugnance, bien qu'elle fût contraire à l'obéissance, à la charité et à l'humilité; et même après m'en être rendu maître, je dis encore quelques paroles qui étaient un effet de ma mauvaise humeur.

« 29. J'ai dit quelques paroles avec l'intention de piquer quelqu'un, et de lui apprendre à garder sa langue. Bien que j'aie justifié alors à mes yeux ma conduite, je sens bien cependant que j'ai agi par impatience, et que j'ai manqué à l'humilité et à la charité. Je prie Dieu de me pardonner, et de m'accorder la grâce de ne plus retomber dans la même faute.

« 2 *juin*. Je fus intérieurement froissé pour un motif de rien; et bien que je visse que c'était une chose absurde d'être mortifié pour si peu, je ne laissai pas d'avoir beaucoup de peine à me dominer,

et dans la journée, j'en laissai voir quelque chose...

« 8. J'ai été très mortifié de deux choses qui m'ont été dites pendant la récréation. Je ne pus pas me dominer assez pour empêcher les autres de s'apercevoir de mon trouble. Ces paroles me remplirent de tristesse et d'amertume, et les distractions m'assaillirent en foule pendant que je récitais mes vêpres. Cela me fait voir combien l'amour-propre garde encore d'empire sur moi. O mon Dieu, quand accepterai-je avec joie toutes sortes d'humiliations!

« 17. En demandant une permission, je n'étais pas dans l'indifférence où je devais être; et si l'on m'avait refusé, il me semble que j'aurais murmuré intérieurement.

« 9 *septembre* 1770. Etant indisposé intérieurement contre quelqu'un, je fut bien aise d'entendre mal parler de lui. »

Voilà les grandes défaites, et encore ne sont-elles pas toujours des défaites, essuyées par le P. de Clorivière dans cette guerre quotidienne engagée contre l'amour-propre. Loin de nous en étonner ou de nous en scandaliser, nous sommes bien plutôt tenté de lui rendre grâces de nous avoir ouvert son cœur, et de nous avoir montré que les saints ne sont pas étrangers à ces préoccupations puériles, à ces susceptibilités étroites et mesquines, et à tous ces mouvements de vanité, de colère, de rancune et de jalousie, que nous rougissons quelquefois de découvrir en nous-mêmes, et qui sont le triste apanage de la nature humaine.

Un jour, la Bienheureuse Marguerite-Marie écrivant à son directeur, et lui parlant des grâces

attachées à la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus : « Les trésors de bénédiction et de grâces que ce sacré Cœur renferme, disait-elle, sont infinis; je ne sache pas qu'il y ait nul exercice de dévotion, dans la vie spirituelle, qui soit plus propre pour élever en peu de temps une âme à la plus haute perfection, et pour lui faire goûter les véritables douceurs qu'on trouve au service de Jésus-Christ... Faites en sorte surtout, ajoutait-elle, que les personnes religieuses l'embrassent, car elles en retireront tant de secours qu'il ne faudrait pas d'autre moyen pour rétablir la première ferveur, et la plus exacte régularité dans les communautés les moins bien réglées, et pour porter au comble de la perfection celles qui vivent dans la plus exacte régularité. »

Le P. de Clorivière recueillit avec abondance les bénédictions promises ici par la Bienheureuse. L'attrait qui, dès le commencement de sa conversion, l'avait entraîné vers la sainte Eucharistie, le conduisit bientôt, par une pente naturelle, à l'amour du sacré Cœur. Dès son arrivée à Liège en 1762, il écrit au P. Charles Fleury qu'il a formé le dessein de répandre cette dévotion. Il la défend contre la mauvaise foi et les attaques sacrilèges des libertins et des hérétiques, et contre les préventions de quelques catholiques mal éclairés; il en établit l'origine et le but; il prêche des sermons, compose des neuvaines en l'honneur du divin Cœur; il suit avec une sollicitude attentive tout ce que font ses frères dans le monde pour propager ce culte de réparation et d'amour.

Dans ses méditations, il revient souvent sur cet aimable sujet, surtout à l'époque de la fête du Sacré-Cœur.

La retraite de 1771, faite au mois de juin, et la dernière dont nous ayons retrouvé le compte rendu, est véritablement la retraite du Sacré-Cœur. C'est dans ce sanctuaire qu'il a voulu se renfermer. Il ramène tout au Cœur de Jésus, la méditation fondamentale elle-même et la première semaine avec ses vérités les plus terribles. « *Finis meus, amor.* Ma fin, c'est l'amour. Quelle noble, quelle aimable fin! Toutes mes pensées, paroles et actions doivent tendre à cette fin. Pour aimer comme je voudrais, mon cœur doit devenir un même cœur avec le Cœur de Jésus..... Nul châtiment du péché ne doit nous paraître si terrible que d'être privé de l'amour,... que de voir rompues toutes les chaînes d'amour, de douce conformité et de ressemblance qui nous attachaient au Cœur de Jésus. » La mort perd ses frayeurs aux yeux de l'amant du Cœur de Jésus : « elle est très désirable à celui qui aime; l'amour est indifférent à toutes sortes de morts; c'est la plus ignominieuse et la plus cruelle qui a fixé le choix du Cœur de Jésus. » Au jugement, « quelle honte et quelle confusion de n'avoir pas aimé un Dieu infiniment aimable et infiniment bon, et de s'être montré si différent du Cœur de Jésus! » Qu'est-ce que l'enfer avec ses feux inextinguibles? « C'est la juste punition de ceux qui n'ont pas aimé celui qui est si aimable... Quelle folie d'avoir préféré ces flammes éternelles aux flammes d'amour dans lesquelles le Cœur de Jésus offrait de nous consumer. »

Les mêmes sentiments éclatent partout, dans les méditations de l'Incarnation, des deux Etendards, dans celle de l'institution de l'Eucharistie « où le

Cœur de Jésus déploie toutes les richesses de son amour; » dans celle du crucifiement : « Mon âme, tiens tes regards attachés sur ton Roi, ton Sauveur et ton Dieu. Comment es-tu touchée de ce spectacle? Est-ce assez pour percer ton cœur et le transformer dans le Cœur de Jésus? »

La dernière méditation est un véritable chant d'amour. Son âme, échauffée par les saintes ardeurs de la prière, tout embrasée par les flammes qui s'échappent du Cœur de Jésus, ne sait plus se contenir : « Je puis aimer Dieu : n'est-ce pas assez pour prouver que je dois l'aimer?... Tout ce que nous voyons dans la nature nous crie que Dieu est infiniment aimable, infiniment bon, et que nous devons l'aimer. La foi nous le redit d'une voix encore plus puissante. Nous sommes comme plongés dans un océan d'amour; comment ne sommes-nous pas tout amour? Nous sommes au milieu des flammes; comment notre cœur n'est-il pas tout flamme?.... Oh! aimons Dieu qui est toute beauté, toute bonté, toute amabilité, toute grandeur... Aimons Dieu, parce qu'il mérite d'être infiniment aimé, parce qu'il désire d'être aimé, parce qu'il nous commande de l'aimer, parce qu'à l'aimer consistent toute notre grandeur, notre félicité, notre gloire; aimons-le comme le seul Être parfait, comme notre Créateur, notre Rédempteur, notre Maître, notre Roi, notre Bienfaiteur, notre Conservateur, notre principe et notre fin dernière,.... aimons-le de tout notre cœur, de tout notre esprit, de toute notre âme et de toutes nos forces... Aimons-le en lui-même, et dans Jésus-Christ, dans la Bienheureuse Vierge, dans les anges,

dans les saints, dans tous les hommes et dans toutes les créatures; aimons-le toujours et à jamais, sans aucune interruption. C'est ainsi, ô mon Dieu, que dès ce moment, je désire et forme la résolution de vous aimer; et afin que mon amour soit moins indigne de vous, je l'unis très humblement à tout l'amour que le Cœur de Jésus a jamais eu et qu'il aura jamais pour vous. Ainsi soit-il. »

Dans cette même retraite de 1771, toute consacrée à l'amour, on relève ces mots, indices de luttes dont il n'était pas encore affranchi : « Sans plus me préoccuper de mon bégaiement, je ferai mon unique affaire d'aimer Dieu. » En effet, son défaut de langue persistait toujours, aussi rebelle, aussi tenace : les courts instants de répit qu'il en obtenait parfois ne faisaient qu'éveiller des espérances presque aussitôt évanouies. « En vérité, disait-il, je suis un membre inutile dans la Compagnie..... La vie a quelque chose qui me pèse; il me semble que je n'aurais nul chagrin de mourir maintenant; car de mener, comme je fais, une vie négligente, et d'être inhabile à tout, c'est un peu difficile à porter. »

Malgré ces accablements passagers, de grandes pensées continuaient à germer dans son âme. Il s'en ouvre à ses confidents habituels, avec une insistance et une conviction qui ne permettent guère de douter que Dieu ne lui ait en effet dévoilé une partie de l'avenir. Il cherche parfois à percer entièrement le mystère : « Mais non, dit-il, je dois mettre à profit chacune des heures de ce jour, sans me préoccuper de ce qui peut arriver demain. *Sufficit diei malitia sua*. A chaque jour suffit sa peine. Laissons à Dieu

le temps à venir, et ne soyons occupés que de faire un bon usage de celui qu'il nous donne à présent. Pourquoi veux-tu, mon âme, pénétrer dans les secrets de Dieu? Qu'il te suffise de savoir ce qu'il demande aujourd'hui, et de l'accomplir de ton mieux. Tu n'ignores pas que tu es indigne du plus petit de ses bienfaits; pourquoi veux-tu prétendre à ses dons les plus sublimes? Si c'est son bon plaisir, il peut te tirer de la poussière, et te donner une place parmi les princes de son peuple. Mais ce n'est pas à toi à porter tes vues si haut... »

Il est certain que tout semblait lui donner raison contre lui-même. A voir cette timidité extrême qui s'effarouche du moindre éclat, qui porte son embarras et ses hésitations jusque dans l'enceinte d'une obscure communauté, ces perpétuels retours sur son impuissance, cette persuasion intime qu'il est inutile à tout, qui ne demeurerait en effet persuadé que sa vie doit se passer tout entière dans le silence et l'obscurité? Mais la voix de Dieu continue de se faire entendre : « Malgré tout, j'entretiens dans mon cœur je ne sais quelles espérances de quelque chose de grand; Dieu est la toute-puissance, et souvent il se plaît à faire usage pour sa gloire des plus faibles instruments. »

Il écrit la même chose à son Provincial, et à son ancien professeur, le P. Howard. Ceux-ci sont presque effrayés de ces confidences, et les attribuant à une certaine exaltation, conséquence de sa dernière maladie, ils cherchent à les interpréter dans un sens plus modeste et aussi plus vraisemblable. « Sans doute, mande le P. Howard, Dieu a de grands

desseins sur vous. Comment pourrait-il en être autrement, puisque vous êtes compagnon de Jésus? Tout ce qui fait partie de notre devoir est réellement grand, parce que, en vertu de notre vocation, il se rapporte à la gloire de Dieu... » Le P. Provincial accentue davantage sa réponse : « Oui, mon cher Père, Dieu se servira de vous pour sa gloire; demandez-lui que cela soit, mais d'une manière cachée; laissez-en la manifestation éclater seulement aux yeux de Dieu et de ses anges. Ne désirez rien de plus. Soyez un saint caché. »

Le P. de Clorivière n'insista point; il reçut ces décisions comme venant de Dieu : « Oui, lisons-nous vers le même temps dans son *Journal*, Dieu me destine, ce me semble, à une vie humble et obscure. Pour me conformer à ses adorables desseins, je dois de tout mon cœur embrasser ce genre de vie, bien qu'il soit contraire à l'amour-propre, et ne point chercher à être connu du monde. Il faut que je sois enraciné dans la connaissance de ma bassesse profonde; je ne murmurerai point de me voir dédaigné, méprisé, tenu pour rien. »

Le P. de Clorivière fut, en effet, un saint caché, ignoré du monde dont l'éloignaient ses défauts autant que ses vertus, occupé des ministères les plus humbles, attentif à dérober aux hommes ses œuvres les plus fructueuses et les plus belles. Et toutefois les secrets pressentiments qui, dans la ferveur de ses oraisons, soulevaient son âme au-dessus d'elle-même, n'étaient pas de vains fantômes. Dieu devait faire un jour de grandes choses par le moyen de son serviteur.

En attendant, il allait encore déconcerter plus profondément, ce semble, ces magnifiques espérances. La Compagnie de Jésus était sur le point de succomber sous les coups de ses ennemis. Avant de rappeler cette dernière catastrophe, il nous reste un mot à dire des œuvres extérieures du chapelain des Bénédictines anglaises à cette époque. Ce mot sera court.

La charité du P. de Clorivière le mettait au service de tout le monde. Bien qu'il fût très actif et très ménager de ses moments, il avait peine à suffire à tout. Sa correspondance était assez étendue; nombre de personnes pieuses recouraient à ses conseils. Quelques-unes de ses lettres lui causèrent un jour un désagrément assez sérieux et l'obligèrent même pour un temps à quitter Bruxelles. C'était, croyons-nous, en 1771, si nous nous en rapportons à certain passage de son *Journal spirituel*, qui semble une allusion à ce fait. En voici du reste le récit, tel que nous le trouvons dans la petite notice publiée quelque temps après sa mort :

« Les Pays-Bas étaient alors sous la domination de l'Autriche, et le Gouverneur, peu favorable à la religion catholique, ne l'était pas davantage à ses ministres. Le P. de Clorivière jouissait d'une grande confiance parmi les personnes qui désiraient avancer dans la piété. Des lettres adressées à l'une d'elles, qui tenait un rang distingué, et dans lesquelles étaient exposés les plus sublimes devoirs de la perfection chrétienne, viennent à tomber entre les mains du Gouverneur. Il fait appeler le P. de Clorivière, et les lui présentant, il lui demande si elles ne sont pas de lui. Le Père répondit que, à la vérité, cette

écriture ressemblait à la sienne; mais qu'on n'était pas autorisé à les lui attribuer, puisqu'elles étaient sans signature; que, d'ailleurs, elles ne contenaient rien qui ne fût parfaitement conforme à la morale de l'Evangile. Le Gouverneur, irrité en apparence de cette réponse, mais qui, en effet, ne cherchait qu'un prétexte pour persécuter le Père, éclata en vifs reproches contre lui, le traita de fanatique et d'insensé, de perturbateur des consciences; il accompagna même ses injures de violentes menaces : « Il me suffit, répondit le Père avec douceur et dignité, de savoir combien peu je mérite les reproches que vous m'adressez; quant à mes principes, ni la prison, ni l'exil, ni la mort ne pourraient les altérer, puisque je les ai puisés dans le sein de la vérité même. » Il jugea néanmoins, par les menaces du Gouverneur, qu'il courait quelques dangers, et il se décida à quitter la ville[1]. »

Combien de temps dura cet exil volontaire? nous ne saurions le dire : mais nous retrouvons le P. de Clorivière à Bruxelles au mois d'octobre 1771, et pendant les deux années suivantes. L'orage passé, il reprit ses œuvres de zèle. « Il serait difficile de dire, ajoute l'auteur que nous venons de citer, tout ce que fit, dans cette ville, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, un homme aussi doué des richesses de la grâce, aussi rempli des lumières de l'Esprit-Saint[2], » et sans entrer dans les détails, il raconte ce seul trait que nous citons après lui :

1. La *Vie du R. P. Pierre-Joseph Picot de Clorivière, religieux de la Compagnie de Jésus*, 1re partie, p. 8.

2. *Ibid.*, p. 8.

« Le P. de Clorivière, dit-il, venait un jour d'assister un de ses amis à l'article de la mort; en se rendant chez lui, il rencontra un vieillard sans foi et sans religion, qu'il avait déjà tenté à plusieurs reprises, mais inutilement, de ramener dans la bonne voie. Dès qu'il l'aperçut, il se recueillit quelques instants en lui-même, et adressa à Dieu cette prière : « Mon Dieu, si l'ami que je viens d'assister dans ses « derniers moments a trouvé grâce auprès de vous, « daignez accorder à l'homme pécheur que je vois « ici la grâce du retour à votre sainte loi. » Puis, hâtant le pas, il s'empressa de l'aborder.

« Après quelques mots de politesse échangés de part et d'autre, le serviteur de Dieu lui demanda s'il était pleinement satisfait du bonheur que lui procurait sa fortune ici-bas, et s'il ne songeait pas à s'assurer un bonheur plus solide et plus durable que celui de la terre. Il continua ensuite sur le même ton, en l'entretenant de la fragilité des biens passagers de cette vie. Toutes ses réflexions furent d'abord accueillies, comme à l'ordinaire, par un dédain ironique de la part du vieillard incrédule. Cependant il parut, en cette rencontre, un peu plus disposé à réfléchir sur sa conduite. Le P. de Clorivière profita de cet heureux moment pour entrer en discussion avec lui, et il réfuta toutes ses assertions avec tant de précision et d'habileté, que le vieillard en fut ébranlé, et ne se sépara de lui qu'après avoir pris l'engagement d'aller lui rendre incessamment une visite. Il ne tarda pas à tenir sa parole, et sa conversion suivit de près cette heureuse rencontre. Ainsi, le Seigneur accorda dans cette circonstance *deux*

faveurs signalées à la foi de son serviteur; il eut la double consolation d'apprendre que l'âme de son ami était parvenue au séjour de la béatitude éternelle, et de faire entrer une âme égarée dans la voie qui y conduit[1]. »

Une autre conversion, non moins difficile, vint encore réjouir le cœur de l'apôtre, et fit éclater, avec la miséricorde de Dieu pour les pécheurs, la puissance de la prière humble et confiante. Un catholique anglais, d'une illustre famille, Lord Antoine Montague, avait eu le malheur d'abandonner la religion de ses pères et s'était marié à une protestante. En passant à Bruxelles, il tomba dangereusement malade et fut bientôt réduit à l'extrémité. Le P. de Clorivière, soit de son propre mouvement, soit sur une invitation amie, alla lui rendre visite. C'était un mardi-saint.

A la porte de la chapelle extérieure des Dames Bénédictines se tenait constamment un pauvre homme, que la vénération publique saluait du nom de saint, et qui passait tous les jours de longues heures en prières. Le P. de Clorivière lui recommanda de prier pour la conversion du vicomte. « Je prierai, répondit celui-ci; » et il ajouta avec cette foi qui triomphe toujours : « Je ne quitterai pas l'église que ma prière n'ait été exaucée. » Là-dessus, le P. de Clorivière se dirigea vers la demeure du malade. La femme de Lord Montague n'osa pas lui refuser l'entrée; mais pour prévenir un dénouement qu'elle redoutait, elle fit la garde auprès de son mari,

1. *Op. cit.*, p. 47.

s'obstinant à rester dans sa chambre, et rendant impossible tout entretien intime entre le prêtre et lui. Pendant ce temps-là, le mendiant continuait à implorer le ciel et à demander grâce pour le moribond. Il demeura fidèle à son poste tout le reste du jour, la nuit suivante et une partie du lendemain. Une prière si persévérante eut enfin raison de tous les obstacles; la jalouse vigilance de lady Montague fut mise en défaut, et le P. de Clorivière eut la consolation de réconcilier le malheureux apostat avec Dieu et avec l'Eglise, et de lui porter les derniers sacrements; puis il s'établit auprès de sa couche, ne cessant de le fortifier et de l'encourager; et il ne le quitta point qu'il ne l'eût aidé à remettre paisiblement son âme entre les mains de son créateur. Cette heureuse mort arriva le jour même de Pâques[1].

1. *From the ms., Collection for the history of the houses of the English Dames*, O. S. B. On attribue ce fait à l'année 1787; serait-ce une erreur de date? ou le P. de Clorivière qui, à cette époque, occupait la cure de Paramé, près Saint-Malo, aurait-il fait un voyage en Belgique?

✠

CHAPITRE V

DERNIERS ASSAUTS CONTRE LA COMPAGNIE
LE P. DE CLORIVIÈRE FAIT SA PROFESSION

1770-1773

Le temps des suprêmes épreuves était arrivé. La guerre, dont nous avons rappelé les premières violences, continuait à sévir et paraissait sur le point d'emporter la Compagnie dans une ruine générale. Les Jésuites avaient été bannis tour à tour des royaumes de Portugal, de France, d'Espagne, et de toutes les possessions d'outre-mer appartenant à ces trois couronnes; les Etats d'Italie avaient suivi ou subi l'exemple commun, et à l'exception du seul territoire pontifical, les décrets d'expulsion avaient été promulgués dans toute la péninsule.

D'immenses désastres pour la religion et pour les gouvernements eux-mêmes avaient suivi cette iniquité. Mais ni la perte de tant de belles missions fondées au prix des sueurs et du sang des apôtres, ni le spectacle de la barbarie et du paganisme reprenant peu à peu l'empire dans les contrées où l'on avait vu avec admiration fleurir la pureté des mœurs chrétiennes et la civilisation; ni les coups portés en

Europe à la bonne éducation de la jeunesse, aux mœurs publiques, au respect du pouvoir, non moins qu'aux lettres et aux sciences; rien n'avait été capable d'éclairer ou d'apaiser la haine des ennemis de l'Eglise : il leur fallait la disparition totale et la destruction de l'Ordre de saint Ignace.

L'histoire a raconté les assauts que la diplomatie d'alors, livrée au philosophisme et à l'incrédulité, multiplia contre le Vatican, employant tour à tour la flatterie, la menace ouverte ou la ruse, se parant du masque de la religion, et pour perdre les plus dévoués défenseurs de l'Eglise et du Pape, se donnant comme le soutien et la meilleure conseillère de l'Eglise et du Pape[1]. Ces importunités hypocrites et audacieuses empoisonnèrent les jours du grand pape Clément XIII, mais n'entamèrent jamais l'inébranlable fermeté de sa conscience et de ses résolutions.

Le cardinal Laurent Ganganelli lui succéda, le 19 mai 1769, et prit le nom de Clément XIV. Les ennemis de l'Eglise sentirent alors se rallumer plus vives que jamais leurs espérances, et ils redoublèrent d'efforts pour hâter leur victoire. En vain le malheureux et trop faible Pontife essaya de les fléchir par des mesures de rigueur contre les Jésuites de ses Etats : rien ne put les apaiser; ils voulaient une condamnation à mort.

1. On lit cette phrase incroyable dans la correspondance de Choiseul avec le marquis d'Aubeterre, ambassadeur français à Rome : « Il me paraît démontré géométriquement que la dissolution de la Société est le bien de la religion, celui du Saint-Siège, celui des puissances catholiques et celui des particuliers qui ont été et sont Jésuites. » 12 *mai* 1767. — (*Cf Documents inédits,... publiés par le* P. CARAYON, *Docum*. XVI, p. 403.)

Le bruit de ces complots et de ces exigences acharnées retentissait douloureusement dans le cœur de tous les fidèles, et surtout dans celui des enfants de la Compagnie. Toujours constant avec lui-même, et découvrant partout la main de Dieu qui dirige les événements pour le bien de ses élus, le P. de Clorivière, au lieu de s'abandonner à des plaintes stériles, « redouble d'efforts afin de recueillir de ces persécutions les fruits incomparables que les desseins de la Providence y ont attachés[1]; » il félicite ses novices d'avoir été jugés dignes de boire au calice que Dieu réserve à ses plus chers amis.

Toutefois, s'il croyait à une épreuve, et même dans une certaine mesure, à un châtiment temporaire par lequel Dieu voulait purifier la Compagnie, il était loin de penser que les puissances coalisées dussent avoir un jour pleine raison des résistances du chef de l'Eglise et consommer la catastrophe.

L'histoire du passé ne paraissait-elle pas justifier ses appréciations? Le ciel semblait aussi les encourager. On sait comment, aux époques de crise et d'extrêmes périls, les âmes sont faciles à donner accueil à toutes les voix qui parlent de salut, à prêter du corps et de l'importance aux moindres signes, et à croire à des communications merveilleuses de Dieu ou de ses saints. Sans ajouter foi à tous les bruits qui arrivaient à ses oreilles, le P. de Clorivière ne s'était pas défendu d'une certaine attention pour des faits qui paraissaient mieux autorisés. Ainsi on parlait d'un miracle opéré dans le royaume de Naples au com-

1. *Lettre du* 9 *septembre* 1768.

mencement de l'année 1762, et dû à l'intercession de saint François-Xavier. Le fait en lui-même ne pouvait être révoqué en doute; il avait été examiné juridiquement et reconnu par l'autorité ecclésiastique; on en avait dressé des procès-verbaux portant la signature de plusieurs évêques; mais on attribuait au saint des paroles qui concernaient la situation actuelle de la Compagnie et qui promettaient une heureuse solution à la crise. Ces paroles n'étaient pas consignées en propres termes dans les procès-verbaux; *mais personne n'en doutait*. « Le malade guéri, ajoutait la chronique orale, avait donné au P. Général divers papiers que celui-ci conservait avec grand soin, et dont il avait marqué quelquefois qu'on aurait sujet de se réjouir et de remercier le Seigneur[1]. »

1. *Lettre du* 24 *août* 1763. — Ces sortes de récits abondaient; « mais, raconte un contemporain, le P. Général, n'était rien moins que crédule ou visionnaire, et n'a jamais réglé sa conduite sur les révélations supposées, qui lui furent si abondamment envoyées de tous les pays du monde. Cependant, continue le même témoin, il fit une attention particulière à une lettre qu'il reçut en 1760 d'un Père de la Province de Naples, le P. Paradisi, zélé missionnaire qui mourut en odeur de sainteté au collège de Lecce le 19 avril 1761. En effet, quiconque, dit-il, considérera cette lettre avec attention, y découvrira qu'elle est écrite d'une manière particulière, et très différente du style dans lequel plusieurs prédictions extraordinaires d'événements futurs ont été énoncées, par rapport à la catastrophe qui est ici désignée :

« Lecce, 13 mai 1760.

« Mon Très Révérend Père,

« Dans mon oraison de ce matin, Dieu m'a fait connaître plusieurs choses que je garderais volontiers au dedans de moi si le Seigneur, pour l'accomplissement de ses hauts desseins, ne voulait que je les communiquasse à mon supérieur.

« Dieu voulant renouveler l'esprit de la Compagnie, la vertu de l'humilité

Il y avait loin, il faut en convenir, de ces simples données historiques, et des grâces que le saint pouvait avoir promises à la Compagnie, et qui furent loin de lui manquer dans ces jours de tempête, aux assurances spéciales qu'on s'efforçait d'y trouver; et il eût été au moins téméraire de régler là-dessus sa conduite.

Aussi le P. de Clorivière ne s'endormait pas dans une sécurité oisive, et s'il osait espérer d'en haut des miracles de protection sur la Compagnie, il ne voulait rien négliger de son côté pour faire à Dieu une sorte de violence, et comme il disait, pour lui « arracher » des mains, la grâce désirée. A la fête de l'Immaculée-Conception de l'année 1763, un assaut commun avait été livré au ciel. Pour rendre cette supplication plus efficace, quelques-uns avaient

et de la foi, a donné pouvoir au démon d'exciter contre nous la plus horrible persécution. Il nous convient d'adorer ses divins décrets, et de nous préparer à souffrir avec beaucoup de patience et de résignation. Votre Paternité verra cette étrange catastrophe, et boira tout ce calice d'amertume et de douleur. Les calomnies, le dépouillement des biens et l'exil seront les moindres de nos maux. Mais la Compagnie ne finira pas pour cela. Dieu terminera toutes ces calamités d'une manière très glorieuse. Que Votre Paternité ait la charité de me pardonner l'annonce que je lui en fais : Quand viendra le parfait rétablissement, elle sera entrée dans le repos éternel. » A la suite de cette lettre et des réflexions qui l'accompagnent, on lit cette signature : « A. Marc, ex-Jésuite, chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, du monastère de Cysoing, près Lille en Flandre, au château de Ghységhem, le 21 mai 1821. » Le P. Marc dit qu'il a vu lui-même, peu d'années après la suppression, une copie de cette lettre ; il affirme qu'elle était connue auparavant, que plusieurs Jésuites l'avaient vue dans les mains du P. Commobly, secrétaire de la Compagnie, auquel le P. Général l'avait communiquée. — Nous en avons une autre traduction très ancienne sous les yeux ; elle se termine par ces mots : « En envoyant cette lettre de Rome, on dit : Ce n'est pas une chose faite après coup; nous en avons eu connaissance dans le temps; depuis la mort du Général, on en donna des copies ; on peut compter sur l'authenticité de la chose. »

Cf ms. Suppression de la Compagnie, T. II, *ms. Ecole Sainte-Geneviève, Paris.*

conçu la pensée de faire précéder la solennité d'une neuvaine de messes. Le P. de Clorivière, à qui semble revenir l'honneur de cette initiative, s'était occupé de recruter des adhérents; il avait écrit jusqu'à Notre-Dame de Lorette, et il avait eu la consolation de pouvoir dire que « chacun des jours de la neuvaine, on était sûr de plus de cent messes. »

Mais c'était surtout vers le Cœur de Jésus, nous l'avons vu, que s'étaient portés ses regards et ses supplications. Aussi même après les évènements d'Espagne et leur contre-coup en Italie, il continue à garder la ferme espérance que Dieu prendra en pitié la Compagnie. *In spem contra spem.* Bien plus, pour dissiper des craintes qu'il jugeait excessives, et pour ranimer les courages, il fit une conférence sur ce sujet, avec ces paroles de Notre-Seigneur pour texte : *Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam* (*Joan.* XI, 4). Il en appelait à la conduite de Dieu dans tous les temps; à la nature de la Compagnie qui, depuis sa naissance, ne fut jamais sans persécutions, et qui grandit au milieu des épreuves; à la fin qu'elle poursuit, aux bénédictions sans nombre répandues sur elle, au zèle apostolique qu'elle n'a cessé de déployer pour les intérêts de Dieu, et qui lui a valu plus que toute autre cause la haine des ennemis de la vérité. Il invoquait les miracles opérés par l'intercession de ses grands saints, la confirmation de son Institut par le Vicaire de Jésus-Christ, l'empressement d'une multitude d'âmes pieuses à prier pour elle, et une certaine persuasion intime et profonde de presque tous les

gens de bien que ces calamités devaient tourner à la plus grande gloire de Dieu. En finissant, il énumérait les fruits qu'on devait se promettre de cette longue série d'épreuves; il n'en attendait pas moins qu'un entier renouvellement de l'esprit primitif, et une nouvelle effusion des grâces qui avaient signalé les commencements de la Compagnie.

La Providence avait d'autres desseins, et se réservait de répandre en d'autres temps cette bénédiction des prémices sur les enfants de saint Ignace. En effet l'orage continuait de monter à l'horizon. Le Souverain Pontife n'opposait plus à l'audace croissante des cours qu'une résistance indécise.

Le P. de Clorivière était prêt à tout. Il disait dans son dernier compte de conscience, au mois de mai 1773, à la veille presque de la consommation du sacrifice : « Je ne redoute aucune des tribulations, aucune des peines qu'il plaira à la divine Providence de m'envoyer. »

Mais avant qu'il trempât ses lèvres au calice d'amertume, une précieuse consolation devait lui être ménagée. Le temps était venu où, après avoir satisfait à toutes les épreuves établies par saint Ignace, il devait prononcer ses derniers vœux. Il était âgé de trente-huit ans et en comptait dix-sept de vie religieuse. Déjà le P. Général avait expédié les lettres qui l'autorisaient à faire sa profession solennelle, à la prochaine fête de l'Assomption, 15 août 1773, lorsque le coup terrible depuis longtemps prévu, mit subitement en péril ses espérances. Le Souverain Pontife venait en effet de céder aux efforts conjurés des puissances, et de consentir à la

suppression de la Compagnie de Jésus. Le Bref *Dominus ac Redemptor* avait été signé le 21 juillet. Cependant durant plusieurs jours encore, un profond silence enveloppa cette décision souveraine. Ce retard sauva la profession du P. de Clorivière. Quelles que fussent les menaces et les alarmes, tant que la sentence pontificale n'avait pas été promulguée, la Compagnie de Jésus continuait à jouir de son existence canonique, et avait le droit de se gouverner selon ses Constitutions; en supposant même qu'elle dût succomber, quelle consolation pour le religieux de lui avoir appartenu plus étroitement, ne fût-ce qu'un jour et qu'une heure!

Au milieu des joies mêlées d'inquiétude de l'attente, le P. de Clorivière n'oublia pas son refuge ordinaire, la très sainte Vierge. Il était entré dans la Compagnie de Jésus la veille de la fête de l'Assomption; il avait prononcé ses premiers vœux deux ans après; ne pouvait-il pas espérer que Marie couronnerait l'œuvre commencée? Ses désirs ne furent pas déçus; le 15 août 1773 se leva radieux sur la Compagnie de Jésus encore vivante sur toutes les plages d'où les arrêts de la violence ne l'avaient pas bannie, et le P. de Clorivière, par une faveur dont il garda toujours dans son cœur une vive reconnaissance envers Marie, fit sa profession solennelle dans l'église du collège des Pères anglais à Liège.

✠

CHAPITRE VI

BREF DE SUPPRESSION DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
SA PROMULGATION ET SON EXÉCUTION
DANS LES MAISONS DE LA PROVINCE D'ANGLETERRE EN BELGIQUE
LE P. DE CLORIVIÈRE REÇOIT ORDRE DU GOUVERNEMENT
DE LAISSER LA DIRECTION DES BÉNÉDICTINES ANGLAISES
IL RENTRE EN FRANCE

1773-1775

Clément XIV aurait voulu reculer sans fin la fatale promulgation; les ennemis de la Compagnie ne le lui permirent pas. Ils lui livrèrent un dernier assaut; et le 16 août, le Bref de suppression fut notifié au P. Laurent Ricci, Général de la Compagnie, et envoyé à tous les évêques de la catholicité qui comptaient encore des Jésuites dans leurs diocèses.

La Compagnie de Jésus fait profession spéciale de dévouement et d'obéissance au Souverain Pontife. Jamais assurément elle n'avait pensé qu'on lui demanderait un jour le sacrifice de sa vie. Mais quand la Providence, par l'organe de son représentant sur la terre, lui présenta le calice, c'est une vérité de le dire, et les plus acharnés de ses ennemis n'ont pas essayé de le méconnaître, elle ne détourna

pas ses lèvres, et comme son premier Capitaine et Roi, elle fut obéissante jusqu'à la mort. Le P. de Clorivière avait prononcé le vœu d'obéissance au Vicaire de Jésus-Christ. Le premier exercice qu'il eut à en faire, ce fut de quitter une règle, de dépouiller des livrées et de laisser un nom qu'il aimait plus que sa vie, et pour lesquels il aurait donné sans compter tout son sang. Nous ne chercherons point à pénétrer dans son cœur pour y mesurer la profondeur de la plaie que ce coup y ouvrit. L'amour de l'Eglise se joignait à l'amour de la Compagnie pour redoubler sa douleur : il était évident en effet que le licenciement de cette milice allait devenir le signal et le point de départ d'une guerre plus acharnée et plus désastreuse; on ne le savait déjà que trop; les inspirateurs de cette campagne sacrilège s'en étaient expliqués avec assez d'éclat; on le connut mieux encore, quand on entendit les explosions de joie qui retentirent dans leur camp, et remplirent d'amertume les derniers jours du malheureux Pontife.

La Province d'Angleterre comptait trois maisons dans les Pays-Bas : à Gand, à Bruges et à Liège. Le collège de Bruges était l'ancien collège de Saint-Omer, que les Parlements français avaient forcé, onze ans auparavant, de se réfugier en Belgique. Il avait eu pendant ce temps une existence florissante; mais l'intimation du Bref de Clément XIV le ruina sans retour. Cette intimation fut faite aux Pères d'une manière brutale, qui rappelle les procédés mis en œuvre quelques années auparavant par le gouvernement espagnol. A la nuit tombante, une troupe en armes vint cerner la maison. Pendant ce temps, des

commissaires pénétraient dans le collège, rassemblaient la communauté au réfectoire et lui donnaient lecture du Bref. Cette lecture faite, les trois principaux d'entre les Pères furent emmenés sous escorte au couvent des Franciscains irlandais, et y furent retenus prisonniers pendant dix mois; les autres furent dispersés çà et là dans les maisons de la ville; il est vrai que, peu à peu, on les remit ensuite en liberté; mais on ne leur donna pas permission de retourner dans leurs chambres, ni même au collège. Tous les biens furent confisqués, sans en excepter l'argenterie de l'église. Les manuscrits et papiers personnels furent également saisis et ne furent jamais rendus[1].

A Gand, le Gouverneur des Pays-Bas fit occuper la maison de la même manière; mais on ne dit pas qu'il fit emprisonner les personnes.

A Liège, les choses se passèrent avec plus de modération. Le prince-évêque, Mgr François-Charles, comte de Welbruck, qui avait retardé jusqu'au

1. Les Jésuites supprimés, des Pères Dominicains furent invités à prendre à leur place la direction du collège; mais les écoliers n'acceptèrent pas ce changement sans faire entendre de bruyantes protestations contre la violence qui leur avait enlevé leurs maîtres. Ils se mirent en révolte, et menacèrent de ruiner la maison de fond en comble. Rien ne put apaiser le tumulte, ni la voix des Pères Dominicains, ni celle des magistrats. Force fut d'avoir recours à ceux qu'on venait d'expulser : au milieu de la nuit, l'autorité civile envoya chercher le Préfet du collège, le P. Richard Morgan. Au son de cette voix aimée qui lui recommandait le respect et l'obéissance, toute cette jeunesse sentit tomber son effervescence, et rentra dans l'ordre. Pourtant le collège ne retrouva jamais son ancienne prospérité. Quelques écoliers, sans attendre la décision de leurs parents qui étaient en Angleterre, allèrent eux-mêmes se réunir à leurs anciens maîtres à Liège, et bientôt ils y furent rejoints par le plus grand nombre de leurs condisciples. (*Letters and Notices*. T. X, p. 369-370.)

5 septembre la promulgation du Bref, autorisa les professeurs et les scolastiques à rester dans la maison et à poursuivre, en qualité de clercs séculiers, l'étude et l'enseignement de la théologie. Il crut seulement devoir mettre un de ses prêtres à la tête du collège, et il lui confia une des chaires de théologie. Mais l'accueil plein de réserve, et même de froideur, que le nouveau titulaire rencontra auprès de ses auditeurs lui fit comprendre qu'il avait accepté une mission trop délicate, et il s'empressa de se retirer. L'évêque mit alors à sa place le P. Jean Howard que sa charge d'ancien Recteur, ses qualités aimables et la confiance des étudiants recommandaient naturellement à son choix.

Le P. Howard accepta ; mais il allait se trouver en face d'une situation assez difficile. La suppression de la Compagnie avait tari la source des revenus de la maison. Pour remédier à cette détresse, il conçut le dessein, de concert avec quelques Pères, d'ouvrir à côté des cours supérieurs de théologie une académie pour la jeunesse catholique. Le prince-évêque consulté encouragea vivement l'entreprise. Elle réussit au delà des espérances. Plusieurs écoliers accoururent de Bruges; d'autres vinrent d'Angleterre. En 1778, le Souverain Pontife Pie VI érigea le nouvel institut en séminaire pontifical, approuva sa forme de gouvernement, lui accorda les droits et les privilèges dont avaient joui précédemment les collèges de Douai, de Valladolid, de Lisbonne et de Rome, et surtout le privilège capital de faire ordonner ses membres sur la simple présentation de son Président[1]. Fidèle à sa vieille

1. *Letters and Notices*. T. X, p. 370-371. — Le Bref porte la date du 15 septembre 1778. Il reconnaît explicitement que le nouveau

amitié, le P. Howard offrit au P. de Clorivière qui, à cette époque, était rentré en France, le titre de membre honoraire de la naissante Académie, et celui-ci s'empressa d'accueillir cette offre gracieuse.

Le P. Howard étant mort le 16 octobre 1783, le P. Guillaume Strickland prit sa place et, au mois de janvier 1790, il remit les rênes du gouvernement au P. Marmaduke Stone. C'était un ancien novice du P. de Clorivière; les historiens disent de lui que, dès sa jeunesse, on pouvait lui appliquer cet éloge de saint Vincent Ferrier : « *Ab ineunte ætate, cor gessit senile,* dès le début des années, il eut le cœur d'un vieillard. » L'Académie continua de prospérer entre ses mains, jusqu'à ce que l'invasion des Pays-Bays par les armées françaises en 1794, l'obligeât de se disperser.

L'Angleterre, autrefois si cruelle et si intolérante, commençait alors à tempérer la rigueur de ses lois religieuses et à donner aux catholiques droit de cité. Un gentilhomme de l'ancienne et illustre famille des Weld demeurée constamment fidèle à la foi romaine, M. Thomas Weld, « dont un livre suffirait à peine à raconter les pieuses munificences[1] » offrit sa propriété de Stonyhurst, dans le Lancashire, à la colonie exilée, et le P. Stone vint s'y établir la même année[2]. Ce fut le commencement de cette célèbre école bien

séminaire est un rejeton de l'ancienne mission anglaise, et qu'il est établi pour les mêmes fins.

1. Oliver. *Collections illustrating the history of the catholic Religion...* Ch. vi, p. 50. London, 1857.

2. *Collections towards illustrating the Biography of the.... members.* S. J., au mot : *Stone, Marmaduke.*

connue de la jeunesse catholique anglaise et du monde savant lui-même, et qui ne le cède à aucune maison d'éducation publique dans le Royaume-Uni. C'est à cette heure le plus ancien collège de la Compagnie.

Le Bref de Clément XIV avait retiré aux prêtres de la Compagnie les pouvoirs dont ils avaient joui précédemment, et les avait soumis en toutes choses à l'autorité des Ordinaires; le P. de Clorivière fut donc obligé de suspendre, au moins momentanément, l'exercice de son ministère. Le cardinal de Frankenberg, archevêque de Malines et prince du Saint-Empire, lui fit parvenir de nouvelles lettres-patentes, et rien ne s'opposant plus à ce titre, il le nomma, pour trois ans « confesseur ordinaire » des religieuses Bénédictines.

« Les conseillers fiscaux de Sa Majesté en Brabant » ne lui permirent pas d'achever son triennat : le 15 septembre 1775, ils lui expédièrent, de la part du premier huissier du conseil souverain du Brabant, une *Insinuation* dans laquelle, en vertu d'un édit promulgué en 1752 « portant que l'on ne pourrait établir, élire ou choisir aucun séculier ou religieux sujet de la couronne de France, pour gouverner les monastères des filles de la domination de sa Majesté, » ils lui signifiaient qu'il devait « dans le terme de vingt-quatre heures, abandonner la direction de la maison des Dames Bénédictines anglaises, et se retirer de cette maison sans plus y remettre le pied.... » « Nous sommes au surplus chargés de vous prévenir, ajoutaient les conseillers, que vous ayez à vous abstenir de vous ingérer, à quelque titre que ce soit, dans aucune fonction, soit temporelle, soit spirituelle, autre que de dire la messe; que vous

ne vous permettiez aucun écart contre le silence prescrit en général sur ce qui est relatif à la dissolution de la Société, et ne sortiez en rien des limites de simple asile qui vous est accordé, et dont vous serez même privé en cas de contravention de votre part, et à peine ultérieure de devoir, en ce cas, quitter les terres de la domination de Sa Majesté. »

Nous ne savons quels griefs avaient provoqué une mesure aussi rigoureuse et faisaient revivre, après plus de vingt ans, des clauses oubliées et tombées en désuétude. Que signifiait aussi cette recommandation menaçante de « garder le silence sur tout ce qui était relatif à la suppression de la Compagnie? » Le Bref du 16 août 1773 n'avait-il pas suffi à étouffer toutes les haines; et l'avènement du successeur de Clément XIV, dont les sentiments envers l'Ordre supprimé n'étaient pas cachés, éveillait-il des craintes chez les ennemis de la Compagnie? On voit que Joseph II commençait à régner sous le nom de Marie-Thérèse; c'est son esprit qui apparaît dans cette prétention ridicule autant qu'injuste de se substituer à l'autorité ecclésiastique, et de restreindre l'exercice des fonctions spirituelles les plus indépendantes de tout pouvoir séculier.

Le P. de Clorivière protesta vivement et défendit avec énergie des droits qui étaient moins les siens que ceux du Cardinal-Archevêque et de l'Eglise. Mais il ne gagna rien. Le 18 septembre, une seconde *Insinuation,* signée du « Conseiller et Procureur-général de sa Majesté en Brabant, » lui ordonna de se conformer ponctuellement à ce qui lui avait été notifié précédemment, « et cela dans les vingt-quatre

heures, sans pouvoir en manière quelconque demeurer davantage chez les Dames Bénédictines anglaises, soit dans un quartier intérieur, soit dans un quartier extérieur. » La pièce ajoutait qu'en cas de contravention au contenu de cette lettre, « il y serait veillé et pourvu efficacement. »

Il n'y avait plus à résister. La douleur fut grande au monastère. Au premier bruit de l'orage, toutes les religieuses avaient pris l'alarme. Elles avaient fait une communion générale et multiplié les prières pour obtenir de conserver leur saint directeur. La Mère supérieure lui adressa, en leur nom, l'expression la plus touchante des regrets et de la reconnaissance de la communauté. Elle s'en remet à la Providence du choix de son successeur : « Mais, dit-elle, je suis certaine de ceci : c'est que je n'ai jamais vu, et je le crains bien, je ne verrai jamais les choses conduites avec autant de prudence et de discrétion qu'elles l'étaient par notre très estimé P. Rivers. »

La cour consentait à ne pas expulser le P. de Clorivière, « pourvu qu'il ne sortît en rien des limites de simple asile qui lui était accordé, » et qu'il se contentât « de dire la messe sans s'ingérer à quelque titre que ce fût dans aucune fonction, soit temporelle, soit spirituelle. » Un décret de bannissement eût été moins odieux. Le P. de Clorivière ne pouvait pas s'accommoder d'une situation qui condamnait son zèle à l'inaction, et sa vie privée elle-même à la servitude sous la jalouse surveillance du pouvoir; il prit le parti de rentrer en France.

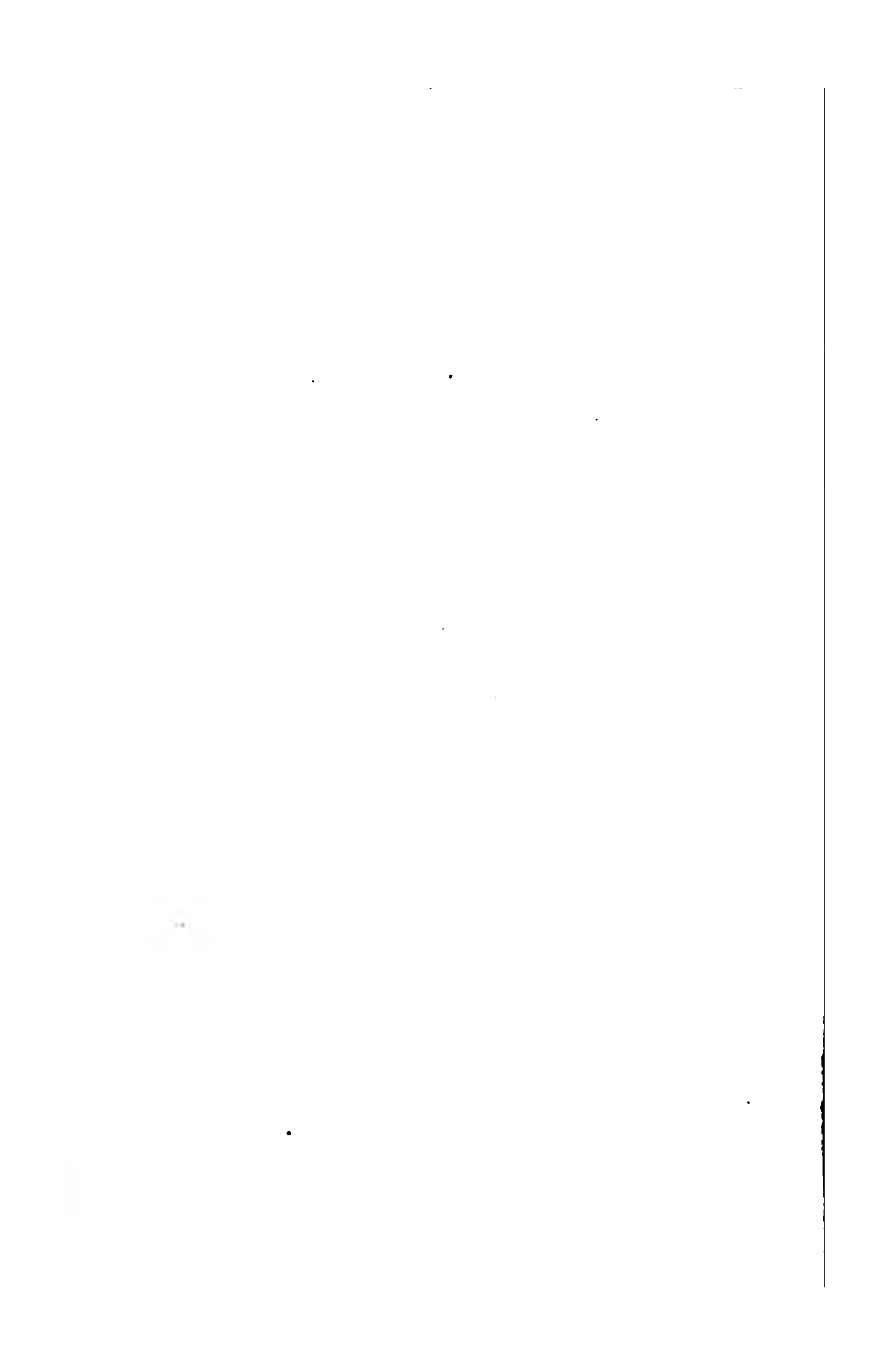
✠

LIVRE III

DE LA RENTRÉE EN FRANCE DU P. DE CLORIVIÈRE
A LA RÉVOLUTION

1775-1792





CHAPITRE PREMIER

ABBAYE DE JARCY - LES ERMITES DU MONT-VALÉRIEN
NOMINATION A LA CURE DE PARAMÉ, PRÈS DE SAINT-MALO

1775-1779

Il y avait treize ans que le P. de Clorivière avait quitté le sol natal. Il trouvait à son retour des maux plus profonds et plus étendus qu'à son départ. Les philosophes et les incrédules, délivrés d'un ennemi importun, avaient vu progresser leur œuvre, et de jour en jour ils étaient devenus plus puissants et plus audacieux. Déjà même ils ne prenaient plus la peine de dissimuler leurs projets, et dans une multitude d'écrits qui se succédaient tous les jours, ils battaient en brèche les fondements de toute religion et de toute autorité. Louis XV s'éteignit au milieu des menaces d'une révolution que les désordres de son règne n'avaient que trop favorisée, laissant à son petit-fils un héritage gros de difficultés et de tempêtes.

Le P. de Clorivière n'avait point encore de dessein arrêté, et il ignorait sur quel théâtre pourrait s'exercer son zèle. En attendant, il paraît avoir fait un voyage en Bretagne. Son séjour n'y fut pas de longue durée; car dès le mois de novembre suivant nous trouvons

un écrit de sa main signé de l'abbaye de Jarcy, près de Paris.

L'abbaye de Jarcy ou Gercy située sur la petite rivière d'Yères, entre Brunoy et Brie-Comte-Robert, avait été fondée au XIIIe siècle par la comtesse de Toulouse, femme d'Alphonse, frère de saint Louis. Des chanoinesses régulières, qui suivaient la règle observée à Saint-Victor de Paris, y furent d'abord établies; mais la discipline s'étant peu à peu relâchée parmi elles, des Bénédictines du monastère de Montmartre prirent leur place, en 1515, et occupèrent le couvent jusqu'à la Révolution[1]. Le P. de Clorivière retrouvait donc à Jarcy, après une interruption de quelques semaines, les mêmes fonctions qu'il venait de remplir à Bruxelles. Il y mena une vie encore plus obscure, s'il est possible, et plus retirée. N'étant guère distrait par les visites du dehors et par les occupations extérieures, il consacra plus que jamais son temps à la prière, à l'avancement des âmes qui lui étaient confiées et à l'étude.

Au mois de septembre de l'année suivante, il était à Paris; avait-il dû céder à la force comme à Bruxelles? En effet, il y eut en France à cette époque une certaine reprise d'hostilités contre la Compagnie. Ses ennemis affectaient de croire qu'elle cherchait à se faire rétablir. Sur la dénonciation d'un conseiller au Parlement, Louis XVI publia au mois de février 1777, un édit définissant de nouveau à quelles conditions les Jésuites pourraient continuer à résider dans le royaume. Défense leur était faite de « se réunir

1. *Histoire du diocèse de Paris, par l'abbé* Lebeuf. T. XIII, pp. 270 seqq.

pour vivre plusieurs ensemble en société,... de posséder aucuns bénéfices à charge d'âmes dans les villes,... d'exercer les fonctions de supérieurs de séminaires, de régents dans les collèges ni autres relatives à l'éducation publique... »

Le P. de Clorivière n'était point tenté de porter ombrage aux Parlements en recherchant des emplois dont ses goûts le tenaient éloigné encore plus que leurs décrets; il préférait les fonctions plus humbles de la direction des âmes. C'est à ce ministère qu'il paraît s'être appliqué, à son retour de Jarcy, dans différentes communautés de la capitale, sans avoir eu du reste, au moins dans les commencements, aucun poste déterminé. Une de ses sœurs était religieuse au troisième monastère de la Visitation, rue du Bac. Il allait la voir de temps en temps et adressait ensuite quelques mots d'édification à toute la communauté. Ainsi s'établirent entre le troisième monastère de la Visitation et lui ces rapports de religieuse intimité, que nous verrons se renouer après les jours mauvais de la révolution, non plus à la rue du Bac, mais à la rue des Postes, dans une demeure que les filles de sainte Chantal avaient achetée de leurs deniers pour y reprendre les exercices de leur sainte règle, et qui devint bientôt, grâce à leur générosité désintéressée, le berceau de la Compagnie renaissante en France.

Il était aussi en relations fréquentes avec les Carmélites de Saint-Denis, gouvernées alors par la Mère Thérèse de Saint-Augustin, Mme Louise de France, fille de Louis XV, qui avait fui les splendeurs de la cour et était allée s'ensevelir au Carmel comme

une victime d'expiation[1]. Du Carmel il se rendait à l'humble couvent des Filles de la Madeleine, à Paris, ouvert par la piété de quelques fervents chrétiens aux malheureuses victimes du vice. Il aidait ces pécheresses à sortir par la pénitence de leur triste état, et à se relever devant les hommes en se réhabilitant devant Dieu.

Son zèle saisissait toutes les occasions de se rendre utile. Il y avait alors aux environs de Paris, sur les pentes les plus élevées du Mont-Valérien, une petite et obscure communauté, connue sous le nom d'*Ermites du Mont-Valérien.* « Leur vie, raconte un historien, est très pénitente; ils ne mangent que des légumes, travaillent eux-mêmes à la terre, ou à faire des bas au métier; leur habit est pauvre et rude; le silence est presque perpétuel. Ils prient beaucoup; ils ont chacun leur cellule, mais une chapelle commune, où ils entendent la messe et récitent leur office aux différentes heures prescrites. Ils sont tous laïques, et dépendent de l'archevêque de Paris qui leur nomme un supérieur. Ils ne s'engagent point par des vœux et ont la liberté de se retirer[2]. »

La tempête révolutionnaire a emporté cet ermi-

1. Le 2 février 1778, le P. de Clorivière lui adressait l'hommage d'une *Introduction à l'histoire des Carmélites de la Réforme de Sainte Thérèse en France.* C'est une vie de la Réformatrice tirée de ses ouvrages et de ses lettres, de son histoire par le P. Ribera et par dom Jepez, des deux premiers volumes de l'histoire générale des Carmes déchaussés, et enfin des opuscules de la Vénérable Mère Anne de Saint-Barthélemy, compagne inséparable de la sainte; mais l'ouvrage n'alla pas plus loin, et cette *Introduction* elle-même est demeurée manuscrite.

2. LEBEUF. *Histoire du diocèse de Paris.* T. VII, p. 134.

tage, aussi bien que la communauté de prêtres qui avait été établie au sommet de la montagne pour desservir le fameux calvaire qu'on y avait érigé. Le supérieur ecclésiastique de ces bons Ermites était alors le docteur Grisel, le même, on s'en souvient, qui avait autrefois dirigé le jeune de Clorivière, étudiant en droit à Paris, et l'avait soutenu de ses conseils dans l'œuvre difficile de la vocation. Ce fut sans doute à son invitation que son ancien pénitent se mit en rapport avec eux; peut-être même se fixa-t-il pour un temps au milieu de leur solitude; il aimait dans la suite à se rappeler les grâces de choix qu'il avait reçues dans ce lieu béni. De leur côté, les Ermites ne tardèrent pas à reconnaître le prix du trésor qu'ils avaient le bonheur de posséder. Comme ils faisaient une profession particulière de la prière, ils voulurent en apprendre les règles d'un homme qui en avait pénétré lui-même les secrets. Le P. de Clorivière se rendit à leurs désirs et composa un petit traité qu'il intitula : *Considérations sur l'exercice de la prière et de l'oraison,* d'une forme très simple, plus pratique que spéculative.

Avant de le faire imprimer et de l'insérer dans leur Directoire, les Ermites le soumirent à l'Archevêque de Paris, qui en confia l'examen au supérieur de Saint-Lazare et à plusieurs prêtres instruits.

Les censeurs firent quelques difficultés à propos des considérations sur les oraisons passives et des faveurs accordées par Dieu aux âmes qu'il appelle à ces états extraordinaires; mais l'auteur ayant apporté de solides raisons de sa doctrine, ils donnèrent l'*imprimatur*. Sur ces entrefaites, le

P. de Clorivière dut quitter Paris; ce départ, et d'autres empêchements qui surgirent alors, ne lui permirent pas de mettre à profit l'autorisation reçue, et les *Considérations* demeurèrent manuscrites dans le Directoire des Ermites. Elles ne furent publiées qu'en 1802. Elles ont été réimprimées depuis. Nous n'hésitons pas à les proposer aux âmes pieuses comme un *Manuel* où elles apprendront le grand art de la prière.

Dans le même temps le P. de Clorivière faisait placer un autre manuscrit sous les yeux de M. Duvoisin, docteur de Sorbonne; celui-ci, après en avoir pris connaissance, approuvait l'ouvrage et la déclarait « rempli d'intérêt et propre à entretenir le zèle. » C'était *le Modèle des pasteurs, ou précis de la vie de M. Sernin, curé d'un village dans le diocèse de T.*

Le héros de ce livre n'a jamais existé : c'est une fiction et une sorte de roman, dont notre goût actuel n'accepterait pas tous les tableaux, le style un peu tendu, les tirades sonores et sentimentales; mais l'auteur avait jugé à propos de se servir de cette forme, pour adresser aux prêtres occupés dans les paroisses un enseignement et des leçons qu'il eût été plus difficile de faire entendre directement. M. de Sernin est exempt d'ambition; il ne poursuit d'autres intérêts que ceux de la gloire de Dieu et du salut des âmes; il demande comme une grâce d'être envoyé dans une paroisse de campagne. Sur ses instances répétées, on lui confie la plus difficile et la plus abandonnée du diocèse. C'est là qu'on voit éclater tout ce que peut le zèle d'un saint prêtre, et les

merveilles de régénération et de salut qu'il est capable d'opérer par la patience, la douceur, l'abnégation, et un dévouement sans bornes.

Un appendice, plus considérable que la vie elle-même, complète les renseignements renfermés dans le *Modèle des Pasteurs;* c'est une suite de lettres et de fragments philosophiques sur les principales questions agitées alors, et que l'auteur, poursuivant sa fiction, attribue à son héros.

Ces études rapides montrent avec quelle attention le P. de Clorivière, du fond de sa vie de retraite et de silence, suivait l'état des esprits dans cette société inquiète et troublée, où, à côté de quelques aspirations généreuses, fermentaient tant d'idées ridicules ou malsaines, quand elles n'étaient pas impies, et où la passion d'innover faisait bon accueil à tous les systèmes. Plusieurs de ces petits traités, que le P. de Clorivière dit avoir trouvés dans les papiers de M. de Sernin et qu'il dédie aux jeunes ecclésiastiques, ne seraient point hors de saison même aujourd'hui; car nos maux n'ont guère changé, et ils ne sont pas moindres. C'est d'abord la plaie des mauvais livres qui faisait des ravages effrayants, et qu'un grand orateur, dans un discours célèbre, dénonçait du haut de la chaire au milieu des frémissements de colère de toute la philosophie[1]. C'est l'entraînement excessif et mal compris vers l'instruction, dans laquelle on voulait voir le moyen suprême et même unique du perfectionnement moral de l'homme; c'est l'engouement pour les grands mots de liberté et de fraternité

1. Le P. Beauregard. — *Cf. Etudes religieuses.* T. III, p. 352. Article du P. Ch. Daniel.

des peuples, pour les sciences exactes et les mathématiques, et enfin pour le séjour des villes et pour les places, qui arrachait tous les jours aux campagnes une multitude de jeunes gens. Le P. de Clorivière discute tous ces problèmes, et donne sur chacun d'eux les solutions les plus justes.

Les devoirs qu'il venait de tracer aux prêtres, dans la vie de M. de Sernin, allaient tout à l'heure devenir les siens. L'évêque de Saint-Malo, Mgr des Laurents, alors à Paris, témoigna le désir de l'avoir dans son diocèse, et s'offrit même à lui ménager une cure dans le voisinage du pays qu'habitait M. de Limoëlan. « Mais, écrivait le P. de Clorivière en annonçant cette nouvelle à son frère, je n'ai point tant envie d'une cure, et je l'attendrais sans peine encore longtemps... Sans rien solliciter, je prendrai, comme de la main de Dieu, ce qui me sera offert. »

Une occasion se présenta bientôt. La cure de Paramé, près Saint-Malo, devint vacante par la démission de son titulaire. Mgr des Laurents s'adressa au P. de Clorivière qui ne put refuser, et le 16 novembre 1779, les lettres de provision et institution furent signées.

❀

CHAPITRE II

PARAMÉ - MINISTÈRE PAROISSIAL - MISSIONS - M. CORMAUX
VIE DU P. GRIGNION DE MONTFORT

1779 - 1786

Paramé est une petite ville au bord de la mer et aux portes de Saint-Malo. Les agréments de la plage y attirent tous les ans une multitude d'étrangers qui viennent y passer la belle saison. Au temps du P. de Clorivière, c'était déjà une paroisse assez considérable; car le curé ou recteur avait deux vicaires avec lui. Les revenus de la cure consistaient en un prieuré et quelques autres dépendances auxquelles la libéralité de M. de Limoëlan ajouta, quelques mois après, la chapellenie du Rosaire, dépendante de son château, et laissée à sa présentation.

La prise de possession de la cure s'accomplit, le 4 décembre de la même année, avec toute la solennité alors en usage, et six mois plus tard eut lieu celle de la chapellenie du Rosaire.

Dans la vie de M. de Sernin, le P. de Clorivière avait tracé le portrait du prêtre auquel la Providence a confié le soin d'une paroisse. La conduite du Recteur ne fut pas en opposition avec les ensei-

gnements de l'écrivain. Comme pour s'engager lui-même devant son peuple, il ne craignit pas d'exposer publiquement, du haut de la chaire, toute l'étendue, toute la rigueur des devoirs de sa charge. Il déclare qu'il se reconnaît redevable envers lui « de son temps, de ses pensées, de ses désirs; qu'il n'est en droit de se permettre « aucun moment de repos, de divertissement, de sommeil, si cela lui devait être préjudiciable; » que « sans cesse, il lui doit de nouveaux soins, une nouvelle sollicitude, » parce que « l'ennemi ne dort point, » et que les pasteurs « devront rendre compte pour les âmes qui leur ont été confiées... » « Ame pour âme, dit-il; si par notre faute l'ivraie croissait; si des maximes pernicieuses, des abus, des erreurs contre la foi venaient à se glisser par vous; si les mœurs se corrompaient, si les sacrements étaient moins fréquentés, la parole de Dieu plus rare ou altérée, au tribunal de Dieu nous serions rendus responsables de tous ces péchés!... Quel compte! Une âme rachetée, un enfant de Dieu perdu pour toujours, le sang d'un Dieu inutile et infécond pour l'éternité! »

« Oh! mes frères, s'écriait-il dans une autre circonstance; il me semble pouvoir le dire, je vous porte tous dans mon cœur; il n'en est pas un pour le salut de qui je ne voulusse répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang! » Il s'était formé une si haute idée de l'excellence de ses fonctions, et de la responsabilité qui pesait sur lui, qu'il se sentait tout défaillant et comme écrasé sous ce poids, et si la main de Dieu, disait-il, et la voix de l'obéissance n'étaient là pour le retenir, il se déroberait par la

fuite à un fardeau redoutable aux anges eux-mêmes ; et à l'exemple de plusieurs grands saints, il s'en irait dans les solitudes « chercher le repos et la sécurité[1]. »

L'enseignement par la parole est une des premières obligations des pasteurs. Mais ici le P. de Clorivière ne paraissait-il pas se trouver en face d'un obstacle insurmontable? Sa timidité et son défaut de langue l'avaient toujours écarté de la chaire, et les rares essais de prédication qu'il avait tentés autrefois avaient mal réussi. N'était-ce pas une raison suffisante de garder le silence et d'abandonner cette partie de son ministère à ses vicaires? Il n'en jugea pas ainsi, et dût son amour-propre en être humilié, il ne consentit pas à s'exempter du soin d'instruire son peuple. Ce ne fut pas sans souffrir beaucoup, il en fait lui-même l'aveu; mais il ne tarda pas à recueillir les fruits de son zèle. La sainteté eut toujours le secret de se faire écouter. L'étonnement

1. Il avait établi Jésus-Christ le premier pasteur de son peuple. En entrant en charge, il avait composé cette prière d'une poésie aussi pieuse qu'élégante :

« Vota Pastoris

« O bone mi Pastor, tu qui potes omnia Verbo,
Dic Verbum, ut fiam Pastor et ipse bonus.
Qui vitam præstas, in me tu vivito semper,
Jesu, sisque unus pax, via, lux et amor.
Ex te verba traham, per me Tu verba salutis
Huic populo profer, cordaque subde tibi.
Ipse tuis constans, licet æger, passibus hærens,
Asperiore queam calle præire gregi.
Ad sacros fontes, ad pinguia pascua ducam,
Ac gaudens humeris languida quæque feram.
Nil a te mentem, nil divellere possit,
Te, Jesu, vivus, te moriensque vocem.
Sic quoque sancta Parens, dulces mihi prœbeat ulnas,
Sis Pater, hæc Matris prœbeat alma vices. »

où les sourires des premiers jours furent bien vite oubliés, et on n'eut plus d'attention que pour les enseignements du prédicateur. Un simple fait, raconté longtemps après par un témoin oculaire, montrera combien cette attention était profonde, et quelle était aussi la vénération des habitants de Paramé pour leur saint Recteur.

Il prêchait sur la nécessité de la pénitence. Selon sa coutume, il parlait avec animation, et pour inculquer plus profondément la nécessité de cette vertu, il terminait une suite de mouvements pathétiques par cette menace des saints Livres : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. » Dans la chaleur du débit, la langue se précipitait quelquefois et le mot *pénitence* en particulier était souvent contracté en celui de *pitance;* mais les auditeurs faisaient eux-mêmes la correction, et nul ne pensait à en prendre occasion de rire. Un étranger assistait au sermon. N'étant pas fait aux écarts de cette parole hésitante et rapide tout à la fois, et ne connaissant pas le P. de Clorivière, il ne sut pas garder son sérieux. Le malencontreux mot trop souvent répété lui fit perdre contenance, et il ne put s'empêcher de dire à demi-voix que, s'il suffisait de faire ce qu'annonçait le prédicateur, il était facile d'éviter la perdition. Les regards courroucés de ses voisins lui firent aussitôt comprendre qu'il s'était mépris, et ne connaissait pas son monde : l'indignation alla même si loin que le rieur indiscret dut vider la place et sortir de l'église.

Malgré cette bienveillance, le P. de Clorivière ne laissait pas de voir qu'il imposait un tourment réel à

ses auditeurs, et que la parole de Dieu, pour porter plus facilement ses fruits, avait besoin d'arriver à leurs oreilles sans leur imposer cette gène et cette fatigue. C'est pourquoi il ne cessait de demander sa guérison. Il repassait dans sa mémoire les promesses qu'il avait autrefois recueillies : *Quand le temps sera venu, je te guérirai,.... et tu parleras librement.* Dix années avaient passé depuis ces assurances, et le mal restait toujours aussi profond. Le temps n'était-il pas encore venu? Le bon Recteur intéressait à sa cause la Bienheureuse Vierge et tous les habitants du ciel. En fidèle breton, il n'oublia pas de mettre au premier rang de ses intercesseurs la glorieuse sainte Anne : on sait combien la dévotion à la mère du Sauveur est chère à tous les enfants de l'Armorique, et combien de grâces récompensent tous les jours leur filiale confiance.

Un jour, il avait multiplié les prières en son honneur et les avait prolongées bien avant dans la nuit; une douce espérance dilatait son cœur; il s'endormit en remerciant Dieu de cette première faveur, qui lui paraissait d'un bon augure. A son réveil, quelle n'est pas sa joie et sa reconnaissance! Sa langue est déliée : il parle librement et presque sans embarras. Cependant la guérison n'est pas complète; il reste des vestiges du mal; mais elle répond exactement à ses désirs. C'était pour publier les louanges de Marie, pour annoncer la parole de Dieu qu'il l'avait sollicitée; elle lui est donnée dans ces limites-là mêmes. C'est une remarque que nous avons entendu faire à plusieurs de ceux qui l'avaient connu et entendu. En chaire, dans les exhortations publiques et même

dans les simples entretiens pieux, nulle trace de bégaiement; dans la conversation ordinaire, il se retrouvait presque comme auparavant.

Avec cette liberté de la parole, le P. de Clorivière sentit naître un courage et une confiance qu'il n'avait jamais connus. Il s'en réjouit avec son peuple; il l'invite à unir ses actions de grâces aux siennes; du reste, il attribue tout à leurs prières; il voit dans cette faveur une raison de se dévouer plus entièrement au bien de leurs âmes; mais c'est aussi pour eux qu'il l'a reçue; « ils doivent en être plus attentifs à ses instructions. »

Il avait toujours placé très haut le ministère de la prédication; il s'y livre avec plus d'ardeur, maintenant qu'il peut le remplir avec plus de liberté. Dans une lettre écrite à un de ses neveux récemment élevé au sacerdoce, il a tracé les règles à suivre par le prêtre qui veut prêcher avec fruit. « Je vous loue, lui disait-il, de composer vos discours, et de ne point les chercher dans les livres, ni de vous contenter de les copier ou d'en rassembler les lambeaux mal cousus. Des sermons faits de la sorte sont sans onction. Ils ne touchent ni celui qui les dit, ni ceux qui les écoutent. Persuadez-vous bien que pour prêcher la parole de Dieu, pour le faire avec fruit, il vaut bien mieux devenir homme d'oraison, qu'homme habile et éloquent... Vous pouvez acquérir par ce moyen le zèle et le feu de la charité qui, se répandant dans vos discours, pénétreront dans les âmes et produiront en elles les fruits que vous désirez. Ne visez point à l'éloquence, mais à une simplicité instructive et touchante... Après avoir imploré hum-

blement les lumières du Seigneur, faites choix d'un sujet qui convienne à votre auditoire. Vous pourrez le trouver dans l'évangile du jour. Occupez-vous-en quelque temps devant Dieu, en forme de méditation et de prière.... Rappelez-vous les passages de l'Ecriture qui ont rapport à votre sujet;... consultez un commentaire sur l'explication de ceux qui se sont présentés à votre esprit... Vous pouvez aussi lire quelque livre qui traite succinctement du même sujet. Mais faites-le sobrement : trop de lecture ne fait que dissiper l'esprit, et nuit au recueillement nécessaire à la composition.... Attachez-vous plus aux choses qu'aux mots, aux preuves et aux raisonnements dont vous appuyez ce que vous voulez prouver, qu'à la manière dont vous les exprimez. Ne cherchez pas à apprendre par cœur et mot à mot ce que vous avez écrit; mais prenez-en bien le sens, la suite et les idées principales. Conservez, en parlant, assez de liberté d'esprit pour que vous puissiez insérer dans votre discours les réflexions qui se présentent tout à coup à vous, sans que cela en dérange l'ordre et en trouble la suite. C'est souvent ce qui frappe le plus l'auditeur[1]... »

Ces règles d'éloquence apostolique sont sages : ce sont celles qu'il suivait lui-même, à en juger par les analyses qu'on nous a laissées de ses sermons. Il indique rapidement l'ordre et la suite des pensées; l'exposition de la doctrine est nette, vive, solide. Les détails sont abandonnés à l'improvisation du

1. *Lettre du P. de Clorivière à son neveu, M. Joseph de Clorivière.* Paris, 20 octobre 1813. Nous aurons plus tard occasion de faire connaître davantage M. l'abbé de Clorivière.

moment; depuis qu'il est plus maître de sa langue, il se repose sur la parole vivante du soin de combler les lacunes de la parole écrite; mais il ne s'avance pas pour cela au hasard; il a médité d'avance et fixé sur le papier toute la marche de son discours avec son entrée en matière, sa division, ses chefs de preuve et leurs développements, les différents mouvements des passions, le reproche, l'exhortation, la louange; enfin ses autorités empruntées à l'Ecriture-Sainte, aux Pères, et ses conclusions pratiques.

L'ecclésiastique qui a fait transcrire, à la fin du XVIIIe siècle, le résumé des sermons prononcés par le P. de Clorivière dans les dernières années de son séjour à Paramé, a mis en tête du recueil ces courtes lignes : « Ces instructions simples, lumineuses et ardentes ont produit les plus grands fruits de bénédiction... Heureuse la paroisse, ajoute-t-il, dont le pasteur zélé s'appliquera à l'échauffer et à l'éclairer à l'aide de ces plans dont le fond réunit la science à l'onction. »

Les abus, et même dans une certaine mesure, les désordres n'étaient pas étrangers à Paramé. Le voisinage des villes est presque toujours dangereux aux localités suburbaines. Il est probable aussi que les hommes avancés du chef-lieu du diocèse, philosophes et francs-maçons, y avaient recruté quelques partisans ou qu'au moins ils y envoyaient leurs livres et leurs journaux.

Le P. de Clorivière signale l'ennemi; il démasque ses doctrines, qui ne tendent à rien moins qu'au renversement du christianisme et de toute religion révélée, et au retour du paganisme sur la terre. Il

expliquait aux fidèles le premier commandement de Dieu : « La seconde espèce d'idolâtrie, leur dit-il, est celle des philosophes ; je ne parle pas des anciens, mais des modernes. La chose peut vous paraître surprenante, mais elle est vraie et vous devez être avertis; oui, je parle de ces hommes orgueilleux, pleins de mépris pour les autres, qui se disent savants; de ces hommes dont le nombre est déjà grand, dont le cœur est tellement perverti, aliéné de Dieu, qu'ils travaillent à anéantir le christianisme, le culte du vrai Dieu, et que, par un renversement étrange, ils y veulent substituer le culte des idoles; tous, ou presque tous, croient à une nouvelle divinité qu'ils nomment la nature, non pas le Dieu de la nature, mais l'assemblage de tous les êtres; leurs livres ne parlent que d'elle; c'est à elle qu'il faut adresser ses prières, porter ses vœux. »

Devant cette monstrueuse prévarication, qui menace d'étendre ses ravages jusqu'à son troupeau, le zèle du pasteur s'enflamme : « Malheur, s'écrie-t-il, malheur à ceux qui les fréquentent, qui les écoutent comme des oracles, qui lisent leurs livres. » Puis se laissant aller aux pensées que fait naître dans son esprit la vue d'une société « dont les classes les plus hautes sont infectées de cette fausse philosophie, » il jette un cri d'alarme pareil à celui que le P. Beauregard avait déjà fait retentir sous les voûtes épouvantées de Notre-Dame de Paris : « Si jamais, par un juste châtiment de notre tiédeur, Dieu permettait que cette philosophie prévalût, que la foi de Jésus-Christ fût exilée, le flambeau de la religion presque éteint;.. alors vous verriez les ténèbres du paganisme

couvrir de nouveau la terre, les temples détruits ou changés en temples d'idoles, le vice régner à découvert, le sang des fidèles couler de nouveau et ensanglanter les autels... »

D'autres désordres étaient moins graves; ce sont ceux qu'on pourrait appeler ordinaires, et qu'on rencontre sous telle ou telle forme particulière, partout où se trouvent des hommes; s'ils laissaient en général la foi intacte, ils avaient une fâcheuse influence sur les mœurs. Il en est deux surtout que le P. de Clorivière poursuit en toute rencontre, et qu'il voudrait exterminer : l'ivrognerie et les danses peu retenues. Il ne finit pas de dépeindre les maux qui découlent de cette double source empoisonnée. Puis il flétrit le blasphème, « ce langage des démons et des réprouvés, » l'infidélité dans l'accomplissement des serments et des vœux, l'ingratitude et la dureté monstrueuse de certains enfants vis-à-vis de leurs parents âgés ou infirmes. Mais comme son indignation et ses plus violents reproches partent d'un cœur uniquement animé du zèle de la gloire de Dieu, il corrige sans aigrir, et le peuple qui lui rend justice, accourt, nous dit-il, avec une « avidité » toujours croissante à ses instructions.

Le carnaval ramenait tous les ans, avec ses folies, des désordres qui ne manquaient pas de gravité. Ceux qui ne prenaient point de part active à ces indignes saturnales, y prêtaient la complicité de leurs éclats de rires. Le P. de Clorivière ne put voir sans tristesse se multiplier ainsi les offenses de Dieu; il menaça des vengeances divines les insensés qui ne craindraient pas d'étaler encore le scandale de

ces honteux divertissements. Sa parole fut entendue ; l'année suivante, il en eut une preuve manifeste. Quelques étourdis, que ses prédications n'avaient pas changés ou que l'occasion avait rendus faibles, essayèrent de reprendre les traditions anciennes, et parcoururent les rues de Paramé dans des travestissements aussi ridicules qu'indécents. Mal leur en prit : le peuple, indigné de leur insolence et de leurs provocations, les chassa avec opprobre et au milieu de la risée universelle, et ils eurent grand'peine à se dérober par la fuite à une correction plus complète.

C'était un triomphe; mais il fallait ruiner tout à fait le vieil usage. Le P. de Clorivière ne trouva pas de moyen plus efficace que celui dont s'étaient servi, deux siècles auparavant, dans des circonstances semblables, deux missionnaires de la Compagnie de Jésus[1]. Il exposa le Saint Sacrement pendant ces jours de folie, et il invita les fidèles à venir l'adorer. Ceux-ci répondirent avec empressement à son appel,

1. C'était en 1556, l'année même où mourut saint Ignace. Ces Pères donnaient les exercices spirituels à Macerata, petite ville des Etats de l'Eglise. Craignant de voir la foule toujours prompte au plaisir et aux fêtes, déserter l'église et leur chaire, et courir au spectacle profane qu'on lui avait préparé, ils exposèrent le Très Saint Sacrement au milieu des fleurs et de l'éclat de mille lumières. Les habitants de Macerata donnèrent raison au zèle de leurs apôtres; ils rougirent de laisser le Maître du ciel pour des histrions, et pendant les trois jours de carnaval, ils vinrent en grand nombre, les plus notables d'entre eux à leur tête, lui faire une cour assidue. Saint Ignace n'eut que le temps de bénir Notre-Seigneur d'avoir inspiré cette pensée à deux de ses fils. Les années suivantes, la pieuse industrie fut reprise par d'autres missionnaires et s'étendit de proche en proche; bientôt les Souverains Pontifes l'enrichirent d'indulgences, et aujourd'hui elle est répandue dans le monde entier.

et ainsi le bien commencé par la honte et par la crainte des jugements de Dieu se continua par l'amour et par la piété.

A côté de cette œuvre, il ne tarda pas à en établir une autre non moins féconde et non moins belle, et qui, comme la première, doit son origine à la Compagnie de Jésus; nous voulons parler de l'Association de la Bonne-Mort, cette ligue admirable par laquelle des chrétiens unissent leurs efforts, et mettent en commun leurs bonnes œuvres et leurs prières, pour s'assurer la grâce suprême de la persévérance finale.

Ces œuvres ne lui faisaient pas perdre de vue les moyens essentiels de sanctification sans lesquels la vie chrétienne, et surtout la piété, ne peuvent ni se maintenir, ni se développer. Le diocèse de Saint-Malo n'avait point échappé aux atteintes du Jansénisme; il en avait été infecté presque tout entier sous l'administration de Mgr Desmarets. La haute piété et les lumières du successeur de Mgr Desmarets, Mgr de la Bastie, n'avaient pu l'en purger entièrement. Parmi les prêtres qui avaient refusé de rétracter leur appel contre la bulle *Unigenitus*, le curé de Paramé s'était distingué par son obstination. La gloire de mettre un terme à ces résistances était réservée à Mgr des Laurents; il eut la consolation de voir tous ceux de ses prêtres qui étaient encore attachés à l'erreur, la rétracter solennellement et se soumettre sans restriction à toutes les décisions de l'Eglise[1]. Mais le schisme, détruit dans son principe,

1. P. DE CLORIVIÈRE, *Vie de M. de Montfort*, p. 177, note. — TRESVAUX, *L'Eglise de Bretagne*, n. 248.

se survivait à lui-même dans plusieurs de ses conséquences. Les sacrements, surtout ceux de pénitence et d'eucharistie, étaient peu fréquentés; je ne sais quel respect, dont la négligence était bien aise de se couvrir, éloignait de la table sainte et du tribunal de miséricorde un grand nombre de fidèles. Le P. de Clorivière ne se donna point de repos qu'il n'eût fait disparaître ces derniers restes de la funeste hérésie, et remis en honneur des pratiques si chères au Cœur de Notre-Seigneur et si profitables aux âmes.

La dévotion à la sainte Vierge n'avait pas été plus épargnée. Sous prétexte de témoigner plus d'honneur à Jésus-Christ, on affectait de ne payer à Marie qu'un tribut mesuré d'hommages, comme si la gloire de la Mère n'était pas la gloire du Fils, et comme s'il était possible d'exagérer dans le culte qu'on lui rend, du moment qu'on n'oublie point sa condition de créature. Le P. de Clorivière avait bien des fois gémi sur cette parcimonie méticuleuse et jalouse; il avait soupiré bien des fois après le jour où sa langue serait déliée, et lui permettrait de donner un libre cours aux sentiments de sa tendresse filiale. Aussi mêle-t-il le nom de Marie à tous ses discours; il exalte sa puissance et sa bonté incomparables, il recommande ses fêtes; le jour de l'Assomption, il renouvelle solennellement avec son peuple le vœu de Louis XIII, et il se consacre pour toujours à cette glorieuse Souveraine.

Toutes les brebis de son troupeau lui étaient chères: mais, à l'exemple du divin Pasteur, il avait une tendresse particulière pour les pauvres. Sa bourse était toujours ouverte pour les secourir. Ses

ressources personnelles, les revenus de sa cure et de la chapellenie passaient en grande partie entre leurs mains. Comme il donnait tout et ne témoignait nul souci de grossir son temporel, quelques-uns de ses paroissiens essayèrent de se prévaloir à leur profit de son désintéressement, et ils cessèrent de lui payer la dîme. C'était une injustice envers l'Eglise et envers les pauvres : il réclama. Il le fit sans aigreur, mais avec fermeté. « Il aurait préféré ne rien dire et les laisser dans l'ignorance; mais cette ignorance était affectée, » et ne les exemptait pas de péché. Il leur rappelait donc une obligation imposée à leur conscience par un droit sacré; du reste, il en prenait l'engagement devant eux; il ne retiendra rien de cet argent; « il le donnera tout entier aux pauvres et à ceux de l'endroit même » où les dîmes auront été payées.

Pour lui, son genre de vie était des plus simples. Il avait longtemps vécu à l'école de la pauvreté, et à cette école il avait appris à se passer des recherches du luxe et du confort. Il semblait, dit l'auteur de sa vie, ne se souvenir du goût des aliments que quand il devait les partager avec des invités. Ayant reçu, un jour de carême, la visite d'un gentilhomme de ses parents, M. Picot de Prémesnil, il recommanda à sa cuisinière de ne pas servir certaine morue qu'elle mettait ordinairement; et comme celle-ci se récriait, disant qu'elle n'en avait pas donné d'autre depuis le mercredi des cendres : « Elle est assez bonne pour moi, répondit-il, mais elle ne vaut rien pour les autres[1]. »

1. *La Vie du R. P. Pierre-Joseph Picot de Clorivière*, p. 44.

Il avait cependant une habitude, qui pouvait paraître s'éloigner de cette extrême simplicité. Par nécessité, par hygiène, ou par tout autre motif, il prenait chaque jour une tasse de café après son repas. Il en fit bientôt le sacrifice : voici à quelle occasion.

Il travaillait depuis longtemps à la conversion d'un pécheur obstiné; c'était le seul homme de sa paroisse qui eût résisté à son zèle : exhortations, prières, menaces, tout s'était brisé sans fruit contre ce cœur endurci. Pour l'amollir, il fallait la vertu du sacrifice. Un jour, après la messe, faisant son action de grâces devant l'autel de la Sainte Vierge, le bon pasteur recommandait à la Mère de miséricorde et à son divin Fils cette brebis rebelle : « Je la veux, disait-il; que vous offrirai-je en échange? » et subitement inspiré, il fit la promesse de ne plus jamais approcher de ses lèvres une tasse de café, s'il obtenait cette conversion. Dieu agréa l'offrande de son serviteur et le pécheur fut vaincu. Le P. de Clorivière fut fidèle à sa promesse, et pendant près de quarante ans qu'il vécut encore, jamais il ne consentit à y manquer, malgré tous les prétextes de l'hygiène et toutes les sollicitations[1].

Après avoir consacré à ses paroissiens le meilleur de son temps et de son zèle, le Recteur de Paramé ne laissait pas d'étendre une partie de sa sollicitude sur les étrangers, Anglais et Américains, que les affaires ou les plaisirs attiraient en grand nombre, à

1. *Le P. P. J. Picot de Clorivière. — Notices historiques sur quelques membres de la Société des Pères du Sacré-Cœur,...* par le P. Guidée, T. I, p. 299.

Saint-Malo et sur les plages voisines; presque tous étaient protestants. C'est parmi eux qu'il entreprit de gagner quelques âmes à Notre-Seigneur et à la vérité. Par ses études, spécialement dirigées en vue de la controverse avec les réformés, par sa connaissance de la langue anglaise, il était parfaitement préparé à ce ministère. La discussion se faisait quelquefois par écrit; plus habituellement, elle s'engageait de vive voix; et dans ces conférences familières, où l'attaque et la défense passaient tour à tour d'un interlocuteur à l'autre, c'est la vérité qui finissait presque toujours par triompher. Les préjugés tombaient l'un après l'autre; la lumière de la foi se levait peu à peu dans l'esprit, et la grâce de Dieu aidant, la volonté se déclarait vaincue et renonçait à une doctrine qui avait été surtout le malheur de la naissance. Les pieuses et touchantes cérémonies de l'abjuration suivaient ces heureuses victoires; elles avaient lieu d'ordinaire, pour éviter le bruit et l'éclat, dans quelque oratoire privé, dans quelque chapelle de communauté religieuse; et tout y respirait la joie de l'Eglise retrouvant ses enfants et leur ouvrant son cœur.

En 1678, le P. Maunoir, le thaumaturge et l'apôtre de la Bretagne, était venu donner une mission à Moncontour, dans le diocèse de Saint-Brieuc. On avait vu se renouveler partout, sur les pas de l'homme de Dieu, les merveilles de conversion qui avaient illustré les courses de saint Vincent Ferrier. Impuissant à recueillir par lui-même tant de riches moissons, le P. Maunoir avait recruté dans les rangs du clergé séculier toute une légion d'auxiliaires; de

simples prêtres, des chanoines et même des évêques s'étaient enrôlés à l'envi dans cette milice apostolique ; et quand il donnait une mission dans quelque paroisse, ces apôtres volontaires accouraient du voisinage, au nombre de quarante ou cinquante, se joindre à lui et prendre leur part du travail.

A la mission de Moncontour, et l'année suivante, à celle de Lamballe, un des premiers à se joindre au P. Maunoir avait été M. Leuduger, Recteur de Plouguenast. Il fit paraître en ces deux circonstances des qualités si extraordinaires, que, par un accord tacite de ses confrères, il fut établi chef des missions dans les diocèses de Saint-Brieuc, de Dol et de Saint-Malo où le P. Maunoir, retenu parmi les populations de la Basse-Bretagne, ne pouvait pas pénétrer. M. Leuduger mourut en 1722 après avoir renouvelé tout le diocèse de Saint-Brieuc, prêtres et fidèles ; son héritage fut recueilli par de dignes successeurs et continua de prospérer entre leurs mains.

A l'époque où nous sommes arrivés, le directeur des missions de la Haute-Bretagne était M. l'abbé Cormaux, curé de Plaintel, homme d'un zèle ardent qui avait, comme il disait lui-même, la *folie* de la chaire, et dont la parole opérait partout des fruits merveilleux. C'est à son école que le Recteur de Paramé fit son apprentissage des missions. La première à laquelle il prit part fut celle de Plénée, en 1785. « Je n'avais point encore vu de mission, écrit-il à son frère, M. de Limoëlan ; j'ai été enchanté de celle de Plénée.... J'ai admiré dans tous les ouvriers beaucoup de candeur et de simplicité, jointes à de grands talents. J'estimais déjà beaucoup

et j'aimais singulièrement M. Cormaux; mais ce que j'ai vu en lui pendant la mission me le fait regarder à présent comme un homme doué de rares talents.... Il parle en homme rempli de l'esprit de Dieu; il a le don de toucher et de gagner les cœurs.... Pour moi, je suis monté en chaire tous les jours, et un jour jusqu'à deux fois. Il m'a semblé qu'on m'écoutait avec intérêt et que plusieurs étaient touchés.... »

Une seconde mission fut donnée la même année à Plaintel, dans la paroisse de M. Cormaux. Les rapports d'amitié commencés à Plénée devinrent plus intimes à Plaintel; la communauté de zèle, le désir de faire de grandes choses pour Dieu, l'esprit de prière et de sacrifice unirent de plus en plus étroitement le directeur des Exercices et le simple missionnaire, et les préparèrent, sans qu'il leur fût encore possible de pénétrer les secrets de la Providence, à s'associer, un jour qui n'était plus éloigné, aux mêmes desseins.

Au temps où M. Leuduger était à la tête des missions, le vénérable Grignion de Montfort était venu lui prêter, pendant six mois entiers, le concours de sa puissante parole. Pour ranimer le souvenir de ces deux grands apôtres et exciter, par le spectacle de leurs vertus, le zèle de leurs successeurs, le curé de Plaintel et le P. de Clorivière entreprirent de retracer l'histoire de leur vie et de leurs travaux apostoliques. M. Cormaux s'attacha à M. Leuduger; le P. de Clorivière au vénérable Grignion de Montfort, et dédia son livre à Mme Victoire, fille de Louis XV, et sœur de l'illustre Carmélite de Saint-Denis.

Résumant en quelques traits le caractère de son héros : « On peut dire, écrit le P. de Clorivière, que Dieu le fit voir comme un phénomène brillant au commencement de ce siècle, et qu'il fit éclater en lui, d'une manière toute particulière, la sainte folie de la croix, afin de confondre d'avance cette sagesse orgueilleuse qui, de nos jours, s'est portée à des excès d'impiété dont le monde n'avait encore point vu d'exemple. » Comme tous les hommes qui ont foulé aux pieds la sagesse humaine et se sont livrés sans réserve à l'action de la grâce, le serviteur de Dieu fut exposé à l'épreuve de la contradiction. Des fidèles, des ecclésiastiques, des évêques même blâmèrent les élans d'un zèle qui leur paraissait indiscret, et à plusieurs reprises, le vaillant apôtre se vit frapper de la sentence d'interdit. Ces sortes d'épreuves, où la vigilance et la bonne foi des pasteurs sont trompées par les faux rapports des méchants et des envieux, ou par les alarmes des prudents et des timides, se rencontrent dans la vie de tous ceux que la grâce a jetés, pour faire le bien, hors des sentiers battus. Il suffit au P. de Clorivière pour justifier son héros, d'exposer les faits. La cause du vénérable Grignion de Montfort fut introduite en 1838; trente ans plus tard, le 29 septembre 1869, le Souverain Pontife Pie IX signa le décret qui proclamait l'héroïcité des vertus du serviteur de Dieu, et permettait de procéder à la discussion des quatre miracles; et aujourd'hui, les deux grandes familles spirituelles laissées par le vénérable Grignion de Montfort pour continuer son œuvre, les Missionnaires de la Compagnie de Marie et les Filles de la Sagesse, ont la consolation

de vénérer sur les autels leur protecteur et leur père, béatifié par la voix de Léon XIII.

Un des derniers historiens du bienheureux de Montfort parlant de l'ouvrage dont nous venons de citer une page : « Cette histoire, dit-il, est pieuse, exacte, méthodique et complète... On pourrait, ajoute-t-il, appliquer au R. P. de Clorivière l'appréciation de saint Thomas, qui disait de saint Bonaventure, écrivant la vie de saint François d'Assise : *C'est un saint qui écrit la vie d'un autre saint*[1]. »

La même année 1775, le Recteur de. Paramé publiait les *Exercices de dévotion à saint Louis de Gonzague,* opuscule qu'on a souvent réimprimé depuis, au grand avantage de la jeunesse chrétienne, parmi laquelle il n'a cessé de produire des fruits de pureté et de sainteté. Il l'avait traduit de l'italien du P. Barthélemy Galpin; il en adressa la dédicace à Mme Louise de France, qui avait une dévotion particulière au saint jeune homme et travaillait de toutes ses forces à en propager le culte.

Il associait ainsi l'apostolat de la plume et l'apostolat de la parole, lorsqu'un douloureux évènement priva le diocèse de Saint-Malo de son premier pasteur. Mgr des Laurents revenait de Paris, où il était allé prendre part à l'assemblée du clergé. C'était le 15 octobre 1785. Avant d'entrer dans sa ville épiscopale, il voulut descendre de voiture et retourner à pied à son palais; mais au moment où il se levait en s'écriant avec transport : « Enfin, je te revois, mon cher Saint-Malo, » il fut frappé d'un coup

1. *Vie du Vénérable Louis-Marie Grignion de Montfort*, par M. l'abbé PAUVERT... Oudin, 1875. *Préface*, p. XXII.

d'apoplexie foudroyante, et tomba inanimé entre les bras de ceux qui l'accompagnaient[1].

Le siège de Saint-Malo demeura vacant pendant trois mois. Le 15 janvier 1786, Mgr Gabriel Cortois de Pressigny prit la place de Mgr des Laurents. Le nouveau titulaire garda au P. de Clorivière l'estime et la confiance que lui avait témoignées son prédécesseur; il ne tarda pas à lui en donner une preuve.

1. *Biographie des Malouins célèbres*, par M. MANET... Saint-Malo, 1824, p. 379.

CHAPITRE III

LE P. DE CLORIVIÈRE SUPÉRIEUR DU COLLÈGE DIOCÉSAIN DE DINAN
ÉTATS-GÉNÉRAUX – SUPPRESSION DES ORDRES RELIGIEUX
LE P. DE CLORIVIÈRE DONNE SA DÉMISSION
PROJET DE PASSER EN AMÉRIQUE

1786-1790

Le supérieur ecclésiastique du collège diocésain de Dinan était mort au mois de juillet 1786. Mgr Cortois de Pressigny, embarrassé pour lui trouver un successeur, jeta les yeux sur le curé de Paramé. Trois raisons, disait-il, le déterminèrent à ce choix : la première, c'est que le P. de Clorivière avait été Jésuite et connaissait par expériences les méthodes d'enseignement de la Compagnie; la seconde, c'est qu'il était lui-même bon littérateur; la troisième enfin, qu'il avait de la fortune et pourrait ainsi venir en aide à un établissement de fondation récente et assez pauvrement doté.

L'interdiction prononcée par les Parlements au moment de la destruction de la Compagnie, et renouvelée par Louis XVI en 1777, en vertu de laquelle les anciens Jésuites ne pouvaient « exercer

les fonctions de Supérieurs de séminaires, de Régents dans les collèges, ni autres relatives à l'éducation publique, » était sans doute tombée en désuétude ; en tout cas, aucune opposition ne fut faite à son entrée en charge.

Le collège de Dinan était un ancien monastère qui, sous le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire, avait été longtemps occupé par des Bénédictines réformées. En 1746, un violent incendie avait détruit une grande partie des bâtiments, et plusieurs religieuses avaient péri dans les flammes. Celles qui restaient se voyant réduites à un petit nombre et privées de toutes ressources, s'adressèrent en 1770 à Mgr l'évêque de Saint-Malo, et lui demandèrent d'être dispersées en différentes communautés. Le prélat accueillit favorablement leur demande, et au mois de juillet 1772, elles quittèrent leur couvent pour n'y plus revenir. Mgr des Laurents conçut le projet de le transformer en collège diocésain; après bien des négociations qui traînèrent plusieurs années, il devint maître du local, et le fit réparer et agrandir à ses frais[1].

Le P. de Clorivière succédait à M. l'abbé de Rouillac qui avait compté parmi ses écoliers le jeune de Châteaubriand. Peu de détails nous sont restés sur cette période de sa vie. On se contente de dire en général qu'il fit « prospérer le collège par sa bonne administration, » que la « discipline pleine de sagesse qu'il introduisit, les soins assidus qu'il donna aux études, les sentiments de piété qu'il inspira aux

1. Luigi Odorici. *Recherches sur Dinan et ses environs*, p. 360. — *La Vie du R. P. Pierre-Joseph Picot de Clorivière*, 1re partie, p. 13.

élèves contribuèrent en peu de temps à le mettre en grande réputation. »

A une petite distance de Dinan, est une source d'eaux minérales, où beaucoup de malades venaient tous les ans à la belle saison demander des forces ou la santé. Comme il n'y avait point d'hôtellerie auprès de la source, ils prenaient leur logement à la ville : plusieurs étaient reçus dans les communautés religieuses. Parmi ceux-ci se trouvait une noble chrétienne, déjà bien connue par les œuvres de sa charité envers les pauvres et les infirmes, et dont le nom reviendra souvent dans ces pages.

Mlle Adélaïde-Marie de Cicé était le douzième enfant de Messire Jérôme-Vincent Champion de Cicé, capitaine des dragons au régiment de Bretagne, et de Dame Marie-Rose-Françoise de Varennes. Elle naquit le 5 novembre 1749, sur la paroisse de Saint-Aubin de Rennes. Sa première enfance s'écoula dans les larmes; son père mourut quand elle n'avait encore que deux ans, et sa mère ne sembla pas d'abord avoir pour elle la même affection que pour ses frères et sœurs. Ces précoces tristesses et ce douloureux sevrage des caresses maternelles augmentèrent encore sa sensibilité naturelle, et remplirent son cœur d'une immense compassion pour les malheureux.

Le monde parut un instant lui sourire : la noblesse de sa naissance, les qualités aimables de sa personne promettaient à sa vanité des triomphes faciles, et comme autrefois la Bienheureuse Marguerite-Marie et sainte Thérèse elle-même, elle laissa refroidir sa ferveur et rechercha les moyens de plaire et d'être louée. Un jour qu'une de ses amies lui reprochait

avec douceur ce fâcheux changement : « Je remplis les préceptes, » lui répondit-elle avec humeur. Malgré cette brusque réplique, elle avait été frappée au vif; et la grâce reprenant le dessus, elle dit résolument adieu à toutes les frivolités.

Notre-Seigneur la voulait à lui; il ne tarda pas à l'appeler par de secrets désirs de vie religieuse. Mlle de Cicé, prompte à obéir, entra au monastère de la Visitation, à Rennes; mais on reconnut bientôt qu'elle n'était pas faite pour le silence et la solitude du cloître. En attendant que la volonté du ciel se déclarât, elle se remit avec un zèle nouveau à ses œuvres de miséricorde. Telle était sa délicatesse et son joyeux empressement à se porter au soulagement de toutes les souffrances, qu'on disait d'elle : « Bientôt Mlle de Cicé blessera les pauvres, afin de se procurer le bonheur de les guérir. »

Elle avait trente ans lorsqu'elle perdit sa mère. Pendant les six premiers mois de son deuil, elle s'enferma dans le monastère des Carmélites de Rennes; elle demanda ensuite un asile aux Dames de la Retraite, dites *Dames Budes*, du nom de Mlle Anne-Marie de Budes, leur fondatrice, et consacra tout son temps au soin des malades et des nécessiteux. Puis, obéissant aux impulsions d'un cœur qui avait besoin d'immolation, elle quitta les Dames de la Retraite et entra à l'hospice des Incurables, où elle passa plusieurs mois dans l'exercice de la plus héroïque charité. Ses forces fléchirent bientôt sous le poids du travail. Un de ses frères, qui fut ensuite évêque d'Auxerre, l'obligea à retourner chez les Dames de la Retraite; et à la belle saison, il l'envoya

prendre les eaux de Dinan. C'est là qu'elle rencontra pour la première fois le P. de Clorivière. « Elle eut le bonheur, dit son biographe, d'y être sous la conduite d'un grand serviteur de Dieu, d'un digne enfant d'Ignace de Loyola..... Nommer ici le P. Picot Clos-Rivière, ajoute-t-il, c'est nommer un Evangile vivant, un directeur accompli, de mœurs angéliques, et d'une piété, d'une bonté vraiment enchanteresses... Il n'est pas possible d'exprimer ici tout le bien qu'il a fait à sa fidèle pénitente. Nouveau Boursoul à son égard, il a continué pour elle, et pendant un grand nombre d'années, les actes d'un fort heureux ministère[1]. » Avec cette sûreté de regard que possèdent les saints, le supérieur du collège de Dinan découvrit bientôt les riches qualités de la pensionnaire de Rennes, et les grandes choses qu'on pouvait en attendre pour la gloire de Dieu; celle-ci de son côté, par un secret mouvement du Saint-Esprit, reconnut dans ce prêtre le guide qu'elle cherchait depuis tant d'années, et elle lui demanda de la prendre sous sa direction.

Le 24 janvier 1789 paraissait le décret de convocation des Etats-Généraux. Les élections envoyèrent aux Etats deux des frères de Mlle de Cicé, l'évêque d'Auxerre et l'archevêque de Bordeaux. Ce dernier, par défaut de lumière ou d'énergie, allait bientôt, comme on sait, d'abord au sein des Etats, et quelque temps après, dans les conseils du gouvernement, en qualité de garde des sceaux, jouer un rôle et exercer

1. L'abbé CARRON, *Nouveaux justes dans les conditions ordinaires de la Société.....* Abrégé de la vie de Mlle Adélaïde-Marie de Cicé.

une influence dont ne devaient profiter ni l'Eglise, ni la monarchie. Les intentions les plus droites ne sauvent pas toujours des illusions les plus malheureuses. Rappelons cependant qu'instruit par une prompte expérience, l'archevêque de Bordeaux regretta vivement plus tard des concessions qui avaient contribué à amener la fusion des trois Ordres en une seule assemblée délibérante, et à mettre le pays sur la voie qui aboutit à la déclaration schismatique promulguée sous le nom de Constitution civile du clergé.

Un des amis du P. de Clorivière, le curé de Plaintel, chef des missionnaires du diocèse de Saint-Brieuc et futur martyr, ne fut pas lui-même d'abord à l'abri de la séduction des mots et des promesses de la Révolution. Ame franche et loyale, il crut à son programme, et il salua sincèrement l'avènement d'un ordre de choses qui se donnait pour unique mission de porter remède aux abus. Il accepta même la charge de président du département des Côtes-du-Nord, dans la seule vue de mieux servir les intérêts de l'Eglise. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'on avait d'autres idées et qu'on poursuivait un autre but autour de lui, et il s'empressa de donner sa démission. En même temps, pour effacer la mauvaise impression et peut-être le scandale que sa conduite antérieure avait pu faire naître dans l'âme des fidèles, il publia un écrit dans lequel il exposait les motifs qui l'avaient fait agir, et combattait avec vigueur les principes pernicieux qu'on s'efforçait de répandre.

Le P. de Clorivière n'avait jamais partagé ces illusions. Victime lui-même de la Révolution, il la

connaissait de longue date, et il en suivait avec inquiétude et une sorte d'effroi la marche ascendante. « Nous ne savons à quels temps désastreux nous sommes réservés, » écrivait-il à Mlle de Cicé au mois d'août 1788; mais depuis les élections générales, ses inquiétudes ont grandi : « Je n'augure pas bien du tour que prendront les affaires politiques aux Etats-Généraux; mais je crains beaucoup plus pour celles de la religion, vu la disposition de la plupart des esprits : les ecclésiastiques qui s'y trouveront auront besoin de beaucoup de force. La religion est perdue, si ce qui la regarde est remis sans distinction au vœu général de l'Assemblée, et si le clergé, comme il convient, n'est pas juge unique de ces matières. » Ces funestes prévisions ne devaient que trop fidèlement se réaliser. Nous n'avons pas à faire l'histoire des nombreux attentats commis alors contre l'Eglise et contre Dieu; il nous suffira de rappeler ceux qui ont une liaison plus étroite avec notre sujet.

Le 13 février 1790, l'Assemblée prononça la suppression des vœux de religion. Elle décréta que la loi cesserait de reconnaître les vœux solennels; qu'en conséquence, les Ordres dans lesquels on fait de pareils vœux étaient et demeuraient supprimés, sans qu'il pût en être établi de semblables à l'avenir. Tous les individus qui composaient les maisons religieuses avaient la permission d'en sortir, et il devait être pourvu à leur sort par une pension convenable. Ce décret injuste et sacrilège ne fut pas voté sans que les catholiques de l'Assemblée, et surtout les évêques, fissent entendre de solennelles

réclamations en faveur du droit de l'Eglise et des consciences. L'émotion ne fut pas moins vive dans les provinces, surtout lorsque l'on apprit que l'Assemblée, au cours même de cette discussion, avait repoussé la motion de l'évêque de Nancy, Mgr de la Fare, demandant que la religion catholique, apostolique et romaine, fût déclarée *religion nationale et de l'Etat*, et appuyant sa demande, disait-il, sur les trois quarts au moins des cahiers des électeurs.

Ce vote du 13 février 1790, nous le verrons bientôt, aura une immense influence sur la vie du P. de Clorivière. Quelques jours après, l'Assemblée nationale résolut (après l'avoir prononcé elle-même, dans un moment d'enthousiasme, à la fin de la séance du 4 février), de demander aux diverses autorités des départements et même aux pouvoirs ecclésiastiques, le serment d'être fidèle à la nation et au roi, et de maintenir la Constitution. Or la Constitution n'étant pas encore faite, le serment de la maintenir devenait une puérilité, si ce n'était un piège. Plusieurs ne jurèrent qu'en entourant leurs paroles de tous les éclaircissements qui manquaient à la formule, et que réclamait leur conscience. Le P. de Clorivière refusa nettement de s'engager; sa loyauté voulait le grand jour. Le temps n'était pas encore tout à fait arrivé où de pareils refus devaient être punis par la privation des charges et par la déportation. Il ne fut donc pas inquiété; mais la municipalité dinanaise ne laissa pas d'être vivement froissée. Un homme de ce caractère lui aurait paru précieux à gagner; son opposition au contraire ne pouvait être que fâcheuse dans une ville où son nom, son rang, ses qualités d'esprit et

de cœur lui avaient conquis une véritable influence. Elle résolut donc de l'observer de près, et de mettre à profit tous les griefs qu'elle pourrait saisir. Elle trouva bientôt ce qu'elle cherchait.

Le supérieur du collège prêchait le carême à Dinan; il n'avait pu se refuser aux instances qu'on lui en avait faites. Dans les circonstances présentes, c'était une mission difficile autant que délicate; il le sentait bien; aussi s'imposa-t-il la loi de se renfermer rigoureusement dans son domaine, et de ne porter aucune question politique dans la chaire.

Mais il est des temps où il ne semble pas possible au prédicateur de rester fidèle à sa mission sans paraître mêler la politique aux choses saintes; c'est quand les pouvoirs humains sortent eux-mêmes de leur sphère pour envahir celle de l'Eglise; quand ils prétendent, au gré de leurs intérêts ou de leurs passions, asservir cette souveraine maîtresse des âmes, réformer son symbole et sa législation, et en faire une sorte d'institution humaine, pareille aux autres services publics, sujette comme eux aux caprices et aux volontés des gouvernants. Alors, sous peine de manquer à son premier devoir, qui est d'enseigner la vérité et de combattre l'erreur pour sauver les âmes, il faut bien que le prédicateur aborde les questions où se sont engagées avant lui les assemblées délibérantes. Le moyen de ne rien dire des odieuses tentatives contre les Ordres religieux, de tant de principes impies qui, répandus tous les jours au milieu du peuple par les livres et par les journaux, faussaient les intelligences, et menaçaient d'emporter à bref délai toute religion et

toute autorité? Les fidèles attendaient une déclaration. Ne pas la donner et s'esquiver, c'était un scandale et une sorte de trahison.

Le P. de Clorivière parla; il le fit avec mesure, mais avec franchise et fermeté. Le jour de l'Annonciation, il traita de la vie religieuse. Dans un discours prononcé avec toute l'énergie et la chaleur que peuvent donner, non seulement une conviction ardente et l'amour de la justice, mais encore les préférences du cœur les plus vives pour une vocation longtemps suivie, il exposa la nature et l'excellence de l'état religieux, fondé dans l'Eglise par Jésus-Christ lui-même, encouragé par l'Eglise et approuvé par elle sous ses formes diverses, ne relevant que d'elle et de Jésus-Christ, et par suite en ce qui concerne son droit d'exister, la nature et les limites de ses vœux et de ses autres obligations de religion, complètement indépendant de toute ingérence de l'Etat; il traça une peinture animée des bienfaits que les Ordres monastiques n'avaient cessé de répandre sur la France, avec une libéralité qui ne s'était jamais épuisée et qui s'exerçait encore en mille manières au moment même où l'on travaillait à les proscrire.

Cette chaleureuse et fidèle apologie, dans une ville et dans un pays où l'orateur pouvait invoquer tant de preuves encore vivantes de la vérité de ses paroles, produisit une profonde impression. Mais parmi ses auditeurs, il s'en trouvait qui, comme les Pharisiens de l'Evangile, étaient venus pour le surprendre dans ses discours. Il fut dénoncé à la municipalité. Le lendemain, comme il descendait de chaire, des

hommes apostés lui signifièrent l'ordre de se rendre à la mairie. Il les suivit aussitôt, sans même prendre le temps de déposer sa barrette et son surplis, et il arriva ainsi devant les membres du conseil.

Celui qui présidait le bureau était un certain abbé Gautier, que les idées nouvelles avaient entraîné. Il adressa les reproches les plus vifs à l'homme de Dieu sur le sermon qu'il avait prononcé la veille. Celui-ci l'écouta tranquillement jusqu'à la fin, sans mot dire; alors, pour toute justification, il reprit les passages qui étaient les plus spécialemeut incriminés, et avec les arguments que fournit la théologie, il en établit la justesse et l'orthodoxie; puis, s'adressant au président du bureau, il lui demanda si, comme prêtre et comme théologien, il trouvait encore dans ce discours quelque chose de répréhensible? « En d'autres circonstances, répondit M. Gautier, je ne le condamnerais pas; mais il n'est pas sage, pour le temps où nous vivons, et vous vous ferez martyriser. » — « Je ne suis pas digne d'une si grande grâce, répondit le P. de Clorivière, qui ne savait pas l'art d'accommoder aux temps sa conscience et ses devoirs; mais si telle était la volonté du Seigneur, je l'en bénirais du fond de mon cœur. » — « C'est là du fanatisme, reprit l'abbé dans le style du temps. » — « J'accepte cette dénomination, dit le Père; elle m'honore; et dans votre bouche, elle est un témoignage de ma fidélité à mes devoirs. Pour vous, Monsieur, ajouta-t-il, vous pouvez bien remplir avec zèle les fonctions nouvelles que vous vous êtes imposées; quant à moi, je n'en connais pas d'autres que celles du ministère de Jésus-Christ; j'espère les

remplir toujours avec fidélité, et n'abandonner jamais la bannière de mon divin Chef[1]. »

Cette profession de foi acheva de le compromettre auprès de la municipalité. Il ne crut pas pourtant devoir rien retirer de la fermeté de son langage, et sans rechercher les sujets irritants, il continua à faire entendre les leçons de l'Evangile. Dans les rapports privés, il ne s'expliquait pas avec moins de franchise, et bientôt il se fit la réputation d'un adversaire déclaré des nouveaux dogmes. Il avait pris cette attitude, non par bravade, mais par principe et par devoir. Revêtu par la confiance de Mgr Cortois de Pressigny, ou peut-être de son prédécesseur, de presque tous les pouvoirs de Vicaire-Général du diocèse, chargé du séminaire épiscopal, il tenait à donner à tous, prêtres et fidèles, l'exemple d'une fidélité inébranlable aux enseignements de Jésus-Christ et de son Eglise.

Il ne tarda pas à s'apercevoir, aux tracasseries dont il fut l'objet, que bientôt il ne lui serait plus possible de faire le bien à Dinan et qu'on ne manquerait pas même de lui enlever, de gré ou de force, la direction du collège pour la faire passer entre des mains laïques. C'est en effet ce qui eut lieu l'année suivante. Il se décida donc à se retirer.

Une autre raison plus grave le confirma dans cette résolution. Il avait toujours entretenu dans son cœur le désir des missions lointaines. Ce désir, longtemps contrarié, se réveilla alors avec plus de force. Il crut voir dans les circonstances présentes une indication

1. *La Vie du P. Pierre-Joseph Picot de Clorivière*, p. 16.

de la volonté de Dieu, et il s'ouvrit à son évêque de son dessein. Mgr de Pressigny fut touché de ses raisons et, malgré la perte que faisait le diocèse, il ne crut pas devoir refuser son assentiment, et il lui en fit parvenir l'assurance le jour même de la fête du P. de Clorivière, 29 juin 1790.

C'est le Canada, on s'en souvient, qui avait tout d'abord tenté son zèle; il n'avait rien omis pour obtenir l'honneur d'aller poursuivre, au sein des pauvres tribus de l'Ouest, les glorieux et rudes travaux des Jogues, des Brébeuf et des Lallemant. Mais la carrière lui avait été constamment fermée : une autre plus vaste, et non moins riche en fatigues et en fruits de salut, s'ouvrait à lui dans les immenses régions qui s'étendent au sud de la Nouvelle-France, de l'un à l'autre Océan.

Les colonies anglaises d'Amérique, aidées par l'or et par le sang de la France, venaient de consommer leur rupture avec la mère-patrie et de proclamer leur indépendance. Peu de temps après ce grand événement, le Souverain Pontife Pie VI avait soustrait le clergé catholique de ces contrées à la juridiction du Vicaire apostolique dont il avait dépendu jusqu'alors, et à la demande de Franklin, ambassadeur à Paris des nouveaux Etats, il avait, en 1784, nommé le P. Jean Carroll directeur de la mission, et lui avait confié quelques-uns des pouvoirs de Vicaire apostolique.

Le P. Jean Carroll était un ancien Jésuite. Il descendait d'une noble famille catholique irlandaise qui avait émigré en Amérique sous le règne du malheureux Jacques II. Il naquit au Maryland, le

8 février 1736. A l'âge de douze ans, il fut envoyé au collège anglais de Saint-Omer, et en 1753, il entra dans la Compagnie au noviciat de Watten; il étudia la philosophie et la théologie à Liège, et presque aussitôt après son sacerdoce, en 1759, il fut lui-même appliqué à l'enseignement dans ce même scolasticat de Liège. C'est là que le P. de Clorivière se lia d'amitié avec lui. Le P. Carroll fit sa profession solennelle le 2 février 1771, et consacra une partie des deux années suivantes à diriger l'éducation d'un jeune gentilhomme anglais qu'on lui avait confié, et qu'il accompagna dans un grand voyage en France, en Italie et en Allemagne. Après le Bref de suppression, il passa en Angleterre, résida quelques mois au château de Wardour, auprès de Lord Arundell, et retourna l'année suivante en Amérique.

La guerre de l'Indépendance éclata bientôt après. Le P. Carroll fut associé à Franklin et aux autres commissaires envoyés à Montréal pour essayer de détacher les Canadiens de l'alliance anglaise, et de les rallier à leur cause; les négociations demeurèrent sans résultat; mais Franklin voua au P. Carroll une amitié qui ne se démentit jamais, et qui tourna à l'avantage des catholiques. Après la guerre, M. Charles Carroll de Carrolton, parent du Jésuite et catholique fervent, fut désigné avec quatre autres citoyens américains pour rédiger la Constitution des Etats-Unis; c'est lui qui, sur les conseils du P. Carroll, fit consacrer dans la charte le principe de la liberté de conscience. Ce n'était pas encore la pleine liberté; c'était moins encore la protection ou la faveur. Les vieilles hostilités ne disparurent ni

des mœurs, ni de l'opinion, ni même des codes; plusieurs Etats maintinrent les lois d'exception qui excluaient les catholiques de tous les emplois publics; mais c'était au moins la tolérance, et en la comparant au régime du passé, c'était un grand bien. Tout imparfaite qu'elle était, cette liberté provoqua un heureux ébranlement, et de toutes parts, on s'adressa au P. Carroll pour avoir des prêtres. Mais comment répondre à ces demandes? Tout le clergé des Etats-Unis se bornait alors à moins de trente membres. Le P. Carroll fit appel à tous les américains, anciens Jésuites ou prêtres séculiers qui étaient en Europe, et les pressa de repasser la mer et d'accourir aux cris de détresse de leurs compatriotes.

Le Saint-Siège avait aussi les yeux tournés vers ces contrées où devait en peu de temps se lever et grandir une si riche moisson, et il se proposait d'assurer d'une manière stable la situation de la nouvelle Eglise, en nommant un évêque pour la gouverner. Le 12 juillet 1789, un décret de la Propagande, approuvé par le Souverain Pontife, enjoignait à tous les prêtres qui exerçaient le saint ministère dans les Etats de l'Union de se réunir en synode, afin de répondre à deux questions sur lesquelles le Pape désirait avoir leur avis : la première concernait la ville où il conviendrait de fixer le siège épiscopal dont la création était décidée : la seconde regardait la personne même à nommer à ce siège. Pour le premier point, tous d'une voix unanime désignèrent la ville de Baltimore; et quant au second, vingt-quatre suffrages sur vingt-six se réunirent sur le nom du P. Carroll. Le Pape approuva l'une et

l'autre réponse et le 6 novembre de la même année, il publia une Bulle qui érigeait en siège épiscopal la capitale du Maryland, et nommait à ce siège le docteur Jean Carroll, « homme, disait la Bulle, dont la foi, la prudence, la piété et le zèle nous sont entièrement connus. »

La nouvelle de cette nomination réjouit vivement le P. de Clorivière. Devenu libre de sa personne, grâce aux tracasseries de la municipalité dinanaise, et muni de la permission de son évêque, il se hâta de s'offrir au nouvel élu.

« Très honoré Seigneur, lui écrivit-il, qu'il soit permis à une de vos anciennes connaissances de vous féliciter, ou plutôt de féliciter votre mission, et de se féliciter elle-même de votre nouvelle dignité dans l'Eglise. Grande fut ma joie lorsque j'appris dernièrement votre élévation par le Saint-Siège à l'honneur de l'épiscopat; mais à vous dire franchement ma pensée, la cause de ma joie était moins l'exaltation d'un ami que le bien de votre mission; sans le secours d'un évêque catholique résidant au milieu d'elle, il était impossible en effet que cette mission devînt jamais florissante...

« J'ai aussi en cela mes vues d'intérêt propre; mon plus vif désir en ce moment est de faire partie de votre bercail, et de m'associer aux travaux de vos missionnaires. Pour sûr, vous êtes au courant du triste état de la religion dans notre malheureux pays. Les vrais principes sont renversés, les Ordres religieux des deux sexes sont supprimés, les prêtres et les évêques n'ont plus qu'une existence précaire, le clergé a été dépouillé de tous ses biens; on demande

un serment qu'à mon avis, il est impossible de prêter sans une espèce d'apostasie; tous ces motifs, joints à ce que j'entends dire des nombreuses conversions qui s'opèrent dans vos contrées, et du petit nombre d'ouvriers occupés à recueillir cette riche moisson. me font penser que ce ne sera pas une chose déplaisante à Dieu, ni peut-être à vous-même, si je consacre ce qui me reste de vie à vos missions du Maryland et de la Pensylvanie. Je vous demande cette grâce avec les plus vives instances, au nom même de Notre-Seigneur.

« Il y a deux ans déjà, une lettre de M. Sewall, un de vos missionnaires, m'invita à passer en Amérique[1]. Je lui répondis que ce serait une grande joie pour moi de me rendre à cette invitation, mais que j'étais retenu dans l'ancien monde par des liens difficiles à briser. Je me trouvais alors en effet à la tête d'un collège ou séminaire, avec le titre de *supérieur des clercs*, et de plus j'avais presque tous les pouvoirs de *grand vicaire du diocèse*. A présent, tous ces obstacles sont levés. Il ne me sera pas possible de rester longtemps où je suis actuellement, et quand bien même je le pourrais, ce serait, je pense, sans aucune sécurité pour moi et sans aucune apparence de bien. Car outre que j'ai ouvertement et publiquement manifesté ma manière de voir, et que j'ai affiché une opposition complète

1. Charles Sewall était un ancien Jésuite; il avait fait son noviciat à Gand, et c'est là qu'il avait connu le P. de Clorivière. A la suppression de la Compagnie, il retourna dans le Maryland, sa patrie, et il y travailla avec zèle jusqu'à sa mort qui arriva le 10 novembre 1806. (*Cf.* OLIVER, p. 188.)

aux principes du jour, je suis devenu un objet de haine à ceux qui dirigent maintenant toutes choses. Dans cette situation, mes premières pensées ont été pour les missions confiées à vos soins. Après avoir conjuré, de toute la ferveur de mon âme, le Dieu tout-puissant de m'éclairer de sa lumière, et de ne pas permettre que je m'égare en une chose qui intéresse son service, je me suis adressé à mon évêque, et lui ouvrant mon cœur, je lui ai fait part de mes désirs de me consacrer à la mission du Maryland, et je lui ai demandé la permission de les suivre, s'il les jugeait conformes à la volonté de Dieu; j'ajoutais que sa détermination serait la règle de la mienne. Sa réponse fut que, non seulement il me donnait l'autorisation que je sollicitais, mais qu'il était pleinement convaincu que mes désirs venaient de Dieu... Je vous conjure donc instamment de me recevoir au nombre des vôtres, comme le dernier de tous; je m'efforcerai tout le reste de ma vie, et selon l'étendue de mes forces et de mes moyens, de travailler sous vos ordres et sous votre direction, à cette partie de la vigne du Seigneur remise à votre sollicitude. »

Lorsque le P. de Clorivière écrivait cette lettre, Mgr Carroll avait quitté l'Amérique et était venu en Angleterre pour recevoir la consécration épiscopale. Elle lui fut donnée le 15 août 1790, par les mains de Mgr Charles Walmesley, évêque de Rama, *in partibus infidelium,* et le plus ancien des quatre Vicaires apostoliques anglais. La cérémonie eut lieu au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles dans la chapelle du château de Lullworth, propriété de la noble famille des Weld. Un jeune enfant, qui

fut plus tard le cardinal Weld, fit les fonctions d'acolyte.

Le P. de Clorivière ne parle point dans cette lettre d'un projet qu'il pensa quelque temps à mettre à exécution; peut-être ne l'avait-il pas assez mûri, ou voulait-il, avant de l'ébruiter, en mieux préparer la réussite. Presque tous les prêtres qui composaient alors le clergé des Etats-Unis étaient d'anciens membres de la Compagnie de Jésus; il s'était demandé s'il ne serait pas possible d'obtenir du Saint Père, pour cette petite légion de fidèles ouvriers, une extension du privilège accordé aux Jésuites de Russie. La Compagnie de Jésus devait en effet renaître, dans un prochain avenir, sur le territoire de l'Union. Mais le P. de Clorivière demeura étranger à cette résurrection. Si Dieu lui en avait inspiré la pensée, ce n'était que pour le préparer à l'accomplissement d'un autre dessein dont sa Providence, par des voies également secrètes et sûres, n'avait cessé de poursuivre la réalisation au milieu de tant d'événements divers, et dont elle s'apprête, au moment même où la Révolution consommait ses attentats contre les Ordres religieux, à faire éclater la manifestation.

❁

CHAPITRE IV

SOCIÉTÉ DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS - LE *HÉROS DE NANCY*

1790

Vers la fin de l'année scolaire, le P. de Clorivière avait quitté Dinan, et s'était retiré à la campagne chez M. Desilles de Cambernon, son beau-frère et père de ce jeune homme, surnommé le *héros de Nancy,* dont nous aurons bientôt à rappeler la mort glorieuse. Mlle de Cicé était au couvent de la Croix, à Saint-Servan. En présence des maux de la religion qui s'aggravaient sans cesse, elle avait, elle aussi, conçu la pensée de chercher une autre terre où elle pourrait, avec plus de liberté s'occuper de ses chères œuvres de charité; il était résolu qu'elle accompagnerait le P. de Clorivière en Amérique; d'autres personnes, et parmi elles une religieuse Ursuline, devaient également faire partie du voyage : le départ était fixé au printemps de l'année suivante. Projets humains ! Le P. de Clorivière voulait se dérober à la tempête pour travailler plus utilement à la gloire de Dieu, et c'est principalement pour les jours de tempête que Dieu l'avait choisi.

Le 19 juillet 1790, il était venu de la campagne à

Saint-Servan, pour prêcher le panégyrique de saint Vincent de Paul dans la chapelle du couvent de la Croix. Nous le laisserons raconter lui-même ce que Dieu lui inspira pour sauver quelques débris du grand naufrage où menace de s'abîmer la vieille foi de la France. Il écrivit les lignes qu'on va lire en 1794, aux plus mauvais jours de la Révolution.

« N... est prêtre, profès de la Société de Jésus, dans laquelle il a fait sa dernière profession des quatre vœux, le jour de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, la même année que parut le Bref qui la détruisait, mais avant que ce Bref eût été connu et promulgué dans le pays où il était alors. Il était rentré en France en 1775, et il y avait quelques années qu'il avait été placé par son évêque à la tête d'une maison de jeunes ecclésiastiques, lorsqu'arriva la Révolution qui a tout bouleversé dans l'Eglise et dans l'Etat. Lorsqu'il vit que le gouvernement de sa maison allait passer des mains de l'évêque dans celles de la municipalité, il crut qu'il était temps pour lui de se démettre de sa supériorité, et d'exécuter le projet qu'il avait conçu depuis quelque temps d'aller travailler aux missions du Maryland, où il y avait alors une grande disette d'ouvriers. Il consulta là-dessus son évêque, qui approuva l'un et l'autre dessein. La lettre de son évêque lui fut remise le jour de saint Pierre en 1790. Il ne délibéra plus et fortement résolu de se rendre, lorsqu'il en serait temps, dans les missions du Maryland, il s'occupa sérieusement devant Dieu de ce qu'il pourrait faire pour le bien de ces missions. Ce qui lui vint d'abord à l'esprit, fut de tenter, si, par le moyen de quelques

personnes, on ne pourrait pas obtenir du Saint Père que les missionnaires du Maryland, qui avaient tous été Jésuites, pussent reprendre leur premier état.

« Cette pensée lui revenait souvent à l'esprit. Elle le frappa plus fortement qu'à l'ordinaire, un matin, le jour de saint Vincent de Paul, le 19 juillet suivant. En même temps, il lui fut dit comme intérieurement, d'une manière très vive : « Pourquoi pas en France? Pourquoi pas dans tout l'univers? » comme pour lui faire entendre que ce qu'il méditait serait à souhaiter dans tout le monde chrétien, et que Dieu voulait qu'il s'en occupât. Il lui fut aussi montré, comme dans un clin d'œil, l'idée d'un plan qui devait être très utile à l'Eglise et contribuer au bien d'une infinité d'âmes. Cela lui fut montré d'une manière générale, mais si lumineuse, qu'il s'imaginait que tout le monde devait avoir les mêmes idées, ou du moins ne manquerait pas de les adopter aussitôt qu'elles lui seraient montrées. L'impression que fit sur lui cette lumière ne lui permit pas de douter, dans l'instant même, qu'il n'y eût en cela quelque chose de surnaturel, et que cela ne vînt de Dieu. Il s'étonna seulement de ce que Dieu semblait jeter les yeux sur un instrument si vil pour une entreprise si grande; mais plein de confiance en sa puissance et en son infinie bonté, il s'offrit à Dieu, pour qu'il fît, de lui et par lui, tout ce qui serait conforme à son bon plaisir. Le jour même, il fut trouver un pieux et zélé ecclésiastique, et lui fit part de ce qui était arrivé le matin. Cet ecclésiastique le confirma dans la pensée que cela venait de Dieu, que ce serait une chose infiniment utile, qu'il voulait y prendre part, et qu'il

l'exhortait instamment à mettre par écrit les pensées qu'il venait de lui communiquer[1].

« Encouragé par ce conseil, notre prêtre, de retour chez lui, se mit en devoir de l'exécuter; et après avoir fait tout ce qu'il crut de plus propre à attirer sur lui la lumière divine, il écrivit en latin le plan d'une Société, adaptée aux circonstances dans lesquelles l'Eglise se trouvait parmi nous. Il l'écrivit en latin, ayant le dessein de le faire présenter au Saint Père... » Une supplique, également en latin, le précédait.

Le P. de Clorivière n'insère pas ce plan dans la relation à laquelle nous empruntons ces détails, parce qu'il se réserve de donner plus tard le texte définitif; c'est celui qui a été publié en 1792. Il s'en tient aux points principaux. « Pour subvenir, dit-il, aux besoins pressants de l'Eglise, une nouvelle Société religieuse d'hommes, qui ne respireraient que la gloire de Dieu et le salut du prochain, paraîtrait bien nécessaire; mais, dans un temps où l'on détruisait les anciens Ordres religieux, il faudrait qu'elle se formât comme à l'insu des peuples, et en quelque sorte malgré eux; ainsi, les religieux de cette Société n'auraient point de biens en commun, et quoique liés en Jésus-Christ aussi étroitement qu'il serait possible de l'être, ils n'auraient aucune marque extérieure de leur association, ni habit uniforme, ni maisons, ni

1. Cet ecclésiastique était M. l'abbé Engerran, grand écolâtre de Saint-Malo. « Il a depuis tenu parole, dit ailleurs le P. de Clorivière; il a été du nombre de ceux qui se sont réunis pour former la Société du Cœur de Jésus. » Nous aurons plus d'une fois l'occasion de rencontrer le nom de ce digne prêtre dans notre récit.

églises qui leur fussent propres, ni autres choses de cette nature, mais ils vivraient séparément, comme le faisaient au commencement les prédicateurs de l'Evangile. »

Tel est en effet l'idée fondamentale, le caractère propre et distinctif de l'Institut révélé au P. de Clorivière; garder et perpétuer au milieu du monde, à l'insu du monde et malgré le monde, la pratique des conseils évangéliques. Ce point est assuré et fixé; il ne subira aucune variation. Mais la lumière divine n'avait pas éclairé du même éclat le choix des moyens à prendre; elle abandonnait le fondateur à ses propres recherches. Ici nous trouvons des essais, des tâtonnements. Un de ces essais se rapportait à l'idée d'obtenir du Saint-Siège le rétablissement de la Compagnie de Jésus, en lui donnant une nouvelle forme appropriée aux circonstances.

« L'Institut de la Compagnie de Jésus serait bien propre à cette Société, ou plutôt cette Société serait comme un rejeton de la Compagnie de Jésus, ou même, si le Saint-Siège ne s'y oppose pas, ce serait la Compagnie de Jésus elle-même, sous une autre forme, et s'il était nécessaire, sous un autre nom, avec une règle de vie extérieure différente, mais pleine du même esprit, tendant à la même fin et se servant pour y parvenir des mêmes moyens, pénétrée du même dévouement pour le Siège Apostolique et de la même vénération pour saint Ignace, qu'elle regarderait toujours comme son fondateur. Elle jouirait, si telle était la volonté du Saint-Siège, des mêmes faveurs spirituelles, et même en considération de la difficulté des temps, elle pourrait en obtenir de

plus grandes. Enfin, dans la nouvelle Société, on n'introduirait d'autres changements que ceux que saint Ignace serait censé y avoir faits lui-même, s'il s'était trouvé dans les circonstances où nous sommes... »

Le P. de Clorivière, comme il le reconnaîtra bientôt, n'avait pas compris, en ce point, la volonté de Dieu. En terminant son aperçu, il s'en remettait à la décision du Souverain Pontife, et annonçait son intention d'aller en Amérique travailler au salut des âmes. « L'épreuve y sera d'autant plus facile que tous ou presque tous ceux qui cultivent dans ces contrées la vigne du Seigneur, sont d'anciens membres de la Compagnie de Jésus, et qu'aucun pouvoir séculier ne les empêche de servir Dieu en assurance, de remplir tous les devoirs de leur charge, et s'il plaît à la volonté divine de se multiplier avec le temps. »

Le plan étant écrit, « je fus en suspens, dit-il, si je présenterais mon travail au prélat, Mgr de Pressigny. Cette entreprise me paraissait au-dessus de mes forces. Il me venait à l'esprit que je passerais pour un extravagant d'avoir admis une idée pareille. Mais la pensée qu'il me tenait la place de Dieu l'emporta sur mes craintes, je me résolus donc de lui soumettre mes incertitudes. »

Mgr Cortois de Pressigny « aimait singulièrement le P. de Clorivière, non seulement pour son esprit, sa science, sa fermeté, la douceur de son caractère, mais encore pour son éminente piété, son zèle pour la gloire de Dieu, et le salut des âmes[1]. » Il étudia avec la plus grande attention le plan qui lui était présenté,

1. *Lettre de Mgr Cortois de Pressigny au Souverain Pontife Pie VII,* 20 octobre 1800.

il y reconnut l'esprit de Dieu, qui veille toujours sur son Eglise et lui envoie en temps opportun les secours nouveaux que réclament les circonstances. Non content d'exprimer de vive voix son approbation, il voulut en laisser le témoignage par écrit de sa main[1].

1. Voici cette approbation transcrite de l'original :

Hanc cujusdam Societatis religiosæ delineationem attente legimus, ipsamque Societatem genti christianæ perutilem fore apprime credimus; per illam enim haberent Ecclesia et etiam vita civilis, qui fideliter et animo, utriusque difficiliora et graviora adimplerent officia; in ea haberent peccatores et qui a recto et vero tramite aberraverint auxiliatricem manum, cujus ope ad vias justitiæ redire possint; in ea haberent pii et qui semper Domino servierunt, fidei et virtutis incitamentum; jam nullus reperiretur cui dolendum fuisset ipsi præclusam esse perfectionis evangelicæ viam; libenter assentimur authori, hunc quem proponit modum vitæ imaginem quamdam præferre nascentis Ecclesiæ, cum fidelibus, licet variis distracti operibus et officiis, licet diversa haberent hospitia, tamen erat cor unum et anima una; proindeque pio, et ut credimus, utili voto, faustum precamur exitum. — Maclovii, die 18 septembris 1790. † GABRIEL, *episcopus Macloviensis.*

« Ce plan d'une Société religieuse a été lu par Nous avec attention; Nous croyons fermement que cette Société serait très utile au peuple chrétien. Grâce à elle, en effet, il y aurait, dans l'Eglise et la vie civile elle-même, des personnes qui rempliraient fidèlement et généreusement les devoirs les plus difficiles et les plus graves de leur condition; les pécheurs, et ceux qui se sont écartés du droit chemin, trouveraient en elle des mains secourables pour revenir dans les sentiers de la justice; les âmes pieuses, et ceux qui ont toujours servi Dieu, y trouveraient de leur côté un encouragement à la vertu; personne ne pourrait plus se plaindre qu'on lui a fermé le chemin de la perfection évangélique. Nous pensons bien volontiers avec l'auteur que ce genre de vie est comme une image de l'Eglise naissante, de cet état où les fidèles, bien que séparés les uns des autres par les occupations et les devoirs de conditions diverses, et vivant aussi dans des demeures différentes, ne formaient cependant qu'un cœur et qu'une âme. C'est pourquoi nous souhaitons à ce pieux, et comme nous le pensons, utile projet une réussite heureuse. — A Saint-Malo, le 18 septembre 1790. † GABRIEL, *évêque de Saint-Malo.* »

Cette approbation porte la date du 18 septembre 1790. En même temps, il permettait au P. de Clorivière de s'associer dans son diocèse ceux qui voudraient se joindre à lui.

Encouragé par ce premier succès, le fondateur résolut d'aller solliciter à Rome l'approbation du Souverain Pontife. Pour donner plus de poids à la requête qu'il se proposait de présenter, il pria un certain nombre de ses amis de joindre leurs signatures à celle de Mgr Pressigny[1]. Plusieurs firent

1. Voici les noms de ceux qui souscrivirent au projet « en signe, dit le P. de Clorivière, de leur approbation et de leurs communs désirs : »

« BERTHIER, Julien-Jacques, prêtre de Saint-Malo, professeur d'éloquence dans le même collège épiscopal.

Moi, Pierre-Joachim GAULTIER, prêtre, professeur au même collège, qui n'ai rien plus à cœur que de devenir membre de la susdite Société.

Moi, François-George CORMAUX, Recteur de l'église paroissiale dite de Plaintel, dans le diocèse de Saint-Brieuc, et directeur des missions et des retraites dans le même diocèse.

Etienne-Pierre ENGERRAN, écolâtre de Saint-Malo, a le plan sus-mentionné extrêmement à cœur.

Mathurin CHEREIL DE KERGATTÉ, profès de la Compagnie de Jésus.

François-Joseph COLLAS, prêtre de Saint-Malo.

Olivier-François-Mathurin-Pierre LE COQ, professeur au collège de Dinan, prêtre.

Guillaume-Augustin-Etienne GAUVAIN, Recteur de l'église paroissiale d'Yvignac, au diocèse de Saint-Malo.

Gilles-René-Marie DE MINIAC, Recteur de l'église paroissiale de Saint-Carné, au diocèse de Dol.

François PICONAYS, prêtre de Saint-Malo.

Thomas-Mathurin DESBOIS, prieur, curé de Saint-Pern, au diocèse de Saint-Malo.

Louis-Marie DE VILLENEUVE, de la Compagnie de Jésus.

Jean-Louis DECOMBE, autrefois de la Compagnie de Jésus. »

Les Pères de Villeneuve et Decombe étaient étudiants en théologie au moment de la suppression de la Compagnie de Jésus; ils étaient

mieux que de signer. Il s'offrirent eux-mêmes au P. de Clorivière et formèrent ainsi le noyau de la Société naissante.

Cependant le fondateur avait hâte de se rendre à Paris, où il se proposait de voir le Nonce du Saint-Siège, et de recueillir encore quelques signatures avant de partir pour Rome. Il se mit en route, plein d'espérances, pour la capitale; il y arriva le dernier jour de septembre 1790, et alla prendre logement

l'un et l'autre de Rennes; le P. de Kergatté, profès depuis le 15 août 1760, était aussi de la même ville. Un de ses compatriotes, Mgr Bruté, premier évêque de Vincennes en Amérique, a consacré dans ses Mémoires quelques lignes touchantes à ce religieux. « Le P. de Kergatté, dit-il, était à Rennes pendant la persécution de 1793. Je me souviens encore de ses aimables vertus; son visage amaigri trahissait sa mortification, mais il avait une grâce et une politesse de manières admirables, indice d'une vraie sainteté. Les horreurs de ce temps ne purent altérer sa tranquillité, bien qu'il fût, comme prêtre, désigné au fer des bourreaux. Il ne pouvait supporter les qualifications que, dans le secret de la famille, on se permettait contre les auteurs de tant de crimes et de cruautés. Ne parlez pas ainsi, disait-il à ses amis, quand on s'abandonnait en sa présence aux éclats de l'indignation. Pourquoi tant de colère? Après tout, quel mal peuvent-ils nous faire? Le dernier effet de leur rage sera tout au plus de hâter le moment où nous entrerons en possession de notre félicité. En attendant, ils nous procurent de continuelles occasions de mériter, si nous avons soin de cultiver en nous l'esprit de patience et d'oubli des injures. Ne suivrons-nous pas l'exemple de Notre-Seigneur qui demeurait *silencieux* entre les mains de ses bourreaux? Eh! quoi, chers amis, ces malheureux contre qui vous vous emportez en invectives, ne sont-ils pas, plus que leurs victimes, de trop justes objets de sollicitude et de pitié? Pensez à *leurs âmes*, à l'état effrayant et au danger dans lequel elles se trouvent, et votre colère se changera bientôt en larmes de compassion et de vraie charité... » Ce fidèle disciple de la mansuétude et de la charité du Sauveur mourut peu de temps après la chute de Robespierre.

(*Memoirs of the right Reverend Simon-Gabriel Bruté...* New-York, 1861, p. 144.)

aux Missions étrangères. Un épreuve assez sensible l'y attendait. « J'ai perdu, écrit-il, tous les sermons que j'avais apportés. C'est un sacrifice qu'il faut faire à Dieu. J'y étais sans doute trop attaché!! »

C'était le prélude de mécomptes plus graves et plus pénibles. Le P. de Clorivière présenta d'abord son plan au Nonce apostolique, Mgr de Dugnani : « Mgr le Nonce en a paru très content, écrivait-il quelque temps après ; il en a parlé avec le plus grand encouragement ; mais lorsque je l'ai prié de vouloir bien donner un mot qui marquât son approbation, il m'a dit de ne point insister, qu'il craindrait de se compromettre vis-à-vis des évêques de France..... » Le représentant du Saint-Siège lui conseillait donc de s'adresser d'abord aux évêques, et de tâcher d'obtenir leur assentiment. « Mais c'est une chose où je ne vois guère jour, ajoutait-il; on est tout occupé d'affaires urgentes... » En effet les évêques avaient alors à défendre les droits et l'autorité de l'Eglise contre les usurpations et les erreurs de la Constitution civile du clergé, qui venait d'être décrétée par la Chambre et promulguée par le Roi; le 30 octobre, ils publiaient l'admirable *Exposition des principes* à laquelle se rallia en peu de temps l'immense majorité du clergé français.

Une autre raison devait empêcher le Nonce de se prononcer trop ouvertement. Le P. de Clorivière avait toujours le projet de relever la Compagnie de Jésus sous une forme nouvelle. Quelles que fussent les dispositions d'ailleurs assez connues du Souverain Pontife en faveur des Jésuites, était-il prudent à son ambassadeur, dans un moment où l'irritation était si

vive, et presque au lendemain du jour où les Ordres religieux avaient été supprimés, d'accorder son approbation à la restauration d'un Institut qui avait toujours été l'objet d'une haine spéciale?

Le P. de Clorivière ne fut pas plus heureux auprès de deux anciens Jésuites qu'il consulta. « L'un des deux loua le plan, mais il crut qu'il y aurait du danger à mettre sa signature; l'autre, sur l'idée seule qu'on lui en donna, le désapprouva et déclara qu'il le croyait plus nuisible que profitable à la Compagnie. » Enfin, pour que rien ne manquât à la contradiction, l'évêque de Baltimore dissipa le dernier espoir auquel s'était rallié le P. de Clorivière, dans le cas où le Souverain Pontife ne jugerait pas à propos d'autoriser l'établissement de la nouvelle Société dans tout le monde; il lui écrivit de Londres, où il était alors, et tout en l'invitant aux missions d'Amérique, « il lui apportait de graves raisons pour ne rien entreprendre qui tendît au rétablissement de la Société dans cette contrée. » Du côté de Rome, arrivaient aussi des lettres qui le dissuadaient fortement d'aller se jeter aux pieds du Saint Père. Tout semblait donc lui manquer à la fois.

Mais tout lui manquait surtout parce que, dans ces premiers commencements, il ne séparait pas encore assez deux projets très différents l'un de l'autre, et qu'il persistait à vouloir greffer son Association sur la Compagnie de Jésus. On comprend très bien que cette combinaison, plus facilement acceptable, supposé l'extinction complète et sans retour de la Compagnie, n'ait pas trouvé plein accueil auprès de ceux qui portaient leurs regards sur ce qui se passait,

à cette heure-là même, dans les Etats de l'Impératrice de Russie. S'y rallier, c'était faire dévier l'Institut de saint Ignace, créer un schisme entre les Jésuites de Russie et les membres de la nouvelle Société, et peut-être fermer la porte à tout espoir de résurrection. Cette réserve des anciens Jésuites à l'égard du plan du P. de Clorivière surprendra moins encore, si l'on se rappelle que, quelques années plus tard, lorsque furent fondées la société du Sacré-Cœur de Jésus d'abord par le P. Tournely, et ensuite celle de la Foi de Jésus par Paccanari, dans le dessein explicite et avoué de remplacer à titre provisoire la Compagnie, dans les pays où celle-ci ne pouvait pas encore reparaître, et de se donner à elle dès que le Souverain Pontife aurait prononcé son rétablissement, c'est à peine si un seul Jésuite demanda d'être admis dans ces Sociétés. Malgré toutes les apparences extérieures, ce n'était pas la vraie famille de saint Ignace, et ceux qui ne pouvaient pas aller jusqu'en Russie, aimaient mieux, tout en louant les efforts et en applaudissant aux intentions, se tenir en dehors et attendre.

Les incertitudes du P. de Clorivière cesseront bientôt. Mieux éclairé sur la nature propre de son œuvre, il la reprendra en main et en poursuivra l'exécution avec une ardeur nouvelle. Avant de nous engager à sa suite, nous avons à rappeler un deuil qui vint, dans le même temps, affliger sa famille et que les témoignages de la douleur nationale changèrent en un véritable triomphe.

Un de ses neveux, André Desilles, était officier au régiment du Roi infanterie. Après la fête de la

Fédération, l'esprit d'insubordination s'était emparé de presque tous les corps de l'armée, et le régiment du Roi en garnison à Nancy s'était mis en pleine révolte. Le marquis de Bouillé, lieutenant-général, eut ordre d'aller étouffer la rébellion, et se dirigea sur Nancy avec 3,000 hommes de troupes demeurées fidèles. Avant d'employer la force, il voulut essayer la voie des négociations; il était sur le point de réussir lorsque les intrigants, qui avaient excité sous main l'insurrection, poussèrent la populace et quelques soldats de la garnison à diriger contre les troupes une grosse pièce d'artillerie chargée à mitraille. Ils allaient faire feu, quand le jeune Desilles se précipite vers eux et parvient un instant à les contenir; il leur arrache même à plusieurs reprises la mèche des mains; ils l'écartent violemment : Desilles alors se jette au devant de la gueule du canon. Ils le laissent et courent à une autre pièce; Desilles s'élance à leur suite, s'étend sur la pièce et la couvre de son corps. Alors ces forcenés, n'écoutant que leur rage, le percent de coups, et s'enfuient en l'abandonnant à demi-mort et baigné dans son sang. C'était le 31 août 1790.

Toute la France connut bientôt cet acte de dévouement; l'enthousiasme populaire salua celui qui l'avait accompli du nom de *héros de Nancy;* on le compara au chevalier d'Assas; on en fit le symbole de l'héroïsme et de la fidélité. M. Desilles de Cambernon, son père, se hâta d'accourir à Nancy, et c'est entre ses bras et entre ceux d'un ancien Jésuite que le jeune officier, le 17 octobre, après six semaines de souffrances, où se manifestèrent avec un même

éclat son courage de héros et sa foi de chrétien, rendit son âme vaillante au Dieu qui couronne le sacrifice.

La douleur, jusque-là tempérée par les espérances de guérison, éclata alors sans contrainte et presque sans mesure. Tous les hommages furent prodigués au glorieux défunt. Pendant toute la journée du 18 octobre, son corps demeura exposé sous le péristyle de l'Hôtel de Ville de Nancy, et fut honoré par un concours prodigieux de visiteurs; ses funérailles se firent le lendemain avec une pompe extraordinaire. Le Roi écrivit à son père une lettre de condoléances et de félicitation; le Directoire du département d'Ille-et-Vilaine fit une adresse à sa mère; tous les arts s'emparèrent de sa mémoire : le théâtre, la peinture, la sculpure.

A Saint-Malo, ses compatriotes tinrent à honneur de se signaler entre tous. Le 3 novembre, un service solennel pour le repos de son âme fut célébré à la cathédrale, en présence d'un peuple immense. Le canon des remparts tira une salve de deuil, et de cinq minutes en cinq minutes, les lugubres détonations continuèrent à se faire entendre; jusqu'à la nuit, les vaisseaux du port gardèrent leurs vergues en croix et leurs pavillons en berne; les maisons restèrent closes et les transactions commerciales furent interrompues. L'Assemblée nationale célébra aussi l'éloge du *héros de Nancy,* et parla même de faire transporter ses restes au Panthéon.

Le P. de Clorivière pleura avec les siens celui que la mort venait d'emporter à la fleur de ses années. Mais il ne prit qu'une part indifférente à toutes ces

grandes manifestations; il avait des pensées plus hautes et des consolations plus solides.

« Nous avons perdu notre cher Desilles, écrivait-il à un autre de ses neveux, le chevalier de Limoëlan, officier au régiment d'Angoulême; en mourant, il a été pleuré de toute la France. Je ne dis rien de trop; le deuil a été universel, si j'en puis juger par ce que j'ai vu ici. On lui a rendu des honneurs qui me sembleraient excessifs; vous avez pu en apprendre quelque chose par les papiers publics. Mais vous me croirez aisément quand je vous dirai que je n'ai vu en tout cela que vanité. J'en ai été peu touché. Ce qui m'a causé la plus douce consolation, c'est qu'il a fait une fin vraiment chrétienne, et qu'il nous laisse en mourant l'espérance bien fondée de son salut. Il y a pensé sérieusement dès le commencement de sa maladie; il a dès lors donné des marques éclatantes de son attachement à la religion. Dans cette vue, il avait peine à supporter les louanges qu'on donnait à son courage, et il a souffert, sans se plaindre, les opérations les plus douloureuses. Il a été assisté par un de mes anciens confrères qui a été singulièrement édifié de sa piété. En un mot, tout le monde s'accorde à dire qu'il est mort comme un ange; ce sont les expressions que j'ai vues dans plus d'une lettre. Quelques jours avant sa mort, un prêtre qui l'exhortait, l'ayant traité de héros, le jeune Desilles l'en reprit : « Que dites-vous, lui dit-il; est-ce ainsi qu'on « parle à quelqu'un qui va bientôt paraître devant « Dieu? » Je ne sais si vous avez vu l'éloge funèbre que Mgr l'Evêque de Nancy a prononcé à ses obsèques, et qu'on a fait imprimer. Je crois sa mort vraiment

bienheureuse. C'est sans doute la plus grande récompense qu'il pouvait espérer en se dévouant pour sa patrie. »

En effet, la gloire de Desilles ne fut que la gloire d'un jour. Quelques années à peine vont passer, et toute la famille du *héros de Nancy* sera proscrite, et une de ses sœurs, accusée de conspiration, portera sa tête sur l'échafaud révolutionnaire.



CHAPITRE V

MODIFICATION DU PREMIER PROJET

COMMENCEMENT DE L'ŒUVRE DANS LA CHAPELLE DE MONTMARTRE

1790 - 1792

Les oppositions qu'il avait rencontrées avaient tout d'abord surpris et jeté dans l'irrésolution le P. de Clorivière. N'avait-il pas compris la volonté de Dieu? Avait-il été le jouet d'une illusion? Il pria, il médita; et bientôt, dit-il, il lui vint en pensée « que Dieu avait permis ce qui venait d'arriver afin qu'il prît une autre voie; que l'établissement de la nouvelle Société et le rétablissement de l'ancienne Société n'étaient point deux choses incompatibles; et que ces deux Sociétés pourraient même se servir mutuellement, » tout en restant séparées, et en agissant chacune dans sa sphère et selon son esprit propre.

L'œuvre ainsi restreinte et mieux définie, il s'occupa de lui chercher des adhérents. Deux prêtres seulement avaient jusqu'alors donné leur nom, MM. Gautier et Engerran, du diocèse de Saint-Malo. La persécution en amena bientôt un troisième, M. Cormaux, le directeur des Missions bretonnes.

En effet, le décret de l'Assemblée nationale du 27 novembre 1790, portant qu'il serait pourvu au remplacement de tous les ecclésiastiques en fonction qui refuseraient de prêter serment à la Constitution générale du royaume et, par suite, à la *Constitution civile du clergé,* précédemment votée et promulguée, avait été sanctionné par le Roi le 26 décembre, et d'un moment à l'autre, le curé de Plaintel devait s'attendre à être expulsé de son église et remplacé par un prêtre assermenté. En présence de cette situation, il jugea que le moment était venu de faire ce qu'il s'était contenté d'abord d'approuver, et d'entrer dans une Société principalement établie pour les jours de trouble[1].

1. Le serment n'était exigé que des ecclésiastiques appelés *fonctionnaires publics* par le décret. Pour ne pas effaroucher l'opinion, et peut-être pour offrir aux âmes moins fermes un moyen de le prêter sans paraître trahir leur conscience, l'Assemblée avait évité de faire une mention expresse de la *Constitution civile du clergé* dans la formule proposée. Voici cette formule : « Je jure de veiller avec soin sur les fidèles du diocèse (ou de la paroisse) qui m'est confié, d'être fidèle à la nation, à la loi et au Roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi. » La mauvaise foi et la lâcheté ou la faiblesse purent s'emparer de cette réticence : pour les âmes généreuses, elle ne fut qu'une inutile hypocrisie. On sait avec quel courage et quelle fermeté dignes de leur cause et de leur caractère, les évêques et l'immense majorité du clergé repoussèrent le serment imposé par l'Assemblée nationale, et préférèrent au parjure la privation de leurs biens et de leurs dignités, l'exil, les mauvais traitements et même la mort. Il y eut presque unanimité dans les rangs de l'épiscopat. Les deux frères de M[lle] de Cicé, l'archevêque de Bordeaux et l'évêque d'Auxerre, firent noblement leur devoir. L'archevêque de Bordeaux répara les fautes qu'il avait commises comme député et garde des sceaux; il refusa le serment, et le 10 janvier 1791, il adhéra à l'*Exposition des principes*.

A Paris, les adhésions furent plus nombreuses. Le P. de Clorivière demeurait au séminaire des Missions étrangères, qui avait alors pour supérieur M. Martin Hody, « un saint vieillard qui ne respirait que la gloire de Dieu et le salut des âmes. » Il s'ouvrit à lui de ses projets. M. Hody demanda du temps pour réfléchir ; puis, après avoir prié, il n'hésita pas à déclarer de la manière la plus positive qu'ils lui paraissaient venir de Dieu ; il ajouta que lui-même embrasserait ce nouveau genre de vie, s'il n'en était empêché par son grand âge ; mais qu'il le seconderait de tout son pouvoir. Il tint parole. Il amena au P. de Clorivière un pieux ecclésiastique, grand vicaire du diocèse de Nevers, et bientôt après de celui de Paris, M. Gabriel Després, qu'une fin glorieuse attendait aux Carmes, aux funestes journées de septembre ; et il lui ménagea encore d'autres relations, en sorte qu'en peu de temps six associés, parmi lesquels il y avait un jeune clerc qui n'était que minoré, et un laïc, se trouvèrent groupés auprès du fondateur.

C'étaient des débuts bien humbles. Le P. de Clorivière jugea pourtant que le moment était venu de donner, comme il dit, « quelque commencement » à la Société. Il avait montré son plan à M. l'abbé de Floirac, vicaire-général et administrateur du diocèse de Paris en l'absence de l'archevêque, et en avait obtenu une approbation très louangeuse ; il avait également, par son entremise, reçu du prélat retiré à Chambéry « une réponse très favorable et très encourageante. »

Tout lui paraissait donc prêt. Comme saint Ignace,

il comptait sous son étendard neuf compagnons, dont trois étaient encore retenus en Bretagne. Il donna rendez-vous aux six autres pour le jour de la Purification de la sainte Vierge, 2 février 1791, au même lieu où, deux siècles et demi auparavant, sous les auspices de Marie, le fondateur de la Compagnie de Jésus avait voulu placer le berceau de son Ordre, sur cette colline de Montmartre, sanctifiée par le sang des martyrs, et destinée de Dieu, ce semble, à faire descendre sur la grande cité qui se déroule à ses pieds les grâces de la miséricorde et du salut.

Dans cette première réunion, les membres de la nouvelle Société ne devaient encore s'engager par aucun vœu exprès, mais seulement, en témoignage de la disposition de leur cœur prononcer l'acte de consécration que saint Ignace met sur les lèvres de celui qui fait les Exercices, après la méditation du Règne de Notre-Seigneur. *En, ô Rex supreme,... Me voici, ô Roi suprême...* Un acte d'association spirituelle, destiné à être lu après l'acte de consécration, fut signé par tous. Les trois jours qui précédèrent la fête furent employés à la prière et au recueillement. Le P. de Clorivière développa, dans une suite de conférences, la nature et l'étendue de l'acte qu'on allait accomplir. Il était convenu que, après cette consécration, chacun s'efforcerait d'agir en toutes choses comme s'il était réellement lié par les vœux de religion.

Le matin du 2 février 1791, le P. de Clorivière et cinq de ses compagnons (le sixième n'avait pu venir), se dirigèrent donc vers le sanctuaire de Montmartre. Leur troupe était petite par le nombre, mais grande

par les desseins, plus grande par le courage. Les regards divins, en s'abaissant sur elle, y découvraient plus d'un confesseur de la foi et d'un martyr.

Le P. de Clorivière célébra la messe dans la chapelle de saint Ignace. Après la messe, chacun des associés prononça la formule d'association, mais à voix basse et séparément, pour éviter l'éclat. Le P. de Clorivière lut ensuite au nom de tous, également à voix basse, l'acte d'association.

« Nous soussignés, le jour de la Présentation de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la Purification de sa très sainte Mère, la Vierge Marie, deuxième de février, l'an de Notre-Seigneur 1791 ;

« N'ayant en vue que la gloire de Dieu, notre propre perfection et celle du prochain, et mettant toute notre espérance en Jésus-Christ Notre-Seigneur ;

« Avec le secours de la grâce divine, sous les auspices de la très sainte Vierge Marie, à qui, comme à une Mère pleine de tendresse et une Protectrice très puissante, nous nous consacrons de tout notre cœur et pour toujours, en qualité de ses enfants et des moindres de ses serviteurs ; sous les auspices aussi de tous les saints que nous révérons, et en particulier de saint Ignace, que nous choisissons pour Père et pour Patron, et de tous les saints de la Compagnie de Jésus ;

« Nous faisons tous ensemble une alliance religieuse et un pacte sacré ; nous nous proposons, en marchant chaque jour de plus près sur les traces de Notre-Seigneur Jésus-Christ crucifié, selon la mesure de la grâce que la divine Bonté daignera communiquer à chacun de nous, et en joignant ensemble

toutes nos forces, notre zèle, nos conseils et nos travaux, de faire refleurir de plus en plus en nous-mêmes, et si c'est le bon plaisir de Dieu, par toute la terre, la dignité de chrétien et celle de prêtre, unie à la pauvreté et à l'humilité religieuse, et de lui faire porter des fruits abondants de sainteté pour la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le salut du monde entier. Ainsi soit-il. »

L'acte de consécration ajoutait : « Il est entendu que cet accord dépend de l'approbation que nous espérons un jour obtenir du Saint-Siège[1]. »

Après le temps convenable donné à l'action de grâces, les associés ayant visité la grotte des saints martyrs, s'embrassèrent les uns les autres avec beaucoup de joie, en signe de fraternité. Lorsqu'ils furent un peu à l'écart, le P. de Clorivière lut devant eux un petit discours qu'il avait composé le matin même, » ou plutôt, dit-il, c'était une effusion de cœur, » dans laquelle il leur faisait admirer les voies merveilleuses de la Providence à leur égard, et les animait à faire une guerre implacable au monde, à la chair et à ses vices, et surtout à cet infâme esprit d'impiété et d'incrédulité qui faisait alors de si terribles ravages, afin d'apporter par ce moyen quelque soulagement et quelque secours aux maux extrêmes de l'Eglise.

1. Cet acte fut lu en latin. Nous regrettons de n'avoir pu retrouver tous les noms de ceux qui le signèrent. Nous pouvons indiquer seulement, avec celui du P. de Clorivière, ceux de M. Desprez, grand-vicaire du diocèse de Paris, de M. Lanier, prêtre du même diocèse, et de MM. Cormaux, Engerran et Gautier. Le laïc était un ancien conseiller d'une des Cours de Paris. De ces dix associés, cinq devaient, dans un avenir peu éloigné, sceller la foi de leur sang.

Cependant il fallait un chef à la jeune famille. Les associés de Montmartre se réunirent le lendemain de leur consécration, et à l'unanimité des voix, moins celle de l'élu, ils nommèrent celui qui avait été l'instrument de la Providence à leur égard. Le P. de Clorivière ne crut pas devoir se dérober à cet honneur; mais il y mit deux conditions; la première, qu'il se retirerait dès que les évêques et surtout le Souverain Pontife auraient fixé le sort de l'Association; la seconde, que la volonté de Dieu bien déclarée le retiendrait en France et lui fermerait l'entrée du Maryland.

Après bien des incertitudes et des résolutions contraires, il avait enfin renoncé au voyage de Rome, où « les Français, lui écrivait-on dès le mois de septembre, étaient vus d'un mauvais œil; » mais il était toujours fermement résolu à passer en Amérique. M. Emery, Supérieur général de Saint-Sulpice, avait offert à Mgr Carroll quelques-uns des membres de sa Compagnie pour établir et diriger un séminaire à Baltimore. L'offre avait été accueillie avec empressement, et M. Emery avait aussitôt désigné un certain nombre des siens pour cette importante mission[1]. A leur tête fut placé M. Nagot, celui-là même qui avait été chargé de porter à Mgr Carroll les propositions du Supérieur général. Informé de ce projet, le P. de Clorivière entra en relation avec M. Nagot, et il fut aussitôt question de frêter à frais communs

1. C'étaient MM. Nagot, supérieur, Tessier, professeur de morale au séminaire de Viviers, Garnier, professeur de dogme au séminaire de Lyon, et Levadoux, directeur au séminaire de Langres. — *Vie de M. Emery*, T. I, part. 2, p. 232.

un navire pour le Maryland. Le départ fut fixé aux premiers jours du printemps.

Rien, ce semble, ne pouvait donc plus retenir le P. de Clorivière. Mais Dieu le voulait en France; c'est là qu'il lui avait préparé sa mission. L'état des affaires religieuses s'y aggravait tous les jours. Les décrets de l'Assemblée nationale portant révocation et remplacement de tous les évêques et ecclésiastiques en fonction qui avaient refusé le serment à la *Constitution civile du clergé,* commençaient à recevoir leur exécution. Le 25 février, avait lieu à Paris le sacre des premiers évêques constitutionnels. Dans beaucoup de paroisses du royaume les pasteurs légitimes étaient chassés et remplacés par des prêtres intrus et schismatiques, et si dans quelques-unes on les tolérait encore, c'est que les directoires des départements n'avaient personne à mettre à leur place. La loi ne se contentait pas de les déposer; elle les déclarait encore perturbateurs de l'ordre public, et les poursuivait comme tels, s'ils persistaient à exercer leur ministère ouvertement ou en secret. Un grand nombre d'évêques avaient quitté leurs diocèses et s'étaient réfugiés en pays étranger, en sorte que les fidèles allaient demeurer sans défense livrés au schisme et à l'hérésie, ou condamnés, s'ils ne voulaient pas trahir leur foi, à la privation de tous les secours religieux.

Pour une âme généreuse et qui avait longtemps soupiré après les souffrances de l'apostolat et les gloires du martyre, il y avait dans ce douloureux abandon et dans ces périls un attrait puissant, et comme l'indication d'un devoir à remplir. Pourquoi

chercher une terre étrangère, quand la fille aînée de l'Eglise était sur le point de perdre sa foi? N'était-ce pas pour les jours mauvais qu'il avait rassemblé les siens, et qu'il venait de les former en phalange? Convenait-il, au moment où la lutte s'annonçait plus ardente, de les abandonner et d'aller se mesurer au loin contre de plus faciles ennemis? Toutes ces pensées et d'autres s'agitaient avec force et persistance dans l'esprit du P. de Clorivière, et ébranlaient ses résolutions. Partagé entre ses propres désirs, les appels de Mgr Carroll et ces nouvelles inspirations, il crut ne pouvoir mieux faire que de s'en remettre à la décision de Mgr Cortois de Pressigny.

Il avait accepté, comme venant de Dieu, la parole du prélat qui lui avait ouvert la route du Maryland; il se jetait de nouveau à ses pieds, tout prêt, soit à partir, soit à rester. La réponse fut qu'il ne devait pas quitter l'Europe. Ce mot fit tomber toutes ses incertitudes. Il se hâte d'en donner la nouvelle à Mlle de Cicé, qui devait aussi faire partie de l'expédition ; mais il ne veut pas l'influencer par son exemple. « Là-bas, lui disait-il, vous ferez du bien et vous le ferez avec moins de dangers et de combats. Ici, vous ferez aussi du bien, peut-être un plus grand bien, et vous aurez certainement plus à souffrir et à combattre : d'après cela, décidez-vous. Je prie le Père des lumières de vous donner abondamment toutes celles dont vous aurez besoin. » En présentant à sa fille spirituelle cette perspective de luttes et de périls qui l'avait séduit lui-même, le P. de Clorivière ne pouvait pas douter de la réponse. Mlle de Cicé renonça au voyage d'Amérique, et

pendant que tous ses frères et sa sœur allaient chercher un asile à l'étranger, elle prit la résolution de rester en France, « pour avoir plus à souffrir et à combattre. » Elle fit plus; quelques mois après, sur une simple invitation de son directeur, elle se rendit à Paris : « C'est de là que vient le mal, lui avait-il écrit; c'est de là que doit venir le remède. »

Pour lui, il se disposait à quitter momentanément la capitale. Il jugeait sa présence utile en Bretagne; il voulait soutenir et encourager les siens, s'entendre avec eux sur les règles à suivre dans l'admission des sujets, examiner les vocations qui étaient en suspens, enfin imprimer à l'œuvre une impulsion plus nette et plus vigoureuse. « Car à mesure que nous avançons, dit-il, il semble que la lumière augmente, les objets d'abord confus se développent peu à peu. » Il quitta Paris dans les derniers jours de mars et arriva, le 26 au soir, à Saint-Malo. Il alla demander l'hospitalité à une pieuse veuve, Mme des Bassablons, l'émule de Mlle de Cicé dans les œuvres de charité, et resta chez elle jusqu'au départ du vaisseau qu'il avait frêté pour le Maryland, et qui mit à la voile le vendredi 8 avril 1791, emportant avec la colonie de Saint-Sulpice, le jeune vicomte de Chateaubriant.

A Dinan plusieurs ecclésiastiques du collège réclamaient des conseils. Il aurait vivement désiré se rendre auprès d'eux. Mais les dispositions hostiles de la municipalité qui s'étaient encore envenimées depuis que ces ecclésiastiques avaient adhéré publiquement à l'*Exposition des principes* ne lui permettaient guère de tenter ce voyage. Il crut même, sans doute à la suite de tracasseries contre les

prêtres demeurés fidèles, devoir quitter Saint-Malo et se retira à la campagne; peu après, il passa dans l'île de Jersey, et y demeura tout le mois de mai; son zèle n'y fut pas oisif.

« J'ai quelque lieu de m'applaudir, écrit-il le 23 mai, d'être venu dans ces cantons. Quoi qu'en passant, j'ai trouvé plus d'une occasion d'y faire le bien; hier, j'ai eu la consolation d'annoncer à une petite troupe choisie, la vérité, dans une île où, depuis plusieurs siècles, on n'avait fait entendre que des paroles de mensonge. C'était, il est vrai, à un petit nombre et en secret; mais j'aime à penser que, dans peu d'années, on pourra le faire d'une manière plus publique. Demain, s'il plaît au Seigneur, je recommencerai. Depuis que je suis ici, je n'ai pas passé un seul jour sans dire la sainte messe, et je n'en ai point dit sans donner la communion à cinq ou six personnes... »

Dans les premiers jours de juin, il était de retour en Bretagne, et se rendait au château de Limoëlan, où habitait son frère. Il se proposait d'y voir plusieurs prêtres qui, avant de lui donner leurs noms, avaient besoin d'être instruits plus complètement. Mais un événement inattendu rompit toutes ses mesures et précipita son départ.

Le jour de la Pentecôte, 12 juin, il fut invité à prêcher dans l'église de la paroisse sur laquelle est situé le château de Limoëlan. Le prêtre légitime n'avait pas encore été remplacé; mais d'un jour à l'autre, il fallait s'attendre à voir l'église envahie par le faux pasteur, et les âmes simples des fidèles exposées aux périls du schisme. « J'ai cru, écrit le P. de

Clorivière, qu'il était de mon devoir de dessiller les yeux de ces bonnes gens, qui n'étaient guère instruits du danger où ils sont, et qui par là même, ne pouvaient se défendre d'y tomber. Je l'ai fait avec tous les ménagements que j'ai crus nécessaires, mais j'ai dit assez fortement la vérité pour qu'ils pussent m'entendre... Ce discours a paru faire impression sur les esprits... mais tous n'en ont pas tiré le même fruit. On a envenimé l'esprit des clubistes du chef-lieu du district. On devait venir m'enlever de nuit. La crainte les a retenus. Pour nous, nous dormîmes fort tranquillement; mais le lendemain, différents avis nous firent connaître le danger. On ne doutait point que la nuit suivante, qui était celle du lundi au mardi, on ne vînt en force assiéger le château. J'ai cru qu'il était prudent de veiller à ma sûreté, et lundi, à dix heures du soir, j'ai été prendre gîte chez un ami, d'où je me suis rendu ici (à Rennes) dans la journée. »

Ces précautions étaient loin d'être inutiles. A cette époque-là même, plusieurs prêtres étaient renfermés au couvent des Carmes, à Brest, uniquement pour avoir refusé le serment à la *Constitution civile du clergé*. Le curé de Plaintel, M. Cormaux, n'échappa qu'à peine à un sort semblable. La veille de la Pentecôte, il avait reçu l'ordre de cesser immédiatement l'exercice de ses fonctions. Il voulut cependant dire la messe, le lendemain, dans une église succursale, et faire faire la première communion à plusieurs enfants; mais comme il se disposait à revêtir les ornements sacerdotaux, on accourut en toute hâte l'avertir que les gendarmes étaient à sa

poursuite; il n'eut que le temps de s'enfuir et de se mettre en sûreté[1].

A Rennes, le P. de Clorivière ne savait trop à quoi se résoudre. Il attendait des nouvelles de Limoëlan. « Si j'en reçois de mauvaises, ou si je n'en reçois point, je crois que je me déterminerai à partir sur le cheval que mon frère m'a donné, en cas que j'en eusse besoin. Il me vient à l'esprit, ajoutait cet homme de foi, que Dieu a permis tout cela, afin de hâter mon départ pour un endroit où peut-être ma présence sera plus utile qu'ici. »

Ce furent de mauvaises nouvelles qui arrivèrent; il se mit en route sur le champ. Le voyage fut pénible et périlleux; il n'avait qu'un faux passeport que lui avait prêté un de ses amis, et qui néanmoins le tira d'affaire dans deux municipalités où on avait voulu l'arrêter. « Son bon ange, dit-il, le conduisit comme par la main, et il eut deux fois le bonheur de célébrer. » En arrivant à Versailles, il trouva toute la ville dans une étrange fermentation, parce qu'on venait d'y apprendre la nouvelle de l'évasion du roi. L'exaspération du peuple, habilement fomentée par les meneurs, était extrême, et l'on pouvait craindre qu'au retour du malheureux monarque elle ne se portât aux plus déplorables excès. « Les ordres sont donnés, écrivait le P. de Clorivière, pour que l'entrée dans Paris soit paisible, mais les ordres seront-ils exécutés?... Prions et souffrons. »

En effet les crimes succédaient aux crimes. Les hommes qui disposaient alors du gouvernement de

1. *Histoire de la persécution révolutionnaire en Bretagne*, par M. l'abbé TRESVAUX... T. I, p. 268.

la France poursuivaient leur guerre impie contre Dieu et contre son Eglise, et multipliaient leurs blasphèmes et leurs provocations sacrilèges. Le 30 mai, jour anniversaire de la mort de Voltaire, l'Assemblée décréta que les restes de cet impie seraient transférés au Panthéon. La cérémonie eut lieu le lundi 11 juillet. Le P. de Clorivière signale avec épouvante « ce triomphe infamant du plus grand ennemi de Jésus-Christ. Il y a longtemps qu'on le disait, écrivait-il le jour même; je ne pouvais le croire; mais le mystère d'iniquité s'accomplit; on foule aux pieds Jésus-Christ; on déifie le vice et la scélératesse! »

Il s'était fixé en face du séminaire des Irlandais; il occupait une maison où il vivait « dans la solitude, et où il se trouvait très en repos au milieu du tumulte. » Pendant son absence, la Société naissante avait grandi; elle n'avait point eu jusqu'alors de nom propre; il en avait maintenant un à lui donner, celui de Société du Cœur de Jésus. Il en avait eu la pensée, et comme l'inspiration, à Limoëlan, à la dernière fête de la Pentecôte. Ce nom fut accueilli avec transport par tous les associés, comme une promesse de protection pour les jours mauvais qui s'annonçaient. C'était trois ans avant que la Société du même nom, fondée par l'abbé Tournely, prît naissance en Allemagne.

L'Archevêque de Paris, Mgr de Juigné, informé de ces heureux débuts par Mgr de Pressigny et par M. l'abbé de Floirac, grand-vicaire du diocèse, les encourageait de loin, et tout en recommandant « la plus grande circonspection pour ne s'adresser qu'à

des personnes dont on fût parfaitement sûr, » il écrivait que cette œuvre « lui paraissait devoir beaucoup contribuer à la gloire de Dieu, et à la conservation de la religion et de la piété. »

Dès lors une impulsion nouvelle lui fut donnée. Le premier plan fut examiné de nouveau, et modifié dans le sens des observations que l'expérience et une étude attentive avaient suggérées au P. de Clorivière. Cependant il demeura le même dans sa substance, et l'Institut de la Compagnie de Jésus continua de lui servir de base. Ce second plan fut imprimé, et suivant la coutume constante du fondateur de soumettre tous ses actes au jugement de l'autorité épiscopale, il fut envoyé à Mgr de Juigné et à Mgr de Pressigny, qui lui donnèrent l'un et l'autre leur approbation. « Après cette rédaction du plan, écrit le P. de Clorivière, on fit des conférences sur les vœux de religion, et sur la manière de les observer. On y développa toutes les règles du Sommaire des Constitutions de saint Ignace, en insistant sur les points dont l'observance nous était commune avec la Compagnie de Jésus. On y traita aussi de l'accroissement de la Société naissante; mais on procédait en ce point avec beaucoup de circonspection. »

Les conférences se poursuivirent jusqu'au mois d'août. La Société du Cœur de Jésus comptait alors une trentaine de membres. Mais dans l'effervescence où la journée du 10 août, la déchéance du roi et les plus absurdes calomnies répandues contre le clergé avaient jeté les passions antireligieuses et révolutionnaires, il ne fut plus possible de les continuer. Dès le lendemain du 10 août, un grand nombre de

prêtres avaient été arrêtés et enfermés, les uns au séminaire de Saint-Firmin, les autres dans l'ancien couvent des Carmes, victimes réservées aux prochains égorgements que prépare la Commune de Paris. Il parut donc absolument nécessaire de se mettre en sûreté. Tous, hélas, n'échapperont pas aux visites domiciliaires, et plusieurs grossiront le nombre des martyrs, aux horribles journées de septembre. Mais la Société était constituée; elle avait son but bien défini, ses règles, ses moyens d'action, l'approbation de deux évêques; elle pouvait avec plus de confiance affronter la tempête et attendre des jours meilleurs.

❈

LIVRE IV

DE LA RÉVOLUTION A L'ARRESTATION DU P. DE CLORIVIÈRE ET A SA DÉTENTION AU TEMPLE

1792-1804



CHAPITRE PREMIER

LES JOURNÉES DE SEPTEMBRE
LE P. DE CLORIVIÈRE SE RETIRE A VILLERS-SOUS-SAINT-LEU
ET RENTRE BIENTOT A PARIS - LA TERREUR
DEUX MARTYRS : M. CORMAUX ET MADAME DES BASSABLONS

1792-1794

Vers la mi-juillet de l'année 1792, deux prêtres montaient les pentes de la colline de Montmartre et allaient s'agenouiller devant l'autel du glorieux apôtre des Gaules, saint Denis. Ils prièrent longtemps et avec ferveur; quand ils se relevèrent, une joie surnaturelle illuminait leurs visages. A l'approche de jour en jour plus menaçante de l'orage, ils étaient allés demander, non la grâce d'échapper à ses coups, mais la force de l'affronter sans crainte, et de mourir. Leur malheureuse patrie avait besoin, pour arrêter les vengeances divines, d'un sang innocent; ils étaient venus offrir le leur. Ces deux prêtres étaient M. Gabriel Desprez, grand vicaire du diocèse de Paris et M. Cormaux, l'ancien curé de Plaintel, l'un et l'autre de la Société du Cœur de Jésus.

Quelques jours plus tard, M. Desprez, que son titre désignait naturellement aux recherches de la

Commune de Paris, était arrêté et enfermé aux Carmes avec près de deux cents ecclésiastiques, que les perquisitions domiciliaires avaient successivement entassés dans cette étroite enceinte pour le prochain sacrifice. Tous les ordres de l'Eglise comptaient des représentants dans cette troupe généreuse : l'épiscopat, le clergé séculier et régulier. On connaît l'histoire des affreux massacres de septembre. Le sang coula à la fois aux Carmes, au séminaire de Saint-Firmin, dans les prisons de la Force et de l'Abbaye. Un très petit nombre de prêtres échappèrent à la mort; tous les autres scellèrent leur foi de leur sang.

Le grand vicaire de Paris eut promesse de la vie sauve, s'il voulait prêter le serment de la liberté et de l'égalité, imposé le 14 août par un décret de l'Assemblée : beaucoup d'ecclésiastiques jugeaient que ce serment n'était point illicite, et l'avaient eux-mêmes prêté; mais la conscience de M. Desprez le rejeta avec horreur; il aima mieux mourir. Avec lui, tombèrent, soit aux Carmes, soit à Saint-Firmin, trois autres prêtres de la Société du Cœur de Jésus; nous n'avons pu découvrir leurs noms avec une entière exactitude[1]; qu'importe! Ils sont écrits

1. Parmi les premiers compagnons du P. de Clorivière, il en est un qui portait le nom de Lanier; or, au nombre des victimes égorgées au séminaire de Saint-Firmin, on trouve aussi un prêtre, appartenant à la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, et appelé Lanier; est-ce le même? De plus, dans un petit écrit destiné à combattre la légitimité du serment de la liberté et de l'égalité, le P. de Clorivière, citant la noble conduite de M. Desprez, associe à son nom celui de deux autres prêtres, Olivier Lefebvre, confesseur des religieuses de la Miséricorde, et Charles-François Legué, ancien

dans le ciel, au glorieux catalogue des témoins de Jésus-Christ : « Je regarde comme bienheureux le sort de nos frères, » écrit le P. de Clorivière, en apprenant leur mort, « et la confiance que j'ai de leur bonheur ne me permet pas de prier pour eux... »

Comment lui-même n'avait-il pas été arrêté et conduit aux Carmes? Sa qualité de prêtre sans fonction officielle ne pouvait pas le défendre : la haine ne faisait plus de distinction entre les prêtres *fonctionnaires publics* soumis au serment et les autres. Il n'ignorait pas que son nom et son adresse étaient connus; cependant il n'avait pas cru devoir changer de domicile, ni se cacher. « Nous sommes au Seigneur, et non pas à nous, écrivait-il. Il peut disposer de nous selon son bon plaisir; mais aussi, s'il veut nous conserver, tous les méchants, secondés de la rage des enfers, ne pourront nous nuire; il ne tombera pas sans sa volonté un seul cheveu de notre tête. Priez l'Esprit-Saint que, lorsqu'on viendra nous visiter, il me mette à la bouche ce que je dois répondre. »

La visite dont il parle ici ne se fit pas attendre. Il occupait un petit appartement, au troisième étage d'une maison située au faubourg Saint-Victor, et avait pour le servir un bon frère de la Doctrine chrétienne qui lui était très attaché. Il venait de

Jésuite, il les loue d'être morts en refusant le serment. Tous les autres martyrs l'avaient également refusé; les nomme-t-il de préférence parce qu'ils étaient des siens? Nous aurions ainsi la liste complète de ces généreuses prémices, qui faisaient dire au P. de Clorivière que « la Société avait pris possession du ciel avant d'être encore bien formée sur la terre. »

quitter sa chambre et il se disposait à sortir quand il rencontra les gens de la police. Ceux-ci, le prenant pour le frère, lui demandent brusquement si le citoyen Clorivière n'est pas chez lui? — « Non, » répondit le Père avec beaucoup de sang-froid; et comme ils semblaient incertains de ce qu'ils avaient à faire : « Si vous voulez l'attendre, leur dit-il, je vais vous ouvrir la porte de son appartement, dont j'ai la clef. » La Providence permit qu'ils se contentassent de cette réponse; ils s'en allèrent, en se promettant de revenir à un moment plus favorable[1]. Le P. de Clorivière ne crut pas devoir s'exposer une seconde fois à cette épreuve. Du reste ses amis le pressaient de partir et de se mettre en sûreté. Il reprit le pseudonyme de Poiseaux, sous lequel il s'était déjà couvert précédemment, et se retira non

1. *Cf. Notices historiques...* p. 19. Cette alerte, ou peut-être une autre, est racontée d'une manière différente et plus originale dans les souvenirs du F. Mallet sur le P. de Clorivière. « Un beau jour, dit le F. Mallet, il fut dénoncé à la police; il était rue des Postes, nº 16; on vint pour le prendre; mais la Providence veillait sur lui et il échappa. Voici comment : Les citoyens se présentent à la maison et demandent à la portière si elle n'avait pas quelque calotin chez elle. Cette femme avait été longtemps domestique d'un général, et il ne lui coûtait rien de dire des gros mots, des b... et des f... « Est-ce que cela me regarde? Est-ce que je demande aux personnes ce qu'elles font? Vas-y voir. » Et ils montent l'escalier. Elle les rappelle et leur dit : « Ecoute, citoyen. Dans telle chambre, il y a un monsieur qui n'a pas la tête à lui, et s'il prend son p... de chambre, et qu'il te le f.. par la tête, ne viens pas me f... des sottises, entends-tu? » Ils montent et ouvrent la porte bien doucement. Le Père, les voyant, demande en bégayant : « Qu'est-ce que vous voulez? » Ils eurent peur et ils descendirent. Ce fut fini. » Ce qui donne de l'authenticité à ce récit, c'est ce qu'ajoute le Frère : « J'ai vu cette femme, dit-il, je lui ai porté et donné des secours en reconnaissance de la part du Père. » *Souvenirs du F. Mallet.*

loin de Paris, à Villers-sous-Saint-Leu, dans un château où l'un de ses parents lui avait offert l'hospitalité[1]. Aussitôt commença, entre lui et ses amis, une correspondance que les circonstances obligeaient à une grande discrétion, mais où les intéressés se comprenaient suffisamment. Quand on avait des occasions sûres, on en profitait pour se parler à cœur ouvert.

L'absence ne tarda pas à lui peser et, dès le 24 septembre, il témoigna le dessein de retourner prochainement à Paris. « Votre lettre, écrit-il à Mlle de Cicé, m'a fait le plus grand plaisir et m'a tiré d'une grande inquiétude; car, quoique tranquille sur mon compte, je ne l'étais pas également sur vous... » Changeant alors de personnage, il feint d'être la mère de sa correspondante. « J'ai dit de vos nouvelles à votre mère, et je vais vous dire des siennes, comme elle m'en a chargé. L'air de la campagne lui a fait du bien; on prend bien soin d'elle; elle se promène et ne se ressent plus de l'incommodité qu'elle avait quand elle vous a quittée; elle est, grâce à Dieu, aussi bien que son âge le comporte. Elle voudrait s'en retourner samedi prochain, qui est ici jour de saint Michel. Deux bonnes raisons la portent à le choisir, d'autant qu'elle serait enchantée de se trouver à Paris le dimanche... Si la chose ne pouvait se faire, la bonne dame remettrait son départ à mardi, 2 octobre, jour des Anges gardiens. C'est

1. En 1715, M. de Mascranni, marquis de Paray en Champagne, comte de Château-Chinon, seigneur d'Hermé, de Villers-sous-Saint-Leu, etc., avait épousé Mlle Picot de Clorivière, tante du P. de Clorivière.

aussi un jour remarquable pour elle, et pour lequel elle a bien de la dévotion. » (C'était l'anniversaire de son ordination). « Mais comme elle aime et estime beaucoup sa fille, elle s'en rapporte à sa discrétion; s'il y a quelque inconvénient à son retour, elle souhaite qu'on le lui mande à la même adresse sans perdre de temps, parce que les lettres sont deux jours en route, avant d'être rendues[1]. »

En effet, ce n'était pas le temps de revenir à Paris; il convenait plutôt, ce semble, de fuir une terre sur laquelle pesait la malédiction de Dieu. Les massacres de septembre avaient eu un affreux contre-coup dans les provinces. A ce moment même, toutes les routes étaient couvertes de prêtres condamnés à l'exil ou à la déportation, parce qu'ils avaient refusé de reconnaître par serment la *Constitution civile du clergé*. Le 21 septembre, la Convention avait remplacé l'Assemblée législative, et inauguré son règne par la proclamation de la République et la mise en accusation du malheureux Louis XVI.

Malgré tout, le P. de Clorivière avait hâte de reprendre sa place au milieu des siens, et de s'ensevelir dans la retraite que sa fidèle pénitente lui avait préparée. Il lui écrit le 30 septembre : « Vous faites, Mademoiselle, tout ce qu'on peut attendre de la meilleure des filles, et Madame votre mère me charge de vous en témoigner toute sa satisfaction... » Parlant ensuite de son réduit qui paraissait bien misérable. « La personne, dit-il, se trouverait à

1. *Lettre du 24 septembre 1792.*

merveille dans le petit cabinet près du grenier ; je croirais même qu'elle s'y trouverait mieux qu'ailleurs... Vous lui ferez une grande grâce si vous la satisfaites en cela... »

Cependant il ne demeurait pas oisif au château de Villers : l'étude, surtout celle de l'Ecriture Sainte, occupait ses loisirs. Il nous reste de cette époque un petit écrit inspiré par les événements dont la France était alors le théâtre. Il a pour titre : *Pensées détachées sur les progrès de la raison, sur l'accroissement ou le dépérissement des lumières.* C'est une sorte de procès fait au XVIIIe siècle, qui avait la prétention d'être le siècle des lumières, parce qu'il était le siècle de la philosophie et de la raison émancipées de Dieu et de la foi, et qui en réalité demeurera dans l'histoire le siècle de la décadence intellectuelle et morale, et que ses dernières années voueront à l'exécration.

Le 8 octobre, le P. de Clorivière est encore loin de Paris ; il mande à sa correspondante : « Ne soyez pas inquiète de ma santé ; l'air de la campagne l'a tout à fait rétablie et, si les choses allaient mieux, surtout pour ce qui regarde la religion, je me trouverais assez bien où je suis. Bénissons Dieu de tout... *A chaque jour suffit sa peine.* C'est une devise évangélique qui m'a toujours plu et qui nous épargnerait bien des soucis si nous étions fidèles à la suivre dans la pratique. Donnez-moi des nouvelles de Paris et surtout des vôtres qui m'intéressent infiniment...

« Du lieu de ma retraite.

« LE SOLITAIRE. »

Cette lettre est la dernière écrite de la campagne par le P. de Clorivière; bientôt après, il quittait Villers et courait « droit au refuge » préparé pour le recevoir, au n° 11 de la rue Cassette. C'était un passage étroit, habilement dissimulé entre deux murailles, et qui devait échapper aux perquisitions les plus rigoureuses.

En pénétrant dans ce réduit, son premier soin fut d'y dresser un autel, afin d'offrir la victime qui consolait les catacombes. Il passera plusieurs années dans cette douce intimité et cette sorte de tête à tête avec le divin Sauveur. Il donnera le jour à l'étude et à la prière, la nuit à un court sommeil; ou bien il ira visiter, assister les malades et les moribonds, et leur porter les secours de la religion. Le plus grand secret entoure sa retraite : un petit nombre de personnes seulement sont dans la confidence. Mais le cercle des initiés s'étend peu à peu et l'on se demande comment la police, alors si soupçonneuse, ne prit jamais ombrage du va-et-vient qui devait se faire au n° 11 de la rue Cassette. Une carte de civisme était rigoureusement exigée pour circuler avec sécurité dans les rues. Le P. de Clorivière, ne pouvant décliner ni son nom, ni sa qualité, aurait eu besoin d'un subterfuge pour se la procurer; il aima mieux s'abandonner à la conduite de la Providence. Du reste, il ne sortait jamais sans de graves raisons. Mais aussitôt qu'il avait reconnu la nécessité de répondre à un appel, ou d'aller lui-même offrir des services qui pouvaient être utiles, il n'hésitait plus.

« Quand il me fallait sortir de ma retraite de la rue Cassette, racontait-il plus tard, je commençais

par me prosterner devant l'autel que j'avais dressé au bout de mon étroite cellule, et où j'avais le bonheur de célébrer tous les jours les saints mystères; puis je prenais ma petite statue en bois de la sainte Vierge, dans une poche secrète, où je plaçais Notre-Seigneur à côté de sa sainte Mère quand je le portais aux malades, et je disais : « A vous, ma bonne mère, de garder maintenant votre divin Fils; car je ne puis rien, vous le voyez, pour sauvegarder mon précieux trésor; » puis aux saints Anges : « A vous de marcher devant votre Seigneur et votre Reine, comme vous faisiez à la fuite en Egypte... » Et j'affrontais ensuite sans crainte les dangers du voyage, même par les faubourgs et boulevards[1]. »

Cette héroïque et filiale confiance ne fut jamais trompée. Nous verrons qu'à l'exemple de leur père, les prêtres de la Société du Cœur de Jésus savaient

1. Beaucoup de prêtres, restés à Paris pendant ces tristes jours, donnaient le même exemple. Un anonyme (qui paraît être Joseph de Limoëlan, neveu du P. de Clorivière) dit à propos de la réclusion de son saint oncle et de ses courses apostolique : « Quelque limité que fût le nombre des personnes auxquelles on se communiquait dans ce temps, il était encore grand en soi et relativement aux conséquences qui pouvaient en résulter; mais il est admirable, et c'est un trait qui doit laver l'universalité de notre nation des crimes d'alors, que, malgré l'astuce, la rage et les perquisitions des impies, ils ne découvrirent pas la dixième ni la vingtième partie des prêtres qui étaient cachés dans Paris, preuve que la masse de la population ne participait pas aux horreurs qui se commettaient, surtout quand le nombre de ces prêtres cachés était tel qu'il n'y avait peut-être pas de citoyens si abandonnés qu'ils ne pussent encore, s'ils l'avaient voulu, obtenir accès près d'un de ces prêtres pour se confesser en danger de mort. Les prisons mêmes et les hôpitaux en recélaient sous divers déguisements... Ils se mettaient sous la garde de Dieu, et se confiaient à la vertu, à la piété, à l'honneur qui n'avaient défailli en France que dans un petit nombre de furieux. »

aussi se montrer intrépides, et quand il le fallait, saintement téméraires. En attendant, l'orage les avait dispersés.

Sœur d'émigrés, Mlle de Cicé, la fidèle et dévouée pénitente du P. de Clorivière, tombait directement sous le coup de la terrible loi, dite *des suspects*. Son inaltérable confiance en Dieu et sa charité, qui ne s'occupait que des pauvres, la sauvèrent de tout péril. Elle écrivait à une de ses amies en 1793 : « Ne songez point à l'avenir avec inquiétude; à chaque jour suffit son mal. Répondez à toutes les appréhensions qui vous viennent : Le Seigneur y pourvoira. Rappelez-vous encore ce mot de Notre-Seigneur à sainte Catherine de Sienne : « Pense à moi, et je penserai à toi. » Mes enfants, disait-elle encore aux personnes qu'elle avait associées à ses bonnes œuvres, ne nous occupons point d'affaires politiques; prions; c'est le seul soin que le ciel ait départi aux femmes. » La maison où elles se rassemblaient avec précaution, de temps en temps, pour s'édifier ensemble et se fortifier, était un cénacle où les exercices spirituels, l'oraison, la lecture, les retraites elles-mêmes avaient leur place marquée. Le Saint-Esprit suppléait à l'insuffisance des moyens par une plus grande effusion de sa grâce : « On nous lisait, raconte l'une d'entr'elles, la retraite du P. Bourdaloue, et nous la méditions toutes ensemble devant le saint Sacrement. Jamais je n'avais si bien compris la griéveté du péché, les bienfaits de Dieu envers nous, mon ingratitude et mes misères spirituelles. »

Cependant la protection de Dieu, qui s'étendait

d'une manière visible sur la Société du Cœur de Jésus, ne voulut pas lui envier l'honneur du martyre ; et le nom de M. Cormaux vint dans le courant du mois de juin 1794 s'ajouter au martyrologe déjà ouvert aux journées de septembre 1792.

Nous connaissons déjà M. Cormaux, l'ancien curé de Plaintel. Après avoir été chassé de sa paroisse, il était resté huit mois entiers caché dans une retraite aux environs de Quintin; puis, sur l'invitation du P. de Clorivière, il était venu à Paris dans les premiers jours de novembre 1791. Là, il avait trouvé plus de liberté qu'en Bretagne, et il s'était mis aussitôt à travailler, et surtout à prêcher. La chaire était « sa folie, » comme il disait lui-même : « ...La volonté de Dieu est que je prêche... Les âmes sont d'un si grand prix! » Tout le carême de l'année 1792, il ne cessa de donner des retraites; la semaine de la Passion, il se dépensa tellement que ses forces le trahirent, et que l'obéissance dut lui commander le repos. Il se retira chez les Annonciades de Saint-Denis.

Une grande tentation vint alors l'assaillir. Dans un élan de ferveur, il avait prié le P. de Clorivière de lui désigner une personne de laquelle il pût dépendre en toute chose. Il fut d'abord d'une obéissance scrupuleuse ; il n'aurait pas fait la plus petite démarche, donné une pièce de monnaie, sans en avoir demandé et obtenu la permission. Mais son caractère ardent, qui n'avait presque point connu de frein jusque là, ne tarda pas à se révolter contre une sujétion si complète. « Pendant six semaines, raconte son historien, il fut violemment tenté d'écrire qu'il ne se

sentirait jamais le courage de faire le vœu d'obéir toujours, et qu'il renonçait à être membre d'une Société où il ne pouvait, ni rien donner, ni suivre les mouvements de son zèle[1]. »

La tentation se dissipa aussitôt qu'il l'eut découverte à ceux qui devaient le conduire; il devint même si obéissant qu'il paraissait n'avoir plus de volonté propre. Au mois de juillet, il alla, comme nous l'avons vu, avec M. Desprez, grand vicaire de Paris et, comme lui, membre de la Société du Cœur de Jésus, offrir sur les hauteurs de Montmartre le sacrifice de sa vie. Quand il apprit la mort du grand vicaire, il se jeta à genoux tout en larmes : « Ah! mon ami, s'écriait-il, vous n'êtes plus! Vous êtes heureux! Vous avez mieux prié que moi, vous avez été écouté. Hélas! je n'étais pas digne d'une pareille faveur!... » Pendant plusieurs jours, il fallait en quelque sorte le garder à vue, tellement il avait soif du martyre. Il saisissait toutes les occasions d'aller à Paris : « Nous parlerons de Dieu, disait-il à la personne qui devait l'accompagner; nous prêcherons. » Il passait un jour auprès du lieu où la Convention tenait ses séances. Un pauvre lui demanda l'aumône pour l'amour de Dieu; ce nom, que l'on n'entendait plus que mêlé aux blasphèmes, le transporte de joie : « Pour l'amour de Dieu, s'écria-t-il; oui, oui; » et lui donnant l'aumône : « Oui, mon cher frère, dit-il; il faut tout faire pour l'amour de Dieu; souffrez pour l'amour de Dieu, vivez pour l'amour de Dieu, mourez pour l'amour de Dieu. »

1. *Vie de M. Cormaux*, p. 76.

Le 13 juillet 1793, « un homme infâme pour ses crimes, raconte le P. de Clorivière, et en particulier pour l'atrocité de son caractère, » fut assassiné par Charlotte Corday. « Cet homme, ajoute-t-il, que personne ne pouvait supporter pendant sa vie, on eut l'effronterie de le substituer à Jésus-Christ... On lui fit des obsèques toutes payennes... on distribuait en son honneur des gâteaux, on faisait des libations, on brûlait de l'encens, et des hommes gagés qui marchaient gravement devant son cercueil, s'arrêtaient de temps en temps, baisaient le cercueil et s'écriaient, en se prosternant et en se frappant la poitrine : *Il est mort pour nous*.... On ne rougit pas d'exprimer, d'une manière plus claire encore, le parallèle blasphématoire et sacrilège qu'on voulait faire de cet homme avec le Sauveur du monde. On lit cette inscription gravée en gros caractères dans l'église de Saint-Eustache, autrefois une des plus grandes paroisses de Paris : *Jésus-Christ est venu établir la religion; Maraт a détruit le fanatisme*. On a multiplié les images et les portraits de ce malheureux. Dans plusieurs endroits publics, on a mis son image à la place de celle de la Mère de Dieu; on dit même que, dans quelques églises, on l'a placée sur le tabernacle, à la place du crucifix[1]... »

Le P. de Clorivière ne parle pas ici d'une autre profanation qui fut encore, s'il est possible, pour les âmes pieuses, l'objet d'une plus sensible douleur. Dans le jardin du Luxembourg, on avait dressé une

1. *Commentaire* (manuscrit) *sur l'Apocalypse*, T. VI, 1re partie, p. 71.

espèce de reposoir pour offrir le cœur de Marat à la reconnaissance et à la vénération du peuple. Un orateur avait lu un discours dans lequel il mettait en parallèle le Cœur de Jésus-Christ et le cœur du monstre, et disait que tous deux avaient *les mêmes droits aux hommages des hommes*. Mais un autre orateur avait été blessé de cette comparaison, et renouvelant le crime des Juifs qui avaient préféré Barabbas à Jésus : « Marat, s'était-il écrié, n'est pas fait pour être comparé avec Jésus[1].... »

Tous les amis du divin Sauveur des hommes frémirent à la nouvelle de cette horrible injure faite au Cœur infiniment saint et infiniment aimable, et par leurs larmes, par leurs prières, par leurs souffrances, par leurs protestations d'amour, ils s'efforcèrent de le consoler, de lui faire réparation, et de détourner des coupables les coups de sa colère.

A qui ce devoir de réparation convenait-il mieux qu'à la petite Société du Cœur de Jésus? Il serait impossible de dire la douleur de M. Cormaux quand il apprit cette sacrilège parodie. Pendant trois jours entiers, il parut absorbé et hors de lui-même; rien ne pouvait le tirer de son accablement. Il fallait lui faire une sorte de violence pour qu'il prît un peu de nourriture. Il était presque toujours dans sa chambre, versant des larmes, prosterné devant l'autel et ne cessant de demander miséricorde. Le premier vendredi du mois suivant, qui était le 2 août 1793, fut destiné par lui à une réparation plus solennelle. La petite communauté de religieuses, chez lesquelles

1. DAUBAN. *La Démagogie en 1793 à Paris*, p. 302.

il était caché, fut invitée à passer ce jour-là dans les exercices de la pénitence, et dans une oraison plus prolongée devant le saint Sacrement. La journée s'ouvrit par une amende honorable. La prière, le silence, le jeûne et d'autres mortifications la remplirent tout entière. Vers le soir, il y eut une seconde amende honorable; elle ne dura pas moins de trois quarts d'heure. Tous les assistants fondaient en larmes. M. Cormaux, la corde au cou et s'abandonnant à toute l'ardeur de son amour blessé, fit éclater de la manière la plus touchante les sentiments dont son cœur était pénétré. Il pria son adorable Sauveur de ne pas le laisser survivre à tant d'abominations, et de le recevoir comme une victime d'expiation; il protesta qu'il était prêt à endurer les plus affreux tourments et la mort la plus cruelle, pour obtenir aux coupables grâce et miséricorde. En terminant, il exhorta ceux qui étaient présents, à faire à Dieu le sacrifice de ce qui leur coûtait le plus, et après les avoir abandonnés un instant à leurs réflexions, il donna au milieu de l'émotion de tous, la bénédiction du saint Sacrement.

Les généreux désirs du saint prêtre allaient être exaucés. M. Cormaux avait traversé les sept premiers mois de l'année 1793 sans avoir été arrêté une seule fois. La Providence veillait sur lui d'une manière spéciale. Il ne craignait pas de faire quelque ministère; une fois même il avait donné aux religieuses qui l'abritaient sous leur toit une retraite, et plusieurs personnes du voisinage l'avaient suivie. Mais au commencement du mois d'août, peu après la cérémonie de réparation dont nous venons d'être

témoins, il apprend qu'une religieuse de Pontoise, connue de lui, était dangereusement malade et n'avait personne pour l'assister. Il n'hésite pas à se mettre aussitôt en route, console la malade, lui administre les sacrements de l'Eglise, et du même coup a le bonheur d'entendre les confessions d'un certain nombre de personnes demeurées fidèles, et de leur donner la sainte communion. Le 9, il reprend le chemin de Saint-Denis; mais il est arrêté presque aussitôt, et ramené à la ville. Comment dire sa joie? Il donne libre carrière à son zèle, il prêche à ses compagnons de captivité et il en confesse plusieurs.

Le 15 août, fête de l'Assomption, avait été le jour fixé pour l'émission de ses vœux. Quelle plus belle occasion d'ajouter ces précieuses chaînes à celles dont les hommes venaient de charger ses mains? *Le prisonnier pour Jésus-Christ*, comme il s'appelait, ne la laissa pas échapper, et bientôt après, il fit savoir au P. de Clorivière « qu'il était à lui plus que jamais. »

De Pontoise, M. Cormaux fut transféré à Versailles. Il y arriva un dimanche, et vit une grande foule se presser devant l'église qui était ouverte. Il se signe avec respect, puis s'adressant au peuple : « Je suis prêtre, dit-il, on me conduit en prison, parce que je n'ai pas fait le serment qu'on exige; j'en bénis le Seigneur; on ne doit jamais agir contre sa conscience. Mourir plutôt que de pécher; oui, mourir plutôt que d'offenser un Dieu notre Créateur qui mérite, par tant de titres, tout notre amour. » Traduit devant ses juges, il les jeta dans l'étonnement, et leur imposa une sorte de respect par la liberté tout apos-

tolique avec laquelle il leur répondit. On s'aperçut qu'il cachait quelque chose sur sa poitrine. « C'est mon crucifix, dit-il; c'est l'image de mon cher Sauveur. Ah! si nous avions une foi plus vive!.. Comment des chrétiens peuvent-ils ne pas répondre à son amour? Comment peuvent-ils l'outrager dans sa majesté, dans ses bienfaits? Comment peuvent-ils blasphémer son saint nom? »

Le prêtre qui a écrit sa vie, M. Lassausse, prêtre de Saint-Sulpice, était alors à Versailles; il fut arrêté et jeté dans la même prison que le missionnaire; c'était celle dite des Récollets. Les rapports les plus intimes ne tardèrent pas à s'établir entre les deux captifs. Le nouveau venu, sur l'invitation de M. Cormaux, trouva moyen de faire pénétrer jusqu'à eux le Dieu qui console toute douleur. « Les deux cellules furent alors deux chapelles, et notre précieux trésor fut si bien caché, que malgré les visites fréquentes et rigoureuses que l'on faisait pour découvrir certaines lettres et d'autres papiers, on ne soupçonna jamais rien.... Nous nous enfermions pour faire la sainte communion avec autant de précautions qu'en prennent les méchants pour commettre un grand crime. Mais, ô mon Dieu, vous seul savez les douceurs ineffables dont notre cœur était inondé dans ces moments de bénédiction, où une créature peut dire, en parlant de son Sauveur : « Je tiens, je possède le Sauveur de mon âme. Jésus-Christ est avec moi et en moi! Qu'ai-je à craindre en possédant celui qui peut tout? »

L'ancien directeur des missions du diocèse de Saint-Brieuc ne sut pas résister à sa passion de

parler de Dieu et de prêcher. Son séjour de plusieurs mois dans sa prison fut comme une mission perpétuelle; il dirigeait les prêtres renfermés avec lui, et en ramena plusieurs qui avaient eu la faiblesse de prêter le serment schismatique de la *Constitution civile du clergé;* il confessait tous les jours à des heures réglées; « il donna même deux retraites auxquelles assistèrent quinze personnes; et ce qu'il y a encore de très surprenant, dit son historien, c'est que les observateurs de la maison, qui étaient en assez grand nombre, ne s'en aperçurent point. »

Quand il fut tiré des Récollets vers le commencement du mois de mai 1794, il fut accompagné par les regrets et par les larmes d'un grand nombre de détenus. La consommation de son sacrifice approchait. Il fut successivement renfermé à la maison d'arrêt de Versailles, puis à l'avenue de Saint-Cloud, à Chaillot, à la Conciergerie, à la prison du Plessis; partout fidèle à lui-même, parlant de Dieu et de l'éternité, le corps abattu par tant de secousses et de souffrances, mais l'âme toujours forte et intrépide. Enfin le grand jour arriva. M. Cormaux fut traduit devant le tribunal révolutionnaire. Les crimes dont il était coupable étaient de ceux qui ne trouvaient point grâce devant ces hommes de sang; il fut condamné à mort, le 9 juin 1794, et exécuté le même jour sur la place de la Bastille.

Quelque temps après, partageait le même sort et montrait le même courage, une généreuse chrétienne, compatriote et fille spirituelle du P. de Clorivière.

Mme Thérèse des Bassablons était née à Saint-Malo, le 3 décembre 1728. A l'âge de vingt ans, elle fut

mariée à M. Claude-Vincent des Bassablons. Dès le lendemain de ses noces, elle envoya à l'hôpital une somme de trois mille francs, que son mari lui avait abandonnée pour ses menues dépenses. Ce trait peint la vertu dominante de sa vie. Restée veuve de bonne heure, et n'ayant point d'enfants, elle se livra tout entière aux œuvres de charité; après avoir sacrifié sa bourse et son temps, elle se sacrifia elle-même. Elle entra dans la Congrégation des Dames de la Charité. A Saint-Malo, on l'appelait « la sainte. » Ceux qui la connaissaient mieux, disaient en parlant d'elle : « L'orateur ou l'écrivain qui publiera les vertus de Mme des Bassablons peut se livrer à toute son imagination; il n'exagèrera point en louant sa charité sans bornes, son humilité profonde. »

Quand éclata la Révolution, elle sut, comme directrice de la maison de la Providence, procurer du travail et du pain à près de six cents pauvres. La détresse des âmes la touchait encore plus que les souffrances des corps. Ses secours allaient jusqu'aux femmes de mauvaise vie, et comme on lui en faisait des reproches, elle se défendit de ses largesses comme s'était autrefois défendu saint Ignace : « Oh! si j'avais le bonheur de sauver une âme, que je serais heureuse? Mais quand je n'empêcherais qu'un péché mortel, ne devrais-je pas tout souffrir pour cela? »

La Terreur éclata bientôt; Mme des Bassablons avait une peur extrême de la mort; on la pressa d'émigrer; l'amour de ses pauvres la retint. Mais cette crainte était toute dans la partie inférieure de l'âme, et ne l'empêchait de remplir aucun des devoirs de la plus héroïque charité. Sa maison était ouverte

à tous les prêtres; elle pénétrait jusque dans les cachots, et portait aux prisonniers les secours qu'elle avait su se procurer. A la voir si ferme, si maîtresse d'elle-même, personne n'aurait deviné les frayeurs intimes contre lesquelles elle avait à combattre. C'était chez elle plus qu'une appréhension; c'était une sorte de certitude qu'elle mourrait de mort violente. Elle racontait que le P. de Bricourt, ancien Jésuite, le lui avait prédit, et depuis quinze ans, elle avait fait ses dispositions testamentaires[1].

Enfin, le jour fatal arriva. « Celle qu'on appelait *Notre-Dame-de-Bon-Secours*, qui n'avait peut-être pas laissé un seul grenier dans la ville de Saint-Malo où, pendant un demi-siècle, elle n'eût porté la paix et la consolation, » fut arrêtée par les ordres du proconsul Le Carpentier. Conduite le 13 avril 1793 à la maison d'arrêt, » elle y fut reçue comme une sainte. » Dans cette dure captivité, qui dura plus d'une année, Mme des Bassablons continua sa mission de charité et de zèle apostolique. Elle disait souvent, dans l'intimité, à une de ses amies : « Oui, je serai guillotinée; ils m'ont trop fatiguée avant que je vinsse ici, pour que ma vie ne se termine pas ainsi; » mais elle disait cela sans trouble, et bientôt elle reprenait son enjouement.

La ville de Saint-Malo était lasse des spectacles de sang que lui avait trop souvent donnés son féroce proconsul. Le Carpentier, pour contenter ses haines sans compromettre sa sécurité, prit le parti d'envoyer

1. Le P. Etienne Heurtault de Bricourt, né à Saint-Malo le 14 juin 1724, entré dans la Compagnie le 19 août 1740, et profès des quatre vœux en 1758.

au tribunal révolutionnaire de Paris ceux qu'il détenait encore en prison. Le 2 juin 1794, Mme des Bassablons fut dirigée sur la capitale en compagnie d'une trentaine de prisonniers, appartenant presque tous aux familles les plus honorables de Saint-Malo. Elle fut placée sur un fourgon d'artillerie, et n'arriva à Paris qu'après dix-huit jours d'un horrible voyage. La sentence ne pouvait être douteuse. Elle eut le bonheur de se confesser avant d'aller à la mort. Transfigurée par l'espérance et par la charité, elle devint un apôtre au milieu des condamnés. Ceux-ci semblaient s'attacher à sa personne pour paraître avec elle au tribunal de Dieu. « Ma bonne Mère, lui disaient-ils, aidez-nous[1]. »

1. *Cf.* l'abbé CARRON. *Vie des justes dans les plus hauts rangs de la Société.* T. IV, p. 293, *passim.*



CHAPITRE II

LA SOCIÉTÉ DU CŒUR DE JÉSUS PENDANT LA RÉVOLUTION.
LE P. DE CLORIVIÈRE FRAPPÉ DANS SA FAMILLE; SES OCCUPATIONS:
ÉTUDE SUR LA RÉVOLUTION;
SON CARACTÈRE D'UNIVERSALITÉ ET DE DURÉE,
SES CAUSES, SES REMÈDES.

1792 - 1801

Nous venons de voir comment tombaient les prêtres du Cœur de Jésus. Ceux qu'épargnait le fer étaient dignes des martyrs par leur courage et leur générosité.

Deux d'entre eux étaient cachés à Rouen; ils y demeurèrent tout le temps de la Révolution et y rendirent les plus grands services aux fidèles. L'un était un ancien chartreux, le P. Delange. Il était à son monastère d'Orléans, lorsque la tempête éclata; la faiblesse de sa santé le sauva de la déportation. Il s'établit alors à Rouen, et se fit inscrire comme peintre sur les registres de l'état-civil et, à la faveur de ce titre que son talent autorisait, il entrait sans éveiller de défiance dans les familles chrétiennes, et y portait avec les œuvres de son pinceau les secours et les consolations de son ministère. L'autre était un

saint prêtre du diocèse de Chartres, appelé Simon, qui se faisait passer pour instituteur. Pour éviter de donner l'éveil, les enfants qu'il avait rassemblés autour de lui avaient reçu la consigne de l'appeler *ma tante*. Avec la grâce de Dieu, le précieux secret ne fut jamais trahi. Mais l'école n'était qu'une œuvre secondaire destinée à voiler l'œuvre principale. Au besoin, M. Simon faisait tous les métiers. Il était fréquemment par voies et par chemins. Personne n'aurait pu le reconnaître dans le pauvre trameur que l'on rencontrait tout voûté dans les rues de la ville ou dans les sentiers de la campagne, un panier au bras, un bâton à la main. Il allait célébrer le saint sacrifice tantôt dans une retraite, tantôt dans une autre; les gens du voisinage étaient avertis avec précaution, et pendant que les uns faisaient la garde aux abords du sanctuaire improvisé, les autres assistaient à l'oblation de la sainte Victime, entendaient la parole de Dieu et recevaient le pain des forts.

Un jour, on vint le prévenir qu'un condamné à mort, touché du regret de ses fautes, réclamait le ministère d'un prêtre catholique. A cette époque, la persécution allait en diminuant, et la Terreur était sur son déclin; mais il n'y avait encore nulle sûreté à se montrer en public. Un des juges, qui connaissait la retraite de M. Simon, eut la pensée de l'introduire auprès du condamné, et il lui envoya deux soldats pour lui servir d'escorte. Quand on vit apparaître ces hommes armés, l'émoi fut grand dans le voisinage. La domestique accourt tout effarée : « Monsieur, on vient vous chercher pour vous conduire

à la mort. — Eh bien! ma fille, répondit tranquillement le saint prêtre; il faut être prêt à accomplir la volonté de Dieu; faites entrer ces messieurs; offrez-leur quelque chose, et assurez-les que dans un instant je serai à eux. » Il était alors occupé à entendre la confession de quelques fidèles. Quand il eut terminé, il alla se présenter aux soldats. Instruit du but de leur mission, il les suivit avec empressement et reçut les aveux du coupable. Touché des bonnes dispositions qu'il rencontra dans ce malheureux, il eut un vif désir de célébrer devant lui le saint sacrifice. Le juge qui l'avait fait venir, continuant ses bons offices, lui obtint l'autorisation nécessaire. Cependant le bruit s'en répandit dans la ville, et une foule sympathique se porta du côté de la prison, à flots si pressés qu'il fallut doubler les gardes. Quand l'homme de Dieu parut, des applaudissements et des acclamations retentirent; il fut reconduit en triomphe par ce pauvre peuple qui, depuis longtemps déjà regrettait sa religion et ses prêtres, et était heureux de saluer en lui un homme de cœur et un de ses meilleurs amis.

Un autre prêtre de la Société du Cœur de Jésus ne se signalait pas moins à Saint-Malo. Il avait été surpris à Paris par les événements d'août et de septembre 1792, et il n'avait échappé aux recherches qu'en se réfugiant, nous ne savons à quel titre, dans une demeure protégée par le nom d'un homme tristement célèbre, la maison d'une tante de Santerre. M. Vielle était âgé de vingt-sept ans; il appartenait au diocèse de Noyon, et était venu en Bretagne sur le témoignage qu'on lui avait donné dans son pays

de l'hospitalité généreuse des Malouins, et dans l'espérance d'y travailler au bien des âmes. Il ne tarda pas à connaître la Société du Cœur de Jésus, et aussitôt il sollicita et obtint son admission. Sa vie à Saint-Malo ne fut qu'une suite non interrompue d'actes de dévouement. Il se déguisait en portefaix, en matelot, en soldat, et chaque nuit, quelquefois même pendant le jour, il allait au chevet des malades et des moribonds les consoler et les préparer au dernier passage.

Il demeurait chez une pieuse veuve, dont la maison était comme le sanctuaire des fidèles de tout le quartier et y célébrait tous les jours la messe. Le comité révolutionnaire en fut instruit, on ne sait comment, et envoya aussitôt une troupe de soldats se saisir du prêtre. M. Vielle était alors sorti pour porter à quelques malades les derniers sacrements. Les soldats fouillent toute la maison avec une impitoyable sévérité; on avait pu soustraire à temps le mobilier de la chapelle, mais un corporal s'était glissé parmi le linge de la pieuse veuve : « Ah! s'écrièrent les soldats; voilà pourtant un linge de prêtre! Il faudra bien qu'il rentre, s'il est sorti; ou que la faim lui fasse quitter sa retraite. » Et un piquet s'établit dans la maison. Malgré la surveillance des gardes, M. Vielle fut averti et ne rentra pas. Mais la femme généreuse qui l'avait recueilli fut jetée en prison; elle y languit un an, et on eut bien de la peine à la faire oublier des persécuteurs. M. Vielle voulait se livrer à sa place; on le retint; son sacrifice n'aurait fait qu'enlever aux fidèles leur dernier secours.

Malgré sa présence d'esprit et la parfaite aisance avec laquelle il portait tous ses costumes d'emprunt, M. Vielle n'échappait pas à tous les yeux. Il passait un jour sur le Sillon, déguisé en matelot. Un enfant de treize ans l'aborde, et d'un air résolu lui demande qui il est, et quels sont ses desseins. M. Vielle répond d'une manière évasive, croyant que cela suffirait à dérouter son jeune interlocuteur; mais celui-ci, jetant sur lui un regard plein d'assurance : « Vous êtes prêtre, dit-il; ne me trompez pas; on a besoin de vous chez mon père; venez-y[1]. » Cet enfant était Jean-Marie de la Mennais, le pieux fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne. M. de la Mennais voua dès ce moment à M. Vielle une amitié respectueuse; après son élévation au sacerdoce, il le suivit dans la Société du Cœur de Jésus, et cette liaison, commencée d'une manière si étrange et fidèlement entretenue pendant plus d'un demi-siècle, ne fut brisée que par la mort.

Les rencontres n'étaient pas toujours aussi inoffensives. M. Vielle est un jour arrêté comme suspect et conduit au poste pour y être interrogé. Il répond sans hésiter qu'il est prêtre et que, sans rien faire pour troubler le pays, il porte à ceux qui les réclament les secours de la religion. Cela dit, il reste calme et attend dans la paix ce que l'on fera de lui. On l'emmène en prison; la prison était souvent le vestibule de l'échafaud. La nouvelle de son arrestation ne tarda pas à se répandre; aussitôt, sans craindre de se compromettre, de nombreux amis s'interposent,

1. *La Vie et les Œuvres de M. Jean-Marie Robert de La Mennais...*, par S. Ropartz... Ch. I, p. 20.

et tel était l'ascendant exercé par la vertu de cet homme, que les juges se laissèrent fléchir et, dès le lendemain, il était rendu à la liberté et à son apostolat.

M. Vielle ne se troublait jamais, ne s'effrayait d'aucun péril, parce qu'il avait remis son sort entre les mains de Dieu : il partageait sur ce point la foi vive et l'inaltérable confiance en Dieu du P. de Clorivière. Dans les premiers temps de son arrivée à Saint-Malo, il pouvait de la petite chambre qu'une pieuse femme avait louée pour lui, voir l'échafaud où Le Carpentier envoyait ses victimes à la mort. On lui demandait si cette vue ne lui causait pas quelque frayeur, et s'il dormait tranquille : « J'ai toujours pris soin, répondit-il avec un aimable enjouement, de mettre le soir mes inquiétudes au pied de mon lit. Quand on repose entre les bras du Seigneur, on peut prendre doucement le repos de l'enfant sur le sein de sa mère. »

Encore un trait pour finir. Ce n'était pas seulement auprès des chrétiens demeurés constamment fidèles que M. Vielle était appelé. « La mort, à laquelle ils avaient donné tant d'hommes à dévorer, dit la notice à laquelle nous empruntons ce récit, dévorait à leur tour les hommes de sang; et quand tout n'était pas consommé dans l'œuvre de leur réprobation, eux aussi tremblaient en face de leur conscience, et se demandaient avec effroi quelle justice les attendait au delà du tombeau... » Oh! si je pouvais avoir un prêtre, me confesser! les entendait-on s'écrier souvent; mais non : il n'y a plus de prêtres!... Oh! l'enfer! l'enfer!... Ils y croyaient alors... Plusieurs

furent assez heureux pour avoir auprès de leur couche d'agonie quelque émissaire de notre cher apôtre; il accourait sans se demander si la maison d'hommes pareils ne lui cacherait pas un piège. Il partait, il laissait passer de son âme dans l'âme du moribond tout le feu qui l'animait. Embrasés de ce feu, les infortunés retrouvaient la paix, la joie, parfois l'héroïsme de la plus admirable générosité. M. Vielle exhortait, un jour, un de ces grands coupables qui touchait à sa dernière heure. Il lui présentait le crucifix. Cet homme se redresse, saisit le crucifix, les yeux enflammés... Que va-t-il faire?.. « Oui, s'écrie-t-il; c'est mon Dieu, c'est mon juge; je le crois; je veux l'aimer. Il le baise, il s'endort dans la paix du Seigneur. Que d'âmes disputées ainsi, arrachées ainsi à l'enfer! »

Parmi les personnes qui ambitionnaient l'honneur d'offrir un asile au serviteur de Dieu, se distinguaient deux sœurs, anciennes paroissiennes du P. de Clorivière, lorsque celui-ci était curé de Paramé, Mlles Amable et Thérèse Chenu. Leur maison était un refuge constamment ouvert à tous les prêtres persécutés. Dans la nuit de Noël de l'année 1792, elles avaient eu la consolation d'avoir les trois messes. Cependant elles finirent par se rendre suspectes, et le tribunal révolutionnaire de Saint-Malo décréta leur arrestation. C'était le 14 octobre 1793. Elles avaient entendu la messe le matin, et fait la sainte communion; elles étaient donc prêtes pour le combat. Des soldats se présentent à leur maison de Paramé. Rien de plus sublime que la naïve et joyeuse simplicité de ces deux chrétiennes, en face des cachots et

de la mort. « Amable prit son évangile, raconte un témoin du temps; le calme et la paix accompagnaient les deux sœurs; elles se conseillèrent de ne pas rire pour ne pas irriter leurs gardes. » Comme Amable souffrait de la jambe, sa sœur réclama pour elle une monture. On la plaça sur un âne, et deux fusiliers marchèrent à ses côtés. C'est ainsi que se fit l'entrée à Saint-Malo : « Te voilà comme Jésus-Christ, lui disaient les soldats, faisant son entrée à Jérusalem. » On les mit en prison dans la tour du château, où elles trouvèrent trois sœurs de charité et « beaucoup de bonnes personnes. » La prison devint bientôt un cénacle. Vers la mi-novembre, elles furent transférées à la maison d'arrêt. Leur frère, avocat au parlement de Bretagne, était à la prison des hommes de la même ville : il en fut tiré, quelques mois après, et envoyé à Paris pour y être jugé par le tribunal révolutionnaire. Cependant Amable tomba malade, et fut conduite à l'hospice, que desservaient encore les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, mais sous un autre costume que le leur. Le 1er juin suivant, les commissaires lui déclarèrent qu'elle pouvait retourner à Paramé sous la surveillance de l'autorité civile. Sa sœur Thérèse fut retenue prisonnière; Amable fit des neuvaines aux saints de la Compagnie de Jésus pour obtenir sa mise en liberté, et le 12 août, la captive lui était rendue. Mais les deux sœurs étaient incorrigibles; trois jours après, fête de l'Assomption de la très Sainte Vierge, elles avaient encore un prêtre caché dans leur maison et entendaient la sainte messe.

Le P. de Clorivière était frappé dans sa famille

spirituelle; il ne l'était pas moins douloureusement dans son autre famille, celle qui lui était unie par les liens de la chair et du sang; mais là aussi brillèrent avec éclat l'héroïsme et la foi chrétienne.

Un gentilhomme breton, le marquis de la Rouairie, avait dès l'année 1792, organisé en Bretagne une vaste conspiration, à laquelle il avait rallié les familles les plus considérables du pays. Les premiers à s'enrôler avaient été M. de Limoëlan, frère du P. de Clorivière et M. Desilles, son beau-frère; celui-ci fut chargé de la caisse de la confédération. Mais, comme on le sait, le complot fut découvert par la trahison d'un homme qui possédait la confiance de la Rouairie et qui vendait ses secrets à la Convention. Le malheureux gentilhomme, poursuivi de retraite en retraite, mourut de fatigue et de douleur, à la fin du mois de janvier 1793, quelques jours après l'exécution de Louis XVI. Les agents de la police conventionnelle, chargés de s'emparer mort ou vif du terrible conspirateur, et qui avaient réclamé pour l'exercice de cette mission une force armée de sept mille hommes, ne rencontrèrent que son cadavre. La Rouairie avait voulu qu'on enterrât avec lui les correspondances et les papiers relatifs au complot. Ces pièces servirent aux agents à étendre le cercle de leurs proscriptions; ils arrêtèrent un grand nombre de personnes; parmi elles étaient M. de Limoëlan et Angélique Desilles, sœur du *héros de Nancy* et nièce du P. de Clorivière; M. Desilles était sans doute parvenu à s'échapper. Les prisonniers furent traînés à Paris, au nombre de vingt-sept; ils y furent assez longtemps oubliés dans les cachots

de la Révolution; mais enfin le terrible tribunal se souvint d'eux, et douze d'entre eux furent condamnés à mort.

M. Tronçon du Coudray, le futur défenseur de la reine Marie-Antoinette, plaida la cause d'Angélique Desilles, mariée à M. Desclos de la Fonchais, lieutenant de vaisseau, alors retiré en Angleterre. Dans l'entretien secret qu'il eut avec elle, Mme de la Fonchais affirma qu'une somme d'argent, remise par ses soins à M. de la Rouairie n'était point à elle, mais à une tierce personne, qui la lui avait confiée et en avait prescrit l'emploi. « Que dites-vous là, Madame? s'écria le généreux avocat; votre cause est sûre; vous ne pouvez être condamnée; déclarez-moi seulement quelle est cette personne. » — « Non, répondit-elle; je ne serai point la dénonciatrice de mon amie; et s'il le faut, je saurai mourir. » Le défenseur, dans son plaidoyer, appuya vivement sur la certitude intime qu'il avait de l'innocence de sa cliente; mais la noble délicatesse de celle-ci ne lui ayant pas permis de faire la preuve de son affirmation, et les jurés ayant attesté qu'ils étaient suffisamment instruits, la sentence capitale fut prononcée. Quelqu'un voulut alors insister auprès d'elle pour qu'elle se déclarât enceinte : « Moi? reprit-elle avec indignation! Il y a trois ans que je n'ai pas vu mon mari! » Il ne restait plus qu'à mourir. Les douze condamnés marchèrent noblement au supplice; catholiques et royalistes, ils refusèrent l'assistance des prêtres constitutionnels, et présentèrent leur tête au bourreau en criant : « Vive le Roi! » Le lendemain, les journaux, racontant l'exécution de ces

infortunés, dirent qu'ils étaient morts « avec la gaieté de fanatiques qui se croient des martyrs. » C'était le 18 juin 1793[1]. Le P. de Clorivière avait-il été informé de cette captivité des siens et de leur condamnation à mort? avait-il pu faire pénétrer des consolations jusqu'au fond du cachot où ils avaient langui? Avait-il pu du moins, comme il arrivait quelquefois, se mêler à la foule qui entourait leur échafaud, et faire descendre sur ces âmes si chères la grâce d'une suprême absolution ?

A la nouvelle de ce sinistre dénouement, un des fils de M. de Limoëlan, alors émigré, que le P. de Clorivière avait toujours entouré d'une affection spéciale, Joseph de Limoëlan, ancien officier au régiment d'Angoulême, où il était entré dès l'âge de quinze ans, s'empressa de revenir en France pour venger son père, et faire une guerre à mort à la Révolution. Il s'engagea d'abord dans les *partisans royaux,* puis devint chef de chouans dans les environs de Saint-Méen et de Gaël, et enfin adjudant-général dans les troupes commandées par Georges Cadoudal. Joseph de Limoëlan était réservé à d'étranges destinées : nous le retrouverons plus tard.

Son plus jeune frère Victor, suivit son exemple; outre le meurtre de son père il avait à venger ses

1. CRÉTINEAU-JOLY. *Histoire de la Vendée militaire*, T. III, ch. II. — MANET. *Biographie des Malouins célèbres.* Saint-Malo, 1824, p. 299. Dans la *Liste générale et très exacte des noms, âges... de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire, N° 1, l'an II de la République*, on trouve le nom de « Michel-Allain Picot Limoëlan, âgé de 59 ans, natif de Saint-Malo, ci-devant gentilhomme breton, convaincu de conspiration, exécuté le 18 juin. »

propres injures. M. Victor de Limoëlan était officier de marine. En 1791, il avait été attaché à l'expédition envoyée à la recherche de la Pérouse, sous les ordres de l'amiral d'Entrecasteaux. A son retour en France, il trouva son nom inscrit sur la liste des émigrés et il faillit être fusillé en cette qualité. Il fallut, pour le sauver, les plus pressantes démarches de ses amis, et les clameurs universelles de la marine. Mais il fut renfermé dans la citadelle de Port-Louis, et il y resta longtemps. Aussitôt qu'il eut recouvré sa liberté, il se jeta dans la guerre civile, obtint une position élevée dans l'état-major des chouans de Normandie, aux ordres de M. de Frotté, et périt dans une escarmouche obscure, incident ordinaire de cette sorte de guerre[1].

Au milieu de cette tempête, qu'était devenue la sœur du P. de Clorivière, religieuse au couvent de la Visitation de la rue du Bac? Par son courage et sa fermeté tranquille elle fut digne de si beaux exemples. Au mois de mai 1792, elle écrivait à son frère qu'elle attendait de jour en jour l'arrivée des commissaires qui devaient venir l'arracher par la force de sa retraite, et qu'elle saluait avec joie « la perspective de la guillotine. » Le 5 septembre, à la suite sans doute des nouveaux décrets portés le 18 août précédent contre les congrégations religieuses, ordre lui fut donné, et à toutes ses compagnes, de quitter sa clôture et de rentrer dans le monde[2]. Les Filles de Sainte Chantal durent céder

1. Communication de M. le comte Frédéric de Pioger.

2. Les détails qu'on va lire sont empruntés aux archives du monastère de la Visitation de Boulogne-sur-Mer, ancien monastère de la rue du Bac.

à la force; mais nulle violence ne put arracher de leur cœur l'amour de leur règle et de leurs saints engagements. Réunies en petits groupes, ou dispersées individuellement dans des maisons particulières, chez leurs parents ou chez des personnes amies, elles continuèrent à vivre en religieuses, étrangères au monde qu'elles avaient fui et qu'elles abhorraient plus que jamais[1].

La sœur du P. de Clorivière, Mère Thérèse de Gonzague, fut traitée avec une rigueur spéciale. Un arrêt d'exil fut lancé contre elle et contre trois autres sœurs[2]. Les proscrites se retirèrent en Belgique; elles y restèrent quelque temps au milieu de mille privations; puis croyant qu'on les avait perdues de vue, elles rentrèrent en France, et allèrent se fixer à Neuilly, aux portes de Paris. Pendant la famine

1. Nous avons trouvé, parmi les papiers du P. de Clorivière, le règlement de vie que s'était tracé une religieuse de la Visitation, probablement sa sœur, pour ces temps de dispersion. Il commence ainsi :

« Vive ✝ Jésus!

« Sortie, par la violence de la persécution, du cloître que j'avais choisi pour asile, et jetée de nouveau au milieu d'un monde sans principes, dont je m'étais entièrement séparée par ma profession; je sens que, quoique destinée par mon état à servir le Seigneur avec plus d'ardeur que les simples fidèles, j'éprouverai, dans cette malheureuse position où m'a placée l'impiété du siècle, tous les genres de dangers pour mon âme, et j'y succomberai infailliblement, si je ne les préviens en me traçant un règlement de vie qui me rapproche un peu de la vie religieuse par les exercices qui y seront fixés, et par l'exactitude la plus ponctuelle et la plus constante à m'y conformer... » Le règlement entre ensuite dans le détail des exercices qui composent la trame de la vie religieuse.

2. C'étaient les sœurs Louise-Julie de Beaudoin, Thérèse-Angélique de Saint-Martin et Adélaïde de Borgia de Chavigny.

qui sévit alors sur tout le pays, « elles eurent à endurer les horreurs de la plus affreuse disette. » Elles vivaient en recluses et n'osaient se montrer au grand jour.

Elles furent grandement aidées par le dévouement infatigable d'une bonne sœur converse, qui les avait suivies en Belgique et qui fut à Neuilly leur providence visible. Cette bonne sœur « se mettait à la file avec la foule affamée qui, par avance, encombrait le lieu où se faisaient les distributions de pain. » De longues heures se passaient quelquefois avant « d'obtenir ce chétif morceau de pain noir si désiré, et en vérité pour elle le pain de la douleur. » Puis, quand elle l'avait entre les mains, il lui restait à tromper la vigilance des douaniers de la barrière, et à surmonter mille autres difficultés, avant d'arriver aux pauvres captives. Plus d'une fois, minuit était passé quand elle terminait cette mission d'héroïque charité.

Quelle que fût la prudence des religieuses de Neuilly, leur retour en France ne put demeurer longtemps ignoré. « Des mesures de rigueur furent prises à leur égard; une surveillance sévère, des perquisitions minutieuses les inquiétèrent fréquemment; enfin un décret d'arrestation fut lancé contre elles, et on les incarcéra au collège du Plessis, transformé en prison. Cette prison, voisine du collège Louis-le-Grand, passait pour la plus rigoureuse de toutes celles qui couvraient la capitale.

« Notre respectable sœur Thérèse de Gonzague, disent les Annales auxquelles nous empruntons ces détails, dut comparaître devant le tribunal révolu-

tionnaire. Elle ne pouvait se faire aucune illusion sur le sort qui l'attendait. Ne savait-elle pas que, sous le règne de la Terreur, tout interrogatoire n'était qu'une feinte de justice, et que la sentence des victimes était décrétée en même temps que se faisait leur arrestation? Cette certitude, loin d'ébranler sa force d'âme, lui donna une noble fermeté, que soutenait encore l'espérance d'aller bientôt se réunir à son Dieu. Heureuse donc de confesser hautement ses convictions et sa foi, aspirant à l'honneur de signer de son sang sa protestation de fidélité, elle étonna jusqu'à ses juges eux-mêmes par l'énergie de ses réponses et la force de son courage. Pourtant leur admiration n'alla pas jusqu'à leur inspirer un acte de clémence; elle fut condamnée à la déportation. La sentence parut-elle ensuite trop douce aux bourreaux? On peut le croire, notre vertueuse sœur ayant appris, bientôt après, qu'elle aussi devait monter les marches ensanglantées de l'échafaud. Son âme était préparée..... Elle se voit donc au moment appelé par ses vœux. Déjà, elle croit étreindre la palme glorieuse qu'elle convoitait depuis sa réclusion. Elle et ses compagnes ont quitté leur cachot; les voilà descendues et attendant la fatale charrette qui les doit conduire au supplice. Desseins impénétrables du Seigneur! Le conducteur, chargé de recruter les victimes désignées, se trompe de prison et donne à d'autres la place si ardemment ambitionnée par notre généreuse sœur Thérèse de Gonzague!.. Elle crut d'abord n'avoir qu'à se résigner à un retard de son bonheur; mais le jour même la main divine frappait Robespierre. La mort du tyran rendait la

vie à ses victimes, mais enlevait à notre chère sœur Thérèse de Gonzague et à ses compagnes, la couronne du martyre qu'elles étaient si près de saisir. »

Les prisons s'ouvrirent et les captives, rendues à la liberté, allèrent se renfermer de nouveau dans leur retraite de Neuilly, en attendant que des jours plus calmes leur permissent de reprendre la vie en commun.

Certes toutes ces douleurs étaient grandes, mais elles étaient transfigurées par la foi et par l'espérance. La palme des martyrs et la couronne des confesseurs brillaient au-dessus des prisons et des échafauds. Ce qui arrache des larmes et de longs cris de tristesse au P. de Clorivière, c'est la perte des âmes, ce sont les outrages faits à Notre-Seigneur. Du fond de sa cellule, il assiste avec épouvante à cette ruine effroyable d'une nation qui, reniant tout un passé de gloire et de foi, se jette tête baissée et avec fureur, dans tous les excès de la honte et de l'impiété, renverse le trône autour duquel elle avait grandi, immole le meilleur des rois, chasse des temples et les prêtres et Dieu lui-même, porte partout le ravage et la terreur, et se baigne dans le sang. Il se demande quelles causes ont pu donner naissance à une si étrange révolution et, dans l'espace d'un petit nombre d'années, là porter à des excès que personne n'aurait pu croire possibles, et qu'on ne retrouve dans les annales d'aucun peuple chrétien ; il recherche quels remèdes apporter à des calamités si profondes.

Ce qui l'effraie de plus, dans le caractère de la Révolution française, c'est qu'elle est avant tout impie et satanique; que du royaume très chrétien,

elle a voulu faire et elle a fait un royaume antichrétien. « Encore, dit-il, ce n'est pas ici un mal passager. La France, tant qu'elle ne renoncera pas à son apostasie, doit s'attendre à des maux encore plus grands. » La Révolution était préparée depuis longtemps par le libertinage d'esprit et de mœurs. Ce sont les impies et les brigands décidés qui l'ont fait éclater; mais ils n'auraient jamais réussi dans leurs desseins, s'ils n'avaient eu pour alliés les égoïstes et les peureux, et surtout les partisans à outrance des demi-mesures et de la conciliation. On croirait qu'il parle après nos expériences répétées, ou qu'il a entendu les solennelles déclarations des pontifes romains contre nos modernes conciliateurs.

Après avoir signalé quelques-unes des causes plus prochaines qui ont amené tant de désastres, dans un *Commentaire sur l'Apocalypse* (ouvrage auquel il occupe les loisirs de sa réclusion, et dont nous aurons occasion de parler plus tard), il expose les remèdes qui lui paraissent propres à les faire disparaître, ou du moins à en prévenir le retour. Car il garde au fond de son cœur l'espérance que Dieu prendra quelque jour en pitié un peuple si longtemps fidèle, et qu'il apaisera une tempête soulevée surtout par l'enfer contre la fille aînée de l'Eglise et la nation très chrétienne.

Avec une grande justesse de vues, il a dès lors indiqué tout ce qui s'est réalisé depuis, et ce que les catholiques continuent à demander, pour le durable et complet relèvement de notre pays. Il trace d'abord le devoir du gouvernement civil; car l'œuvre de

réparation appellera le concours harmonieux des deux puissances; ramener Dieu dans la société, en y ramenant la religion catholique et en la déclarant religion d'Etat; relever l'éducation de la jeunesse en la rendant chrétienne; mettre de justes barrières à la liberté de la presse; veiller sur les mœurs publiques; favoriser l'observation des lois de Dieu et de l'Eglise, particulièrement en ce qui concerne le repos dominical; condamner sans pitié la franc-maçonnerie et toutes les sectes qui s'y rattachent; car « c'est à cette secte que la France est redevable de tous ses malheurs. »

Quant à la puissance ecclésiastique, le P. de Clorivière n'a point de conseils, dit-il, à donner aux évêques; le Saint-Esprit les éclairera sur ce qu'ils auront à faire pour le bien de leurs diocèses. Mais il demande la permission d'exposer quelques idées pour contribuer au bien général.

Parmi les moyens de restauration religieuse et sociale, un des plus efficaces lui paraît être la tenue d'un Concile national. Le Concile s'occupera de resserrer plus fortement l'union de l'Eglise de France avec le Siège apostolique; il ramènera l'unité dans la liturgie; il discutera la grave et épineuse question des biens ecclésiastiques confisqués par l'Etat, et préparera les bases d'un concordat entre l'Eglise et le gouvernement civil. Mais sous peine de ne relever qu'un édifice chancelant, il sera nécessaire d'attaquer la Révolution dans ses principes et de l'étouffer dans son germe. C'est à cette œuvre que devront travailler de concert les deux puissances. Or le principe de la Révolution, ce sont les *droits de l'homme*, proclamés

en tête de la Constitution en 1789, renouvelés en 1793, et substitués aux droits de Dieu. Ce devoir du gouvernement civil et du gouvernement ecclésiastique est d'autant plus pressant que la Révolution a hautement déclaré son intention d'en faire le *code du genre humain*. Elle paraît à la veille de voir ses efforts couronnés de succès. Par un esprit de prévision bien remarquable, le P. de Clorivière ne craint pas d'annoncer qu'elle va franchir les frontières de France, et imposer partout sa législation : « Le caractère de la Révolution présente, dit-il, est qu'elle doit être générale. » Les rois eux-mêmes s'en feront les fauteurs pour ne pas en être dévorés.

En présence de cet immense danger qui menace de soustraire tout le monde catholique à la royauté de Jésus-Christ, il importe de faire les derniers efforts pour démasquer l'erreur. Par la parole et par la plume, le clergé découvrira « le faux des principes de la liberté et de l'égalité, et de tous les prétendus *droits de l'homme*. » Le Concile, à son tour, les réprouvera et souscrira à la condamnation qu'en a faite le Pape Pie VI, dans son Bref du 10 mars 1791.

L'action du pouvoir civil ne sera pas moins franche et moins énergique. « Nous ne lui conseillerons pas sans doute, dit le P. de Clorivière, d'imiter les chefs de la Révolution et de faire même pour empêcher le mal, tout ce qu'ils ont osé faire pour empêcher le bien et en abolir la mémoire. Ce serait, comme eux, vouloir subjuguer l'opinion et dominer tyranniquement sur les consciences. Mais ces prétendus *droits de l'homme* sont quelque chose de si pernicieux, que ce ne serait pas assez d'en avoir découvert le

venin; il faut, autant qu'il sera possible, les ôter des mains et de la vue des peuples, les vouer à l'exécration publique, et veiller surtout à ce que des instituteurs impies ne s'en servent point pour empoisonner l'esprit de leurs élèves. »

Avec de tels principes, le P. de Clorivière ne pouvait pas être favorable au serment dit *de la liberté et de l'égalité.*

Le 10 août 1792, pendant que l'émeute assiégeait les Tuileries, l'Assemblée avait arrêté que ses membres prêteraient le serment *de maintenir de tout leur pouvoir la liberté et l'égalité, ou de mourir à leur poste.* Le 14 août, elle décréta que tout français recevant traitement ou pension de l'Etat serait censé y avoir renoncé, s'il ne justifiait que, dans la huitaine, il a prêté *le serment d'être fidèle à la nation et de maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir en les défendant.* Le lendemain, un nouveau décret statua que ce serment serait prêté par *tous les fonctionnaires publics.*

Les prêtres constitutionnels ne pouvaient pas faire difficulté d'obéir; ils avaient déjà juré la *Constitution civile du clergé.* Mais des divergences éclatèrent parmi les prêtres demeurés fidèles; les uns condamnèrent le nouveau serment et refusèrent de s'y soumettre; les autres crurent pouvoir le justifier, et ils le prononcèrent; de là une longue et ardente polémique qui se continua pendant les plus mauvaises années de la Révolution.

Le P. de Clorivière se prononça résolument contre, parce qu'à ses yeux la liberté et l'égalité, dont il était

question dans ce serment, n'étaient pas autres que la liberté et l'égalité proclamées dans la *Déclaration des droits de l'homme,* et condamnées par le Souverain Pontife Pie VI, dans son Bref du 10 mars 1791. D'ailleurs, la majeure partie des prêtres et des fidèles avaient, dès l'origine, montré contre ce serment une sorte de répulsion instinctive. Aux Carmes, plusieurs prêtres avaient été massacrés parce qu'ils l'avaient refusé; quelques-uns au contraire avaient été mis en liberté, parce qu'ils avaient cru pouvoir le prêter. C'est en vain que quelques membres de l'Assemblée prétendaient lui donner une signification purement politique : tout protestait contre cette interprétation, et le Corps législatif, qui avait constamment refusé toute restriction et porté les peines les plus graves contre les récusants, et surtout les actes de cette Assemblée qui avait consommé toutes ses entreprises contre la religion au nom de la liberté et de l'égalité.

Ces discussions entre catholiques se ranimèrent encore plus d'une fois à propos des divers serments qui furent successivement imposés par le gouvernement de la République. Les sentiments se partagèrent, et à peu près dans le même sens que pour le serment *de la liberté et de l'égalité.* Le P. de Clorivière ne paraît pas être rentré dans la polémique.

Assurément ces divergences étaient regrettables : mais elles ne rompaient pas l'unité de la foi, et ceux-là même qui croyaient devoir accorder quelque chose à la difficulté des temps, faisaient profession de la plus entière soumission à l'Eglise et au Pontife romain. Il y avait un abîme entre eux et les jureurs

schismatiques de la *Constitution civile du clergé*, et cet abîme ne fut jamais franchi.

Cependant quelques rayons d'espérance commençaient à briller dans le ciel. La Terreur était tombée avec celui qui en avait inauguré le règne. Sans doute, la tranquillité ne revint pas en un jour. Une si furieuse tempête n'apaise pas si subitement ses flots. Plus d'une fois encore, la persécution se ranima et fit couler le sang des prêtres sur les échafauds. Mais, au milieu même de ces accès, on voyait que le règne de la violence touchait à sa fin. Quelques églises s'ouvraient; les prêtres demeurés en France pouvaient se montrer; d'autres revenaient de l'exil; le vieux peuple chrétien, sortant de cette longue et sanglante orgie, se ressouvenait de son baptême, et sentait se réveiller au fond de son cœur le besoin de Dieu et de la religion. Le calme se fit surtout sentir dans les derniers mois de l'année 1796, et continua l'année suivante, jusqu'au coup d'état connu sous le nom de *journée du* 18 *fructidor* (4 septembre 1797). Le P. de Clorivière sortit plusieurs fois de sa retraite de Paris, pour aller encourager et consoler les siens.

Mais le 18 fructidor, an V, cette tranquillité relative fut brusquement interrompue, et les traditions de la Convention reprirent le dessus. Les lois qui permettaient aux prêtres exilés de rentrer en France furent rapportées et remplacées par des lois nouvelles plus rigoureuses. La *déclaration de soumission aux lois de la République* fit place au serment de *haine à la royauté;* et ceux des prêtres qui refusèrent de prêter ce serment furent condamnés

à la déportation. C'est alors que le ciel brûlant de la Guyane dévora tant de victimes; l'échafaud se releva aussi et fut baigné du sang de plus d'un martyr. Le P. de Clorivière dut rentrer dans sa retraite pour y attendre la fin de la crise. Pendant ces nouveaux loisirs, une de ses occupations principales paraît avoir été la composition de cantiques spirituels. Il les écrivit surtout pour les enfants des catéchismes : les huit béatitudes, le *Pater noster*, le *Symbole des Apôtres*, les trois vertus théologales, la prière, la grâce, les commandements de Dieu, sont tour à tour développés avec une grande abondance de doctrine et une parfaite exactitude théologique. Des allusions fréquentes aux évènements du dehors se font jour d'elles-mêmes sous la plume du poète et trahissent ses préoccupations habituelles. L'art n'est point absent de ces compositions, bien que l'auteur ne paraisse pas en avoir fait recherche. On pourrait leur appliquer le jugement qu'il a lui-même porté des cantiques spirituels du bienheureux Grignion de Montfort, dans la *Vie* du grand missionnaire. « On doit reconnaître, dit-il, que M. de Montfort y parle noblement de Dieu et des choses saintes, et que l'esprit de piété qui les a dictés, en y répandant la grâce et l'onction qui lui sont propres, a bien suppléé à ce qui pourrait y manquer du côté des règles de l'art[1]. »

La dernière date que nous lisions dans ce recueil est celle du 8 avril 1799. La persécution soulevée par le Directoire, à la suite du 18 fructidor, était sur le

1. *La Vie de M. Grignion de Montfort,...* p. 62.

point d'expirer; déjà même, grâce à la réaction qui s'était opérée dans l'esprit public, elle avait dû se modérer; les relations de la vie civile étaient devenues plus faciles, et le P. de Clorivière avait repris le gouvernement de la Société du Cœur de Jésus.



CHAPITRE III

APPROBATION DE LA SOCIÉTÉ DU CŒUR DE JÉSUS PAR LE PAPE PIE VII
COMPLOT DE LA MACHINE INFERNALE - JOSEPH DE LIMOELAN
PROCÈS ET ACQUITTEMENT DE MADEMOISELLE DE CICÉ
LE P. DE CLORIVIÈRE SE RETIRE EN PROVENCE

1800 - 1803

Malgré les mauvais jours, la Société du Cœur de Jésus n'avait pas laissé de prendre un certain essor. Elle avait pénétré dans les diocèses de Rouen, de Chartres, de Sens, de Séez, de Besançon. Ces succès et les espérances que laissait entrevoir un prochain avenir, encouragèrent le P. de Clorivière à reprendre un projet que les circonstances l'avaient forcé d'ajourner. Le plan de la Société, écrit en 1790, n'avait pas été présenté au Souverain Pontife; différentes causes ayant retardé d'abord, et puis rendu impossible le voyage de Rome.

Ce premier plan, en demeurant le même dans sa substance, avait fait place à un autre, imprimé en 1792, et qui, examiné par l'archevêque de Paris et l'évêque de Saint-Malo, avait reçu leur approbation avec de grands éloges. C'est ce second plan que le P. de Clorivière résolut de soumettre au Pape. Il

jugea utile de dresser d'abord un Mémoire destiné à être mis sous les yeux des évêques français réfugiés à l'étranger, et à provoquer de leur part une intervention favorable auprès du Vicaire de Jésus-Christ. Ce mémoire terminé, deux prêtres du Sacré-Cœur s'offrirent à le porter aux évêques qui étaient retirés en Allemagne et en Angleterre; ils se mirent en route au commencement de février 1799. Leur mission était difficile. Celui qui se dirigeait du côté de l'Allemagne fut arrêté par la guerre qui mettait tout en feu dans ce pays, et dut rebrousser chemin; l'autre fut plus heureux; il arriva à Londres à travers beaucoup d'ennuis et de périls.

« Il y avait alors en Angleterre, dit le P. de Clorivière, dix-sept évêques français. Cinq d'entre eux formaient à Londres un comité qui, en leur nom et au nom de leurs collègues, jugeaient les causes qui leur étaient rapportées. Le Mémoire fut présenté à ce comité; il y fut examiné, discuté de point en point, et unanimement approuvé. Tous admirent la bonne œuvre pour leurs diocèses respectifs. On voulait même en donner un acte par écrit; mais Mgr de Boisgelin, alors archevêque d'Aix, qui présidait au comité, les en dissuada, par la raison qu'ils étaient hors de leurs diocèses. C'est de lui-même, dit le P. de Clorivière, que j'appris ce fait, lorsqu'il était archevêque de Tours et cardinal. »

Une approbation écrite et motivée eût sans doute été préférable; mais tel qu'il était, ce témoignage ne laissait pas d'être précieux. De nouvelles difficultés surgirent alors et fermèrent encore une fois au P. de Clorivière le chemin de Rome. La Révolution

française s'était rendue maîtresse de l'Italie et tenait le Saint Père prisonnier. A l'arrivée des troupes russes et autrichiennes accourues pour combattre les armées du Directoire et délivrer le Pape Pie VI, celui-ci, malgré son grand âge et son état de fatigue, fut emmené de force jusqu'en France et enfermé comme *prisonnier d'Etat* dans la citadelle de Valence, où il mourut en 1799. Un intervalle de près d'une année s'écoula entre sa mort et la nomination de son successeur. Enfin Pie VII fut proclamé Pape au conclave de Venise, le 14 mars 1800, et le 3 juillet de la même année, il fit son entrée solennelle dans la ville éternelle.

La route était enfin ouverte. Le P. de Clorivière s'empressa d'en profiter. Vers la fin de l'année, deux prêtres du Sacré-Cœur furent députés à Rome. (C'étaient MM. Astier, prêtre du diocèse de Gap et Beulé, prêtre du diocèse de Chartres[1].) Ils furent accueillis du Souverain Pontife avec de grandes marques de bonté. Ils entrèrent aussi en relation avec un ecclésiastique français que la Révolution avait obligé de se réfugier en Italie, et qui leur rendit de grands services. C'était M. d'Auribeau d'Hesmivy,

1. On peut voir quelques détails sur la mission de MM. Astier et Beulé à Londres et à Rome, dans l'ouvrage « Correspondance diplomatique et mémoires inédits du cardinal Maury, 1792-1814, publiés par Mgr Ricard, » Lille, 1891, T. II, p. 61 et suiv. D'après le cardinal, ces Messieurs auraient assuré que leur Société comptait alors quatre-vingts membres, et qu'ils avaient « en France deux mille prosélytes prêts à se réunir à eux... » Nous ne savons si au moment où il composait ses mémoires, le cardinal avait le souvenir bien présent de ce qu'on lui avait dit dans la conversation; il est certain au moins qu'il se trompe en écrivant que la Société du Cœur de Jésus fut fondée en 1793 par le P. de Clorivière.

official et vicaire général de Digne, qui gardait auprès du nouveau Pape la confiance dont l'avait honoré son prédécesseur[1]. Ils lui communiquèrent l'objet de leur mission. M. d'Auribeau goûta beaucoup le projet du P. de Clorivière et promit de l'appuyer. En effet, il en parla à plusieurs reprises au Souverain Pontife; celui-ci s'en montra satisfait et parut disposé à l'approuver, en y faisant quelques modifications. Le 19 janvier 1801, MM. Beulé et Astier furent introduits devant Sa Sainteté, en présence de M. d'Auribeau. Pie VII leur fit connaître alors ce qu'il avait déjà dit au grand vicaire de Digne :

« 1° Sa Sainteté saisirait toujours avec empressement toutes les occasions de favoriser de pieuses entreprises;

« 2° Elle approuvait la forme de vie tracée dans le *Mémoire*, mais ce n'était pas le moment d'en donner une approbation publique; Elle la donnerait volontiers dans des temps plus calmes;

« 3° On ne ferait que des vœux simples, et sous l'autorité de l'Ordinaire;

1. Pie VI l'avait chargé, sous la direction de l'illustre et savant cardinal Gerdil, de recueillir et de publier les différents faits qui pourraient servir à l'histoire ecclésiastique de cette époque. Nous sommes redevables à ses travaux de quatre volumes qui contiennent des documents précieux. Les deux premiers, imprimés à Rome en 1794 et 1795, sont intitulés : *Mémoires pour servir à l'histoire de la Persécution française, recueillis par les ordres de N. T. S. P. le Pape Pie VI, et dédiés à Sa Sainteté.* Les deux suivants, imprimés aussi en Italie en 1814, ont pour titre : *Extraits de quelques Ecrits de l'auteur des Mémoires pour servir à l'Histoire de la Persécution française.* — GUILLON, *Les Martyrs de la foi*, T. I, p. 15, *note*.

« 4° Sa Sainteté autorisait à suivre ce genre de vie tous ceux qui le désireraient... »

Malgré certaines réserves, la mission de MM. Beulé et Astier était ainsi couronnée d'un succès considérable et presque inespéré. La petite famille pouvait donc se livrer à la joie, et après les incertitudes, les contradictions et les orages qu'elle venait de traverser, espérer de voir enfin des jours meilleurs et plus tranquilles. Mais c'est le propre des œuvres de Dieu, nées par la vertu de la croix, de grandir et de s'étendre à l'ombre de la croix.

« Nous sommes sous le pressoir en toutes manières, écrivait le P. de Clorivière quelques mois plus tard. Depuis l'assurance que nous avons eue que le Saint Père approuvait notre manière de vie, et permettait à tout le monde de l'embrasser, il est incroyable combien l'enfer a pris de moyens pour nous détruire. »

Quelques royalistes avaient refusé d'adhérer au traité de pacification des provinces de l'Ouest, signé avec Napoléon Bonaparte, et s'étaient retirés en Angleterre pour y attendre l'occasion favorable de reprendre la lutte. Plusieurs d'entre eux, impatients de trop longs retards, exaspérés par le souvenir des maux que la Révolution avait fait souffrir à leur pays, et des violences atroces dont elle s'était rendue coupable, formèrent le criminel dessein de se défaire du Premier Consul; ils vinrent à Paris et y préparèrent ce complot connu dans l'histoire sous le nom de *complot de la machine infernale*. On sait comment, le 3 nivôse (24 décembre 1800), Bonaparte, allant du Carrousel à l'Opéra, et passant par l'étroite

rue Saint-Nicaise, où les conspirateurs avaient placé leur terrible engin, celui-ci fit explosion quelques secondes plus tard, tua ou blessa plusieurs personnes et n'atteignit pas la voiture consulaire.

L'émotion fut grande à Paris. Les premiers soupçons se portèrent sur les Jacobins, anciens conventionnels et terroristes; Bonaparte en fit condamner un grand nombre à la déportation. Cependant la police recherchait avec activité les vrais coupables. L'un d'eux, nommé Carbon, fut arrêté dans une maison où la pénitente du P. de Clorivière, l'amie constante et dévouée de tous les malheureux, M[lle] de Cicé, l'avait fait conduire quelques jours après l'attentat. Sur une recommandation qu'il avait surprise, Carbon s'était présenté chez elle comme un émigré rentré, en mesure d'obtenir sa radiation de la liste des émigrés, mais qui avait besoin de se tenir encore quelque temps à l'écart, avant de pouvoir rompre sans danger son incognito. C'est sur cette déclaration très acceptable, et dont rien ne pouvait faire soupçonner la parfaite exactitude, que M[lle] de Cicé lui avait indiqué une retraite chez une personne amie.

Ce bon office lui valut son arrestation et une mise en accusation de complicité dans le complot du 3 nivôse. Tous ses papiers et toutes ses lettres furent saisis et portés au ministère public, qui ne négligea rien pour y découvrir des traces de la prétendue conspiration. Parmi ces papiers, plusieurs étaient de la main du P. de Clorivière. De plus, l'un des conjurés, signalé par les aveux de Carbon, était Joseph de Limoëlan, le fils de ce M. de Limoëlan, frère du P. de Clorivière, qui avait pris part, quelques

années auparavant, au plan de restauration monarchique de la Rouairie, et avait été guillotiné à Paris le 18 juin 1793. Malgré la dénonciation de Carbon et les plus actives recherches de la police, Limoëlan parvint à s'enfuir. Dans quelle mesure avait-il fait partie du complot? Il serait difficile de le préciser, son procès n'ayant jamais été pleinement instruit. Quoi qu'il en soit, le P. de Clorivière, son oncle, jugea prudent de se dérober pour un temps, et il sortit de Paris.

Mlle de Cicé fut enfermée au dépôt de Sainte-Pélagie, avec les femmes perdues. Elle y entra l'air radieux, pleine de la joie d'avoir à souffrir pour Notre-Seigneur et fermement résolue à ne rien dire qui pût être préjudiciable à qui que ce fût, quelles qu'en dussent être les conséquences pour elle-même. L'auteur de sa vie a résumé en quelques mots ses occupations pendant ces tristes jours. Elle faisait à ses heures ses exercices de piété, comme si elle eût été seule dans son oratoire ou au pied de l'autel; puis elle donnait un libre cours à son zèle et à sa charité. Elle consolait ses compagnes de captivité, les instruisait, leur faisait même quelques aumônes; puis, pour les ramener peu à peu à la religion et réveiller dans leur cœur quelques étincelles de foi, « elle leur lisait et leur développait les paraboles du P. Bonaventure; elle leur faisait chanter des cantiques; elle leur inspira même si bien le goût de ce pieux exercice, qu'après qu'elle fut sortie, elles continuaient d'en chanter encore. »

Pendant ce temps-là, son procès s'instruisait. M. Bellart, avocat du barreau de Paris, et plus tard

procureur-général à la Cour royale de Paris, fut son défenseur. Ce procès fit sa réputation; il eut un immense retentissement en France. Dans un magnifique plaidoyer, qui retint le jury deux séances entières, M. Bellart dissipa toutes les préventions et toutes les charges habilement dirigées contre sa cliente par le ministère public. Il prouva que Mlle de Cicé n'avait eu, ni de près ni de loin, aucune connaissance du complot; qu'en obligeant un des conjurés, elle avait cru ne rendre qu'un service légitime à un malheureux; que les lettres et papiers saisis chez elle n'avaient aucun trait à des préoccupations politiques quelconques.

L'éloquent orateur traçait une peinture animée des œuvres de Mlle de Cicé. Mais les témoignages vivants de sa charité inépuisable étaient sous les yeux du tribunal et des jurés. Plus de deux cents témoins, hommes et femmes, sans distinction de parti, étaient accourus des différents quartiers de la capitale pour déposer en faveur de leur bienfaitrice; c'étaient des pauvres, des infirmes, des malheureux de toute espèce; d'une commune voix, tous déclarèrent qu'ils devaient à Mlle de Cicé la vie, ou du moins des consolations et l'adoucissement de leurs maux, et M. Bellart put dire avec vérité « que, s'il eût été possible de faire comparaître tous les témoins qui s'offraient en faveur de l'innocence d'Adélaïde de Cicé, l'enceinte du tribunal n'aurait pas été assez vaste pour les contenir. »

Mlle de Cicé fut acquittée et remise en liberté. Cette sentence était tout à la fois la glorification éclatante de son dévouement et la constatation juri-

dique de son innocence; mais si elle échappait aux rigueurs et aux vengeances du pouvoir, elle demeura en butte à ses soupçons. La police s'obstina à voir des points obscurs dans cette affaire. Quel était cet homme qui avait peut-être recommandé le malheureux Carbon à Mlle de Cicé, et dont celle-ci avait toujours absolument refusé de dire le nom, en se bornant à affirmer qu'elle était aussi assurée de son innocence que de la sienne propre[1]? Ses com-

1. Sur ce point, Mlle de Cicé garda le silence avec son avocat comme elle l'avait gardé avec le juge d'instruction. Ce silence pouvait avoir les conséquences les plus graves, et la conduire même à l'échafaud. Elle ne l'ignorait pas; mais elle fut inébranlable. On a trouvé, raconte le P. Guidée, dans les papiers de M. Bellart, une note où il raconte le stratagème qu'il crut devoir employer pour essayer de faire parler celle qu'il voulait sauver à tout prix : « Je résolus, dit-il, de profiter de la crainte de mourir que je découvrais dans ma malheureuse cliente, pour l'engager à renoncer à son dessein de taire pour toujours le nom qu'elle ne voulait pas prononcer. Je la sollicitai, la priai, la pressai, la conjurai. Elle me fit une question : « Et que m'arrivera-t-il donc, me dit-elle, si je continue à ne pas parler? — La mort, Mademoiselle, lui criai-je. — La mort! » répéta-t-elle avec un mortel effroi. Ses traits se contractèrent, les convulsions la saisirent, elle tomba raide sur le pavé. Qu'on juge de mes regrets et de mon embarras. Nous lui donnâmes des secours; elle revint peu à peu, enfin elle ouvrit les yeux. « Mon Dieu, » dit-elle, et ce furent ses premiers mots, « pardonnez-moi ma faiblesse, la nature me trahit : j'ai peur de mourir; n'importe! ma volonté me reste. Je mourrai, s'il le faut; mais je ne livrerai pas un innocent à la justice... » (*Vie du P. Varin*, 2e édit., p. 124, *note*.) M. Bellart disait, quelque temps après, à un évêque, que ce qui l'avait surtout animé dans son plaidoyer, c'était cette admirable fermeté de sa cliente, et ce refus invincible de compromettre des innocents dans cet horrible procès. — Cependant la police crut avoir réussi dans ses investigations, et le P. de Clorivière fut accusé d'avoir usé de sa recommandation pour procurer un refuge à Carbon. Cette accusation n'a jamais été prouvée; mais l'eût-elle été, qu'on ne pourrait en conclure autre chose, sinon que le P. de Clorivière et Mlle de Cicé ont

pagnes de captivité, Mme de Gouyon et ses filles, arrêtées avec elle, furent retenues en prison.

Ainsi cette déplorable affaire n'était point finie, et Mlle de Cicé fut soumise en secret à ce système de surveillance inquiète et jalouse auquel sont assujettis, par jugement, certains condamnés libérés. Toutes ses démarches furent suivies, ses correspondances observées avec soin; on alla même jusqu'à lui adresser des lettres compromettantes, dans l'espérance qu'elle se trahirait enfin et donnerait gain de cause aux soupçons persistants de la police. En face de cette persécution occulte et acharnée, le séjour à Paris n'était plus possible. Mlle de Cicé se retira à Rouen. Le P. de Clorivière s'y était aussi réfugié. C'est là qu'il apprit l'heureuse issue des démarches faites à Rome, et l'approbation du Souverain Pontife.

Pour se conformer aux intentions du Saint Père qui plaçait la Société du Cœur de Jésus sous l'autorité des

été trompés tous deux de la même manière et aussi innocemment l'un que l'autre. De fait, en 1807, le P. de Clorivière étant en prison dans la Tour du Temple, par une suite lointaine de cette triste affaire, rend compte d'un entretien qu'il eut sur ce sujet avec M. Desmarets, secrétaire de la police. « Je déclarai, dit-il, que jamais je n'ai vu, ni connu cet homme, mais que, n'ayant aucun soupçon sur son compte, il est très possible que, sur ce qu'on m'en a dit, je me sois intéressé à lui et que je l'aie recommandé à d'autres... Quand je serais l'homme qui aurait conseillé une bonne œuvre, une œuvre de charité, elle n'aurait rien qui fût contre moi. — Mais, m'a dit le secrétaire, cela aurait de quoi *donner, faire naître* des soupçons. — Cela peut être; mais ils étaient sans fondement. J'ai toujours dit, et je dis encore, que je n'ai su l'affaire que *par la voix publique*, après l'explosion; que je n'ai vu, ni connu aucun des prévenus; que je n'ai écrit à aucun d'eux; qu'on avait eu en main mes lettres et papiers, qu'il ne s'y était rien trouvé à ma charge, que jamais on n'avait rien produit qui favorisât le soupçon. Il en a convenu... »

Ordinaires, il composa deux nouveaux *Mémoires*, dont l'un était adressé au cardinal Caprara, légat du Saint-Siège à Paris, et l'autre à tous les évêques de France. Le cardinal et plusieurs évêques lui répondirent d'une manière favorable, et promirent qu'ils s'occuperaient *ex officio* de l'objet de ces *Mémoires*, dès que le concordat aurait été publié. En effet, le concordat était la grande affaire qui préoccupait alors tous les esprits. Après de longs et pénibles débats où le plénipotentiaire du Saint-Siège eut à défendre, pied à pied, les droits de la religion catholique et du Vicaire de Jésus-Christ contre la violence qui voulait l'intimider et l'astuce qui cherchait à le surprendre, la convention entre Sa Sainteté et le gouvernement français fut signée à Paris, le 15 juillet 1801, et ratifiée à Rome, le 15 août suivant.

Quelques années auparavant, sous le règne même de la Terreur, le P. de Clorivière, indiquant les remèdes qu'il conviendrait d'appliquer, au retour de la paix, pour guérir les maux de l'Eglise de France, avait placé, on s'en souvient, un concordat au premier rang de ces mesures de restauration religieuse; il avait même signalé quelques-uns des sacrifices que l'Eglise pourrait être appelée à faire pour le bien de la paix. Mais il ne lui était pas venu en pensée que ces sacrifices dussent être aussi considérables et que le Pape, pour sauver la religion catholique en France, dût se contenter de la déclaration qu'elle était « la religion de la grande majorité des citoyens français, » et acceptât de voir l'exercice de son culte soumis « aux réglements de police que le gouvernement jugerait « nécessaires » pour la tranquillité publique. »

« Je viens de lire le concordat, écrit-il le 21 septembre 1801; et mon cœur est navré de douleur. Cependant le dogme catholique est à couvert. La religion sera publiquement exercée; bien des personnes pourront être secourues. Mais l'Eglise et ses ministres seront exposés à toutes sortes de vexations. Le Chef de l'Eglise, en qui je révère l'autorité de Jésus-Christ, a le pouvoir de tolérer tout cela pour le salut du peuple, le bien de l'Eglise et de la Religion. Je me soumets et ne veux rien examiner. Dieu sait tirer le bien du mal. Ce premier pas peut nous acheminer à quelque chose de mieux. »

Le concordat était signé; une année presque entière s'écoula avant sa publication. Cet intervalle de temps fut employé à déterminer la circonscription des nouveaux diocèses, à demander et à obtenir la démission des anciens titulaires, à discuter les listes que le gouvernement présentait au Saint-Siège et dans lesquelles il avait fait entrer, par des vues politiques, les noms de plusieurs évêques constitutionnels. En cette circonstance, la grande majorité de l'épiscopat français donna un exemple solennel de son respect pour le Vicaire de Jésus-Christ, et de sa soumission sans réserve aux décisions souveraines du chef des pasteurs. Quelques-uns crurent devoir opposer à l'ordonnance de Pie VII une réponse dilatoire; mais aucun d'eux ne fit schisme. Un des premiers à résigner son siège fut l'archevêque de Bordeaux, frère de Mlle de Cicé. Les évêques constitutionnels se montrèrent moins faciles; ils prétendaient même recevoir l'institution canonique sans aucune rétractation préalable de leur schisme. A la

fin cependant, ils condamnèrent la *Constitution civile du clergé* et acceptèrent, en le signant, le décret d'absolution que leur fit porter le Légat. « Ce n'est peut-être pas un grand bien pour eux, disait là-dessus le P. de Clorivière, car ils ont résisté tant qu'ils ont pu. Mais au moins l'apparence du culte constitutionnel disparaîtra, et la France sera catholique et gouvernée par des pasteurs légitimement placés. »

Tous les obstacles étant enfin levés ou aplanis, le concordat fut déclaré loi de l'Etat, le 8 avril 1802, et le jour de Pâques, 18 avril, il fut proclamé de la manière la plus solennelle dans Paris, aux applaudissements des fidèles qui, après de si longs jours de proscription, saluaient avec bonheur le retour public de la religion.

En vertu des provisions nouvelles aux évêchés récemment institués, Mgr de Cicé fut transféré du siège de Bordeaux à celui de Aix. L'ami du P. de Clorivière, Mgr Cortois de Pressigny, demeura sans juridiction épiscopale, le diocèse de Saint-Malo ayant été supprimé et réuni à celui de Rennes; son autre protecteur le plus dévoué, le vénérable archevêque de Paris, Mgr de Juigné, fut aussi séparé de son église et remplacé par Mgr de Belloy, vieillard presque centenaire et ancien évêque de Marseille.

Dix-huit mois bientôt s'étaient passés depuis le procès de Mlle de Cicé; les investigations les plus minutieuses n'avaient rien ajouté à ce qui avait été saisi dès le premier jour; Mme de Gouyon avait été mise en liberté sur un ordre exprès du Premier Consul, donné à la recommandation de Mgr Cortois

de Pressigny ; et cependant, à la date du 5 avril 1802, le P. de Clorivière écrivait encore : « Ma position est toujours critique. » Il avait cru pouvoir revenir à Paris au mois d'août 1801. Mais il s'y tenait dans une situation effacée, et sa retraite n'était guère moins profonde que pendant la Révolution. La Providence lui ménagea une issue pour se dérober à l'inquisition persistante dont il était l'objet.

Parmi les prêtres du Sacré-Cœur était un ancien missionnaire des Indes, qui avait fait partie de la Société des Missions étrangères, M. l'abbé Perrin. Cet ecclésiastique avait toutes les qualités qui assurent les succès d'un ouvrier apostolique : un zèle ardent, une foi vive, un corps endurci à la fatigue, une taille imposante, une voix forte, une parole facile et pittoresque, animée par les souvenirs de longs voyages. L'archevêque d'Aix l'invita à venir travailler dans son diocèse. M. Perrin accepta et, de l'agrément du prélat, il choisit le P. de Clorivière pour compagnon. Mgr de Cicé et sa sœur qu'il avait invitée à l'accompagner, prirent les devants et arrivèrent en Provence au commencement de juillet ; le P. de Clorivière et M. Perrin partirent un peu plus tard, et attendirent à Lyon que l'archevêque leur fît signe de venir. Comme l'appel tardait à se faire entendre, ils eurent la pensée d'aller mettre leur mission sous la protection d'un grand apôtre.

Le 31 décembre 1640, dans un village reculé des montagnes du Vivarais, un religieux, digne émule de saint François-Xavier et comme lui enfant de saint Ignace et de la Compagnie de Jésus, avait terminé sa course glorieuse ; et depuis ce jour, il

n'avait point cessé, par la mémoire toujours vivante de sa charité et de ses héroïques travaux, et par la vertu prodigieuse communiquée à ses restes, d'attirer à lui les foules et de continuer au milieu d'elles les leçons de son apostolat. Tous les sentiers de ces âpres régions se sont aplanis sous les pas des générations de pèlerins qui, depuis plus de deux siècles, montent sans se lasser et en caravanes toujours plus pressées, au village désormais célèbre de la Louvesc, et au tombeau glorifié de saint Jean-François Régis.

Le P. de Clorivière et son compagnon voulurent faire ce voyage en vrais pèlerins. Après avoir descendu le Rhône en bateau jusqu'à Vienne, ils prirent leur route à pied à travers les montagnes. La chaleur était accablante. Après plusieurs haltes, ils arrivèrent, le troisième jour, au terme de leur longue ascension. M. Perrin, exercé à la fatigue et dans la force de l'âge, avait fourni la course sans trop de peine; mais le P. de Clorivière sur qui pesait déjà le poids des années, arriva « plus mort que vif. dit-il, et fatigué au delà de ses forces. » Pour ne pas être privé de la consolation de célébrer la sainte messe au tombeau de saint François Régis, il avait fait le dernier jour trois longues lieues à pied et à jeun. Son courage fut sur le point de le trahir; il dut se jeter sur un lit de feuilles sèches, et ensuite se faire assister et soutenir à l'autel pour prévenir tout accident. Les consolations dont il fut inondé, et l'abondance de l'esprit apostolique qui se répandit du cœur de l'apôtre dans le sien, le récompensèrent avec usure de sa générosité. Ce lui fut aussi une joie vive « de voir la grande dévotion des peuples de ces montagnes. » Comme il

avait salué avec bonheur « ces croix qu'on rencontre partout sur les chemins, » et que la foi et la reconnaissance se plaisent à multiplier ! Le spectacle était plus doux au lendemain de la tempête qui les avait abattues et profanées.

En rentrant à Lyon, ils trouvèrent une réponse qui les surprit. Mgr de Cicé se montrait prêt à leur permettre de donner des retraites aux communautés religieuses et au clergé, mais il redoutait les ministères plus éclatants qui s'adressent à tout le peuple. Le P. de Clorivière ne put s'empêcher de s'en plaindre; néanmoins, dans la pensée que ces résolutions pourraient changer, il partit avec son confrère et ils arrivèrent à Aix dans les premiers jours de septembre. Conformément au programme qui leur avait été tracé, ils se mirent aussitôt à l'œuvre; deux retraites données, l'une à des religieuses, et l'autre à des prêtres, réussirent au delà de toute espérance. L'archevêque encouragé par ces débuts, leur assigna un plus vaste théâtre; il les dirigea vers Marseille.

Le siège épiscopal de Marseille, supprimé par le concordat, n'avait pas encore été rétabli et la ville était sous la juridiction de l'archevêque d'Aix; il en était de même de Fréjus et de Toulon. Le champ était immense. Beaucoup de prêtres auraient désiré une grande mission pour réveiller la foi, et ramener à l'Eglise et à la pratique de ses devoirs le peuple qui ne connaissait presque plus la religion; on l'avait même annoncée dans une des paroisses de la ville. Mais l'archevêque, pour des raisons dont la suite fit reconnaître la justesse, persista dans son premier refus, malgré les succès précédents, et les mission-

naires durent se renfermer encore dans leurs ministères plus humbles. La retraite donnée aux religieuses de la Providence par le P. de Clorivière produisit de tels fruits, que Mgr de Cicé voulut qu'il se chargeât encore de celle des prêtres.

En recevant cet ordre, le Père se retrouva en face de ses anciennes tentations de pusillanimité. Ce n'était pas du reste sans quelque apparence de raison. Aux exhortations plus familières de la Providence, il avait voulu joindre la prédication publique dans l'église de Saint-Martin; mais après quelques essais difficiles, il avait dû demander grâce et se retirer. L'obéissance ranime son courage. La promesse des Saints Livres se vérifia pleinement en lui, et quelques jours après, il racontait ses victoires : « Dieu a béni mon obéissance. Passé peut-être le premier et le second discours (dont cependant je ne me plains pas), il me semble que je n'ai jamais parlé d'une manière plus libre et avec plus d'onction; Dieu en soit béni ! C'est son ouvrage. »

De Marseille, les deux missionnaires allèrent à Toulon, où M. Perrin eut enfin la consolation de donner l'essor à son zèle dans une grande mission qui fut couronnée par les fruits les plus abondants; puis ils prirent le chemin d'Arles, en passant par Marseille et par Aix; ce fut la dernière de leurs excursions communes. Le P. de Clorivière donna deux retraites à Arles et, au mois de février 1803, il revint se fixer à Aix, tandis que son compagnon se rendait à Marseille pour y prêcher la station de carême.

En venant en Provence, il avait eu la pensée de

travailler à la propagation de son œuvre. Il espérait beaucoup d'un pays particulièrement consacré au Cœur de Jésus. Son attente ne parut pas d'abord trompée : « Partout où nous avons été, écrit-il, bon nombre d'esprits sont bien disposés. »

Mais les difficultés ne tardèrent pas à naître. Pour obéir aux ordres du Souverain Pontife, qui plaçait la Société sous l'autorité de l'Ordinaire, le P. de Clorivière, qui n'avait eu jusque-là de l'archevêque d'Aix qu'une autorisation assez indécise, voulut s'assurer de ses intentions expresses. Mgr de Cicé profita de cette démarche pour suspendre toutes les permissions précédentes, « jusqu'à ce qu'il eût examiné la chose plus à fond, promettant du reste que, s'il y trouvait des bases solides, il l'appuierait de tout son pouvoir. »

Une circonstance extérieure expliquera peut-être cette mesure inattendue. Le gouvernement du Premier Consul était alors très occupé à poursuivre les associations qui commençaient à refleurir en France. Dès le mois de septembre 1802, le secrétaire d'Etat, chargé des cultes, M. Portalis, rendait compte au Premier Consul de deux associations, dont l'une était la *Société du Cœur de Jésus,* « appelée aussi, disait le rapport, *Société des Pères de la Foi* ou bien des *Adorateurs de Jésus* ou même des *Pacanaristes.* » Le 25 janvier de l'année suivante, le même secrétaire d'Etat adressait à tous les évêques une circulaire pour leur rappeler que, d'après les lois, toute corporation séculière et régulière était dissoute et qu'aucune ne pouvait exister sans l'aveu du gouvernement, ajoutant que toutes les institutions de ce

genre étaient illicites par cela qu'elles n'étaient point autorisées, et que leur but religieux ne pouvait couvrir l'irrégularité de leur existence.

En vertu de sa nature spéciale, la Société du Cœur de Jésus semblait échapper à l'enquête provoquée par M. Portalis. N'ayant point de vie commune, et laissant chacun de ses membres dans la même position qu'il occupait avant ses engagements, elle ne pouvait être appelée, au sens communément reçu et visé par la circulaire, une *corporation,* une *association*, un *rassemblement*. Mais Mgr de Cicé jugea prudent de ne point se prononcer ouvertement, et il fit au P, de Clorivière la réponse dilatoire que nous avons rapportée. Celui-ci n'insista pas. Au bout de quelques mois, jugeant que la question devait être suffisamment étudiée, il sollicita une audience. L'archevêque loua son dessein; il parla avec éloge de ses différents écrits, et surtout de son *Mémoire aux évêques*; mais il souleva ensuite nombre d'objections, soit contre l'œuvre elle-même, soit contre son opportunité; il produisit même la lettre de Portalis. L'entretien menaçait de devenir stérile; le prélat, sans qu'il s'en rendît compte, étant plus attentif à ses propres arguments, qu'aux réponses qui lui étaient données. Une discussion écrite pouvait être plus efficace. Le P. de Clorivière la proposa à son contradicteur et, deux jours après, il lui fit parvenir un court mémoire où toutes ses objections étaient résolues. Mgr de Cicé s'en montra satisfait, et promit de parler en faveur de la Société du Cœur de Jésus à M. Portalis. Il tint parole et ses explications la sauvèrent du décret de proscription porté, l'année

suivante, contre plusieurs congrégations religieuses.

Cet heureux changement détermina le P. de Clorivière à prolonger son séjour dans le Midi. Il espérait enfin voir lever les défenses posées au mois de janvier. Mais les semaines s'écoulaient, sans qu'il reçût aucune réponse précise. C'était une situation pénible et anormale; il crut devoir la faire cesser, et il fixa son départ au mois de septembre.

✠

CHAPITRE V

LE P. DE CLORIVIÈRE QUITTE LA PROVENCE

BESANÇON, ORLÉANS, TOURS, POITIERS

MORT DE SA SŒUR RELIGIEUSE DE LA VISITATION A LA RUE DES POSTES

1803-1804

A Besançon, à Poitiers, à Tours, à Orléans, la Société du Cœur de Jésus avait trouvé bon accueil et commençait à se répandre. A Tours, un associé, M. Guépin, avait gagné presque tout le conseil de l'archevêque, et l'ancien administrateur du diocèse avait fait sa consécration. Au lieu de retourner directement à Paris, le P. de Clorivière se proposa d'aller visiter chacune de ces familles naissantes. De l'agrément des évêques, il continuerait à donner des retraites et des missions, et ce ministère servirait à écarter tout fâcheux ombrage. Besançon fut sa première étape. Au mois d'avril 1802, écrivant au seul prêtre que la Société du Cœur de Jésus comptât encore en Franche-Comté : « Ce serait une grande joie pour moi, lui disait-il, si vous n'étiez pas isolé comme vous l'êtes. J'espère que vous ne le serez pas toujours, et même que la Société du Cœur de Jésus sera un jour bien florissante dans le diocèse de Besançon. »

Dès cette même année, ces paroles commencèrent à se réaliser. Parmi les prêtres de la ville, on distinguait un vertueux ecclésiastique qui avait appartenu autrefois à la Compagnie de Jésus, M. l'abbé Bacoffe, curé de la paroisse Notre-Dame. La violence seule avait pu briser les liens qu'il avait formés dans sa jeunesse; il en avait emporté l'impérissable amour dans son cœur, et il aspirait sans cesse au bonheur de les renouer. Quand parurent les Pères de la Foi, il essaya de se joindre à eux. Ses qualités éminentes, ses rares vertus, les besoins du peuple plus nombreux et plus pressants, la disette des ouvriers plus grande, ne permirent pas aux supérieurs ecclésiastiques d'accéder à ses désirs. Il se tourna donc vers la Société du Cœur de Jésus où, sans sortir du poste où le maintenait l'obéissance, il trouvait la facilité de satisfaire, au moins en partie, ses désirs de perfection évangélique et de vie religieuse. Son exemple en entraîna plusieurs autres. Signalons deux jeunes ecclésiastiques, MM. Vieille et d'Aubonne, premières recrues de l'Eglise de Besançon qui, depuis dix ans, avait pleuré la perte de cinq cents de ses prêtres morts dans l'exil ou sur l'échafaud.

M. d'Aubonne avait émigré à l'âge de dix-huit ans, et s'était distingué dans l'armée de Condé, non moins par sa foi et ses vertus chrétiennes que par un courage tout chevaleresque. En partant, il avait dit à sa mère qui craignait pour lui les dangers des camps et les séductions de l'âge : « Vous avez appris à votre fils ce qu'il doit à son Dieu et à son Roi; il vous reviendra un jour tel que vous l'embrassez aujourd'hui. » A la fin de la campagne, il laissa la

carrière militaire pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il trouva au séminaire, moitié public, moitié clandestin, que des prêtres dévoués s'étaient empressés d'ouvrir au lendemain de la persécution, M. l'abbé Vieille, jeune homme d'une vingtaine d'années, secrétaire du commandant de place de Besançon, et qui assistait aux leçons de théologie en uniforme de soldat et l'épée au côté. Ils avaient parmi leurs condisciples M. l'abbé Gaume, le futur restaurateur de la communauté des missionnaires diocésains, qui les suivit peu de temps après dans la Société du Cœur de Jésus. Le jour de leur ordination à la prêtrise fut fixé au 18 octobre 1802.

Mgr Lecoz, ancien évêque constitutionnel de Rennes, avait été nommé à l'archevêché de Besançon, à la suite du concordat. Ce choix avait vivement déplu dans le diocèse; on craignait que le prélat, malgré ses déclarations de soumission au Saint-Siège, ne conservât pour le schisme des sympathies secrètes ; il répugnait extrêmement à MM. Vieille et d'Aubonne de recevoir l'onction sacerdotale des mains d'un homme qui avait été un faux pasteur, et d'engager leur obéissance à celui qui s'était révolté contre le Pape et l'Eglise. Leurs répugnances se changèrent bientôt en inquiétudes. Pour écarter, dans une action si importante, tout péril de connivence et de communion avec une autorité peut-être irrégulière et schismatique, ils résolurent, d'un mutuel accord, de soumettre leur doute au cardinal Caprara, légat du Saint Père à Paris, et d'attendre sa réponse. Pendant la retraite qui précéda l'ordination, on essaya vainement de dissiper leurs craintes.

Aucune lettre n'étant venue, ils allèrent, une heure avant la cérémonie, déclarer à M. Babey, grand vicaire, qu'ils aimaient mieux renoncer au sacerdoce que de le recevoir des mains de l'archevêque, et ils rentrèrent chez eux. Ils avaient à peine franchi le seuil de leur appartement qu'on vint remettre un pli à M. Vieille : c'était la réponse du cardinal. Le représentant du Saint-Siège levait tous leurs doutes et leur ordonnait de se soumettre à l'autorité de l'Ordinaire[1].

De Besançon, le P. de Clorivière passa rapidement à Orléans, à Tours, à Poitiers, et il se disposait à partir pour l'Anjou et la Bretagne, lorsque de graves instances le rappelèrent à Paris. Au moment de se mettre en route, il reçut coup sur coup et par le même courrier, deux nouvelles qui firent couler de ses yeux des larmes tout ensemble de tristesse et de joie. Le 1[er] janvier de l'année 1804, était mort, à Chartres, un prêtre de la Société du Cœur de Jésus, M. Simon, dont nous avons admiré le zèle intrépide à l'époque de la Terreur. « Il fut canonisé par la voix du peuple, » écrit le P. de Clorivière, tant était grande la vénération qu'avaient suscitée ses vertus et son dévouement.

L'autre perte le touchait encore de plus près; c'était celle de sa sœur qui venait de s'éteindre dans la paix du Seigneur, au monastère de la Visitation de la rue des Postes à Paris. « Je suis sûr, écrit-il à

1. *Eloge de M. l'abbé Daubonne*, par M. l'abbé CALMELS. *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon; séance du 28 janvier* 1828. — *Notice historique sur l'abbé Vieille*, Besançon, 1850.

Mlle de Cicé, que la mort de ma sœur vous aura affligée; mais vous aurez dit comme moi : c'est une sainte de plus dans le ciel. Ce sentiment m'a rempli tellement que, quoique la nature soit attendrie, je ne puis véritablement m'en affliger. » Ce court panégyrique fraternel se trouve confirmé par les annales du monastère.

Les vertus de la sœur Thérèse de Gonzague étaient la vive image des vertus de son frère. Même fidélité; on l'appelait « une règle vivante au milieu de sa communauté; » même générosité de cœur et même ambition du martyre; même esprit de foi et même attachement à la Chaire de saint Pierre. « Sa vertu tout aimable, disent les annales, rendait les rapports avec elle aussi doux que possible, et sa cordiale gaieté, sa conversation attachante, qu'alimentaient un esprit naturel et des lectures sérieuses et variées, faisaient le charme de nos récréations... Constamment généreuse et fervente, elle fut à la fin de sa vie ce qu'elle avait été au début : un beau modèle de vertus religieuses, de fidélité à nos saintes obligations. Aussi toute la communauté avait-elle pour cette respectable Sœur la plus sincère estime et le plus profond attachement. A ces sentiments, se mêlait une sorte de respect particulier. On vénérait presque en elle un confesseur de la foi, sachant quelle avait été la véhémence de ses désirs pour la sceller de son sang, et ses regrets de ne les avoir pas vus se réaliser.

« Le 21 novembre 1803, elle renouvela une dernière fois publiquement ses saints vœux, et les écrivit encore de sa propre main sur le livre où, quarante

ans auparavant, elle les avait écrits une première fois. A mesure que ses forces déclinaient, qu'elle voyait approcher le jour de se réunir à son Dieu, les ardeurs de notre respectable Sœur augmentaient; aussi avec quelle joie, quel bonheur salua-t-elle la proximité de sa fin : Venez, venez, Jésus, mon amour, s'écriait-elle... Je vous remercie de la grâce que vous m'accordez, d'expirer en fille de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, et en religieuse de la Visitation. Voilà ce qui fait mon bonheur; car j'ai toujours aimé notre saint état. » Cette précieuse mort arriva le 3 janvier 1804[1].

A la fin du même mois, le P. de Clorivière était de retour à Paris. Après avoir terminé les affaires les plus urgentes, mis au courant sa correspondance, il avait l'intention de revoir et de coordonner tous ses écrits relatifs à la Société dont il était le fondateur.

Au moment où il venait de commencer ce travail, Dieu l'arrêta par une épreuve plus longue et plus redoutable qu'aucune de celles qui l'avaient précédée.

1. Après sa mise en liberté, en 1794, la Sœur Thérèse de Gonzague était retournée à son ancienne retraite de Neuilly. Les temps étant devenus plus calmes, elle se réunit à la Mère Thérèse Joséphine de Nollent, qui avait loué une maison rue Notre-Dame-des-Champs pour y reprendre, avec quelques sœurs, les exercices de la vie commune. La petite colonie grossissant sans cesse et le local devenant trop étroit, la Mère de Nollent acheta, rue des Postes, n° 20, et du consentement exprès de ceux qui survivaient encore, la maison occupée avant la Révolution par les Pères Eudistes. C'est là que mourut la sœur du P. de Clorivière. Par une dernière migration, les Filles de sainte Chantal et de saint François de Sales abandonnèrent tout à fait ce lieu, dont elles avaient déjà cédé une partie au P. de Clorivière et aux autres enfants de saint Ignace renaissant en France, et allèrent établir leur retraite à Boulogne-sur-Mer.

Il en avait pressenti l'approche. Après s'être fixé d'abord dans la rue Notre-Dame-des-Champs, il avait brusquement changé de domicile. De sinistres rumeurs circulaient partout; il était de nouveau, et plus que jamais, question de complots et de conjurations pour renverser le Premier Consul. On sait les évènements qui se passèrent dans les premiers mois de cette année 1804 : l'arrestation de Georges Cadoudal et de plusieurs royalistes qui avaient formé le hardi projet, non pas d'assassiner Bonaparte, mais de l'enlever par un coup de main, pendant qu'il se rendrait en voiture à la Malmaison ou à Saint-Cloud; la mort violente de Pichegru, qui avait promis son concours aux conjurés, et qui fut trouvé étranglé dans sa prison avant l'ouverture des débats publics du procès; enfin l'assassinat du duc d'Enghien, enlevé sur un territoire étranger et fusillé, contre toute justice, dans les fossés du château de Vincennes.

A tort ou à raison, le nom de Cadoudal avait retenti bien des fois dans le grand procès qui suivit l'attentat du 3 nivôse. Les conspirateurs qui avaient été saisis, et Limoëlan qui avait échappé, passaient pour avoir reçu et exécuté ses ordres. Il était donc naturel que, dans l'instruction de cette affaire, le nom du redoutable chouan ramenât l'attention sur ses anciens affidés et, par un enchaînement inévitable, réveillât les soupçons mal éteints que la police nourrissait toujours contre ceux qu'on avait accusés d'intelligence avec les conspirateurs. Rien ne protégeait le P. de Clorivière que sa conscience et l'invraisemblance même de l'accusation. Ce n'était pas assez, en face de l'exaspération du futur Empe-

reur, et de l'empressement du Ministre de la police à servir ses volontés. « Rien n'est plus grand que de souffrir, » écrivait-il, en ce temps-là même; « acceptons tout avec une pleine et parfaite résignation. Dieu seul! »



LIVRE V

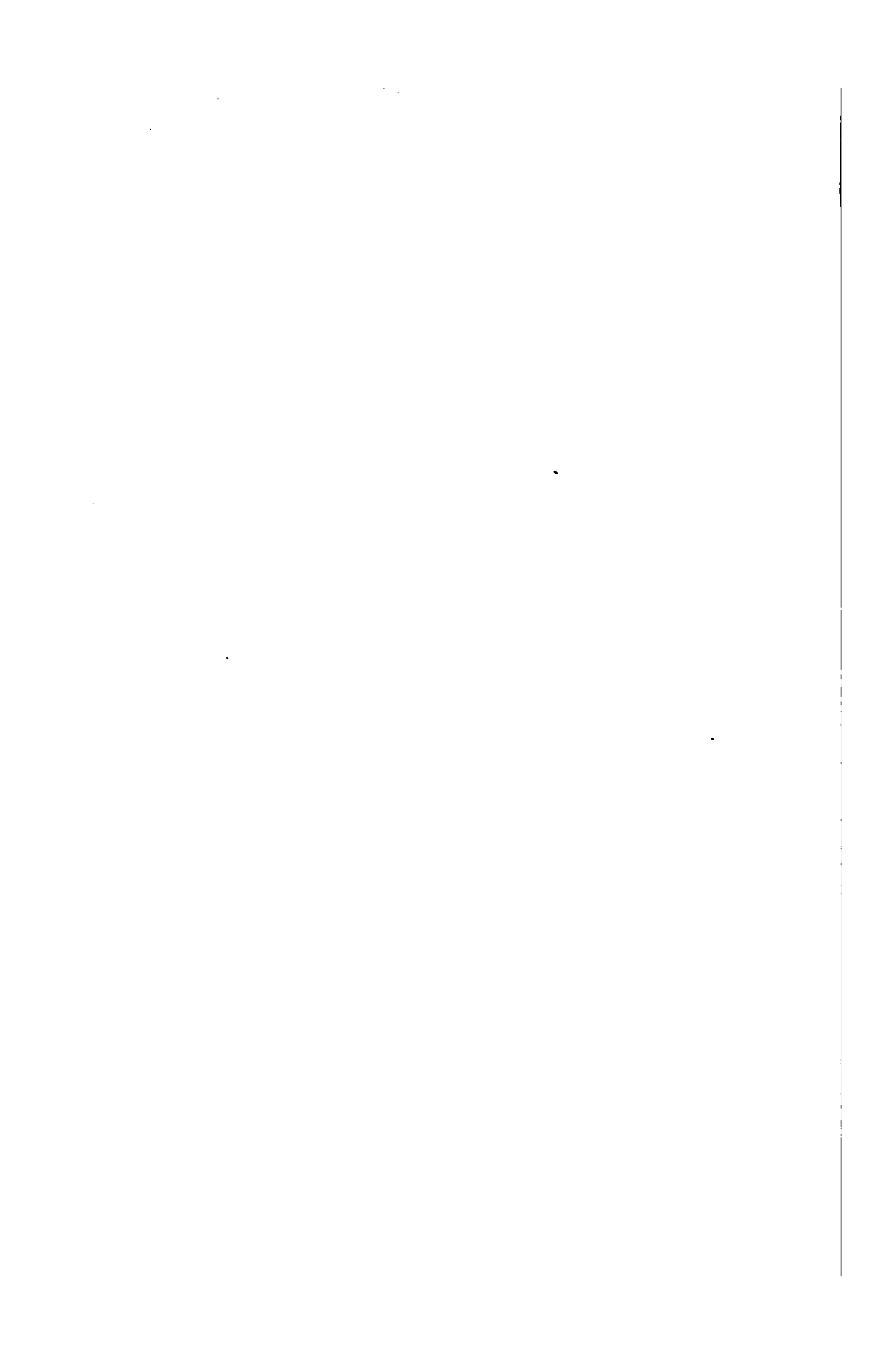
DE L'ARRESTATION DU P. DE CLORIVIÈRE

ET DE SA DÉTENTION AU TEMPLE

AU RÉTABLISSEMENT DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

1804-1814

✠



CHAPITRE PREMIER

ARRESTATION DU P. DE CLORIVIÈRE – IL EST ENFERMÉ AU TEMPLE
DÉMARCHES POUR OBTENIR SA MISE EN LIBERTÉ

1804-1808

Le P. de Clorivière, comme nous l'avons dit, s'occupait de revoir ses différents écrits, lorsque le 5 mai 1804, jour consacré au saint Pape Pie V, il fut tout à coup arrêté et conduit à la Préfecture de police. Là, pendant trois jours, tous ses papiers furent soumis, lui présent, au plus rigoureux examen. Ses comptes de conscience et ses résolutions de retraite, ses conférences aux Bénédictines anglaises de Bruxelles, ses prônes aux fidèles de Paramé, ses cantiques spirituels et ses poésies fugitives, enfin et surtout ses écrits concernant la Société du Cœur de Jésus, tout fut passé en revue avec un soin minutieux. Mais on ne trouva nulle trace de conspiration; le seul complot qu'on découvrit fut ce complot de *Vengeance évangélique* formé, on s'en souvient, à la suppression de la Compagnie, par une association de proscrits, et dont le P. de Clorivière s'était montré un des plus ardents promoteurs. Il ne restait plus à examiner qu'un grand portefeuille. « Ces

Messieurs, raconte-t-il, avaient gardé ce morceau pour la fin comme le plus appétissant. » Leur attente fut trompée; ils n'y rencontrèrent que ses lettres d'ordination et des reliques qu'il y avait mises autrefois et qu'il y fut heureux de retrouver, les ayant cru perdues. On lui rendit les reliques; mais tous les papiers furent retenus et entassés pêle-mêle, sans avoir été paraphés, dans un vieux coffre, autour duquel le chef de la première division de police, M. Bertrand, qui présidait à l'inspection, fit attacher une mauvaise corde et déposer dans un coin; quelques-uns furent mis de côté comme plus importants.

Les interrogatoires n'amenèrent pas un résultat plus heureux. Ils furent faits par M. Bertrand lui-même. Le premier porta tout entier sur le 3 nivôse. « Je n'ai eu, dit le P. de Clorivière, à répondre qu'une chose, qui est très véritable, savoir : *que je n'ai eu connaissance de l'affaire que par la voix publique*. Les autres interrogatoires n'ont roulé que sur mes papiers, dans lesquels on n'a trouvé rien à redire; ce n'est qu'au dernier qu'on m'a parlé de l'Association... On ne m'a fait aucune question sur ses membres. Quand on l'aurait fait, j'aurais su répondre sans nommer personne. On m'a plus d'une fois demandé *si je le recevais le Concordat?* et chaque fois, on a paru étonné de ce que je répondais avec assurance *que je le recevais de tout mon cœur*. A la fin du dernier interrogatoire, M. Bertrand m'a dit *qu'il se lavait les mains* de tout cela, que l'ordre de m'arrêter venait de plus haut et non pas de la Préfecture... »

Ces dernières paroles expliquent les mesures qui

suivirent. Aucune charge n'avait pu être relevée contre le P. de Clorivière; les regards les plus pénétrants avaient vainement interrogé ses plus secrètes pensées; son innocence éclatait au grand jour. Mais « les ordres venus de plus haut » voulaient que, coupable ou non, il fût privé de sa liberté. Il fut emmené de la Conciergerie à la Force, et de là, après un court séjour, conduit à la prison du Temple. On comprend les pensées que la vue de ces vieilles murailles éveilla dans son âme. Ici avaient souffert et pleuré, avant de gravir les degrés de l'échafaud, un roi et une reine qui avaient commencé par être les idoles de leur peuple; ici s'était éteint, sous les coups d'une brutalité calculée, un enfant qui devait ceindre un jour la plus belle couronne du monde; d'illustres princesses avaient donné, au sein des plus extrêmes infortunes, d'incomparables exemples de foi chrétienne, de tendresse filiale, de courage et de dévouement. La trace de tant de larmes était à peine effacée, et il semblait qu'on entendait encore les échos de tant de scènes douloureuses et déchirantes qui s'y étaient déroulées. On lui donna la chambre même occupée par le malheureux Louis XVI.

Le Temple était devenu une prison d'Etat. Il regorgeait alors de détenus politiques, impliqués pour la plupart dans l'affaire de la conspiration de Georges Cadoudal, de Moreau et de Pichegru contre Napoléon. Au moment où s'ouvrirent les débats publics du procès, Moreau, Cadoudal et les principaux accusés, furent transférés à la Conciergerie. Le jugement fut prononcé le 10 juin; il condamna Moreau à deux années d'emprisonnement, Georges

Cadoudal et dix-neuf de ses compagnons à la peine de mort. Napoléon fit grâce à quelques-uns; mais la sentence suivit son cours contre Georges et la plupart des siens; ils furent exécutés le 24 juin. Ce dénouement implacable ne devait-il pas terminer la cause? Le P. de Clorivière crut pouvoir l'espérer un instant; il se flatta même de la pensée « qu'il serait renvoyé absous sans jugement et sans examen ultérieurs. » L'illusion ne fut pas de longue durée.

Cependant, on s'occupait de faire des démarches pour obtenir sa mise en liberté. L'évêque de Rennes, Mgr de Maillé, avait imaginé un plan très habile et dont le succès paraissait certain : « J'en suis bien reconnaissant, répond le P. de Clorivière; mais on est ici dans la persuasion qu'il y a une mesure générale, et que personne ne sortira qu'après le couronnement. » Cette cérémonie eut lieu le 2 décembre, à Notre-Dame, au milieu d'un éclat et d'une pompe extraordinaires. Des hauteurs de la Tour du Temple, on put contempler les brillantes illuminations de la capitale et entendre le bruit des réjouissances populaires; mais les portes de la sombre prison demeurèrent fermées; la clémence du souverain ne s'étendit pas aux captifs. Il restait une autre espérance. Ce que refusaient des préventions obstinées et une politique inexorable, la faveur et une intervention bienveillante pourraient peut-être l'obtenir. Le Pape Pie VII était à Paris; il apparaissait comme l'image même de la bonté; le peuple se précipitait en foule devant ses pas pour le vénérer et recueillir ses bénédictions; d'autre part, le nouvel empereur affectait une sorte d'intimité dans ses

rapports avec le doux et saint Pontife, et s'étudiait à paraître généreux et prévenant. Mlle de Cicé se flatta qu'un mot prononcé par cette bouche auguste serait efficace.

Elle rédigea donc un projet de supplique destiné à être mis sous les yeux du Saint Père et à l'intéresser en faveur du prisonnier. Cette supplique commençait ainsi : « Pierre Picot de Clorivière, prêtre de la Compagnie de Jésus, âgé de soixante-neuf ans, humblement prosterné en esprit aux pieds de Sa Sainteté, implore sa protection pour avoir le bonheur de s'y prosterner en effet, et de n'être pas le seul privé de ce précieux avantage accordé à tous les Français. Comme il est le seul ecclésiastique retenu maintenant à la prison du Temple, la présence du Souverain Pontife à Paris a rendu plus pesantes les chaînes de ce vénérable prêtre. Il a supporté depuis sept mois sa captivité avec une paix et une résignation tout à fait édifiantes. Le sacrifice qu'il offre au Seigneur dans cette circonstance est sûrement d'un nouveau prix, puisqu'il lui coûte plus que tous les autres; mais ses amis sont profondément affligés de le voir condamné à une si rude privation... »

Avant de faire parvenir cette supplique, Mlle de Cicé crut devoir la soumettre au P. de Clorivière. Dans les sentiments qu'elle lui attribuait, il n'y avait rien que de vraisemblable et même d'exact : mais telle était la droiture du Père et son respect délicat pour la vérité, qu'il répugnait à toute exagération. Après avoir remercié sa correspondante de sa sollicitude, il relève vivement tous ces superlatifs : « Il est faux que mes chaînes soient plus pesantes depuis

l'arrivée du Saint Père; il est faux que j'aie un si grand désir d'être admis à son audience; il est faux aussi que je sois le seul prêtre détenu au Temple; enfin il est faux que le sacrifice que je fais soit, en cette circonstance, plus coûteux qu'auparavant[1]! » Le P. de Clorivière avait une autre raison plus déterminante : sachant la défaveur qui pesait sur lui, il voulait épargner un ennui et probablement un refus au Saint Père. La requête ne fut donc pas présentée. Instruit d'une autre manière, Pie VII ne laissa pas d'essayer une démarche; mais toutes les instances furent sans effet. « Cela me fait voir, disait là-dessus le P. de Clorivière, que Dieu me veut où je suis; il m'en tirera quand il lui plaira... »

A partir de cette éqoque, nous assistons à des alternatives continuelles d'espérances et de déceptions. Il sera utile et édifiant de suivre le prisonnier dans ces phases multiples, non seulement parce qu'elles occupent une large place dans sa vie, mais encore et surtout parce qu'elles nous permettent de pénétrer plus avant dans son âme. N'est-ce pas l'adversité qui découvre les secrètes pensées du cœur? Chose admirable, et qui suffirait, ce nous semble, à faire le plus beau des panégyriques! Pendant les cinq années entières que dura sa captivité, captivité injuste et arbitraire, dont il avait dix fois réduit à néant les prétendus motifs, captivité qui mettait en souffrance et menaçait d'une ruine totale une œuvre déjà bénie de Dieu, et dont chaque jour lui démontrait plus clairement l'opportunité providentielle, il

1. *Lettre du 7 décembre* 1804.

est impossible. dans la vaste correspondance entretenue alors avec ses associés et les personnes dont il dirigeait la conscience, de relever une ligne, un mot, une syllabe qui marque, je ne dis pas la colère, le ressentiment, l'aigreur ou l'ennui, mais même le simple désir de changer de situation, si telle n'est pas absolument la volonté de Dieu; il ignore jusqu'à ces impatiences généreuses et dignes d'éloges aux yeux des moins parfaits, parce qu'elles paraissent inspirées par le zèle des âmes et de la gloire de Dieu. C'est la résignation totale et sans réserve entre les mains de la Providence, l'oubli complet de soi-même, et souvent la sainte allégresse au milieu de sa longne épreuve; il ne voit plus les hommes, ni l'action des hommes; Dieu domine tout, ordonne tout à ses fins également sages et miséricordieuses. Nous l'avons vu autrefois luttant péniblement contre lui-même, s'accusant d'avoir plus d'une fois succombé aux caprices de l'humeur, aux retours de l'amour-propre; il semblerait aujourd'hui qu'il est tout à fait le maître et que l'ennemi est abattu.

La lettre dans laquelle il refusait d'autoriser la supplique de Mlle de Cicé laissait entrevoir la possibilité d'une mise en liberté prochaine; il devrait seulement quitter Paris pour se retirer en province. « Il n'est pas encore temps, dit-il, de prendre aucune détermination. J'espère que le Seigneur me fera voir ce qui sera le plus selon son bon plaisir. Pleine, parfaite et amoureuse résignation à tout. Tout à vous dans les saints Cœurs de Jésus et de Marie. Où pouvons-nous être mieux qu'avec eux sur la croix[1]? »

1. 7 décembre 1804.

Au commencement de janvier, plusieurs détenus furent remis en liberté. « D'autres s'attendent à sortir prochainement. Pour moi, je fais aujourd'hui ma provision de bois, comme si j'étais assuré de passer ici une partie de la mauvaise saison. Quelque part que nous soyons, vivons uniquement pour celui qui est mort pour nous. Enfonçons-nous toujours plus dans son divin Cœur et dans celui de sa sainte Mère : c'est là le centre du divin amour. Il vaut mieux être là que sur le Thabor[1]... »

Plusieurs des prélats venus à Paris pour les fêtes du couronnement s'intéressèrent à sa situation, entr'autres Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, l'évêque de Namur, Mgr Pisani de la Gaude, un de ceux dont il parle toujours dans ses lettres avec le plus de reconnaissance et d'affection[2]. On put

1. 4 janvier 1805.

2. Mgr Pisani avait un de ses neveux prisonnier à la Tour du Temple. C'était M. de Vernègues. « Il appartenait, dit le P. de Clorivière, à la légation de Russie à Rome. Je ne sais à quelle occasion il avait déplu à notre gouvernement. Le pape, dans l'intention de le soustraire à ce mécontentement, l'avait fait mettre au château Saint-Ange et avait promis à sa cour que jamais il ne souffrirait qu'on l'enlevât. Il promettait sans doute plus qu'il ne pouvait tenir. Le fait est que, par ordre du Premier Consul, il a été remis entre les mains des Français, qui l'ont conduit sous bonne escorte en France et déposé dans ce Temple, où il a été longtemps au secret, ce qui a bien altéré sa faible santé. Son arrestation a été cause de la rupture entre la Russie et le Saint-Siège. Le Nonce du Pape a été aussitôt renvoyé de Pétersbourg, où sa présence faisait un grand bien à la religion, et la grande affaire de la réunion avec l'Eglise latine est suspendue... » Le chevalier de Vernègues, émigré français, était accusé de conspiration contre la vie du Premier Consul; mais ce n'était qu'un prétexte. Bonaparte ne voulait qu'humilier la Russie, en mettant la main, à Rome même, sur un homme

croire un moment que, grâce à leur intervention, sa cause était gagnée : il ne partagea pas la même confiance : « Je vois encore, écrivit-il, qu'il faut attendre avec patience le moment de ma délivrance... Le Seigneur sait mieux que nous le moment le plus convenable... Je puis vous assurer que je n'ai nulle peine à conformer en tout ma volonté à la sienne[1]. »

Mgr d'Aviau revint à la charge. Il proposa au P. de Clorivière de l'emmener avec lui dans son diocèse, espérant par cet éloignement réussir plus facilement. Celui-ci ne voulut point prendre d'engagement : « J'ai témoigné que je n'étais pas si empressé d'avoir ma liberté, que des raisons concernant la gloire de Dieu me faisaient désirer de rester à Paris; mais que, si on m'ordonnait de quitter Paris, je verrais en cela l'ordre de Dieu... »

Une de ses nièces, Mme de Virel[2], essaya des démarches à peu près dans le même temps. Le P. de Clorivière en eut connaissance par Mlle de Cicé. Il se hâta de répondre : « Ce que vous me dites de ma nièce me la rend plus chère. Je ne vois rien que de

qui pouvait avoir été imprudent et brouillon, mais n'était nullement conspirateur au sens de l'accusation. « Je ne sache pas, dit le cardinal Consalvi, qu'il y ait eu une plus désolante affaire que celle de ce Vernègues... » On peut en voir tout le détail dans les *Mémoires* du célèbre Secrétaire d'Etat, T. II, p. 317. — Quand le Souverain Pontife vint en France, il demanda la liberté de Vernègues à l'Empereur. On ne se souvint plus alors de l'accusation de complot contre lui. La Russie avait été humiliée; le but était atteint. M. de Vernègues fut remis en liberté.

1. 12 janvier 1805.

2. Mme de Virel était fille de M. Desilles de Cambernon, qui avait épousé Mlle Picot de Clorivière, sœur du P. de Clorivière.

convenable dans les démarches qu'elle se propose de faire près du Ministre, et dans les moyens qu'elle veut prendre. Tout ce qu'elle compte dire est fort bon et très vrai. Pour peu qu'on veuille consulter la justice, cela doit suffire. Ce ne sont pas les hommes, c'est Dieu qui me retient ici. Il me délivrera quand il lui plaira... » Mme de Virel se présenta, quelques jours après, à la prison du Temple ; elle apportait de mauvaises nouvelles. « Ma nièce est venue avant-hier (8 mai) me voir avec son fils... Ce qu'elle m'a dit m'a fait voir de plus en plus combien ma sortie est humainement difficile. Ce sera l'affaire de Dieu, et la prière me paraît le seul moyen efficace pour cela[1]. »

Les amis du P. de Clorivière n'avaient pas attendu ces échecs multipliés pour chercher au ciel des intercesseurs plus puissants. C'était partout, dans la Société du Cœur de Jésus, au Carmel de la rue de Vaugirard et à la Visitation de la rue des Postes, un concert continuel de prières. « J'approuve fort, écrivait-il, toutes les prières qui se font à mon sujet; mais il faut qu'elles aient pour principal objet d'obtenir que tout s'accomplisse de la manière la plus agréable à Dieu, et que nous usions de toute chose, du bien et du mal, saintement et selon son bon plaisir. Il n'y a point de plus grand bonheur que la croix, les souffrances et les humiliations quand on en fait un saint usage... A tout : *fiat, fiat*[2]. »

1. 10 mai 1805.

2. 26 avril 1805.

Cette expression de sa soumission complète est une de ses oraisons jaculatoires les plus habituelles; il termine encore assez souvent ses lettres par cette autre aspiration, qu'il ne prend pas même la peine de traduire, parce que le sens en est suffisamment connu de ses correspondants, et qu'il écrit en gros caractères : *Fiat*, *laudetur atque in æternum superexaltetur justissima, altissima et amabilissima voluntas Dei in omnibus. Amen.* En entrant dans sa prison, il avait composé cette courte oraison qu'il récitait tous les jours : « Je vous rends, Seigneur, de très humbles actions de grâces pour cette croix précieuse que vous m'avez envoyée dans votre grande miséricorde, et je vous demande une grâce abondante pour la porter avec joie, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. »

L'année 1806 s'ouvrit avec de belles espérances. M. Desmarets, chef du bureau de la division de police, chargée de veiller à la sûreté générale de l'Etat, lui avait fait annoncer qu'il serait le premier à sortir de la Tour. Mais ces assurances le laissaient froid et assez incrédule. En effet, quelques jours après, tout était changé : « Grâce à Dieu, cela ne m'affecte nullement. Il n'en sera ni plus ni moins. Que la volonté de Dieu s'accomplisse; c'est tout ce que je souhaite. »

On reprit donc les démarches : les intercesseurs dévoués ne manquaient pas. Outre les membres de sa famille, c'étaient la princesse Sophie de Hohenlohe, M. l'abbé d'Astros, M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, Mgr Enoch, le nouvel évêque de Rennes. Le prisonnier est reconnaissant de ces

efforts; mais il ne se fie qu'avec réserve à leur efficacité : « Ce n'est pas là ce qui fonde mes espérances. J'attends tout de celui qui commande et est obéi, Jésus, le Roi des rois, et de son auguste Mère, la grande Impératrice dont nous faisons la fête aujourd'hui. »

Cependant ses prévisions pessimistes faillirent être trompées. Il écrit le 29 septembre suivant : « On m'a assuré, dimanche dernier, qu'on avait vu à la police ma mise en liberté, signée de la main du Ministre. On me l'a dit en secret et non pas officiellement. Reste à savoir si l'Empereur donnera son consentement, et à quelle condition. » Napoléon venait de partir, à la tête de son armée, et de commencer la campagne qui s'ouvrit par la bataille d'Iéna. Au milieu du bruit des armes et des préoccupations du conquérant, le décret de mise en liberté fut-il même placé sous ses yeux? Les semaines s'écoulèrent sans apporter aucune nouvelle.

Le 3 janvier 1807, M. Desmarets vint au Temple. Au thême ordinaire de ses interrogatoires sur l'attentat du 3 nivôse, il ajouta un élément nouveau. Il demanda au P. de Clorivière s'il n'était pas vrai qu'il eût confessé Saint-Régent, celui des conjurés qui avait été blessé par l'explosion de la machine infernale, et qu'il eût recommandé Carbon aux bons soins de Mlle de Cicé. « Sans avouer positivement ces choses, écrit celui-ci, je ne les ai point niées; mais j'ai dit que si j'avais confessé Saint-Régent, c'était sans le connaître; qu'il eût été impossible à un prêtre de se refuser dans un cas où on vient lui dire qu'un homme est en danger de mort. Il a paru en convenir...

Quant à l'autre, que jamais je ne l'ai vu, ni connu, mais que n'ayant aucun soupçon sur son compte, il est très possible que, sur ce qu'on m'en a dit, je me sois intéressé à lui et que je l'aie recommandé à d'autres... Qu'on avait eu en main mes lettres et papiers, qu'il ne s'y était rien trouvé à ma charge;... il en est convenu... Il m'a demandé où je voudrais aller, supposé qu'il fût à son choix de me rendre la liberté. Je lui ai répondu que j'étais dans ma soixante-douxième année, que j'avais mes habitudes, et que je souhaiterais qu'on me laissât à Paris; que je trouverais des personnes connues qui répondraient de moi... Nous nous sommes quittés mutuellement satisfaits. Il m'a dit qu'il espérait que sa visite me serait utile, que je sortirais incessamment[1]. »

Ce ne fut qu'après beaucoup de difficultés et de longs délais que M. Desmarets obtint de Fouché, le Ministre de la police, l'autorisation de faire un rapport favorable sur son entrevue avec le P. de Clorivière, et de l'adresser à l'Empereur. L'évêque de Rennes s'offrit à servir de caution au prisonnier, et à l'emmener en Bretagne. Mais tout fut inutile : les dispositions en haut lieu étaient absolument hostiles.

Nous en avons la preuve dans une démarche que fit alors, auprès du Ministre de la police et auprès de M. Réal, conseiller d'état, Mme d'Allérac, nièce du P. de Clorivière. Mme d'Allérac avait été mise, par une suite de circonstances particulières, en rapports presque intimes avec une sœur du Ministre d'état,

1. Janvier 1807.

M. Defermon, et elle avait obtenu par son moyen une audience de M. Fouché. Forte de la justice de sa cause, elle se présenta résolument, quoique non sans émotion, chez le redoutable ministre. Mais à peine eût-elle fait entendre qu'il s'agissait du P. de Clorivière, et exposé l'inanité des motifs qui le retenaient depuis si longtemps en prison : « Madame, répondit d'un ton brusque et incisif le Ministre de la police, ceci ne me regarde pas. Le P. de Clorivière dépend absolument de la police du comte Réal. » Et il ajouta ces paroles qui durent vivement étonner son interlocutrice : « Je vous dirais que j'ignore absolument pourquoi il est détenu, que vous ne me croiriez pas. Mais quand je vous dis que je ne puis rien pour lui, pas même vous donner une autorisation de le voir, vous devez me croire; adressez-vous au comte Réal. »

La même bienveillante entremise obtint à Mme d'Allérac cette seconde audience. Réal, ancien substitut du Procureur de la Commune de Paris, conseiller d'état sous l'Empire, avait eu une part prépondérante dans la découverte de la conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru, et dans son lugubre dénouement. Le nom de cet homme, ses antécédents et sa réputation d'inflexible rigueur, n'étaient pas faits pour inspirer une grande confiance. L'entrevue fut encore plus brève que la précédente. Dès les premiers mots prononcés en faveur du P. de Clorivière, le directeur de la police générale interrompit brusquement Mme d'Allérac : « Oui, dit-il, il est au Temple, et il y restera; c'est décidé; car c'est un vieux fou. » Ces paroles étranges furent relevées

comme elles devaient l'être par la nièce du P. de Clorivière; mais le comte s'animant : « C'est un vieux fou, répéta-t-il; il ne sortira pas; *il bavarderait.* »

Là-dessus, il se leva et termina l'audience. Mme d'Allérac eut l'autorisation d'aller voir le prisonnier. Elle ne lui cacha pas l'insuccès de ses démarches, et la façon plus que brusque avec laquelle on les avait écartées. Le vieillard ne pouvait pas en être surpris; en entendant l'épithète dont il avait été gratifié par le directeur de la police, il se contenta de répondre, en hochant doucement la tête : « Pas si fou que lui, ma nièce, pas si fou que lui[1]. »

1. Nous devons le récit de cette entrevue à la bienveillance de M. Frédéric de Pioger, ancien député du Morbihan, arrière petit-neveu du P. de Clorivière par sa femme, petite-fille de Mme d'Allérac. Mais que signifie cette parole : « *il bavarderait?* » Les conjectures pourraient aller loin, sans peut-être rencontrer juste. On peut se rappeler seulement qu'à cette époque, après l'exécution du duc d'Enghien, la Tour du Temple, à deux reprises différentes, en avril 1804 et en octobre 1805, fut témoin de deux morts subites qui préoccupèrent vivement l'opinion et furent regardées, malgré les efforts de Réal pour faire croire à des suicides, comme une suite du drame de Vincennes. Le 6 avril 1804, un mois environ avant l'incarcération du P. de Clorivière, le général Pichegru, complice de Georges Cadoudal, fut trouvé mort dans son lit avec une corde au cou. On publia qu'il s'était étranglé, mais cette assertion trouva des incrédules, dans le Temple et en dehors du Temple. (Voir les *Mémoires de Fauche-Borel*, T. III, p. 124 et *seqq.*, alors prisonnier du Temple; et Crétineau-Joly. *La Vendée Militaire*, T. IV, ch. IV, etc...) Thiers et d'autres nient qu'il y ait eu un crime.

Pichegru, Cadoudal et leurs complices avaient été débarqués à la falaise de Biville, par un capitaine anglais, Wesley Wright, commandant de la corvette le *Vencego*. Wright fut fait prisonnier plus tard et enfermé au Temple. Le 26 octobre, il fut aussi trouvé mort dans son lit, la gorge coupée avec un rasoir. Etait-ce un meurtre, était-ce un suicide? Fauche-Borel (*Mémoires*, T. III, p. 198), mis en liberté

Ce résultat ne permettait pas de compter beaucoup sur l'heureuse issue du rapport de M. Desmarets, et sur la bienveillante intervention de l'évêque de Rennes. La négociation ne fut pas cependant tout à fait rompue : car, à la date du 4 octobre, le Ministre de la police, enfin gagné, paraît-il, devait lui-même présenter à la signature de Napoléon un rapport très favorable, peut-être celui de M. Desmarets. « C'est aujourd'hui, écrit le P. de Clorivière, que mon

depuis quelque temps, dit que c'est un crime, et il cite en témoignage l'article consacré au malheureux capitaine dans la *Biographie universelle* de MICHAUD. Le P. de Clorivière était voisin de chambre de Wright. Avait-il une connaissance exacte de ce qui s'était passé, et la police impériale avait-elle à craindre des révélations compromettantes de sa part? Nous trouvons peu de chose à ce sujet dans sa correspondance. Les lignes qu'il leur consacre, adressées du Temple à une personne compromise elle-même, et à cause de cette situation forcément soumises à une réserve scrupuleuse, ne sont pas décisives, mais nous aimerions qu'elles servissent à décharger d'un crime une mémoire sur laquelle pèsent assez d'autres accusations.

Le 22 octobre, quatre jours avant la catastrophe, il écrivait : « Il y a eu ici quelque bruit; mais cela n'est pas parvenu jusqu'à moi; plusieurs ont été mis au secret... » Et un peu plus tard : « Les journaux ont parlé d'un triste accident arrivé au Temple et dont je n'ai voulu parler jusqu'à présent à personne, parce que ce sont des événements qui ne sont bons qu'à être oubliés le plus tôt qu'on peut, parce qu'il n'y a point de remède à y apporter. Le pauvre capitaine anglais était mon plus proche voisin; il n'a pas eu le courage de supporter son malheur et celui de son parti... »

Ces deux faits donnent-ils une explication suffisante de la parole : « Il ne sortira pas; il *bavarderait?* » Evidemment, cette parole répondait à un sens dans la pensée du Conseiller d'état. On peut croire, en dehors même de ces événements plus retentissants et plus incriminés par l'opinion, que dans le cours de sa longue et injuste détention, et de ces tracasseries persécutrices dont il était l'objet depuis sept années déjà, le P. de Clorivière avait été le témoin de plusieurs choses que le directeur de la haute police ne voulait pas exposer aux hasards d'une divulgation publique.

sort doit être décidé; prions : le jour est favorable. C'est le jour du saint Rosaire, Notre-Dame de la Victoire. Si l'Empereur ratifie la chose, il est probable que mardi serait le jour de ma sortie : *Fiat Dei voluntas!* »

La volonté de Dieu! Il a raison de ne s'attacher qu'à elle et de ne pas compter sur les hommes. Aucune réponse ne vint; le rapport ne fut pas même présenté. Il faudra que ces vieilles tours du Temple, odieuses au nouvel Empire, tombent sous la pioche des démolisseurs, pour que le prisonnier ranime de nouveau ses espérances.

CHAPITRE II

VIE INTÉRIEURE DU TEMPLE - OCCUPATIONS DU P. DE CLORIVIÈRE
ŒUVRES DE ZÈLE - ÉTUDES SUR L'ÉCRITURE SAINTE

En temps ordinaire, à moins de rigueurs spéciales motivées soit par une évasion, soit par des ordres venus du Ministre de la police, les prisonniers du Temple qui n'étaient pas au secret, jouissaient d'une certaine liberté. Ils pouvaient se voir, prendre ensemble leurs repas, se faire servir du dehors. Plusieurs avaient même leur chambre séparée, dont ils se plaisaient à faire une sorte de foyer domestique qu'ils ornaient avec amour. Les ressources personnelles servaient à adoucir les rigueurs de la captivité. Le P. de Clorivière se plaint plus d'une fois, dans ses lettres, d'avoir des comptes assez embrouillés; mais ses nièces et une bonne tante, Mme de Nermont, viennent à son aide, en sorte, si nous l'en croyons, qu'à prendre les choses du côté des souffrances physiques, sa détention n'avait rien de bien douloureux. Quant au sacrifice de sa liberté, nous avons vu avec quelle résignation sereine il savait l'offrir à Dieu. Au milieu de ces paroles d'acceptation joyeuse, on saisit pourtant l'écho d'une plainte. Quarante années auparavant, quand avait éclaté la tempête qui emporta

la Compagnie de Jésus en France, le P. de Clorivière, alors jeune régent au collège de Compiègne, avait sollicité et obtenu la faveur de se nourrir tous les jours « du pain des forts et des faibles, des riches et des indigents. » Plus tard, enseveli pendant les jours sanglants de la Terreur dans son obscur réduit de la rue Cassette, il n'avait pas été privé de cette suprême consolation des persécutés et des martyrs, et chaque jour il avait offert à Dieu la sainte Victime. Le Temple lui fut plus rigoureux que la Terreur; pendant plusieurs années, il fut condamné à rester éloigné de l'autel. Le bienfait de la restauration religieuse ne s'était pas encore étendu aux maisons de détention, qui demeuraient sans sacrifice et sans prêtre.

En mettant le pied dans sa prison, son premier soin avait été de s'enquérir si, avec la permission de l'autorité ecclésiastique, il ne pourrait pas célébrer la sainte messe; il avait même sondé là-dessus le concierge. Mais celui-ci ne crut par pouvoir rien accorder, à moins d'une permission expresse. Or, « on ne pouvait guère espérer du gouvernement cette permission positive, parce que, disait le P. de Clorivière, ou nous sommes coupables à ses yeux, ou du moins des vues politiques demandent qu'on nous fasse passer pour tels[1]. » Il n'est pas douteux que ce fût là la plus rude épreuve de sa captivité. « Voilà déjà plus de trois ans que je suis privé du bonheur de monter à l'autel, » écrit-il le 28 juin 1807; mais il se soumet au bon plaisir de Dieu : « Faire la volonté

1. Juin 1804.

de Dieu en souffrant, ajoute-t-il, supplée abondamment à toutes les privations. »

On ne peut se défendre, en entendant ces paroles, de penser à d'autres captifs plus voisins de nous, frères du P. de Clorivière par la profession religieuse, comme lui enfants de saint Ignace et de la Compagnie de Jésus et qui, du fond de leurs cachots, vestibule de l'arène du martyre, exhalaient en plaintes touchantes le regret presque inconsolable de ne pouvoir plus offrir le saint sacrifice. Mais, ô merveilles de la charité chrétienne qui est toujours la même parce qu'elle jaillit toujours de la même source, le Cœur de Jésus-Christ! Quand les confesseurs des premiers siècles attendaient dans d'obscures et horribles prisons les supplices de l'amphithéâtre ou de l'échafaud, des prêtres, des diacres, quelquefois de jeunes enfants, leur apportaient en grand secret et à travers mille périls, le Dieu qui console et qui fortifie. Cet héritage de foi et de charité s'est perpétué dans l'Eglise. Qui ne se souvient avec reconnaissance et attendrissement de l'avoir vu recueillir de nos jours par des mains aussi industrieuses que dévouées? L'un des premiers disciples du P. de Clorivière, M. Cormaux, n'avait-il pas été, en dépit des gardes placés par une Terreur soupçonneuse aux portes de son cachot, l'objet des mêmes pieuses et intrépides sollicitudes? Eh bien! le Temple fut, comme Mazas, comme les prisons de Versailles et de Rome païenne, visité par le Dieu de l'Eucharistie; la cellule du captif se changea en un oratoire et un sanctuaire, et la communion adoucit les privations de l'autel.

Bien que la paix religieuse fût rétablie et que les

églises fussent librement ouvertes, cependant il fallait s'entourer de mystère pour faire arriver au prisonnier les hosties consacrées. On les glissait avec respect au milieu de provisions diverses. Les bons anges veillaient avec sollicitude sur les pas de la messagère chargée de ce précieux dépôt. Une fois seulement le secret de cette ingénieuse fraude fut exposé au péril. L'évasion d'un prisonnier avait mis le Temple en émoi et redoublé la vigilance des gardiens. Une visite générale et minutieuse avait été ordonnée. Le P. de Clorivière conservait alors dans sa chambre la sainte Eucharistie. Le respect et la confiance qu'il avait inspirés le sauvèrent. Quand les gens de la police se présentèrent devant sa porte, le concierge de la prison s'opposa résolument à ce qu'ils l'ouvrissent, disant qu'il n'y avait rien à faire dans cette chambre, et ils les entraîna plus loin. Il est inutile de faire observer que l'autorité diocésaine avait été consultée et qu'elle avait donné toutes les permissions.

La charité des amis du prisonnier ne se bornait pas à ces témoignages, et le pain céleste ne leur faisait pas oublier le pain matériel et sensible. Il ne sera point hors de propos, malgré l'apparente vulgarité des détails, de révéler quelques-unes de leurs délicates attentions. Les Evangélistes ne nous montrent-ils pas le divin Maître préparant lui-même le repas à ses Apôtres fatigués du rude labeur d'une pêche longtemps infructueuse? Le cœur de sa fidèle pénitente était toute tendresse pour les pauvres et les malheureux. Mais ici la vénération, la reconnaissance, une respectueuse affection et la foi qui regarde

Jésus-Christ même dans son ministre, tout concourt à redoubler sa sollicitude. Elle a pour lui toutes les prévenances et toutes les délicatesse d'une mère. Ses envois sont continuels; mais elle distingue surtout les jours de fête. Il lui répond le lendemain de la fête de saint Ignace : « Je vous remercie de m'avoir régalé le jour de la fête de mon saint Père, que vous pouvez aussi regarder comme le vôtre... » Il se plaint qu'on fasse pour lui trop de dépenses : « Dieu ne m'a pas mis ici pour faire bonne chère, mais pour faire pénitence, dont j'ai grand besoin... »

Ces envois, si fréquents et si généreux qu'ils fussent, constituaient le service extraordinaire : le prisonnier n'aurait pas toléré davantage. Habituellement il pourvoyait lui-même à sa table. « Je fais mon ordinaire avec M. de la Rouzière, qui est du pays et de la connaissance de M[me] de Saisseval, homme pieux et bon chrétien... Le traiteur nous sert très bien, à vingt sous par tête... » Quant à la collation, les frais sont encore moindres. « Tout ce que vous m'envoyez écrit-il, est surabondance et délicatesse. Ma collation ordinaire est du fromage et, par extraordinaire, une pomme cuite. Plus que cela serait un superflu nuisible. »

Un très grand nombre de ses lettres se terminent par cette formule : « Ma santé est fort bonne. » Malgré ces bulletins triomphants, écrits pour rassurer une sollicitude toujours en éveil, il n'était pas sans subir de temps à autre quelque fâcheux assaut. Pendant un temps, il fut menacé d'une paralysie du bras droit : « Quand on vient sur l'âge, se contente-t-il d'écrire et qu'on approche du tombeau, il faut

bien avoir quelques infirmités qui nous avertissent. C'est une grâce de Dieu, qui nous détache de la vie présente et nous fait soupirer après l'autre... D'ailleurs, jusqu'à présent, mon infirmité est peu de chose. Tout ce que j'aurais à craindre, serait de devenir impotent, de ne pouvoir plus me servir et d'être à charge aux autres. Après tout, je ne veux là-dessus que ce que Dieu veut, et je suis résigné à tout... » « Je sens même, dit-il une autre fois, quelque plaisir d'avoir en moi un indice qui m'annonce que désormais je ne suis pas éloigné du terme où nous devons tous aspirer... »

Cette pensée de la mort revient fréquemment sous sa plume : « Le vieil édifice tombe en rnine. Une crevasse est à peine réparée qu'il s'en fait de nouvelles. Réjouissons-nous-en. Nous attendons une meilleure habitation, dont nous ne pourrons jouir que quand celle-ci sera tout à fait à bas... » Mais il ne refuse pas le travail : « Ni vous, ni moi, dit-il à sa généreuse correspondante, ne devons vivre pour nous seuls; nous nous reposerons dans l'autre vie. La santé n'est bonne que parce qu'elle donne le moyen de la dépenser à la gloire de Dieu. Sacrifions tout ce quc nous avons de forces et de vie, pour faire aimer et glorifier Celui qui s'est sacrifié lui-même tout entier pour nous. »

Condamné à la réclusion, loin de ses œuvres et du commerce des hommes, il semble que les heures auraient dû peser au P. de Clorivière et couler trop lentes au gré de ses désirs, et néanmoins, il se plaint de les trouver « trop courtes; » elles ne suffisent pas à son activité et à son amour du travail.

Pour mettre plus d'ordre dans notre récit, nous rangerons sous différents titres ses occupations pendant sa captivité. Les unes se renfermaient dans l'enceinte du Temple : c'étaient quelques œuvres de zèle, et la composition de divers ouvrages sur l'Ecriture Sainte ; les autres, au moyen d'une correspondance presque journalière, s'étendaient au dehors : c'était le gouvernement de l'association qu'il avait fondée, et la direction des âmes. Nous dirons d'abord quelques mots des œuvres de zèle.

Jeté au milieu d'une société d'hommes différant entr'eux par les idées politiques, par le rang, et même par la religion, le P. de Clorivière voulut se souvenir avant tout qu'il était prêtre, et voir dans sa détention une disposition de la miséricorde divine en faveur de quelques-uns de ses compagnons de captivité. Plusieurs étaient engagés dans l'erreur. Il entreprit de les ramener à l'unité de la foi. La prudence lui commandait d'user de réserve ; mais le feu peut-il ne pas se trahir? Quelle consolation, si la prison se transformait pour ces malheureux en vestibule du ciel, et si la suprême infortune, ce semble, sur la terre, devenait l'origine et le gage de la suprême félicité !

Il avait noué des rapports de politesse et de convenance avec deux protestants. Après quelques causeries indifférentes, et qui lui servirent d'introduction, il ne tarda pas, suivant son habitude, à faire tomber le discours sur des sujets plus graves et bientôt après sur les questions religieuses. Mais il ne réussit qu'en partie dans son dessein. L'un des deux seulement fut docile à la grâce ; l'autre, par

indifférence, par défaut de temps, peut-être par orgueil de secte, demeura dans son erreur. Le P. de Clorivière avait cependant fondé de belles espérances sur son retour. « Faites vous-même, écrivait-il à Mlle de Cicé, et engagez vos bonnes amies à faire une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de la Merci... L'intention de cette neuvaine, qu'il est inutile de dire à tout le monde, est la conversion d'un calviniste, homme intéressant par lui-même et par l'emploi qu'il occupait; il paraît très bien disposé... Si l'abjuration a lieu, elle ferait un grand effet sur plusieurs... » Mais quelque temps après, le détenu fut mis en liberté sans avoir voulu se décider[1].

Il fut plus heureux auprès de l'autre. C'était M. Christine d'Yverdun, attaché à l'ambassade russe. M. Christine était né à Yverdun, en Suisse, et appartenait à la religion réformée. Il était allé en Russie avec le comte Alexis Orlof, longtemps avant la Révolution, et depuis cette époque, il avait été employé au ministère des affaires étrangères. En

1. Nous pensons, sans être cependant en état de l'affirmer rigoureusement, qu'il s'agit ici de M. Fauche-Borel, dont nous avons cité plus haut le témoignage à propos de la mort de Pichegru et du capitaine anglais Wright. Les traits par lesquels le P. de Clorivière, en plusieurs endroits de ses lettres, désigne son néophyte, qui était suisse et calviniste, conviennent aussi à M. Fauche-Borel. Le reste du portrait ne lui convient pas moins. Fauche-Borel, parlant dans ses Mémoires des principaux personnages qu'il avait connus au Temple, nomme M. le marquis de la Rouzière, M. Christine d'Yverdun, attâché à l'ambassade russe, « et en outre, dit-il, l'excellent abbé Picault » (Picot de Clorivière). T. III, p. 32. Cette épithète affectueuse est peut-être une trace des bonnes relations qu'il avait eues avec le vénérable prisonnier.

1803, il était secrétaire du comte de Markoff, ambassadeur de Russie auprès du gouvernement français. Lorsque le complot de Georges Cadoudal fut découvert, M. Christine, accusé d'avoir, dans un voyage à Berne, intrigué contre Bonaparte en faveur de la Suisse, fut arrêté, malgré son titre et sa nationalité, et enfermé à la prison du Temple. Le comte de Markoff fit vainement les plus vives instances pour obtenir son élargissement. Napoléon, qui était bien aise d'avoir une occasion d'humilier la Russie, s'y refusa absolument et donna même des ordres pour que le prisonnier fût tenu plus à l'étroit. En effet, le P. de Clorivière fut longtemps sans pouvoir l'entretenir à son aise.

De quelle manière avaient commencé ces relations, nous ne saurions le dire; mais il semblerait que, dès les premiers mots échangés, l'âme du captif s'était ouverte à la grâce et avait appelé, d'un désir sincère, la pleine vérité. Une mesure de rigueur le condamna de nouveau au secret et interrompit les instructions.

Mais la bonne semence ne laissa pas de continuer à se développer; M. Christine avait emporté avec lui dans sa cellule un crucifix et des livres qu'on lui avait fait passer; ce fut une source de consolation et de lumière où il puisa, avec la force de supporter patiemment son épreuve, celle de reconnaître son erreur et d'y renoncer. Il n'attendit pas sa mise en liberté pour devenir catholique. Il sortit du secret le 15 décembre, octave de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, et le surlendemain, devenu enfant de la véritable Eglise, il eut le bonheur de faire sa

première communion. « Je suis ravi, écrivait le P. de Clorivière, de ses sentiments, de sa foi, de sa charité. »

A la demande du Souverain Pontife, venu en France pour le sacre de l'Empereur, M. Christine d'Yverdun fut remis en liberté, quelque temps après, avec M. de Vernègues, autre attaché d'ambassade au service de la Russie, pareillement renfermé au Temple pour satisfaire l'animosité de Napoléon contre la Cour de Saint-Pétersbourg[1].

Les catholiques n'étaient pas l'objet d'un zèle moins empressé. Le P. de Clorivière en ramena plusieurs à la pratique de leurs devoirs trop oubliés au milieu des préoccupations des affaires ou des luttes politiques. Il demande souvent à sa correspondante qu'elle lui envoie des médailles, des croix, des chapelets, quelques livres de doctrine et surtout des catéchismes, « mais des anciens, dit-il, car le catéchisme actuel ne me plaît guère. » C'était celui qui venait d'être imposé, par décret, à tout l'Empire. Mme de Soyecourt, la supérieure des Carmélites de la rue de Vaugirard, lui avait envoyé un beau crucifix. « Je n'ai pas cru pouvoir me l'approprier, dit-il. Je l'ai donné à un bon prêtre, à qui je l'avais

1. M. Christine retourna en Russie, emportant une lettre de recommandation du P. de Clorivière pour le P. Général de la Compagnie de Jésus. Ce fut le P. Lustyg, vicaire général, qui la reçut, le P. Grüber venant de mourir. Le P. Lustyg accueillit avec une grande bienveillance le messager, et le remit, sur sa demande à lui-même, entre les mains d'un sage directeur. La conversion de M. Christine fut solide et durable; il mourut à Moscou entre 1830 et 1840. (Voir dans le *Contemporain*, janvier 1878, un article du P. GAGARIN sur M. Christine : *Un Suisse au service de la Russie.*)

destiné et qui m'en a fait faire bien des remerciements; car il est timide et n'ose m'approcher, depuis que quelqu'un du dehors lui a insinué qu'il se rendait suspect en me voyant... »

Sa charité s'étend à tout le monde. « Je vous recommande, écrit-il, un pauvre homme, qui faisait ici nos commissions et qui est actuellement grièvement malade. Je lui ai fait dire de se confesser. Mais la chose est bien aventurée. » Plusieurs détenus trouvèrent à ses pieds le pardon de leurs fautes et la paix de la conscience. Ces œuvres consolaient le captif et lui rendaient même aimable sa captivité. On lui parlait un jour de nouvelles démarches en sa faveur : « Je suis bien où Dieu m'a placé, répondit-il; il s'y fait quelque bien qui ne se ferait pas ailleurs. »

Cependant son zèle était loin de pouvoir se répandre en liberté, et cet apostolat exercé comme à la dérobée n'occupait qu'une faible partie de ses longues heures. Vers la fin de la Révolution, écrivant à un prêtre de la Société du Cœur de Jésus, il lui disait : « Si votre retraite vous procure un peu plus de loisir, il ne sera pas perdu pour la gloire de Dieu et pour votre avancement dans la voie de l'esprit. Donnez plus de temps à l'oraison, à l'étude, et surtout à la lecture des Livres Saints. »

C'était le programme qu'il s'était tracé à lui-même pendant sa réclusion de la rue Cassette et qu'il continua de suivre au Temple. Sa prédilection pour la Sainte Ecriture remonte, on s'en souvient, aux premiers temps de sa vie religieuse. Depuis lors, il n'avait jamais cessé de recourir à cette mine inépui-

sable où, sous la direction des docteurs et le contrôle de l'Eglise, le prêtre doit puiser et les enseignements que son ministère lui fait un devoir de distribuer aux âmes, et les leçons et les lumières dont il a besoin lui-même pour nourrir sa piété et éclairer ses propres voies.

Parmi les divers travaux qui l'occupèrent au Temple, les uns étaient nouveaux; les autres étaient une retouche ou un complément d'études déjà commencées, et auxquelles il ne manquait plus que la dernière main. Ce fut l'*Explication des Epîtres de saint Pierre* qui attira ses premières préférences : c'était une œuvre entièrement nouvelle. Il l'entreprit avec une ardeur et une consolation particulières, qui naissaient de son tendre amour et de son dévouement filial pour le chef visible de la sainte Eglise.

Il la mena rapidement, dans l'espérance de pouvoir en offrir la dédicace au Souverain Pontife venu en France pour le couronnement de Napoléon. Mais quelle que fût sa diligence, il ne put la terminer à temps. Avant de la livrer à l'impression, il voulut la soumettre à une censure éclairée et s'adressa, dans ce but, à un vénérable prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice. Celui-ci, ne put en prendre qu'une connaissance rapide, et renvoya l'auteur à deux anciens Jésuites, M. d'Espinasse et M. Delpuits. « Je vous les indique, disait-il, parce qu'ils ont l'un et l'autre des lumières, une grande piété, et que leur suffrage sera d'un poids important. »

M. d'Espinasse était alors chanoine de l'Eglise de Paris; il accepta de rendre le service qu'on lui

demandait; quelque temps après, il envoya sa réponse; c'était celle d'un ami et d'un bon juge[1]. A part quelques réserves, faites avec autant de courtoisie que de sincérité, le critique ne trouve qu'à louer. « L'article des impies moqueurs et charlatans, *illusores* (II PET. III, 3,) est parfait et pas trop long. Les malades aiment les longs détails de la part de leurs médecins. Ce charlatanisme infernal, (philosophisme, Voltairianisme et incrédulité) est, depuis 1750 surtout, la maladie qui a tué la France et gangréné l'Europe; nous n'en sommes pas guéris. Prêchons donc souvent, fortement et même longuement les malades; c'est pour leur bien; ils ont été bien châtiés, mais pas convertis; peut-être cela viendra-t-il; votre ouvrage peut au moins les mettre sur la voie... »

Cette lettre était, en somme, une invitation à donner l'ouvrage au public. Le P. de Clorivière s'occupa de réunir un nombre suffisant de souscripteurs. Mais ses démarches et celles de ses amis n'amenèrent qu'un résultat insuffisant : sa condition

1. Pendant la Révolution, M. Synchole d'Espinasse avait administré le diocèse de Paris, de concert avec MM. Emery et de Malaret. En 1811, il fut nommé doyen du Chapitre métropolitain de Notre-Dame, et il s'éteignit en 1817, plein de jours et de vertus. — *Cf. France pontificale, Paris*, T. II, p. 52.

M. Delpuits (Bourdier-Delpuits) était aussi un ancien Jésuite. Quelques années après la suppression de la Compagnie en France, Mgr de Beaumont l'avait accueilli dans son diocèse, et l'avait pourvu d'un canonicat dans la collégiale de Saint-Sauveur, à Paris. Le P. Delpuits est le célèbre fondateur de la Congrégation autour de laquelle on fit tant de bruit dans les premières années de ce siècle. Il mourut le 15 décembre 1811. — *Cf. Notices historiques...* T. II, p. 22.

de prisonnier d'Etat inspirait peut-être de la défiance. Ce ne fut qu'en 1809, après sa mise en liberté, qu'il reprit son projet et publia l'*Explication des Epîtres de saint Pierre.* Même alors les difficultés ne firent pas défaut. L'occasion, à vrai dire, était peu favorable pour commenter les leçons du premier Pontife romain. Le vénérable Pie VII, son successeur, était prisonnier à Savone, en attendant le jour où il plairait à son orgueilleux ennemi de le transférer à Fontainebleau. C'est à cause de cette situation, et pour ne pas irriter des susceptibilités jalouses, que le P. de Clorivière n'osa pas dédier son livre au Saint Père. Malgré cette réserve, l'ouvrage ne fut pas du goût des censeurs gouvernementaux, et l'auteur nous apprend, dans une lettre au Général de la Compagnie de Jésus, qu'il n'était pas permis de le répandre librement dans le public. Mais l'interdiction ne fut pas absolue, ni perpétuelle et, en échange de ces rigueurs, l'*Explication des Epîtres de saint Pierre* conquit de précieux suffrages au milieu même des rangs des Princes de l'Eglise. Composée dans une prison d'Etat, elle consolait, dans leur prison d'Etat de Fenestrelle, « le cardinal Pacca et ses compagnons d'infortune, qui en faisaient leur lecture de piété et la goûtaient beaucoup. » Le P. Général de la Compagnie écrivait de son côté au P. de Clorivière « qu'il lisait le même commentaire et qu'il en était extrêmement satisfait[1]. »

1. *Lego præclarum commentarium, cujus argumentum et pertractatio temporibus nostris valde accommodata eximie mihi placent.* (Lettre du P. Général au P. de Clorivière, 24 septembre 1811.)

L'*Explication des Epîtres de saint Pierre* ne fut qu'une interruption momentanée, et une sorte de diversion, à un autre ouvrage beaucoup plus considérable, l'*Explication littérale du texte de l'Apocalypse,* qui fut pendant près de vingt ans, comme le travail de fond du P. de Clorivière. On n'attend pas que nous entrions dans une analyse détaillée de ce commentaire, ni que nous suivions l'auteur dans l'exposé du système qu'il a cru devoir adopter; il suffira de dire ce que demande l'intégrité de notre récit.

« J'avais lu diverses fois, dit le P. de Clorivière. des commentaires sur l'Apocalypse et l'Apocalypse elle-même, sans y trouver ce que je cherchais : l'histoire prophétique de l'Eglise; je n'y voyais que confusion; il n'en restait point de traces dans mon esprit. Dix années et plus s'écoulèrent sans qu'il me vînt seulement à l'esprit de percer les ténèbres de ce livre.

« Mais la Révolution arriva; je crus y voir des indices de la défection de la gentilité chrétienne. Les horreurs auxquelles on s'est porté contre notre sainte religion, le massacre des prêtres en 1792 me confirmèrent dans cette pensée, et peu de jours après, ayant été contraint de quitter pour quelque temps la capitale, je crus devoir m'appliquer entièrement à la lecture de l'Apocalypse, en ne négligeant aucun des moyens que je crus nécessaires pour en recevoir quelque intelligence, s'il plaisait au Seigneur de m'accorder cette faveur. Après une lecture réfléchie et plusieurs fois répétée de ce livre divin, je crus en avoir saisi l'ensemble. J'y voyais bien des

choses que jusque-là je n'y avais point aperçues, et des lumières me furent données, en si grand nombre et d'une manière si pénétrante, que je n'eus pas de peine à me persuader que, pour entrer dans les vues du Seigneur, je devais mettre par écrit ce que j'avais compris, et ce que je pourrais comprendre par la suite, du sens de l'Apocalypse. »

Les *Commentaires de l'Apocalypse* sont divisés en trois parties principales : la première renferme ce qui regarde les cinq premiers âges de l'Eglise, c'est-à-dire tout le temps qui s'est écoulé depuis la naissance de l'Eglise jusqu'à l'époque de la Révolution française environ, ou au commencement du XIX[e] siècle; la seconde partie contient ce qui regarde le sixième et le septième âge de l'Eglise, c'est-à-dire tout le temps qui doit s'écouler depuis la fin du cinquième âge jusqu'à la consommation des siècles. C'est à cette seconde partie que le commentateur s'est principalement attaché; c'est par elle aussi qu'il avait commencé son travail. La troisième partie comprend l'explication littérale des deux derniers chapitres du livre sacré; elle fut écrite après la révision des deux autres, en 1807 et 1808.

La première rédaction était terminée, lorsque le P. de Clorivière fut arrêté, au mois de mai 1804, et enfermé au Temple. Dans l'examen minutieux qui se fit de ses papiers à la Préfecture de police, il ne vit point paraître le *Commentaire sur l'Apocalypse*, et M. Bertrand, qui présidait à l'examen, ne lui en dit pas un mot; il put même croire qu'on ne l'avait pas saisi. Mais il apprit bientôt qu'il se trompait, et chose plus étrange! qu'on y cherchait des rappro-

chements avec le complot de la machine infernale. « Qu'on me les montre, dit-il, j'y répondrai sans peine. » Mais les recherches n'aboutirent pas, et après quelque temps le manuscrit lui fut rendu.

Dès qu'il eut mis la dernière main à l'*Explication des Epîtres de saint Pierre,* il reprit le *Commentaire de l'Apocalypse* pour le revoir et le compléter. Il s'en occupa avec son activité ordinaire, et, au bout d'un an environ, il en avait terminé la révision. Il eut alors la pensée de le publier.

Il y avait à Paris un savant religieux barnabite qui avait eu la gloire de partager toutes les épreuves du Pape Pie VII, et qui fut plus tard honoré de la pourpre romaine. C'était le P. Fontana. Le P. de Clorivière, sur l'avis d'un Cardinal auquel il avait demandé conseil, le choisit comme censeur. Le P. Fontana fit le travail la plume à la main; nous avons encore les notes nombreuses qu'il rédigea à cette occasion. Il y éclaircit quelques points demeurés obscurs, redresse certaines inexactitudes, combat même plusieurs interprétations de détail; mais pour ce qui constitue le fonds même et l'idée principale de l'ouvrage, il est en parfait accord de vues avec le commentateur. Ses remarques portent surtout sur la seconde partie, la plus difficile et la plus importante, celle qui regarde le sixième et le septième âge du monde. C'était aussi la plus considérable pour l'étendue des développements. En renvoyant à l'auteur, au fur et à mesure qu'il les avait parcourus, chacun des trois volumes dont elle se compose, le P. Fontana lui adressait en même temps un petit fascicule contenant ses observations, et en tête du fascicule,

quelques courtes lignes pour résumer son appréciation générale. « Je vous remercie mille et mille fois, lui disait-il après la révision du second volume, de m'avoir accordé de lire un si bel ouvrage. Je vous félicite surtout de ce que, dans un travail de si longue haleine, vous ne vous soyez pas, même un moment, laissé surprendre au sommeil, chose qui s'accorde, si l'absence est courte et peu fréquente, même aux plus grands auteurs. Partout éclate la même puissance et la même pénétration d'esprit, la même vigueur et solidité de jugement, la même piété dans les pensées et la même élévation, enfin la même *onction* puisée et fortifiée aux sources de la méditation et dans le commerce assidu des divines Ecritures. »

Il fit plus que de donner des éloges à cet ouvrage; « il persuada à quelques dames pieuses, écrit le P. de Clorivière au Général de la Compagnie de Jésus, de le faire copier à leurs frais pour empêcher sa perte totale, au cas où il surviendrait quelque accident à l'unique exemplaire écrit de ma main, assurant qu'en faisant ainsi, elles mériteraient bien de l'Eglise. »

Il ne restait plus qu'à imprimer. L'œuvre était achevée et revêtue d'une approbation qui n'en consacrait certainement pas toutes les assertions, mais qui suffisait à lui permettre de prendre rang, à un titre sérieux, parmi les travaux du même genre. Le projet d'abord arrêté sous l'Empire, fut repris dans les premiers temps de la Restauration. Le P. Général consulté donna son assentiment, mais les circonstances furent encore une fois contraires, et le *Com-*

mentaire sur l'Apocalypse est demeuré manuscrit[1].

Pour achever la liste des ouvrages exégétiques du P. de Clorivière, il reste à citer un *Commentaire sur le Cantique des cantiques* dans lequel il crut voir l'histoire anticipée de l'Eglise, et dont le P. Fontana fit également faire une copie en témoignage de son approbation; un autre *Commentaire sur les Lamentations de Jérémie*, des notes étendues sur le prophète Isaïe et sur les douze petits prophètes, enfin une dissertation théologique sur la célèbre vision des quatre animaux d'Ezéchiel.

Un ouvrage d'un genre différent avait été terminé peu de temps avant son arrestation. C'était la traduction en vers français du *Paradis perdu* de Milton. Il y avait mis la première main en 1775, à Jarcy, après son expulsion de Bruxelles. C'était le travail de ses heures de loisir; il ne l'acheva que lorsqu'il était curé de Paramé. Des soins plus importants, et qui se succédaient sans cesse, ne lui permirent pas alors de le retoucher, et il le laissa dormir dans ses cartons, jusqu'au temps où l'attentat du 3 nivôse et les soupçons dont il fut l'objet, l'ayant obligé à une retraite plus sévère, il put le reprendre de nouveau et le préparer pour l'impression. Mais ce projet n'eut pas de suite. Le voyage en Provence, le travail des missions, et peut-être aussi quelques traductions du même poème qui parurent dans ce temps-là, et surtout celle de Delille dont tout le monde connaissait le nom et la brillante facilité, lui persuadèrent de ne point publier son manuscrit, et il revint à ses études sur

1. La permission d'imprimer est du 20 juin 1817.

l'Ecriture Sainte qui étaient ses travaux de prédilection[1].

1. On lit dans la *Biographie bretonne* de M. Levot, article *de Clorivière*, p. 377 : « L'imprimeur qui devait publier cette traduction ne put jamais l'obtenir de l'abbé de Clorivière qui voulait y joindre une préface et des notes rendues nécessaires, disait-il, par des traductions postérieures. » Nous ignorons où la *Biographie bretonne* a puisé ces renseignements, et à quelle époque se rattachent les instances dont elle parle. Mais nous venons de voir que vers 1801, quelques années avant la publication de la traduction de Delille, laquelle parut en 1804, le P. de Clorivière avait déjà fait sa préface. Quant aux notes dont il voulait accompagner le texte, nous avons retrouvé la minute de celles qui se rapportent aux neuf premiers livres. Peut-être n'alla-t-il pas au delà, absorbé par d'autres soins et ayant renoncé tout à fait à la publication de l'ouvrage.

✠

CHAPITRE III

NOUVELLE APPROBATION - DIFFICULTÉS INTÉRIEURES
DIRECTION DU P. DE CLORIVIÈRE.

Un mois après l'arrestation du P. de Clorivière, le 7 juin 1804, M. Portalis, au nom du conseil d'Etat, présentait à Napoléon un rapport sur différentes Associations, parmi lesquelles se trouvait celle du Cœur de Jésus. Le Ministre exposait assez exactement l'origine de cette Société, son état présent, son objet et les différentes approbations qu'elle avait reçues de l'évêque diocésain d'abord, et plus tard du Souverain Pontife. Il rendait hommage à ses membres qui « se vouent, disait-il, à des pratiques sévères et à des vertus peut-être exagérées; » mais, ajoutait-il, « ils ont annoncé le désir de se lier par des vœux perpétuels; et cela est inconciliable avec nos lois. »

La Société du Cœur de Jésus était donc destinée à être proscrite. Cependant, chose assez extraordinaire! dans le projet d'arrêt annexé au Rapport et promulgué le 22 juin suivant, il n'en est fait aucune mention expresse. Un Mémoire du P. de Clorivière au Ministre des cultes, une lettre de l'Archevêque d'Aix, Mgr de Cicé, à M. Portalis, l'avaient peut-être fait éliminer. Les choses demeuraient dans leur

premier état, ce qui n'empêcha pas le Ministre, en rendant compte de l'exécution du décret du 22 juin, de dire à Napoléon « qu'il recevait successivement des preuves de la dissolution de la Société du Cœur de Jésus, » et en témoignage, « il adressait à Sa Majesté la déclaration que l'évêque d'Orléans (Mgr Bernier) venait de lui adresser à lui-même, et qui lui avait été envoyée par un prêtre appartenant à cette Société[1]. »

La présence du Souverain Pontife à Paris inspira au P. de Clorivière la pensée de solliciter une nouvelle approbation. Dans cette vue, il dressa un Mémoire que Mgr Pisani de la Gaude, évêque de Namur, se chargea de présenter au Saint Père. Pie VII le reçut avec bonté et ratifia tout ce qu'il avait accordé trois ans auparavant.

Dans son Mémoire, le P. de Clorivière avait dit à l'honneur de ses enfants qu'ils avaient paru « prendre, au milieu de la difficulté des temps, une vigueur et une force nouvelles. » Mais l'épreuve se prolongeant, cette constance se ralentit. Quelques membres de la Société du Cœur de Jésus se laissèrent ébranler. Ils eurent peur, ou de rester dans une Société condamnée, pensaient-ils, à périr, parce qu'elle était privée de son chef, ou de se compromettre vis-à-vis du pouvoir civil, ou encore de déplaire à leurs évêques dont plusieurs, surtout depuis la proscription de toutes les associations religieuses non légalement autorisées, ne voyaient qu'avec inquiétude et défiance l'œuvre du P. de Clorivière. Il faut

1. *Discours, rapports et travaux inédits sur le Concordat de 1801*. 3e part., p. 461.

ajouter encore que le vrai motif de l'incarcération de celui-ci n'était pas exactement connu de tous, et que plus d'un l'attribuait à l'établissement de sa Société.

Un des plus influents parmi ceux qui manquèrent, au moins momentanément, de courage, était M. Beulé. En 1807, il annonça au P. de Clorivière qu'il se retirait, ajoutant que, déjà même, il avait cessé de renouveler ses vœux. Aucune nouvelle ne pouvait être plus sensible au cœur du captif. Il écrivit sur le champ une longue lettre dans laquelle il s'efforçait de réfuter les raisons, ou plutôt les prétextes, mis en avant par M. Beulé pour justifier sa rupture; il appuyait avec insistance sur l'approbation donnée à lui-même par le Souverain Pontife, et en relevait la haute valeur et la portée. En terminant, il faisait au prêtre trop timide l'appel le plus paternel et le plus pressant. Il lui rappelait tant de voyages entrepris, tant de dangers courus pour le bien de la Société et, « par le cœur de la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, et par celui de son divin Fils, » il le conjurait de revenir à ses premiers engagements. « Jusqu'à ce que vous ayez répondu favorablement à ma requête, poursuivait ce vrai père, je ne cesserai point d'importuner le ciel, et j'engagerai d'autres âmes qui valent mieux que moi à faire la même chose. »

La date même de sa lettre avait son éloquence. C'était l'anniversaire du jour où, dix-sept années auparavant, il avait été éclairé de cette lumière soudaine qui fut la première origine de la Société du Cœur de Jésus; il l'énonça en toutes lettres : « Ce 19 juillet, jour de saint Vincent de Paul, 1807. »

En présence de cette charité et des raisons qui lui étaient présentées, les difficultés de M. Beulé se dissipèrent. Il renouvela ses vœux à la fête de l'Assomption, et écrivit au P. de Clorivière pour le remercier de sa condescendance et lui déclarer « qu'il était prêt à lui obéir en toutes choses. »

Du fond de sa prison, le P. de Clorivière continuait ainsi à s'occuper de son œuvre et à la défendre contre les périls qui la menaçaient dans son existence, ou l'entravaient dans son développement. A cette tâche pénible, il en joignait une autre non moins nécessaire, celle de la direction.

La direction est l'art de conduire les âmes à la perfection selon leur état et le degré de grâce qui leur est communiqué de Dieu, art justement considéré comme le plus noble de tous, à cause de la grandeur des intérêts qui s'y trouvent engagés, et comme le plus difficile, à cause de la nature même de l'entreprise, et des ennemis qui se jettent à la traverse pour en compromettre ou en empêcher le succès.

La direction du P. de Clorivière était à la fois simple et élevée, suave et forte, animée par un zèle ardent et réglée par une sage discrétion, inspirée par l'habitude de la prière et de l'union à Dieu, et éclairée par l'étude des auteurs ascétiques et la connaissance expérimentale des voies de Dieu dans les âmes.

La perfection ne doit avoir d'autres limites que celles de la volonté de Dieu; le devoir de l'âme, c'est de se tenir prête à répondre et à suivre la grâce aussi loin qu'elle voudra conduire. « Que ce soit là, dit-il, le grand et comme l'unique objet de vos soins et de votre attention... Cette résolution géné-

reuse qui n'excepte rien, dilate et fortifie le cœur. »

L'entreprise ne laisse pas d'être ardue, c'est pourquoi elle doit avoir pour fondement un désir sincère de la perfection, c'est-à dire « une ferme détermination de vivre non seulement bien, mais saintement... » Si ce désir fait défaut, on ne peut attendre de l'âme ni vigueur ni constance. Mais il doit être « exempt de toute inquiétude. La perfection est bien plus l'ouvrage de Dieu que le nôtre. On l'obtient plus par une humble et constante prière que par tous ses efforts. »

Une âme ardente voudrait l'emporter comme d'assaut; mais elle est l'œuvre de toute la vie. « Il me semble que vous voudriez déjà vous voir toute parfaite, et que vous vous persuadez n'avancer en rien, parce que vous retombez encore dans bien des défauts... Connaissez mieux les voies de Dieu. La perfection est une grande chose. Il faut la désirer ardemment; mais il faut travailler longtemps pour l'obtenir. »

C'est surtout l'écueil de ceux qui commencent; ils se jettent dans le bien avec une sorte d'impétuosité, s'épuisent d'efforts pour arriver plus promptement, multiplient les pratiques et les changent à tout propos, s'impatientent de leurs lenteurs et de leurs lâchetés, et quelquefois se mettent en risque de perdre courage et d'abandonner une entreprise qui paraît impossible. Voici les leçons dignes de saint François de Sales, qu'il adressait à une âme nouvellement entrée dans les voies de la perfection et qui n'était pas exempte de ces défauts... « Appliquez-vous à votre avancement spirituel, fortement, mais toujours avec douceur et sans inquiétude... Il faut travailler à la perfection;

il faut la désirer d'une manière paisible et parfaitement soumise à la volonté de Dieu. C'est à cause de Dieu, c'est parce que Dieu le veut, et non pas précisément pour notre propre excellence, qu'il faut nous efforcer de devenir chaque jour plus parfaits. Ce n'est pas sur nos efforts qu'il faut compter, mais sur Dieu, sur ses miséricordes et sur la puissance de sa grâce...

« Nous ne devons pas négliger nos soins et nos travaux; mais si nous y mettons de l'empressement, si nous nous rebutons des obstacles, si nous ne nous contentons pas des moyens extérieurs et des secours intérieurs que Dieu nous donne, si nous en désirons d'autres avec quelque sorte d'impatience, si nous nous affligeons immodérément de certains défauts que Dieu nous laisse souvent pour nous éprouver, si nous nous abattons et nous décourageons du peu de progrès que nous faisons; si nous agissons avec trop d'activité, si nous voulons prendre toute sorte de moyens parce que tels ou tels saints s'en sont servis... avec ces imperfections, qui ne sont pas aussi légères qu'on se l'imagine, on ne parviendra jamais à la perfection. Que le désir que vous en avez soit doux et paisible,... supportez-vous vous-même avec beaucoup de patience, et quoique Dieu diffère longtemps à vous exaucer dans les choses même les plus nécessaires à la perfection, ne vous troublez pas,... attendez ses moments avec persévérance et longanimité[1]. »

Bien qu'il fût d'un naturel vif et ardent, le P. de

1. 30 octobre 1801.

Clorivière était l'ennemi de la précipitation. Outre qu'elle retarde souvent les affaires au lieu de les avancer, cette activité impétueuse et mal réglée dérobe le mérite d'une infinité d'actions, elle ravit l'âme à elle-même et trouble sa paix. Or rien n'est préférable à la paix; les désirs les meilleurs en apparence doivent lui être sacrifiés...

« Dès que vous apercevez en vous, écrit-il, quelque désir, même bon, même involontaire, qui vous agite et trouble votre paix, retranchez-le sans pitié, brisez-le contre la pierre comme les enfants de Babylone. Un *Fiat* universel et fortement prononcé en union avec Jésus et Marie. Je dis ceci à tous : *Omnibus dico*[1]. » Et une autre fois : « Souvenez-vous de ces deux belles paroles du P. Huby : *Acquiescement, dégagement*. Acquiescez de cœur et d'esprit, doucement, tranquillement, paisiblement, à toutes les volontés de Dieu sur vous; dégagez-vous de tout ce qui pourrait vous troubler et rendre moins parfait votre abandon entre les mains du Seigneur[2]. »

Il aimait cette maxime qui était pour lui le résumé de toute la perfection, et il la répétait souvent. Il ne se lassait point d'inviter les âmes à s'affranchir d'elles-mêmes et des impressions mobiles des créatures, pour ne regarder que Dieu, à mourir à la vie naturelle pour vivre de la foi et se reposer en Dieu dans une parfaite conformité de volonté. C'est le caractère dominant de sa vie, et le côté le plus sail-

1. 22 juin 1804.

2. 21 janvier 1806.

lant de sa direction. C'est par là que cette direction est forte et solide, autant que sûre et éloignée de l'illusion. « ...Il vaut infiniment mieux, dit-il, se conduire par l'*obéissance* que par les *lumières* et les *sentiments* qu'on croit venir de Dieu. Conduisez-vous en tout par la foi, et non par l'attrait et le sentiment. La foi ne change point; le sentiment et l'attrait sont sujets à des vicissitudes continuelles. Lors même que l'attrait se fait sentir, il est et plus sûr et plus parfait de se conduire par la foi. La voie de la foi est bien plus sublime; le démon ne peut y mêler ses illusions; il les mêle quelquefois avec l'attrait sensible[1]. »

Mais les âmes, quelle que soit leur bonne volonté, ont peine à se tenir constamment dans les hautes régions de la foi; elles retombent souvent, attirées en bas par le poids de la nature. Les plus fidèles et les plus généreuses gémissent de découvrir tant de passions basses, qui s'agitent au fond d'elles-mêmes. Quelquefois elles s'étonnent d'être encore exposées à tant d'assauts; elles en prennent occasion de scandale; elles n'osent se présenter devant Dieu avec ce triste cortège de misères; elles se persuadent qu'elles sont un objet d'horreur à ses yeux. C'est au directeur à les éclairer, à dissiper leurs craintes comme leur étonnement, à les consoler, et à leur apprendre l'art divin de tourner en moyens d'avancement et de perfection les obstacles mêmes dressés par l'ennemi pour leur retardement et leur ruine.

Le P. de Clorivière écrit à l'une d'elles : « ...Vous

1. 24 juillet 1799.

faites bien de supporter patiemment toutes les misères que vous reconnaissez en vous-même. Quelque grandes qu'elles soient, elles ne vous nuiront point et entreront même dans l'économie de votre salut, si vous vous en humiliez profondément sans vous troubler. Le divin Epoux pourrait vous en délivrer tout d'un coup; mais il les laisse subsister à dessein, comme il laissait subsister le Philistin au milieu des enfants d'Israël, afin que le combat que vous avez sans cesse à soutenir vous tienne en alerte et vous empêche de tomber dans la présomption ou l'inaction, et qu'il vous fournisse la matière inépuisable d'actes de vertu[1]... »

Et à une âme peu généreuse, que sa pusillanimité jointe au sentiment de ses infidélités exposait au péril de retourner en arrière : « Ne vous troublez pas de vos faiblesses et misères personnelles, soit présentes, soit passées... L'âme ne doit jamais se considérer comme isolée, mais toujours en union avec Jésus-Christ, avec qui elle ne fait qu'un même tout devant Dieu, quand elle veut sincèrement être à lui... C'est parce que vous ne vous considérez pas sous ce point de vue que vous êtes sujette aux inquiétudes, aux craintes, aux scrupules... Allez droit à Dieu par l'amour, l'espérance et la foi; c'est le grand chemin de Jésus-Christ[2]. »

Quelquefois cette fausse humilité va jusqu'à éloigner de la sainte table; grande illusion. On se regarde en soi-même et il faut se considérer en

1. 6 mai 1799.

2. A Mlle X..., 13 juillet 1806.

Dieu. « N'abandonnez pas la communion journalière par de vaines craintes; revêtez-vous alors des mérites et des vertus de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et de ceux de sa sainte Mère, et ne craignez point, étant ainsi revêtue, de paraître en sa présence. Il n'y a point de moyen plus efficace pour avancer dans le chemin de la perfection[1]. »

L'épreuve ne vient pas toujours de la considération de nos misères; elle est quelquefois directement envoyée par Dieu lui-même : c'est le creuset où il achève d'épurer et de perfectionner les siens. Il s'est retiré et a voilé l'éclat de son visage. L'âme est ensevelie dans une nuit profonde, sans consolation, sans appui, livrée à sa propre impuissance et quelquefois à toute la rage de l'enfer. « Quand le Seigneur, dans sa grande miséricorde, veut nous affliger, il n'y a que lui seul qui puisse nous consoler. Ce que l'âme peut faire de son côté, c'est de souffrir en silence, et de baiser humblement et amoureusement la main qui la frappe, et de ne point faire de réflexion sur elle-même, lorsque le ministre de Jésus-Christ l'a rassurée sur son état; de continuer ses exercices comme auparavant, et surtout ses communions, quoique sans goût et sans dévotion sensible; enfin de s'offrir à Dieu pour rester en cet état jusqu'au dernier soupir de sa vie, si tel est son bon plaisir. Si vous êtes fidèle à ces choses, vous éprouverez que cet état est une des plus grandes grâces que Dieu vous ait jamais faites. »

Le prudent directeur n'avait pas toujours des

1. 18 novembre 1805.

paroles aussi douces. Quand une âme, par fausse humilité et secret entêtement d'amour-propre, s'obstinait dans ses tristesses et ses défiances, qu'elle refusait de s'en rapporter aux assurances réitérées de son guide, et aimait mieux se plaindre de n'avoir pas été comprise que de sacrifier ses scrupules et ses inquiétudes, il savait trouver dans son zèle des reproches remplis d'une sage sévérité et quelquefois même, pour guérir plus sûrement le mal, il ne craignait pas d'y porter le fer et d'ouvrir des blessures douloureuses.

Une de ces âmes s'abandonnait aux mille raisonnements que soulevaient en elle les scrupules, d'autant plus impuissante à s'en dégager qu'elle y dépensait plus d'efforts. « Comment se fait-il, lui écrit le P. de Clorivière, que les mauvais effets que ces raisonnements produisent ne vous fassent pas voir qu'ils proviennent du malin esprit? Dieu vous a donné un bon cœur et un jugement droit; pourquoi travailler à pervertir l'un et l'autre par de vaines subtilités?... Craignez que Dieu ne permette enfin que vous ne perdiez cette confiance et cette paix, que vous travaillez à détruire, et qu'il ne nous ôte le courage de vous répéter en vain toujours la même chose. Mais vous retombez continuellement? Quand vos chutes seraient griêves, elles ne devraient ni vous troubler, ni altérer votre confiance... Votre confiance n'est pas fondée sur vous-même, mais sur Dieu[1]. »

Dans la lettre suivante, il est presque dur : « Vous

1. A Mlle d'Eternoz, 8e lettre.

ne sentez pas ce que vous dites, quand *vous désirez que je connaisse l'état de votre âme,* et que *vous craignez*, malgré les assurances réitérées que je vous ai données au nom du Seigneur, *de vous endormir dans une fausse paix.* C'est le langage d'une enfant, je veux dire d'une personne qui ne connaîtrait rien aux voies de Dieu... Il est insultant pour mon ministère; c'est me dire que je ne sais ce que je dis, et que je me trompe... Il est outrageant pour Jésus-Christ même. Vous refusez en pratique d'ajouter foi à ce qu'il vous dit dans l'Evangile, que c'est lui qui parle par ses ministres. Il est bien dangereux pour vous, et vous prive du mérite de l'obéissance[1]. »

Dans ces épreuves et dans toutes les autres, c'est au Sacré-Cœur qu'il faut recourir, il est la force et la consolation de l'âme. Le P. de Clorivière revient sans cesse à cet aimable sujet; on peut remarquer dans sa correspondance une pieuse affectation à dater ses lettres du vendredi de chaque semaine, du premier vendredi du mois. Il avait eu des reproches très pénibles à faire à l'un de ses prêtres; il termine en le consolant : « Je vous écris le vendredi-saint, jour de notre Rédemption. Avant de le faire, j'ai trempé en esprit ma plume dans les plaies de notre adorable Sauveur. »

La dévotion au Cœur de Jésus est tout à la fois le premier et le dernier mot de la direction du P. de Clorivière. « Renfermez-vous dans les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, écrit-il à une âme éprise du

1. 1er mars 1808.

désir de la perfection; puisez-y ce feu divin de l'amour qui doit à la longue consumer en vous tout ce qui s'y trouve de terrestre, de naturel et d'humain... »

✠

CHAPITRE IV

DU ZÈLE DANS LA SOCIÉTÉ DU CŒUR DE JÉSUS.

« Quelque part que je jette les yeux sur les membres de la Société du Cœur de Jésus, disait le P. de Clorivière, dans une de ses lettres communes, je n'en vois aucun qui ne remplisse ses fonctions avec zèle, et qui ne soit compté par ses supérieurs parmi les ouvriers les plus distingués. »

« Ils font merveille disait aussi Mlle de Cicé, partout où ils sont établis. » Et en 1820, l'archevêque de Besançon les recommandant à l'archevêque de Tours : « Partout, où j'ai vu cette Société établie, je l'ai vue faisant beaucoup de bien avec intelligence et simplicité. »

Le diocèse de Rouen en comptait alors plusieurs, dont le souvenir est demeuré en estime et en vénération. La vie d'un de ces dignes ouvriers a été publiée. Son historien ne craint pas de le présenter comme « un prêtre qui a honoré son ministère par une piété solide, une pauvreté tout évangélique, une mortification continuelle, un désintéressement à toute épreuve, et un zèle ardent qui a été comme le cachet de toute sa vie[1]. » C'est M. l'abbé Lefebvre, doyen de Darnétal, mort en 1849.

1. *Vie de M. l'abbé Lefebvre, doyen de Darnétal*, par M. l'abbé Godefroy, curé de Notre-Dame-de-Bon-Secours, p. vi.

A l'époque de la Révolution, après avoir, encore laïque et tout jeune homme, ramené à l'unité de l'Eglise deux prêtres constitutionnels, il était allé sur une terre étrangère chercher la grâce du sacerdoce. Quand il revint en France, la persécution commençait à se ralentir, mais les prêtres n'avaient pas encore pleine liberté de se montrer au grand jour. Il eut le bonheur de rencontrer M. Simon, et se mit sous sa conduite. M. Simon, édifié de sa vertu, lui parla de la Société du Cœur de Jésus; M. Lefebvre sollicita aussitôt son admission, et bientôt on le compta parmi les plus fervents. Après le Concordat, l'archevêque de Rouen, le cardinal Cambacérès, le nomma curé de Saint-Aubin, près d'Elbeuf. C'est là que M. Lefebvre fit éclater toute l'ardeur de son zèle. L'ignorance religieuse dissipée par une prédication assidue, par des catéchismes fréquents qu'il savait faire agréer non seulement des enfants, mais des grandes personnes et des vieillards eux-mêmes, les mœurs ramenées à la pureté chrétienne, la fréquentation des sacrements et le culte divin remis en honneur, de pieuses associations d'hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfants érigées, tout cela forme seulement une partie des œuvres entreprises par cet homme apostolique. Sa réputation de sagesse et de sainteté attirait auprès de lui les prêtres du voisinage, et son presbytère était comme une maison de retraite où il donnait perpétuellement les exercices spirituels. Des laïques eux-mêmes, et parmi eux l'auteur de sa vie cite le duc Eugène de Montmorency-Laval, venaient humblement lui demander des leçons. Son presbytère était encore une école où, avec le concours

d'un autre ecclésiastique qu'il s'était adjoint, il formait à la piété et aux premiers éléments des lettres les enfants en qui il découvrait des germes de vocation. Son zèle s'étendit plus loin.

Une pauvre infirme de sa paroisse, M[lle] Fréret, fut l'instrument dont il se servit pour poser les fondements d'une œuvre utile et durable. Il la chargea du rôle d'institutrice des enfants du peuple et le succès répondant aux premiers efforts, il l'engagea à se chercher des compagnes du même dévouement. Quelques pieuses filles, ouvrières pour la plupart, répondirent à son appel et bientôt après se répandirent dans les campagnes environnantes pour se livrer à l'éducation de la classe pauvre. Le grain de sénevé grandit peu à peu. La petite association, unie seulement d'abord dans la charité, devint une congrégation religieuse régulièrement constituée. Le cardinal de Croy, archevêque de Rouen, l'approuva dès l'année 1824, et il fut établi qu'aux trois vœux ordinaires de religion, les sœurs ajouteraient celui d'instruire les jeunes filles pauvres. A la mort de M. Lefebvre, en 1849, elles étaient au nombre de plus de quatre cents et avaient des établissements dans neuf diocèses.

Dans un voyage qu'il fit en Normandie, quelques années après sa sortie du Temple, le P. de Clorivière vit M. Lefebvre; il fut ravi de tout ce dont il fut témoin à Saint-Aubin. En effet, le saint prêtre avait renouvelé sa paroisse. Un champ plus vaste et plus difficile lui fut alors assigné. Il porta dans la paroisse de Carville, à Darnétal, aux portes de Rouen, le même zèle, le même dévouement; il y fit fleurir les

mêmes œuvres, et eut la consolation de ramener à la religion et à Dieu cette population presque uniquement occupée de ses intérêts matériels et de ses plaisirs. Toute la vie de M. Lefebvre fut le fidèle écho de cette prière qui lui était familière : « Seigneur, faites, je vous en conjure, que je sois un ange à l'autel, un lion en chaire, un agneau au confessionnal. »

Il mourut en 1849, plein de jours et de mérites, ne laissant pas même après lui de quoi subvenir aux frais de ses funérailles; pour se conformer à l'esprit de son vœu de pauvreté, il avait depuis longtemps distribué tout son patrimoine en bonnes œuvres. Comme son vénérable maître, M. Simon, il fut canonisé par la voix du peuple. La foule ne cessa, pendant deux jours, de venir s'agenouiller auprès de sa dépouille mortelle, et de faire toucher à son corps des objets de piété. Ses obsèques furent un véritable triomphe; plus de deux cents ecclésiastiques accoururent, de tous les points du diocèse, rendre un solennel hommage à celui qui, pendant une si longue carrière, leur avait donné le constant exemple de toutes les vertus sacerdotales[1].

1. La Supérieure des religieuses de Saint-Aubin réclama le cœur de M. Lefebvre. Une inscription, gravée sur une table de marbre à l'endroit même où fut déposée cette précieuse relique, résume la vie du serviteur de Dieu.

HIC
COR F. G. LEFEBVRE
SANCTI ALBINI, POSTEA DE CARVILLE,
PAROCHI.

—

VITÆ SACERDOTALIS EXEMPLAR
ZELO FLAGRANS, FORTITER VITIA REPRESSIT,
PERFECTAS EDOCUIT VIAS;

En Bretagne, où la Société du Cœur de Jésus avait pris naissance et recruté ses premiers adhérents, l'ardeur pour le bien n'était pas moins ardente, ni les œuvres moins fructueuses. M. Basset, ancien vicaire de M. Cormaux et son successeur dans la paroisse de Plaintel, l'avait aussi suivi dans la Société du Cœur de Jésus. Il n'avait pas attendu la fin de la persécution pour revenir au milieu de son troupeau. Il y trouva beaucoup de ruines à relever. Il fut chargé du soin de trois paroisses à la fois. Sur cette terre si féconde en vocations ecclésiastiques, les prêtres faisaient défaut. M. Basset résolut de travailler dans la mesure de ses forces à combler les vides qu'avaient faits, dans les rangs du clergé, les années, les privations de l'exil et l'échafaud. « Dans ces temps désastreux, dit son biographe, toutes les écoles pour le vice étaient ouvertes; celles pour le bien étaient fermées. Que de prodiges opéra, sur ce point seul, l'âme active et charitable du missionnaire? que n'imagina-t-il point pour retirer les jeunes gens de cet abîme d'ignorance où la Révolution les avait plongés?... Plus de quarante élèves se pressaient autour de lui pour recueillir ses leçons et se préparer au sacerdoce. La charité des fidèles suffisait à tous

SACRAS ÆDES AMPLISSIME DITAVIT,
IPSE PAUPER.
OMNIBUS OMNIA FACTUS,
SUA SEQUE DEDIT ;
SANCTISSIMI CORDIS JESU MONIALES
PUELLIS EGENORUM EDOCENDIS
INSTITUIT ET PRIMUS REXIT
VIRTUTIBUS POLLENS ET MERITIS PLENUS
ANNO MDCCCXLIX MAII XVI
LXXX ANNOS NATUS
SANCTO FINE QUIEVIT.

les besoins. Beaucoup d'excellents sujets sortirent de cette école. »

A ces occupations, le curé de Plaintel joignait le rude et apostolique labeur des missions, dont il avait fait autrefois l'apprentissage sous la direction de M. Cormaux. Mais ses forces s'épuisèrent bientôt dans des ministères multiples qui auraient occupé plusieurs ouvriers. Une chute qu'il fit, en allant visiter un malade, lui causa une maladie de langueur à laquelle il succomba, le 22 janvier 1806[1].

A Saint-Malo, l'œuvre principale était aussi l'éducation de la jeunesse. A peine revenu de l'exil, l'ancien écolâtre, M. Engerran, le premier disciple et, comme il aimait à s'appeler lui-même, le *fils aîné* du P. de Clorivière, avait ouvert une école dans sa propre maison, en attendant que la Providence lui ménageât les moyens de trouver un local plus convenable. Mais épuisé par les années et par les souffrances de l'exil, il ne pouvait suffire seul au travail, d'autant plus qu'avec l'agrément de l'évêque du diocèse, il venait de joindre aux classes de grammaire et d'humanités celles de philosophie et de théologie. Il sollicita et obtint le concours de M. Vielle, ce prêtre dont nous avons admiré le zèle intrépide pendant la Révolution. Un autre membre de la Société du Cœur de Jésus, M. Jean de La Mennais, le futur fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne, vint aussi les aider, et pendant un certain temps, cumula les fonctions de professeur et de vicaire de la paroisse. Sous l'impulsion de ces

1. L'abbé CARRON, *Les Confesseurs de la Foi*, T. IV, p. 395, *seqq*.

trois hommes, le petit collège diocésain prit un rapide essor; mais l'excès du travail les arrêta bientôt.

M. de La Mennais tomba le premier et dut aller chercher du repos au château de la Chesnaye. Il ne put reprendre sa double tâche que dans les premiers mois de l'année 1808. Puis ce fut le tour de M. Engerran. A la première nouvelle du mal, M. de La Mennais s'empressa de recommander le vénérable vieillard à Paris. Le P. de Clorivière pria et fit prier pour un homme que « tout le clergé de Saint-Malo, disait-il, devrait s'efforcer de soulager, parce qu'en tout temps il s'est épuisé pour le bien du diocèse. » Mais l'heure de la récompense était venue; après un mieux passager, M. Engerran succomba le 4 décembre 1806. Sa mort enlevait au collège son principal appui, et faisait retomber tout le fardeau sur les épaules de M. Vielle. A cette époque de relèvement, ou les bras manquaient au travail, les ouvriers devaient se multiplier et entreprendre seuls la tâche de plusieurs.

Voici comment le nouveau directeur de l'école de Saint-Malo raconte ce qu'il eut à faire, avec les seules ressources de sa confiance en Dieu et de son inépuisable dévouement. Après s'être excusé auprès du P. de Clorivière d'avoir gardé avec lui un trop long silence, et avoir rejeté cette négligence apparente sur un flux et reflux d'affaires sans cesse renaissantes, qui ne lui laissent point le temps de respirer. « Je n'ose, en quelque sorte, ajoute-t-il, vous parler de M. Engerran, de peur de rouvrir une plaie qui saigne encore. Quel coup de foudre pour

moi en particulier! En le perdant, je perdais le meilleur des amis, je perdais un père. Ce n'est point tout encore.

« Chargé par Mgr l'évêque de Rennes de la direction du petit séminaire nouvellement établi à Saint-Malo, je me voyais dans une espèce d'impossibilité de continuer cette bonne œuvre. Sans local, sans fortune, sans soutien, pour ainsi dire, sans espérance, je me jetai néanmoins plein de confiance entre les bras de Dieu, et déjà j'éprouve la vérité de cet oracle qu'aucun de ceux qui espèrent en lui ne sera confondu. Nous réunissons dans la même maison les humanités, la philosophie et la théologie, et jusqu'à ce moment nous ne sommes que quatre à pourvoir à tout. Jugez par là de la multiplicité de mes occupations, puisque, outre les fonctions de directeur du séminaire, d'inspecteur des humanités, je me vois obligé, par la maladie de notre cher La Mennais, de faire celle de professeur de théologie et de suppléant de vicaire. »

Cependant M. de La Mennais ayant recouvré ses forces s'était hâté de venir au secours de son ami. En peu de temps, le nombre des élèves fut doublé, et le local où ils étaient réunis devint insuffisant. « En conséquence, écrit M. de La Mennais, nous avons pris le parti de nous transporter ailleurs,... nous venons d'acheter un des plus grands et des plus beaux hôtels de notre ville, bien situé, bien réparé, qui réunit tous les agréments et toutes les convenances.... Nous sommes d'autant plus contents d'avoir fait ce marché que nous nous trouvons placés près de l'ancienne chapelle de Saint-Aaron, qui.

dit-on, sera bientôt mise en vente. Or, si nos moyens nous permettent de l'acquérir, ne serait-il pas bien consolant pour nous de former de nouveaux apôtres dans ce lieu même d'où sortit saint Malo pour annoncer l'Evangile aux habitants d'Alet? »

Mais les jours de cette école étaient comptés. Le 17 mars 1808, paraissait le décret qui établissait l'Université. Ce décret ne fut pas d'abord appliqué dans toute sa rigueur, et malgré les appréhensions qu'ils étaient en droit de concevoir, les instituteurs de Saint-Malo continuèrent bravement leur œuvre, sans trop s'inquiéter du lendemain. « Jean, disait aimablement à ce propos M. de La Mennais en s'interpellant lui-même, dans une heure peut-être tu ne seras plus ici; pourquoi donc veux-tu savoir ce qui se passera demain? Attends dans une profonde paix; confie-toi en celui qui peut tout et ne trompe jamais... Mon Dieu! peut-être nos crimes forceront-ils votre justice à permettre que les méchants triomphent et nous empêchent de faire le bien ce soir; mais, mon Dieu, votre miséricorde nous laisse encore la liberté de faire le bien ce matin. Ah! mon Dieu! nous ferons le bien ce matin, en bénissant votre miséricorde. »

En 1809, le petit séminaire de Saint-Malo fut à son apogée; il compta près de deux cents écoliers, dont un bon nombre étaient absolument aux frais de la charité publique. M. Ampère, inspecteur général de l'Université, étant venu le visiter, fut émerveillé de tout ce qu'il y vit, et promit à M. Vielle de l'appuyer de tout son pouvoir. Mais sa bonne volonté fut rendue inefficace par un nouvel édit, qui achevait

de consacrer et d'établir le monopole universitaire.

Au prix d'efforts inouïs de la part de MM. Vielle et de La Mennais, le collège de Saint-Malo se débattit encore une année entière; mais à la fin, il dut céder. Le décret de dissolution lui fut signifié au mois d'août 1812.

Rendu à lui-même par cette disposition violente, M. Vielle se consacra tout entier à la direction des âmes. Après tant de fatigues et tant de sollicitudes, c'était un agréable repos. Il n'en jouit pas longtemps. Le séminaire de Saint-Brieuc venait de perdre son supérieur, M. Chantrel; Mgr Caffarelli ne savait comment le remplacer, lorsqu'un jeune prêtre, occupé au secrétariat de l'évêché et qui fut plus tard le P. Renault, de la Compagnie de Jésus, lui parla de M. l'abbé Vielle. Celui-ci ne put se refuser aux instances qui lui furent faites, et il partit pour Saint-Brieuc. « J'ai vu en lui, écrivait plus tard le P. Renault, la prudence, la justice qui ne faisait point acception des personnes, la force non seulement pour surmonter les obstacles, mais quand il n'y pouvait plus rien, la force qui sait souffrir et attendre... Il était bon, la bonté même, si j'ose dire, mais sans familiarité; les formes étaient douces et gracieuses, mais toujours dignes[1]... »

M. Vielle quitta le grand séminaire en 1822, et commença une vie de retraite et de silence qui ne fut plus interrompue jusqu'à sa mort. L'étude, la prière, la direction des âmes remplirent seules désormais les années encore longues pendant

1. *Vie du P. Renault,* par le P. GUIDÉE. *Appendice,* numéro XXI.

lesquelles la Providence le laissa au diocèse de Saint-Brieuc. C'est le 1er février 1857 qu'il fut appelé à recevoir la récompense de ses travaux et de ses vertus. Comme le doyen de Darnétal, dont nous esquissions tout à l'heure la vie, il eut la consolation de mourir dans l'exercice de son vœu de pauvreté, et sans laisser même assez d'argent pour fournir aux frais de sa sépulture : les pauvres, les œuvres de zèle et de charité emportaient chaque année ses modestes revenus. En attendant la résurrection bienheureuse, son corps repose dans un humble et pieux sanctuaire, à l'ombre de l'autel et sous la garde reconnaissante des âmes qu'il avait singulièrement aidées pendant sa vie.

M. de La Mennais n'avait pas tardé à suivre son collaborateur et son ami. A la mort de Mgr Caffarelli, il fut chargé de gouverner le diocèse pendant la vacance du siège; mais quand M. Vielle se fut retiré de la direction du grand séminaire, il demanda lui-même à quitter Saint-Brieuc. Il y laissait le premier berceau de deux grandes œuvres fondées par son zèle pour l'éducation des enfants : l'Institut des Filles de la Providence, et celui des Frères de l'Instruction chrétienne. Ce dernier franchit bientôt les étroites limites du diocèse, et vint établir son centre à Ploërmel, d'où il envoie chaque année, non seulement en France, mais dans les plus lointaines régions de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, des instituteurs et des apôtres qui gagnent des âmes et étendent le règne de Jésus-Christ. M. de La Mennais s'éteignit comme un patriarche, au milieu des larmes de sa famille agrandie, le 26 décembre 1860.

A une autre extrémité de la France, les mêmes

œuvres s'épanouissaient, grâce au zèle des membres de la Société du Cœur de Jésus. M. l'abbé Brésard, prêtre du diocèse de Besançon, consacra aussi sa vie à l'éducation de la jeunesse. Après avoir porté son activité sur différents théâtres, il fut chargé par la confiance de ses supérieurs ecclésiastiques de la belle mission de relever les ruines de l'illustre abbaye de Luxeuil et d'y jeter les fondements d'un petit séminaire. « Il n'y a qu'une voix, proclame son panégyriste, Mgr Besson, pour dire et pour répéter d'un bout du diocèse à l'autre, que l'école de Luxeuil lui doit sa renaissance et sa gloire[1]. »

La Compagnie de Jésus est redevable au zèle de M. Brésard de plus d'une recrue de choix. Qu'il suffise de citer le nom d'nn homme, mort il y a peu d'années et dont le souvenir est resté précieux parmi nous, le P. Sébastien Fouillot, chargé pendant trente-cinq années de l'importante et délicate mission de former les religieux dans cette troisième probation, que saint Ignace a placée à la fin des études et au seuil de la carrière apostolique. Le P. Fouillot aimait à renvoyer, après Dieu, l'honneur de sa vocation, à la sage conduite de M. Brésard; et de là venait sans doute cette estime profonde et cette sorte de vénération qu'il avait conçues pour la Société du Cœur de Jésus[2].

1. *Discours pour la translation des restes des supérieurs et professeurs du séminaire de Luxeuil, prononcé le* 1er avril 1873... *Cf. Panégyriques, Oraisons funèbres*... 1874.

2. Mgr Besson dans ses *Panégyriques*, p. 231... fait l'éloge d'un autre disciple du fondateur de Luxeuil, entré longtemps après dans la Compagnie de Jésus, le P. Ducreux, de la Province de Lyon, mort le 3 novembre 1869, après 19 ans de vie religieuse.

Un autre prêtre du Sacré-Cœur, M. d'Aubonne, s'occupait également de l'éducation; mais il était engagé dans les écoles de l'Etat. Nous le trouvons successivement à Dôle, à Dijon où il était Censeur, à Besançon où il exerçait la charge de Proviseur. Il se servait de son autorité et de son influence pour assurer à la religion le rang qui lui appartient dans la formation de la jeunesse. Mais le monopole universitaire, si odieux en lui-même, ne pouvait guère convenir à l'ancien officier de l'armée des princes, et il fit des efforts pour se retirer. Aux Cent-Jours, il donna sa démission, et ne reprit sa place qu'au second avènement de Louis XVIII. Le délabrement de sa santé lui fit alors échanger l'emploi de Proviseur contre celui d'Inspecteur d'académie. Une maladie de poitrine l'enleva le 8 mai 1826, dans la cinquante-troisième année de son âge[1].

M. Vieille, son collègue d'ordination et son ami, avait joint pendant un temps aux fonctions de vicaire de la paroisse Saint-François-Xavier celle d'aumônier du collège de Besançon. Mais il renonça bientôt à cette dernière charge pour se consacrer uniquement au ministère paroissial. Il venait en effet d'être choisi pour prendre le gouvernement de « la paroisse la plus populeuse, la plus importante et la plus difficile du diocèse, » celle de Sainte-Madeleine; il succédait à un prêtre qui avait été évêque constitutionnel du Doubs, et qui était mort peu auparavant sans avoir consenti à faire de rétractation publique,

1. *Eloge de M. l'abbé d'Aubonne*, par M. l'abbé Calmels. *Cf. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon; séance du 28 janvier* 1828. — M. d'Aubonne faisait partie de cette Académie.

laissant les esprits divisés et les cœurs aigris, au point que de graves désordres éclatèrent au milieu même de ses funérailles, et qu'il fallut l'intervention de la force armée pour empêcher les partis d'en venir aux mains. Tel était le champ confié à M. Vieille. Les espérances qu'on avait mises en lui ne furent pas trompées. Il créa des écoles, fonda pour les petites filles abandonnées une maison de refuge, qui reçut le nom de la *Sainte Jeunesse,* termina, aux prix d'efforts inouïs, sa magnifique église qui demeurait inachevée depuis près d'un siècle, effaça les dernières traces du schisme si tristement entretenu par son prédécesseur, et ramena son troupeau à la parfaite unité de la foi. Il s'endormit doucement dans la paix du Seigneur, le 12 janvier 1850. On trouva dans son testament ces réflexions, qui rappellent le vœu de pauvreté tel que le prescrivent les règles de la Société du Cœur de Jésus.

« Un vrai chrétien, et surtout un bon prêtre, doit se contenter de l'honnête nécessaire suivant sa condition et son état pour sa nourriture, son vêtement et son ameublement. Tout son superflu doit être employé à des œuvres de piété et de miséricorde. Avec la grâce de Dieu (qu'à lui seul par conséquent en soient rapportés tout l'honneur et toute la gloire), je me suis conformé à cette règle de conduite sacerdotale... Je n'ai donc point fait d'acquisition, ni d'épargnes, ni de prêt d'argent. On ne trouvera après ma mort que les fonds nécessaires pour la dépense courante de ma maison[1]. »

1. *Notice historique sur M. l'abbé Vieille, curé de Sainte-Madeleine*... par un de ses Vicaires. Besançon, 1850.

Dans une paroisse de la même ville, un ancien jésuite, M. Bacoffe, excellait surtout dans la direction des âmes. Son nom se rattache intimement à la fondation d'une œuvre qui a produit et qui continue à produire de grands fruits, celle des Sœurs de la Sainte-Famille. Mme Jacoulet, qui a donné à la Compagnie de Jésus renaissante en France le premier scolastique mort dans son sein, ayant perdu son directeur, se plaça dès l'année 1801, sous la conduite du P. Bacoffe. Elle était alors à la tête d'un modeste pensionnat ou ouvroir fondé par ses soins pour les jeunes filles; le P. Bacoffe se chargea de diriger le pensionnat naissant, et conçut bientôt l'idée d'une espèce d'école normale où se formeraient des institutrices pour porter l'éducation chrétienne au fond des campagnes. Il était sans ressources pour l'établir; mais il mettait sa confiance en Dieu. Il choisit sa fille spirituelle pour être la première mère et la véritable fondatrice de la Sainte-Famille. Les plans n'étaient pas encore entièrement rédigés lorsqu'une mort subite l'enleva au commencement de l'année 1813. Mais le P. Varin poursuivit le travail interrompu; de concert avec Mme Jacoulet, il arrêta la dernière forme de la règle qui devait régir le nouvel Institut. C'est sous sa direction qu'il fut constitué en communauté religieuse; aussi l'a-t-il toujours considéré comme son premier père[1].

1. La congrégation de la Sainte-Famille s'est répandue rapidement dans le diocèse de Besançon. En 1817, elle fut appelée dans celui d'Amiens, sur la proposition qu'en fit le P. Varin au P. Sellier. Elle y possède une maison-mère nombreuse et florissante. — *Cf. Vie du P. Varin*, par le P. GUIDÉE, ch. XVIII.

C'est une des bénédictions de la vie religieuse de répandre la paix et une douce confiance sur les derniers moments; le P. de Clorivière aime à le constater dans sa famille religieuse : « Je n'en ai point vu jusqu'à présent, dit-il, dont la mort n'ait été précieuse devant Dieu... » et il cite un exemple tout récent, celui d'un simple laïc, décédé dans un hôpital « où, avec la permission de l'obéissance, il s'était consacré au service des pauvres. Pendant une partie du jour que son corps demeura exposé dans la chapelle, ce fut une affluence étonnante de monde, tant de la ville que des environs, qui s'empressait de lui marquer un religieux respect, lui baisant les pieds et le proclamant déjà bienheureux. »

Ces morts admirables étaient à la fois un encouragement et une leçon. Le P. de Clorivière avait grand soin de faire recueillir tout ce qui pouvait y servir à l'édification et provoquer une sainte émulation. Mais en louant les défunts, il n'oubliait pas de leur payer le tribut de la prière. Il avait établi parmi les siens ce pieux usage, qui nous paraît une partie du centuple promis par Notre-Seigneur à ceux qui laissent tout pour le suivre. Cette espérance des suffrages console et embellit les dernières heures; l'âme brise plus tranquille ses liens, fortifiée par les promesses du Sauveur et par la douce attente des secours qui lui viendront de la multitude des sœurs ou des frères.

C'est alors surtout que le P. de Clorivière regrettait de ne pouvoir monter à l'autel. « J'ai déjà offert deux communions pour l'âme de notre cher confrère, écrivait-il un jour; j'aurais bien mieux aimé dire

deux messes, si c'eût été le bon plaisir du Seigneur; mais il voit mes désirs[1]. »

Cette privation allait cesser. Le captif était sur le point d'échanger la prison du Temple contre une autre moins rigoureuse, et en attendant une liberté complète, de retrouver au moins le bonheur d'offrir la sainte Victime.

1. 1806. A l'occasion de la mort de M. Guillaume, prêtre du diocèse de Saint-Brieuc.



CHAPITRE V

LE P. DE CLORIVIÈRE EST TRANSFÉRÉ DE LA PRISON DU TEMPLE
DANS UNE MAISON DE SANTÉ - IL EST MIS EN LIBERTÉ
SÉJOUR AUX CARMES - LE CARDINAL DI PIETRO
MADAME DE SOYECOURT - L'ABBÉ JOSEPH DE CLORIVIÈRE.

1808-1814

Les vieilles tours du Temple étaient condamnées à disparaître. Pour le plus grand nombre des prisonniers, cette démolition ne devait amener qu'une aggravation de souffrances; on leur réservait le château de Vincennes. Le P. de Clorivière ne sait s'il partagera le même sort; des bruits contradictoires circulent chaque jour à ce sujet; il les rapporte volontiers pour satisfaire la légitime anxiété de ceux qui s'intéressent à lui; mais il ne perd rien de sa parfaite résignation. « Ne vous inquiétez pas, répète-t-il sans cesse; la Providence voit tout, et tout se fait pour le bien de ceux qui l'aiment. Voici une petite prière que je fais tous les jours depuis quelque temps, et que vous ferez bien de dire à cette intention : Faites, ô divin Jésus, que je reçoive de vos mains, avec une égale reconnaissance, les biens et les maux, comme vous-même avez reçu des mains de votre

Père le calice amer de votre passion; vous qui, comme Dieu, vivez et régnez avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Des groupes de prisonniers sortaient fréquemment du Temple et étaient dirigés vers les différentes maisons de détention de la capitale. Le P. de Clorivière garde sa sérénité. Il prie et travaille comme si tout était silencieux et tranquille autour de lui. C'est alors qu'il termine son *Commentaire sur l'Apocalypse*, et à la fin de la Table des matières, on lit cette date : « Ce 5 mai 1808, dans la Tour du Temple qu'on démolit. » Il fut d'abord transféré à Vincennes. Il obtint ensuite d'être transféré dans une maison de santé tenue par une famille *Buisson*, et située près de la Barrière du Trône. Il s'y rendit vers le milieu du mois de mai 1808. Ce ne fut pas sans émotion peut-être et sans un certain serrement de cœur qu'il dit adieu à la prison où, pendant quatre années déjà révolues, il avait prié et souffert, et où il lui avait été donné d'être l'instrument des miséricordes de la Providence auprès de plus d'une âme malheureuse ou égarée.

Il trouva une chapelle dans sa nouvelle résidence. Sa première pensée fut pour la messe du lendemain; ses hôtes répondirent d'abord qu'avant d'autoriser sa demande, ils avaient besoin de prendre les ordres de la police. C'était aller au-devant d'un refus. Il réclama vivement : « Vous ne seriez pas assez cruels, leur dit-il, pour prolonger une privation qui dure déjà depuis si longtemps. » Ils se laissèrent toucher, et il eut enfin le bonheur d'offrir l'adorable Sacrifice.

A partir de cette époque, ses lettres nous font presque entièrement défaut; il était moins étroitement gardé qu'au Temple; ses amis pouvaient venir librement le voir. Un petite note où l'on a recueilli quelques souvenirs de ce temps-là, dit que les propriétaires de la maison étaient jansénistes, mais que le Père gagna bientôt leur confiance et les ramena à de plus saines idées; elle ajoute que, sous l'action de son zèle, on vit en peu de temps la maison tout entière changer de face, et que les aliénés eux-mêmes, dans leurs moments lucides, se montraient empressés à l'écouter et à suivre ses conseils.

Plusieurs de ses anciens compagnons de captivité à la Tour du Temple l'avaient suivi à la maison de santé. Ils ne furent pas l'objet d'une moindre sollicitude. « On ne saurait, dit en parlant de cette époque l'auteur de sa biographie, raconter ici toutes les pieuses inventions, tous les saints détours, tous les utiles à-propos dont il se servait pour instruire et toucher les personnes qui l'entouraient,... on reconnaissait partout en lui la parole du sage : *Un homme peut-il cacher du feu dans son sein, sans embraser ce qui l'environne?* Prov. vi, 27. Le Seigneur se plut à répandre les bénédictions les plus abondantes sur ses travaux, et les efforts de sa charité furent couronnés d'un succès qui surpassa toutes les espérances qu'il avait pu concevoir. En peu de mois, ce séjour changea entièrement de face, et prit l'aspect d'une maison religieuse. Dieu y fut connu, la religion y fut respectée, et on ne vit pas sans étonnement l'ordre, la décence, la paix et les autres biens qui accompagnent la pratique des

vertus chrétiennes, prendre la place de la licence et de tous les désordres qui sont la suite inévitable de l'irréligion. »

Cette seconde captivité dura près d'une année. Enfin après tant de retards et de promesses mal gardées, le gouvernement se lassa de retenir plus longtemps un vieillard à la charge duquel il avait été impossible, malgré toutes les enquêtes ouvertes ou cachées de la police et des tribunaux, de relever une démarche, une parole qui pût justifier les rigueurs dont il était l'objet, et il lui rendit sa pleine liberté; c'était le 11 avril 1809, cinq ans moins quelques semaines après son arrestation.

Le P. de Clorivière avait alors soixante-quatorze ans; mais ni l'âge, ni les travaux, ni les fatigues de tout genre n'avaient abattu son ardeur; ses forces mêmes, à part quelques brèches sans importance, causées surtout par le repos prolongé de sa détention, étaient robustes et entières. Il devait vivre encore assez pour achever de mettre la main aux « grandes choses » que lui avait annoncées autrefois la Providence.

En sortant de prison, il put constater avec reconnaissance que son œuvre, malgré un premier moment de surprise et quelques défaillances, n'avait pas cessé de grandir, bien que lentement et à petit bruit. Dans quelques diocèses, elle était explicitement reconnue et encouragée par les premiers pasteurs; elle n'avait, en d'autres, qu'une approbation tacite; l'autorité épiscopale se contentait de la tolérer et semblait l'ignorer.

Le P. de Clorivière en reprit la direction sans

éclat. Il alla porter à plusieurs réunions ses conseils et ses encouragements. Nous le voyons d'abord en Bretagne, où il travaille à dissiper, par ses lettres, les préventions des évêques de Rennes et de Saint-Brieuc. En 1813, il passe en Normandie, et prêche une retraite au grand séminaire d'Evreux, dont le supérieur est un prêtre de la Société du Cœur de Jésus.

Cependant cette petite Société ne devait pas subsister longtemps. Privée bientôt de la direction de son fondateur, absorbé par d'autres devoirs, presque toujours contrariée dans son développement, elle alla s'affaiblissant de jour en jour, à mesure que disparaissaient sans être remplacés, ceux qui en avaient fait d'abord partie. Mais si courte que fut son existence, nous avons vu qu'elle ne manqua point de grandeur et qu'elle ne fut pas sans exercer une heureuse et féconde influence. Ses martyrs, ses confesseurs de la foi, ses prêtres admirables qui dans l'enseignement, dans la formation du clergé, dans tous les ministères de la vie sacerdotale, ont au commencement de ce siècle et jusqu'au milieu des plus mauvais jours de la Révolution, travaillé avec tant de zèle et fait briller de si éclatantes vertus, sont dignes des plus beaux temps de l'Eglise. C'est assez pour justifier, s'il en était besoin, la mission confiée au P. de Clorivière et l'ardeur infatigable du serviteur de Dieu, à répondre, malgré tous les obstacles et toutes les persécutions, aux desseins de la Providence.

En quittant la maison de santé de la Barrière du Trône, le P. de Clorivière avait reçu l'hospitalité

dans les bâtiments extérieurs du couvent des Carmélites, établies rue de Vaugirard, dans cet ancien monastère des Carmes, témoin quelques années auparavant, de la mort de tant de saints prêtres. Il y fut bientôt rejoint par deux illustres victimes des colères de Napoléon, que la prieure des Carmélites, Mme de Soyecourt, ne craignit pas d'accueillir sous son toit ; le cardinal di Pietro et le P. Fontana, Général des Barnabites.

On se rappelle les entreprises audacieuses et sacrilèges du redoutable empereur pendant cette année 1809 : le territoire pontifical et la ville éternelle déclarés possessions de l'Empire, le Souverain Pontife brutalement arraché du Vatican, en représailles de la Bulle d'excommunication lancée par lui « contre les auteurs ou complices des attentats dirigés contre le Saint-Siège, » et après un long et pénible voyage à travers l'Italie et les provinces méridionales de la France, renfermé à Savone loin de ses conseillers, les cardinaux ; ceux-ci, à part un petit nombre auxquels on avait fait grâce à cause de leurs infirmités, ou qu'on avait jetés dans des forteresses, emmenés à Paris pour être sous la main du maître. Le P. Fontana, qui avait rédigé la Bulle, partagea le sort des princes de l'Eglise. Mais Napoléon ne tarda pas à s'apercevoir que, s'il avait empire sur les corps, il lui était moins facile de faire plier les âmes.

A l'époque de son mariage avec l'impératrice Marie-Louise, plusieurs cardinaux, parmi lesquels se distinguait le cardinal di Pietro, refusèrent de prendre part à la cérémonie religieuse. Celle-ci fut

splendide; mais Napoléon fut moins sensible à la présence des prélats courtisans ou trompés, qu'à l'éloignement de ceux qui étaient restés fidèles à leur conscience; il ne manqua pas d'en témoigner son dépit; il fit un jour une scène si vive au cardinal di Pietro que le principal du collège, où le cardinal avait pris son logement, n'osa plus le garder chez lui. C'est alors que Mme de Soyecourt, informée de la situation faite au courageux prélat, le fit prier de venir honorer de sa présence le couvent des Carmes. La généreuse femme, trouvant des trésors dans sa pauvreté, remit au prince de l'Eglise, réduit à une gêne pénible, un billet de mille francs pour pourvoir aux premiers frais de son installation, et lui donnant la clef d'un petit jardin séparé de celui des religieuses par un mur de clôture, elle lui dit agréablement, en faisant allusion aux pouvoirs dont le cardinal avait été investi après la mort de Pie VI : « Monseigneur, vous avez tenu quelque temps les clefs de saint Pierre; veuillez accepter maintenant celles du jardin des Carmélites[1]. »

C'est sous ce toit commun que le P. de Clorivière eut occasion de lier des rapports, qui furent presque de l'intimité, avec le cardinal di Pietro et qu'il apprit à connaître l'illustre P. Fontana. Mais cette réunion ne fut pas de longue durée. Bonaparte dispersa les *Cardinaux noirs* dans différentes villes de France; le cardinal di Pietro fut relégué à Semur et, bientôt après, enfermé au donjon de Vincennes. Le P. Fontana, qui avait déjà subi une première détention à

1. *Vie de Mme de Soyecourt*, p. 108.

Arcis-sur-Aube, partagea le même sort, et pendant plus de trois ans, il eut à souffrir les rigueurs de la plus dure captivité.

La prieure des Carmélites eut aussi sa part des vengeances de l'irritable empereur. Le gouvernement la soupçonnait d'avoir fait copier autrefois et distribuer des exemplaires de la Bulle d'excommunication ; le 9 janvier 1811, elle fut arrêtée, conduite à la Préfecture de police et jetée en prison. Quelque temps après, un ordre du gouvernement l'obligea de se retirer à Guise et la plaça sous la surveillance de la police. Avant de se mettre en route, elle voulut se confesser. Le P. de Clorivière alla l'entendre à quatre heures du matin. A ce moment, la nature sembla reprendre quelque empire sur elle : « Hélas ! mon Père ! dit-elle avec émotion, je pars pour l'exil, sans savoir quand il finira. » — « Ma fille, lui répondit l'homme de Dieu avec une gravité pleine de douceur, quand l'ange du Seigneur avertit saint Joseph de fuir en Egypte, celui-ci ne demanda point combien de temps il y resterait. » Cette parole de foi dissipa les appréhensions de Mme de Soyecourt, et elle ne pensa plus qu'à s'abandonner à la divine Providence. Dans le courant de l'année suivante 1812, elle trouva moyen de venir incognito à Paris et de passer quelques jours au milieu de sa communauté. Deux fois, pendant cette visite clandestine, elle reçut les encouragements et les conseils de celui qui l'avait consolée à son départ, et elle repartit plus forte et plus résignée pour le lieu de son exil, où elle fut retenue jusqu'à la fin de cette année 1812. Ce fut peut-être en souvenir de ces bons offices, que

Mme de Soyecourt se disposant plus tard à quitter le couvent des Carmes, offrit de le céder aux Pères de la Compagnie de Jésus, moyennant une indemnité qui lui permît de préparer ailleurs une autre demeure à ses filles. Mais l'archevêque de Paris, Mgr Affre, ayant témoigné le désir de faire cette acquisition pour son diocèse, les Pères se retirèrent aussitôt[1]. »

Au moment où le P. de Clorivière était rendu à la liberté, il reçut d'Amérique des lettres qui le remplirent de la plus vive consolation. Elles venaient d'un proscrit, qui était allé demander à ces terres lointaines un refuge contre la prison et peut-être contre l'échafaud, et qui avait échappé par une espèce de miracle aux recherches dirigées contre lui. Le lecteur n'a point oublié le nom de Joseph de Limoëlan, second fils de M. de Limoëlan, frère du P. de Clorivière, impliqué dans le *complot de la machine infernale*. Tout jeune encore, Joseph de Limoëlan avait été envoyé, avec son frère aîné et un de ses cousins, André Desilles, le futur *héros de Nancy*, faire ses études dans un collège de Paris. Bientôt les armes exercèrent sur lui un irrésistible attrait; à quinze ans, ses classes à peine finies, il s'enrôla au régiment d'Angoulême. En 1790, à l'âge de 22 ans, il était officier au même régiment. Le P. de Clorivière avait toujours eu pour lui une sorte de prédilection; et Joseph, à son tour, témoignait à

1. Mme de Soyecourt avait acheté le couvent des Carmes, où son père avait été enfermé pendant la Révolution, dans l'espérance de le rendre un jour à sa destination première. *Cf. Abrégé de la Vie de notre Révérende Mère Thérèse-Françoise-Camille de l'Enfant Jésus...* Paris, 1849.

son oncle une tendresse et une confiance vraiment filiales. Soldat, il entretenait avec lui une correspondance assidue et tout intime, dans laquelle il lui découvrait ses peines, ses difficultés et jusqu'à ses tentations, et il en recevait avec respect et reconnaissance les avis qui lui étaient donnés pour la sauvegarde de ses mœurs et de sa foi.

Bientôt la Révolution éclate : Joseph de Limoëlan brise son épée et émigre. La mort de son père, guillotiné à Paris pour avoir pris part au complot de la Rouaïrie, le ramène en France où sous les ordres de Georges Cadoudal, il fait une guerre implacable à la République. Quand les troupes royalistes, hors d'état de continuer la lutte, déposent les armes, il refuse d'accepter la pacification conclue avec Bonaparte, et il passe en Angleterre, où il reçoit des mains du comte d'Artois, au nom de Louis XVIII, la croix de chevalier de Saint-Louis.

Au moment de l'attentat du 8 nivôse, il se trouvait à Paris; il y était venu dans le dessein d'épouser une jeune personne de Versailles, avec laquelle il était déjà fiancé. C'est alors, ou peut-être avant son départ d'Angleterre, qu'il eut connaissance du complot dirigé contre la vie du Premier Consul, et que, par un aveuglement qu'expliquent seuls, dans des âmes d'ailleurs loyales et honnêtes, l'exaltation des passions politiques et le souvenir de longues et sanglantes injustices, il consentit à prêter un certain concours aux conjurés[1]. On sait comment la terrible

1. Nous empruntons en grande partie ces détails à une lettre de Mme de Chappedelaine, sœur de Joseph de Limoëlan. Sainte-Beuve, dans un de ses romans, avait cru bon de mettre en scène M. de

machine éclata sans faire aucun mal à celui qu'elle devait tuer.

Joseph de Limoëlan parvint à s'échapper. La famille de sa fiancée pourvut à sa sûreté; puis il se retira en Bretagne où il erra de retraite en retraite, tour à tour caché au château de Limoëlan, à Sévignac et dans les communes voisines. Cependant, il ne pouvait guère espérer de se soustraire indéfiniment aux poursuites de la police. Une heureuse circonstance vint à son secours. Un gentilhomme breton, M. de Chappedelaine, recherchait en mariage M[lle] Marie-Thérèse de Limoëlan, sœur du proscrit. Cette union éprouvait des obstacles. Mais un oncle de M. de Chappedelaine étant venu à mourir aux Etats-Unis, en laissant toute sa fortune à son neveu, à condition qu'il épouserait M[lle] de Limoëlan, ces obstacles s'aplanirent; et à la faveur du voyage que les jeunes époux étaient naturellement appelés à faire en Amérique pour y recueillir la succession de leur oncle, Joseph de Limoëlan put quitter la France; il prit passage avec eux sur le même navire, en qualité de domestique. Il était temps; car les visites domiciliaires se succédaient au château de Limoëlan qu'il venait de laisser, et si elles avaient été jusqu'alors infructueuses, c'est que M[me] de Chappedelaine, usant de ses droits de nouvelle épouse, avait su trouver des prétextes pour empêcher les perquisitions de commencer par sa chambre, devenue le seul asile de son frère.

Limoëlan. Justement indignée du rôle fantastique que l'écrivain faisait jouer à son frère, M[me] de Chappelaine protesta publiquement. *Biographie bretonne*, par P. LEVOT, T. II, p. 342.

Avant de s'éloigner, Joseph de Limoëlan écrivit à la famille de sa fiancée pour proposer à celle-ci de l'accompagner en Amérique, où ils célébreraient leur mariage, et si le voyage ne lui agréait pas, pour lui rendre sa parole. La jeune fille répondit qu'au moment où Limoëlan était plus vivement poursuivi et courait les plus grands dangers, elle avait fait vœu de garder le célibat, s'il parvenait à s'échapper; et pour rester fidèle à la promesse qu'elle avait faite au ciel, elle sacrifia généreusement ses plus légitimes affections.

Cependant le P. de Clorivière rendait grâces à Dieu de cet heureux dénouement, et comme Joseph, au souvenir du terrible contre-coup que l'attentat du 3 nivôse avait eu pour lui et pour Mlle de Cicé, en exprimait humblement les plus profonds regrets : « Il ne m'est jamais arrivé, lui répondit-il, de me plaindre de ce que je pouvais souffrir à votre occasion; je n'ai vu en tout cela qu'une conduite amoureuse de mon Dieu; j'ai trouvé mon bonheur dans mes peines. Telles ont été pareillement les pensées des personnes qui ont encore eu plus de part que moi à ces peines; pourquoi vous en affligeriez-vous?.. J'étais déjà persuadé de ce que vous me dites; qu'il y avait un bandeau sur vos yeux, qui vous empêchait de voir le mal que votre cœur a toujours détesté. Cela m'a fait espérer que Dieu aurait pitié de vous, et que vous pourriez dire avec l'Apôtre : *Misericordiam consecutus sum, quia ignorans feci*[1]. Votre âme m'a toujours été bien

1. I *Tim.*, I, 13.

chère, et je vous aime comme un père aime un fils unique... Allez avec la bénédiction que je vous donne au nom du Seigneur. Suivez la route que vous trace la divine Providence. Quand il en sera temps, elle vous ramènera sain et sauf vers nous, et ses adorables desseins s'accompliront en vous. *Hæc spes reposita est in sinu meo*[1]. »

Quels étaient ces desseins auxquels le P. de Clorivière fait allusion? Dans cette même lettre, il dit à son neveu qu'il demande à Dieu pour lui « de grandes choses. » Pensait-il au sacerdoce ou à la vie religieuse? Joseph de Limoëlan avait été vivement touché par la noble réponse qu'il avait reçue de Versailles; mais aucune résolution n'était encore arrêtée dans son esprit. Aux Etats-Unis, il continua de mener une vie franchement chrétienne; il remplit honorablement plusieurs emplois, mais sans se fixer à aucune place : Dieu le voulait plus immédiatement à son service.

En 1808, il entra au grand séminaire de Baltimore, dirigé par les prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice. Il avait alors quarante ans. C'était une grande et généreuse résolution, fruit de la prière et d'un appel longtemps étudié de la grâce, mais qui avait besoin, pour être maintenue, d'une énergie et d'une constance à toute épreuve. Après une vie passée au milieu des agitations du monde et des armes, enseveli dans une retraite profonde, fermée à tous les bruits et à toutes les préoccupations du dehors, en face d'études et de livres jusqu'alors inconnus,

1. 2 mars 1802.

avec une mémoire et des facultés qui avaient déjà senti les atteintes de l'âge, il ne tarda pas à être assailli de violentes tentations de découragement. Il se trouve impropre à tout; le présent le fatigue, et l'avenir l'épouvante; mais bientôt il se relève; ces impressions ne sont qu'extérieures; elles n'entament pas l'inébranlable résolution de son âme : « Oui, dit-il, j'aurai de la constance, et pour ce mécontentement de moi-même, je n'abandonnerai pas l'état le plus désirable, le plus saint où l'on puisse aspirer. Chaque jour au contraire me confirme dans la reconnaissance et l'amour que je dois à Dieu pour m'y avoir appelé[1]. »

Dans une lettre suivante, apportée par Mgr Flaget, évêque élu du Kentucki, venu en Europe pour y recevoir la consécration épiscopale, au milieu des mêmes plaintes sur son incapacité et « sa lâcheté, » il mêle les mêmes protestations de constance : « Je ne me rebuterai point; j'éprouve assez de bonheur ici déjà pour n'en vouloir point d'autre. »

Le P. de Clorivière, son confident ordinaire, applaudit à son courage. Dans une longue lettre, qui est une sorte de traité sur le sacerdoce, il lui expose les principaux devoirs et les vertus propres du prêtre. Et comme l'ancien officier avait manifesté des inquiétudes sur l'opposition qu'il croyait découvrir entre les devoirs du sacerdoce et ceux de sa première profession, le P. de Clorivière le rassure et lui montre qu'il existe au contraire une analogie très étroite entre les deux états. « L'un et l'autre est une

1. *Lettre du 4 septembre 1809 au P. de Clorivière.*

milice et demande à peu près les mêmes dispositions : une âme élevée, un corps endurci à la fatigue et aux privations, un courage qui rende supérieur à la crainte et aux terreurs de la mort. Un officier a même un avantage : l'habitude du commandement a dû lui apprendre l'art si difficile de gouverner et de manier les esprits. Le P. de Clorivière cite en preuve l'exemple d'un Père qu'il avait connu dans sa jeunesse, le P. Duplessis, ancien soldat, qui « avait un talent particulier pour attirer à Dieu et fixer dans la vertu ceux de son service[1]. »

Soutenu par ces bons conseils, Joseph de Limoëlan supporta vaillamment jusqu'à la fin cette longue préparation de la vie sacerdotale, et en 1812, il fut ordonné prêtre. L'archevêque de Baltimore, Mgr Carroll, lui confia le soin de la congrégation ou paroisse de Charleston, dans la Caroline du Sud. « Là, dit Mgr England, dans l'histoire ecclésiastique du diocèse de Charleston, qui n'était pas encore érigé à cette époque, il déploya ce zèle de la gloire

1. Le P. Duplessis était né à Québec, le 13 janvier 1694. La ville d'Arras fut un des principaux théâtres de son zèle. Mgr Baglion de la Salle, évêque du diocèse, lui avait confié le soin d'évangéliser les troupes de la garnison. En 1738, la retraite préparatoire à la communion pascale terminée, le P. Duplessis proposa à ses auditeurs de relever un calvaire que les Pères Capucins avaient autrefois érigé sur les remparts et qui était tombé de vétusté. La proposition fut acceptée avec enthousiasme. Le 19 mars, la nouvelle croix fut exposée dans l'église du collège et toute la ville accourut la vénérer. Une pauvre femme estropiée qui s'était jointe à la foule fut subitement guérie. Le lendemain, la croix fut érigée au milieu d'une affluence extraordinaire, au-dessus de la porte qui dominait la cité. Cette affluence ne cessa point avec la fête. Le miracle de la veille avait redoublé la confiance et la dévotion. Il donna naissance au pèlerinage,

de Dieu qui consumait son cœur et jeta des semences de piété qui seront longtemps fécondes. »

Il eut à lutter contre des oppositions persistantes et extrêmement violentes. Au retour d'un voyage qu'il avait fait en France, en 1815, il avait été remis dans son ancien poste par Mgr Carroll. Mais celui-ci étant venu à mourir presque immédiatement après, les deux prêtres qui avaient été chargés de l'église de Charleston pendant son absence refusèrent de le reconnaître; les administrateurs laïques de la paroisse firent cause commune avec eux. Vainement Mgr Neale, le successeur de Mgr Carroll, pour mieux soutenir son autorité, lui conféra les pouvoirs de grand-vicaire et interdit les deux intrus; vainement le Saint-Siége, au tribunal duquel ils avaient osé porter la cause, confirma la sentence de l'archevêque, ils s'entêtèrent dans leur résistance. En même temps, ils mettaient en œuvre tous les moyens pour effrayer le vrai pasteur et l'obliger à leur céder la place.

qui continua de se faire depuis à l'église du collège de la Compagnie et au calvaire. Dans le diocèse, on fit plusieurs calvaires à l'imitation de celui de la ville. Le nom du P. Duplessis demeura attaché à cette grande manifestation; son portrait se trouvait dans toutes les familles; au-dessous on lisait ces mots:

Quel est l'apôtre que je vois ?
C'est Duplessis, le héros de la Croix ;
Des saints Martyrs il a le zèle.
Il retrouve dans la Croix son espoir, ses douceurs;
Il nous apprend à ne point rougir d'elle ;
Il la plante en tous lieux et surtout dans nos cœurs.

Cf. Le Calvaire d'Arras et le P. Duplessis. Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1864. A l'époque de la suppression de la Compagnie de Jésus en France, le P. Duplessis faisait partie de la maison professe de Paris.

Celui-ci tenait vaillamment tête à l'orage. « Je suis, disait-il dans un Mémoire qu'il écrivit à la fin de ce triste débat, je suis le seul prêtre à Charleston, qui ait le pouvoir d'exercer les fonctions spirituelles, et ceux qui savent de quelle importance sont ces fonctions pour les catholiques, comprendront que je ne puis pas, sans manquer à la religion et à la charité, laisser la place. Pour convertir des pécheurs, assister des chrétiens, les missionnaires ont souvent bravé la faim et la soif, affronté les privations et des dangers de toute sorte, défié la mort elle-même; donc rien d'étonnant si le refus des administrateurs de m'accorder quoi que ce soit, si les brutales résolutions prises contre moi et contre ceux qui voudraient se déclarer en ma faveur, si les pierres et les briques préparées au besoin, si les menaces et les insultes dans les rues n'ont pas été capables de me faire quitter mon poste. Ce n'est pas pour ceux qui ne voulaient pas de moi que je suis resté, c'est pour ceux qui pourraient avoir besoin de mon secours. Non, je ne devais pas m'écarter d'une seule ligne de la route que je suis. Ce que, dans mon ancienne carrière, lorsque je combattais les ennemis de mon pays, l'honneur m'aurait interdit, la religion me l'a rendu impossible; les fatigues, les périls, la mort ne sont pas moins honorables pour cette cause que pour la première[1]. »

Cette noble fierté s'alliait à un zèle tout apostolique. Ses ennemis firent au digne prêtre le glorieux

1. *Further documents showing the causes of the distressed state of the roman catholic Congregation in the city of Charleston*, by J. P. de Clorivière. Charleston, 1818.

reproche de trop s'occuper des pauvres et des gens de couleur. Quand il fut envoyé à Charleston, la communauté catholique ne comptait pas plus de douze personnes à remplir le devoir pascal; quand il la quitta en 1819, ce nombre était plus que décuplé. Cependant, dans l'intérêt de la paix et du bien des âmes, il avait plusieurs fois sollicité son changement; l'autorité ecclésiastique, pour ne pas paraître céder à des exigences factieuses, avait toujours refusé. En 1819, Charleston ayant été érigé en siège épiscopal, l'archevêque de Baltimore, Mgr Maréchal, rappela l'abbé de Clorivière auprès de lui pour utiliser autrement ses services.

Mgr Neale avait réuni auprès du collège de la Compagnie, à Georgetown, un petit nombre de femmes pieuses qu'il forma en communauté, sous la règle de sainte Chantal, et qui furent le premier noyau de l'ordre de la Visitation aux Etats-Unis[1].

L'institution était encore à ses débuts; Mgr Maré-

1. Une anecdote assez plaisante se rapporte à cet établissement. Désireuse de s'agréger à l'Ordre en Europe, la communauté de Georgetown avait écrit en France pour demander quelques sœurs avec un exemplaire des règles. On leur répondit que l'état de perturbation des choses ne permettait pas alors de faire partir des sœurs, mais qu'on leur envoyait le livre des *Constitutions*, et que par le prochain navire on leur expédierait comme modèle du costume de l'Ordre, un mannequin habillé en visitandine. Mais les bonnes filles, peu au courant de ce qui concerne les expéditions, avaient omis de faire les déclarations d'usage. En arrivant à New-York, la caisse fut donc ouverte. A la vue de ce mannequin, les employés de la douane se crurent en présence d'une des idoles du papisme, et celui qui raconte ce fait, le P. John Mac-Elroy, mort en 1877, à l'âge de 95 ans, assure qu'on le garda pendant quelque temps, et qu'on le montrait comme une preuve de l'idôlatrie romaine. — *Cf. Woodstock Letters,* 1873. T. II, p. 107.

chal en confia le soin à l'abbé de Clorivière. Celui-ci se donna tout entier à son œuvre nouvelle, et il mérita d'en être appelé, après Mgr Neale, le second fondateur. Il fit vendre les biens qu'il possédait en Bretagne, et en consacra le revenu à la Visitation de Georgetown. « Un monastère presque bâti à neuf, dit encore Mgr England, une académie pour l'instruction des jeunes personnes, établie sur le plan le plus vaste, une école pour faciliter l'éducation des classes moins aisées, sont autant de monuments durables de son zèle, et rappelleront longtemps à la mémoire des habitants du district, le souvenir du généreux, pieux et affable Joseph-Pierre Picot de Clorivière. »

Les religieuses de la Visitation ne devaient pas garder longtemps leur directeur. En 1826, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, à laquelle il ne tarda pas à succomber. Sur sa demande, il fut enterré dans l'église du monastère, où il avait fait creuser un caveau qui devait aussi servir à la sépulture des sœurs. Une inscription gravée sur sa tombe rappelle ses vertus et ses différentes œuvres :

CI-GÎT
JOSEPH-PIERRE PICOT DE CLORIVIÈRE
NÉ D'UNE FAMILLE NOBLE
DE BRETAGNE
IL ACQUIT UN NOM ILLUSTRE DANS LA CARRIÈRE MILITAIRE.
LES DIFFICULTÉS DES TEMPS
ET LES DISPOSITIONS DE LA DIVINE PROVIDENCE
LE FORCÈRENT DE QUITTER SA PATRIE
ET DE S'EMBARQUER POUR CE PAYS,
OU IL EMBRASSA L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.
ORDONNÉ PRÊTRE,
IL EXERÇA AVEC UN ZÈLE INFATIGABLE LES FONCTIONS DU SAINT MINISTÈRE

D'ABORD DANS L'ÉGLISE DE CHARLESTON ;
NOMMÉ ENSUITE DIRECTEUR DES SŒURS DE LA VISITATION A GEORGETOWN,
IL GOUVERNA LA COMMUNAUTÉ CONFIÉE A SES SOINS
AVEC UNE PRUDENCE CONSOMMÉE,
UNE ÉMINENTE PIÉTÉ
ET UNE CHARITÉ A TOUTE ÉPREUVE.
UNE ÉGLISE, UNE ACADÉMIE ET D'AUTRES ÉDIFICES QU'IL ÉLEVA
LE FONT APPELER SECOND FONDATEUR ;
AVEC UNE ARDEUR QUI NE SE DÉMENTIT JAMAIS,
IL EXHORTA LES RELIGIEUSES JUSQU'A SON DERNIER SOUPIR
A AVANCER DANS LA PERFECTION DE LEUR INSTITUT,
ET IL DONNA A SES INSTRUCTIONS
LE SOLIDE APPUI DE SON EXEMPLE.
ENFIN, CHARGÉ DE BONNES ŒUVRES,
IL S'ENDORMIT PAISIBLEMENT DANS LE SEIGNEUR
LE 29 SEPTEMBRE 1826
A L'AGE DE 58 ANS.

✠

LIVRE VI

DU RÉTABLISSEMENT DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
A LA MORT DU P. DE CLORIVIÈRE

1814-1820



CHAPITRE PREMIER

LA COMPAGNIE DE JÉSUS CONSERVÉE EN RUSSIE

SOCIÉTÉS DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS ET DE LA FOI DE JÉSUS

BULLE DE PIE VII *SOLLICITUDO OMNIUM ECCLESIARUM*

LE P. VARIN ET QUELQUES PÈRES DE LA FOI

SE JOIGNENT AU P. DE CLORIVIÈRE

1773-1814

Le 7 août 1814, dans l'église pompeusement ornée du Gesù à Rome, après avoir célébré le saint sacrifice sur l'autel même de saint Ignace, le Souverain Pontife Pie VII, entouré du Sacré Collège, d'un grand nombre d'évêques et de prélats, usant de la plénitude de la puissance apostolique, faisait lire la Bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, par laquelle il annulait le Bref *Dominus ac Redemptor*, et rétablissait solennellement dans toute l'Eglise la Compagnie de Jésus.

Avant de rapporter les événements qui suivirent ce grand acte, nous devons revenir un moment sur nos pas, rappeler brièvement les faits qui l'avaient préparé, et accompagner celui dont nous écrivons la vie dans ses différentes démarches pour être admis à renouer les liens si violemment rompus dès le lendemain de sa profession.

Le désir, et nous pouvons ajoûter, l'espérance certaine de rentrer un jour dans la Compagnie de Jésus, avaient été le désir et l'espérance de toute sa vie. Lorsque les décrets du Parlement de Paris l'avaient forcé à demander un asile à la Province d'Angleterre, il y avait reçu, peut-être d'une manière miraculeuse et surnaturelle, l'assurance d'un retour qu'il verrait de ses yeux, et d'une restauration dans laquelle il aurait une grande part. Le 19 juillet 1790, quand il fut éclairé de cette illumination soudaine qui donna naissance à la Société du Cœur de Jésus, il put croire que l'heure était venue de réaliser sa mission. Il reconnut bientôt qu'il se trompait; mais il ne laissa point défaillir ses espérances, et il attendit sans se lasser l'exécution des décrets de la Providence.

Supprimée dans les états catholiques, la Compagnie de Jésus avait été maintenue contre toute attente, et comme malgré elle, en Russie par l'impératrice Catherine II, qui avait fait arrêter à la frontière le Bref de suppression *Dominus ac Redemptor*. L'année suivante, Clément XIV, et un peu plus tard Pie VI, autorisèrent verbalement cette situation[1].

En attendant une restauration complète, quelques prêtres français, MM. de Broglie et de Tournely, chassés de leur pays par la tourmente révolutionnaire, formèrent le hardi projet de relever l'ordre de saint Ignace sous le nom de *Société du Cœur de Jésus*. C'était en 1794. Le P. Varin, ancien militaire

1. Cf. J. GAGARIN. *La Compagnie de Jésus conservée en Russie.* Palmé, 1872. p. 109.

de l'armée de Condé, fut nommé supérieur général après la mort prématurée et justement regrettée du jeune et saint abbé de Tournely.

Les mêmes tentatives se faisaient à Rome. Un jeune homme plein de zèle et d'une bouillante ardeur, Paccanari, né aux environs de Trente dans le Tyrol, fondait une Société qu'il appelait *Société de la Foi de Jésus*, et qui devait aussi faire revivre la Compagnie de Jésus. En 1799, les deux Sociétés s'unirent en une seule, qui prit le nom de *Société de la Foi de Jésus*. Paccarani en fut le supérieur général.

Des dissensions ne tardèrent pas à se faire jour dans la nouvelle institution. Egaré peut-être par des pensées de vanité ou d'ambition, Paccanari ne sut pas dissimuler son aversion pour les Jésuites de Russie, et son intention de se substituer à leur place. C'était manquer aux promesses données et aux engagements pris. L'expression de ses desseins secrets devint même si transparente, que le P. Varin et les autres crurent devoir exiger une déclaration signée, attestant qu'il persistait dans sa première résolution. Le supérieur général donna la déclaration; mais il l'écrivit en termes assez ambigus pour se ménager, sans paraître manquer à sa parole, le moyen de poursuivre son but particulier. Elle ne satisfit point ceux qui l'avaient demandée; mais ils crurent bon de paraître s'en contenter.

Cependant Paccanari avait envoyé les siens de différents côtés; des maisons s'élevèrent en Italie, en Autriche, en Suisse, en Angleterre et même en Hollande, à Amsterdam. Le P. Varin fut dirigé vers la France avec deux compagnons, les Pères Roger et

Halnat. Il se forma bientôt autour d'eux un noyau d'importantes recrues : les Pères Loriquet, Debrosse, Varlet, Ronsin, qui n'aspiraient tous qu'à se ranger, dès que l'heure favorable aurait sonné, sous l'étendart de saint Ignace.

L'opposition du P. Paccanari devenait de plus en plus marquée; elle devait un jour entraîner la ruine de son œuvre. Les anciens Jésuites suivaient d'un œil attentif et inquiet toutes ses menées. L'un des plus vigilants était le P. Virginio, chargé du soin de l'église italienne à Vienne[1]. Nous ne savons à quelle époque et à quelle occasion le P. Virginio avait eu des relations avec le P. de Clorivière. Mais il connaissait parfaitement son œuvre; il n'ignorait pas que, si le P. de Clorivière en avait modifié le plan primitif sous l'empire des circonstances, il n'avait rien changé à sa résolution de reprendre un jour les livrées de saint Ignace.

1. Le P. Virginio était, à Vienne, un des correspondants les plus assidus des Jésuites de Russie. On voit, aux lettres nombreuses qui lui sont adressées et aux expressions de gratitude dont elles sont remplies, qu'il mettait à leur service tout son dévouement et toute son activité. Il était chargé de leur procurer des novices, d'accueillir ceux qui se présentaient, de les examiner au nom du P. Général, et s'il trouvait en eux les qualités demandées par l'Institut, de leur ménager les moyens de faire le voyage de Polotsk, où était le noviciat. Il avait soin de tenir le P. Général au courant de tout ce qui pouvait l'intéresser pour le bon gouvernement de la Compagnie. En particulier, il ne lui laissa rien ignorer des pratiques peu sincères et des prétentions ambitieuses et personnelles du P. Paccanari, et il contribua, pour une bonne part, à démasquer ce remuant personnage et à lui faire perdre une considération imméritée. Le P. Virginio mourut à Vienne, lors de la première invasion des Français, victime de son zèle à assister les malades dans les hôpitaux. — P. GUIDÉE. *Notices historiques*. T. II, p. 103, *note*.

Or, en attendant la pleine résolution de ces desseins, le P. de Clorivière ne pouvait-il pas voir, dans la Société de la Foi de Jésus que le P. Varin venait d'introduire en France, un moyen de hâter le terme de ses espérances? Ne pouvait-il pas entraîner à sa suite un certain nombre des membres de la Société du Cœur de Jésus, et apporter ainsi aux Paccanaristes, avec l'appoint de son crédit, un surcroît de force et de considération? Pour écarter ce qu'il aurait estimé une faute ou un malheur, le P. Virginio crut devoir éclairer le P. de Clorivière, et l'engager à se mettre en garde contre les sollicitations qui pourraient lui être adressées. Sa lettre résume bien la situation telle qu'elle était à cette époque avant la rupture ouverte; à ce titre, il nous paraît utile de la rapporter, du moins en partie[1].

« Vienne en Autriche, Eglise italienne, 2 mars 1801.

« Mon très Révérend Père en J.-C.,

« Il y a bien longtemps que je souhaitais et que je recherchais une occasion sûre de pouvoir me rappeler à votre souvenir, et vous entretenir à loisir de plusieurs objets intéressants.

« Vous avez été instruit, mon très Révérend Père, de ce qui concerne la Société de la Foi de Jésus. Les rapports qu'il est naturel que vous deviez avoir avec cette Société m'engagent à vous communiquer (au risque de vous répéter ce que vous savez peut-

1. Cette lettre est écrite en français; on ne sera donc pas étonné d'y reconnaître une main étrangère. Nous ne nous sommes permis que quelques retouches, plus rigoureusement demandées par la syntaxe.

être déjà), quelques détails qu'il est essentiel que vous n'ignoriez pas.

« Le P. Pacccarani, par l'entremise de Mgr Marotti, secrétaire de Pie VI et de Pie VII, ex-Jésuite, très affectionné à la Compagnie, avait obtenu de Pie VI plusieurs rescrits qui semblent renfermer une approbation indirecte de sa Société... Après avoir obtenu ces rescrits *ex audientia Sanctissimi*, après avoir reçu par le moyen des ex-Jésuites d'Italie des lettres de recommandation, des secours, de l'assistance de tout genre, il vint ici pour opérer la réunion et incorporer dans la sienne la Société du Sacré-Cœur. En arrivant, il déclara, en parlant à quelques ex-Jésuites et à plusieurs personnes distinguées et attachées à la Compagnie, ce qu'il avait déjà dit auparavant aux ex-Jésuites d'Italie, c'est-à-dire : qu'il n'avait aucun doute sur la légitimité des Jésuites de la Russie, et qu'il désirait par le moyen de sa Société leur préparer des maisons et des sujets, afin qu'ils pussent se dilater et sortir du cercle étroit dans lequel ils étaient enfermés, n'ayant point de maisons hors de la Russie-Blanche dans ce temps-là. Il fit même quelques démarches qui semblaient indiquer un désir de s'unir à eux. Néanmoins, quelque temps après, il commença à laisser entrevoir avec quelqu'un quelques doutes que les Jésuites de la Russie ne fussent des réfractaires. On aperçut ensuite, dans quelques-uns de ses élèves, un fond d'opposition envers les anciens Jésuites, qui semblait presque aller jusqu'au mépris; et j'ai des preuves directes que le P. Paccanari entretenait cette opposition. Je sais, à n'en pouvoir douter,

qu'entre eux ils se regardent comme les réformateurs des Jésuites, ou du moins destinés à le devenir; ce qui, comme vous le voyez, renferme une imputation bien grave contre les Jésuites de la Russie, c'est-à-dire le seul corps de la Compagnie qui existe, comme s'il avait besoin de réforme. On dit que l'Espagne, pendant qu'elle a fait, ces mois passés, des oppositions au rétablissement de la Compagnie en Russie, appuie sous main cette nouvelle Société. Il y a même une personne assez instruite de ce qui se passe chez eux qui a dit que l'ambassadeur d'Espagne qui est ici, leur fournit plusieurs milliers de florins par mois, et qu'il entretient à ses frais trois de leurs maisons. La conduite d'ailleurs de quelques-uns de leurs supérieurs semble se ressentir d'une prudence trop humaine et poussée si loin, qu'elle semble donner lieu à concevoir des ombrages. Tout ce que je viens de dire n'empêche pas qu'il y ait parmi eux des sujets d'un très grand mérite; et j'ai même remarqué, en général, dans les membres de cette Société, une doctrine saine, du zèle et un grand fond de bonne volonté et de vertus religieuses.

« J'ai cru que vous m'auriez su mauvais gré de ne vous avoir pas communiqué ces détails, prévoyant que vous aurez, si vous n'avez pas eu déjà, des sollicitations pour réunir à cette Société celle du Sacré-Cœur. Si vous le croyez nécessaire, je pourrai vous donner sur toutes ces choses quelques notices plus circonstanciées; mais ce que j'en ai dit me semble suffisant pour que, s'il était question de cette réunion, vous vous teniez en réserve, jusqu'à

ce que vous vous soyez donné le loisir de vérifier l'état des choses, et surtout de consulter, s'il se peut, le Souverain Pontife... »

Cette lettre ne fut pas inutile. Plusieurs des prêtres de la Société du Cœur de Jésus paraissent, en effet, avoir été sollicités de s'adjoindre aux Paccanaristes. C'était le temps moins que jamais. Le P. de Clorivière les en détourne de toutes ses forces. La dissolution, depuis longtemps préparée, était sur le point de se consommer. Le Bref *Catholicæ Fidei,* en date du 7 mai 1801, par lequel le Souverain Pontife rétablissait publiquement la Compagnie de Jésus en Russie, précipita le dénouement. Les Pères de la Foi, surtout ceux qui avaient fait partie de la première Société du Sacré-Cœur, et qui avaient souffert davantage des tergiversations calculées de leur nouveau supérieur général, sentirent se renouveler plus vivement leurs désirs.

Ceux qui formaient la Province d'Angleterre, se détachèrent les premiers[1]. En 1802, Paccanari avait appelé à Rome quelques-uns des membres les plus influents de sa congrégation. Le P. Varin y vint de France et le P. Rozaven d'Angleterre. Ce

1. Ils avaient fondé à Kensington, près de Londres, un pensionnat qui se fit remarquer par le nombre, la bonne tenue et le succès de ses élèves. Le gouvernement anglais, sans leur être favorable, ne se montra pas hostile, et il les laissa subsister, en considération surtout du prince Charles de Broglie qui passait pour en être le supérieur. Ce collège ne vécut pas longtemps. De faux calculs avaient mis ses affaires en un si triste état qu'on ne put les terminer que par la vente des bâtiments. — P. Guidée. *Notices historiques sur quelques membres de la Société des Pères du Sacré-Cœur*. T. II, ch. XVI, p. 84 et 85.

dont ils furent témoins, ne servit pas à dissiper les impressions désavantageuses qu'ils avaient reçues précédemment. Le P. Rozaven recueillit même sur le compte du supérieur général des confidences assez graves, dont, par prudence, il crut ne devoir rien dire, parce qu'elles ne lui paraissaient pas encore assez fondées. Mais, de retour en Angleterre, ces premiers soupçons furent confirmés par de nouveaux rapports et prirent tant de vraisemblance, qu'il se remit en route pour Rome, afin d'instruire de tout le Souverain Pontife, qui lui sut bon gré de sa démarche, et, après l'avoir entendu, lui dit ces propres paroles : « Vous avez bien fait, et je vous loue d'être venu de Londres pour éclairer la religion du Saint-Siège[1]. »

Pendant son absence, ses compagnons, le P. de Broglie en tête, écrivirent au P. Grüber, supérieur général de la Compagnie, pour solliciter leur admission. Le P. Grüber accepta, à condition qu'ils se présenteraient individuellement et qu'ils auraient par ailleurs les qualités requises; il ne faisait d'exception temporaire que pour le P. de Broglie, qui devait auparavant libérer le collège de Kensington de ses embarras d'argent.

Plusieurs prêtres se hâtèrent de mettre à profit cette autorisation. Citons parmi eux les Pères Rozaven et Grivel. Le P. Rozaven fut admis au noviciat, le 28 mars 1804, et, dès les premières épreuves, il fit paraître ce qu'on pouvait attendre de ses éminentes qualités. « Le P. Rozaven, écrit le

1. P. Guidée. *Vie du R. P. Joseph Varin...* Paris, Poussielgue, 1854. Ch. xvi, p. 96.

P. Général, vient de terminer sa grande retraite; il donne satisfaction sur tous les points. » La suite ne démentira point ces beaux commencements. Le P. Fidèle de Grivel l'avait devancé de quelques mois. Après un noviciat rapide, il fut envoyé dans les rudes missions du Volga; on lui confia ensuite la classe de rhétorique au collège de Saint-Pétersbourg. Nous le retrouverons plus tard en France, où il viendra seconder le P. de Clorivière.

La nouvelle de ces départs fut, pour le P. Varin et ses compagnons, le signal d'une rupture définitive avec le supérieur général des Pères de la Foi. Le cardinal Spina, légat du Saint-Siège à Paris, approuva leur résolution et les délia de leur serment d'obéissance. Une grave question se posa alors devant eux. Devaient-ils, suivant leurs propres désirs, se rendre en Russie, ou feraient-ils mieux de rester en France pour y continuer les œuvres commencées? Le Cardinal-Légat n'hésita pas à leur conseiller ce dernier parti.

Cette décision fut pour eux la décision même de Dieu. Ils se remettent donc à leurs ministères; ils dirigent leurs anciens collèges et en ouvrent de nouveaux, à Belley, à Roanne, à Amiens; puis à Montdidier, à Montmorillon, à Marvejols, à Largentière; ils donnent des missions à Tours, à Poitiers, à Bordeaux, à Grenoble, à Amiens et dans d'autres villes, et partout leur parole ardente et apostolique produit un salutaire ébranlement, et ramène à l'Eglise et à Dieu des multitudes depuis longtemps oublieuses de la foi comme des devoirs du christianisme. Le P. Varin est admirablement secondé par

ses collaborateurs, les Pères Sellier, Loriquet. Roger, Jennesseaux, Thomas, Gloriot, Barat, Debrosse, Varlet, Gury, Ronsin, tous hommes d'une grande vertu, qui n'attendent avec lui que le moment favorable pour entrer dans la Compagnie.

Celle-ci s'acheminait peu à peu vers une restauration générale. Les Brefs du 4 mars 1801 et du 30 juillet 1804, qui la rétablissait canoniquement dans les états du czar et dans ceux du roi des Deux-Siciles, furent salués par les anciens Jésuites de tous les pays du monde avec une joie filiale et pleine d'espérance. Nulle part les acclamations ne furent plus vives qu'en Angleterre et en Amérique, où la Compagnie était restée, pour ainsi dire, toujours vivante, groupée autour de ses anciens supérieurs et où elle avait gardé ses œuvres et ses institutions. Malheureusement il n'était pas possible au plus grand nombre de passer en Russie; l'âge, les infirmités, et plus encore peut-être les nécessités du ministère apostolique les retenaient sur le sol natal. Un acte de condescendance du Vicaire de Jésus-Christ leva ces difficultés, en étendant jusqu'à eux la faveur accordée aux Jésuites de Russie et des Deux-Siciles.

En vertu d'une décision *vivæ vocis,* transmise à Saint-Pétersbourg par les soins du cardinal Consalvi, secrétaire d'Etat, et du P. Giorgi, théologien de la Pénitencerie et ancien Jésuite, le P. Général fut autorisé à réunir à la Compagnie, sous certaines conditions, ceux qui se présenteraient dans les pays catholiques et non catholiques. Ce fut le signal d'un ébranlement général. La Province d'Angleterre fut presque aussitôt reconstituée sous l'autorité du

P. Marmaduke Stone[1], et les Jésuites des Etats-Unis, en attendant un supérieur général, furent confiés à la bienveillance et à la sollicitude de Mgr Carroll, qui s'était fait l'interprète de leurs vœux auprès du P. Brzozowski.

En France, le mouvement n'eut pas la liberté de se produire avec le même éclat : les congrégations religieuses, et particulièrement la Compagnie de Jésus, y étaient sévèrement interdites par le gouvernement ombrageux de Napoléon. Le P. Général n'ignorait pas cette situation; il attendait avec confiance des temps meilleurs. « Non, non, écrivait-il, je ne désespère pas de la France; j'espère, au contraire, contre toute espérance que, tôt ou tard, la Compagnie de Jésus renaîtra dans ce pays[2]. »

Le P. de Clorivière s'était mis de bonne heure en relation avec Saint-Pétersbourg, mais son arrestation et ensuite sa captivité avaient retardé l'effet de ses démarches. En 1805, quand M. Christine fut remis en liberté, il lui confia pour le P. Général une lettre dans laquelle, après avoir parlé de l'œuvre

1. Un des premiers à profiter de la concession du Souverain Pontife fut le P. Charles Fleury, l'ancien ami du P. de Clorivière. Après avoir renouvelé ses vœux simples, il fit, deux ans après, ceux de profès. Le décret du P. Général l'admettant à ce degré était du 15 mars 1805; il portait avec son nom ceux des PP. Fontaine et Simpson. « Une consolation particulière, écrivait le P. Fleury au P. Provincial, le jour de sa profession, est venue s'ajouter pour moi à la joie de cette fête. J'étais revêtu, pendant la cérémonie, de la soutane même que notre P. Général Laurent Ricci avait portée dans sa captivité. Cette relique m'avait été envoyée tout exprès par mon noble protecteur (Lord Arundell), qui l'avait reçue lui-même de Rome, des mains du P. Thorpe. »

2. *Lettre du 1er mars 1805 au P. Beckers, à Amsterdam.*

qu'il avait fondée, il se déclarait prêt à en laisser la direction, si le P. Général jugeait que ce fût un empêchement à sa réadmission. Quand cette lettre arriva à Saint-Pétersbourg, le P. Grüber venait de mourir. Ce fut le P. Antoine Lustyg, Vicaire-général de la Compagnie, qui la reçut et qui lui répondit; après l'avoir félicité de son zèle pour les intérêts de Dieu et de l'Eglise, il ajoutait qu'il l'autorisait à ratifier sa profession et qu'il l'incorporait à la Province de Russie.

Dès qu'il eut recouvré la liberté, le P. de Clorivière s'empressa de faire parvenir au P. Thaddée Brzozowski, successeur du P. Grüber, les hommages de sa filiale soumission. Il en reçut la réponse la plus paternelle et la plus bienveillante. « La lettre que Votre Paternité a bien voulu m'adresser, écrivit-il aussitôt, m'a pénétré d'un sentiment très intime de reconnaissance et d'une immense consolation. Merci mille fois de ce qu'elle consente, après tant d'années, à reconnaître encore pour un des siens, le fils très indigne sans doute, mais j'ose le dire, très aimant de notre Compagnie. Déjà, le P. Lustyg avait bien voulu me recevoir. Prosterné aux pieds de Votre Paternité, je lui consacre de nouveau mon obéissance, et je lui demande humblement sa bénédiction... » Puis il fait part au P. Général d'une proposition qui venait de lui être soumise par l'archevêque de Baltimore[1]. Mgr Carroll l'invitait à passer la mer et à venir se charger de la formation des novices. Cette

1. Une Bulle du Pape Pie VII, en date du 8 avril 1808, avait érigé le siège de Baltimore en siège archiépiscopal et créé les sièges suffragants de New-York, Philadelphie, Boston et Bardstown.

perspective avait de quoi tenter son zèle. Malgré ses soixante-quinze ans, il se sentait, disait-il, assez de forces physiques, assez de courage et d'ardeur pour accepter ce ministère. Mais il est retenu par divers empêchements, et surtout par le gouvernement de l'œuvre qu'il avait fondée. « Cependant si Sa Paternité jugeait que son départ fût plus conforme à la volonté divine, et si elle lui ordonnait d'accéder aux désirs de Sa Grandeur, il ferait tout pour partir sans aucun retard... »

Le P. Général n'accepta pas ses offres; il lui conseilla de rester en France et de continuer à s'occuper de ses œuvres, qui, « dans ces temps calamiteux pour l'Eglise, contribuaient si puissamment, disait-il, à étendre la gloire de Dieu[1]. »

La Providence avait aussi ses desseins. En effet, bientôt les événements vont se précipiter. L'orgueilleux monarque qui avait tenu si longtemps captif le chef de la catholicité, qui avait enchaîné la liberté de l'épiscopat, proscrit ou supprimé les associations religieuses et mis un bâillon à l'enseignement, tombait sous le poids de la justice divine, après des désastres inouïs dans l'histoire des peuples chrétiens, et prenait la route de l'exil.

L'Eglise et la France saluèrent avec d'ardentes acclamations le retour des rois très chrétiens, et les plus belles espérances de restauration religieuse et sociale firent battre tous les cœurs. Il devenait manifeste que la Compagnie de Jésus, déjà vivante en Angleterre et en Amérique, ostensiblement et

1. *Lettre du P. Brzozowski au P. de Clorivière*, juin 1810.

canoniquement rétablie dans plusieurs états soumis à des princes de la Maison de Bourbon, était sur le point de reparaître aussi en France et dans tout l'univers.

A la veille de cette résurrection, le P. de Clorivière sent le besoin de mettre encore une fois son dévouement et son obéissance aux pieds du P. Général. « Commandez, mon Révérend Père, lui écrit-il, commandez : tout ce que j'ai de force est à vous, en quelque lieu du monde que ce soit; je veux faire au delà même du possible; l'obéissance multipliera mes forces; la confiance augmentera mon courage; Dieu me donnera de pouvoir; ce que je ne pourrai par moi-même, peut-être le pourrai-je par d'autres. S'il se fait ici selon nos désirs, je ne demande, je n'ambitionne qu'un tout petit coin où je puisse mourir obscur et inconnu. »

La réponse du P. Général arriva quelques jours après. Loin de donner satisfaction aux pensées d'humilité du saint vieillard, le P. Brzozowski, par une lettre en date du 7/19 mai 1814, le chargeait du soin de préparer les voies au prochain rétablissement de la Compagnie en France; il l'engageait à se mettre en relation avec les anciens Jésuites français qui survivaient encore, et à leur demander leur concours dans cette grande œuvre; il l'autorisait à recevoir des novices et lui conférait le titre et les pouvoirs de supérieur. Le P. de Clorivière entrait dans sa quatre-vingtième année.

La tâche que l'obéissance venait d'imposer au P. de Clorivière était difficile; elle aurait eu de quoi effrayer une âme moins courageuse et moins forte. Sa

première pensée, pour se conformer aux intentions du P. Général, fut de chercher autour de lui des auxiliaires; mais hélas! partout c'était le vide ou l'impuissance. Il faut se rappeler en effet que la proscription des Jésuites français datait de plus d'un demi-siècle. Tous ceux qui formaient alors la partie dirigeante de la Compagnie, et dont les conseils, la sagesse et l'expérience auraient été si nécessaires, avaient disparu; ils étaient morts en exil; ils avaient sacrifié leur vie pour la foi pendant la Révolution[1]; ils avaient succombé aux fatigues de l'apostolat. A peine s'il en restait un petit nombre, épuisés par les années, incapables d'apporter une coopération active à l'œuvre de restauration, ou retenus par des obligations dont il ne leur était pas permis de se dégager[2]. La Russie et l'Angleterre auraient pu

1. Un catalogue dû aux patientes et pieuses recherches du P. Aloïs Pfister, donne les noms de trente-huit de ces généreux enfants de saint Ignace, martyrs ou confesseurs de la foi, égorgés à la Glacière d'Avignon, dans les prisons de la Force, des Carmes, de l'Abbaye, frappés sur l'échafaud ou victimes d'une mort lente et cruelle à bord des navires de transportation.

2. Les lettres du P. de Clorivière et du P. Simpson nomment plusieurs de ces vénérables survivants : le P. Pravaz, qui renouvela sa profession à l'âge de quatre-vingt-six ans; les PP. Pralet, d'Espinasse, doyen du Chapitre de l'église métropolitaine de Paris, mort en 1817, à l'âge de quatre-vingt-huit ans; Segui de la Garde, Champier; ce dernier, malgré son âge de quatre-vingt-trois ans, « plein de feu et de vigueur, et, depuis soixante ans, curé d'une des principales paroisses (à Agen), et que l'évêque considère beaucoup. » — *Lettre du P. Simpson au P. Général*, 16 juin 1818. — Le P. Pralet, retiré à Amiens, mettait ses souvenirs au service des Pères de Saint-Acheul, qui le consultaient sur les usages de l'ancienne Compagnie. Il mourut en 1817, âgé de quatre-vingt-trois ans, laissant à la maison de Saint-Acheul sa chapelle, sa bibliothèque et

offrir les auxiliaires qui manquaient en France. Depuis quelques années, un certain nombre de prêtres français, membres pour la plupart de l'ancienne Société de la Foi, étaient allés à Saint-Pétersbourg et à Polotsk, s'enrôler sous l'étendard de saint Ignace. Mais loin que le P. Général consentît à les laisser partir, il aurait eu besoin lui-même de nouveaux renforts, et, dans nombre de lettres, il n'avait cessé d'en réclamer avec instances, soit pour la prédication, soit pour l'enseignement.

Restait l'Angleterre, où vivaient encore quelques Jésuites de l'ancienne Province de France, derniers débris de ceux qui s'y étaient retirés après 1762. Le P. de Clorivière se tourna de leur côté. Le premier nom à se présenter à sa pensée devait être celui du P. Fleury, cet ami de cœur auquel il avait voué une affection si sainte et si profonde. Dès le 26 juin, il lui écrivit :

« Mon Révérend Père et très cher ami,

« Le temps ne m'a fait, en aucune manière, perdre votre souvenir. Mon ancien ami du noviciat, le P. Fleury, a toujours été présent à mon cœur, et maintenant plus que jamais, depuis que j'ai su que nous étions réunis avec nos anciens Pères dans le sein de notre mère la Compagnie de Jésus. Pour

des instruments de physique. — *Lettre du P. de Clorivière*, 4 août 1817.

D'autres s'étaient éteints depuis peu de temps : le P. Delpuits, le célèbre directeur de la Congrégation des hommes, mort le 15 décembre 1811 ; le P. Champion, mort à Rennes, en 1812. Les PP. Grou, Beauregard avaient disparu dès les premières années du siècle.

moi, qui ai cru pouvoir me regarder comme existant, le Bref de Clément XIV n'ayant point été admis par nos Evêques de France[1], j'ai été agrégé, lorsque j'étais encore détenu à la Tour du Temple, à la Province des Jésuites de Russie, et, depuis ce temps, autant que les circonstances l'ont permis, j'ai été en correspondance avec notre général à Saint-Pétersbourg, le R. P. Brzozowski. Je lui ai écrit par occasion depuis la cessation des hostilités; et, depuis peu de jours, j'ai reçu de lui une lettre qu'il m'a écrite avant d'avoir pu recevoir la mienne. Par

1. Nous n'avons point à porter de jugement sur cette opinion du P. de Clorivière, d'autant plus qu'au moment de la suppression, il se trouvait en Belgique, où le Bref *Dominus ac Redemptor* fut régulièrement promulgué. Mais quant à ce qui concerne les Jésuites de France, il est certain que le document pontifical ne leur fut point notifié dans la manière indiquée par la commission *de abolenda Societate*. Le gouvernement qui, depuis plus de dix ans déjà, était arrivé à ses fins, ne chercha point à peser sur les évêques dont les mémorables protestations, en 1761 et 1762, restaient toujours présentes à sa mémoire; il accepta le Bref, mais sans le revêtir de ses lettres patentes, ni le faire enregistrer par les cours du royaume.

Crétineau-Joly va plus loin. Dans son Histoire de la Compagnie de Jésus et dans ses lettres à Theiner, il affirme que Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, fit parvenir au Souverain Pontife une déclaration dans laquelle, parlant au nom de tout le clergé du royaume, le prélat protestait qu'il ne permettrait « jamais la publication d'un tel Bref, » et il donne en entier cette déclaration d'une forme respectueuse, mais d'une liberté toute apostolique. L'authenticité de ce document n'est pas rigoureusement démontrée, les pièces matérielles qui pourraient l'établir faisant défaut. Le P. Regnault, dans sa belle *Histoire de Christophe de Beaumont*, t. II, l. VI, ch. VIII, p. 234, indique rapidement les raisons pour et contre sans se prononcer d'une manière définitive. Pour la discussion du problème, il renvoie le lecteur aux lettres de Crétineau-Joly en réponse à Theiner.

sa lettre, il me charge de veiller en sa place à ce qu'on peut faire à présent pour le rétablissement de la Société en France, de l'informer en particulier de tous ceux qui sont à Paris. Je ferai plus, je lui parlerai de tous les Jésuites français que je pourrai connaître, tant en France que dans les pays étrangers. Vous serez le premier nommé avec le P. Fontaine, et je l'engagerai à faire revenir en France tous ceux qui seront encore en état d'y revenir; nous en avons le plus grand besoin; car nous sommes tous vieux et caducs. Vous me direz que vous l'êtes aussi; vous ne l'êtes pas au point de ne pouvoir rien faire; votre présence seule serait très utile; un Jésuite travaille pour la gloire de Dieu jusqu'au dernier soupir, et ne se repose que dans le tombeau. »

Le P. Fleury ne pouvait guère se refuser à une invitation si pressante et si cordiale. Mais il appartenait à la Province d'Angleterre, dans laquelle il avait été incorporé en 1766, et où il avait renouvelé sa profession en 1805. Le P. Général seul avait le droit de l'en retirer pour l'appliquer ailleurs; il répondit qu'il s'en remettait à la décision qui lui viendrait de Russie. Le P. de Clorivière n'attendait pas autre chose. Il écrivit aussitôt à Saint-Pétersbourg, et, le 2 octobre suivant, il mandait à son ami :

« Mon aimable et Révérend Père,

« Le Père Général, touché de nos besoins, me charge de vous prier de venir nous aider en France au rétablissement de notre commune mère, et de vous dire que vous ferez en cela une chose qui lui sera très agréable, et par laquelle vous témoignerez

l'amour que vous avez pour notre sainte Compagnie. Ainsi nous vous attendons le plus tôt qu'il vous sera possible. Vous pourrez descendre *rue des Postes, près l'Estrapade, n° 18 ou* 20; vous y trouverez des frères qui vous recevront à bras ouverts; un vieillard octogénaire leur en donnera l'exemple, et fera tout ce qui sera en son pouvoir pour adoucir les fatigues de votre voyage. »

Le P. Fleury ne put pas venir. Le P. Stone, Provincial, réclama auprès du P. Général; il fit valoir les besoins de sa Province, le petit nombre des ouvriers, la difficulté de remplacer le P. Fleury, qui avait alors le soin de la communauté catholique de New-Hall, et il obtint de le garder. Les négociations n'aboutirent pas davantage, au moins pour le moment, par rapport aux PP. Fontaine et Simpson; et le P. de Clorivière demeura seul, à l'âge de quatre-vingts ans, pour entreprendre, diriger et conduire à bon terme l'œuvre du rétablissement de la Compagnie de Jésus en France.

A défaut d'anciens Jésuites, il trouva d'autres auxiliaires. Au moment même où il recevait du P. Général les lettres qui l'investissaient de sa mission, le P. Varin, fatigué des longs retards qui s'étaient opposés jusque-là à son entrée dans la Compagnie, était sur le point de partir pour Saint-Pétersbourg. Il se proposait de demander au P. Brzozowski de vouloir bien charger quelque Père en France du soin d'examiner et d'admettre les candidats, ainsi que cela venait d'être établi en Belgique, où Sa Paternité avait donné le titre et les pouvoirs de commissaire au P. Henri Fonteyne,

profès et supérieur de la maison d'Amsterdam.

« Mon départ, écrivait-il peu de temps après au P. Général, ne devait être différé que de quelques jours, pour me donner le temps d'informer le P. de Clorivière de mon voyage, et lui témoigner la joie que nous éprouverions, si Votre Paternité nous le donnait pour la France, comme elle a donné le P. Fonteyne à la Flandre. Quelles furent ma surprise et ma consolation, lorsque, dans cet intervalle, il m'annonça lui-même qu'il venait de recevoir une lettre de Votre Paternité, qui l'autorisait à préparer les moyens de rétablir en France la Compagnie! Je m'empressai donc de me rendre auprès de lui, et, considérant en sa personne Votre Paternité dont il nous tient la place, je me remis entièrement entre ses mains, et avec moi tous ceux dont la Providence m'avait, pour un temps, confié la direction[1]. »

Le P. Varin amenait avec lui trois de ses collègues, les PP. Roger, Boissard et Jennesseaux; le P. de Clorivière les examina suivant les prescriptions de l'Institut et les admit aussitôt à commencer leur noviciat. C'était le 19 juillet 1814, fête de saint-Vincent-de-Paul et vingt-quatrième anniversaire du jour où, dans la petite chapelle du couvent de la Croix, à Saint-Servan, il avait conçu le plan de cette Société du Cœur de Jésus qui, dans sa pensée première, était destinée à faire revivre, sous une forme nouvelle, la Compagnie de Jésus. D'autres suivirent bientôt. On distinguait parmi eux les PP. Ronsin, Loriquet. Béquet, Coulon; le 31 juillet, fête de saint Ignace,

1. *Lettre au P. Général,* juin 1814. — *Cf.* P. GUIDÉE, *Vie du P. Varin,* 2e édit., ch. XXII, p. 210.

ils étaient au nombre de douze, dix prêtres et deux frères coadjuteurs. C'était un bien petit troupeau; mais les espérances étaient belles, et la protection du saint fondateur, dont on célébrait pour la première fois la glorieuse mémoire après le deuil et le silence d'un demi-siècle, multipliait l'allégresse et dilatait tous les cœurs. Un des nouveau-venus chanta cette mémorable journée, et salua l'aurore de la vie nouvelle qui se levait pour la Compagnie de Jésus[1].

Cette fête était l'annonce d'une autre plus solennelle. Après tant de persécutions, de calomnies, de luttes de toute sorte, consommées par un décret de mort signé contre elle sous la pression sacrilège des ennemis de l'Eglise, la Compagnie de Jésus allait voir enfin briller l'heure de la réparation, entendre de nouveau ses institutions glorifiées et recueillir une sentence de vie des lèvres du Pontife romain, parlant dans la plénitude de sa puissance apostolique, sous la seule impulsion du Saint-Esprit et des vœux de tout le peuple chrétien.

1. C'est à la muse latine que le poète avait demandé l'expression de sa pensée. On nous permettra de transcrire les quelques vers qui embellirent cette première fête de famille :

« Reverendissimo in Christo Patri de Clorivière
Societatis Jesu in Gallia commissario generali.

« Post longos optata dies tandem incipit annos;
  Promere nunc animis gaudia nostra juvat.
Salve, festa dies, cultu celebranda perenni,
  Qua Loyolæ sobolis surculus ecce viret.
Annuit arridens tacitis Ignatius ausis,
  Et magnam parvis afferet almus opem.
Vivat* noster amor, redivivæ gloria gentis;
  Vocibus, exemplo, nos dabit esse suos. »

* R. P. de Clorivière.

Depuis longtemps, le projet de cette restauration était arrêté dans la pensée du Pape Pie VII. Quand les Jésuites de Naples, chassés par l'invasion française, en 1806, s'étaient retirés à Rome, le P. Brzozowski avait exprimé le désir de voir quelques-uns des exilés, parmi les plus jeunes, venir chercher un asile en Russie. Le Saint-Père, consulté par le P. Pignatelli, l'avait dissuadé d'accepter cette paternelle invitation, « parce qu'il méditait la Bulle du rétablissement général de la Compagnie[1]. » On sait les obstacles qui s'opposèrent à l'exécution de ce dessein. Enfin le jour marqué par la Providence arriva; ce fut le 7 août 1814, octave de la fête de saint Ignace.

L'allégresse fut universelle à Rome. Le cardinal Pacca, dans ses Mémoires, a rapproché les deux dates si différentes de 1773 et de 1814. « Le 17 août 1773, jour de la publication du Bref *Dominus ac Redemptor,* on voyait, dit-il, la surprise et la douleur peintes sur tous les visages. Le 7 août 1814, jour de la résurrection de la Compagnie, Rome retentissait de cris de joie, d'acclamations et d'applaudissements. Le peuple romain accompagna

1. *Summus Pontifex non fuit auctor ut huc mitterentur, quia Bullam universalis restitutionis Societatis meditabatur.* — *Lettre du P. Brzozowski au P. Charles Neale, supérieur du collège de Georgetown, Amérique,* 17 avril 1811. « Ce que je dis là est certain, ajoutait le P. Général, mais ne doit pas être publié inconsidérément; ce ne sera pas inutile cependant pour consoler et fortifier Sa Grandeur, Mgr Carroll et son très digne Coadjuteur. » Dans la Bulle de rétablissement, le Souverain Pontife déclara en effet qu'il accomplissait alors « ce qu'il aurait désiré faire dès le commencement de son Pontificat. »

Pie VII depuis le Quirinal jusqu'à l'église du Gesù, où l'on fit la lecture de la Bulle, et le retour du Pape à son palais fut une marche triomphale[1]. »

1. *Memorie Storiche*. *Cf*. CRÉTINEAU-JOLY, *Histoire de la Compagnie de Jésus*. 3e édit., t. V, ch. VII, p. 432.

CHAPITRE II

PREMIÈRES FONDATIONS :

SAINT-ACHEUL, BORDEAUX, MONTMORILLON, SOISSONS.

LE NOVICIAT DE LA RUE DES POSTES.

LES CENT JOURS - DISPERSION

1814-1815

La Compagnie de Jésus renaissait à la vie pour reprendre le travail. C'était « une troupe de dévoués et intrépides rameurs que le Saint-Père, suivant son expression, avait voulu lever pour les avoir à ses ordres dans la manœuvre du vaisseau qui porte les enfants de l'Eglise. » Mille engagements répondirent partout à sa voix. En France, où l'élan avait été longtemps contenu, le P. de Clorivière vit accourir une foule d'hommes impatients de s'enrôler sous la bannière rajeunie de saint Ignace. Ils portent presque tous des noms connus et justement vénérés. Ce sont les PP. Sellier, Barat, Druilhet, Debrosse, Louis et Maxime Debussy, Guidée, Gloriot, Gury, les trois frères Valentin. A la fin de cette première année 1814, ils ne sont pas moins de soixante.

Dans la pensée de les réunir au plus tôt, car ils n'avaient point d'abord de demeure fixe et commune,

le P. de Clorivière s'adressa aux religieuses de la Visitation qui, comme nous l'avons vu, avaient acheté, rue des Postes, n° 20, la maison occupée avant la Révolution par les Pères Eudistes. Avec un désintéressement et une charité dont nous gardons un reconnaissant souvenir, les Filles de sainte Chantal s'empressèrent de mettre à la disposition du P. de Clorivière un grand corps de logis, séparé de leur habitation par une petite cour. Ce fut notre premier berceau et comme la maison mère d'où sortirent toutes celles qui, depuis, se sont élevées en France.

Le P. de Clorivière, qui était demeuré jusque-là au couvent des Carmes, vint s'y fixer dans le courant de septembre. Il y établit aussitôt les exercices de la vie religieuse et du noviciat. Il avait hâte de mettre à profit ces jours de réunion qui, pour plusieurs, étaient comptés. En effet, les œuvres extérieures, et particulièrement celle de l'éducation de la jeunesse, étaient sur le point de les réclamer.

Moins d'une semaine s'était écoulée depuis la promulgation de la Bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum* et déjà sur le conseil et avec la recommandation de Mgr Cortois de Pressigny, l'ancien évêque de Saint-Malo, les habitants de Belley adressaient au P. de Clorivière une supplique pour le prier d'accepter la direction de leur collège. Le collège de Belley avait été autrefois aux mains de la Compagnie; plus tard, il était passé dans celles des Pères de la Foi, et, sous leur habile administration, il était devenu si florissant, qu'à l'époque du décret de dispersion porté contre cette Société en 1807, le

préfet du département avait osé surseoir à l'exécution de la sentence impériale et, par diverses influences, avait prolongé son existence de deux années entières[1]. Il était alors tombé sous le régime de l'Université, mais sans perdre tout à fait ses traditions chrétiennes. La ville y avait fait entrer quelques ecclésiastiques, dont l'un était directeur.

En 1814, ce directeur était sur le point de se retirer. Dans l'appréhension qu'on ne lui donnât un successeur moins digne de leur confiance, les habitants de Belley, chez qui le souvenir de la Compagnie et des Pères de la Foi était toujours demeuré en honneur, se tournèrent de leur côté.

Le P. de Clorivière refusa, ou du moins fit une réponse dilatoire; il ne disposait que d'un petit nombre de sujets, il avait déjà des engagements sur un autre point, et, du reste, la situation du collège n'était ni assez nette, ni assez indépendante. Les lois de monopole qui, depuis la fondation de l'Université, et surtout depuis les décrets de 1809 et de 1811, avaient régi toutes les maisons d'éducation et même les petits séminaires n'avaient pas été rapportées et continuaient d'être en vigueur. Au lendemain de l'abdication de Bonaparte à Fontainebleau, le gouvernement avait bien reconnu les droits du père de famille, et la liberté qu'il tient de Dieu de choisir lui-même « la forme et la direction de l'éducation de

1. On sait que Lamartine avait fait ses études au collège de Belley. Le P. Guidée a rapporté le beau témoignage que le poète rendait plus tard à ses anciens maîtres qu'il appelait « ses amis plus que ses professeurs. » — *Vie du P. Varin*, 2e édit., ch. xv, p. 149, *note*.

ses enfants[1]; » mais la multitude des ruines à relever, et plus encore peut-être l'indécision et la faiblesse du pouvoir, qui craignait de rompre trop ouvertement avec les institutions et les principes du régime précédent, avaient fait ajourner ou presque entièrement sacrifier les réformes nécessaires dans l'enseignement. Il fallait donc attendre.

Les petits séminaires étaient soumis, comme les autres maisons d'éducation, aux règlements universitaires. Le décret de 1811 portait que ces écoles ne pourraient être organisées que par l'Université, régies que sous l'autorité de l'Université, que l'enseignement ne pourrait y être donné que par des membres de l'Université, que les prospectus et les règlements seraient rédigés par le conseil de l'Université. Et si les évêques, pour soustraire leurs jeunes gens à un contact dangereux, voulaient les réunir dans des maisons spéciales en dehors des collèges de l'Etat, il était réglé que ces jeunes gens seraient conduits au lycée pour y suivre les classes. C'était une véritable servitude, dont il importait à la dignité de l'Eglise de s'affranchir au plus tôt, et c'était la première réforme à faire. Le gouvernement ne pouvait pas s'y refuser. Le 5 octobre 1814, un décret royal rendit aux évêques l'exercice du droit qui leur appartieut en vertu même de leur mission divine et de leur rôle de pasteurs.

L'article premier était ainsi conçu : « Les archevêques et évêques de notre royaume pourront avoir, dans chaque département, une école ecclésiastique,

1. Arrêté publié dans le *Moniteur* du 8 avril 1814.

dont ils nommeront les chefs et les instituteurs, et où ils feront instruire dans les lettres les jeunes gens destinés à entrer dans les grands séminaires. »

Ce n'était pas encore la liberté complète; le décret du 5 octobre ne regardait que les petits séminaires. Mais c'était une entrave de moins. Après le despotisme sous lequel avait gémi l'Eglise, cette mesure de réparation et de justice fut accueillie avec gratitude et saluée comme une espérance.

L'épiscopat se mit aussitôt en devoir d'en profiter. Mais où trouver des maîtres? Le clergé séculier, décimé par la Révolution, et, depuis, gêné dans son recrutement, était peu nombreux et suffisait à peine aux charges écrasantes et multiples du ministère. La Compagnie de Jésus gardait encore sa réputation, et les cinquante années qui venaient de s'écouler n'avaient pas été faites pour effacer les regrets amenés par sa disparition. Elle parut providentiellement relevée pour apporter son concours à la cause de l'éducation en détresse. Plusieurs évêques s'adressèrent aussitôt à elle.

Le P. de Clorivière ne put pas répondre à toutes les sollicitations; il n'accepta, pour cette première année, que les collèges ou petits séminaires de Saint-Acheul, de Bordeaux, de Montmorillon et le grand séminaire de Soissons.

Des négociations avaient été ouvertes, dès le mois de juillet 1814, avec la ville d'Amiens en vue d'y établir une école libre. Le P. Sellier, encore membre de la Société de la Foi, mais depuis longtemps Jésuite par le cœur et par les désirs, avait été chargé de les conduire à bonne fin. L'Académie s'inquiéta.

Pour parer le coup, elle fit offrir au P. Sellier, par l'entremise de Mgr de Mandolx, évêque d'Amiens, la place de proviseur du lycée de cette ville. Le P. Sellier ne se laissa pas prendre au piège. Il répondit courtoisement qu'il se trouvait très honoré de la confiance dont il était l'objet, et qu'il accepterait volontiers, mais à deux conditions : 1° qu'il aurait le droit de ne garder parmi les maîtres et les élèves que ceux qui lui conviendraient; 2° qu'il jouirait d'une pleine et entière liberté dans le gouvernement intérieur de la maison. La réponse fut comprise, et l'Académie n'insista pas.

Cependant le Père s'occupait de trouver un local. Après diverses tentatives, il arrêta son choix sur la grande abbaye des Génovéfains dite de Saint-Acheul, à une petite distance d'Amiens. Le P. de Clorivière fit partir aussitôt le P. Nicolas Jennesseaux, avec pouvoir de conclure un bail de location. Le bail conclu, les travaux d'appropriation commencèrent sur le champ. L'Académie s'alarma de nouveau. En vain, pour ménager ses susceptibilités, on déclara que la nouvelle maison prendrait le nom de petit séminaire et non celui de collège; mais on vivait encore sous l'empire du décret de 1811. Forte de son avantage légal, elle requit le Procureur du roi de faire examiner par un commissaire de police s'il était vrai qu'on se disposât à ouvrir une école libre à Saint-Acheul. Les Pères n'avaient point agi dans les ténèbres; le commissaire vérifia sans peine l'état des choses, et ordre fut donné de suspendre les travaux. L'interruption fut de peu de jours, le décret qui autorisait les évêques à ouvrir des petits sémi-

naires ayant paru peu de temps après. Les préparatifs d'aménagement et d'appropriation reprirent aussitôt avec une nouvelle ardeur. Le P. de Clorivière vint lui-même, dans le courant du mois d'octobre, apporter le stimulant de sa présence, et recevoir dans la Compagnie quelques-uns des futurs maîtres. Il nomma le P. Jennesseaux supérieur; le P. Loriquet, professeur de rhétorique, fut institué maître des novices, et tout étant à peu près disposé, les classes s'ouvrirent, le 3 novembre, avec toute la solennité possible. Les élèves présents étaient au nombre de cent quarante environ; ils allaient presque décupler dans l'espace de dix ans.

Deux jours auparavant, à une autre extrémité de la France, avait eu lieu une cérémonie semblable; le petit séminaire de Bordeaux avait été inauguré le 1er novembre, fête de la Toussaint. C'était à la demande et sur l'initiative de Mgr d'Aviau-du-Bois-de-Sanzay, archevêque de cette ville. Mgr d'Aviau avait été l'élève de la Compagnie, à La Flèche et à Poitiers; nul autre n'avait plus souffert de la proscription de ses maîtres et ne leur était resté plus fidèle aux jours de l'adversité; archevêque de Vienne, il avait, par piété filiale, remis en honneur le pèlerinage de saint Jean-François Régis, à La Louvesc. En ouvrant sa ville épiscopale aux Pères de la Foi et à la Compagnie de Jésus, il mettait le dernier sceau à une annonce prophétique qui lui avait été faite de longues années auparavant par le P. Nectoux, homme d'une haute vertu, auquel les souvenirs du temps attribuent des grâces extraordinaires, et même la résurrection d'un enfant qu'une

mère, folle de douleur, mais pleine de confiance, était venue déposer à ses pieds. C'est M. l'abbé Lyonnet, plus tard archevêque d'Alby, qui, dans l'histoire de Mgr d'Aviau, rapporte cette prophétie dont chacun pouvait voir l'accomplissement de ses yeux.

Un jour, le P. Nectoux avait rencontré M. l'abbé d'Aviau dans les rues de Poitiers; il l'avait emmené avec lui et l'avait fait monter dans son appartement. « Soudain, raconte M. Lyonnet, il ferme la porte sur lui, et se jetant à ses pieds, il baise respectueusement sa main à l'endroit où les évêques portent l'anneau pastoral; puis se relevant, il lui parle en ces termes : « O mon fils, de grands malheurs nous ont « frappés. C'est de la France, pays jadis si religieux, « que le coup est parti. Après avoir dissous le « corps, on persécute impitoyablement les membres. « Où fuir? Où aller? Bientôt tous les états de l'Europe « catholique nous seront fermés. Mais permettez-« moi, au nom de Dieu, de vous faire une ouverture « qui nous touche réciproquement : aux jours mau-« vais succèderont des jours meilleurs; l'arbre qu'on « avait cru abattu se relèvera au souffle du Seigneur. « Ce ne seront d'abord que quelques rameaux entés « sur le vieux tronc qui reverdiront; vous les proté-« gerez, Monseigneur, vous les accueillerez comme « un père dans votre diocèse ; dispersés à leur tour « par une autre tempête, ils se réuniront de nouveau « sous vos ailes, à la suite d'un grand événement qui « rendra la paix au monde ; alors, quittant leur nom « d'emprunt, ils prendront, en s'unissant à la vieille « tige dont ils auront jusque-là sucé la sève, celui

« qui leur appartient éminemment; déjà, je vois tout « près d'un grand fleuve, dans la florissante cité « dont vous serez le Pontife, une jeunesse nombreuse « et brillante se presser autour de ses nouveaux « instituteurs. »

Ces étranges paroles, prononcées avec tant d'assurance, laissèrent M. d'Aviau muet et interdit; il refusa d'abord d'y croire, tellement elles lui paraissaient extraordinaires et hors de toute vraisemblance; mais peu à peu, à mesure que se déroulaient les événements, dans l'ordre et de la manière qu'ils avaient été prédits, il cessa de se montrer incrédule; et vers la fin de sa vie, après l'entière et « littérale réalisation de cette espèce de prophétie, il n'en parlait, continue son historien, qu'avec une sorte de respect; il sentait, par tout ce qui était arrivé, que Dieu s'était manifesté à son serviteur; aussi lorsqu'il récapitulait ses souvenirs les plus délicieux, ne manquait-il pas de donner une large place à celui que nous venons de raconter[1]. »

Le P. Debrosse fut nommé supérieur du nouveau collège qui s'ouvrit, le jour de la Toussaint, à côté du grand séminaire et dans le même local.

Une autre colonie, sous la conduite du P. Pierre Béquet, se dirigea du côté du Poitou, où elle était appelée par Mgr Bragousse de Saint-Sauveur, et elle prit la direction du petit séminaire de Montmorillon. Enfin quelques Pères, ayant à leur tête les PP. Gloriot et Gury, se rendirent à Soissons, où l'évêque, Mgr Le Blanc de Beaulieu, autrefois engagé

1. *Vie de Mgr d'Aviau*, par M. Lyonnet, T. I, ch. vii, pp. 110 et suiv.

dans le schisme constitutionnel, mais depuis longtemps revenu de son erreur, les avait demandés avec instances pour leur confier son grand séminaire.

L'enseignement de la jeunesse est un des principaux ministères de la Compagnie. On peut dire que les amis des Jésuites s'en étaient trop souvenus. Dès les premiers jours, leurs instances avaient été si vives, que le P. de Clorivière avait dû faire violence aux règles ordinaires, et envoyer dans les nouveaux collèges des hommes dont les plus anciens comptaient à peine quelques mois ou quelques semaines de noviciat.

Il avait gardé auprès de lui tous ceux qu'il avait pu retenir. C'étaient les PP. Varin, Roger, Boissard, Ronsin, Druilhet, Thomas, Cuënet, les trois frères Valentin, Louis, Alphonse et Jules, etc., un petit nombre de scolastiques et quelques frères coadjuteurs. Il choisit le P. Varin comme *Socius* ou compagnon pour la correspondance, les relations avec le dehors, le gouvernement général des maisons, et nomma le P. Cuënet maître des novices, mais en réalité il ne lui laissa qu'un rôle auxiliaire. Malgré son âge et ses nombreuses occupations, il ne voulut se décharger sur personne d'un emploi si important, plus important encore dans les circonstances actuelles, puisqu'il était le seul qui connût les méthodes et les usages de la Compagnie. C'est lui qui entendait les confessions des novices, qui recevait leurs comptes de conscience, et trois fois par semaines leur faisait des conférences ou exhortations sur les règles ou d'autres sujets spirituels. La discipline était sévère, les relations avec le dehors

étaient rigoureusement défendues, à moins d'une nécessité indispensable ; les fonctions du saint ministère étaient interdites à tous les prêtres.

L'épreuve capitale du noviciat, celle que saint Ignace a placée en premier lieu et qui ne doit jamais être omise, c'est la retraite d'un mois. Par la force des choses, le noviciat de la rue des Postes était privé de plusieurs des moyens en usage dans la Compagnie pour la formation des novices; d'autre part, le petit nombre des sujets et la multiplicité des œuvres devaient nécessairement abréger, pour plusieurs, le terme régulier des deux ans de probation : autant de raisons pour apporter à cette première épreuve toute la diligence possible.

Les exercices commencèrent le lendemain de la fête de sainte Geneviève, 4 janvier 1815. Outre les scolastiques et les frères coadjuteurs, trente prêtres y prirent part[1]. A la vue d'une réunion si nombreuse et si belle, le P. de Clorivière sentit son courage s'animer, ses forces se multiplier. On aurait de la peine à le croire, si les souvenirs des contemporains n'étaient là pour l'attester[2]. Il parlait trois fois par jour, pendant plus d'une heure chaque fois, avec une vigueur et une animation qui étonnaient au delà de toute expression dans un vieillard de plus de quatre-vingts ans. Cette abondance pourra paraître exagérée ; peut-être ne laissait-elle pas assez de place à l'initiative personnelle ; mais elle avait son excuse dans

1. *Lettre du P. Grivel au P. Général,* 31 octobre 1816.

2. *Mémoires sur le noviciat de Montrouge, pour servir à l'histoire de la Société de Jésus en France; depuis l'année* 1818 *jusqu'en l'année* 1828 *inclusivement*. Ouvrage manuscrit. Introduction.

les circonstances. C'était celle d'un homme dont le zèle déborde, qui veut condenser en quelques jours le travail qu'il ne lui sera pas permis de faire à loisir; et qui, contraint de se séparer avant l'heure de ses disciples et de ses enfants, redouble ses avertissements et ses leçons.

L'hiver, qui fut très froid cette année-là, ajouta ses rigueurs aux fatigues des exercices. Un chauffoir avait été établi dans la salle commune; mais, écrit le P. Cuënet, « en dehors des récréations, je ne puis y faire venir les novices. » Le P. Cuënet trace ensuite en quelques mots le tableau qu'il a sous les yeux. « La régularité la plus grande, la ferveur la plus vive règnent ici. Et le bon vieillard qui se rajeunit, tout en étant dans une action permanente, depuis trois heures du matin jusqu'à dix heures du soir; et nos anciens Pères qui disputent aux jeunes les pénitences, les humiliations! Quel spectacle!... » Aussi les journées passent rapidement et les fruits recueillis sont nombreux. « Aucun de nous n'a pu trouver le temps long; pour mon compte, il me semble que je l'aurais vu allongé encore volontiers. Je voyais déjà mes collègues et nos jeunes gens bien fervents avant cette retraite; mais actuellement, ils paraissent comme embrasés[1]. »

Les Exercices terminés, ceux que le P. de Clorivière avait fait venir des collèges retournèrent à leur poste, comme les apôtres sortant du cénacle, avides de répandre autour d'eux les trésors de lumière et de sainte ferveur dont ils venaient de

1. *Lettres du P. Cuënet à Mme Bressand, ancienne Ursuline, à Besançon,* février 1815.

s'enrichir. Les autres restèrent à Paris et se remirent avec un élan nouveau aux exercices habituels du noviciat.

Un événement extraordinaire vint brusquement les interrompre. Napoléon s'était échappé de l'île d'Elbe, et secondé par la victoire et par la trahison, il était rentré, le 20 mars 1814, au palais des Tuileries. Ni l'enseignement, ni les Ordres religieux n'avaient à se réjouir de ce retour. En effet, dès le 30 mars, parut un décret qui rétablissait « l'Université impériale, telle qu'elle était organisée par le décret du 17 mars 1808. » Le P. de Clorivière jugea qu'il était utile de disperser au moins les membres de la maison de Paris. Un généreux chrétien, M. de Vieuville, ayant offert son château aux environs d'Amiens, le P. Cuënet s'y retira avec une quinzaine de novices pris parmi les plus jeunes. Mais le voisinage de la ville et d'une grande route, fit craindre qu'il n'y eût imprudence à en garder ensemble un si grand nombre. Quelques-uns furent donc dirigés vers d'autres retraites. Au premier mouvement des troupes de Napoléon vers le Nord, la demeure de M. de Vieuville ne parut plus même assez sûre pour ceux qui s'y trouvaient encore, et presque tous furent envoyés dans leurs familles. Les novices plus âgés avaient été dispersés de différents côtés. Les PP. Varin et Boissard allèrent à Soissons[1]; les

1. Bientôt après, cédant à une sorte d'inspiration, justifiée par les faits, le P. Varin se rendit dans le Berry auprès de Mme d'Houet (de Bengy de Bonnault d'Houet), plus tard fondatrice et première supérieure générale de la Congrégation des Fidèles Compagnes de Jésus. (*Vie du P. Varin*, ch. XXII, 2e édit.)

frères Valentin se dirigèrent vers le Poitou; d'autres se rendirent en Bretagne. Ils furent partout bien accueillis et, en plus d'un endroit, leurs travaux marquèrent la première origine d'une résidence ou d'un collège que nous verrons bientôt s'ouvrir.

Quant aux novices qui, au moment de l'explosion de la tourmente, étaient occupés dans les séminaires, le P. de Clorivière espéra, malgré le récent décret du 30 mars, qu'ils pourraient continuer à vivre ensemble sous la protection des évêques. En effet, à l'exception du grand séminaire de Soissons, qui dut interrompre les classes, aucun autre établissement n'eut à souffrir. A Saint-Acheul, plus rapproché du théâtre sur lequel allaient se décider les destinées de Napoléon, les alarmes furent vives. Destitués de tout secours humain, les supérieurs se tournèrent du côté du ciel; ils promirent des messes, un pèlerinage, et d'autres bonnes œuvres, si le collège échappait au danger de la dispersion. Les enfants, de leur côté, n'épargnèrent ni vœux, ni prières; ce fut surtout pendant le mois de Marie qu'ils redoublèrent leurs supplications. « Rien n'était plus édifiant, raconte un témoin oculaire, que l'aspect de la multitude d'élèves qui se pressaient dans la chapelle de la Sainte Vierge et autour de sa statue, au commencement de chaque récréation. On les voyait réunis deux à deux, ou trois à trois, réciter ensemble les prières qu'ils s'étaient prescrites, présenter à Marie le religieux tribut de leurs hommages et implorer sa protection auprès de son divin Fils...

« Le danger le plus prochain et le plus redoutable pour nous, continue l'annaliste, avait été l'ordre

donné par Napoléon d'exiger un serment de fidélité à sa personne et à ses institutions, de tous ceux qui exerçaient quelques fonctions publiques, et aussi de tous les hommes d'opinion suspecte. Sous ce dernier rapport, tous les directeurs de Saint-Acheul se trouvaient nommément désignés comme devant être appelés à prêter ce serment. Nous étions bien décidés, si on l'exigeait, à le refuser; mais, dans ce cas, notre établissement était détruit et tous nos élèves dispersés. C'était surtout pour échapper à ce danger, humainement inévitable, que nous avions fait tant de prières et tant de vœux. Dieu voulut que les ordres qui nous regardaient demeurassent enfouis à la Préfecture sous d'autres papiers, et que, par une inconcevable distraction, l'on s'imaginât, comme nous l'apprîmes depuis, que nous avions rempli la formalité imposée. Ce fut cette persuasion qui sauva Saint-Acheul d'une ruine totale[1]. »

Le P. de Clorivière fut plus inquiété. Après avoir pourvu à la sûreté des siens, il refusa de quitter Paris. Etranger aux agitations de la politique, habitué d'ailleurs aux interrogatoires des tribunaux, il attendit dans le plus grand calme ce qu'il plairait à la Providence de décider de lui. Il n'avait retenu auprès de sa personne que le P. Coulon, et un frère coadjuteur, le F. Mallet, aux souvenirs duquel nous empruntons ces détails. La police ne tarda pas à se présenter : pour être plus assurée de ne pas manquer son coup, elle était venue d'assez grand matin; le P. de Clorivière finissait seulement de dire sa messe.

1. *Histoire ms. de Saint-Acheul.*

« Le commissaire de police vous demande, lui dit le F. Mallet. » — « J'y vais, » répondit le Père sans émotion. En en effet, il sort aussitôt, et va droit à l'officier de police : « Monsieur, lui dit-il, si c'est ma carte de sûreté que vous me demandez, la voilà. » — « Non, lui fut-il répondu, nous voulons voir vos papiers. » Les papiers des Jésuites ont toujours passé pour recéler les plans de toute sorte de conjurations. Le P. de Clorivière répondit simplement : « Je n'ai point de papiers; je ne puis ni lire ni écrire. » Le commissaire ne se contenta pas de cette réponse. « Conduisez-moi dans votre cabinet, » dit-il. Il y prit vingt-deux pièces, dont il dressa procès-verbal, et qu'il emporta. Quelques jours après, le Père reçut l'ordre de se rendre à la police. Il était à table quand le F. Mallet vint lui remettre la pièce. Toujours maître de lui-même, il acheva son repas sans se troubler et sans se presser.

Cependant, il pouvait être permis de n'être pas sans inquiétudes. Les prisons d'Etat avaient été nombreuses et bien peuplées sous l'Empire; et le prévenu d'aujourd'hui savait qu'elles ne s'ouvraient pas seulement pour les criminels. Chemin faisant, il dit au F. Mallet qui l'accompagnait : « Il est probable qu'on me gardera; je n'ai point d'argent; vous irez en demander au P. Coulon et vous me l'apporterez. » Là-dessus, le bon Frère se récrie : « Mon Père, je resterai avec vous, je ne vous laisserai pas seul. » Le P. de Clorivière fit quelques difficultés; à quoi bon se condamner aussi à la captivité? A la fin, il céda aux instances du Frère : « Soit, dit-il, je le veux bien. » Ils arrivèrent chez le commissaire de police;

on les fit attendre deux longues heures, sans leur donner un mot de réponse ou d'explication. Le commissaire se présenta enfin avec les papiers, dressa un autre procès-verbal, et dit au P. de Clorivière : « Nous prendrons lecture de toutes ces pièces, et nous vous les renverrons. » — « C'est inutile, reprit le Père, tout cela ne me sert de rien. »

Cette alerte fut sans autre suite. Le gouvernement n'eut pas le loisir de reprendre à son aise son système de tracasseries religieuses et de persécutions. Il avait à faire face à des ennemis bien autrement redoutables. Après des efforts désespérés et héroïques, l'Empire s'abîmait de nouveau dans des flots de sang. Napoléon était emmené vers le rocher de Sainte-Hélène, et Louis XVIII rentrait une seconde fois à Paris.

✠

CHAPITRE III

NOUVELLES FONDATIONS
PETITS SÉMINAIRES DE SOISSONS, DE SAINTE-ANNE-D'AURAY
ET DE FORCALQUIER
RÉSIDENCE DE SAINT-MICHEL A LAVAL

1815-1816

Le calme revenu, le P. de Clorivière rappela une partie de son troupeau dispersé. En attendant un plus parfait rétablissement de l'ordre, les novices, sur le conseil même du P. Général, demeurèrent divisés en plusieurs groupes; quelques prêtres ne rentrèrent pas non plus à Paris; ils furent partagés entre les petits séminaires de Saint-Acheul, de Bordeaux et de Montmorillon, qui s'étaient accrus et demandaient du renfort; d'autres furent envoyés fonder des établissements nouveaux.

Le mouvement des vocations, entièrement arrêté pendant la période des Cent-Jours, reprit avec plus d'ardeur. Dans les quatre derniers mois de cette année 1815, plus de trente jeunes gens ou hommes faits vinrent frapper à la porte du noviciat. Mais qui sera chargé du soin de les former, de leur inculquer l'esprit propre de la Compagnie?

Le P. de Clorivière ne pouvait suffire indéfiniment à cette tâche, bien qu'il s'y livrât avec un dévouement presque au-dessus des forces humaines. Son désir eût été de mettre un ancien Jésuite à la tête de chacune des maisons, noviciats ou collèges. Il lui semblait justement que c'était une question de vie ou de mort pour l'avenir de la nouvelle Compagnie en France. Son premier appel au P. Fleury n'ayant pas été entendu, il crut devoir le renouveler; il s'adressa en même temps aux PP. Fontaine et Simpson, et les conjura de venir lui prêter main-forte. Le P. Général l'appuya de tout son pouvoir.

« Je vous prie de nouveau, écrivait le P. Brzozowski au P. Provincial d'Angleterre, et je vous demande en grâce d'envoyer le P. Charles Forester (Fleury) à Paris, au secours du P. de Clorivière qui succombe sous le poids; car si ce bon Père vient à mourir, c'en est fait des espérances de la Compagnie en France[1]. »

Toutes ces sollicitations demeurèrent encore pour un temps inutiles. Le P. Fleury, trop accablé d'infirmités, ne put quitter sa résidence de New-Hall, où il mourut en 1825; le P. Fontaine ne vint qu'au mois de septembre 1816, et le P. Simpson à la fin de l'année suivante. Le P. de Clorivière essaya de se tourner alors du côté de la Russie. Il s'y heurta à une autre sorte de difficultés. Le gouvernement russe commençait à ne plus montrer la même bienveillance aux Jésuites, et il leur refusait les passeports nécessaires pour sortir de l'empire; c'est seulement

1. Foley, *Records*... T. VII, p. 142.

au mois de mai de l'année suivante, 1816, que deux Pères, les PP. Folloppe et Grivel purent venir en France apporter leur concours.

Le P. de Clorivière demeura donc seul encore une fois avec son courage et sa confiance en Dieu. Vaillamment secondé par la petite troupe qui se presse autour de lui et qu'il a déjà en partie façonnée et disciplinée, il met résolument la main à l'œuvre. Il était besoin de courage; le champ de travail va s'agrandir.

En face de l'Université, qui méconnait sa tâche ou ne peut la remplir, c'est dans l'Eglise et dans les congrégations religieuses que les familles cherchent des maîtres pour leurs enfants. Impuissant à répondre à toutes les demandes, le P. de Clorivière est obligé de faire un choix; il admet les unes, écarte ou ajourne les autres.

Les habitants de Belley, refusés l'année précédente, revinrent à la charge après les Cent-Jours, et parurent un moment avoir gagné leur cause. L'ouverture du collège fut décidée et l'avis en fut donné au P. Général. Puis, des causes que nous ignorons remirent de nouveau toutes choses en question et firent enfin abandonner le projet. Une autre tentative ne fut guère plus heureuse à Avignon. Le supérieur qui dirigeait le petit séminaire de cette ville, étant entré dans la Compagnie, avait obtenu d'entraîner avec lui son petit séminaire. Mais, après un essai de courte durée, il fallut se retirer devant les oppositions obstinées et puissantes de quelques particuliers, « au grand regret des habitants, écrivait le P. de Clorivière au P. Général, qui ont constamment donné

aux Nôtres les marques du plus grand attachement et témoigné le plus vif désir de les voir bientôt revenir[1]. »

Les députés de Franche-Conté voulurent aussi rappeler les Jésuites dans leur ancien collège de l'Arc, à Dôle. Le P. de Clorivière, qui regardait cet établissement, dit le P. Varin, comme un des plus importants qu'il pût former, leur donna de belles espérances. La modicité de ses ressources ne lui permit pas de faire davantage, et il renvoya les pétitionnaires à des temps meilleurs[2]. Il fit la même

1. *Lettre du* 2 *avril* 1816. Le désir des habitants d'Avignon fut exaucé, huit ans plus tard, par la fondation d'un noviciat et d'une résidence. Une lettre du P. Renault au P. Général nous apprend comment les Jésuites furent accueillis. « Envoyé depuis trois mois dans cette ville, écrit le P. Renault à la date du 24 octobre 1824, je suis témoin des sentiments de vénération, de reconnaissance, de dévouement, et je puis le dire, d'admiration, de toute la ville pour la Compagnie. C'est au point que de simples servantes se réunirent pour contribuer par une souscription de 50 francs au paiement de plus de 60,000 francs, prix du local que la ville nous a prié d'accepter. Les anciens Avignonnais se souviennent et racontent à leurs enfants qu'après la dissolution de la Compagnie, 800 Jésuites se retirèrent dans cette ville, et y ont été tous confesseurs ou martyrs de la foi. Nous n'avons de ce côté-là d'autre croix que la peine de ne pouvoir répondre à tant de confiance, la bonne humiliation d'être si fort au-dessous de l'attente générale, et le poids de la réputation de science et de vertu de nos anciens Pères... »

2. La ville de Dôle ne perdit point le souvenir des espérances qui lui furent alors données ; et en 1823, quand elles se furent enfin réalisées, en un temps où la règle était de n'accepter aucune fondation nouvelle, le P. Varin annonçant au P. Général, Louis Fortis, l'ouverture du nouveau collège, lui écrivait que le P. Provincial, Didier Richardot, avait cédé à une sorte de contrainte, que les vœux en faveur du collège étaient si unanimes et si prononcés qu'il n'eût pas été possible de s'y refuser, et que des cris de protestation se seraient élevés dans toute la Province contre la Compagnie, si les engagements pris en 1815 étaient restés plus longtemps sans exécution. — *Lettre du* 9 *septembre* 1823.

réponse dilatoire aux demandes qui le pressaient de s'établir au Puy. En somme, deux établissements furent seuls ouverts cette année 1815, le petit séminaire de Soissons et celui de Sainte-Anne d'Auray.

Le petit séminaire de Soissons ne resta qu'un an aux mains de la Compagnie. En se retirant, le P. de Clorivière abandonna aussi la direction du grand séminaire. Des divergences de vues, entre Mgr de Beaulieu et lui, l'obligèrent à cette mesure. Peut-être au premier moment les conditions n'avaient-elles pas été assez nettement tracées de part et d'autre. Cédant aux insinuations de quelques membres de son conseil, Mgr de Beaulieu avait jugé qu'il pouvait s'autoriser de cette situation mal définie pour décider en sa faveur; ainsi il prétendait avoir le droit de s'opposer absolument à toutes les vocations à la Compagnie; il voulait interdire l'accès du petit séminaire à tous les jeunes gens qui ne se destinaient pas à l'état ecclésiastique; il refusait d'admettre au grand séminaire les jeunes religieux de la Compagnie qui, sans être aucunement à charge au diocèse, auraient pu suivre les cours de théologie. Ces conditions et d'autres qui, au moment du contrat, n'auraient sans doute pas été consenties, parurent après coup encore moins tolérables. L'accord ne pouvant pas s'établir, il fut convenu qu'à la fin de l'année scolaire les Pères remettraient les deux maisons entre les mains de Mgr Leblanc de Beaulieu.

Un événement terrible avait attristé les premiers jours de cette unique année. Le P. de Clorivière était venu à Soissons donner les exercices de la retraite à la petite communauté religieuse des deux séminaires.

La retraite finie, cédant aux instances filiales qui lui étaient faites, il avait consenti à rester encore deux jours, quand une circonstance imprévue l'obligea de précipiter son départ. Il se mit en route le vendredi matin, 13 octobre. Ce fut un coup de Providence. Le même jour, à une heure après-midi, une effroyable explosion se fit entendre et porta l'épouvante et la mort dans toute la ville. C'était un énorme magasin à poudre qui avait pris feu, lançant dans les airs une nuée de bombes, d'obus, de boulets, de pierres et de décombres de toutes sortes. Plus de deux cents maisons furent détruites ou grandement endommagées. A la cathédrale, il ne resta pas un seul vitrail; la grande porte, arrachée de ses gonds, fut jetée presque dans le sanctuaire. Quarante à cinquante personnes furent tuées, et près de deux cents autres furent blessées plus ou moins grièvement. Le séminaire, situé seulement à deux cents toises du lieu du sinistre, eut le plus à souffrir. Les élèves étaient alors en récréation. Sept furent écrasés sous cette horrible pluie. La chambre que venait de quitter le P. de Clorivière et celle de son compagnon furent bouleversées de fond en comble; il n'y resta rien d'entier. Par une protection spéciale de Dieu, un seul des Pères fut blessé assez légèrement. Mais le séminaire était devenu inhabitable; il fallut, pour un temps, renvoyer les élèves dans leurs familles : ils ne revinrent que le 9 novembre suivant[1].

Cinq jours plus tard, le 14 novembre 1815, les classes s'ouvraient au petit séminaire d'Auray avec

1. *Lettre du P. de Clorivière au P. Général,* Paris, 27 oct. 1815.

une soixantaine d'enfants, première avant-garde de ces belles et florissantes légions qui, jusqu'aux ordonnances de 1828, n'ont cessé de se presser dans cette demeure abritée sous une protection si puissante et si chère à la piété bretonne.

Avant la Révolution, le petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray était une abbaye de Carmes, dont la vieille église, aujourd'hui remplacée par une magnifique basilique, était le centre du célèbre pèlerinage en l'honneur de l'auguste Mère de la très Sainte Vierge. Après la tourmente, il tomba tour à tour aux mains de différents acquéreurs, et enfin il devint la propriété de M. l'abbé Deshayes, alors curé d'Auray et plus tard supérieur des Filles de la Sagesse, qui l'acheta au nom de Mgr de Beausset, évêque de Vannes. M. Deshayes avait connu le P. de Clorivière quand celui-ci était curé de Paramé ou supérieur du collège de Dinan. En 1814, il lui offrit la maison de Sainte-Anne pour en faire une résidence de missionnaires. Le P. de Clorivière n'était pas alors en mesure d'accepter. Au moment de la dispersion des Cent-Jours, deux prêtres novices, les PP. Chapelle et Rouby, furent envoyés en Bretagne et recommandés à la charité de M. le curé d'Auray. En échange de l'hospitalité qu'on leur donna, les novices mirent leur bonne volonté à la disposition du clergé des paroisses. Les fruits qu'ils recueillirent partout firent naître chez M. Deshayes la pensée d'avoir à Sainte-Anne, non seulement une maison de missionnaires, mais encore un collège qui servirait de petit séminaire; car il n'y avait alors dans le diocèse d'autre pépinière pour le sacerdoce que le collège royal de Vannes.

Mgr de Beausset goûta fortement ce projet; étant allé à Paris, au retour de Louis XVIII, il en traita directement avec le P. de Clorivière. Ses ouvertures furent agréées et, vers la fin de septembre, le P. Thomas fut envoyé à Sainte-Anne avec un Frère coadjuteur, pour tout concerter avec M. Deshayes et présider aux nombreux travaux de réparation et d'aménagement qu'il y avait nécessairement à faire dans la vieille abbaye. Pour cette première année, il fut convenu qu'on ne recevrait que les élèves des classes supérieures, depuis la quatrième jusqu'à la philosophie : la rentrée fut fixée à la Toussaint. Au jour indiqué, bien que la maison fût encore encombrée d'ouvriers et que les professeurs ne fussent pas arrivés, les familles s'empressèrent d'envoyer leurs enfants, et pendant plusieurs jours, le P. Thomas, avec les PP. Chapelle et Rouby venus à son aide, eurent à occuper, comme ils purent, au milieu des mille embarras d'une installation, ce peuple d'écoliers très heureux de continuer les vacances. Enfin les classes commencèrent le 14 novembre[1].

Le supérieur provisoire de cette petite famille était le P. Thomas; au mois de janvier suivant, il céda la place au P. Cuënet, pour se livrer uniquement au ministère de la prédication. Le P. Cuënet accepta cette tâche en fils d'obéissance. « Elle est au-dessus

1. Voici les noms des professeurs : *Rhétorique,* P. CAILLAT : *Humanités,* P. BAZIRE ; *Troisième,* P. MARTIN ; *Quatrième,* P. OUDET. Le P. LOUIS VALENTIN, était préfet des classes. — Les élèves qui devaient former la classe de philosophie, voyant l'arrivée des professeurs indéfiniment retardée, avaient perdu patience et étaient retournés à Vannes. — *Notes pour servir à l'histoire de la maison Sainte-Anne,* par le P. CUENET.

de mes forces, écrivait-il, mais non au-dessus de ma confiance. » Il y apporta toutes ces vertus de bonté, de douceur, d'affabilité, d'aimable simplicité, qui faisaient son caractère propre; armes toutes puissantes, au moyen desquelles il avait autrefois réduit et pleinement ramené à Dieu une paroisse qui était la terreur des prêtres de la Franche-Comté[1].

Les débuts du petit séminaire furent pauvres et modestes. M. Deshayes s'était chargé de recevoir les élèves : beaucoup avaient été reçus gratuitement; d'autres ne payaient qu'une pension restreinte. Le vénérable prêtre avait compté que les oblations des pèlerins suffiraient à combler le déficit et à rétablir l'équilibre. « Calcul fait par moi des ressources d'alors, écrivait le P. Cuënet, nous n'avions que 24 francs environ à dépenser par jour pour la nourriture de près de 80 personnes, et pour l'entretien des Nôtres[2]. »

Aussi les privations ne faisaient pas défaut. Le travail ne manquait pas davantage. Aux fatigues de la classe se joignaient le service du pèlerinage, et quelquefois des prédications au dehors : « Nous sommes écrasés de besogne, » disait encore le P. Supérieur. Mais comme il aimait Sainte-Anne! « Oh! si vous voyiez cette maison, comme elle devient belle! si vous voyiez ses magnifiques dépendances! Si vous voyiez surtout la foi et la dévotion des pèlerins, les processions qui commencent et qui vont continuer tout l'été!... Notre pensionnat va

1. *Vie du P. Varin*, par le P. Guidée, 2e édit., ch. vi, p. 43, *note*.

2. *Notes pour servir à l'histoire de la maison de Sainte-Anne.*

croissant et les demandes se multiplient. Nous venons de réparer notre cloître inférieur, qui sera toujours rempli de pèlerins; c'est un bijou de dévotion[1] ! »

Le petit séminaire de Sainte-Anne grandit rapidement. La première année, le défaut de place avait seul contraint de se limiter au chiffre de 60; près de 150 demandes avaient été écartées ou ajournées. En devenant plus nombreux, il ne cessa point d'être une famille. Il y manquait peut-être, disent les contemporains, surtout dans les commencements, quelque chose de cette régularité extérieure qu'obtient une discipline plus vigilante et plus sévère. Le retour fréquent et le bruit des pèlerinages; les souvenirs des luttes soutenues par leurs pères et renouvelées, il y avait quelques mois à peine, par une troupe d'écoliers combattant à côté des vieux chouans, pouvaient apporter aussi quelque distraction aux études et entretenir une certaine agitation dans les esprits[2]; mais à côté de ces inconvénients, qui diminuèrent avec le temps, on aimait à voir l'esprit de foi des enfants, leur simplicité, leur franchise, leur amour du devoir fondé sur la conscience et ces convictions elles-mêmes profondes et ardentes, et

1. *Lettre du* 7 *mai* 1816, *à Mme Bressand.*

2. En 1815, au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, une reprise d'armes avait eu lieu, et 300 élèves du collège de Vannes, laissant leurs livres pour le mousquet, avaient pris part à l'insurrection. Une de leurs premières victoires avait été gagnée sur les fédérés de Lorient, tout près de Sainte-Anne. L'année suivante, le 26 juillet, ces jeunes vainqueurs voulurent faire un pèlerinage de reconnaissance au sanctuaire de leur protectrice; ils furent accompagnés de Mgr l'évêque, de M. le comte d'Olonne, commandant du départe-

ces enthousiasmes juvéniles qui, sagement réglés, sont la source des grands dévouements et des inébranlables fidélités.

En 1816, il se fit deux nouvelles fondations. L'abandon du grand et du petit séminaire de Soissons, celui du collège d'Avignon à peine commencé, avaient mis un certain nombre de Pères à la disposition du P. de Clorivière. Cela lui permit de faire droit à quelques demandes.

L'évêque de Digne, Mgr Miollis, souhaitait vivement établir un petit séminaire à Forcalquier et en confier la direction à la Compagnie. Les habitants de Forcalquier ne le désiraient pas moins; d'un commun accord, des propositions furent faites au P. de Clorivière. Un ancien couvent de la Visitation, appartenant à la ville et alors occupé par un poste de gendarmerie, mais qu'il était facile de dégager, se prêtait très bien à la destination qu'on avait en vue; il était assez vaste pour contenir sans peine 300 élèves. La ville s'offrit à le louer aux Pères, et annonçait même l'intention de leur passer un acte de donation pleine et entière, dès qu'ils seraient légalement reconnus. D'autres villes plus considérables élevaient à ce moment-là même des prétentions qui paraissaient mieux justifiées; toutefois le P. de Clorivière

ment, de M. de Margadel, chef d'escadron de gendarmerie, qui avait commandé les royalistes au combat de Sainte-Anne, de plusieurs autres officiers et hauts personnages de la région. — *Notes pour servir à l'histoire de la maison Sainte-Anne.* — M. A. Rio a raconté avec intérêt et entrain cette campagne chevaleresque, dans laquelle il fut acteur et témoin. *La petite chouannerie, ou histoire d'un collège breton sous l'Empire.* — Paris, Olivier Fulgence, 1842.

crut devoir donner la préférence à Folcalquier, petite cité sans grande importance et d'un abord difficile. Outre que la demande lui avait été faite conjointement par l'évêque du diocèse et par l'autorité locale, la situation était avantageuse à d'autres égards. La population était bonne, fermement attachée à sa foi; dans toute cette région, la Compagnie ne possédait aucun établissement; ce serait un centre pour les vocations; jusqu'alors les jeunes gens qui se sentaient appelés à vivre sous la règle de saint Ignace se dirigeaient vers les maisons voisines du Piémont, plutôt que d'entreprendre le long et dispendieux voyage de Paris. En face des exigences toujours croissantes des collèges, il n'était pas permis de négliger cette considération.

Le P. Boissard, procureur-général des maisons de la Compagnie en France, fut donc envoyé à Forcalquier pour discuter et arrêter les conditions de l'acceptation définitive. Les classes s'ouvrirent à la Toussaint. Le nombre des élèves ne dépassa pas d'abord soixante; mais, disait le P. Gury dans une lettre au P. Général, « l'estime et la confiance qu'on nous témoigne dans le pays sont telles que nous espérons, l'année prochaine, tripler et même quadrupler ce nombre[1]. » Le P. Boissard fut nommé supérieur; dans les absences forcées que lui imposait sa charge de Procureur, il était remplacé par le P. J.-B. Gury, qui était en même temps Père spirituel et maître des novices. Le P. Vrindts occupait la chaire de philosophie. Quinze Jésuites, dont cinq Frères

1. *Lettre du P. J.-B. Gury*, 7 janvier 1817.

coadjuteurs, formaient le personnel du petit collège, qui ne tarda pas à justifier les espérances qu'il avait fait concevoir.

La seconde fondation de l'année 1816 fut celle de Laval; elle se fit, dit le P. de Clorivière, « à la demande officielle et par écrit de toutes les autorités civiles et ecclésiastiques[1]. » Une mission de deux mois donnée à la ville, au commencement de l'année, en fut l'origine. Cette mission s'était ouverte dans l'église d'Avesnières et n'avait pas paru d'abord devoir donner des résultats bien consolants. « Que veulent ces bons hommes-là? disait le peuple; n'avons-nous pas nos prêtres? » « La foule, raconte un témoin, ne s'empressait donc pas de suivre les conférences d'Avesnières. Nous y fûmes toutefois conduit et, quoique jeune alors, nous nous rappelons qu'un prêtre, le visage sillonné d'un coup de sabre (le R. P. Chanon), discutait avec un autre ecclésiastique (le R. P. Chapelle), d'une taille superbe, le visage doux et angélique, et placé dans la chaire de l'Eglise, tandis qu'une quinzaine de personnes, les unes debout, les autres disséminées dans les bancs, prêtaient une attention silencieuse à leurs conférences[2]. »

Les missionnaires ne perdirent point courage; leur zèle triompha de cette froideur et bientôt on accourut en foule. D'Avesnières ils passèrent à l'église de la Sainte-Trinité, et pendant près de deux mois, un peuple insatiable de les entendre ne cessa de se presser autour de leurs chaires. Ils n'étaient pas

1. *Lettre du P. de Clorivière au P. Général,* 8 octobre 1816.

2. *Notice historique sur Saint-Michel de Laval,* par Ch. MAIGNAN. Laval, Feillé-Grandpré, 1856.

moins assiégés au confessionnal; des hommes passaient la nuit aux portes de l'église, pour être assurés d'avoir une place et de se confesser au moins le lendemain dans la journée. C'était un entraînement extraordinaire et qui se soutint sans faiblir jusqu'à la fin. La mission se termina le 5 mai par la plantation de la croix. L'instrument du salut fut érigé au milieu d'un concours immense, en présence de toutes les autorités, jalouses de s'associer à cet acte de foi religieuse et de réparation, sur la place du Palais, au lieu même où la Révolution avait dressé son échafaud et fait couler tant de sang. Le P. Caillat, supérieur de la mission, prononça un discours qui fit répandre bien des larmes de douleur et d'émotion.

L'installation des missionnaires eut lieu le lendemain, 6 mai; ils étaient au nombre de quatre : les PP. Caillat, Chanon, Chapelle et Rouby. La résidence dans laquelle ils entraient était une ancienne collégiale du nom de Saint-Michel. Elle se composait d'une église et d'un certain nombre de maisons qui avaient servi d'habitation aux chanoines. L'église remontait à la fin du XII[e] siècle, ou au commencement du XIII[e]. Elle avait été fondée par un seigneur de Poligny, Jehan Ouvroin, en faveur des habitants de Sainte-Mélaine, sur un terrain cédé par lui à l'hôpital Saint-Julien pour la sépulture des pauvres, et avait reçu le nom de Saint-Michel du Cimetière-Dieu. Son érection en église collégiale datait du XV[e] siècle. Huit chanoines prébendés composaient son chapitre.

La Révolution la ferma au mois d'août 1791; l'année suivante, les chanoines furent presque tous

proscrits. Elle fut alors successivement transformée en caserne et en écurie. En 1800, les catholiques la louèrent à l'administration départementale, et s'y réunirent pour la célébration du culte divin, en attendant que l'église de Saint-Vénérand fût mise dans un état convenable. Cette restauration faite, l'église de Saint-Michel fut de nouveau abandonnée, et pendant l'Empire elle servit à loger les prisonniers de guerre. Enfin, au retour des Bourbons, elle fut achetée avec les maisons des anciens chanoines, par un digne ecclésiastique, M. l'abbé Morin, qui avait passé à Laval les plus mauvais jours de la Terreur, et mise, comme nous venons de le voir, à la disposition du P. de Clorivière.

La ville de Laval est demeurée fidèle à ses sympathies du premier jour, sympathies que n'oublieront jamais les nombreuses générations qui, depuis 1816, ont trouvé un abri à Saint-Michel, sympathies des grands et des petits, des riches et des pauvres, sympathies généreuses qui ont surtout éclaté aux jours de l'épreuve et qui vaudront, nous l'attendons de Dieu, au peuple qui nous les a montrées, les bénédictions promises aux miséricordieux.

❀

CHAPITRE IV

MINISTÈRES
LA CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE
LES MISSIONS

L'état déplorable dans lequel se trouvait l'éducation avait justement attiré les premières préoccupations des familles et des évêques. On courait au plus pressé; en sauvant la jeunesse, on espérait sauver l'avenir.

Mais l'enseignement n'est qu'une partie de la mission laissée par saint Ignace à ses enfants. La prédication, l'administration des sacrements, et toutes les œuvres qui peuvent contribuer à la sanctification et à la conversion des âmes, sont aussi de leur vocation. C'est cette considération qui avait déterminé le P. de Clorivière à fonder la nouvelle résidence de Laval.

Nous dirons quelques mots des œuvres apostoliques de la Compagnie dans ces premiers temps. Le champ était nécessairement fort restreint; presque toutes les ressources étaient absorbées par les collèges; les ouvriers qui restaient étaient en petit nombre, ou étaient retenus encore dans les exercices du noviciat. Mais déjà la grâce de la vocation se faisait sentir : « On

nous demande de tous côtés, écrivait le P. de Clorivière. Ce n'est pas que nous ayons beaucoup d'hommes expérimentés; mais le Seigneur daigne répandre ses bénédictions sur nos travaux[1]... »

L'œuvre la plus en vue, celle qui souleva plus violemment tour à tour les railleries, les colères, les calomnies et les persécutions des ennemis de l'Eglise et de la religion, était la congrégation de la très Sainte Vierge, dirigée par le P. Ronsin. Cette congrégation avait été fondée par le P. Delpuits, au lendemain de la Révolution, en faveur de la jeunesse des écoles, à l'imitation de celles qui existaient autrefois dans les collèges de la Compagnie de Jésus. Six élèves des écoles de droit et de médecine en avaient formé le premier noyau. A la mort du fondateur, arrivée en 1811, M. l'abbé Legris-Duval avait accepté de le remplacer, et pendant trois ans, il l'avait dirigée avec autant d'intelligence que de dévouement. Dès que la Compagnie eut été rétablie, il s'empressa de venir la remettre entre les mains du P. de Clorivière, qui dut accepter sa démission, et nomma le P. Ronsin pour lui succéder.

La congrégation se recrutait uniquement parmi les hommes du monde; elle comptait les noms les plus illustres de France; ses membres ont honoré toutes les carrières, l'armée, la magistrature, le barreau, le sacerdoce. Le témoignage le moins suspect de son influence et du bien qu'elle a opéré partout, mais surtout dans les plus hauts rangs de la société, ce sont les haines dont elle n'a cessé d'être

1. *Le P. de Clorivière au P. Général,* 17 octobre 1817.

poursuivie et dont elle a fini par être victime. Plusieurs œuvres utiles, marquées au sceau des œuvres de Dieu, en sont sorties comme les rameaux de leur tige; l'œuvre des prisons, celle des hôpitaux, celle des petits Savoyards, et enfin celle de Saint-François Régis, fondée en 1830 par deux magistrats démissionnaires, MM. Gossin et Javon, pour aider à la réhabilitation des mariages. Ces œuvres eurent des directeurs spéciaux; le P. Ronsin demeura uniquement chargé du soin de la congrégation de la très Sainte Vierge. « Il jouit dans son emploi, écrivait le P. de Clorivière, d'une estime et d'une confiance générale, et il en est digne[1]. » En 1828, à la suite d'attaques plus violentes, sous lesquelles les petits séminaires de Saint-Acheul, de Sainte-Anne et les autres allaient eux-mêmes succomber, il dut se retirer, pour le bien de la paix, avec l'agrément, ou plutôt sous l'inspiration de Mgr de Quélen, archevêque de Paris[2].

Au moment où parut la Bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, quelques-uns des Pères de la Foi, et notamment le P. Varin, s'occupaient de la direction de plusieurs congrégations religieuses de femmes. Les règles prescrites par saint Ignace renferment cette sorte de ministère dans des limites plus étroites; les rapports anciens devaient donc être modifiés.

En l'année 1800, de concert avec Mme Barat, le P. Varin avait jeté les premières bases de la congré-

1. *Lettre au P. Général*, 15 janvier 1816.

2. *Notices historiques*... par le P. GUIDÉE, T. II. *Le P. Pierre Ronsin*, pp. 22 suiv. et pp. 68 suiv. — *Histoire de la Compagnie de Jésus*, par CRÉTINEAU-JOLY. 2e édit., T. VI, pp. 138 suiv.

gation du Sacré-Cœur. Cette congrégation s'était rapidement développée, et d'Amiens, son premier berceau, elle avait envoyé des colonies à Grenoble, à Poitiers, à Niort; mais elle n'avait pas encore de constitutions. Des occupations multipliées, des voyages continuels n'avaient pas permis au P. Varin de mettre la dernière main à cette œuvre. Pendant une courte période de loisir à Besançon, il avait espéré la conduire à terme. Son entrée dans la Compagnie l'obligea de l'abandonner de nouveau. Mais elle était trop avancée et trop avantageuse à la gloire de Dieu, pour que le P. de Clorivière ne l'autorisât pas à la terminer. Ici se place un incident dont il convient de dire un mot.

Au mois de novembre 1814, le P. de Clorivière recevait de Rome une longue lettre aux allures officieuses, dans laquelle on lui faisait savoir que l'immixtion du P. Varin dans les constitutions du Sacré-Cœur « était contraire à l'esprit de l'Institut, » que le Pape ne voulait pas « que les Jésuites se mêlassent de ces Dames. » L'auteur de la lettre ajoutait qu'il avait rédigé lui-même un plan; que son travail, soumis en haut lieu aux cardinaux et aux théologiens censeurs avait été trouvé « bon, suffisant; qu'on le préférait à tout le reste; » en conséquence, il avait été choisi « comme supérieur absolu pour organiser cet ordre, » et le P. Varin était invité à dire « à ces Dames de remettre de leur plein gré tout pouvoir et leur volonté entre ses mains à cet égard; autrement, il y aurait un schisme, » dont la responsabilité retomberait tout entière sur le P. Varin.

Celui qui parlait avec tant de confiance était M. l'abbé de Sambucy de Saint-Estève. Chargé en 1802 de la direction des Dames du Sacré-Cœur, à Amiens, M. de Sambucy avait profité de son influence pour introduire de nouveaux règlements, et il avait réussi à se faire un parti dans chacune des maisons de la Société naissante. Car il n'aspirait pas à moins qu'au rôle de supérieur-général. Quand Mgr Cortois de Pressigny fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur, il l'accompagna, bien que sans aucun titre officiel, et il se prévalut du rang qu'il prétendait avoir auprès du prélat, pour pousser ses desseins et intimider ceux qui lui faisaient opposition. Il n'entre pas dans notre sujet de raconter plus au long ses menées. Sa lettre au P. de Clorivière ne produisit pas l'effet qu'il en attendait; ses menaces demeurèrent vaines. Le P. de Clorivière était renseigné par des correspondances plus sûres[1].

Il permit au P. Varin, comme nous l'avons dit, d'achever le travail des constitutions du Sacré-Cœur, et lui donna même pour l'aider le P. Druilhet. Le travail terminé, Mme Barat réunit à Paris les supérieures et assistantes de toutes ses communautés, pour le soumettre à leur examen. « Les Pères Jésuites, dit l'historien de Mme Barat, possédaient, rue des Postes, une chapelle aussi modeste que le reste de

1. D'après une lettre du cardinal Fontana à la Supérieure de la Visitation, Mme de Montjoie, « les réponses et les menaces que M. de Sambucy disait avoir entendues de la bouche du saint Père, étaient autant de contes. » — *Cf. Lettre du P. de Grivel au P. Général*, 19 juin 1817. — Mme de Montjoie était tante de P. Grivel. Voir toute la suite de cette affaire dans la belle *Histoire de Mme Barat*, par M. l'abbé BAUNARD. T. I, livre III, ch. II, pp. 246 suiv.

leur établissement. C'est là que les Mères du conseil vinrent entendre la messe avant l'ouverture de leur assemblée. Le P. de Clorivière leur tint un petit discours sur le Sacré-Cœur de Jésus, qu'il leur fit envisager comme l'objet spécial de leur dévotion, de leur imitation et de leur apostolat. Il ajouta que l'Eglise en retirerait de grands fruits; et que ce Cœur sacré, mieux connu et mieux servi, ferait pleuvoir sur la France un déluge de grâces[1]. »

M. de Sanbucy ne se tint pas pour battu. Repoussé du côté des Jésuites de Paris, il se tourna du côté de ceux de Russie; et il écrivit au P. Billy, ou à son défaut au P. de Grivel, une lettre qui renouvelait toutes les anciennes plaintes et accusations contre l'ingérence du P. Varin dans la rédaction des règles du Sacré-Cœur, et dont l'unique but semblait être de priver cette congrégation des secours qu'elle retirait, comme toute autre communauté, des Pères de la rue des Postes. Le P. Général auquel la lettre fut communiquée, chargea le P. de Grivel, déjà retourné en France à cette époque, d'y répondre[2]. Le P. de

1. *Histoire de Mme Barat*, T. I, livre III, ch. III, p. 283.

2. Dans une de ses premières lettres, après son arrivée en France, le P. de Grivel fait part au P. Général de ses observations sur les personnes et sur les choses. Au sujet des relations entre la Compagnie et la Congrégation du Sacré-Cœur, voici comment il s'exprime : « J'ai trouvé les Pères très dociles sur la réserve à observer vis-à-vis des Dames du Sacré-Cœur (ce sont ces fameuses Dames chez lesquelles Sambucy a semé la zizanie, et dont il a faussement supposé la liaison intime avec nous). Du reste le P. de Clorivière est très sagement sévère sur cet article. Votre Paternité peut être sans inquiétude là-dessus. La Compagnie ne les dirige pas, et cela depuis longtemps. J'ai même ignoré leur existence à Paris pendant plusieurs mois. » — (*Lettre du* 31 *octobre* 1816).

Clorivière, de son côté, rétablit la vérité des faits, et dans une sorte de mémoire au P. Général, il vengea le P. Varin des accusations mal fondées portées contre lui.

Le P. Brzozowski lui répondit le 7 septembre 1817. Sa lettre termina ce trop long débat. « Les pièces que vous m'envoyez relativement aux Dames du Sacré-Cœur mettent la chose bien au clair; mais tout cela n'était pas nécessaire. La lettre de M. de Sambucy n'avait pas fait une grande impression sur moi; elle n'était pas écrite d'un ton à me persuader. Et si quelque petit nuage avait pu s'élever dans mon esprit, il aurait été entièrement dissipé par les éclaircissements que le P. de Grivel m'avait donnés précédemment. Je consens bien volontiers que vous fassiez pour ces Dames, comme pour les autres communautés religieuses, ce que demande la charité, autant que cela est compatible avec notre Institut, et sera agréable aux évêques ou ordinaires des lieux. »

Mais le ministère principal était, avec l'enseignement, celui des missions. C'était aussi le plus nécessaire. Longtemps éloigné de Dieu, le peuple avait besoin de ces grands ébranlements qui accompagnent d'ordinaire les missions, pour réveiller sa foi et en embrasser de nouveau les devoirs oubliés. Il était bon aussi que la religion proscrite il y avait quelques années à peine, dans son culte et dans ses ministres, puis renfermée dans ses temples et réduite à un rôle effacé, s'affirmât au grand jour dans des démonstrations publiques, en réparation des prévarications passées.

La première qualité du missionnaire, c'est le zèle. Le zèle est une flamme allumée au foyer de l'amour, au Cœur même de Notre-Seigneur. Il faut qu'il éclate, qu'il se répande au dehors, qu'il consume tout autour de lui. Loin de l'étouffer, les contradictions et les obstacles sont l'aliment où il se ranime et puise de plus vives ardeurs. Les hommes que le P. de Clorivière avait destinés à l'œuvre des missions « étaient dévorés de zèle, » suivant une expression du P. de Grivel[1]. C'est ce qui explique leurs succès. Presque tous avaient déjà fait leurs preuves dans la Société des Pères de la Foi. Ils ne recherchaient point la belle éloquence; en eussent-ils eu le désir, ils n'en auraient guère trouvé le temps; mais l'onction, l'esprit de foi, l'énergie, l'élévation des pensées, la vivacité des images, surtout cette conviction communicative, qui est la condition essentielle de la persuasion, cet amour sincère et profond, qui de l'âme de l'orateur passe dans sa parole, l'échauffe, la vivifie, compensaient largement ce qui pouvait manquer à leurs discours du côté de la perfection du style et de la scrupuleuse observation des règles oratoires. Un digne ecclésiastique d'Amiens disait, en parlant d'un de ces apôtres : « Le P. Gloriot, je l'entendrais les pieds dans le feu[2]! »

Nous connaissons déjà la mission de Laval. Celle de Mayenne qui suivit « fut marquée par des conversions éclatantes. » A Saint-Brieuc, où les missionnaires se transportèrent au mois d'octobre de la

1. *Lettre au P. Général*, 31 octobre 1816.

2. *Notices historiques*, par le P. GUIDÉE, T. I. *Le P. Charles Gloriot*, p. 34.

même année 1816, « le succès fut si étonnant, qu'on peut à peine en croire le récit[1]. » Mêmes triomphes de la grâce à Bourges, où les confesseurs manquèrent à la foule des pénitents[2]; puis à Nevers, où les anges applaudirent à la conversion de deux mille pécheurs invétérés, dont un grand nombre avaient rompu avec toute pratique religieuse depuis trente et quarante ans. Des associations de charité, des congrégations en l'honneur du Sacré-Cœur et de la Sainte Vierge furent érigées pour entretenir et perpétuer les fruits obtenus.

Je ne dirai rien d'autres missions prêchées au Mans, à Auray, etc. Les résultats n'y sont pas moins beaux. « Si l'on pouvait donner mille missions en France, écrivait le P. de Grivel, la France serait convertie; le peuple est avide de la parole de Dieu. »

Nous laissons le récit de ces différentes missions pour nous arrêter un moment à celle de Saint-Malo, qui se rattache par un intérêt spécial à notre sujet. La relation en fut envoyée au P. de Clorivière par un des missionnaires, le P. Gloriot.

« Notre mission s'est terminée à Saint-Malo et à Saint-Servan, le 21 décembre 1817. Jamais nous n'avons été pressés par les occupations comme nous l'avons été dans ces deux villes. Nous étions cependant secondés par plus de soixante prêtres, excellents ouvriers. Nous avons eu quatre communions générales à Saint-Malo, et trois à Saint-Servan, outre la communion de la nuit de Noël qui a été aussi

1. *Lettre du P. de Clorivière au P. Général*, 30 décembre 1816.

2. *Id.*, 26 avril 1817.

nombreuse. Nous évaluons à plus de douze mille les personnes qui ont fait la mission. L'affluence des hommes s'est soutenue jusqu'à la fin; nous en avons confessé autant, et peut-être plus que de femmes. Nous avons été contrariés par des orages épouvantables. L'ardeur du peuple a fait passer par-dessus tous ces obstacles. La croix a été replacée au lieu même où l'avait plantée M. Boursoul, il y a quarante à cinquante ans, au bout de la levée que vous avez sans doute parcourue plusieurs fois: plus de cinq cents hommes de toutes classes s'étaient inscrits pour la porter; on en a formé neuf compagnies commandées par des chevaliers de saint Louis et par les personnes les plus notables. Elle fut d'abord bénie sur la place Saint-Thomas, à l'endroit même où des prêtres ont été guillotinés, et où les saintes hosties ont été foulées et brûlées. Je ne pouvais croire que, vu l'impétuosité de la mer qui menaçait la digue, on aurait même le courage de la porter à cette grande distance de près d'une demi-lieue. Je frémissais à la seule pensée de la voir élever sur un lieu où l'on était exposé à toute la fureur d'un vent du Nord-Ouest, qui permettait à peine de marcher. Mais nos marins, et le peuple, et les jeunes filles comme les hommes les plus forts, nous ont donné l'exemple.... Et la croix s'est élevée comme s'il n'y eût pas eu de tempête. Des prêtres portaient sur un magnifique brancard un christ sculpté qui était de grandeur naturelle. Lorsqu'on le fixa sur la croix, un marin s'écria qu'il n'y concourrait pas, qu'il l'avait déjà assez crucifié pendant la Révolution. Un autre fit à peu près la même confession.

« Paramé rivalisait avec Saint-Malo. Ces braves gens partaient à trois heures du matin, et venaient attendre à la porte Saint-Vincent jusqu'à ce qu'on l'ouvrît. Le bon curé, votre successeur, avait parfois des inquiétudes; mais il les a laissé faire et en a été tout consolé. Le sermon du pardon des injures a produit la plus vive sensation. On se leva en masse pour exprimer qu'on pardonnait. Une marchande de poissons qui tient le premier rang parmi sa classe, laquelle est vraiment recommandable par sa foi, a élevé la voix en criant qu'elle pardonnait tout ce qu'on lui avait fait pendant la Révolution, comme elle voulait que Dieu lui pardonnât; et elle avait cruellement souffert. Deux frères ennemis comme le sont des frères, sont venus s'embrasser au pied d'un crucifix, et le surlendemain, ils allèrent ensemble à la communion. Nous avons lieu de nous féliciter d'avoir fait marcher ensemble les deux missions de Saint-Servan et de Saint-Malo; elles se sont électrisées à raison d'une émulation qui est aussi ancienne que ces deux villes, et que l'on avait bien de la peine à ménager... »

Le clergé des cités évangélisées ne rendit pas un témoignage moins explicite des succès de la mission. « Ils ont été véritablement prodigieux, écrivait le curé de Saint-Servan au P. de Clorivière; il n'y a eu sur ce point qu'un sentiment et une voix, parmi tous ceux qui ont été témoins des événements. Le clergé et le peuple, les amis de la religion et ses ennemis, ne peuvent revenir de leur étonnement et ont peine à en croire leurs yeux. A Dieu seul, je le dis bien volontiers avec vous, à Dieu seul en soit la gloire;

c'est bien évidemment son œuvre. Nous ne pouvons pourtant pas oublier les dignes ouvriers qui ont si bien secondé les desseins de sa miséricorde à notre égard. Je ne saurais vous exprimer tout ce qu'ils ont inspiré de respect, de reconnaissance et d'attachement à tous les habitants de Saint-Servan. Leur départ a été le sujet d'un deuil général et a fait couler les larmes de tous les yeux. Jamais je n'avais vu, sur le compte d'aucun homme, une telle uniformité de sentiments. Ceux même de nos habitants (et Dieu merci, le nombre en est petit), qui n'ont pas profité du zèle des missionnaires, n'ont pu s'empêcher de l'admirer. Les pieux établissements que ces Messieurs ont formés ici rivalisent de ferveur et nous donnent pour l'avenir les plus consolantes espérances. »

CHAPITRE V

LE NOVICIAT APRÈS LES CENT-JOURS

LE F. RENARD NOVICE

PREMIER JÉSUITE MORT DANS LA NOUVELLE COMPAGNIE EN FRANCE

LE P. BARRUEL RENTRE DANS LA COMPAGNIE

ACHAT DE MONTROUGE - VISITE DES MAISONS

1815-1817

La nouvelle Compagnie en France, à peine ressuscitée et encore peu nombreuse, reprenait donc avec éclat toutes les œuvres de son aînée. Les ouvriers apostoliques recueillaient partout des fruits extraordinaires et ne pouvaient suffire au travail; les collèges grandissaient tous les jours en nombre en même temps qu'en réputation. En 1817, l'année qui précéda la sortie de charge du P. de Clorivière, ceux de Bordeaux et de Sainte-Anne comptaient chacun près de trois cents élèves, tous pensionnaires, la loi ne permettant les externes qu'aux collèges de l'Université; ceux de Montmorillon et de Forcalquier n'étaient pas loin du même nombre. Mais le plus florissant comme le plus célèbre, était celui de Saint-Acheul, sous la direction d'abord du P. Jennesseaux, puis du P. Folloppe venu de Russie en 1816, et au-

dessous d'eux, sous celle du P. Loriquet, le véritable organisateur des études. Les meilleures familles s'y disputaient l'avantage d'y trouver une place pour leurs enfants.

Malgré cette prospérité extérieure, le P. Brzozowski, Général de la Compagnie, ne laissait pas d'être inquiet; il lui semblait que la vie s'était développée trop vite; après une première explosion, il était à craindre qu'elle ne vînt à s'étioler ou à s'éteindre, comme il arrive à ces plantes trop jeunes qui n'ont pas attendu leur plein développement et qui, après une fructification exubérante et hâtive, se dessèchent ou demeurent stériles.

La Compagnie en France comptait quatre collèges ou petits séminaires et deux résidences; elle n'avait qu'un noviciat incomplet joint à la résidence de Paris, et elle manquait d'une maison spéciale pour les études : la formation religieuse et littéraire se trouvait donc forcément en souffrance : ce n'était pas seulement un déficit, c'était un péril : « Ayons bon noviciat et bonnes études, ne cessait de répéter le P. Général, et nous aurons tout le reste[1]. » « Car, disait-il encore, de l'observation de ce point dépend l'existence de la Compagnie[2]. » Le P. de Clorivière en était persuadé autant que personne. Mais il se trouve des circonstances dans lesquelles il est comme impossible de suivre les règles ordinaires; c'est l'ennemi qui menace de tous côtés; il faut se jeter dans la mêlée, avant d'avoir appris à fond le manie-

1. *Lettre du P. Général au P. de Clorivière,* 6 juillet 1817.

2. *Lettre du P. Général au P. Simpson,* 13 mars 1818.

ment des armes; le courage et le dévouement suppléeront à ce qui manquera du côté de la préparation. Tout ce qu'on peut faire alors, c'est de ne jamais perdre de vue le but à atteindre et de s'en rapprocher autant que possible. C'est à cela que tendront les efforts du P. de Clorivière. Dominé par des exigences intraitables, il cherche du moins à en atténuer autant que possible les fâcheux effets. Il retirera des ministères extérieurs tous ceux qu'il pourra en retirer, afin de les exercer dans une maison régulière de noviciat; et pour ceux qu'il devra laisser occupés au dehors, il les entourera de tous les secours que pourront permettre les circonstances.

Dès le mois d'octobre 1814, après un premier noviciat commun de trois mois, il avait partagé sa petite troupe en deux corps; il avait envoyé l'un dans les séminaires récemment fondés: Saint-Acheul, Soissons, Montmorillon, Bordeaux; il avait gardé l'autre auprès de lui. La formation religieuse commencée va se continuer d'une manière différente sur ce double théâtre, et c'est là que nous allons la suivre.

Après les Cent-Jours, le noviciat de la rue des Postes demeura quelque temps encore dispersé; quand il put se réunir de nouveau, le P. Cuënet, nommé supérieur du petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray, cessa de le diriger et fut remplacé par le P. Roger. « Le P. Roger était un bon théologien, très versé dans l'exercice du ministère, surtout pour la conduite des âmes[1]; » il avait alors achevé en

1. *Le P. de Clorivière au P. Général,* 15 juillet 1816.

grande partie son propre noviciat, et à part la période des Cent-Jours, il l'avait fait tout entier à l'école et sous la conduite du P. de Clorivière. C'était une bonne garantie.

Du reste, le P. de Clorivière ne se déchargea pas entièrement de la direction des novices; il continua d'entendre leurs confessions et de recevoir leurs comptes de conscience. De plus, il leur faisait deux fois par semaine des conférences sur les règles ou sur différents points de la vie spirituelle. Le P. Roger le secondait de toute l'ardeur de son zèle. « Malgré l'épuisement de sa santé, disait de lui le P. Varin, il se donne des peines au delà de ce que demande sa charge[1]. » Peut-être même y apportait-il trop d'ardeur; c'était une fougue qui dégénérait parfois en rudesse, et avait le danger de resserrer les cœurs au lieu de les épanouir et de les dilater. Le P. Cuënet, son prédécesseur, s'était surtout inspiré de la douceur; le P. Roger, âme énergique et ardente, suivit une autre voie : il ne parlait que de victoires sur soi-même, de violence à se faire, d'abnégation.

« Il s'étudiait surtout, dit le P. Gury qui lui succéda un peu plus tard dans son emploi, à briser et à détruire la volonté propre de ses novices; il leur inspirait des sentiments généreux et élevés, en même temps qu'il leur faisait sentir la nécessité d'une humilité profonde; il les accoutumait à la fatigue, aux privations, en leur ménageant l'occasion de faire bien des petits sacrifices, de renoncer à une foule de

1. *Lettre au P. Général,* 26 août 1817.

petites commodités. Quel que fût le temps qu'il fît, les jours de congé, les novices devaient partir pour la promenade, en hiver, en été, par la pluie, par la neige, par la boue; rien ne l'arrêtait. Le noviciat, alors séparé du reste de la communauté assez nombreuse, était placé au quatrième et fort à l'étroit. Une petite chambre servait de salle des exercices, et la récréation se passait dans une petite cour très incommode (il n'y avait point de jardin). Le P. Roger y tenait ses novices, même quand il pleuvait, et dans la saison rigoureuse[1]. »

Cette formation si rigoureuse ne déplaisait point au P. de Clorivière. Caractère fortement trempé, habitué dès son enfance à lutter contre une nature ingrate et à lui faire rendre, au prix de l'effort, tout ce qu'il aurait pu tirer d'un fond plus heureux, dur à lui-même, uniquement accessible aux vues surnaturelles, ses préférences étaient pour la force plutôt que pour la douceur. Inopportune, ou peut-être dangereuse dans un milieu composé de jeunes gens d'une vertu encore tendre, cette direction était mieux à sa place parmi des hommes déjà éprouvés, qui apportaient à la vie religieuse des habitudes fortifiées par le temps et qui ne pouvaient se modifier qu'au prix de l'effort. Le P. de Clorivière sut si bien s'imposer à eux, les dominer par l'ascendant de son caractère, de son expérience et de son autorité que, selon un témoignage contemporain non moins flatteur pour les disciples que pour le maître, « des prêtres de quarante à cinquante ans, jusque-là leurs maîtres,

1. *Mémoires sur le noviciat de Montrouge*, Introduction.

se sont trouvés, au bout d'un an et demi, maniables comme de petits enfants. » Ferme et sévère, dit à son tour un de ceux qui avaient été à cette rude école, le P. de Clorivière nous a fait sentir pendant deux années de noviciat le poids de l'autorité... Mais après cela, nous sommes tous obligés de convenir que c'est un homme d'oraison, un homme de Dieu; et tout en le craignant, nous le respectons comme un saint[1]. »

Au mois de janvier 1816, la mort visita pour la première fois le noviciat de la rue des Postes et la nouvelle Compagnie en France. La victime qu'elle se choisit mérite d'arrêter un moment nos regards. C'était le plus jeune des novices, mais un des plus distingués par ses talents et par sa vertu. Sa courte vie fut celle du jeune homme qui est loué par le Saint-Esprit : *Consummatus in brevi, explevit tempora multa;* elle rappelle, on peut le dire, celle des Stanislas et des Louis de Gonzague. C'est un honneur pour la Compagnie renaissante d'avoir, dès son berceau, produit un fruit d'une saveur si douce et si pure.

Jean-François Renard, novice scolastique, naquit le 27 novembre 1795, aux Chaprais, petit village non loin de Besançon, Il apparut tout d'abord comme un enfant prédestiné. Un jour, à l'âge de quatre ans, ses yeux se portèrent avec plus d'attention sur un crucifix; il demanda à la personne aux soins de laquelle il avait été confié, pourquoi Notre-Seigneur avait été traité si cruellement. La réponse lui fit

1. *Lettre du P. Varin au P. Général*, 26 août 1817.

verser des larmes : « Voulez-vous, lui demanda-t-on, être crucifié comme Notre-Seigneur? » — « Oui, » répondit-il. — « Eh bien! étendez vos mains contre la muraille, afin qu'on puisse y planter des clous. » Et aussitôt il mit ses bras en croix avec une admirable dévotion afin de ressembler à Jésus crucifié. A six ans, une grave maladie le conduisit aux portes de la mort. Un prêtre de Besançon, ancien Jésuite, que nous avons déjà nommé dans ces pages, M. Bacoffe, frappé de sa raison précoce et de sa ferveur, jugea qu'il y avait lieu de le faire participer au corps du Seigneur. Cette divine nourriture le rappela presque soudainement à la vie.

Sa pieuse mère, Mme Jacoulet[1], l'éloigna d'elle, l'année suivante, pour lui faire respirer un air meilleur dans les montagnes, et suivre les classes d'une petite école qui venait de s'ouvrir à la Chenalotte, sous la direction d'un ecclésiastique. C'était la première fois que Jean-François se séparait de sa mère : il n'avait encore que sept ans; mais déjà son courage savait accepter les sacrifices. Il écrivit à Mme Jacoulet : « Il est vrai que j'ai été fort affligé de votre départ et que notre séparation m'a été extrêmement pénible; mais je vous promets que dorénavant j'aurai soin de m'appliquer à élever mes vues plus haut, et puisque nous ne devons être réunis l'un à l'autre que dans le ciel, faisons à Dieu, avec une égale générosité, tous les sacrifices qu'il nous demande. »

On a peine à croire que ce soit le langage d'un

1. Mme Jacoulet est la fondatrice de la Congrégation de la Sainte-Famille; elle mourut en 1836; nous en avons parlé plus haut.

enfant de sept ans; mais l'éducation chrétienne, et surtout la grâce du Saint-Esprit, élèvent et mûrissent les âmes. A cette divine école, François apprenait à lire et à savourer avec un goût merveilleux l'Ecriture-Sainte et surtout le Nouveau-Testament. A neuf ans, il le lisait assidûment en latin, et il en avait même fait une concordance pour sa dévotion personnelle. Dès ce même âge aussi, il était ingénieux à se tourmenter; la croix l'attirait avec une force et une suavité extraordinaires. Comme l'instrument dont il faisait usage pour se flageller lui semblait trop doux, il arracha les clous de sa chaussure et les mêla aux nœuds de sa discipline.

Il étudiait comme il priait, par conscience et par devoir. « L'étude est une des branches de ma sanctification; il faut donc m'y appliquer, dans l'intérêt même de mon avancement spirituèl. » Il ramenait toutes ses pensées à la perfection : « Je ne suis au monde que pour être saint. Dussé-je me mettre en pièces, je veux être un saint. »

Il fit deux années de rhétorique au collège de Besançon, et une année de logique au collège de Dôle; il remporta partout les triomphes les plus enviés. Mais loin d'en tirer vanité, il ne paraissait point à la distribution des prix. « Vous ne le trouverez point, disait agréablement un de ses maîtres à ceux qui le cherchaient; il est caché sous ses lauriers. » François avait mieux fait; il était allé dans la modeste chapelle de la Sainte-Famille, répandre son cœur, comme il disait, en présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Une vertu si belle n'était pas faite pour le monde. Il sentait déjà dans son âme

d'invincibles attraits vers la vie religieuse et vers la Compagnie de Jésus. En attendant que la volonté de Dieu se déclarât d'une manière plus manifeste, il commença son cours de théologie au séminaire de Besançon. Il y fit l'apprentissage de toutes les vertus religieuses. « Je ne veux pas étudier une ligne, disait-il, former une lettre, dire un mot, concevoir et approfondir une pensée qui n'ait pour but la gloire de Dieu et le salut des âmes. » La pratique de l'oraison et de l'examen particulier, selon la méthode de saint Ignace, lui était familière; la pauvreté, la chasteté, l'obéissance formaient ses vertus de prédilection.

Son amour pour la croix n'était pas moindre : « Il avait sur sa table, raconte un témoin oculaire, un petit crucifix, sur lequel il fixait ses regards à chaque instant; je l'ai vu mille fois l'embrasser, le baiser, l'arroser de ses larmes. Pouvons-nous ne pas l'aimer, me disait-il en me montrant la croix? Est-il possible que nous soyons toujours aussi timides, aussi lâches dans le service de Dieu? Quand serons-nous des saints? »

Dès que parut la Bulle *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, il s'empressa de demander son admission par l'entremise du P. Varin, et le 20 décembre 1814, il franchit le seuil du noviciat. Le bonheur qu'il y trouva ne fut point au-dessous de son attente : « Je ne puis dire, écrivait-il quelques jours après, non, je ne saurais exprimer la paix, le contentement dont je jouis, la joie dont je suis rempli. »

La grande retraite, qu'il fit au mois de janvier suivant, élargit encore ses pensées; il puise dans

les leçons du P. de Clorivière un amour passionné du Cœur de Jésus. Il demande à sa mère de prier pour lui « afin de lui obtenir un cœur droit, qui s'oublie et ne cherche que *Dieu seul* en toutes choses ; en un mot, un cœur nouveau et formé sur le modèle du Cœur de Jésus-Christ, pour lequel il sent croître sa dévotion d'une manière sensible et qui l'étonne presque lui-même. »

La révolution des Cent-Jours interrompit brusquement son noviciat. Il fut envoyé à Besançon. Il y continua sa vie de retraite et de prière; en attendant le retour du calme, il se tenait « perpétuellement aux écoutes » pour partir au premier signal. L'absence se prolongea jusqu'à la fin d'octobre; une lettre l'avertit alors qu'il était temps de revenir : « Le Maître a parlé, s'écrie-t-il à cette bonne nouvelle; il me rouvre la carrière; je m'empresse de rentrer dans mon régiment pour n'en plus sortir; j'y combattrai toute ma vie, j'y mourrai en brave, les armes à la main, pour la gloire de mon Roi et de mon Chef... » Le P. de Clorivière, l'accueillit les bras ouverts : « Je suis confus de toutes les marques d'intérêt et de bienveillance qu'il me donne tous les jours. Priez bien avec nous Notre-Seigneur qu'il nous conserve encore longtemps ce saint et vénérable vieillard. »

Ce n'était pas pour combattre, c'était pour mourir que le F. François était accouru se remettre sous l'étendard de saint Ignace. Il ne fit qu'entrevoir les premiers jours de l'année 1816; une maladie, qui ne donnait d'abord aucune inquiétude, changea tout à coup de caractère et le conduisit rapidement au

tombeau. La Compagnie avait laissé reposer beaucoup d'espérances sur la tête de ce jeune homme, et elle en attendait de grandes choses pour le service de l'Eglise et pour la gloire de Dieu. Mais le ciel a ses desseins qu'il faut adorer[1].

Du reste, Dieu avait déjà pris soin de compenser cette perte apparente. A la place du jeune homme qu'il rappelait à lui, il avait mis un vieillard qui, dans sa jeunesse, avait suivi la règle de saint Ignace et qui, depuis, s'était fait un nom considérable parmi les apologistes de la religion et les adversaires de la Révolution dont il avait révélé, dans des Mémoires célèbres, les criminels desseins[2]. C'était le P. Augustin Barruel. Au moment de la suppression, le P. Barruel n'était encore que scolastique. Il jugea que le Bref de Clément XIV ne l'atteignait pas, et il continua de se considérer comme lié par ses engagements. Dans cette persuasion, il demanda, quelque temps après le rétablissement de la Compagnie, à faire ses derniers vœux. Le P. Général avait pris pour règle de n'accorder cette faveur aux anciens scolastiques qu'après un an de noviciat. Il répondit dans ce sens au P. Barruel et lui marqua le 15 octobre 1816, fête de sainte Thérèse, pour le jour de sa future profession. Le vieillard fut un peu surpris, mais il inclina la tête avec une humble soumission, joyeux « d'être replacé au rang des novices. »

Le grand jour arrivé, il fit avec bonheur son sacrifice, et s'empressa de faire parvenir au P. Général

1. Ces détails sont extraits de la *Vie de Mme Jacoulet*.

2. *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.*

l'expression de ses sentiments de reconnaissance. Le P. Brzozowski fut touché de cette démarche filiale et le 13 avril 1817, il lui répondit par une lettre qui est un bel éloge du nouveau profès.

« Mon Révérend Père,

P. C.

« Je bénis avec vous la divine Providence de la consolation qu'elle vous a donnée en vous rappelant, après tant d'années, dans le sein de cette Compagnie à laquelle vous n'avez jamais cessé d'appartenir par les sentiments de votre cœur, après l'avoir constamment honorée par vos talents et vos utiles travaux toujours consacrés à la défense de notre sainte religion. Vous la réjouissez aujourd'hui par l'empressement et l'effusion de cœur avec laquelle vous avez renouvelé et ratifié les engagements contractés dans votre jeunesse. Vous avez bien fait voir combien ces liens vous étaient chers. J'ai fait lire votre lettre à toute la communauté pour apprendre à nos jeunes gens quelle estime ils doivent faire de leur sainte vocation. Plaise au ciel vous conserver encore longtemps, et vous permettre de vivre au milieu de cette jeunesse qui fait l'espérance de la Compagnie, pour lui rappeler ce qu'étaient les hommes qu'elle doit remplacer. Il est heureux pour la Compagnie renaissante d'avoir encore de précieux restes et d'anciens modèles propres à exciter l'émulation, à enflammer le zèle de la nouvelle génération.

« Pour moi, mon Révérend Père, je ne saurais vous exprimer combien je reçois de consolation de votre dévouement à la bonne œuvre, et de celui de ce

vénérable P. de Clorivière que la divine miséricorde a réservé pour rétablir la Compagnie en France, et concourir par là, je l'espère, à ramener votre malheureuse patrie à sa religion[1]... »

Le P. de Clorivière n'était plus seul. Il avait auprès de lui, avec le P. Barruel, quelques Jésuites venus de Russie et formés sous les yeux du P. Général. De plus, le temps était arrivé où les premiers novices, les deux années d'épreuve écoulées, allaient être admis à prononcer les vœux.

La Compagnie se constituait ainsi peu à peu, et sortant de la voie d'épreuve et d'essai, elle prenait possession d'une existence stable et assurée. Il ne lui manquait plus pour avoir son plein développement, que de compter un certain nombre de profès. Dès le mois de septembre 1815, le P. de Clorivière exprima le désir que quelques-uns « des plus signalés parmi les anciens par leur zèle, leur prudence et les services rendus, soit à l'Eglise, soit à la Compagnie, » fussent élevés à ce degré. « Il me semble que, sans cela, ajoutait-il, une Province n'aurait pas toute sa perfection ! »

Le P. Général ne repoussa point la proposition;

1. Le P. Barruel goûta un peu plus de quatre ans le bonheur d'être rentré dans la Compagnie. Le P. Varin disait un jour devant lui qu'autant que possible il ne laissait mourir personne sans l'aider à faire à Dieu le sacrifice de sa vie. « Eh bien, reprit le P. Barruel avec vivacité : Je vous somme d'en agir ainsi avec moi quand le temps sera venu. » Ce moment ne tarda guère. Le P. Varin s'approche du malade : « Mon Père, vous vous souvenez que, tel jour, vous m'avez demandé ? — En suis-je là ? — On le croit, mon Père. — Eh bien, *fiat !* » Et peu de temps après, l'illustre apologiste et saint religieux s'endormait du sommeil des justes. — *Souvenirs du P. Mansion.*

mais il rappela que les Constitutions exigent de ceux qui sont admis à ce degré, non seulement de grandes vertus religieuses, mais encore une science philosophique et théologique non commune. Il évita de se prononcer sur l'époque de la profession, les règles de la Compagnie voulant que, dans le cours ordinaire des choses, personne ne soit proposé avant dix années révolues de vie religieuse. Chez ceux que le P. de Clorivière avait en vue, presque tous anciens Pères de la Foi, il n'était pas douteux que la première condition fût abondamment remplie; il restait à établir, par une épreuve spéciale, qu'ils satisfaisaient aussi à la seconde. Le P. Roger fut chargé de la rédaction des thèses à soutenir. Ces hommes déjà mûrs, depuis longtemps deshabitués des études spéculatives se remirent au travail par obéissance avec une ardeur juvénile. Le temps de la préparation écoulé, le jury d'examen fut constitué; il se composait des PP. Fontaine, Barruel et de Grivel, tous trois Profès, et du P. Thomas, docteur de Sorbonne; le P. de Clorivière présidait. L'épreuve fut déclarée satisfaisante, et dès que les dix ans furent écoulés, les PP. Debrosse, Druilhet, Gury, Loriquet, Ronsin, Gloriot, etc., prononcèrent leurs vœux solennels. Par une exception d'ailleurs bien justifiée, l'ancien supérieur des Pères de la Foi, le P. Varin, fit sa profession le 15 août 1818, et fut ainsi le premier profès de la nouvelle Compagnie en France.

Cependant le noviciat de Paris manquait d'air et d'espace; les santés souffraient ou étaient exposées; les promenades, les récréations si rigoureusement exigées par le P. Roger, quel que fût le temps ou la

saison, n'étaient qu'une compensation insuffisante. De plus, la maison grandissait toujours en nombre; en 1817, près de quarante personnes s'y entassaient à l'étroit.

Le P. de Clorivière se préoccupait de cette situation et cherchait les moyens d'y porter remède. Il imita ce qu'avait fait autrefois saint Ignace dans une circonstance à peu près semblable. Voyant les jeunes étudiants de la Compagnie s'épuiser au milieu de leurs travaux, le saint fondateur, qui joignait à la force et à l'énergie une vraie tendresse de mère pour les siens, leur avait fait bâtir une maison de campagne, afin qu'ils pussent y venir à certains jours se reposer et se récréer; et comme quelques-uns s'étaient permis de lui dire que l'extrême détresse où l'on se trouvait laissait à peine les moyens de vivre, loin qu'il fût permis de bâtir, il s'était contenté de leur répondre : « Je fais plus de cas de la santé du moindre de mes frères que de tous les trésors du monde[1]. »

Inspiré par le même esprit de confiance en Dieu et de sollicitude pour les siens, le P. de Clorivière, malgré sa pauvreté qui était grande alors, acheta dès 1816 une maison de campagne à Montrouge, à côté de l'ancienne maison de campagne du noviciat de Paris. Ce fut le premier immeuble possédé en propre par la nouvelle Compagnie en France. Mais il pensait à une mesure plus décisive; c'était de transporter le noviciat en province. Outre l'avantage de dégager la maison de la rue des Postes, il y voyait

1. *Vita del Patriarca S. Ignazio*... Scritta dal P. MARIANI, S. J. lib. III, c. v., p. 205.

celui de procurer plus facilement aux novices les œuvres de charité et d'humilité, auxquelles ils doivent être appliqués durant leur temps d'épreuve. Sur ces entrefaites, la ville de Laval qui, après la mission d'Avesnières et de la Trinité, avait fait si bon accueil à la Compagnie, s'offrit aussi à recevoir les novices, « assurant que déjà on y avait pris des moyens pour leur procurer des secours annuels[1]. »

Cette invitation bienveillante communiquée au P. Général reçut son assentiment, et le transfert fut décidé; il devait s'opérer au mois d'octobre 1817. Mais dans l'intervalle, le préfet du département fut changé; le nouveau fonctionnaire appartenait à ce parti trop nombreux qui dominait jusque dans les conseils du souverain, qui voulait faire la Restauration sans rompre avec les principes de la Révolution, qui affectait de voir dans la religion une puissance rivale ou ennemie, dont il importait de combattre l'influence et de refouler les empiètements. En apprenant que la petite colonie de Saint-Michel, déjà trop nombreuse à son gré, allait recevoir des renforts, il prit l'alarme. Quels étaient ces renforts? Les Jésuites voulaient-ils ouvrir un collège? Le bruit avait couru en effet, et ce n'était pas sans fondement, que les habitants de Laval avaient fait des instances dans ce but auprès du P. de Clorivière.

La translation projetée n'eut pas lieu et le préfet put dormir en assurance. Laval écarté, on tourna les yeux vers Montrouge, la maison de campagne récemment achetée, à laquelle les calomnies de la

1. *Le P. de Clorivière au P. Général,* 8 octobre 1816.

presse révolutionnaire et libérale devaient faire bientôt une réputation si étrange et si retentissante. Mais ce changement souffrit des retards, et lorsqu'il se fit, l'année suivante, le P. de Clorivière n'était plus supérieur; il avait remis le pouvoir aux mains du P. Simpson.

En dehors du noviciat de Paris, il y en avait un autre, avons-nous dit, dans les collèges. Là, semblables aux Hébreux relevant les murailles de la ville sainte après la captivité, à la fois ouvriers et soldats, les novices devaient se partager entre la prière et l'action et mener de front l'œuvre de l'enseignement et celle de leur formation religieuse. Quand les premiers collèges avaient été ouverts, en 1814, il avait bien fallu y envoyer des novices. L'empressement des familles n'aurait pas souffert qu'on attendît la fin des deux années de probation. Il restait à diminuer les inconvénients de cette situation que la nécessité avait créée.

Le P. de Clorivière eut soin d'abord de mettre à la tête de chacun des collèges un homme déjà mûr, digne par sa vertu et son expérience de servir de maître à ses inférieurs. En plusieurs endroits, comme à Saint-Acheul et à Forcalquier, il adjoignit au supérieur un autre Père spécialement chargé de la direction des novices; à Forcalquier, ce fut le P. Gury; à Saint-Acheul, le P. Loriquet remplacé en 1816 par le P. Folloppe. L'oraison, la lecture spirituelle, les examens, les pratiques de piété et de mortification, en un mot tout ce qui pouvait se concilier avec les exigences de l'enseignement et de la surveillance, fut mis en vigueur et fidèlement

observé. « Je crois pouvoir assurer, écrivait le P. de Clorivière au P. Général, que si vous voyiez par vous-même la tenue de nos maisons, vous reconnaîtriez que le Seigneur a daigné suppléer à ce qui a pu manquer du côté des moyens ordinaires[1]. » Il dirigeait et stimulait par ses lettres le zèle des supérieurs locaux; il faisait plus; il allait leur porter en personne ses encouragements et ses leçons.

Il fit ses premières visites, en 1814, à Saint-Acheul et à Soissons, et donna lui-même les exercices de la retraite aux deux communautés; il en fit autant l'année suivante, puis vers la fin d'octobre, il se mit en route pour le Midi. Accompagné du P. Varin et d'un Frère coadjuteur, le F. Mallet, il visita successivement Bordeaux, Montmorillon, Sainte-Anne-d'Auray et Laval. Il fut de retour à Paris pour les fêtes de Noël. Le courageux vieillard avait supporté vaillamment les fatigues de ce long voyage.

Cependant, il ne s'épargnait pas; il examinait les candidats, qu'on employait en qualité d'auxiliaires avant de les recevoir comme novices : il faisait des conférences à la communauté; il se rendait compte des moyens mis en œuvre pour favoriser les études et la piété, réglait les difficultés du dedans et du dehors, et ne se remettait en route qu'après avoir établi toutes choses conformément à l'Institut, et renouvelé le zèle et la ferveur de tous[2]. Une excellente mesure

1. Lettre du 30 décembre 1816.

2. A Bordeaux, le petit et le grand séminaire occupaient la même maison. Celui-ci, qui était dirigé par les Sulpiciens, se développant rapidement, Mgr d'Aviau se vit dans la nécessité de réclamer une partie du local qui avait été affecté au petit séminaire. Le P. de

avait été arrêtée pour compléter ces différents moyens; c'était de n'admettre les novices aux premiers vœux qu'après la grande retraite d'un mois. Ceux qui n'avaient pu satisfaire à cette condition avant d'être envoyés dans les collèges, étaient appelés à Paris à l'époque des vacances, et la plus grande partie de ce

Clorivière se trouvait alors à Bordeaux. Il se prêta de bonne grâce aux désirs du prélat, et de concert avec le P. Debrosse, il arrêta la distribution de ce qui avait été conservé. Mais dès l'année suivante, au temps de Pâques, il fallut se retirer tout à fait et abandonner au grand séminaire la jouissance entière du local. Un vaste établissement avait été récemment construit en vue d'y établir un dépôt de mendicité : différentes circonstances l'ayant laissé sans usage, le préfet du département le mit à la disposition du petit séminaire, et les Pères y demeurèrent jusqu'en 1828.

A Montmorillon, il y avait des difficultés d'un autre genre. A la suite d'un contrat dont les bases n'avaient pas été nettement arrêtées, les Pères subissaient des conditions peu conformes à l'Institut, et qui gênaient leur liberté dans le gouvernement et la direction du collège. Ainsi, c'était un grand vicaire qui était administrateur des revenus de la maison; les Pères recevaient des appointements de trois cents francs par an. De plus, deux d'entre eux devaient aller, tous les dimanches, dire la messe, prêcher et confesser dans deux paroisses voisines qui étaient sans prêtres. Le grand vicaire les avait fait nommer desservants; il percevait leurs appointements : six cents francs, et versait cette somme dans la caisse du diocèse. Le P. de Clorivière déclara, pour ne pas brusquer la situation, qu'il consentait à laisser les choses en l'état pendant l'année commencée, mais que ce terme écoulé, « il faudrait nécessairement un arrangement plus convenable. »

Il n'eut que des consolations à Sainte-Anne d'Auray : Mgr l'évêque « lui fit l'accueil le plus gracieux. Il n'est pas possible, écrit-il dans son compte rendu au P. Général, d'être plus dévoué à notre Compagnie. Il ne peut se lasser de parler avec admiration des bénédictions que le Seigneur a répandues, en si peu de temps, sur cette maison de Sainte-Anne. Il m'a fait les plus grands éloges de la conduite des Nôtres et surtout du supérieur, le P. Cuënet, dont il se loue particulièrement... »

temps de repos était consacrée par eux à cette importante épreuve. Après les fatigues souvent excessives de l'année, ce n'était pas un petit sacrifice. Le P. Roger, toujours austère et porté à la rigueur, ne paraissait pas se mettre en peine de l'adoucir. Aux vacances de 1816, les supérieurs des maisons de Saint-Acheul, de Bordeaux, de Soissons et de Montmorillon étaient arrivés, le même jour et presque à la même heure, avec un certain nombre de Pères. Rien n'était plus naturel, ce semble, que de leur laisser quelque temps pour se reposer du voyage et se faire part les uns aux autres, après une si longue séparation, de leurs travaux, de leurs succès, de leurs espérances pour l'avenir. Le P. Roger aima mieux leur donner l'occasion de faire un acte de renoncement; arrivés à midi, il les mit en retraite à six heures du soir.

Cependant, malgré toutes les précautions prises, cet état de choses était plein d'inconvénients, et dans toutes ses lettres, le P. Général ne cessait de faire part au P. de Clorivière de ses préoccupations.

Mais que faire? Il ne pouvait pas être question de fermer les collèges déjà ouverts, ni de leur refuser le personnel dont ils avaient besoin. Une seule voie se présentait; c'était de s'abstenir d'accepter des charges nouvelles et de se renfermer scrupuleusement dans les limites déjà occupées. Mais ici encore on se trouvait en face de plus d'une difficulté. Les demandes étaient nombreuses, et elles étaient faites avec une insistance à laquelle il paraissait comme impossible de se soustraire. A Toulouse, les Pères

étaient « appelés avec une espèce d'enthousiasme[1]; » à Marseille, les sollicitations n'étaient pas moins vives. A Mayenne, près de Laval, le maire écrivait lettres sur lettres pour conjurer le P. de Clorivière de ne pas se refuser aux vœux ardents de toute la ville; il dressait le contrat d'acquisition d'un grand édifice avec une belle église et de vastes jardins. Des troupes d'ouvriers venaient s'offrir pour travailler gratuitement aux réparations. Le P. de Clorivière se laissa gagner et promit d'envoyer quelques Pères.

Le P. Général l'apprend avec regret: « Je ne vois pas, disait-il, où vous pourrez prendre les sujets nécessaires pour satisfaire à cette nouvelle obligation. » Il appuie sur la nécessité de ne rien retrancher aux deux années de noviciat. « Ce qui m'effraie surtout, c'est que je ne conçois pas comment des jeunes gens, surchargés de travail et distraits par les études, pourront se former à l'esprit de l'Institut... Que des prêtres ne fassent qu'une année de noviciat, et quelquefois même, pour de bonnes raisons, un peu moins, je ne le trouve pas mauvais, et saint Ignace lui-même l'a autorisé par son exemple; mais que des jeunes gens qui ont besoin d'être consolidés dans la vertu, soient privés de ces deux années que notre saint fondateur a si sagement établies, c'est ce que je ne puis approuver. » Il terminait par un mot d'encouragement : « C'est à vous, mon Révérend Père, que la Compagnie devra son rétablissement en France; ne négligez rien pour donner de la solidité à votre ouvrage. L'avenir est entre les

1. *Lettre au P. Général,* 20 août 1816.

mains de Dieu ; mais nous devons faire ce qui dépend de nous, et imiter notre saint Père Ignace, qui en travaillant pour les besoins présents, avait toujours en vue de perpétuer le bien jusqu'aux temps les plus éloignés[1]. »

En présence de cette volonté si nettement exprimée, le P. de Clorivière ne pensa plus qu'à se dégager. « N'en doutez pas, écrivait le P. de Grivel au P. Brzozowski, il se conformera à vos intentions, car son obéissance est parfaite. » Pour mieux assurer lui-même sa soumission, et écarter des intercessions contre lesquelles il craignait d'être mal armé, il refusa de discuter l'affaire avec son conseil, et il fit parvenir à la ville de Mayenne, avec l'expression de ses regrets, un refus catégorique.

Différentes propositions se firent jour encore sur divers points : la ville de Toulouse essaya de reprendre les négociations un moment interrompues; aux environs de Paris, à Gonesse, le comte d'Arnouville et Mgr de Machaut, son frère, ancien évêque d'Amiens, offrirent, pour en faire un petit séminaire, leur château et ses dépendances. Le P. de Clorivière fit partout la même réponse, et si séduisantes que fussent les offres, si vive que fût sa douleur en voyant la jeunesse, faute de maîtres chrétiens, perdre ou exposer dans les écoles officielles ses mœurs et sa foi, il ne se laissa pas ébranler ; et à partir de cette époque aucune nouvelle maison ne fut fondée.

Cette promptitude et cette perfection d'obéissance touchèrent vivement le cœur du P. Général, et comme

1. *Lettre du P. Général au P. de Clorivière,* 15 décembre 1816.

le bon vieillard avait jugé devoir lui exposer les raisons de la conduite qu'il avait suivie jusqu'alors : « Ne croyez pas, lui répondit le P. Brzozowski, avoir besoin d'aucune justification. La Compagnie vous doit au contraire de la reconnaissance pour le zèle, la prudence, l'activité que vous avez montrés dans un temps où votre âge eût pu paraître une excuse bien légitime pour vous soustraire à tant de soins et de fatigues. Si tout, dès le commencement, n'a pas été entièrement conforme à notre Institut, c'est uniquement aux circonstances qu'il faut l'imputer, et il ne dépendait pas des hommes de changer les circonstances. L'empressement que vous me témoignez à entrer dans mes vues, dès que la chose est possible, et malgré les difficultés très réelles qui existent encore, me confirme de plus en plus dans l'opinion que j'ai toujours eue, que c'est une disposition particulière de la divine Providence qui vous a conservé pour le rétablissement de la Compagnie en France[1]. »

Un autre point sollicitait vivement l'attention des premiers supérieurs, c'était celui des études. « Après une maison de noviciat, disait le P. Brzozowski, il n'y a rien de plus nécessaire pour la Compagnie qu'une maison d'études[2]. » C'était la pensée même de saint Ignace, inscrite en tête de la quatrième partie de ses Constitutions. Le Souverain Pontife Pie VII le rappelait à son tour, afin qu'on ne se laissât pas aller au danger de l'oublier. Il faisait écrire en

1. *Lettre du P. Général au P. de Clorivière,* 30 mars 1817.

2. *Lettre du P. Général,* 20 juin 1817.

Russie au P. Général, pour lui « recommander instamment d'avoir soin que les jeunes gens fussent élevés solidement dans la piété et dans les sciences, afin qu'ils fussent de vrais Jésuites[1]. »

Cette recommandation auguste était un ordre pour le P. Brzozowski. Aussi ne cesse-t-il point de stimuler le zèle et la diligence des supérieurs. « Nous ne devons pas perdre de vue, écrit-il au P. de Clorivière, que nous voulons former des Jésuites, et que, dans un Jésuite, la science est absolument nécessaire, presque aussi nécessaire que la piété... Notre saint Père a jugé devoir rétablir la Compagnie, et ce n'a pas été sans une direction particulière du Saint-Esprit. C'est donc à nous de coopérer à ses desseins, en faisant tous nos efforts pour rétablir effectivement la Compagnie de Jésus, c'est-à-dire une Compagnie de saints et savants ouvriers évangéliques[2]. »

Le moyen indiqué était l'établissement d'une maison d'études, où les jeunes religieux viendraient après leur noviciat, se former aux sciences propres du prêtre : la philosophie et la théologie. Dans l'état actuel, ce moyen était-il praticable? Le P. de Clorivière ne le pensa pas. Il représenta au P. Général les charges écrasantes qui pesaient sur la Compagnie et auxquelles elle suffisait à peine, la modicité de ses ressources financières qui ne lui permettaient guère d'entretenir une maison d'études, le petit nombre de ses membres presque tous occupés

1. *Lettre du P. Général au P. de Clorivière*, 6 juillet 1817.

2. *Lettre du même au P. de Clorivière,* 20 juin 1817.

dans les collèges ou aux fonctions du saint ministère, et parmi lesquels il serait difficile de détacher un corps même restreint de professeurs et d'étudiants. Toutes ces raisons avaient leur vérité, mais en Russie on ne les trouva pas sans réponse. Il n'était pas question d'établir, dès le premier jour, une maison d'études complète, il importait seulement de commencer; les développements viendraient peu à peu. Les ressources ne feraient pas défaut. On pourrait appliquer à cette œuvre les honoraires de messes, que le Souverain Pontife avait permis de recevoir pour subvenir à la gêne de ces premiers commencements. Jusque-là, le P. de Clorivière n'avait pas voulu profiter de cette dispense : « J'ai loué votre refus, disait le P. Général, fondé sur la confiance en la divine Providence et sur le désir de vous conformer plus parfaitement à l'Institut. Mais si le défaut de fonds empêche que nos jeunes gens puissent faire des études qui sont indispensables, je ne doute pas qu'il ne soit beaucoup plus agréable à Dieu que vous usiez d'une dispense légitime pour une cause si nécessaire[1]. »

La difficulté provenant du manque de professeurs n'était pas non plus insurmontable; le P. Thomas était docteur de la Sorbonne; le P. Gloriot avait enseigné la théologie au grand séminaire de Soissons; au jugement de ses examinateurs, le P. Druilhet était très capable d'occuper une chaire; les professeurs de philosophie pouvaient aussi se trouver. Enfin une raison majeure semblait imposer

1. *Lettre du P. Général au P. de Clorivière*, 7 septembre 1817.

silence à toutes les objections : c'était une nécessité; l'intérêt de la Compagnie, surtout le bien des âmes, l'honneur de la religion exigeaient impérieusement une maison d'études : « Je vous exhorte donc, disait en terminant le P. Brzozowski, par l'amour que vous avez pour la Compagnie, à prendre cette affaire à cœur... Croyez que cela est absolument indispensable,... et que le bien présent, que vous serez obligé de sacrifier, sera compensé au centuple par celui qui en résultera[1]. »

Le P. de Clorivière se trouvait dans un cruel embarras. D'un côté, le désir de se conformer à des intentions si clairement marquées; de l'autre, l'espèce d'impossibilité qu'il voyait à leur accomplissement, difficultés trop réelles, puisque malgré toute la bonne volonté possible, elles ne furent levées qu'en 1821, sous son deuxième successeur[2]; plus que tout le reste peut-être, la vue de cette malheureuse jeunesse livrée à un enseignement antichrétien et qu'il fallait arracher, le plus tôt et le plus largement possible, à cette funeste contagion, se présentaient tour à tour à son esprit et l'agitaient en sens contraire. Un ordre aurait eu raison de ses tergiversations « et levé toute difficulté; car, lorsqu'il voit clairement votre volonté, écrivait le P. de Grivel au P. Général, il a l'obéissance d'un petit enfant[3]. »

1. *Lettre du P. Général au P. de Clorivière*, 7 septembre 1817.

2. La première maison d'études régulièrement constituée fut ouverte, à Saint-Acheul, sous le provincialat du P. Richardot; elle comptait dix-neuf scolastiques, dont plusieurs étaient des étrangers exilés de Russie par le czar Alexandre. Le P. Martin était professeur de théologie dogmatique; le P. Renault occupait la chaire de morale.

3. *Lettre du P. de Grivel au P. Général*, 31 octobre 1816.

Le P. Brzozowski ne crut pas devoir donner cet ordre. Dans la pensée d'obtenir un sursis, le P. de Clorivière lui avait présenté de nouvelles observations. Mais quand ces observations arrivèrent à Polotsk, le P. Général venait d'expédier des lettres à Paris, dans lesquelles faisant droit aux instances répétées du vénérable vieillard, il le relevait enfin de ses fonctions et lui donnait un successeur.



CHAPITRE VI

LA COMPAGNIE DE JÉSUS EN FRANCE A LA FIN DU GOUVERNEMENT DU P. DE CLORIVIÈRE.

1818

Avant de suivre le P. de Clorivière dans sa retraite, arrêtons-nous un moment pour jeter un coup d'œil sur la situation de la Compagnie en France après ces trois premières années d'existence. Elle se composait de 145 membres, parmi lesquelles on comptait 75 prêtres, 26 scolastiques et 44 frères coadjuteurs, distribués dans 5 collèges et 2 résidences. A l'exception de Montrouge, elle ne possédait en propre aucun immeuble; les maisons qu'elle occupait étaient ou louées, ou prêtées par les évêques dont elle dirigeait les petits séminaires. Elle n'avait du reste aucune existence publique et officiellement reconnue; aux yeux du pouvoir civil, ses membres étaient de simples citoyens. Le clergé presque tout entier lui était favorable; le gouvernement au contraire, à part le roi et la famille royale, se montrait plutôt hostile.

En somme, ce n'était pas une situation mauvaise. Quand la Compagnie avait essayé de s'établir pour la première fois en France, il s'en faut bien qu'elle

ait eu des développements si rapides, et les Parlements et l'Université ne lui avaient pas fait une opposition moins acharnée que leurs modernes successeurs. Les collèges étaient prospères, et dans les résidences les ouvriers apostoliques, confesseurs et missionnaires, ne suffisaient pas au travail. La Providence avait envoyé au P. de Clorivière, comme autrefois à saint Ignace, une pléiade d'hommes que nous ne pensons point à comparer à la troupe d'élite rangée autour du fondateur de la Compagnie, mais qui mériteront de rester parmi nous, comme des modèles de générosité, de zèle, d'abnégation et de toutes les vertus religieuses.

L'un de ces premiers Jésuites, entré tout jeune à la suite des Pères de la Foi, a dessiné d'une main pieuse le portrait de plusieurs de ceux dont il avait eu les exemples sous les yeux, et dont il avait partagé les travaux[1]. On peut parcourir cette galerie; on sera convaincu que la Providence s'était montrée généreuse envers l'Ordre renaissant, et qu'elle avait largement pourvu au déficit d'une formation forcément hâtive et incomplète. Nous ne rapporterons pas les témoignages cités par le P. Guidée; on pourra

1. Le P. Achille GUIDÉE : *Notices historiques sur quelques membres de la Société des Pères du Sacré-Cœur et de la Compagnie de Jésus.* 2 vol. in-12. *Vies du P. Joseph Varin, du P. Louis Sellier, du P. François Renault... La Vie du P. Loriquet* a été écrite par M. HENRION. Le P. Guidée méritait lui-même d'avoir son historien. Une plume autorisée a fixé dans un beau livre les souvenirs de ses vertus dignes des temps antiques, et raconté les œuvres diverses auxquelles, pendant plus d'un demi-siècle, il ne cessa de se consacrer avec un infatigable dévouement et une admirable pureté de vues. — *Vie du P. Achille Guidée*, par P. F. GRANDIDIER, in-8°. Amiens, 1867.

les trouver à leur place. Nous préférons en rappeler quelques autres également contemporains, mais inédits. Nous les demanderons principalement aux Jésuites déjà formés que le P. Général avait envoyés d'Angleterre ou de Russie prêter main-forte au P. de Clorivière.

Après quelques mois passés en France, le P. de Grivel faisait part au P. Brzozowski de ses observations. « Je puis vous dire, écrivait-il, et je crois en être assuré, que la Société en France est composée d'hommes très vertueux, qui jouissent d'une grande considération, qui sont remplis de la volonté la meilleure et la plus franche... Je crois pouvoir féliciter Votre Paternité, ajoutait-il en terminant, de ce que la Province de France donne de très grandes espérances par la réunion des sujets qu'elle renferme[1]. »

« Les premiers membres qu'on a réunis, dit à son tour le P. Fontaine, étaient des hommes faits, déjà habitués à leurs manières, tant pour les exercices spirituels que pour le ministère... Je trouve que, depuis leur association avec nous, ils se plient à tout avec la plus grande édification. J'ai été réellement frappé, et je le suis encore, de leurs grandes vertus d'obéissance, de régularité et de zèle. Ils ont la condescendance quelquefois de me consulter, et je crois de mon devoir de leur dire les choses dans lesquelles je trouve qu'ils ne se rapprochent pas encore assez de nous, et ils s'y conforment. C'est une éducation à faire, ce sont des habitudes à modifier. Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour; mais on peut y réussir. Tout demande du temps. L'étude sérieuse

1. *Lettre du P. Grivel au P. Général*, 31 octobre 1816.

de l'Institut,... la lecture fréquente de la vie de nos saints, de l'histoire de la Compagnie, celle du Ménologe, peuvent recréer un nouvel esprit... Je le répète, il faut du temps[1]. »

L'entreprise a ses difficultés, mais elle aboutira, sans qu'il soit besoin de rien précipiter. « Nous sommes loin, dit encore le P. Fontaine, d'être dans les temps tranquilles de la Société, lorsque tout était organisé et marchait facilement. Il s'agit ici de débris à recueillir, et de nouveaux sujets à former, et dans un pays qui lui-même a bien de la peine à reprendre l'ordre. La plupart de ceux qui se sont réunis à nous étaient des hommes formés, à la vérité, pleins de bonne volonté, mais qui, dans leur première réunion, ont mal suivi la forme et le régime de la Compagnie. Cependant je leur dois l'hommage du respect et de l'admiration, pour leur conformité et exactitude à tout ce qu'il y a d'essentiel à observer... » Aussi le P. Fontaine pense-t-il, qu'il n'y a pas lieu de remplacer encore les supérieurs qui étaient en charge ; car malgré les déficits signalés, « tout fleurit sous eux[2]... »

Le P. Folloppe, Recteur et Maître des novices à Saint-Acheul, entre dans plus de détails. Ecrivant au P. Général pour lui rendre compte de l'état de sa maison, il lui présente l'un après l'autre tous ceux qui la composent.

« Le P. Loriquet, principal du collège, l'un des plus habiles de la Société en France,... excellent religieux, très obéissant, aussi modeste que savant,

1. *Lettre du P. Fontaine au P. Général,* mai 1817.

2. *Lettre du P. Fontaine au P. Général,* 18 novembre 1817.

attachant plus d'estime aux dons de piété et de crainte du Seigneur qu'aux talents de l'esprit. Il remplirait avec autant de joie les dernières fonctions que les premières... Sa vocation semble être la direction des études; aussi le R. P. Provincial lui en a-t-il confié la surveillance générale pour toutes les maisons de la Société en France. »

« Le P. Sellier, préfet spirituel, est un religieux d'une vertu rare, ardent et infatigable pour tout ce qui tient à la gloire de Dieu et au salut des âmes, bien mortifié, bien dur à lui-même, et plein de douceur et de charité pour les autres. Il est d'une santé robuste et à l'épreuve des plus grands travaux. C'est un homme d'oraison, très uni à Dieu, et plein de mépris pour tout ce qui tient au monde. Il a des talents distingués pour les principales parties du ministère apostolique, surtout pour la prédication et la direction des âmes. Il réunit à différentes bonnes qualités du cœur et de l'esprit une grande humilité et une patience inaltérable dans les contradictions. Un fait aussi authentique qu'honorable pour lui, c'est qu'il n'y a pas un de nos Pères français qui ait été l'instrument d'autant et d'aussi solides vocations parmi les jeunes gens. Il est propre à enseigner toutes les classes. » Au jugement du P. Richardot qui l'avait vu à l'œuvre, le P. Sellier était « un des plus intrépides travailleurs dont l'histoire de la Compagnie fasse mention[1]. » « S'il meurt de mon temps, disait

1. *Lettre du P. Richardot au P. Rozaven à Rome,* 7 août 1821. Voici cette lettre tout entière : « Le P. Sellier doit être regardé comme un des principaux soutiens de Saint-Acheul. C'est un des plus intrépides travailleurs dont l'histoire de la Compagnie fasse mention.

de lui le cardinal de Rohan, archevêque de Besançon, j'ai plus de pièces qu'il n'en faut pour le faire béatifier[1]. »

« Le R. P. Louis Debussi, professeur de rhétorique, a des talents rares et distingués pour la composition et pour la chaire... Il est à la tête des congrégations, tant du Sacré-Cœur que de la Sainte Vierge. Il serait difficile de les confier à un Père plus zélé, plus ardent pour la gloire de Dieu. L'activité de son zèle n'ôte rien ni à son obéissance, ni à sa douceur. Il est difficile de réunir plus d'excellentes qualités. »

Après avoir confessé la jeunesse de Saint-Acheul, il part le dimanche soir pour quelque village des environs, y établit à lui seul une mission de trois semaines, prêche deux et trois fois le jour, passe le reste du temps au confessionnal, et quand l'ébranlement est donné, vous voyez arriver à point nommé quatre, cinq et six ecclésiastiques qui lui sont tout dévoués, parce qu'il les a formés et qu'il les dirige, et qu'un mot de sa main suffit pour les mettre en mouvement. Ils quittent leurs paroisses pour une ou deux semaines et plus, se font remplacer le dimanche et récoltent ainsi la moisson que leur a préparée le P. Sellier, qui ne manque pas de revenir à Saint-Acheul le jeudi soir ou le vendredi pour confesser tous ses jeunes gens, tandis que les ecclésiastiques continuent la besogne, et le dimanche soir, il repart pour sa mission. C'est l'apôtre de la Picardie ; il suffit d'annoncer que le P. Sellier prêche dans un village pour qu'on y accoure des environs. Quand il y a presse, il tient le confessionnal jusqu'à onze heures du soir, temps du souper ou du dîner, et il se remet encore à l'ouvrage après minuit pour se lever à quatre heures et même avant. C'est ce dont j'ai été témoin très souvent, quand je travaillais sous lui comme missionnaire. Lorsqu'on lui dit qu'il se tue, il répond en riant qu'il fait tout ce qu'il peut pour se tuer, et qu'il n'en peut venir à bout. Et en effet, quand il revient d'une mission au collège, après tous ces tours de force, il est tout rayonnant de santé et se porte mieux que s'il était resté au collège. »

1. Souvenirs de M. Perrin, grand-vicaire de Besançon, ancien secrétaire du cardinal de Rohan.

« Le R. P. Maxime Debussi, frère du précédent et professeur de rhétorique par indivis, chargé de la succursale, est un sujet solide et habile, sans avoir les talents de son frère; d'une vertu consommée, en fait d'abnégation de lui-même; caractère de feu, mais tempéré par l'esprit d'oraison et d'obéissance, d'un zèle à tout entreprendre et à tout supporter[1]. »

« Le R. P. Guidée, régent de quatrième, parfait religieux; d'une exactitude édifiante aux moindres observances, d'une grande union avec le Seigneur. Il compense par le travail et l'application ce qui pourrait lui manquer du côté des talents. Sa classe est la mieux tenue de toutes; piété tendre et solide; sachant se faire craindre et encore plus aimer de ses écoliers. »

« Le F. Ch. Hallu, surveillant à la succursale et régent de sixième; talents médiocres, vertus religieuses dans un degré éminent; obéissance parfaite, piété exemplaire, marchant sur les traces du Vénérable Berchmans[2]. »

Le P. Folloppe parle ensuite de lui-même : « Malgré ce qu'on pense et ce qu'on dit autour de lui par charité et honnêteté, il ne peut se dissimuler, écrit-il humblement, son entière nullité[3]. »

Ce jugement était trop sévère. Il faut reconnaître cependant que son excessive défiance de ses forces le

1. Le P. Cros, dans son livre *Une famille d'autrefois*, a consacré une belle notice aux PP. Louis et Maxime Debussi.

2. Le F. Charles Hallu mourut dans cette même maison de Saint-Acheul, le 7 septembre 1825.

3. *Lettre du P. Folloppe au P. Général*, 7 janvier 1817.

rendait timide et paralysait son initiative[1]. Ce défaut très réel dans un homme apostolique et surtout dans un supérieur, était compensé par de grandes vertus religieuses. « Le P. Folloppe, écrivait le P. Sellier, édifie la communauté par son humilité et sa tendre charité[2]. » « Le P. Folloppe est un saint, disait de son côté le P. Loriquet; je vois surtout éclater en lui une humilité simple et franche qui le rend le serviteur de ses inférieurs[3]. »

Nous n'étendrons pas plus loin ces citations; nous ne ferions que nous répéter. A Sainte-Anne-

1. Voir l'intéressante et pieuse notice que lui a consacré le P. Gagarin : *Vie du P. Marc Folloppe, S. J.* Plon 1877. — Cédant au sentiment de son impuissance, le P. Folloppe, dans la lettre dont nous avons donné en texte des extraits, avait exprimé le désir de se retirer chez les Chartreux, ou chez les Trappistes mitigés. Le P. Gagarin signale, pp. 65-66, cette tentation de l'humble religieux et la démarche qu'elle lui inspira auprès du P. Général. « Nous n'avons point, ajoute-t-il, la réponse du P. Brzozowski; mais il est certain que cette autorisation (celle d'entrer à la Chartreuse ou à la Trappe) ne lui fut pas accordée, puisqu'il est mort dans la Compagnie. » Nous avons retrouvé la lettre du P. Général; elle est du 9 avril 1816. En voici un extrait : « Je n'approuve pas, disait le P. Général, que vous vous livriez aux idées que vous me manifestez. Tenez-vous ferme dans votre vocation, et ne vous laissez pas ébranler par la crainte ou la pusillanimité. C'est Dieu qui est notre force à tous, et avec son secours, nous sommes toujours capables de ce qu'il demande de nous... Du reste, ce n'est pas à vous de juger de ce que vous pouvez ou ne pouvez pas; abandonnez cela à vos supérieurs, et faites avec simplicité vos efforts pour vous acquitter le moins mal que vous pourrez de ce qui vous est imposé. Ainsi vous aurez la paix de la conscience, et vous acquerrez plus de mérites que si vous suiviez des idées qui sont bonnes en elles-mêmes, mais qui ne le sont pas pour vous, dans l'état où vous vous trouvez. »

2. *Lettre du P. Sellier au P. Général,* 11 mars 1817.

3. *Lettre du P. Loriquet au même,* 11 mars 1817.

d'Auray, les PP. Cuënet et Martin; à Montmorillon, les PP. Béquet et Valentin; à Bordeaux, les PP. Debrosse, Barat, Cahier, Barelle, Maillard; le P. Gury, à Forcalquier; les PP. Thomas, Gloriot, Chapelle, Chanon, à Laval; et à Paris, les PP. Varin, Roger, Druilhet, Ronsin pourraient sans désavantage soutenir la comparaison avec ceux que nous venons de nommer.

La jeune tige récemment sortie, à la voix du Souverain Pontife, du vieil arbre planté par saint Ignace, portait donc dans ses veines une sève généreuse, et on pouvait espérer qu'avec le temps elle se couvrirait des mêmes fleurs et des mêmes fruits.

Au dehors, au moins dans une large sphère, la Compagnie jouissait d'une estime et d'une considération qui s'attachèrent à elle dès le premier jour. On aima les nouveaux Jésuites avant même de les connaître et de les avoir vus à l'œuvre. On courut à eux de confiance; le clergé et les familles chrétiennes firent appel avec le même empressement à leur dévouement.

Ils n'étaient pas cependant sans avoir des envieux et des ennemis. Héritiers du nom et de l'esprit de leurs devanciers, ils avaient du même coup recueilli l'héritage de préventions, de haines aveugles ou calculées qui, depuis son origine, n'ont cessé d'être le glorieux partage de la Compagnie de Jésus. Je ne parle point ici de ces haines farouches, engendrées, entretenues par le vice et la calomnie, et qui seraient prêtes, un jour d'émeute, à se baigner dans le sang. Au sortir de la Révolution, elles couvaient encore dans un grand nombre de cœurs, n'attendant pour

éclater qu'un moment favorable. « Quand ils rencontrent dans les rues un ecclésiastique, écrivait le P. de Grivel, ces hommes ne disent rien, mais ils le regardent avec l'air expressif, profondément haineux, de gens qui nous abhorrent... Ils me feraient grand peur, si je ne pensais au texte : *Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos*[1]. »

La Compagnie avait d'autres ennemis, d'allures moins sauvages, mais non moins irréconciliables. C'étaient ces hommes dont nous avons déjà parlé, héritiers en politique et en religion des principes de la philosophie du XVIIIe siècle, révolutionnaires modérés, à qui l'expérience n'avait rien appris, qui redoutaient sur toutes choses une restauration complète et qui, pour maintenir les fameuses conquêtes de la Révolution, étaient toujours prêts à sacrifier les droits de l'Eglise et ceux de Dieu.

Les lois de suspicion, portées par le pouvoir qui venait de tomber, contre la formation de nouvelles congrégations religieuses ou le rétablissement des anciennes, étaient soigneusement maintenues ou parcimonieusement abrogées. La Compagnie de Jésus n'essaya pas de se faire reconnaître; elle se contenta d'user du droit commun consacré par la Charte. Cependant on raconte qu'en 1815, après la bataille de Waterloo, l'ancien évêque d'Autun, le prince de Talleyrand, président du Conseil, s'entretenant un jour avec Louis XVIII des moyens à employer pour pacifier les esprits et consolider la monarchie, n'avait

1. Celui qui habite dans les cieux se moquera d'eux, et le Seigneur les tournera en dérision. (*Ps.* II, 4.)

pas craint de lui proposer la reconnaissance officielle de la Compagnie : « Sire, lui avait-il dit, Votre Majesté espère se maintenir aux Tuileries; il importe donc de prendre ses précautions. Une sage et forte éducation peut seule préparer les générations nouvelles à ce calme intérieur dont chacun proclame le besoin. Le remède le plus efficace pour y arriver sans secousse, c'est la reconstitution légale de la Compagnie de Jésus[1]. » Cette idée était partagée par d'autres membres du gouvernement; des instances très vives furent même adressées au P. de Clorivière pour l'encourager à consacrer tous ses soins à l'éducation de la jeunesse; on lui donnait à espérer que, lorsque la Compagnie aurait assez étendu et fortifié son enseignement pour être en mesure de tenir en échec l'influence de l'Université, elle pourrait être publiquement reconnue[2].

Le projet n'aboutit pas; il tomba avec le prince de Talleyrand qui l'avait proposé : nous verrons comment il fut repris plus tard par un autre ministre, mais sans plus de succès,

Cependant Louis XVIII aimait et estimait les Jésuites. Dans leurs lettres, ceux-ci rendent fréquemment hommage à la bienveillance de ses sentiments. Le P. de Clorivière lui avait demandé de vouloir bien entourer de sa protection l'Ordre qui commençait à renaître. Louis XVIII lui fit répondre par son aumô-

1. CRÉTINEAU-JOLY : *Histoire de la Compagnie de Jésus*, 2e édit., T. VI, ch. III, p. 99.

2. C'est une des raisons que le P. de Clorivière faisait valoir auprès du P. Général pour rendre compte de la multiplicité des collèges. (*Lettre du 28 novembre* 1815.)

nier : « Que les Pères ne reprennent ni le nom, ni l'habit de la Compagnie; qu'ils s'occupent sans bruit de leurs affaires, et ils n'ont rien à craindre[1]. » Il leur tint assez exactement parole; les ministres, connaissant ses dispositions et celles de la famille royale, se gardèrent, sinon de tout mauvais vouloir, mal dissimulé quelquefois, du moins de toute persécution déclarée. Dans les provinces, les autorités locales, préfets et sous-préfets, observèrent la même attitude; en général, ils ne se prononcèrent ouvertement ni pour, ni contre; mais plusieurs laissèrent percer des sentiments hostiles : on en vit des exemples à Laval, à Bordeaux, à Amiens.

Par ses relations de famille, le P. de Grivel eut plusieurs fois l'occasion de voir de près et d'entretenir le ministre de l'intérieur, M. Lainé. « Ce n'est point, dit-il, un homme irréligieux; mais il a des idées philosophiques; il a des préjugés contre le clergé; il craint qu'il ne fasse un corps qui deviendrait puissant par l'autorité que lui donnerait son ministère, et que, par son influence, il n'empêchât l'amalgame qu'on veut faire de la religion, dont la grande majorité de la France demande le libre exercice tout entier, et de l'impiété qu'on redoute, non qu'elle soit nombreuse, mais parce qu'elle crie bien haut et qu'elle occupe les places. Il favoriserait davantage le clergé et soutiendrait les bons principes, s'il ne craignait peut-être de déplaire à un parti puissant et de perdre sa place. Ce parti déteste les missionnaires, parce qu'ils réveillent partout la religion avec

1. Rapport présenté par le P. de Grivel au P. Louis Fortis, dans la 20e Congrégation générale.

une force, un succès et un éclat prodigieux. Des libellistes, par ordre supérieur, dit-on, mais non pas de M. Lainé, ont inséré dans leur ouvrage une diatribe atroce contre les missionnaires, et M. Lainé, soit préjugé, soit faiblesse, parle un peu contre les missions.

« Quant à l'éducation publique, il s'est prononcé contre celle que donne l'Université. Il voit sans doute qu'organisée comme elle est, elle est le chef-d'œuvre de l'impiété et le moyen le plus infaillible de déchristianiser peu à peu la France. Il a dit dernièrement, le fait est sûr : « On a beau crier contre l'établissement de Saint-Acheul, il n'y a pourtant que celui-là qui marche. » Il a dit aussi récemment dans le même sens : « Que les Jésuites changent de nom; dès demain, je me déclare leur protecteur. »

Cela ne l'empêchait pas de jeter des regards inquiets sur Saint-Acheul, et d'être un peu offusqué par l'éclat trop vif de ce séminaire. Il fit même mander le P. de Grivel pour avoir des éclaircissements. Le religieux répondit que la situation de Saint-Acheul était parfaitement régulière, que ce n'était pas la faute des maîtres si on avait confiance en eux. et si en France les trois quarts des pères de famille désiraient que l'éducation fût confiée aux ecclésiastiques. « Nous le sentons, » dit-il, et il ajouta : « Le Roi va permettre aux congrégations religieuses d'accepter des collèges; vous devriez faire des démarches pour vous faire autoriser par le gouvernement. » Etait-il sincère? Il est permis d'en douter. Le P. de Grivel déclina l'offre, disant que le moment n'était pas venu, que le ministre lui-même n'oserait

pas appuyer la demande d'autorisation à cause des préjugés qui régnaient encore contre la Compagnie. M. Lainé eut la bonne foi d'en convenir[1].

Le P. de Grivel avait ses raisons pour parler ainsi. Peu de temps auparavant, quelques Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, réunis à Senlis dans la maison fondée pour élever des enfants de chevaliers de saint Louis, avaient fait solliciter leur approbation, et on assurait que M. Lainé aurait répondu : « Si on approuve une congrégation religieuse, il s'en présentera une seconde, une troisième, et puis enfin les Jésuites; *or pour ceux-là, certes, nous n'en voulons pas.* »

Mais les idées peuvent se modifier avec le temps. M. Lainé revint au projet de rétablir légalement la Compagnie de Jésus; seulement, pour ménager les susceptibilités parlementaires et gallicanes, il eut la précaution d'y mettre certaines réserves; par exemple, que les Jésuites prendraient un autre nom, qu'ils n'auraient point de chef étranger, qu'ils feraient certains changements dans leurs Constitutions. Des intermédiaires, et parmi eux le cardinal de la Luzerne, vinrent rendre compte aux Pères de ces conditions. Ils n'étaient pas éloignés de les trouver acceptables. Elles n'allaient pourtant à rien moins qu'à détacher de la Compagnie les Jésuites de France, et à faire d'eux une simple association française. C'était reprendre sous une autre forme le malencontreux projet d'un vicaire-général imaginé, cinquante ans auparavant, pour arracher la Compagnie aux décrets

1. *Lettre du P. de Grivel au P. Rozaven,* avril 1817.

de proscription des Parlements. Le P. de Grivel conjura ces entremetteurs officieux de ne rien promettre au nom des Jésuites, sans l'exprès consentement de ces derniers.

Cependant comme ces communications dénotaient un certain bon vouloir de la part du ministre, et pouvaient ouvrir la voie à des négociations ultérieures dans lesquelles on arriverait peut-être à s'entendre, on crut prudent de ne point briser, et de préparer les réponses à faire, en cas de propositions officielles. Le P. de Grivel en rédigea quelques-unes et les lut au P. de Clorivière qui les agréa, mais demanda qu'elles fussent aussi soumises au P. Général. Le P. Brzozowski approuva l'idée de préparer des réponses; c'était nécessaire pour établir l'uniformité. « Mais, ajoutait-il, il ne faut pas croire que vous deviez, ou que vous puissiez répondre à tout; il y a des choses que vous devez réserver nécessairement à la décision du P. Supérieur Général et du Souverain Pontife. Il faut vous borner alors à des réponses générales, prises de ce que la Compagnie a été instituée pour le bien de l'Eglise et des états, qu'elle n'a point d'autre vue, qu'elle a été, et qu'elle sera toujours prête à embrasser tous les moyens convenables aux temps, aux lieux et aux circonstances; que l'on ne doit pas être étonné de l'attachement de la Compagnie pour ses constitutions, puisqu'elle a l'expérience de près de trois siècles du bien qu'elle peut faire avec ses constitutions, et qu'elle ne peut que craindre les suites d'un changement. »

La question du nom pouvait être tranchée tout de suite. « Pour ce qui est de notre nom, continuait le

P. Brzozowski, nous croyons que saint Ignace ne nous l'a pas donné sans une inspiration particulière; il a été confirmé par une multitude de Papes, et tout nouvellement par Pie VII. Nous en sommes en possession depuis trois siècles. Ce nom n'a rien d'offensant pour personne; quelle raison pourrait-il y avoir de le changer? C'est sous ce nom que la Compagnie s'est établie et a prospéré; c'est sous ce nom qu'elle a été regrettée; c'est sous ce nom qu'elle a été rétablie; le gouvernement lui-même ferait de vains efforts pour le changer. Ce n'est là d'ailleurs, ajoutait-il, qu'une misérable chicane; quand on sera d'accord sur la chose, on le sera bientôt sur le nom[1]. »

Les choses en restèrent là. Sincères ou non, les dispositions du ministre ne se soutinrent pas, et les Jésuites demeurèrent ce qu'ils étaient. Un projet d'une toute autre nature se préparait du reste contre eux et menaçait tout l'enseignement secondaire ecclésiastique. Il ne s'agissait de rien moins que de faire rapporter l'ordonnance royale du 5 octobre 1814, qui autorisait les évêques à établir dans leur diocèse une école cléricale, et à la réserve des cours de théologie dans les grands séminaires, de placer tout l'enseignement sous l'autorité et le contrôle de l'Université. C'était le rétablissement pur et simple du monopole. Les transes étaient vives. « Le sort de l'Eglise décidera du nôtre, écrivait le P. de Clorivière. Ce que nous savons pour sûr, c'est que l'on menace beaucoup les petits séminaires, et qu'on se propose au moins de leur imposer des conditions

1. *Lettre du P. Général au P. de Grivel*, 17 février 1818.

qui ne nous permettraient pas de les conserver[1]. »

« Voici quelle sera notre situation, si la loi passe, écrivait à son tour le P. de Grivel : 1° Nos établissements n'étant pas des collèges royaux, ni communaux, deviennent institutions particulières : qualité qui oblige le supérieur à prendre une patente de l'Université, sous peine de voir fermer son établissement. — 2° Le supérieur doit prêter un serment dont voici la teneur : Je jure fidélité au roi et obéissance aux lois du royaume. — 3° Tous les ans, l'Université enverra un inspecteur pour juger de la force des études et s'enquérir de la conduite morale des professeurs et des élèves. — 4° Le supérieur seul choisit ses professeurs où il veut; l'Université ne peut pas le forcer à en tirer de son sein, ni à faire usage de certains livres, de certains cahiers. — 4° Si dans le lieu où est établie une institution particulière, il se trouve un collège royal ou communal, le chef d'institution est obligé d'envoyer ses élèves aux classes du collège. — 6° L'Université ne peut refuser une patente au chef d'une institution particulière, qu'en prouvant des griefs contre lui ou sa maison. »

Le P. de Clorivière avait déjà fait entendre sa pensée au sujet de ces conditions; il croyait « qu'elles ne permettaient pas de conserver les petits séminaires. » Cependant comme il était question d'un intérêt si grave, il voulut, avant de prendre une détermination décisive, avoir l'avis de son conseil. Il le réunit le 16 décembre 1817 : c'était un mois seulement avant sa sortie de charge.

1. *Lettre au P. Général,* 29 septembre 1817.

Le P. de Grivel, s'inspirant surtout de l'exemple de l'abbé Liautard, inclina pour l'affirmative. « L'opinion publique ne nous saurait pas mauvais gré, disait-il, de cette condescendance; elle saurait que nous ne nous y sommes prêtés que par nécessité, afin de continuer à pouvoir faire le bien. » C'était d'ailleurs un moyen de gagner du temps, et dans l'état d'instabilité où se trouvaient les affaires publiques, c'était peut-être tout gagner. Le P. de Clorivière et ses deux autres conseillers, les PP. Fontaine et Varin, ne partagèrent pas ce sentiment. Dans ce projet dirigé contre tout l'enseignement chrétien, ils étaient persuadés que l'Université avait en vue, d'une manière spéciale, les petits séminaires de la Compagnie; qu'après les avoir confondus, dans une certaine tolérance commune, avec les autres maisons d'éducation, elle ne tarderait pas à leur créer une situation plus difficile, et qu'enfin par des vexations savamment ménagées, elle saurait obliger la Compagnie à quitter d'elle-même la partie, sans avoir l'air de la chasser. En conséquence, ils pensaient qu'il était inutile, au prix de pareils sacrifices, de chercher à prolonger l'existence des petits séminaires. S'il fallait succomber, mieux valait, disaient-ils, éviter « d'encourir le reproche de s'être amalgamés à l'Université, » et « périr glorieusement[1]. »

1. « On menace de toutes parts d'ôter aux évêques les petits séminaires; mais si cela arrive, nous pouvons dire que nous périrons glorieusement. » (*Lettre du P. de Clorivière au P. Général*, 17 octobre 1817.)

Beaucoup des détails qui précèdent ont été empruntés à une longue lettre du P. de Grivel au P. Général, 3 janvier 1818; c'est une sorte de mémoire sur la situation de la Compagnie de Jésus en France à cette époque.

L'ordonnance du 5 octobre 1814 ne fut pas rapportée ; la Compagnie garda quelque temps encore ses petits séminaires. Mais le P. de Clorivière et ses conseillers avaient bien deviné la tactique des ennemis de la Compagnie ; dix ans plus tard, ceux-ci prirent leur revanche.

⊛

CHAPITRE VII

LE P. DE CLORIVIÈRE EST REMPLACÉ PAR LE P. SIMPSON
SES DERNIÈRES ANNÉES

1818-1820

Dès le mois de novembre 1815, le P. de Clorivière conjurait le P. Général de le relever de son emploi. « J'ai regardé, disait-il, comme un bienfait singulier de la divine Providence que Votre Paternité ait jeté les yeux sur moi pour travailler au rétablissement de la Société en France. Je m'estimerais encore heureux de verser jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour une si belle cause... Mais la connaissance que j'acquiers de plus en plus de mon peu de qualités et de vertus nécessaires pour cet emploi, m'impose l'obligation de vous prier, mon Révérend Père, de vouloir bien m'en décharger. »

La réponse du P. Général fut que le P. de Clorivière devait mettre sa confiance en Dieu, et attendre de la grâce de l'obéissance les lumières et la force dont il avait besoin. L'humble et courageux vieillard courba la tête avec une respectueuse soumission et il se remit à porter vaillamment son fardeau. Son triennat fini (c'est la durée ordinaire des charges

dans la Compagnie), il espéra qu'il pourrait être plus heureux et il renouvela ses instances. A ses autres motifs s'était ajouté celui d'une cécité presque complète, qui ne lui permettait de remplir ses devoirs, qu'avec un surcroît de difficulté[1]. » Le P. Brzozowski se sentait disposé à l'exaucer; mais il n'avait personne à mettre à sa place.

Sur ces entrefaites, le P. de Grivel revint d'Angleterre où il avait été envoyé, peu de temps auparavant, en qualité de visiteur. Il ramenait avec lui un ancien Jésuite français, qui, à l'époque des décrets des Parlements, avait couru jusqu'en Pologne mettre sa vocation à l'abri dans une maison de la Compagnie. C'était le P. Louis Sionnest, plus connu sous le nom de Louis Simpson qu'il avait pris depuis son séjour en Angleterre. C'est sur lui que le P. Général jeta les yeux. Déjà des informations précédentes le lui avaient désigné comme pouvant prendre le gouvernement de sa Province d'adoption et succéder au P. Stone. Le P. Charles Plowden ayant été nommé Provincial d'Angleterre, il s'était trouvé libre et avait pu rentrer en France.

Une lettre du P. de Grivel, après son retour à Paris, ramena sur lui l'attention du P. Général : « Votre Paternité a reçu sans doute ma lettre du 12 novembre. Elle y a lu le projet proposé par moi de nommer Provincial de France le P. Aloys Simpson. Je me convaincs tous les jours que le P. Simpson a le véritable esprit de la Compagnie. Il est très prudent, il voit juste, il joint un grand

1. *Lettre du 29 juin 1817.*

calme à une activité suffisante pour la place proposée; il parle peu et bien; il a de l'affabilité et des manières engageantes, beaucoup d'instruction théologique et autre. Sa santé passerait pour très bonne, même dans un homme de 50 ans, n'ayant d'autre infirmité que de trembler un peu des mains. A notre passage à Amiens, le P. Sellier qui, malgré son caractère ardent que l'âge et sa grande vertu calment tous les jours, est de ceux que je connais, celui qui, avec les PP. Gloriot, Druilhet, Gury et Brenot, approche le plus de l'esprit de la Compagnie, disait au P. Folloppe que le P. Simpson lui paraissait devoir être un bon Provincial et qu'il le désirait. »

Cependant le P. de Grivel pensait que, tout en déchargeant le P. de Clorivière du fardeau de l'autorité et du souci des affaires, il serait à propos de lui laisser le titre de Provincial, « non pas qu'il ait le moindre désir d'ambition ou de domination, il est trop saint pour cela... mais il jouit en France d'une grande estime, bien méritée. On est accoutumé à le voir à notre tête : un changement ferait sensation; son nom, sa sainteté, sa science sont un guide pour la Société naissante en France[1]. »

Quand cette lettre partit pour Polotsk, le message qui portait la décision du P. Général était depuis deux semaines en route pour Paris. Il y arriva le 15 janvier 1818. Le P. Simpson était nommé « successeur du P. de Clorivière avec les mêmes pouvoirs, c'est-à-dire avec les pouvoirs ordinaires que les constitutions accordent aux Provinciaux, l'état actuel

1. *Lettre du* 3 *janvier* 1818.

des affaires en France ne permettant pas encore le titre même de Provincial[1]. » Une lettre à l'adresse du P. de Clorivière était sous le pli du nouveau supérieur.

« Je suis bien aise, disait le P. Brzozowski, que le P. de Grivel ait amené en France le P. Simpson ou Sionnest. Cela me donne occasion de satisfaire le désir que vous m'avez manifesté de pouvoir, après tant de peines et de travaux, prendre quelque repos. Je ne m'y étais refusé que parce que je désire, autant que possible, voir partout d'anciens membres de la Compagnie à la tête de nos nouveaux établissements, et que j'ignorais encore si le P. Sionnest viendrait en France. Ce Père, d'après tous les renseignements

1. *Lettre du* 19 *décembre* 1817. La Province de France ne fut constituée qu'un peu plus tard. Ce fut un des derniers actes de l'administration du P. Brzozowski, qui mourut environ trois semaines après, le 5 février 1820. Il ne sera pas hors de propos de consigner ici ce document, précieux témoignage de la bienveillance du P. Général pour les Jésuites de France; sa lettre au P. Simpson, qui relevait de maladie, est du 17 janvier 1820.

« Mon Révérend Père Provincial,

« Après avoir été plus de trois mois privé de vos nouvelles, j'en ai enfin reçu par une lettre du P. de Grivel adressée au P. Rozaven. Cette lettre m'a tiré d'inquiétude sur un si long silence, dont je ne pouvais m'expliquer la raison; mais elle m'a sensiblement affligé en m'apprenant l'état de souffrance où vous vous trouvez. Je prie Dieu de vous rendre la santé et de vous conserver longtemps pour l'avantage de la Compagnie en France, à laquelle vous êtes si utile : ce que vous avez déjà fait et le bon esprit qui, par vos soins, règne dans nos différents établissements, me donne de si bonnes espérances et m'inspire tant de confiance, que je ne veux pas différer plus longtemps de vous en témoigner ma reconnaissance et de faire des dispositions qui seront sans aucun doute, agréables à tous nos Pères de France et avantageuses à la Compagnie. Après avoir pris l'avis de mes

que j'en ai, est un homme de mérite. Il était du nombre de ceux que le P. Stone et ses consulteurs m'avaient désigné comme pouvant être Provincial. Je crois donc pouvoir, sans crainte, lui confier la continuation de l'œuvre que vous avez si bien commencée.

« Je vous décharge donc, mon Révérend Père, du fardeau que vous avez porté avec tant de courage, en vous témoignant toute ma reconnaissance et celle de la Compagnie, pour le zèle et l'activité que vous avez mis à remplir des fonctions bien pénibles. J'espère que vous voudrez bien aider le nouveau supérieur de vos lumières, le mettre au fait de tout et surtout des circonstances locales qu'il peut ignorer, étant absent de France depuis tant d'années.

Assistants et d'autres personnes en qui j'ai confiance, j'ai résolu de constituer une Province de France et de lui donner un Provincial, afin qu'elle jouisse des mêmes avantages que les autres Provinces de la Compagnie, et entr'autres, qu'elle puisse envoyer *de droit* des députés aux Congrégations générales. En conséquence, je vous établis Provincial de France, et vous en envoie ci-joint la patente. J'espère que ce sera un nouvel aiguillon pour exciter tous ceux qui se félicitent de vous avoir pour supérieur, à redoubler d'efforts pour se perfectionner dans l'esprit de la Compagnie et dans la pratique des vertus religieuses. Le nombre des profès est encore bien petit ; mais il augmentera peu à peu; et j'admettrai volontiers ceux que vous jugerez dignes de cette grâce, sans m'astreindre, dans ces commencements, à la coutume de n'admettre à la profession qu'après dix années, les études non comprises. Je vous prie aussi, à tout événement, car votre âge même et votre infirmité nous avertissent d'être sur nos gardes, de m'envoyer votre opinion et celle de vos consulteurs sur ceux que vous jugez les plus propres à vous succéder... »

Cette prévision du P. Général ne tarda pas malheureusement à se réaliser; le P. Simpson mourut cette même année 1820, à Saint-Acheul, le 25 juin.

Par là, vous ne cesserez point d'être utile à la Compagnie, et vous acquerrez de nouveaux droits à sa reconnaissance. »

Les sentiments des deux vieillards, en présence de cette disposition de leur commun supérieur, se traduisirent d'une manière différente; mais de part et d'autre, ce fut la même obéissance. « Je remercie Votre Paternité, écrivit le P. de Clorivière, de la faveur qu'elle m'a faite en me déchargeant d'un fardeau qui avait toujours été au-dessus de mes forces... Le choix que vous avez fait du P. Simpson sera, comme je me le persuade, du goût de tout le monde; il est certainement du mien. Nous étions du même noviciat, lui, le P. Fontaine et moi; mais il y était entré très jeune, dès l'âge de treize ans. J'avais été soixante ans sans le voir. Depuis le peu de temps que j'ai renouvelé ici connaissance avec lui, je n'ai vu en lui que des qualités estimables, beaucoup de prudence et d'esprit religieux[1]. » Après cet hommage fraternel à son successeur, le P. de Clorivière remerciait le P. Général de ses paroles de bienveillance; il lui demandait pardon avec une humble simplicité des fautes qu'il avait commises dans son gouvernement, et d'une main incertaine, que les yeux ne dirigeaient plus, et qui tremblait sous le poids des années et peut-être aussi de l'émotion, il mettait fin, par une dernière signature, à ce commerce intime de lettres avec celui qu'il aimait et vénérait comme son père et le représentant de Dieu.

Autres étaient les pensées du P. Simpson.

1. *Lettre du P. de Clorivière au P. Général,* 28 janvier 1818.

« Mon très Révérend Père,

P. C.

« La lettre que Votre Paternité m'a fait l'honneur de m'écrire, me fut remise le 15 janvier, et fut pour moi un coup de foudre. Après l'avoir lue, je me jetai aux pieds du crucifix et m'écriai : *Transeat a me calix iste!* J'aurais bien voulu m'arrêter à ces mots; mais il fallut ajouter : *Verumtamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.* Une réponse intérieure me fut faite à l'instant : *Qui non accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus.* Ce combat ainsi terminé vous assure de mon entière soumission à vos ordres. Vous me permettrez cependant de vous dire que Votre Paternité devrait, ce me semble, être effrayée d'avoir fait un pareil choix; je le suis infiniment pour ceux qui l'ont suggéré, et bien plus pour moi. Je suis à peine retourné d'Angleterre, où j'ai vécu vingt-huit ans[1]; je ne connais plus personne en France, et j'y suis inconnu à tout le monde. Ne sachant pas encore me conduire moi-même, comment pourrai-je diriger ceux qui en savent plus que moi, et qui me sont supérieurs en tout, et cela dans un pays où nous n'avons pas même d'existence?.... Je m'arrête; ce ne sont pas des plaintes que j'exhale; c'est un cœur affligé qui s'épanche dans le sein d'un père. Vous avez parlé, mon Père; vous me tracez une route nouvelle; j'y entre avec tout le courage

1. Cela ferait remonter son arrivée en Angleterre à l'année 1790; il avait quitté la France en 1762 pour aller en Pologne; demeura-t-il tout cet intervalle de temps dans cette Province? Que devint-il après la suppression de la Compagnie? Nous n'avons pu le découvrir.

que m'inspirent une grande défiance de moi-même, une entière confiance en Dieu, et l'assurance que le secours de vos prières et de vos avis paternels ne me manqueront pas. »

Le P. de Clorivière voulait se démettre le jour même où il reçut le décret du P. Général, et abandonner à son successeur son appartement et sa bibliothèque. Le P. Simpson eut de la peine à modérer cette impatience, et à obtenir de lui qu'il consentît à garder le secret encore pendant quelque temps. Avant de prendre en main le gouvernement, il désirait se ménager quelques jours de retraite « pour exposer tous ses besoins, disait-il, au grand dispensateur de toutes les grâces[1]. »

L'installation eut lieu le 28 janvier après une touchante exhortation du P. de Clorivière; on célébrait ce jour-là la fête du saint Nom de Jésus. C'était d'un bon augure. Cette nomination fut partout accueillie avec faveur. « Ce n'est pas par une simple soumission de jugement, écrivait le P. Varin, que l'on a souscrit au changement qui vient de s'opérer par les ordres de Votre Paternité. Tous nous en avons admiré la sagesse, et béni le Seigneur du plus sincère de nos cœurs. Le R. P. Simpson, dès les premiers jours de son arrivée, s'était concilié le respect, l'estime et l'affection de tous ceux qui sont ici; et nous avons la douce assurance que son gouvernement sera aussi avantageux à la Société en France qu'agréable à ceux qui sont sous sa conduite.» Quant au P. de Clorivière, « je dois dire, qu'il nous

1. *Lettre du* 19 *janvier* 1818.

a singulièrement édifiés dans la manière dont il s'est démis de sa charge, et depuis il continue de nous édifier par sa douceur et son humilité[1]. »

La situation du P. Simpson ne paraissait pourtant pas exempte de difficultés. Lui-même, dans ses lettres d'avis aux supérieurs des différentes maisons, s'était présenté comme « un inconnu, dont le nom n'était peut-être pas même parvenu à leurs oreilles[2]. » Mais on ne tarda pas à reconnaître le riche trésor de qualités qu'il portait en lui; et après six mois de gouvernement, le P. de Grivel se faisait l'écho de tous, quand il écrivait au P. Général : « Le supérieur que Votre Paternité nous a donné était précisément l'homme qu'il nous fallait. Il est grave, imposant, actif, pénétrant, de peu de paroles, mais précises; connaissant très bien l'Institut, d'une mémoire sûre qui lui rappelle les anciens usages. Votre Paternité peut être parfaitement rassurée sur l'esprit et la manière dont il dirigera la Compagnié en France[3]. »

L'histoire du P. Simpson n'appartient point à notre récit. Il nous sera permis cependant de consacrer encore quelques mots à celui que la Compagnie, sans diminuer en rien la part de juste gratitude qui revient au P. de Clorivière, aime à reconnaître comme son principal réorganisateur. Le P. Simpson s'appliqua à perfectionner l'œuvre commencée, à la ramener de plus près à la forme tracée par saint Ignace. Ainsi,

1. *Lettre au P. Général*, 26 février 1818.

2. *Lettre au P. Debrosse, supérieur du petit séminaire de Bordeaux.*

3. *Lettre du* 5 *août* 1818.

il décida que personne ne ferait désormais le noviciat dans les petits séminaires; que les novices qui se trouvaient actuellement dans les collèges, ne pourraient prononcer leurs vœux qu'après avoir passé un an dans la maison du noviciat. Pour combler les vides que ces dispositions devaient nécessairement creuser, il avertit les supérieurs d'avoir à chercher des auxiliaires. Dans une de ses dernières lettres au P. Général, il écrit que, dans les cinq petits séminaires alors aux mains de la Compagnie, on en occupait jusqu'à quarante-six. Le noviciat, d'après un projet déjà ancien, fut transféré à Montrouge, sous la direction du P. Gury[1].

Il fit aussi des réformes importantes dans l'enseignement. Le P. de Clorivière avait bien nommé partout un préfet des études, et dans ses visites en 1816, il avait travaillé à introduire le *Ratio studiorum;* mais en réalité, les résultats obtenus étaient demeurés assez incomplets. Les préfets des études. distraits par d'autres occupations, chargés quelquefois eux-mêmes du soin d'une classe, du reste habitués à d'autres méthodes, connaissant mal le *Ratio* qu'ils n'avaient pas étudié, et qu'ils n'avaient jamais vu appliqué, n'étaient guère en état d'imprimer une impulsion vigoureuse et efficace dans le sens demandé. Chaque régent était plus ou moins abandonné à sa propre initiative; chaque collège avait son système et ses procédés, système et procédés qui pouvaient avoir leurs avantages et qui, joints au zèle et à l'admirable dévouement des maîtres, étaient justifiés

1. La translation eut lieu le 15 avril 1818. Le P. Gury emmenait avec lui quinze novices scolastiques et quelques Frères coadjuteurs.

par de beaux succès, mais qui n'étaient pas ceux des collèges de la Compagnie. Le P. Simpson s'occupa de faire disparaître cette diversité de méthodes, et d'établir partout l'uniformité dans la discipline et dans l'enseignement, par la pratique fidèle du *Ratio studiorum*. Il passa deux mois entiers à Saint-Acheul, la maison la plus considérable de toutes, pour faire appliquer sous ses yeux les prescriptions de ce livre, expliquées et commentées « par le *Ratio studendi* et *docendi* de Jouvancy. » Il régla l'ordre et la durée des classes, la manière de les tenir. « Ce réglement, lu au réfectoire et signé de ma main, dit-il, a été adopté, non sans quelques objections, qu'il a été facile de résoudre. Enfin il a été mis en pratique, et en peu de jours les régents et même les écoliers en ont saisi tout l'avantage[1]. »

Il ne perdait pas de vue, en même temps, les intérêts d'ordre intérieur et domestique, et il travaillait à rétablir les coutumes et les observances anciennes; il fit disparaître ou modifia certains usages que les Pères de la Foi avaient apportés avec eux, et que le P. de Clorivière avait laissé s'introduire ou qu'il avait introduits lui-même; il en ramena d'autres, observés autrefois et dont son admirable mémoire avait très nettement conservé le souvenir. Il n'eut pas cependant la consolation d'établir la maison d'études comme il l'avait désiré; les difficultés, devant lesquelles s'était arrêté le P. de Clorivière, n'étaient que trop réelles. Il voulut au moins envoyer quelques jeunes gens étudier en Italie, et le P. Fortis s'em-

1. *Lettre du* 5 *janvier* 1819.

pressa de mettre des places à sa disposition dans la maison d'études que la Province romaine avait récemment ouverte à Ferrare. Mais au dernier moment, les exigences implacables des collèges l'empêchèrent de bénéficier des offres bienveillantes du P. Fortis. C'est seulement en 1821, sous le provincialat du P. Richardot, son successeur, que le projet si longtemps ajourné reçut un commencement d'exécution.

Cette administration si ferme et si sage allait trop tôt finir. Dans les premiers jours du mois de mai 1820, raconte le P. Guidée, quoique affaibli par les travaux d'une longue vie et par des indispositions récentes, il était venu à Saint-Acheul pour y faire la visite accoutumée. On espérait que la belle saison et l'air de la campagne lui seraient favorables. Il n'en fut rien. On le vit dépérir peu à peu, et enfin tomber dans un épuisement total, qui ne lui laissa de force et de vigueur que dans la tête. Le 16 juin, jour de la fête de saint François Régis, il demanda lui-même les derniers sacrements et les reçut avec une piété touchante. A la fin de la cérémonie, le P. Recteur (c'était le P. Loriquet), à genoux près de son lit, ainsi que tous les assistants, lui demanda, au nom de tous, pardon des peines qu'ils auraient pu lui causer. Le malade, élevant le crucifix qu'il tenait dans ses mains, fit un signe de croix et prononça d'un ton grave et affectueux ces paroles : *Ipse vobis ignoscat et benedicat in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.* Il mourut le 25 du même mois et fut enterré dans le cimetière de Saint-Acheul[1].

1. *Vie du P. Varin,* par le P. GUIDÉE, 2e édit., ch. XXIII, p. 220. *Note.*

Le P. de Clorivière l'avait précédé de quelques mois seulement dans la tombe. Notre récit touche aux dernières limites de cette longue existence. Le P. de Clorivière a rempli sa mission et fait les « grandes choses » auxquelles il s'était senti si souvent appelé dans le secret de son cœur. Si l'on compare les incertitudes, les irrésolutions et presque les découragements de ses premières années avec les œuvres qu'il a entreprises et conduites à bon terme, on est émerveillé de la puissance de la grâce sur une âme qui s'abandonne sans réserve à son impulsion. Il ne lui restait plus, ce semble, qu'à s'en aller recueillir au ciel le fruit de ses travaux; mais Dieu veut le laisser encore quelque temps sur la terre, pour achever d'épurer sa vertu, et l'offrir en exemple à ceux qui se sont réunis auprès de lui.

Après avoir si longtemps dirigé les autres, il rentra dans la vie commune et se confondit dans la foule avec simplicité et avec joie. Plus d'une épreuve semblait l'attendre. Subitement retiré de la sollicitude des affaires, et d'ailleurs presque entièrement aveugle, n'allait-il pas être condamné à une pénible inaction? Mais le religieux, bien mieux que le sage, sait se faire une retraite au fond de son cœur. Du reste, il n'était pas pris au dépourvu. Dans son étroit réduit de la rue Cassette, aux jours néfastes de la Terreur, et plus tard pendant sa captivité au Temple, il avait fait l'apprentissage de la solitude. Aussi il eut bien vite réglé la distribution de ses journées. L'exercice de son emploi, quelques œuvres de zèle et de charité, l'étude et surtout la prière s'en partagèrent toutes les heures.

Le P. Simpson lui avait donné une place parmi les membres de son conseil, et lui avait offert la charge de Père spirituel de la maison; cette dernière charge entraînait l'obligation d'adresser de temps en temps quelques mots d'édification à la communauté; rien n'était mieux dans les goûts du saint vieillard; il accepta avec empressement. D'après ceux qui l'ont entendu, le sujet ordinaire de ses entretiens était la personne adorable du Verbe incarné; il parlait des mystères de Jésus et des merveilles de son amour avec un accent de foi et de piété qui pénétrait les cœurs. Il était toujours prêt, parce qu'il était rempli de Dieu; il n'avait qu'à donner de l'abondance de ses trésors.

Il trouvait aussi, en dehors de la communauté, des occasions d'exercer son zèle. Les âmes qui recueillirent plus souvent le fruit de ses paroles étaient naturellement celles qui étaient vouées par état à la vie parfaite. Nommons entre autres les Filles de Saint-François de Sales, dont il était l'hôte depuis plusieurs années. La reconnaissance, non moins que le désir de leur faire du bien, s'unissaient pour le conduire auprès d'elles.

Dès l'année 1809, au sortir de sa longue captivité, il s'était hâté de renouer avec elles des rapports qui remontaient à l'époque déjà ancienne où il était revenu de Belgique en France, et qu'il n'avait pas même interrompus pendant la période tourmentée de la Révolution. C'est à ces relations que nous devons son grand *Commentaire sur le discours de Notre-Seigneur après la Cène,* auquel il mit alors la dernière main. Dans une suite de conférences spiri-

tuelles, il leur avait expliqué l'oraison dominicale, les huit béatitudes; il se proposait de développer ensuite les mystères de la vie de Notre-Seigneur. « Mais, leur dit-il, j'ai cru devoir me conformer à la demande que Madame la Supérieure m'a faite, au nom de la communauté, de prendre pour sujet de mes instructions le discours de Notre-Seigneur après la Cène légale. Cette demande est digne de votre piété, elle est digne de l'Ordre auquel vous vous faites gloire d'appartenir, dont l'esprit ne respire que douceur et charité, et que le Seigneur a choisi spécialement pour manifester à son Eglise les richesses de son Cœur. » Elle répondait aussi aux plus chères inclinations du P. de Clorivière, qui s'était fait toute sa vie l'apôtre du Sacré-Cœur.

Après un certain nombre de conférences, il ne tarda pas à élargir son cadre, et à franchir par la pensée l'étroite enceinte dans laquelle il se faisait entendre. Dès lors, les applications particulières à son auditoire ne sont plus que brièvement indiquées en note, puis elles finissent par disparaître, et le commentaire seul suit son cours. Pendant les années de son administration, il est probable qu'il suspendit ses instructions, et en partie même son travail. Dès que l'obéissance lui donna des loisirs, il revint à ses cahiers.

Aussi longtemps qu'il lui avait été possible, il s'était défendu d'user du secours d'une main étrangère; mais sa vue s'affaiblissant chaque jour, il dut accepter un secrétaire. C'était un novice qui eut le privilège envié de remplir cet emploi. Le P. de

Clorivière lui faisait lire quelques versets du discours de Notre-Seigneur; il les méditait ensuite pendant la journée, et le lendemain à l'heure du travail, il dictait avec une grande facilité et sans se reprendre, le commentaire qu'il avait ainsi composé. L'ouvrage, déjà fort avancé, ne tarda pas à être terminé. Il conçut alors la pensée de le revoir en vue de l'impression. Il se le fit donc relire en entier, corrigeant, effaçant, ajoutant, changeant ce que le premier texte contenait de trop particulier pour des religieuses, afin de s'adresser à tous les fidèles en général.

Un des secrétaires qui lui prêta ses yeux et sa plume dans ce travail considérable, le P. Sébastien Fouillot, n'eut pas seulement l'avantage de voir de près et dans l'intimité ce grand serviteur de Dieu, d'être le témoin de beaux exemples de vertu et de recueillir de pieuses leçons, il puisa encore dans ce commerce quotidien (c'est lui-même qui le disait dans ses dernières années, et il en gardait au saint vieillard une vive reconnaissance), un amour de l'Ecriture-Sainte qui ne le quitta plus toute sa vie et qui fut sa force, sa lumière et sa consolation. Le *Commentaire sur le discours de la Cène* n'a pas été publié.

Ce travail de composition ou de revision ne prenait qu'une partie de la journée; les heures qui restaient libres étaient partagées entre les exercices de la communauté et la prière.

Le P. de Clorivière avait toujours aimé la vie commune; et dans le temps même où il était plus maître de la distribution de ses journées, il en avait

gardé les pratiques. Il n'avait jamais souffert, même dans le monde, que personne fît son lit. Il ne fut pas plus tolérant en religion, et malgré la perte de ses yeux, il continua de s'acquitter lui-même, tant bien que mal, de cet humble office. Un jour cependant le F. Mallet, chargé par le P. Simpson de s'occuper plus spécialement de lui, profita du moment où il faisait le matin la visite du saint Sacrement, et mit tout en ordre dans sa chambre. A son retour, le vieillard manifesta quelque surprise, et quand le Frère vint le trouver à l'heure ordinaire, il demanda des explications. Le F. Mallet déclara simplement ce qu'il avait fait, et annonça l'intention de continuer. Le bon Père ne s'en défendit pas; il avoua même que c'était lui rendre grand service, car il ne lui fallait pas moins d'une demi-heure pour tout ranger convenablement.

Dans sa chambre, il ne supportait rien qui sortit de la simplicité et de la pauvreté religieuse; il n'entendait pas que son âge, ou la charge qu'il avait exercée, lui donnassent droit à rien de particulier. Mlle de Cicé en fit un jour l'expérience. Elle avait acheté de rencontre et à bas prix une bergère et un canapé, et toute joyeuse elle les avait fait porter chez lui. A peine le P. de Clorivière s'en fût-il aperçu qu'il s'en montra très offensé, et les poussa lui-même brusquement hors de sa chambre. Beaucoup moins aurait-il toléré aucune exception à table; il descendait au réfectoire avec les autres et prenait de ce qui était servi à tout le monde. Ses habitudes avaient toujours été très frugales; il jeûnait tous les vendredis, et se contentait le soir d'une très légère collation. Dans

sa chambre, quelle que fût la rigueur du froid. jamais il ne faisait de feu.

Cet esprit de mortification ne le rendait point chagrin, ni sévère. Il ne manquait jamais d'assister à la récréation commune, et il s'y montrait aimable et enjoué. Il avait beaucoup à dire, il racontait avec intérêt et esprit et tous l'écoutaient volontiers. Dans les premières années de sa vie religieuse, nous l'avons entendu s'accuser plus d'une fois de paroles vives et mordantes. Jusque dans sa vieillesse, il conserva quelque vivacité; quand il abordait certains sujets. sa voix d'ordinaire très calme, prenait de l'animation. Il avait accueilli avec respect et résignation le Bref *Dominus ac Redemptor;* mais il ne pouvait cependant s'empêcher de regretter la complaisance qui, au lieu de lutter de front, était entrée en accommodement avec les ennemis déclarés de l'Eglise; et il parlait avec un peu de chaleur de la politique de concessions et de compromis, qui en fin de compte, tourne toujours contre ceux qui font des avances.

Il en avait, dans l'ordre politique et social, un autre exemple non moins frappant. Aussi quand arrivèrent les Cent-Jours, il n'en témoigna nulle surprise; la seconde Restauration ne dissipa point ses inquiétudes, parce qu'elle ne lui parut pas s'être instruite aux leçons de l'expérience. Toute alliance systématique entre l'erreur et la vérité lui paraissait monstrueuse et ne lui présageait que des ruines. Mais au reste, il ne s'occupait guère des affaires politiques; il les abandonnait aux hommes, se contentant en général de les recommander à Dieu.

On lui lisait de temps en temps les gazettes, et lui dont la mémoire était encore si sûre pour d'autres objets, il en perdait presque aussitôt le souvenir, en sorte que ses jeunes lecteurs pouvaient se donner l'innocent plaisir de recommencer la lecture des mêmes articles, sans qu'il s'en aperçut.

Une fois retiré dans sa chambre, le P. de Clorivière consacrait à la prière le temps qu'il ne donnait pas à l'étude. Toute sa vie, il avait senti un attrait spécial pour le silence et pour l'oraison. Cet attrait, né dans son cœur avant même sa vocation à la vie religieuse, s'était fortifié et développé avec le temps, et lui avait fait prendre de bonne heure l'habitude de retrancher à son repos pour ajouter à la prière. A l'âge de quatre-vingt-trois ans, il demeurait encore fidèle à cette pratique. Tous les jours, quelle que fût la rigueur de la saison, il se levait à trois heures du matin pour commencer son oraison, qu'il finissait avec la communauté à cinq heures et demie. Mais on peut dire qu'il ne cessait pas de prier. Quand on entrait dans sa chambre, on le trouvait presque toujours qui allait d'un coin à l'autre, en égrenant son chapelet. Depuis qu'il était exempté de la récitation du bréviaire à cause de sa cécité, il ne disait pas moins de trois rosaires par jour. La lecture spirituelle occupait aussi une place importante dans son réglement. « Le F. Fouillot et moi, raconte le P. Le Délaizir, nous allions alternativement lui faire une lecture d'une heure. Cette lecture se faisait dans le dernier volume de son ouvrage sur l'Apocalypse de saint Jean. On commençait par une page ou deux du commentaire des Epîtres de saint Pierre. La lecture

terminée, il nous demandait si nous avions bien compris, et si on lui faisait quelque question, il nous développait tous les sens du texte avec la même animation qu'il aurait mise parlant à un auditoire[1]. »

Depuis quelque temps il avait cessé d'offrir le saint Sacrifice[2]. Il avait obtenu d'abord le privilège de dire tous les jours la messe *de Beata;* mais divers accidents lui étant survenus, il dut renoncer tout à fait au bonheur de monter à l'autel. Nous n'étonnerons aucun de ceux qui aiment Notre-Seigneur en disant que nulle privation ne pouvait lui être plus pénible. Mais de la messe comme de tous les autres sacrifices, il est vrai de dire : *L'obéissance vaut mieux que les victimes*. Le P. de Clorivière inclina la tête avec une humble soumission, et s'appliqua aussitôt à se dédommager par de plus ardents désirs et un plus grand amour de Dieu. La communion quotidienne remplaça la sainte Messe; il s'y préparait par une fervente oraison et prolongeait longtemps après son action de grâces et ses amoureux colloques. Il quittait le moins possible Notre-Seigneur; tous les jours, il passait des heures entières en adoration devant le tabernacle. Il restait ainsi fidèle à l'attrait dominant de toute sa vie. A l'amour de Notre-Seigneur, il avait toujours uni celui de sa Mère, ou plutôt ces deux dévotions n'en faisaient qu'une dans son cœur. Dans ses dernières années, ne pouvant plus ni contempler leurs images, ni lire les ouvrages

1. Souvenirs du P. Mathurin Le Délaizir, entré dans la Compagnie le 19 décembre 1817, mort le 18 février 1889, à l'âge de 93 ans.

2. Il en donne la nouvelle au P. Général dans une lettre en date du 5 décembre 1817.

écrits en leur honneur, il avait attaché à une petite chaînette retenue à son doigt par un anneau, un crucifix et une statuette de la Mère de Dieu, et il ne se séparait, ni jour, ni nuit, de ces chers objets, résumé et mémorial toujours présent de ce qu'il aimait le plus au monde.

Ainsi passait-il sans fatigue et sans ennui les longues heures de la solitude et des ténèbres, et achevait-il, par l'exercice de toutes les vertus, de mettre la dernière main à l'œuvre de sa perfection : « Ses forces s'en vont, écrivait le P. Fontaine, son compagnon et son ami; mais qu'il est édifiant! Son humilité, sa patience, son esprit d'oraison grandissent tous les jours[1]. » Ainsi le voyageur, près d'arriver au terme de sa course, oublie la fatigue et double le pas. Il s'abandonnait pleinement au bon plaisir de Dieu. Non seulement il ne se plaignait jamais, mais ce qui témoigne d'une vertu plus haute, il ne se

1. *Lettre au P. Général*, 30 mars 1818 : Avant d'être envoyé comme supérieur au noviciat de Montrouge, le P. Fontaine (son vrai nom était Fouet de la Fontaine) allait tous les jours saluer le P. de Clorivière et causer quelques instants avec lui. Il était d'un caractère très gai et très aimable, et il voulait la gaîté dans les autres comme dans lui-même. Quand le F. Ogez prononça ses premiers vœux : « Courage, mon enfant, lui dit-il, vous persévérerez, car vous êtes toujours content. » (Souvenirs du F. Ogez, qui dans sa belle et robuste vieillesse aimait à se rappeler, comme une espérance et une consolation, cette parole du bon religieux.) Le P. Fontaine survécut un peu plus d'une année au P. de Clorivière. Comme il paraissait s'en aller, on lui proposa de recevoir les derniers sacrements ; il se laissa faire très volontiers. Après qu'il eut reçu l'extrême-onction, on lui apporta une petite soupe : il la mangea avec appétit, et dit ensuite gracieusement : « Ce n'est pas mal pour un moribond. » Il mourut une demi-heure après, étouffé par son asthme, le 27 mars 1821. (Souvenirs du P. Mansion.)

permettait pas même de souhaiter la fin de son épreuve; il préférait, en cela comme en tout le reste, attendre le moment de Dieu; il n'osait formuler qu'un désir : c'était de quitter ce monde sans causer d'embarras à personne; hors de là, il était sans volonté propre, tout entier entre les mains du bon Maître.



CHAPITRE VIII

MORT DU P. DE CLORIVIÈRE

1820

Jusqu'à la fin de sa vie, le P. de Clorivière jouit d'une santé, sinon robuste et vigoureuse, du moins suffisamment forte pour remplir ses devoirs. A part l'accès de fièvre qu'il eut en Angleterre, il ne fut jamais malade. Il attribuait cette faveur à une industrie que lui avait suggérée sa piété, et à laquelle sa confiance en Dieu toute simple et toute filiale avait donné l'efficacité. Il s'était fait un catalogue de tous les saints que l'on invoque dans les différentes infirmités, et qui ont signalé le pouvoir spécial que Dieu leur a donné pour les guérir. Aussitôt qu'il ressentait les premières atteintes d'un mal quelconque, il se recommandait au saint qui semble avoir reçu mission de protéger contre ce mal, et il était exaucé.

Mais il est des infirmités que la vieillesse attire après elle et qui forment son cortège naturel. Avant de porter le dernier coup, la mort apprend ainsi à l'homme à mourir. Le P. de Clorivière ne pouvait pas échapper à cette commune loi. Après avoir perdu

la vue, il sentit encore s'émousser la sensibilité de son oreille et s'altérer sa mémoire. Il assistait sans se plaindre à cette ruine de la nature s'écroulant pièce par pièce, et il attendait la dissolution dernière qui devait le réunir à Jésus-Christ. La vie ne lui plaisait que parce qu'il trouvait à y souffrir. Une de ses filles spirituelles lui avait témoigné le désir de recevoir de sa main une lettre qu'elle pût considérer comme son testament. C'était à l'époque où il était renfermé au Temple : « Cette idée me plaît, répondit-il, parce qu'elle nous transporte au moment où notre âme, dégagée des liens de ce misérable corps, pourra se jeter en liberté dans le sein du Dieu des miséricordes... Ce n'est pas, continuait-il, que je sois ennuyé de la vie présente ; elle a même des avantages que ne nous offre point la vie future. On peut y souffrir à l'exemple de notre divin Maître, acquérir sans cesse de nouveaux mérites, travailler à gagner quelques âmes à Dieu. Toutes ces choses sont faites pour adoucir un peu l'amertume de notre exil[1]. »

Enfin l'heure était venue de recevoir la récompense promise au serviteur bon et fidèle. Un grand désir avait toujours rempli son âme ; il avait aspiré de toutes ses forces à l'honneur de verser son sang pour le nom de Jésus-Christ, et si la grâce du martyre ne lui était pas accordée, il avait du moins demandé de pouvoir tomber au pied de l'autel sous les yeux de son Sauveur. Plus d'une fois, dans ses méditations sur les souffrances et sur la mort de Jésus-Christ,

1. *Lettre du 21 mai 1807.*

s'offrant à monter au même Calvaire, il avait cru entendre une réponse favorable, et son cœur en avait tressailli d'allégresse. Mais le témoignage du sang lui fut toujours refusé. Les âpres missions de la Nouvelle-France, longtemps convoitées, puis les atrocités sanglantes de la Révolution entretinrent l'ardeur de ses désirs sans les contenter jamais. Il vit tomber autour de lui plusieurs de ceux qu'il avait rangés sous sa milice et qui étaient ses enfants; la mort le menaça lui-même plus d'une fois et vint frapper jusqu'au seuil de sa demeure, mais la main de Dieu le protégea toujours. C'était l'autre fin que le ciel lui réservait.

L'année 1820 venait de commencer : le P. de Clorivière était dans sa 85e année, toujours égal à lui-même, sans aucune infirmité spéciale, suivant le genre de vie commun et ses pratiques habituelles de pénitence et de dévotion. Le samedi soir, 8 janvier, il prit sa réfection habituelle, passa la récréation avec la communauté et s'y montra très aimable et très gai, fit ses exercices de piété et se confessa au P. Ronsin qui était son confesseur ordinaire. Le lendemain, dimanche 9 janvier, il se leva selon son habitude un peu avant trois heures, mit de côté le linge qui lui avait servi la semaine précédente, et commença son oraison; à quatre heures, malgré le froid qui était très vif ce jour-là, il se rendit à la chapelle domestique pour faire sa visite au saint Sacrement avec la communauté. On a remarqué qu'au lieu de se placer comme les autres jours dans un coin tout près de la fenêtre, il alla s'agenouiller au milieu de la balustrade, juste en face du tabernacle.

Etait-ce un pressentiment, et voulait-il tomber, comme il l'avait demandé si souvent, aux pieds de son Maître, sous ses regards? Il se tenait les coudes appuyés sur la rampe de la balustrade, la tête inclinée dans ses mains, et priant avec ferveur. Il était environ quatre heures et un quart.

Deux Frères étaient seuls à la chapelle avec lui. Tout à coup, ils entendent un léger bruit de son côté: c'étaient sa statuette de la Sainte Vierge et son crucifix qui s'échappaient de sa main et heurtaient contre les barreaux de la balustrade. Un des Frères, le F. Pélissier, croit qu'il veut sortir, et se lève pour lui ouvrir; le voyant s'affaisser sur lui-même comme une personne qui s'évanouit, il court à lui avec l'autre Frère, et tous deux le reçoivent dans leurs bras et le placent sur une chaise. Ses traits étaient calmes; nulle gêne dans sa respiration; nulle pâleur extraordinaire sur son visage; ses yeux seulement étaient fermés comme s'il avait continué de prier. Le P. Ronsin averti accourt aussitôt avec d'autres Pères, il suggère au mourant les actes de foi, d'espérance et de charité; il prononce à son oreille les noms très saints de Jésus et de Marie, et se hâte de lui donner l'absolution. A peine avait-il achevé les paroles sacramentelles, que le vieillard, entouré de ses frères, sous les yeux mêmes de son Maître et de son Dieu, réellement présent dans le saint tabernacle, rendit le dernier soupir, et s'en alla, nous avons tout lieu de le croire, contempler face à face et sans voile, le Dieu qu'il avait tant aimé et si généreusement servi. C'était le dimanche 9 janvier 1820. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans et six mois.

« Personne, dit le P. de Grivel, ne pensa à pleurer; nous étions convaincus qu'il s'était envolé tout droit au ciel sans passer par le purgatoire. » Le P. Simpson, son successeur et son ami, fit écrire et adresser à toutes les maisons, avec ordre de la porter au cahier des Lettres encycliques, une longue lettre circulaire qui contenait l'éloge et le précis de la vie du défunt[1]. Le P. Druilhet, ministre de Saint-Acheul, notait ainsi, dans le *diarium* de la maison, la nouvelle de cet événement. « Une lettre du R. P. de Grivel annonce la mort du R. P. de Clorivière. Le 9 janvier, entre quatre et cinq heures du matin, il a, suivant ses désirs, pendant qu'il priait devant le saint Sacrement, remis son âme bienheureuse entre les mains de son créateur. Les prières accoutumées ont été dites à son intention, bien qu'à considérer son éminente vertu et sa longue vie tout entière et si vaillamment employée au service de Dieu, il nous soit permis de penser qu'il n'a pas besoin de nos suffrages et qu'il sera plutôt notre intercesseur au ciel. »

L'Angleterre, qui l'avait autrefois compté parmi les siens, n'oublia point de lui payer le même tribut, le meilleur hommage qu'on puisse rendre à la mémoire des défunts; le P. Charles Plowden le recommanda aux prières de toute la Province.

Le P. de Clorivière était d'une taille élevée, un peu courbée sous le poids de l'âge; sa démarche était ferme; ses traits étaient graves, empreints à la fois de douceur et d'austérité; son visage était pâle et

1. *Litteræ encyclicæ de morte R. P. Petri-Josephi de Clorivière.*

amaigri, sa voix forte et pénétrante : quand il parlait en public, il ne laissait paraître aucune trace de son ancien défaut de langue, mais dans la conversation ordinaire, il continuait à bégayer un peu[1].

Quant à sa physionomie morale, elle est assez fidèlement esquissée dans une lettre du P. de Grivel au P. Général; on ne sera pas surpris qu'il se trouve aussi quelques ombres au tableau. « Le P. de Clorivière, écrit le P. de Grivel, a dans toute la France la réputation d'être un homme de Dieu et il la mérite; il jouit chez tous les gens de bien d'une très grande considération, et c'est une Providence très particulière de Dieu d'avoir réservé jusqu'à ce temps un homme aussi respecté, pour nous donner du crédit à l'époque de notre rétablissement en France. Il a fait toute sa vie beaucoup de bien, il est austère pour lui-même, un peu trop pour les autres, quoique très poli, fort aimable en récréation et homme d'esprit, véritablement savant, mort à tout et

1. Souvenirs des PP. Mansion et Le Délaizir. Une anecdote est demeurée célèbre. Quand le P. Brad, alors novice, était de quinzaine à la rue des Postes (cette expression était appliquée aux novices qui, de Montrouge allaient passer quinze jours à la maison de Paris pour s'y employer aux offices domestiques avec les Frères coadjuteurs), il faisait la lecture au saint vieillard. Le F. Brad bégayait alors beaucoup. Après l'avoir supporté quelque temps en silence, le P. de Clorivière l'arrêta pour l'engager à se corriger, et afin de donner plus de poids à ses paroles, il voulut en appeler à sa propre expérience. Mais soit émotion, soit contagion de l'exemple, l'effet répondit mal à son dessein et il ne bégaya guère moins que son lecteur. De retour à Montrouge, le F. Brad raconta l'aventure au P. Gury qui en rit de bon cœur. (Souvenirs du F. Ogez.) Cependant l'avis ne fut pas perdu; le P. Brad se corrigea au point qu'on s'apercevait à peine qu'il eût eu ce défaut.

sans aucun respect humain ; il n'est pas possible de ne pas l'aimer et estimer.

« L'âge ne lui a fait perdre que fort peu de ces qualités; mais il est ardent, extrêmement vif et tient fortement à ses idées. L'âge, qui l'a un peu calmé, n'a pas diminué ce que j'appellerais opiniâtreté en toute autre personne moins sainte que lui. Il ne commence rien, pas même les plus petites choses, sans invoquer Dieu par de ferventes prières : aussitôt qu'il croit en avoir été éclairé, il est inébranlable dans le parti qu'il a pris. Il ne demande que rarement conseil, parce que, depuis quarante ans, il a vécu a peu près seul, indépendant, et qu'il a trouvé peu de personnes capables de conseils généreux et exempts de respect humain. Il s'est ainsi formé l'habitude de se décider par lui-même[1]. »

Ce dernier trait a besoin d'être adouci. Quand le P. de Clorivière se trouvait en présence d'une détermination considérable, il ne s'en rapportait, nous l'avons vu souvent dans cette histoire, ni à ses propres lumières, ni à celles qu'il croyait avoir reçues de Dieu dans l'oraison; il attendait, avant d'agir, d'avoir pris conseil d'hommes sages et autorisés. Combien de fois fit-il appel aux évêques pour savoir si l'inspiration d'établir la Société du Cœur de Jésus venait de Dieu; s'il devait aller en Amérique travailler auprès de Mgr Carroll, ou demeurer en Europe? Plus tard, il est vrai, quand il fut chargé du soin de rétablir la Compagnie de Jésus en France, il eut souvent à se déterminer presque

1. *Lettre du* 31 *octobre* 1816.

uniquement par lui-même ; mais c'était une nécessité ; il n'avait aucun Jésuite formé auprès de lui. Une fois que le P. Général lui eût donné un conseil, il ne négligea point de s'éclairer de ses avis.

Du reste, l'obéissance le défendait contre les périls de l'esprit propre et de l'obstination. Son admirable esprit de foi voyait Dieu dans la personne du supérieur ; dès que le supérieur avait parlé, il faisait taire ses raisonnements. C'est le témoignage que lui rend plus d'une fois le P. de Grivel lui-même. « Il a l'obéissance d'un enfant. » Le même esprit d'humilité corrigeait les saillies qui échappaient encore quelquefois à sa nature ardente. « Lorsqu'il me faisait chercher quelques passages dans ses écrits, raconte le P. Fouillot, j'avais de la peine à trouver ce qu'il me demandait, car son écriture n'était pas très lisible ; quelquefois, dans ces circonstances, sa vivacité lui laissait échapper un petit mouvement d'impatience ; alors il se jetait à mes pieds, comme un enfant, pour me demander pardon. »

La reconnaissance, qui est la vertu des âmes délicates, ne le trouvait oublieux d'aucun bienfait, et à cette époque, vingt-cinq ans après la Terreur, le F. Mallet, qui nous a conservé ce détail, était encore chargé par lui d'aller porter des secours à la pauvre femme qui servait de concierge dans la maison où il s'était retiré d'abord, et qui trompa avec tant de présence d'esprit les commissaires de la sûreté publique envoyés pour l'arrêter.

Il ne se lassait pas de parler des services que les filles de Saint-François de Sales avaient rendus à la Compagnie naissante, et dans sa pieuse gratitude, il

ne les appelait pas autrement que ses *bonnes mères nourrices*[1].

Sa confiance en Dieu était sans bornes; les épreuves par lesquelles il avait passé n'avaient fait que l'accroître. Dans les dernières années de sa vie, il avait perpétuellement sur ses lèvres ces paroles du Psalmiste : *Quoniam in spe singulariter constituisti me,* et il appuyait avec une insistance marquée sur le mot *singulariter*, en sorte, dit un témoin du temps, qu'on l'appelait en riant dans la communauté *le Père Singulariter.*

Sa dévotion envers les saints Anges était vive et toute filiale; plus d'une fois, il reçut de ces bienheureux esprits des marques d'une protection qu'on peut appeler miraculeuse. La petite notice publiée sur sa vie en cite deux traits, qui se rapportent au temps où il était supérieur du collège de Dinan.

« Un jour qu'il voyageait à cheval, en revenant des vacances, il avait passé Josselin, la journée étant déjà très avancée, et néanmoins il voulait aller plus loin. Comme il ne connaissait pas la route, il prit un guide par mesure de précaution. La nuit le surprit bientôt dans les landes de la Nouée, et quoique la lune éclairât sa marche, il s'égara avec son conducteur. Ils firent mille tours et détours, sans pouvoir découvrir où ils étaient : aucun homme, aucune habitation ne s'offraient à leur vue. Le jeune guide tout éperdu, ne sachant comment expliquer une situation si pénible, se croyait sous l'influence de quelque charme magique. M. de Clorivière, au

1. *Notice sur le P. de Clorivière*, p. 39.

[illegible]

le P. [illegible]

me demandant [illegible]

quelquefois, dans [illegible]

laissait échapper un [illegible]

alors il se jetait à mes [illegible]

pour me demander pardon. »

La reconnaissance, qu[illegible]

délicates, ne le trouvait [illegible]

et à cette époque, vingt-cinq ans [illegible]

le F. Mallet, qui nous a conservé [illegible]

encore chargé par lui d'aller porter des [illegible]

pauvre femme qui servait de concierge [illegible]

maison où il s'était retiré d'abord, et qu[illegible]

avec tant de présence d'esprit les commissaires

[illegible] publique envoyés pour l'arrêter.

Il ne se lassait pas de parler de [illegible]

[illegible] de Saint-François de S[illegible]

Compagnie naissante [illegible]

...ppelait pas autrement que ses *bonnes mères* ...*ces*[1].

...nfiance en Dieu était sans bornes; les épreuves ...squelles il avait passé n'avaient fait que ...ître. Dans les dernières années de sa vie, il ...perpétuellement sur ses lèvres ces paroles du ...iste : *Quoniam in spe singulariter consti-* ...*i me*, et il appuyait avec une insistance marquée ...e mot *singulariter*. en sorte, dit un témoin du ...s, qu'on l'appelait en riant dans la communauté ...*ère Singulariter.*

...a dévotion envers les saints Anges était vive et ...te filiale; plus d'une fois, il reçut de ces bien-...ureux esprits des marques d'une protection qu'on ...ut appeler miraculeuse. La petite notice publiée ...r sa vie en cite deux traits, qui se rapportent au ...mps où il était supérieur du collège de Dinan.

« Un jour qu'il voyageait à cheval, en revenant ...les vacances, il avait passé Josselin, la journée étant ...déjà très avancée, et néanmoins il voulait aller plus loin. Comme il ne connaissait pas la route, il prit un guide par mesure de précaution. La nuit le surprit bientôt dans les landes de la Nouée, et quoique la lune éclairât sa marche, il s'égara avec son conducteur. Ils firent mille tours et détours, sans pouvoir découvrir où ils étaient : aucun homme, aucune habitation ne s'offraient à leur vue. Le jeune guide, tout éperdu, ne sachant comm[illegible]pliquer une situation si pénible, se croya[illegible]fluence de quelque ch[illegible]nagique. M[illegible]rivière, au

1. [illegible] ...orivière, [illegible]

contraire, plein de calme et de confiance, invoquait dans le secret la protection de son bon ange, en continuant toujours à cheminer au hasard à travers les landes. Comme ils entraient dans un chemin creux et couvert, il entendit une voix qui lui dit : « Vous vous égarez; retournez sur vos pas; prenez à droite des landes et vous arriverez bientôt à Marcillé; » c'était en effet l'endroit où il voulait se rendre. Il jeta tout aussitôt les regards du côté d'où la voix se faisait entendre, pensant découvrir celui qui lui donnait cet avis salutaire; mais ni lui, ni son guide ne découvrirent personne. Il n'en suivirent pas moins la route que la voix leur indiquait, et arrivèrent heureusement au lieu de leur destination, bénissant la Providence du secours si opportun qu'elle leur avait envoyé.

« Dans une autre circonstance, où il se rendait de Dinan à Limoëlan, il s'engagea dans la lande de la Nouée ou de l'Ennui, ainsi nommée à cause de son interminable longueur. Pendant son trajet, voulant vraisemblablement réciter son bréviaire, il descendit de son cheval et le laissa aller en toute liberté. Quelque temps après, il s'approcha de lui pour le reprendre; mais l'animal, refusant de se laisser monter, s'enfuit au galop loin de la route, de sorte que le maître ayant couru inutilement après lui, désespéra de pouvoir l'arrêter. Accablé de fatigue, il tournait alors ses regards de tout côté; il appelait à haute voix des secours; mais les environs paraissaient déserts, et personne ne se présentait pour l'aider à se saisir de l'animal. Dans son embarras, il eut recours à son refuge ordinaire : il se mit à genoux, et invoqua son

bon ange; sa prière était à peine terminée, qu'il vit tout aussitôt venir à lui un homme qui ramenait paisiblement son cheval[1]. »

Tous ceux qui ont écrit sur nos récentes origines, le P. Guidée dans ses *Notices sur les Pères du Sacré-Cœur*, le P. Loriquet, le P. Gury dans leurs *Histoires* manuscrites *du petit séminaire de Saint-Acheul et du noviciat de Montrouge*, ont fait une part considérable à l'éloge du P. de Clorivière. C'est à leurs yeux plus qu'un réorganisateur, c'est un saint.

Les manifestations extérieures de la sainteté ne lui ont pas fait défaut: nous en avons vu plus d'un exemple dans ces pages. En voici quelques autres empruntées aux dernières années de sa vie.

Lorsque Mgr du Barral, archevêque de Tours, fit demander à la Mère Roland de Bussy de venir fonder dans sa ville archiépiscopale une maison de la Compagnie de Sainte-Ursule, la religieuse se hâta d'aller trouver le P. de Clorivière qui habitait alors aux Carmes, rue de Vaugirard, pour prendre ses conseils et savoir de lui ce qu'il convenait d'attendre de cette nouvelle fondation. Le P. de Clorivière se préparait alors à offrir le saint Sacrifice; quand il eut entendu la Mère Roland : « Je vais célébrer la messe, lui dit-il, je vous répondrai après. » Après la messe, la Mère Roland va chercher la réponse : « Vous aurez bien des croix à Tours, lui dit le P. de Clorivière; mais partez, Dieu le veut. » Ce langage avait de quoi surprendre la Mère Roland;

1. *La Vie du R. P. Pierre-Joseph Picot de Clorivière*... p. 45.

il était d'autant plus extraordinaire, qu'à prendre les choses humainement, la fondation demandée était entourée de toutes les garanties de succès. Appuyée par l'archevêque, sollicitée par plusieurs personnes pieuses déjà réunies dans le but de se vouer à l'éducation, assurée d'un beau local, elle semblait ne devoir rencontrer aucune entrave. Il n'en fut pas ainsi. A peine quelques jours s'étaient écoulés que la Mère Roland vit commencer les épreuves : c'était la réalisation de la première partie de la prédiction du P. de Clorivière. Mais loin de l'effrayer ou de la rebuter, ces croix ne firent que fortifier son courage et sa confiance, et certaine de faire la volonté de Dieu, elle attendit invinciblement l'effet du reste de la prédiction. Il vint à son tour. L'œuvre commencée dans les croix, sortit victorieuse de toutes les difficultés, pour se terminer dans la consolation, « et Dieu, disent les témoins qui nous ont conservé ce fait[1], montra bien qu'il avait dit vrai par la bouche de son serviteur. »

Le 7 septembre 1815, M. des Genettes, qui fut plus tard l'illustre et saint curé de Notre-Dame-des-Victoires, le fondateur et le directeur de l'Archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, venait frapper à la porte du P. de Clorivière. Il n'était alors que simple vicaire d'Argentan, au diocèse de Séez. Une affaire importante, et dans laquelle le P. de Clorivière avait eu le bonheur de

1. Communication des Religieuses de la Compagnie de Sainte-Ursule. Leur petite note se termine ainsi : « Ces renseignements sont dus à la digne Mère de Lignac, qui les tenait de la Mère Roland elle-même. »

lui rendre service, l'avait amené à Paris. Cette affaire heureusement terminée, M. des Genettes avait pensé que le moment était venu de réaliser un dessein conçu depuis quelque temps, celui d'embrasser l'Institut de saint Ignace, dont la forme souriait à sa nature militante, et il venait solliciter son admission. Le P. de Clorivière l'écouta avec bonté, mais ne voulut rien décider; il répondit au candidat qu'il dirait la messe, le jour suivant, pour connaître la volonté de Dieu, et il l'engagea à en faire autant de son côté. M. des Genettes revint le lendemain, fête de la Nativité de la Sainte Vierge : « Nous ne pouvons pas vous recevoir, » lui dit le P. de Clorivière. — « Pourquoi? » — « Ce n'est pas la volonté de Dieu. » — « Cependant, mon Révérend Père, voilà longtemps que cette pensée me poursuit, et il me semble que ce serait pour moi la voie de la perfection et du salut. » — « Non, il faut que vous soyez curé. » — « Curé! Jamais; j'ai déjà refusé deux fois de l'être; je me suis fait prêtre pour prêcher, confesser, exercer le ministère, en un mot; mais pas pour être curé. » — « C'est la volonté de Dieu. Vous serez nommé curé avant la fin de l'année. Vous refuserez, et serez forcé d'accepter. Vous irez dans une paroisse où vous souffrirez beaucoup, mais où vous ferez du bien. Vous la quitterez après quelque temps pour aller dans une autre[1]. »

La prédiction ne plaisait guère à M. des Genettes et, dans son cœur, il était bien résolu à ne pas laisser donner raison au prophète. Mais à peine était-il de

1. *Notice sur la Vie de M. Dufriche des Genettes*, par E.-A. DE VALETTE, ch. VI, p. 96.

retour dans son diocèse qu'il fut mandé par le vicaire-général : « Nous allons vous contrarier, lui dit le vicaire-général; mais il le faut; nous avons besoin de vous; il faut que vous soyez curé. Nous vous envoyons à Alençon, où vous desservirez la paroisse de Montsort. » M. des Genettes présenta des observations, et comme elles n'étaient pas écoutées, il opposa un refus formel. Le grand-vicaire lui mit alors un papier en main, en l'engageant à le lire; c'était la signification d'un interdit, pour le cas où il serait impossible de vaincre autrement ses répugnances. Il fallut bien courber la tête et vérifier ainsi la première partie de la prédiction de l'homme de Dieu; les autres ne furent pas moins justifiées. Montsort est un faubourg d'Alençon; il jouissait à cette époque de la plus triste réputation; sept ou huit prêtres avaient dû, l'un après l'autre, abandonner ce peuple indocile et violent. M. des Genettes fit sa première entrée dans son église sous l'escorte de la gendarmerie. Trois ans après, il était devenu comme l'idole de sa paroisse convertie et régénérée. Sur trois mille habitants, il ne restait plus qu'une soixantaine d'esprits orgueilleux et entêtés, qui n'avaient pas voulu se rendre aux instances de son zèle. M. des Genettes paraissait réconcilié avec le ministère paroissial et ne pensait aucunement à l'abandonner, quand des embarras et des déboires inattendus vinrent tout à coup réveiller ses anciens désirs de vie religieuse; il donna sa démission qui, après bien des hésitations, fut enfin acceptée. Restaient à accomplir les dernières paroles de la prédiction. La cure des missions étrangères, et plus

tard celle de Notre-Dame-des-Victoires à Paris, achevèrent de donner raison au P. de Clorivière[1].

Cette opinion de sainteté dont jouissait le serviteur de Dieu ne fit que grandir après sa mort. Cependant il n'a été conservé, que nous sachions, aucune attestation juridique et en forme, de grâces miraculeuses obtenues par son suffrage; mais le bruit commun fut qu'il fallait lui en attribuer plusieurs, si nous en croyons le témoignage d'un homme, qui était alors novice et qui, plus tard, infidèle à sa vocation, tourna contre la Compagnie une plume calomnieuse et vénale. Dans un triste pamphlet, où il passe en revue quelques-uns des Jésuites de cette époque, Martial Marcet trace aussi la physionomie du P. de Clorivière. Ses couleurs sont relativement modérées. Il rappelle, et confirme en le rappelant, ce qui était su de tous : que le P. de Clorivière avait « le pressentiment assuré qu'il relèverait lui-même de ses ruines » la Compagnie de Jésus; puis, parlant de sa mort dont il avait entendu l'admirable récit : « Les Jésuites, dit-il, le vénèrent comme un saint; et l'on assure qu'il a opéré des miracles qui le feront canoniser après sa mort[2]. »

Nous ignorons s'il entre dans les desseins de Dieu

1. *Cf. ibid.*, ch. VII et VIII.

2. Après avoir servi les haines des ennemis de la Compagnie et les siennes propres, Martial Marcet, qui signait pompeusement Martial Marcet de la Roche-Arnaud, eut honte à la fin de son misérable rôle et il désavoua publiquement ses livres publiés contre les Jésuites, en 1827, 1828 et 1829, « comme les fruits honteux d'une vengeance pleine d'impostures. » *Mémoires à consulter sur le rétablissement des Jésuites en France*, par M. Martial MARCET DE LA ROCHE-ARNAUD. Paris, Laisné, 1845.

de faire décerner à son serviteur les honneurs des autels et du culte public; heureux serions-nous si ces pages avaient le privilège d'exciter en quelques âmes une confiance plus grande en son intercession, et de les aider à obtenir par son moyen quelques-unes de ces faveurs merveilleuses sur lesquelles il est permis d'appuyer un procès de béatification.

La puissance des amis de Dieu n'éclate pas seulement dans les œuvres extérieures; en dehors de ces miracles qui frappent les sens et qui seuls peuvent entrer dans une enquête juridique, il en est d'autres qui, pour échapper à la constatation des hommes, n'en sont pas moins réels ni moins grands. Nous avons sous les yeux l'*Eloge du P. de Clorivière* et une suite de considérations sous ce titre : *Le Vénérable Père Pierre-Joseph Picot de Clorivière, image fidèle du Cœur Sacré de Jésus, présenté à l'imitation de ses enfants.* Ces deux écrits sont sortis de la plume, ou plutôt du cœur même de l'un de ceux qui avaient fait partie de la Société du Cœur de Jésus. Ce n'est pas seulement un fils qui veut célébrer les louanges et les vertus de son père; c'est surtout un obligé qui cède au mouvement de sa reconnaissance et qui exalte son bienfaiteur.

« O Vénérable Père de Clorivière, dit l'auteur anonyme en terminant le premier écrit, je vous offre cet éloge comme une preuve de la vénération que j'ai pour vous, et de la reconnaissance que j'éprouve au souvenir des grâces extraordinaires que vous m'avez obtenues. » Le *Vénérable* Père ne se montra pas

insensible à ces témoignages de filiale gratitude; il les récompensa par de nouveaux bienfaits, lesquels à leur tour amenèrent une nouvelle effusion de reconnaissance dans les *Considérations* dont nous venons de parler. Et pour montrer que cette vénération survécut longtemps au premier deuil de la mort, et avait ses racines dans le plus profond de l'âme, le second de ces écrits porte la date du 25 juillet 1839.

Ailleurs, la *dévotion* au P. de Clorivière prit une forme, qui serait indiscrète et téméraire si elle n'était excusée par la bonne foi, et si d'ailleurs ceux qui s'en servaient pour aider leur piété n'avaient entendu ne prévenir en rien le jugement de l'Eglise.

Les *Litanies du Vénérable Père Pierre-Joseph Picot de Clorivière, restaurateur de la Compagnie de Jésus en France,* en même temps qu'elles sont une prière très affectueuse et très touchante, sont aussi un magnifique panégyrique et un brillant résumé de toute la vie du serviteur de Dieu. Ses principales vertus y sont tour à tour rappelées et célébrées; mais ce qui brille au premier rang, c'est ce qui a fait l'âme de toutes ses œuvres, le but suprême de toute sa vie ; l'amour de Jésus et de Marie, la glorification des Cœurs sacrés de Jésus et de Marie.

L'oraison qui termine ces Litanies sera la conclusion naturelle de cet ouvrage; puisse-t-elle recevoir en nous son entier accomplissement !

« O Dieu, qui par un effet de votre adorable Providence, avez suscité le vénérable Pierre-Joseph afin de rallumer dans les âmes le feu de la charité qui s'éteignait de jour en jour, donnez-nous la grâce

d'imiter à son exemple et avec son secours les Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, de compatir à leurs souffrances, de partager leurs opprobres, et de mériter enfin de nous réjouir avec lui dans le ciel. Ainsi soit-il. »

APPENDICE

GÉNÉALOGIE DU P. DE CLORIVIÈRE

« Michel-Julien Picot, écuyer, sieur de Closrivière, ensemble François-Louis Picot, écuyer, sieur de Beauchêne, et Michel Picot, écuyer, sieur de Préménil, tous cousins, demeurant à Saint-Malo, et dont les enfants sont reconnus pour être incontestablement aux droits du partage noble, prouvent non seulement leur noblesse actuelle par les charges dont leurs pères ont été respectivement revêtus, mais même une ancienneté de lignée, par des titres authentiques qui leur donnent pour huitième aïeul commun :

Olivier Picot, nommé dans deux rôles des montres et revues générales des nobles et sujets aux armes de l'Archidiaconé de Dinan, faite en cette ville le 15 juin 1477... » Olivier Picot habitait la paroisse de Paramé, ou du moins y avait des propriétés.

Son fils, Pierre Picot, demeurait à Saint-Malo; il servait à la garde de cette ville, ainsi qu'on l'apprend par le Rôle de l'Archidiaconé de Dinan, fait en 1481, « Pierre Picot, bonne brigandine, salade, hocqueton, épée, dague, arbalestre, garnie de bons traits et un bon cheval. » Il possédait à Paramé la maison noble de la Briantaie.

Un des enfants de Pierre Picot, Alain, est en 1530 chanoine de Saint-Malo, et recteur des paroisses de Plouballay, de Saint-Père et de Pleumangat.

3e degré. Pierre Picot eut pour successeur Etienne Picot, son fils aîné.

4e degré. Guillaume Picot, fils aîné d'Etienne Picot; il se maria deux fois, et eut 14 enfants... l'un d'eux, Servan, acquit le lieu et la maison de Saint-Buc, situés dans les paroisses de Pleurtuit et de Langrollai.

5e degré. Alain Picot, né le 6 octobre 1530, troisième fils de Guillaume Picot et du premier lit.

6e degré. Michel Picot, fils aîné du précédent, né le 30 mai 1556.

7e degré. Michel Picot, fils aîné du précédent; il laissa trois enfants, dont 1° Michel Picot, sieur de Closrivière l'aîné; 2° Etienne Picot, tige des sieurs de Préménil.

8e degré. « Noble homme Michel Picot, troisième du nom, sieur de Closrivière, né le 16 février 1620, fut marié le 5 octobre 1648, avec Marie Joliff, dame des Fontaines, et eut trois fils : 1° Pierre Picot qui suit ; 2° Michel Picot, dont descend le sieur de Beauchesne, et 3° Etienne Picot, sieur de Laurnais.

9e degré. « Noble homme Pierre Picot, deuxième du nom, sieur de Closrivière, était né le 25 juillet 1650. Il fut d'abord écuyer de la grande écurie du Roi, et le 29 mai 1692, il se fit pourvoir d'un office de conseiller secrétaire du Roi, audiencier en la Chancellerie de Bretagne, dont il prêta le serment le 25 juin suivant, et dans l'exercice duquel il est mort au commencement de l'année 1710.

« De son mariage, accordé le 11 mars 1692, avec Julienne Eon, fille de noble homme Julien Eon, sieur de la Villebague et de Marie Porrée sont restés entr'autres enfants : 1° Michel-Julien Picot qui suit; 2° Julien-Etienne-Marie Picot, écuyer, sieur du Buc, né en 1696, et 3° Demoiselle Marie Picot, qui a épousé, le 4 janvier 1715, Louis Mascranni, marquis de Paroy en Champagne, seigneur d'Hermer, de Pervol, de Villers-sous-Saint-Leu, etc., ci-devant Président au Grand-Conseil.

10e degré. « Michel-Julien Picot, sieur de Closrivière, est né le 19 avril 1695. Il a été marié, par contrat du 2 août 1732, avec

Demoiselle Thérèse Trublet de Nermont, fille de Joseph Trublet, écuyer, sieur de Nermont, et de dame Hélène Trublet, et de ce mariage il a pour enfants :

11e degré. 1° « Michel-Alain Picot, écuyer, né le 18 juillet 1734; 2° *Pierre-Joseph Picot de Kéhériac*, écuyer, né le 29 juin 1735; 3° Demoiselle Jeanne-Rose-Michelle Picot de Clorivière; 4° Demoiselle Thérèse Picot de Saint-Bucq, et 5° Demoiselle Marie Picot de Kéhériac. »

Armorial général ou *Registres de la noblesse de France*, par d'Hozier. Paris, 1742. Registre 2°, 2e part.



TABLE

LIVRE I

**De la naissance du P. de Clorivière
à la fin de sa troisième Probation.** 1735-1766.

LIVRE II

De la fin de la troisième Probation du P. de Clorivière à son retour en France. 1766-1775.

LIVRE III

De la rentrée en France du P. de Clorivière à la Révolution. 1775-1792.

LIVRE IV

De la Révolution à l'arrestation du P. de Clorivière et à sa détention au Temple. 1792-1804.

LIVRE V

De l'arrestation du P. de Clorivière et de sa détention au Temple au rétablissement de la Compagnie de Jésus. 1804-1814.

LIVRE VI

Du rétablissement de la Compagnie de Jésus à la mort du P. de Clorivière. 1814-1820.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imp. DEVALOIS, avenue du Maine, 144.

OUVRAGES DE Mgr F. LAGRANGE

ÉVÊQUE DE CHARTRES

Vie de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, membre de l'Académie française. 4e édition. 3 volumes in-8°, avec 2 portraits .... 22 fr. 50
— LA MÊME. 6e édition. 3 volumes in-18 jésus .... 10 fr. 50

Histoire de saint Paulin de Nole. 2e édition. 2 volumes in-18 jésus, avec gravure, plan et vue .... 6 fr. »

Histoire de sainte Paule. 5e édition. Beau vol. in-8° avec gravure .... 7 fr. 50
— LA MÊME. 6e édition. In-18 jésus .... 4 fr. »

Lettres choisies de saint Jérôme. Nouvelle traduction française avec le texte en notes. 4e édition. In-18 jésus .... 4 fr. »

OUVRAGES DE Mgr BAUNARD

RECTEUR DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

Le Général de Sonis, d'après ses papiers et sa correspondance. 33e édition revue et augmentée. In-8° écu avec portrait .... 4 fr. »
Franco .... 4 fr. 75

Dieu dans l'Ecole.

Tome I. *Le Collège Saint-Joseph de Lille* (1881-1888). Discours, notices et souvenirs. In-8° écu .... 5 fr. »

Tome II. *Le Collège chrétien.* Instructions dominicales : Les Autorités de l'Ecole. La Journée de l'Ecole. L'Ecole et la Famille. In-8° écu .... 5 fr. »

Tome III. *Le Collège chrétien.* Instructions dominicales : L'Ame de l'Ecole. L'Œuvre de l'Ecole. La sortie de l'Ecole. In-8° écu .... 5 fr. »

Le Livre de la Première Communion et de la Persévérance. Edition de luxe, plié en portefeuille ou broché. Grand in-16 carré .... 8 fr. »
— LE MÊME OUVRAGE, édition ordinaire. 5e édition. Grand in-32 carré .... 3 fr. »

Le Doute et ses victimes dans le siècle présent. 8e édition. In-18 jésus .... 3 fr. 75

La Foi et ses victoires. Conférences sur les plus illustres convertis de ce siècle.
Tome I. In-8°. 4e édition .... 6 fr. — In-18 jésus. 5e édition .... 3 fr. 75
Tome II. In-8° .... 6 fr. — In-18 jésus. 3e édition .... 3 fr. 75

L'Apôtre saint Jean. 6e édition. In-18 jésus avec gravure .... 4 fr. »

Histoire de saint Ambroise. 2e édition. Beau volume in-8° avec portrait et plan de Milan au IVe siècle .... 7 fr. 50

Histoire de la vénérable mère M.-S. Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur. 3e édition. 2 forts volumes in-8° avec portrait. *Prix net* .... 10 fr. 50
Franco .... 12 fr. 50
— LE MÊME OUVRAGE. 5e édition. 2 volumes in-18 jésus .... 5 fr. »

Histoire de Madame Duchesne, fondatrice de la Société des Religieuses du Sacré-Cœur en Amérique. In-8° avec autographe et carte .... 6 fr. 25
— LE MÊME OUVRAGE. 2e édition. In-18 jesus .... 3 fr. »

Le Vicomte Armand de Melun. In-8° avec portrait .... 8 fr. »

Histoire du cardinal Pie. 4e édition. 2 volumes in-8° avec 2 portraits .... 15 fr. »

Panégyrique de sainte Thérèse, prononcé le 15 octobre 1886. In-8° .... 75 c.

CHRISTOPHE COLOMB

D'après les travaux historiques du Comte ROSELLY DE LORGUES

PAR M. L'ABBÉ LYONS

AUMONIER DES RELIGIEUSES DU SAINT-SACREMENT, A NICE

In-8° écu................. 4 fr.

Ste JEANNE DE FRANCE

(1464-1505)

DUCHESSE D'ORLÉANS ET DE BERRY

PAR MGR HÉBRARD

In-8° écu.............. 5 fr.

Ste JEANNE DE VALOIS

ET

L'ORDRE DE L'ANNONCIADE

PAR MGR HÉBRARD

In-12................. 4 fr.

HISTOIRE DE Mlle LE GRAS

LOUISE DE MARILLAC

FONDATRICE DES FILLES DE LA CHARITÉ

PRÉCÉDÉE DE LETTRES DE MGR MERMILLOD ET DU SUPÉRIEUR DES PRÊTRES DE LA MISSION

In-8°................. 7 fr. 50 — In-18 jésus. 3e édition. 3 fr. 50

ÉLIZABETH SETON

ET LES COMMENCEMENTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

PAR MADAME DE BARBEREY

4e édition. 2 volumes in-18 raisin, avec portrait. 5 fr.

HISTOIRE DE SAINTE ANGÈLE MÉRICI

ET DE TOUT L'ORDRE DES URSULINES, DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS

PAR M. L'ABBÉ V. POSTEL

2 beaux volumes in-8°, avec portrait.......... 15 fr.

VIE DE M. LE PREVOST

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION DES FRÈRES DE SAINT-VINCENT DE PAUL

PRÉCÉDÉE D'UNE LETTRE DE MGR GAY, ÉVÊQUE D'ANTHÉDON

In-8° orné de 3 portraits......... 6 fr.

VIE DE FRÉDÉRIC OZANAM

PAR SON FRÈRE C.-A. OZANAM

CHAPELAIN D'HONNEUR DE SA SAINTETÉ, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

3e édition. In-18 jésus......... 4 fr.

OUVRAGES DE M. LE VICOMTE DE MELUN

VIE DE LA SŒUR ROSALIE

FILLE DE LA CHARITÉ

8e édition. In-8° avec portrait.... 6 fr. — 10e édit. In-18 jésus avec port.... 1 fr. 50

VIE DE MADEMOISELLE DE MELUN

In-8° avec portrait. 6 fr.

LA MARQUISE DE BAROL

SA VIE ET SES ŒUVRES, SUIVI D'UNE NOTICE SUR SILVIO PELLICO

In-8° avec portrait........ 6 fr. » — In-18 jésus avec portrait... 2 fr. 50

LE R. P. H.-D. LACORDAIRE

SA VIE INTIME ET RELIGIEUSE

PAR LE R. P. CHOCARNE, DES FRÈRES PRÊCHEURS

5e édit. 2 vol. in-8°, portrait. 10 fr. — 7e édit. 2 vol. in-18 jésus.... 5 fr.

VIE DU RÉVME PÈRE A.-V. JANDEL

SOIXANTE-TREIZIÈME MAITRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

PAR LE R. P. CORMIER

Beau volume in-8e avec portrait......... 5 fr.

HISTOIRE DE SAINT ALPHONSE DE LIGUORI

PRÉCÉDÉE D'UNE LETTRE DE S. G. MGR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

2e édition. In-8e avec portrait.................................. 7 fr. 50

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

PAR LE R. P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ

5e édition. In-18 jésus avec portrait........................ 3 fr.

HISTOIRE POPULAIRE DE S. FRANÇOIS D'ASSISE

PAR LE MARQUIS ANATOLE DE SÉGUR

5e édition. In-18 raisin............................ 1 fr. 25

LE POÈME DE SAINT FRANÇOIS

PAR LE MARQUIS ANATOLE DE SÉGUR

5e édition. In-18 raisin....... 1 fr. 30 — Edition de luxe, photographie.... 2 fr. 50

VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE AGNÈS DE JÉSUS

PAR M. DE LANTAGES

EDITION REVUE ET AUGMENTÉE PAR M. L'ABBÉ LUCOT

2 volumes in-8e avec portrait, gravures et autographe.............. 12 fr. 50

VIE DU VÉNÉRABLE PÈRE LIBERMANN

PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT
ET DU SAINT-CŒUR DE MARIE

PAR S. EM. LE CARDINAL PITRA

3e édition. In-8e... 8 fr. — 4e édition. In-18 jésus. 4 fr.

LETTRES SPIRITUELLES
DU V. P. LIBERMANN
2e édit. 3 vol. in-12. 10 fr.

ÉCRITS SPIRITUELS
DU V. P. LIBERMANN
In-18 jésus.... 3 fr. 50

LA CONVERSION D'UN MARÉCHAL DE FRANCE

(Pages intimes)

PRÉCÉDÉE D'UNE PRÉFACE DE MONSEIGNEUR FAVA, ÉVÊQUE DE GRENOBLE
ET SUIVIE D'UN DISCOURS DE M. L'ABBÉ J. LÉMANN

In-12 illustré........... 2 fr.

VIE DES QUATRE PREMIÈRES MÈRES DE LA VISITATION

PAR LA R. MÈRE DE CHAUGY, DU MÊME ORDRE

Un volume in-8°. (*Sous presse.*)

OUVRAGES DU R. P. TH. RATISBONNE

HISTOIRE DE SAINT BERNARD ET DE SON SIÈCLE

6e édition. 2 vol. in-8° raisin............ 12 fr.

LA MÊME, 10e édition. 2 vol. in-18 jésus. 6 fr.

NOUVEAU MANUEL DES MÈRES CHRÉTIENNES

16e édition. In-18 raisin... 2 fr. 50

Allégories ornées de 70 gravures. In-8° jésus.............................. 6 fr. »
Miettes évangéliques. Sujets de méditations. In-18 jésus.................... 3 fr. »
Rayons de vérité. In-18 jésus.. 3 fr. »
Réponses aux questions d'un Israélite de notre temps. In-18 jésus....... 1 fr. »
Retraites (Trois) à l'usage des religieuses. In-18 jésus...................... 3 fr. 50

MONSIEUR FRÈRE ET FÉLIX DUPANLOUP

PAR M. L'ABBÉ DAIX

In-18 jésus............... 3 fr.

L'ABBÉ HETSCH

PAR L'AUTEUR DES

Derniers jours de Mgr Dupanloup

In-8°................ 7 fr.

ALBÉRIC DE FORESTA

FONDATEUR DES ÉCOLES APOSTOLIQUES

SA VIE, SES VERTUS ET SON ŒUVRE

PAR LE R. P. DE CHAZOURNES

3e édit. In-18 jésus. 3 fr. — LE MÊME OUVRAGE, avec portrait. 3 fr. 50

VIE DE SAINT JEAN DE LA CROIX

PREMIER CARME DÉCHAUSSÉ

PAR LE R. P. DOSITHÉE DE ST-ALEXIS

REVUE PAR

LA R. M. MARIE-ELISABETH DE LA CROIX

3 volumes in-12..... 10 fr.

VIE DU VÉNÉRABLE FRÈRE JEAN DE SAINT-SAMSON

RELIGIEUX CARME

PAR

LE P. SERNIN MARIE DE SAINT-ANDRÉ

CARME DÉCHAUSSÉ

In-8° raisin, avec portrait....... 7 fr. 50

Vie de saint Vincent de Paul, par L. ABELLY, évêque de Rodez. Nouvelle édition. 2 volumes in-12 avec gravures.. 7 fr. 50

Castelli (Le vénérable serviteur de Dieu, François-Marie), Clerc profès barnabite, par le R. P. L. M. FERRARI. In-18 jésus avec portrait.......................... 2 fr. »

Légende des trois Compagnons : La vie de saint François d'Assise racontée par les frères Léon, Ange et Rufin, ses disciples. Traduite pour la première fois du latin avec une introduction de M. l'abbé HUVELIN. In-18.............................. 1 fr. »

Vie du P. Chérubin de Maurienne, de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins, par M. l'abbé TRUCHET. In-8° raisin, avec portrait................................ 6 fr. »

Vie intérieure du Frère Marie-Raphaël Meysson, diacre, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, par le R. P. PIE BERNARD. 2e édition. In-12...................... 3 fr. »

MÉDITATIONS SUR TOUS LES ÉVANGILES

DU CARÊME ET DE LA SEMAINE DE PAQUES

PAR LE R. P. PÉTETOT, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE

PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR L'AUTEUR, PAR LE P. LESCŒUR

Fort volume in-18 jésus..................... 4 fr.

ANNÉE FRANCISCAINE

OU COURTES MEDITATIONS SUR L'ÉVANGILE

A L'USAGE DES TERTIAIRES DE SAINT FRANÇOIS

2 forts volumes in-12. 8 fr.

COURTES MÉDITATIONS ASCÉTIQUES

POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

PAR LE R. P. JOSEPH DE DREUX, DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS

OUVRAGE INÉDIT DU XVII[e] SIÈCLE, REVU ET PUBLIÉ

PAR LE R. P. SALVATOR DE BOIS-HUBERT, CAPUCIN

In-18 jésus. 2 fr. 50

ŒUVRES COMPLÈTES DU P. AMBROISE DE LOMBEZ

RECUEILLIES ET PUBLIÉES PAR LE P. FRANÇOIS DE BÉNÉJAC

Traité de la Paix intérieure. In-12 avec portrait......................... 1 fr. 50

Lettres spirituelles. In-12 avec gravure................................. 1 fr. 50

Traité de la joie de l'âme chrétienne. In-12 avec gravure................. 1 fr. 50

LES MÉDITATIONS DE LA VIE DU CHRIST

PAR SAINT BONAVENTURE

TRADUITES PAR M. H. DE RIANCEY

7[e] édition. In-18 raisin............................ 3 fr.

MÉDITATIONS POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

PAR M. L'ABBÉ D. BOUIX, DOCTEUR EN THÉOLOGIE

4 volumes in-12.... 10 fr.

Offices de l'Eglise, complets, expliqués et annotés, suivis de prières tirées des œuvres de saint Augustin, sainte Thérèse, saint François de Sales, Bossuet, Fénelon, etc., par Madame DE BARBERRY. 6[e] édition. Gros in-32 jésus................. 4 fr. »

Petits Offices en français, précédés d'une courte méthode pour entendre la sainte Messe les jours de communion : dédiés aux jeunes personnes pieuses. 33[e] édition encadrée sur papier teinté. In-32.. 50 c.

Pensées et affections sur les mystères et sur les fêtes, par le R. P. Gaëtan-Marie DE BERGAME. 2 vol. in-18 raisin... 4 fr. »

Pensées et affections sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le R. P. Gaëtan-Marie DE BERGAME. 3 vol. in-18 raisin.. 7 fr. 50

OUVRAGES DE M. CH. SAINTE-FOI

Heures sérieuses d'un jeune homme. 12e édition. In-32 encadré.......... 1 fr. 25
Heures sérieuses d'une jeune personne. 8e édition. In-32 raisin.......... 1 fr. 50
Heures sérieuses d'une jeune femme. 8e édition. In-18 raisin............ 2 fr. »

DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR

Mois du Sacré-Cœur. Extrait des écrits de la Bienheureuse Marguerite-Marie. 6e édit. In-32 jésus........... 1 fr. 25
Mois du Sacré-Cœur de Jésus. A. M. D. G. 33e édit. In-32 raisin.............. 75 c.
Pratique de l'amour envers le Cœur de Jésus. In-32 raisin........... 1 fr. 50
Mois (Petit) du Sacré-Cœur de Jésus, A. M. D. G., 3e édition. In-32 raisin.............................. 50 c.
Mois du Sacré-Cœur de Jésus (Nouveau), par le R. P. Gautrelet, de la Compagnie de Jésus. 22e édition. In-32 jésus.......................... 1 fr. 25

MOIS DE MARIE

Mois de Marie de Notre-Dame de Séez, par M. l'abbé Courval. 3e édition. In-18........................ 1 fr. 50
Mois de Marie de Notre-Dame du Très Saint Sacrement. Extraits des écrits du R. P. Eymard. 4e édition. In-32 jésus.................... 1 fr. 25
Mois de Marie du Clergé, par le P. Constant, des Frères Prêcheurs. In-32 raisin.......................... 1 fr. 50

MOIS DE SAINT JOSEPH

Le Mois de saint Joseph, d'après les docteurs et les saints, etc.; par Mlle Netty du Boys. 4e édition. In-32 jésus. 1 fr. »
Mois de saint Joseph, le premier et le plus parfait des adorateurs, extrait des écrits du P. Eymard. 3e édition. In-32 jésus. 90 c.

Ouvrages du R. P. Blot.
Ouvrages de M. E. Cartier.
Ouvrages de M. l'abbé Riche.
Bibliothèque dominicaine.
Bibliothèque du saint Rosaire.
Bibliothèque franciscaine.
Bibliothèque oratorienne.
Bibliothèque du Saint-Sacrement.
Musique religieuse.
Ouvrages classiques primaires.
Ouvrages classiques secondaires.
Publications liturgiques.

L'Enseignement chrétien, bulletin périodique de l'enseignement secondaire, organe de l'Alliance des Maisons d'Education chrétienne, paraissant deux fois par mois. 11e année.. 10 fr. par an.
L'Education, journal des écoles primaires, paraissant chaque semaine. 19e année.. 6 fr. par an.
Journal de la première enfance. Manuel d'éducation à l'usage des mères de famille chrétienne et des maîtresses de classes enfantines et écoles maternelles. Les abonnements sont d'un an et partent du 1er du mois.............................. 5 fr. par an.
Bulletin de l'Institut Catholique de Paris, paraissant le 25 de chaque mois. 2e année.. 5 fr. par an.
Bulletin mensuel des œuvres de la jeunesse, publié sous la direction du Conseil général de l'œuvre des patronages. 9e année.......................... 3 fr. par an.
Bulletin des lois civiles ecclésiastiques, revue mensuelle du droit et de la jurisprudence en matière religieuse, 43e année. Les abonnements sont d'un an et partent du 1er janvier.. 8 fr. par an.
Annales franciscaines. Les abonnements sont d'un an et commencent en septembre. Paraît une fois par mois. 31e année.................................. 3 fr. par an.
La Couronne de Marie, annales du Saint-Rosaire. Les abonnements sont d'un an et commencent en janvier. 33e année .... 2 fr. 50 par an.

PARIS. — IMP. DEVALOIS, AVENUE DU MAINE, 144. — 2-92.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Paris. — Imp. Devalois, avenue du Maine, 144.

